

Sous la direction de
FRÉDÉRIC LESEMANN et JEAN-FRANÇOIS CÔTÉ

La construction des Amériques aujourd'hui

REGARDS CROISÉS
TRANSNATIONAUX ET TRANSDISCIPLINAIRES



Presses
de l'Université
du Québec

*La construction
des Amériques aujourd'hui*

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450
Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone : 418-657-4399 ■ Télécopieur : 418-657-2096
Courriel : puq@puq.ca ■ Internet : www.puq.ca

Diffusion / Distribution :

CANADA et autres pays

PROLOGUE INC.
1650, boulevard Lionel-Bertrand
Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Téléphone : 450-434-0306 / 1 800 363-2864

FRANCE

AFPU-DIFFUSION
SODIS

BELGIQUE

PATRIMOINE SPRL
168, rue du Noyer
1030 Bruxelles
Belgique

SUISSE

SERVIDIS SA
Chemin des Chalets
1279 Chavannes-de-Bogis
Suisse



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Sous la direction de
FRÉDÉRIC LESEMANN et JEAN-FRANÇOIS CÔTÉ

La construction des Amériques aujourd'hui

REGARDS CROISÉS
TRANSNATIONAUX ET TRANSDISCIPLINAIRES

2009



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Québec (Québec) Canada G1V 2M2

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Vedette principale au titre

La construction des Amériques aujourd'hui :
regards croisés transnationaux et transdisciplinaires

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7605-2348-7

1. Identité collective - Amérique. 2. Mondialisation - Aspect social - Amérique.
3. Régionalisme - Amérique. 4. Ethnicité - Amérique. 5. Études transculturelles -
Amérique. I. Lesemann, Frédéric, 1942- . II. Côté, Jean-François, 1959- .

HM753.C66 2009 305.80097 C2008-942450-6

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme d'aide au développement
de l'industrie de l'édition (PADIE) pour nos activités d'édition.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible
grâce à l'aide financière de la Société de développement
des entreprises culturelles (SODEC).

Intérieur

Mise en pages: INFO 1000 MOTS

Couverture

Conception: RICHARD HODGSON

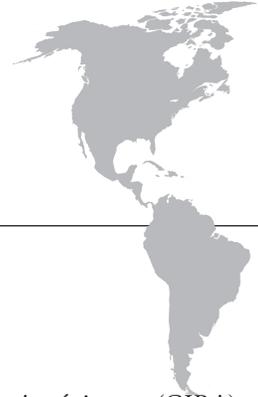
1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2009 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2009 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2009

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada
Imprimé au Canada



Le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA) a été créé en 1997, dans la foulée des processus d'intégration continentale en vogue dans les années 1990 pour étudier les dimensions culturelles, symboliques, sociales et politiques de ces processus généralement abordés sous un angle étroitement économique. Dans cette perspective, le GIRA est un regroupement de chercheurs et chercheuses de divers horizons nationaux et disciplinaires des sciences humaines qui, au travers et à l'échelle des Amériques, s'interrogent – à partir de leurs ancrages nationaux, institutionnels et disciplinaires respectifs, de leurs intérêts et thématiques de recherche propres – sur leur *identité* et leur appartenance à un espace *national* en voie de globalisation, à un espace *institutionnel* universitaire en voie de décloisonnement et à un espace *disciplinaire* exposé de manière croissante à une diversité de perspectives d'analyse et de compréhension des phénomènes qu'ils étudient. Ils se définissent comme des *acteurs réflexifs* qui participent de et à la transformation des cadres culturels et sociaux existants. Ils prennent acte que la réalité ne cesse de dépasser ces cadres établis et en contestent le caractère souvent normatif. Aussi s'efforcent-ils de se distancier des cadres et des espaces reconnus, qu'ils soient nationaux, institutionnels ou disciplinaires, en vue de contribuer à transformer les regards et les perspectives d'action. Ils s'efforcent également dans leurs travaux de *croiser* les provenances et les enracinements nationaux, les expériences historiques, les sources de connaissances et les disciplines.

REMERCIEMENTS

Le GIRA et le professeur Frédéric Lesemann, chercheur responsable du projet à l'origine de cette publication, remercient le Fonds québécois de recherche sur la culture et la société (FQRSC) de la confiance qu'il leur a témoignée en leur accordant la subvention n° 2004-AI-94044 à l'origine de cette publication.



TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
 La construction des Amériques aujourd'hui : regards croisés transnationaux et transdisciplinaires	3
<i>Frédéric Leseemann et Jean-François Côté</i>	
Développer une compréhension continentale des cultures et des identités	4
Les processus de transculturation	5
Droits-citoyenneté/espace public	6
Des mobilisations citoyennes	7
Plan de l'ouvrage	8
Partie 1	
Logiques institutionnelles et culturelles	19
 Libre-échange, État national et société civile en Amérique latine : changements de « régimes » ?	21
<i>Frédéric Leseemann</i>	
Le rôle des intellectuels des sciences sociales et leur rapport à l'État	28
La transformation du rôle de l'État : d'une tradition d'État autoritaire à un État populiste et, finalement, à un État minimal	41
Conclusion	75
Bibliographie	79



Du jeu des Amériques : du continentalisme intégrationniste aux pratiques transnationales migrantes 85

Pierre-Joseph Ulysse

La ZLEA : un vecteur d'oppositions	89
Les oppositions à l'hégémonie états-unienne	90
Le nouveau panorama politique sud-américain	92
Multiple, divise et hétérogène	97
Un nouvel acteur politique ?	101
Aller au-delà du régionalisme économique et du continentalisme intégrationniste	105
Le jeu des Amériques par le bas	106
Penser autrement les interfaces des Amériques	114
Conclusion	118
Bibliographie	120



Les transformations de l'historiographie américaine contemporaine : l'enjeu d'une constitution cosmopolitique de l'histoire des Amériques 127

Jean-François Côté et Martin Nadeau

Une nouvelle histoire des Amériques : la problématique de l'écriture	130
La réécriture de l'histoire nationale états-unienne à la lumière de l'ouverture cosmopolitique : autochtones, immigrants, citoyens et... empire	135
Les nouvelles figures du cosmopolitisme : postérité de la modernité dans l'ensemble des Amériques	147
Conclusion	151



L'hybridité culturelle, un concept pour penser l'expérience américaine : réflexions à partir de l'Éloge de la créolité 155

Claudine Cyr

Un concept pour l'Amérique	157
<i>Éloge de la créolité</i>	160
Définition générale et problématique de l'hybridité	162
Conclusion	170
Bibliographie	171

Partie 2

Logiques d'interaction sociale et politique 173**La recherche interculturelle : un voyage au-delà de soi –
l'étude du cas de Tambogrande au Pérou** 175*Geneviève Meloche*

Déroulement et objectifs de la recherche 175

Cadre méthodologique et théorique 181

Éléments de contexte du conflit avec Manhattan 187

Synthèse de l'analyse de cas 192

Création d'un nouvel espace de significations 203

Appréhender les enjeux du développement en contexte interculturel 213

Conclusion 217

Bibliographie 218

**Les nouveaux bâtisseurs de la cité
dans l'Amérique des pauvres : le rôle des réseaux** 221*Jean Goulet*

Une ville à la dérive dans un pays en crise 222

L'émergence des réseaux bâtisseurs 224

Le modèle des réseaux, bâtisseurs de la cité 225

L'action des réseaux dans les bidonvilles de Port-au-Prince 233

Conclusion 236

Bibliographie 237

**Mobilisations sociales et nouveaux clientélismes :
les luttes pour l'eau à Mexico** 239*Felipe de Alba*

L'eau et les conflits sociaux 242

Identité politique et mobilisations sociales : origines, soutiens et ruptures 243

Fragmentation politique et fracture sociale 251

Crise, conflit ou ingouvernabilité ? 253

Conclusion 260

Bibliographie 262



Et si l'on pensait l'émigration colombienne au féminin? 267

Beatriz Vélez

L'émigration des femmes colombiennes 268

Un ébranlement culturel qui produit de nouveaux Ulysse et Pénélope 271

Le témoignage de femmes colombiennes vivant au Québec 274

Partie 3

Logiques d'action collective 279



**Intégration ou désintégration continentale ?
Les Amériques entre hégémonie et diversité** 281

Raphaël Canet

Les rêves américains 281

Un changement d'échelle des sociétés 285

Grandeur et décadence de la nouvelle tentation continentale 293

Conclusion : impossible Amérique, probables Amériques ? 301



**L'animation en Amérique latine :
non pas remplir un vase, mais allumer un feu** 305

Jocelyne Lamoureux

Tisser les mailles d'un réseau 305

L'accent sur les expériences latino-américaines 309

Connaître et apprendre de l'expérience latino-américaine de l'animation 311

Le loisir comme pratique de liberté 322

Conclusion 329

Bibliographie 331



**Les mouvements autonomistes autochtones mexicains :
une citoyenneté réinventée** 335

Marie-José Nadal

Un mouvement autochtone démocratique radical et pluriel 338

Des citoyens américains, des citoyens du monde :
la dimension internationale du mouvement indien 352

L'autonomie de droit pratiquée
dans les municipes indigènes de l'État d'Oaxaca 359

Conclusion 361

Bibliographie 363

**Les porteurs du Chemin de l'Inca :
tourisme, mobilités mondiales et inégalités** 367*Alexandra Arellano*

Inégalités, inclusion et exclusion sociales 369

Cuzco au cœur d'un système touristique de mobilités mondiales 371

Les porteurs du Chemin de l'Inca 375

L'impact des mobilisations nationales et internationales 377

Conclusion 381

Bibliographie 383

**Les auteurs** 385



PRÉSENTATION



LA CONSTRUCTION DES AMÉRIQUES AUJOURD'HUI REGARDS CROISÉS TRANSNATIONAUX ET TRANSDISCIPLINAIRES

Frédéric Lesemann et Jean-François Côté

Institut national
de la recherche scientifique (INRS)
Université du Québec à Montréal

L'ouvrage que nous présentons réunit les contributions de plusieurs membres du Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA) qui ont mené divers travaux au cours des dernières années sur les processus en cours de construction des Amériques.

Le GIRA est un regroupement de chercheurs et chercheuses de divers horizons nationaux et disciplinaires des sciences humaines qui s'interrogent – à partir de leurs ancrages nationaux, institutionnels et disciplinaires respectifs, de leurs intérêts et thématiques de recherche propres – sur leur *identité* et leur appartenance à un espace *national* en voie de globalisation, à un espace *institutionnel* universitaire en voie de décloisonnement et à un espace *disciplinaire* exposé de manière croissante à une diversité de perspectives d'analyse et de compréhension des phénomènes qu'ils étudient. Ils se définissent également comme des

acteurs réflexifs, c'est-à-dire qu'ils se conçoivent comme participant de et à la transformation des cadres culturels et sociaux existants. Ils prennent acte que la réalité ne cesse de dépasser ces cadres établis et en contestent le bien-fondé et le caractère souvent normatif. Aussi s'efforcent-ils de se distancier des cadres et des espaces reconnus, qu'ils soient nationaux, institutionnels ou disciplinaires, afin d'aider à transformer les regards et les perspectives d'action. En d'autres termes, ils s'efforcent dans leurs travaux de *croiser* les provenances et les enracinements nationaux, les expériences historiques, les sources de connaissances et les disciplines.

DÉVELOPPER UNE COMPRÉHENSION CONTINENTALE DES CULTURES ET DES IDENTITÉS

Dans le contexte des dynamiques divergentes d'intégration continentale, la plupart des sociétés américaines s'interrogent, chacune à sa manière, sur leur identité et leur place dans le continent. Le GIRA s'intéresse, dans cette perspective, aux questions qui permettent d'éclairer l'appartenance des sociétés américaines, dont celle du Québec, à l'ensemble continental. C'est dans la perspective d'une *compréhension continentale* que le GIRA se définit par ses interactions avec plusieurs chercheurs et groupes de recherche des Amériques qui partagent des questionnements convergents. Ces collaborations et échanges ont permis au GIRA de construire progressivement sa problématique de recherche au cours des dix dernières années, en mettant en lumière et en développant un questionnement commun à l'échelle continentale sur ce qu'est et ce que signifie le continent américain en termes de productions identitaires, de frontières, de rapports entre langues et cultures, de mouvements de population, de développement social, de productions culturelles, etc.

Ces interactions et échanges avec des collègues à l'échelle du continent, mais également avec des collaborateurs européens, ont aussi permis de mettre en évidence *l'intérêt heuristique d'une méthodologie comparative* autant entre dynamiques nationales-régionales, institutionnelles que disciplinaires, pour éclairer une spécificité continentale qui se traduit au plan des appartenances et des identités culturelles. La méthodologie comparative permet, tout en créant des rapprochements significatifs entre identités, collectivités et groupes culturels, de mieux interpréter les particularités de chacun d'eux. La comparaison engage plus qu'une découverte de l'altérité qui servirait à la complexification du point d'origine des chercheurs. Par la distanciation critique qu'elle engendre, elle le modifie essentiellement. Enfin, elle contribue à créer une « perspective continentale » au sein de laquelle viennent s'inscrire des objets particuliers tout en établissant un dialogue entre les identités en présence.

Le GIRA travaille à partir du constat que chacune des sociétés du continent américain participe du processus de *globalisation* en cours. Les transformations découlant de ce processus ne seraient-elles pas en train de provoquer, à l'échelle du continent, des bouleversements culturels, identitaires, politiques, économiques, symboliques qui, dans certains cas, sont aussi fondamentaux que ceux qu'ont provoqués chez les Peuples d'origine les conquêtes européennes d'il y a cinq siècles? Ainsi, ce processus de globalisation intensifie et transforme les relations entre les peuples, entre les États et les « sociétés civiles ». Par conséquent, il contribue à produire et à accélérer des *mécanismes de métissages culturels*, de « *brouillage* » de *frontières* (aussi bien géographiques, politiques que symboliques), d'épuisements des institutions traditionnelles et de *production de nouvelles synthèses culturelles*.

LES PROCESSUS DE TRANSCULTURATION

Le GIRA place ses travaux sous l'égide d'une réflexion sur les processus de *transculturation* et d'hybridité culturelle. Dans cette perspective, il vise à *penser les Amériques au moyen de concepts qui cherchent à rendre compte des conséquences de la rencontre originelle* sur ce continent entre Européens et Peuples d'origine, entre maîtres d'Europe et esclaves d'Afrique. Cette rencontre est considérée comme élément fondamental des processus de transculturation et d'hybridation ayant actuellement cours sur le continent parce que la rencontre de l'autre migrant ou le face à face initial entre l'autochtone et l'Européen, quel que soit leur niveau de conflictualité, sont encore au cœur des processus identitaires et sociaux à l'œuvre dans les Amériques. Le concept de transculturation renvoie ici à la définition originale qu'en a donnée Fernando Ortiz: « La transculturation est un ensemble de transmutations constantes; elle est créatrice et jamais achevée; elle est irréversible. Elle est toujours un processus dans lequel on donne quelque chose en échange de ce que l'on reçoit: les deux parties de l'équation s'en trouvent modifiées. Il en émerge une réalité nouvelle, qui n'est pas une mosaïque de caractères, mais un phénomène nouveau, original et indépendant¹. »

La transculturation prend ainsi toute son importance pour la compréhension d'une spécificité continentale américaine. C'est à travers elle que l'hybridité culturelle (comprise comme le résultat d'un processus continu de transculturation), faite de « bricolages », de reconstructions, de négociations, de ré-appropriations identitaires ainsi que de nouvelles synthèses

1. Fernando Ortiz, *Contrapunteo cubano del tabaco y azúcar*, La Habana, J. Montero, 1940.

culturelles, devient un élément central de l'imaginaire des Amériques en formation. Dans ce contexte, l'identité relève d'une pluralité caractéristique de l'originalité culturelle continentale, telle qu'elle a été *historiquement fondée*. Elle peut être pensée comme un tout sans pour autant nier les particularités « ethniques », politiques et culturelles.

C'est dans cette optique qu'il importe de mettre l'accent sur le thème de la rencontre culturelle entre les cultures d'origine européenne et les populations d'origine en insistant sur le fait que *c'est en fonction d'un processus fondamental de transculturation menant à une hybridité culturelle que se sont instituées les sociétés américaines*. Cette hybridité culturelle provient non seulement de l'impossibilité de reproduire exactement les cultures européennes en sol américain et des emprunts (de manière implicite ou explicite) de ces dernières aux cultures d'origine, mais également de l'impossibilité de garder ces cultures d'origine intactes. Les signes de cette hybridité culturelle fondamentale, très présents, entre autres sur le plan symbolique au sein de la toponymie et de la nomenclature des différents territoires, sont également plus ou moins inscrits, selon les contextes, dans d'autres phénomènes tels que la mixité des populations, les pratiques alimentaires, la culture matérielle, les phénomènes migratoires ultérieurs, les transformations dans les relations de genre, la reconnaissance d'appartenances et d'intérêts autochtones supraethniques et supranationaux s'étendant au-delà des frontières traditionnellement reconnues.

Les transformations qui affectent les sociétés contemporaines, exemplifiées entre autres par les mécanismes de libre-échange (ALENA, MERCOSUR, etc.), mettent en jeu la définition de leur identité. À l'érosion tendancielle de leurs structures nationales, comme conséquence du phénomène de la globalisation, répond la reformulation graduelle de mécanismes et de processus d'intégration continentale. Au-delà de la dimension strictement économique de ces développements, c'est également aux aspects sociaux, politiques, et à la dimension culturelle profonde des sociétés en cause que font appel ces transformations.

DROITS-CITOYENNETÉ/ESPACE PUBLIC

Les processus économiques et les projets d'intégration économique en cours sur le continent produisent des inégalités croissantes et entraînent l'exclusion d'un nombre important d'individus et de collectivités. Ils occasionnent aussi des remaniements dans la conception et les représentations de ce qu'est l'espace public et l'espace privé, ainsi que des relations que ces notions entretiennent entre elles; ils modifient tout autant les rapports de genre et de générations. Si les divers accords commerciaux projettent

d'une façon précise l'avenir économique des Amériques, d'autres projets, d'autres visions, existent pour contrebalancer cette vision strictement marchande et économique de l'avenir continental.

Le sentiment d'appartenir à une communauté en devenir, autant que le sentiment d'en être exclu, s'enracinent dans un système symbolique de représentations où les expériences singulières et les mouvements sociaux alimentent les débats et les enjeux entourant le « vivre-ensemble » et travaillent à la construction de projets citoyens inclusifs et d'une démocratie plurielle et critique. L'absence de développements proprement institutionnels qui viendraient chapeauter les processus de continentalisation économique invite à porter notre attention sur le développement graduel possible d'un *espace public continental américain*, sans doute encore informel, mais informé cependant par les questions d'intérêts généraux qui se profilent dans le contexte des transformations ayant cours à l'échelle continentale. Étant donné la spécificité historique, sociale et culturelle du cadre continental (et non plus national), cet espace public pourrait se développer et prendre forme en rupture avec un espace public rattaché à une conception traditionnelle de l'État-nation. Pour en saisir toute l'importance quant à l'avenir d'un « vivre-ensemble » dans les Amériques, cet espace public doit être conçu et interprété comme le lieu privilégié non seulement des interactions, de la rencontre de l'altérité et de l'hybridité culturelle, mais aussi comme le lieu des représentations du mouvement des « sociétés civiles » et des diverses identités culturelles qui dépassent l'espace national de référence et se redéploient à l'échelle d'une dynamique continentale.

Parce que symboliser l'espace en un lieu, c'est donner sens à l'expérience que nous faisons de ce même espace, en l'occurrence celui du continent américain, le concept d'*espace public continental américain* tel que nous le définissons prend alors tout son sens dans les enjeux qu'il met en lumière et dans les possibilités qu'il offre à l'analyse des Amériques saisies dans leurs dimensions historique, sociale et culturelle.

DES MOBILISATIONS CITOYENNES

Au cours des dernières années, la plupart des pays du continent ont vu l'émergence de mobilisations citoyennes dans divers domaines : défense des droits humains, lutte contre la pauvreté et les inégalités, protection de l'environnement et développement durable, émancipation des femmes, défense et promotion des langues et cultures minoritaires, exigence de démocratie et de participation civique. De nouveaux mouvements sociaux, de nouvelles pratiques sociales conflictuelles naissent, élargissant les conflits

sociaux à d'autres domaines qu'à ceux de la production et du travail, qui rejoignent divers enjeux concernant par exemple les rapports avec la nature (rapport au corps ou à l'environnement), avec le temps et l'espace (création de nouveaux espaces de revendications pragmatiques à réaliser ici et maintenant) et avec les identités sexuelles, sociales ou ethnoculturelles. Les enjeux culturels sont justement au cœur des conflits sociaux : les problèmes de la définition des codes, de la fabrication de structures motivationnelles de l'action humaine, du contrôle sur la formation du sens et de la différence surgissent.

Nous résumons ces processus dans l'idée d'une « éthique de la citoyenneté » qui porte, au plan normatif, les idéaux promus par les mobilisations citoyennes à l'échelle du continent de justice sociale, de défense des droits humains et d'égalité des sexes. Pour être institués, ces idéaux doivent être consacrés par les États et activement promus par des normes juridiques et des politiques sociales visant à protéger les populations. Le développement social et économique, la santé, l'éducation, le droit du travail, la promotion de la sécurité des populations et de la santé au travail, de la lutte contre la pauvreté et les diverses formes de violence constituent autant de domaines d'intervention. La question de l'articulation des initiatives de la « société civile » et des politiques publiques, des solidarités communautaires et familiales est également au cœur de ces réflexions.

PLAN DE L'OUVRAGE

L'ouvrage est construit sur l'idée des *regards croisés*, entendus dans une multiplicité de sens : croisements disciplinaires entre divers regards des sciences sociales : sociologie politique, science politique, sociologie de la culture, anthropologie, études littéraires, histoire, etc. ; croisements entre ancrages géopolitiques : Nord et Sud, entre pays précis, entre univers continentaux, etc. ; croisements de problématiques : économiques, politiques, sociales, culturelles, etc. ; croisements entre perspectives d'analyses : ancrages institutionnels et dans les « mouvements sociaux ».

Il est constitué de trois parties :

- la première regroupe des textes qui dressent, chacun à leur manière, des bilans de connaissances et s'interrogent dans une perspective critique sur les logiques institutionnelles à l'œuvre dans les processus d'intégration continentale, économique, politique et sociale, confrontées à diverses dynamiques sociopolitiques et culturelles ; ils s'interrogent également sur certaines démarches conceptuelles structurantes de la compréhension historique et contemporaine des logiques culturelles à l'œuvre à l'échelle des Amériques ;

- la deuxième s'intéresse aux logiques d'interaction sociale et politique à l'échelle tant locale que continentale, au rôle et au statut du chercheur et à ses cadres d'analyse, aux représentations qu'il met en œuvre en tant que chercheur du Nord confronté aux « rencontres » avec des « altérités » du Sud, à la fois locales, nationales et souvent ancrées dans des espaces extranationaux, illustrant du même coup la prévalence des interdépendances plurinationales dans un monde globalisé, mais interrogeant aussi la vision « développementaliste » des relations Nord-Sud;
- La dernière réunit des textes faisant état de logiques nationales et continentales d'action collective, de mouvements sociaux et de mobilisations politiques ou culturelles à la fois régionales, nationales ou internationales et qui toujours s'inscrivent dans une dynamique de liens et d'enjeux relevant des processus de mondialisation.

L'ouvrage propose en ouverture de la **première partie** une analyse de *Frédéric Lesemann*, à la fois description synthétique des impacts sociaux et politiques de l'intégration continentale des sociétés nationales sous l'égide des orientations néolibérales et réflexion théorique relevant de l'analyse comparée de politiques, que vient nourrir la description des impacts de l'intégration. Cette réflexion théorique vise à interpréter la dynamique des interactions entre l'État, l'évolution de son rôle, la « société civile » et la production des intellectuels des sciences sociales d'Amérique latine ou, du moins, d'une sélection d'entre eux.

Plus que d'une *dualisation* de la société – qui illustre par elle-même l'incapacité croissante des États à assurer la cohésion sociale –, l'analyse conclut à un processus de *juxtaposition* de plusieurs sociétés, dans les mêmes espaces nationaux, correspondant à autant de « régimes » politiques *qui se côtoient mais ne s'interpénètrent pas*. Ainsi, aux côtés des « classes moyennes » récemment constituées dans la foulée de la mise en place des *États minimaux* et des activités de marché qui l'accompagne survivent des groupes d'ouvriers syndiqués, constitués par les anciens *régimes populistes* mobilisés dans le cadre d'une relation clientéliste. Se développent par ailleurs des secteurs entiers, majoritaires, caractérisés par une grande pauvreté et une marginalité, pour une part d'origine rurale, ayant migré vers les métropoles, actifs dans le secteur informel de l'économie, privés de toute protection sociale, « encadrés » par de petits chefs locaux mafieux qui reproduisent à leur endroit les relations clientélistes classiques de ces États populistes qui, dans les faits, n'existent plus, sinon dans la survivance de certaines catégories sociales. Enfin, il y a des mouvements sociaux, des initiatives d'une « société civile » active que l'on trouve, par exemple, parmi certains groupes des *pueblos indigenas* qui revendiquent émancipation, autodétermination, réappropriation des terres et des identités. Même si

elles vivent dans le plus grand dénuement, ces populations se définissent explicitement dans une relation critique avec les États existants, mais comptent sur les relations avec des institutions internationales du Nord qui leur viennent en aide.

Pierre-Joseph Ulysse, pour sa part, propose une relecture des dynamiques continentales structurée autour de la notion de « jeu des Amériques », entendue comme une idée transversale permettant d'ouvrir le raisonnement sur un large éventail de défis, de doutes et d'incertitudes mais aussi de possibilités. L'auteur choisit d'inscrire les tentatives d'intégration ainsi que les échecs répétés au cœur d'une trajectoire historique constituée non seulement de faits à décrire, mais aussi d'événements à comprendre et à interpréter dans un dialogue qui peut être proprement latino-américain. Qui dit dialogue dit multiplicité de voix et de lectures, rencontre de collectivités d'individus porteurs d'identités et d'imaginaires créatrices.

La perspective adoptée met en interface *le continentalisme intégrationniste*, *le régionalisme économique* et *les pratiques transnationales migrantes*, trois axes en tensions devant permettre de cerner le jeu des Amériques dans ses dimensions tant macrosociologiques (par le haut) que micro-sociologiques (par le bas), permettant de dépasser l'attention portée aux initiatives des grands acteurs étatiques et des élites politiques et économiques. Raisonner en termes de « jeu des Amériques », c'est tâcher de rendre compte des manières dont sont articulées des temporalités distinctes et dépasser la logique d'étapes successives pour cerner la complexité des expériences historiques, les articulations entre les visions du passé, du présent et de l'avenir. La conscience de l'historicité joue ici sur trois registres : 1) les projets d'intégration des Amériques ne datent pas d'aujourd'hui ; 2) l'Amérique latine n'est ni figée ni homogène ; 3) la conscience de l'historicité permet de tenir compte des discontinuités, de saisir les points de rupture, les moments où une idée, une pratique entrent en conflit avec d'autres dans les intentionnalités de reconfigurer les Amériques.

Jean-François Côté et *Martin Nadeau* interrogent l'historiographie américaine contemporaine et la manière dont se déploie aujourd'hui la conscience historique dans les Amériques. Il s'agit en réalité d'une reconstruction de la perception de l'évolution historique continentale, qui plonge au plus profond de la *signification* accordée au développement des sociétés en cause, depuis un horizon s'étendant des origines précolombiennes les plus lointaines et rejoignant les préoccupations les plus actuelles qui se font jour dans les transformations en cours dans l'ensemble des Amériques. Dans ce vaste chantier mis en œuvre par les historiens des Amériques, des visions s'affrontent qui permettent d'entrevoir que le travail de la mémoire historique est animé d'une intense

dialectique capable de réfléchir d'une manière nouvelle l'interprétation des Amériques, à la faveur de récits qui remettent en scène leur constitution. L'un des enjeux majeurs qui se profilent est identifié par une thématique bien précise: celle du cosmopolitisme. C'est en effet dans la possibilité de concevoir un « ordre politique continental universel » correspondant à leur réalité historique que les Amériques se redéfinissent aujourd'hui, même si certaines nouvelles formes de cosmopolitisme à l'œuvre relèvent d'un ordre projectif et appartiennent à une histoire en devenir.

Pour *Claudine Cyr*, l'hybridité représente un concept exemplaire pour décrire ou qualifier, dans la période contemporaine, des pratiques, des cultures, des genres, des lieux, des productions artistiques, des identités, etc. Le développement d'une pensée ou d'un paradigme de l'hybridité est en effet lié à celui des États-nations américains et de leurs modèles identitaires, à savoir, de façon schématique, le multiculturalisme, le melting-pot, la créolité, le *mestizaje* et la démocratie raciale. Dans *chacun* de ces cas, l'expérience de la diversité et le processus de l'hybridité culturelle sont toujours présents mais avec un statut et un rôle différents. Le concept, ainsi que son opérationnalisation au sein d'idéologies unificatrices, doit donc une part importante de sa définition à des penseurs américains ayant élaboré une réflexion sur l'expérience américaine, que ce soit dans le domaine de la littérature, de l'anthropologie, de la philosophie politique ou de la sociologie. La contribution originale et particulièrement éloquente de Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant et Jean Barnabé, qui ont écrit conjointement *Éloge de la créolité*, représente une réflexion unique sur l'expérience américaine qui permet de contrer le manque de contextualisation dont souffrent souvent autant l'utilisation du concept d'hybridité que les critiques qu'on en fait. Cet ouvrage conduit à remettre en question la réduction d'une pensée de l'hybridité à une simple apologie liée à un malaise d'une pensée postmoderne.

La **deuxième partie** s'ouvre sur un texte de *Geneviève Meloche* qui, rendant compte d'une démarche de recherche menée au Pérou, s'interroge, à partir de sa propre expérience de chercheuse, sur le rôle, le statut du chercheur et sur les cadres d'analyse et les représentations qu'il met en œuvre en tant que chercheur du Nord dans ses « rencontres » avec les « altérités » du Sud. Les impacts de sa démarche réflexive se font ainsi sentir à la fois sur sa propre identité, sur l'identité des membres de la communauté étudiée, et sur celle des publics externes visés par la recherche: communauté intellectuelle et intervenants. Comment dès lors comprendre le changement social sans reproduire une vision ethnocentrée du développement, qui projette l'angoisse culpabilisante des sociétés modernes? C'est avec ces préoccupations fortes que la chercheuse appréhende, dans cette étude du cas où la communauté de Tambogrande doit faire face aux

impacts de la venue d'une compagnie minière transnationale canadienne, les stratégies de mobilisation et d'éducation politique à l'œuvre dans le cadre de ce conflit, en prenant conscience du rôle de sa participation à une dynamique d'appropriation qui se situe au cœur de réseaux d'influence complexes. Dans un monde où les repères sont éclatés, la quête de connaissance devient nécessairement une quête sur le sens de l'existence humaine que le chercheur doit intégrer explicitement à sa démarche scientifique afin de reconnaître sa «place dans le monde».

Jean Goulet, fort d'une longue expérience de recherche sur le terrain des bidonvilles de Port-au-Prince, s'interroge sur la construction de la «cité» et l'avenir de la société quand l'État se désagrège, critiquant du même coup les conceptions dominantes du «développement». Que se passe-t-il chez ceux et celles qui sont laissés à eux-mêmes, sans organisation supérieure, sans technocratie qui dicte les règles et assure le fonctionnement du système urbain? Pour l'auteur, la réponse se trouve au cœur des milieux urbains les plus pauvres et les plus délaissés des Amériques: les bidonvilles, les *slums*, les *favelas*. Si le regard souvent posé sur ces enclaves d'extrême pauvreté amène à conclure à l'anarchie comme mode d'organisation sociale et au chaos comme image prédominante, une analyse plus attentive invite à une tout autre conclusion: celle où l'on voit émerger, malgré des ressources faibles et des obstacles inimaginables, de nouveaux bâtisseurs d'une véritable cité. Dans les bidonvilles, on assiste à des travaux d'amélioration du milieu et à la mise en place de services urbains de proximité, issus de l'initiative des ménages constitués en différents réseaux. En définissant la ville comme «le réseau des réseaux», on peut saisir que c'est par des réseaux innombrables et des liens complexes entre eux et à l'intérieur d'eux que se construit la ville.

Le bidonville est certes un espace de proximité intense; il n'est pas qu'un habitat autoconstruit, mais bien une cité auto-organisée; il n'est pas un espace transitoire, un lieu insalubre à éliminer ou un espace d'exclusion, mais bien un véritable quartier urbain doté d'une structure urbaine effective qui s'exprime à travers un habitat certes dense mais stabilisé, doté de services de proximité, où s'exercent des pratiques de solidarité et une grande intensité de relations et d'échanges, grâce à des réseaux qui sont au fondement de la construction sociale et physique du quartier. Le bidonville, dans son ensemble, n'est pas un espace imparfait: il est simplement un espace pauvre, en transformation, qui optimise de façon surprenante les faibles ressources à sa disposition. Il n'est ni une plaie, ni une solution; simplement une réalité incontournable et immuable, l'expression même du «droit à la ville» non pas revendiqué, mais bel et bien réalisé par les pauvres, les laissés-pour-compte.

L'analyse de *Felipe de Alba*, relative aux conflits et aux mobilisations sociales autour de la question de l'accès à l'eau dans les quartiers pauvres de la métropole mexicaine, met en évidence la « crise des canaux traditionnels de résolution des conflits » qui s'observe à différents niveaux de gouvernement. Elle pose l'hypothèse d'un lien entre les tensions politiques entourant le service de l'eau et l'évolution du régime politique mexicain. Les problématiques de la gestion métropolitaine à Mexico se sont complexifiées au cours des dernières décennies, au fur et à mesure que les gouvernements concernés créaient ou réformaient leurs propres organismes afin de faire face aux défis de *l'aménagement métropolitain*, sans pour cela chercher concrètement à établir des ponts institutionnels avec la société civile. L'auteur distingue deux types de problématiques : les formes plus ou moins traditionnelles de la « coopération » intergouvernementale et les actions émergentes d'un tissu social, civil et politique engagé dans le traitement de thèmes stratégiques pour la métropole, dont au premier chef celui de la question de l'eau. Dans une perspective d'analyse *géopolitique du conflit*, de *Alba* constate que les mobilisations sociales ont développé depuis quelques décennies leur propre espace et leur mode d'expression dans la métropole et qu'elles participent, depuis les réformes institutionnelles des années 1990, d'une nouvelle conjoncture historique. Elles interrogent comme jamais auparavant la gouvernabilité au sein de la métropole à partir du phénomène de la fragmentation politique et des nouvelles formes de clientélisme politique.

La radicalisation des mobilisations sociales devrait tôt ou tard amener le gouvernement à prendre des décisions sur le caractère public ou privé de la gestion des services urbains, ainsi qu'à procéder à une *réorientation* dans le traitement *social* de cette gestion. En raison de la sérieuse pénurie d'eau, les scénarios pour le futur dans la métropole ne sont pas très optimistes. À court terme, il apparaît peu probable que les mobilisations sociales autour de cet enjeu accusent un recul, bien au contraire, dans la mesure où, si l'on en croit le « désastre écologique » que prédisent les spécialistes pour les années à venir, le problème de l'eau risque d'aller en s'accroissant. Ce tableau pourrait même s'assombrir si à la montée des conflits se greffaient d'autres phénomènes tels que l'accroissement de la fragmentation politique, sans compter certains signes évidents de « décomposition sociale » qui se manifestent dans tout le pays.

Enfin, *Beatriz Velez* s'intéresse à l'émigration des femmes colombiennes vers les pays du Nord, autant américains qu'européens, en soulignant que les statistiques montrent une augmentation considérable de l'émigration féminine, signe que la représentation sociale de la femme qui quitte le pays est désormais extrêmement valorisée, alors que l'histoire des mœurs en Colombie faisait jusqu'à récemment état que la femme

qui s'aventurait seule à quitter le sol natal suscitait le soupçon collectif sur son passé ou sur ses intentions. Comment comprendre le sens de ce changement? Est-il uniquement lié au fait que ces femmes envoient de l'argent dans leur pays d'origine? L'auteure propose une relecture du témoignage de quelques-unes d'entre elles dans une perspective qui permet de conclure que l'incitation économique à l'origine du projet d'émigration féminine devient aussi l'enjeu de réussir sa vie. Il reste donc à voir en quoi et comment ces projets de vie comptent dans les décisions économiques globales. On peut percevoir dans leurs témoignages une nostalgie du sol qui les a vu naître à la manière d'une image liée à des émotions et à des sentiments qu'on ne peut pas refouler.

L'analyse de *Raphaël Canet*, qui pose la question de l'intégration ou de la désintégration continentale dans son rapport à l'autonomie des États nationaux, inaugure la **troisième partie** de l'ouvrage regroupant des textes centrés sur l'action collective et les mobilisations politiques ou culturelles à l'échelle continentale ou nationale, mais dans ce dernier cas, inscrites dans des réseaux d'action mondialisés, et parfois soutenus financièrement par eux. *Canet* pose dans un premier temps la question théorique de l'État, en soulignant que son irruption, lors du passage à la modernité, amorce un triple processus d'autonomisation, de sécularisation et de démocratisation du pouvoir. Mais en Amérique latine, un contexte historique de colonisation au profit des métropoles européennes, a induit un développement économique de dépendance à l'égard des marchés extérieurs. Un tel mode de développement ne pouvait déboucher que sur la construction de sociétés inégalitaires dont la stabilité impose l'enracinement d'une ferme autorité. Cette histoire a limité le développement réel de la démocratie en Amérique latine puisqu'elle a reposé sur l'enracinement d'une société duale où deux éléments fondamentaux d'un régime démocratique, l'égalité et la sécurité, n'étaient pas vraiment assurés.

Le projet récent d'intégration économique d'inspiration néolibérale a été reçu par les populations concernées comme un prolongement et une aggravation de ces inégalités historiques. Pour *Canet*, les différents accords de libre-échange ont préparé la voie à l'émergence du mouvement altermondialiste qui agite aujourd'hui le monde entier. Avec ces accords, nous assistons à un phénomène de transnationalisation de mouvements sociaux qui entendent défier le nouvel ordre mondial. Là encore, les racines américaines de ces mouvements sont notables.

Replacées à l'échelle des Amériques, toutes ces mobilisations sociales semblent incarner le projet d'une intégration alternative qui prend la forme d'un *régionalisme sociopolitique* puisqu'il émane d'une initiative provenant de la société et que sa finalité est avant tout politique: plutôt que le libre commerce, c'est la justice sociale que devrait viser le projet d'intégration.

Mais si cette énergie sociale, véritable revanche des sociétés face à la crise des États, peut stimuler la créativité et l'expérimentation de pratiques alternatives de toutes sortes, elle alimente aussi des programmes politiques mis de l'avant par différents partis de gauche en Amérique latine. L'éloge du libre-marché semble donc avoir engendré un processus de *désintégration continentale* dans les Amériques. La contestation de l'hégémonie renforce l'affirmation de la diversité, l'Amérique cède la place aux Amériques.

Jocelyne Lamoureux souligne l'importance de l'histoire et des contextes sociaux dans l'analyse de phénomènes comme celui de l'animation socio-culturelle en Amérique latine. L'Amérique latine est loin de constituer un bloc monolithique, au contraire, et on doit noter l'extraordinaire résurgence des protestations sociales durant les dernières décennies. Elles sont différentes de celles des années 1970-1980, réinventant l'action collective et la culture politique. Un nouveau répertoire de revendications et de nouveaux acteurs surgissent, autres que les partis politiques ou les organisations ouvrières et syndicales traditionnelles, et le processus d'émergence des acteurs s'ancre dans un procès de subjectivation où l'émotion, les relations humaines, le corps, les rapports sociaux racialisés, combinés à ceux de classes, de sexes, d'ethnies, de sexualité sont pris en compte. Le rire réintègre le militantisme, le service et l'entraide font partie de la lutte. C'est ici que s'exprime l'influence du mouvement des femmes dans toutes ses composantes. Le processus est aussi important que la fin, le pouvoir est plus circulaire que hiérarchique, les savoirs d'expérience tout aussi importants que les connaissances théoriques. L'enjeu des postures contestataires porte sur le rétablissement de la démocratie, sa consolidation et son élargissement, sur la démocratisation de la démocratie.

Marie-José Nadal, par l'analyse des mouvements autonomistes autochtones mexicains, rappelle que les autochtones des Amériques sont des acteurs de la scène politique nationale et internationale depuis le début des années 1970. *L'hétérogénéité* de leur mouvement est une évidence : plusieurs tendances idéologiques le traversent en même temps que le mouvement est le produit d'identités multiples. Les autochtones se diversifient entre eux par leur culture, leur langue, leur condition économique, mais aussi par la relation qu'ils entretiennent avec l'État ou les partis politiques nationaux. Cette diversité ne les a pas empêchés de construire un mouvement autochtone dans les Amériques : ils se présentent en tant que descendants de Peuples premiers qui ont été spoliés de leur territoire, de leur culture et de leur identité depuis la colonisation du continent américain, ce qui les a confinés dans un état de marginalisation chronique. Dans plusieurs pays des Amériques, ils ont inscrit leur résistance au-delà des frontières nationales. En même temps, ils interviennent aux plans national et local, si bien que, dans plusieurs pays, ils ont obtenu le droit à l'autonomie.

Dans d'autres cas, leur autonomie se construit dans la résistance, comme au Chiapas. Outre la revendication du droit à l'autonomie, les leaders exigent la reconnaissance de leurs organisations au sein de la société civile et ils revendiquent pour tous les indigènes leur inclusion dans la société globale en tant que citoyens à part entière. Ils participent donc à un large mouvement de redéfinition de la démocratie. Les autochtones sont des agents de changement, des acteurs politiques qui contribuent au renouvellement de l'idée du politique et de l'autorité. Leur action met en évidence les relations entre citoyenneté, nationalité, genre, classe, ethnicité, parenté, religion. Articulée à la citoyenneté, l'ethnicité devient politique et non plus sociale ou culturelle.

Enfin, le chapitre d'*Alexandra Arellano* explore le cas des porteurs du Chemin de l'Inca, à Cuzco, aujourd'hui l'un des sentiers de marche les plus prisés au monde. Ces porteurs sont des paysans autochtones provenant de communautés quechuas considérées comme étant parmi les plus pauvres du pays. Représentant un peu plus de 6000 travailleurs et presque autant de familles, les porteurs ont intégré le système touristique international et ont vu, grâce au soutien de groupes de défense de droits internationaux, mais aussi de groupes environnementalistes et d'ONG vouées au développement durable, leurs conditions de travail changer en profondeur. L'apparition du tourisme et de cette nouvelle demande pour des travailleurs en montagne a sans doute transformé la vie de ces communautés.

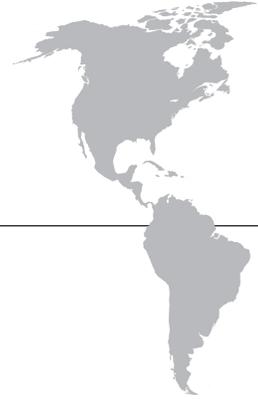
Deux lectures de cette évolution ont cours : d'un côté, on peut estimer que l'industrie touristique a tiré avantage de la vulnérabilité et de la pauvreté de ces communautés en les exploitant physiquement et économiquement. En plus d'abuser de ces populations, le système touristique aurait contribué à transformer, voire à contaminer la culture locale, les styles de vie et les traditions quechuas. D'un autre côté, la lecture de cette réalité sous l'angle de l'exclusion / inclusion sociale peut illustrer le phénomène de prolifération des identités régionales, où divers systèmes contribuent à provoquer l'émergence du local en fragmentant l'identité nationale officielle mestiza dominante. Ces mouvements mènent les porteurs à se définir comme quechuas, campesinos, serranos, bref, comme des autochtones non métissés ayant des droits et exigeant une reconnaissance fondée sur leur nouvelle identité de porteurs. En effet, c'est en intégrant le système du tourisme, ou en fréquentant de plus en plus de voyageurs étrangers, d'agences de voyages, d'ONG et de tours opérateurs nationaux et internationaux s'intéressant aux impacts sociaux du tourisme, que ces groupes ont été confrontés à de nouveaux mouvements ne prenant pas nécessairement racine dans la société civile traditionnelle. Bien que dans les pays en développement ce processus ne soit pas nouveau, le cas des porteurs

comme population distincte exclue illustre bien la formation de ces mobilités qui vont transformer le style de vie et les occasions d'intégration et de participation à la société. En se libérant des structures marginalisantes de leurs conditions de vie rurales, les porteurs développent des relations qui leur permettent d'obtenir une certaine reconnaissance identitaire, d'améliorer leurs conditions de vie, et de trouver une forme d'inclusion dans la société.

PARTIE 1



LOGIQUES
INSTITUTIONNELLES
ET CULTURELLES



LIBRE-ÉCHANGE, ÉTAT NATIONAL ET SOCIÉTÉ CIVILE EN AMÉRIQUE LATINE CHANGEMENTS DE « RÉGIMES » ?

Frédéric Lesemann

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

L'accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ALENA), entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994, s'inscrit, à l'échelle de l'Amérique du Nord, dans le processus d'intégration économique mondiale, sous l'égide des promoteurs de la libéralisation des échanges mise de l'avant par les grands organismes économiques, politiques et financiers: Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation mondiale du commerce (OMC), Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale (BM), entre autres. Il aurait dû normalement se prolonger dans le projet d'une zone de libre-échange à l'échelle des Amériques (ZLEA) promue par les États-Unis, et en concurrence directe avec le MERCOSUR pour l'hémisphère Sud¹. Mais les craintes et les résistances que son implantation

1. Établi par le Brésil et l'Argentine à la fin des années 1980, signé en 1991 par ces deux pays, ainsi que par le Paraguay et l'Uruguay, entré en vigueur en 1995, avec une association du Chili et d'une partie

a suscitées chez certains gouvernements latino-américains, en particulier celui du Brésil², de même que chez des groupes organisés (syndicats, groupes de la société civile, groupes environnementalistes) ou encore des entreprises transnationales de l'agrobusiness au Sud ont contribué à mettre un terme au projet de ZLEA.

des pays andins en 2003 et 2004, et du Venezuela, le MERCOSUR est devenu progressivement un important vecteur d'intégration continentale de l'Amérique du Sud, dans le cadre de la création de la Communauté sud-américaine des nations (CSAN) qui consacre la puissance du Brésil comme acteur majeur du sous-continent. Le Brésil représente en effet la moitié de la population du sous-continent, la moitié de sa capacité productive et des échanges commerciaux ; il compte parmi les dix premières puissances économiques mondiales et représente 80 % du PIB de la zone régionale atlantique. Il est considéré comme une puissance émergente au plan mondial, au même titre que l'Inde ou la Chine. L'objectif actuel du MERCOSUR est d'aller au-delà d'accords commerciaux pour produire une véritable intégration sous-continentale macroéconomique. On vise à court terme la coordination des politiques communes, l'intégration des infrastructures physiques. On doit réaliser que les deux façades maritimes de l'Amérique du Sud, l'Atlantique et le Pacifique, sont séparées par deux « murs » presque infranchissables : le bassin amazonien et les Andes. L'unification de l'Amérique latine doit donc passer par la mise en relation de ces deux espaces. Ce processus est en cours et l'on compte plus de 350 projets devant être réalisés d'ici 2015, et dont 32 majeurs sont entrepris, destinés à renforcer les communications entre ces espaces : autoroutes, route transamazonienne, chemins de fer, aéroports, infrastructures de télécommunications, oléoducs, ports, la plupart à l'initiative du Brésil ou du Venezuela (Capdepuy, 2005, p. 2-3)

2. Au-delà de ces considérations géopolitiques, et des aléas géostratégiques, ce sont bien deux visions de l'intégration continentale qui se sont affrontées entre les États-Unis et le Brésil, par ZLEA et MERCOSUR interposés (Godio, 2004, p. 13 et 244-245) : une vision néolibérale et conservatrice au plan social (même si, comme on le verra dans la troisième section, une version plus libérale de l'ALENA, incluant des mesures sociales, a failli prévaloir), prônant l'ouverture absolue des marchés des biens de consommation, des marchés financiers et des marchés du travail, et la privatisation des services publics, d'une part ; et d'autre part, une vision qualifiée de « néodéveloppementaliste » (*neodesarrollista*), voire de néokeynésienne, où l'État intervient de manière plus affirmée pour exercer une fonction de régulation des marchés et garantit une participation démocratique pluraliste allant au-delà de l'organisation d'élections libres. À ce titre, le MERCOSUR inclut, à la différence de la ZLEA, d'importantes clauses sociales relatives aux droits du travail, aux droits sociaux, ainsi que des clauses concernant la protection de l'environnement (Godio, 2004, p. 26). Toutefois, d'autres analystes (Katz, 2006, p. 97) soulignent qu'on n'a en réalité jamais parlé sérieusement, lors des rencontres du MERCOSUR, de droits des travailleurs, de salaire minimum, de conditions des travailleurs migrants, etc. Selon Katz (2006, p. 37), le MERCOSUR s'est en réalité développé comme une union douanière, et non comme un véritable marché commun, davantage contraignant, pour le bénéfice des grandes corporations transnationales brésiliennes et argentines cherchant à étendre leurs marchés. On considère que c'est bien en vertu de cette puissance régionale (le Brésil fournit 70 % du PIB des pays du MERCOSUR, Katz, 2006,

Le processus d'intégration économique des pays du Sud³, sous l'égide d'une « nouvelle gouvernance » imposée par les grands organismes financiers internationaux, ne s'est toutefois pas interrompu avec l'échec de la ZLEA, au contraire, même s'il faut aujourd'hui prendre en compte l'élection dans l'hémisphère Sud de gouvernements qui s'affichent à « gauche » et qui sont officiellement plus sensibles aux mobilisations sociales, qu'elles proviennent de mouvements de la « société civile » ou de mobilisations des *pueblos indígenas*⁴.

Ce chapitre est consacré autant à une *description synthétique des impacts sociaux et politiques de cette intégration* des sociétés nationales aux orientations néolibérales qu'à une réflexion de portée *théorique relevant de l'analyse comparée de politiques*, que vient nourrir la description des impacts de l'intégration. Cette *réflexion théorique vise à interpréter la dynamique des interactions entre l'État* (l'évolution de son rôle, en l'occurrence ici, en Amérique latine), *la « société civile »* et le rôle de la production des **intellectuels des sciences sociales** d'Amérique latine ou, du moins, d'une sélection d'entre eux. Elle s'inscrit dans la continuité de celle que j'ai consacrée en 2007 aux « Régimes institutionnels et aux Systèmes nationaux d'innovation⁵ ».

Cette réflexion porte donc sur les interrelations entre :

- les *transformations de la nature et du rôle des États*, caractérisés, en Amérique latine, *par une réduction manifeste de leur rôle, une incapacité croissante à endiguer la décomposition de leur fonction essentielle* : garantir la sécurité, exercer le droit, mais aussi promouvoir des politiques de protection sociale et environnementale ;

p. 96) et de son rôle rassembleur dans le continent Sud que le Brésil a été en mesure de faire échec en 2005 à la ZLEA, dans un contexte où plusieurs pays du sous-continent ont élu des gouvernements de « gauche », sensibles à des électeurs clairement hostiles aux États-Unis, mais aussi, paradoxalement, à de puissants intérêts économiques régionaux, concentrés dans les secteurs de l'agrobusiness et des ressources naturelles qui estimaient leurs intérêts économiques non satisfaits par les termes du projet d'accord de libre-échange de la ZLEA.

3. D'un Sud qui, pour nous, inclut le Mexique, bien que son incorporation à l'ALENA en fasse statutairement un pays du Nord.
4. Je choisis ici de maintenir l'expression *pueblos indígenas*, plutôt que de l'associer au libellé canadien de « peuples autochtones », afin de respecter la différence de contextes historiques et institutionnels dans lesquels ces notions ont évolué et qu'elles évoquent actuellement.
5. Frédéric Lesemann, « Sistemas Nacionales de Innovación y Regímenes Institucionales », dans Federico Stezano et Gabriel Velez Cuartas (dir.), *Propuestas Interpretativas para una Economía Basada en el Conocimiento*, Buenos Aires, Mina-Davalos, 2007, p. 67-109.

- l'émergence d'un discours ou plutôt de plusieurs *discours sur la « société civile »* incluant ceux qui prennent en compte les mobilisations sociales qui émergent à la mesure même du déclin de la capacité d'action de l'État; et, finalement,
- *le rôle d'une partie des intellectuels des sciences sociales* qui, dans leur production, dressent le constat, relayé par une partie de la presse écrite et télévisuelle, d'une *détérioration généralisée des conditions de vie* pour une majorité de la population (ne serait-ce qu'en termes de sécurité pour les mieux nantis): accroissement constant des inégalités, extension de la pauvreté, de l'insécurité, de la violence civile, de la délinquance, de la corruption, accroissement du rôle des narco-trafiquants qui contrôlent des régions entières du Mexique, de la Colombie, du Paraguay, du Nord-Est de l'Argentine, du Pérou, du Brésil, ou des quartiers entiers des mégapoles du continent.

Ce chapitre tente, *par sa démarche théorique*, de répondre à une double question: comment se fait-il que les conditions de vie se soient ainsi détériorées de manière généralisée en à peine un quart de siècle? Comment se fait-il que l'échec des dictatures, au pouvoir dans plusieurs pays entre les années 1960 (Brésil) et la fin des années 1980 (Argentine, Chili), et l'avènement subséquent de régimes démocratiques n'aient pas entraîné de meilleures conditions de vie, tout au contraire?

Les éléments de réponse que nous proposerons seront fournis par une *analyse de l'évolution des formes et du rôle des États en Amérique latine, dans leurs relations avec leur « société civile »*. Une clé majeure de compréhension résidera dans cette « vérité » politique qu'« il ne peut y avoir de société civile forte, sans un État fort » (au sens d'un État doté d'une forte légitimité démocratique) (Duchastel, 2004, p. 35), ce qui n'est justement pas le cas en Amérique latine, contrairement aux démocraties d'Amérique du Nord ou d'Europe. Et c'est justement l'analyse du paradoxe suivant qui nous permettra de fournir une clé d'interprétation de cette situation: alors que les promoteurs mondiaux du libre-échange (FMI, BM, OMC) se font en même temps les chantres d'une « société civile » forte et dynamique, ils mènent paradoxalement (de notre point de vue) une offensive généralisée visant à affaiblir la légitimité même des États et leur rôle dans la régulation des forces du marché, réputés nuire au libre-échange par leurs réglementations, leurs comportements clientélistes et la corruption qui les caractérise.

Cette analyse est menée à partir d'un pays du Nord: le Canada et plus particulièrement le Québec. Elle est fondée sur une vaste revue de la littérature d'auteurs latino-américains, surtout mexicains et argentins, mais aussi nord-américains et européens, sur de nombreuses discus-

sions avec des collègues de ces pays, mais également de Colombie et du Venezuela, sur des séjours de recherche et d'enseignement tant au Mexique qu'en Argentine. Certes, le Mexique, tout particulièrement, mais aussi l'Argentine sont pour nous les principales références nationales. Il faut bien sûr reconnaître et insister sur la spécificité de chaque société et sur son irréductibilité à d'autres. Les effets de la mondialisation varient selon « les héritages institutionnels du rapport entre État et société » (Lautier et Marques-Pereira, 2004, p. 9), je dirais pour ma part, dans le même sens, « selon les régimes institutionnels » (Lesemann, 2007b).

Toutefois, la généralité des phénomènes que nous évoquons et le niveau de théorisation auquel nous nous situons nous autorise, croyons-nous, et rend même nécessaire, une certaine forme de généralisation aux autres sociétés latino-américaines. C'est un risque que nous prenons⁶ puisque toute généralisation est par définition abusive (mélange de références à des sources de diverses disciplines, à divers contextes nationaux, non prise en compte de la subtilité des relations intranationales entre les divers secteurs et sous-secteurs de production de connaissances, pour certains étroitement associés au pouvoir, pour d'autres à distance, etc.). Mais ces généralisations devraient nous permettre :

- d'énoncer *des hypothèses de travail* relativement aux interactions qui, comme dans tout pays, existent entre le rôle des intellectuels des sciences sociales, les formes d'État et les formes de « société civile » ;
- et
- d'identifier des « régimes institutionnels », différents non seulement entre le Nord (d'où nous parlons, et qui comprend le Canada et les États-Unis) et le Sud (l'ensemble de l'Amérique latine, incluant le Mexique, mais à l'exclusion de Cuba), mais aussi à l'intérieur du Sud même. Par « régimes institutionnels », nous nous référons au fait que les relations entre l'État, le marché, la « société civile » et les intellectuels de cette société s'inscrivent dans des processus d'institutionnalisation historique cohérents, dans lesquels les institutions publiques, telles que les systèmes de régulation du travail, de protection sociale, de défense des droits, de production et de diffusion des connaissances constituent des *médiations* entre les ordres économiques, politiques, juridiques, sociaux, culturels et symboliques. La notion de « régime » exprime le constat d'une cohérence interne propre à chaque pays,

6. Et pour lequel l'auteur sollicite d'emblée la patience, voire la complicité du lecteur, en espérant qu'il se rendra jusqu'à la fin du chapitre avant de formuler ses critiques, surtout s'il est un spécialiste des questions discutées ici et, de surcroît, Latino-Américain !

produite par l'État dans l'espace national, entre ces divers éléments des systèmes de régulation⁷, mais aussi produite aujourd'hui par des instances internationales telles que le FMI ou la BM qui tentent d'influencer les régimes institutionnels nationaux, voire d'imposer un régime supranational. La notion de « régime » renvoie à celle de « gouvernance ».

Notre réflexion est élaborée dans l'esprit d'une « pédagogie de la comparaison⁸ » (Lesemann, 2007a) nourrie à partir d'une série d'« étonnements » qui s'imposent à nous, à partir de nos contacts avec l'Amérique latine, lorsque nous nous interrogeons, à partir du Nord, sur certains aspects et phénomènes des sociétés et des États du Sud. Cette idée d'« étonnement » cherche à indiquer une manière de s'inscrire dans un rapport de « comparaison », tel que nous l'avons établi et énoncé, dans le cadre d'une démarche de formation avec nos collègues argentins (Lesemann, 2007a). Nous ne pourrions toutefois construire ici, faute de temps et de moyens, une comparaison systématique entre sociétés et États du Nord et du Sud. Il s'agit plutôt, simplement, d'indiquer l'esprit de cette analyse, qui est de reconnaître et d'assumer que nous sommes du Nord et que nous abordons les sociétés du Sud à partir de nos visions et *a priori* de « Nordistes », que notre expérience des pays du Sud est inévitablement très

-
7. On se situe ici dans la tradition de l'institutionnalisme sociologique (Hall et Taylor, 1997, p. 482) : « Les théoriciens de cette école définissent les institutions de façon beaucoup plus globale que les chercheurs en science politique, de façon à inclure non seulement les règles, procédures ou normes formelles, mais les systèmes de symboles, les schémas cognitifs et les modèles moraux qui fournissent les "cadres de signification" guidant l'action humaine. » Ainsi, on reconnaît que les institutions influencent le comportement en fournissant les schémas, catégories et modèles cognitifs qui sont indispensables à l'action, en influençant ce qu'on peut *imaginer* faire dans un contexte donné. Il existe donc une relation hautement interactive entre les institutions et l'action individuelle ou collective.
 8. La perspective dans laquelle nous abordons cette question de la méthodologie comparative est de voir dans *la comparaison une démarche d'objectivation et d'enrichissement de la connaissance du processus de construction des institutions* qui consiste à rapprocher des thèmes ou des objets d'analyse appartenant à autant d'environnements culturels, sociaux et politiques, à en faire ressortir les différences et les ressemblances dans le but d'accroître la connaissance de chacun d'eux (Bouchard, 2000, p. 37). Il ne s'agit pas de promouvoir une approche de la comparaison selon un modèle *référentiel* dans lequel une des unités de la comparaison commanderait l'opération, c'est-à-dire servirait de point de départ et de référence à la comparaison. Il s'agit plutôt de favoriser un modèle *intégral* où *les unités d'analyse sont traitées sur le même pied*, sans jugement de valeur, en prenant en compte la dynamique collective historique, les enracinements fonctionnels et structurels qui donnent forme à chacune d'elles. Chacune est considérée comme un système en mouvement dont les composantes sont définies par un *réseau d'interactions entre acteurs sociaux*, nationaux et, maintenant, mondiaux (voir Bouchard, 2000, p. 37 et 42-46).

limitée et dépendante des témoignages et des publications de nos collègues du Sud. *La démarche ne prétend donc d'aucune manière dresser un bilan des connaissances, et encore moins porter des jugements de valeur sur la production scientifique sur laquelle elle repose.* Elle est ultimement *théorique*, fondée sur une hypothèse qui met à profit une sélection de connaissances disponibles et *exploratoire*, avec les risques que comporte une telle démarche!

Trois thèmes majeurs structurent ce chapitre :

1. *Le rôle des intellectuels des sciences sociales et leur rapport à l'État.* On s'« étonne » à ce propos de leur pessimisme global, de la contribution de leur production à l'idée récurrente d'une détérioration généralisée de la situation de leur pays et des conditions de vie des populations, de leur référence à une « société civile » globale qui pour eux s'enracine manifestement *en dehors des espaces nationaux*. On s'interroge sur l'origine de ce pessimisme en faisant l'hypothèse qu'elle pourrait se trouver dans le rapport qu'ils entretiennent à l'État, devenu, on le verra, un État minimal.
2. *Le rôle même de l'État* dans ses fonctions de protection des travailleurs, de défense et promotion de la protection sociale, dans le développement continu du travail informel et de la pauvreté en Amérique latine, *de sa transformation en un État minimal*, directement inféodé aux intérêts des classes transnationales d'entrepreneurs et d'investisseurs. On s'« étonne » alors de l'épuisement des fonctions étatiques de représentation démocratique, de production de cohésion sociale, mais aussi de la décomposition de leur capacité d'action. On s'interroge sur l'origine de cet épuisement, au-delà des pressions exercées par les institutions internationales et l'on fait l'hypothèse qu'elle pourrait se trouver dans la nature de la relation que l'État entretient, dans son espace national, avec la « société civile ».
3. *Le rôle de la « société civile »*, principalement promue de l'extérieur de l'espace national par des institutions mondiales (BM, FMI) ou internationales (USAID, BID, CRDI/IDRC) qui se sont investies de la mission de penser une « nouvelle gouvernance », un nouveau « régime » pour les pays « émergents », au cœur desquels on trouve cette notion de « société civile ». On s'« étonne » de l'ambiguïté de la notion, mais aussi de son appropriation par divers groupes nationaux et mouvements sociaux, actifs dans l'espace national, qui comptent sur les financements internationaux qui lui sont associés, faute de trouver dans l'espace national, et particulièrement auprès de l'État national, les ressources dont ils auraient besoin pour se constituer en véritables interlocuteurs civils de leur État national.

On aura compris que ces « étonnements » sont, une fois encore, ceux d'un chercheur du Nord s'interrogeant sur le fonctionnement de sociétés du Sud, dans leur rapport à leur État national, et qui découvre que, sur

ces trois thèmes, les relations concrètes entre les phénomènes étudiés ne « fonctionnent » pas au Sud comme elles le feraient au Nord. Ce qui relie et intègre ces trois thèmes, c'est finalement *une réflexion sur l'évolution de l'État national en Amérique latine*. Un État qui apparaît aujourd'hui *désarticulé dans son espace national* traditionnel, hérité des réformes libérales et des guerres d'indépendance du XIX^e siècle, *soumis à des pressions idéologiques et politiques extérieures*, le plus souvent exercées à partir et dans le cadre des grandes institutions à l'origine des incitations au libre-échange (FMI, BM), et critiqué pour son rôle historique présumé trop important et nuisible au libre commerce.

Certes, cette critique de l'État ne provient pas que de l'extérieur de l'espace national. C'est la pression à l'insertion de l'État dans un rôle adapté aux intérêts transnationaux qui *provient de l'extérieur*, alors que ces intérêts sont défendus dans l'espace national par les représentants économiques et financiers de ces intérêts, et par une technocratie et une classe politique qui leur sont étroitement associées. *Mais une autre pression provient aussi de l'intérieur*: celle des mouvements sociaux, des groupes de la « société civile » souvent financés par des ONG internationales, exercée au nom des droits humains, des droits ancestraux, de la conservation des environnements, etc. Toutefois, cette dernière pression « intérieure » s'exerce souvent simultanément sur la scène mondiale, que l'on pense au rôle des ONG, aux pressions des groupes représentant les *pueblos indígenas*, à Amnesty International, etc. Le rôle des journalistes et des médias est là particulièrement stratégique. Nous développerons à la section suivante cet aspect du débat relatif à la « société civile » et à ses ancrages mondiaux.

Pour schématiser, on se trouve en présence d'une scène à trois niveaux – local, national et international-mondial – où se déploient les jeux d'alliances et d'oppositions de trois catégories d'acteurs: l'État (dans sa forme minimale, avec ses alliés des secteurs marchand et financier et ses relais au sein des technocraties publiques), la « société civile » (avec ses mobilisations locales branchées sur les ONG internationales, dans des versions de collaboration et de complémentarité avec l'État minimal ou d'opposition critique à cet État minimal) et les intellectuels, qui produisent les données, les informations et les représentations en alliance ou en opposition avec l'État minimal, ou avec la « société civile ».

LE RÔLE DES INTELLECTUELS DES SCIENCES SOCIALES ET LEUR RAPPORT À L'ÉTAT

Nous amorçons notre démarche d'ensemble par la question du rôle des intellectuels des sciences sociales et de leur rapport à l'État puisque c'est d'eux que nous tenons l'information relative à leur société respective.

L'analyse qui suit s'appuie essentiellement sur une littérature historique, anthropologique, sociopolitique produite principalement en Amérique latine (Mexique, Argentine, Brésil, Venezuela, Colombie), mais également par quelques spécialistes français, espagnols et américains de l'Amérique latine, diffusée par des réseaux d'éditeurs de sciences sociales reconnus, tels que le Consejo latinoamericano de Ciencias sociales (CLACSO) ou le Fondo economico de Cultura, la UNAM-ISS, la UAM, Angel Porrua, par exemple, ou par des revues scientifiques consacrées. Elle prend également appui sur des entretiens avec certains de ces spécialistes. Je pense ici *aux auteurs qui fondent leurs études sur des démarches historiques et empiriques*, plutôt qu'à ceux qui produisent des discours idéologiques normatifs et énoncent des prises de position qui s'inscrivent dans le cadre de stratégies de mobilisations politiques, ou encore de dénonciation des conditions de vie infrahumaines ou d'atteintes aux droits fondamentaux⁹. Mais en même temps que j'établis cette distinction, je dois convenir que ces deux types de littérature s'entrecroisent parfois et font déboucher la production scientifique sur une forme ou une autre d'invite à une mobilisation sociale fondée sur un référent aux droits humains universels non respectés par le pouvoir. Ce type de littérature en sciences sociales m'apparaît typiquement latino-américain; on le trouve beaucoup moins fréquemment dans la littérature canadienne et québécoise. J'y vois l'indice d'un positionnement différent des intellectuels, à l'égard de la fonction de recherche, que je vais tenter d'interpréter.

9. J'ai conscience d'écarter ici toute une série de producteurs de connaissances rattachés aux sciences sociales mais qui me semblent se retrouver en situation d'appui objectif à l'exercice des fonctions étatiques: statisticiens, gestionnaires, concepteurs et analystes de politiques, etc. Quant aux économistes, on trouve: les «orthodoxes», c'est-à-dire les tenants et militants de l'économie «néoclassique», des orientations néolibérales promues par les organismes internationaux favorables à une stricte limitation du pouvoir des États, à une déréglementation des marchés, promouvant l'ouverture au marché comme stratégie de réponse aux problèmes de fonctionnement de l'État, l'accueil des investissements étrangers, privilégiant le capital financier, et souvent porte-parole des grandes entreprises transnationales, mais aussi très présents et influents au sein des services d'État. Ils sont étroitement associés aux élites politiques qui, dans plusieurs pays, sont elles-mêmes formées dans les départements d'économie des grandes universités des États-Unis et ont souvent débuté leur carrière dans les organismes financiers internationaux. Au Mexique, par exemple, le président Salinas de Gortari (1988-1994) et les jeunes technocrates de son gouvernement incarnent cette classe politique moderne, largement intégrée aux réseaux financiers et économiques internationaux (Agustín, 1998, tome 3, ch. 9, *El espejismo/Le mirage*; Babb, 2005). Mais on trouve aussi un certain nombre d'économistes «hétérodoxes» qui considèrent que l'économie est une discipline des sciences sociales qui ne peut se transformer en discipline normative.

Amélioration de la balance commerciale mais détérioration des conditions de vie, l'exemple du Mexique

Avant d'entrer en matière, il me faut encore clarifier un point: le bilan d'une détérioration massive des conditions de vie établi par les chercheurs des sciences sociales n'est pas partagé par nombre d'économistes orthodoxes qui clament au contraire l'amélioration, selon eux, de la situation économique de l'Amérique latine grâce au libre-échange. Clarifions d'entrée de jeu cette question.

La situation économique d'un pays, en termes de balance commerciale avec ses partenaires, peut être positive, alors même que la situation de l'emploi, de la pauvreté dans ce pays ne cesse de se détériorer. Il n'existe en effet aucun rapport nécessaire entre les deux phénomènes. D'une part, le type d'échanges entre pays se fait entre des secteurs très inégalitaires au plan de la performance de création d'emplois: un pays du Sud livre ses ressources naturelles à un pays du Nord, alors que ce dernier exporte des produits manufacturés ou des services; d'autre part, la plupart des pays du Sud recourent peu à des politiques fiscales ou sociales de redistribution (Rodrik, 2002; Stiglitz, 2004)¹⁰.

Ainsi, l'Amérique latine exporte principalement des ressources naturelles ou agroalimentaires (mines, pétrole, pâte à papier, soja, sucre, viande) qui créent peu d'emplois et, bien sûr, peu de valeur ajoutée. Une structure industrielle forte, de même qu'une structure de services spécialisés, ou encore une économie fondée sur la connaissance ont de la peine à se constituer car la main-d'œuvre est traditionnellement peu qualifiée, sauf dans quelques pays (dont le Brésil et l'Argentine). Il faut en outre considérer la nature des exportations et des importations: quand on importe du matériel sophistiqué, on détruit d'autant l'emploi qualifié dans les pays importateurs, ou alors, si ces secteurs se développent, c'est d'une manière subordonnée, la conception, le design, la technologie à employer, la coordination de la production demeurant à la société mère.

10. Selon Dani Rodrik: «L'approche relative à la croissance économique qui fait de la libéralisation du commerce international et de l'investissement les éléments clés du développement est fondée sur quatre mythes: 1) le libre commerce est le chemin le plus sûr menant à la prospérité nationale; 2) l'investissement étranger est essentiel pour le développement économique national; 3) la libre circulation de capitaux répartit les ressources aux quatre coins du globe; 4) les marchés financiers internationaux régissent de façon efficace les politiques fiscales et monétaires nationales... Ces idées, toutes fausses, sont devenues partie intégrante des idées reçues sur ce qui constitue une bonne politique économique et ce qui engendre la prospérité dans le monde entier» (cité dans *South Centre*, 2005, p. 5).

Le cas du Mexique illustre cette dynamique économique et ses effets : dans le cadre des accords de libre-échange, ce pays fait état à la fois d'une amélioration considérable de sa balance commerciale et d'une aggravation tout aussi considérable des conditions de vie économiques et sociales de la grande majorité de sa population. À la veille de l'entrée en vigueur de l'ALENA, en 1993, le Mexique connaissait un déficit commercial de 2,5 milliards de dollars alors qu'en 2006, il pouvait compter sur un surplus de 64 milliards. Ce mécanisme s'observe dans la quasi-totalité des pays latino-américains : à l'échelle continentale, les échanges Nord-Sud ont considérablement augmenté depuis le début des années 1990. L'Amérique latine a ainsi enregistré en 2005 un excédent commercial avec les États-Unis de 110 milliards de dollars, en hausse de 9 % par rapport à 2004 (*Le Monde*, 17 mars 2007), alors même que la situation de l'emploi et de la pauvreté s'est partout détériorée. C'est dans ce contexte, globalement favorable aux élites économiques et politiques, que de nombreux pays latino-américains ont décidé au cours des dernières années de signer des accords commerciaux bilatéraux avec les États-Unis. Cette interdépendance entre amélioration de la balance commerciale des échanges et détérioration des conditions de vie explique pourquoi, dans un pays comme le Mexique, les élites politiques, économiques des grandes corporations transnationales et même religieuses (la hiérarchie de l'Église catholique, *La Jornada*, 20 janvier 2008) appuient l'ALENA et que les organisations de paysans, de *pueblos indigenas* et des associations de droits des travailleurs et des pauvres le dénoncent et cherchent à obtenir une renégociation de plusieurs des clauses qui leur sont les plus défavorables. Mais il n'existe pas actuellement de volonté et de capacité de la part des élites nationales d'exiger une renégociation du traité, même partielle.

En fait, l'impact de l'ALENA sur la croissance des inégalités est manifeste également à l'échelle de l'espace national mexicain. On constate l'accélération d'un processus de dualisation croissante du territoire entre le Nord et le Sud devant lequel le gouvernement mexicain se montre impuissant. L'impulsion de modernisation qu'a provoquée l'ALENA s'est concentrée au Nord du pays. Tout indique que les États du Nord continueront à attirer des investissements de la part d'entreprises dont les marchés sont extérieurs au pays, entraînant du même coup la main-d'œuvre du Sud vers le Nord. La plupart des États mexicains du Nord présentent des niveaux de vie qui les rapprochent de ceux de pays pleinement industrialisés, alors que dans ceux du Sud, les indicateurs de développement sont systématiquement négatifs, et de beaucoup, qu'il s'agisse de nutrition, de scolarité, de salaires, d'état de santé maternelle et infantile, de morbidité. On est en présence d'une division socioéconomique et culturelle entre deux Mexique (Reyes Heróles, 2000, p. 269) : au Nord, les secteurs agricole, industriel et de services sont fortement intégrés aux processus d'exportation, le

taux de fécondité est bas, comparable à celui des sociétés industrialisées, l'âge moyen du mariage s'élève, la participation des femmes au marché du travail s'accroît, bref, tous les indicateurs d'une « démographie de la prospérité » convergent. Au contraire des États du Sud où se manifestent ceux d'une « démographie de la pauvreté » : malgré l'immigration vers le Nord, la misère croît au Sud, en même temps que les taux de fécondité (trois fois plus élevés que la moyenne nationale) et, avec eux, les taux de mortalité infantile et maternelle, ainsi que de désertion scolaire. La population constituée d'une forte proportion d'*indios* se concentre dans une agriculture d'autoconsommation, souvent sur des terres peu fertiles. On trouve très peu d'emplois qui fassent appel à des personnes hautement scolarisées. La polarisation sociale progresse (*idem*, p. 270).

Il n'y a donc aucune relation nécessaire entre l'enrichissement global d'un pays, l'amélioration de l'état de sa balance commerciale et l'amélioration/détérioration des conditions de vie de la majorité de sa population.

Un rapport différent à la question et à l'appréciation des impacts sociaux du libre-échange selon qu'on vit au Nord ou au Sud

Revenons aux chercheurs des sciences sociales. La lecture de leur production, des échanges avec eux, permettent, me semble-t-il, de faire ressortir que le rapport à la question du libre-échange et, au-delà du libre-échange, à la question de la transformation des sociétés du continent, sous l'emprise des politiques néolibérales, est pour eux différent, selon les disciplines¹¹, certes, mais aussi selon qu'on vit au Nord ou au Sud.

La littérature latino-américaine témoigne, de manière convergente, et c'est ce qui étonne le lecteur du Nord – à la différence des littératures québécoise, canadienne ou états-unienne dans le domaine –, d'une profonde inquiétude, quant aux impacts négatifs des processus d'intégration économique sur les populations majoritaires des travailleurs industriels (de la Garza, 2001 ; Bensusan, 2006), des travailleurs des secteurs dits « informels » de l'économie (Portes, 1989, 1995 ; Noiseux, 2000), des paysans (*campesinos*) (de Grammont et Mackinlay, 2006), des « pueblos indígenas » (Cimadamore, Eversole et McNeish, 2006), des « pauvres », tant dans les milieux ruraux qu'urbains¹²,

11. Je pense ici avant tout aux économistes « orthodoxes » que l'on retrouve dans les départements de certaines universités à travers les Amériques, les gouvernements et les grands organismes financiers internationaux qui militent activement pour une libéralisation des échanges à l'échelle planétaire. Voir note 9.

12. De même que je maintiens l'expression *pueblos indígenas*, ainsi je maintiens celle de *campesinos* que ne traduit pas bien celle de « paysans », compte tenu de l'importance de la notion de *campo*, avec sa dimension culturelle et politique en Amérique latine, utilisée dans une opposition historique entre monde rural (*campo*) et monde urbain (voir *infra*).

dont on évalue qu'ils représentent, selon les pays, entre 50 % et 70 % de la population. Bien sûr, plusieurs de ces catégories se superposent et, au total, quand on les regroupe, il est légitime de parler d'une *nette majorité de la population*, soit entre 70 % et 85 % de la population, qui, selon les analystes du Sud, souffre des conséquences des processus d'intégration économique néolibérale à l'échelle du continent.

C'est à cette majorité que s'intéresse une partie des sciences sociales latino-américaines. Elles tendent à se positionner *à distance* des centres de pouvoir (Portes, 2004, p. 451) et souvent *contre* eux. Elles sont particulièrement sensibles aux thèmes de la pauvreté et des inégalités. Fernando H. Cardoso l'a dit : « Les intellectuels d'Amérique latine sont les porte-voix de ceux qui ne peuvent parler par eux-mêmes : ils expriment leur colère et leur révolte » (cité par Portes, 2004, p. 452). Cette orientation en faveur de la défense et de la « libération » des victimes sociales (Chaouch, 2007, p. 434) a aussi été favorisée par le courant de la « théologie de la libération¹³ », entre les années 1960 et 1980. Celle-ci s'est réclamée du thème même de la « société civile », dans une version critique du pouvoir, bien antérieure à celle que s'appropriera et reformulera dans une perspective néolibérale la BM dans les années 1990. Nous discuterons cette transformation dans la section suivante.

Les processus d'intégration continentale et leurs conséquences semblent donc traités par ces auteurs d'une manière différente de celle qui prévaut au Nord où *les problèmes de pauvreté, de chômage, de marginalité, d'intégration des peuples autochtones ne sont généralement pas mis en relation avec les processus d'intégration continentale*. Ils y sont traités *dans le cadre national*, à partir de l'a priori que ces problèmes tiennent leur origine principalement de dynamiques socioéconomiques ou culturelles

13. La « théologie de la libération », formulée en Europe par des théologiens français, allemands et hollandais, nourris de la pensée du courant français antilibéral et anticommuniste *Économie et Humanisme*, orientés vers les changements politiques radicaux a marqué plusieurs secteurs de l'Église catholique d'Amérique latine, surtout dans les « communautés de base ». Elle a été combattue par les hiérarchies conservatrices, à quelques exceptions notoires : Cuernavaca et San Cristobal au Mexique, San Salvador, Recife et Rio, etc. Elle s'est développée dans le contexte de la polarisation Est-Ouest de la guerre froide et des mouvements politiques de libération dans plusieurs pays. Plusieurs de ses promoteurs soupçonnés d'allégeance communiste ont payé de leur vie leur engagement. Elle a impulsé de nombreux mouvements sociaux, promu les organisations de la « société civile » en les mobilisant au nom de la défense des droits. Au plan académique, elle a défendu l'articulation indispensable entre la recherche et l'action (Chaouch, 2007), dont des auteurs tels que Ivan Illich, Orlando Fals Borda, Roberto Stavenhagen se sont faits les porte-étendards.

nationales, la nation définissant le cadre dans lequel ces problèmes doivent et peuvent trouver leur solution, témoignant par là de la capacité des cadres institutionnels nationaux, établis par l'État, de maîtriser ces problèmes et de leur apporter une solution. Il en va manifestement différemment pour les pays latino-américains et pour les auteurs et spécialistes qui étudient ces problèmes, dont les différents États semblent avoir progressivement perdu la maîtrise, particulièrement depuis les années 1980, comme on le verra un peu plus loin.

Dans un contexte continental où *prédomine le «paradigme du libre marché»* qui voudrait qu'on réduise la taille et le rôle de l'État, il faut immédiatement souligner une différence fondamentale entre le Nord et le Sud : au Nord, *ce paradigme influence mais ne modifie pas fondamentalement les équilibres entre l'État, la société civile et le marché.* On procède par aménagements, par négociations entre acteurs sociaux concernés, car au Nord, *la société civile* (entendue ici non seulement comme contrepoids, mais bien *comme fondement d'un gouvernement démocratique*) est reconnue comme un acteur essentiel et actif dans sa contribution à la construction d'un compromis, d'un arbitrage entre l'État et le marché. Au Nord, on développe une approche «raisonnable», on reconnaît les contraintes¹⁴ : les ressources financières sont limitées, les contraintes démographiques sont fortes, la population vieillit ; en même temps, on reconnaît que l'État est un acteur indispensable dans l'anticipation des dynamiques économiques à favoriser de manière à stimuler l'emploi et à créer de la richesse collective dans un contexte de compétition internationale féroce, associée aux processus de mondialisation des échanges.

Au Sud, au contraire, ce «paradigme du libre marché» est ressenti, avec raison, comme l'imposition d'un ordre économique non négociable, par les élites économiques et politiques mondiales (Babb, 2005 ; Mato, 2005), à des pays en situation de faiblesse, comme une mise en tutelle financière par des organismes internationaux, dans le contexte d'États en situation de faible légitimité démocratique. Mais aussi, comme l'expression renouvelée de l'inégalité historique des rapports sociaux et économiques entre le Nord et le Sud, le Nord sortant indéniablement gagnant, pour la majorité de la population, de l'intégration économique continentale, alors que seules certaines élites économiques du Sud, profondément inscrites dans des secteurs économiques et commerciaux transnationaux (services financiers, banques, commerces, services, exploitation des ressources naturelles et agrobusiness) et certaines élites politiques nationales et

14. Voir notre article, Romain Lortille Bruel et Frédéric Lesemann, «Les finances publiques comme expression des solidarités : enjeux éthiques et choix politiques», *Éthique publique*, n° 20, juin 2008.

transnationales proches des intérêts des premiers, étroitement associées aux entreprises transnationales et aux grands organismes multilatéraux, profitent de ce nouvel ordre des échanges engendré par les processus d'intégration économique continentale.

Les impacts des rapports Nord-Sud sur le travail intellectuel

Le travail intellectuel non seulement n'échappe pas à cette dynamique des rapports Nord-Sud qui contribue à forger les représentations nationales et la définition des objets et des priorités de recherche, il en est constitutif : *la plupart des chercheurs du Nord sont effectivement inscrits dans un ensemble étatique national qui fixe les paramètres des problèmes à étudier.* Cette « souveraineté » nationale dans la définition des objets d'étude et, lorsque ces objets sont définis comme des « problèmes », dans la solution à y apporter *témoigne de la capacité de l'État, dans les sociétés libérales du Nord, même soumises aux pressions du libre-échange, à être un interlocuteur en maîtrise de ses responsabilités dans une dynamique de relations équilibrée entre l'État, le marché et la « société civile ».* Dans cette perspective, l'État jouit au Nord d'une légitimité que peu lui contestent.

Rien de surprenant dès lors qu'au Nord les études empiriques soient généralement réalisées avec des fonds publics, dans le cadre de programmes d'organismes subventionnaires publics ou d'« actions concertées » entre divers ministères, tandis qu'au Sud, les financements publics pour ce type de travaux de recherche sont plus rares et, dans certains pays, inexistant¹⁵. Ce sont alors des financements d'organismes internationaux (PNUD, Union européenne, ou même CRDI/IDRC, par ex.) qui prennent le relais, ou privés, octroyés par des fondations, parfois nationales, mais le plus souvent internationales du Nord (Ford, Kellogg, par ex.) qui permettent de réaliser

15. Il faut toutefois nuancer ce diagnostic. Dans les principaux pays – Mexique, Brésil, Argentine, Colombie, Chili –, les organismes publics de financement de la recherche scientifique, tels que le Conacyt (Mexique), le Conicet (Argentine), le Colciencias (Colombie), etc., ont connu une croissance importante de leurs financements de recherche au cours de la dernière décennie, en même temps qu'ils ont vu leur rôle s'accroître dans la régulation du système universitaire national en créant et gérant un système de promotion et de primes des professeurs démontrant une productivité remarquable dans le domaine de la recherche. Il faut souligner que dans le domaine des sciences sociales, les programmes de recherche les plus développés et les plus financés sont ceux qui sont perçus comme étant les plus susceptibles de contribuer à répondre aux besoins de la gouvernance étatique. La dynamique n'est pas radicalement autre au Nord, mais la prise en compte des sciences sociales non étroitement associées aux problématiques relatives à la gouvernance est beaucoup plus étendue puisqu'elle se situe dans une compréhension large de la démarche des sciences sociales, associée aux questions de cohésion sociale, d'inclusion/exclusion des catégories sociales marginalisées, des nouveaux modes de vie, etc.

les enquêtes ou d'autres travaux de recherche, par ailleurs inévitablement moins nombreux qu'au Nord. Le rapport qu'entretiennent donc les chercheurs du Sud à l'État est, dans le domaine de la recherche aussi, profondément différent de celui qui existe au Nord, puisque les travaux sont rarement sollicités par les décideurs publics sur des thèmes tels que la cohésion sociale, les inégalités, les droits humains ou sociaux, etc. Cette situation traduit également le fait que les décisions politiques des États du Sud, beaucoup plus qu'au Nord, ne sont pas systématiquement fondées sur des connaissances formalisées, mais plutôt sur des choix, découlant soit d'intérêts particuliers, généralement partisans, soit de « recommandations » contraignantes de la part des organismes financiers internationaux (FMI, BM, BID, etc.) qui produisent au Nord, en particulier à Washington (BM, FMI, BID) ou à Paris (OCDE), les indicateurs qui guident les décisions qui devront être appliquées par les États du Sud.

Pour réaliser leurs travaux, les chercheurs du Sud vont donc devoir produire des recherches en se contentant souvent des ressources humaines que représentent les étudiants en processus de thèse, le plus souvent sans financement ou alors avec de maigres bourses d'études. En outre, ils vont souvent se rapprocher de groupes de la « société civile » qui se mobilisent pour défendre les droits ou combattre les inégalités ou les discriminations dont ils sont l'objet, ou encore pour se doter des services de base qui font défaut par suite de l'inaction, voire de l'absence étatique sur le terrain. Leurs recherches seront donc parfois connotées par ces liens privilégiés, souvent réalisées avec très peu de ressources financières, ou alors soutenues par des organismes internationaux, généralement à la condition que ces travaux permettent aux mobilisations sociales de gagner en efficacité démocratique et en pertinence de résultats concrets. On est là sur le registre de la recherche-action. Ces recherches contribueront à « équiper » les groupes de la « société civile », à accroître leur légitimité, contribuant ainsi à renforcer un secteur généralement faible et par là à accroître le caractère démocratique de cette société. C'est du moins l'objectif ultime poursuivi par nombre de fondations privées et de sources de financement publiques de recherche et d'action du Nord en direction du Sud. Ou encore par le Consejo latinoamericano de Ciencias sociales (CLACSO), important organisme de soutien à la recherche sociale et maison d'édition réputée en Amérique latine, lorsque ce dernier se dote, par exemple, d'un Groupe de travail sur les « Mouvements indigènes en Amérique latine » dont l'objectif est « de faire état de l'émergence des mouvements indigènes dans la région, mouvements qui questionnent les notions d'État et de démocratie à partir de leur constitution comme sujets politiques » (Cimadamore *et al.*, 2006, p. 23). Ce Groupe de travail est alors financé par le Fondation Ford.

Par rapport à la description que nous avons faite des chercheurs du Nord dans leur relation à l'État, à un État qui est en mesure d'orienter les choix de société, d'arbitrer entre des intérêts contradictoires, bref, un État qui est à la fois légitime, crédible et actif, on comprend bien que cet *État demeure un acteur central des sociétés*, crédité d'une forte légitimité malgré les coups de boutoir assénés par les idéologues néolibéraux, particulièrement par les économistes « orthodoxes ». L'idéologie du « tout au marché » ne trouve pas preneur, du moins pas de manière majoritaire. Cette expérience institutionnelle se traduit dans le comportement et dans les croyances des chercheurs en sciences sociales qui ont intégré dans leurs représentations que les problèmes sociaux se traitent dans le cadre national, car l'État est reconnu comme un acteur capable de régler les problèmes majeurs ou d'influencer ou sanctionner les comportements individuels et collectifs nuisibles.

Les chercheurs du Sud sont, quant à eux, confrontés à des États nationaux peu capables de contrôler les effets de l'inscription des pays dans une relation de dépendance à l'égard d'orientations de développement définies en dehors de leur territoire, sous l'impulsion des intérêts associés aux processus de la mondialisation néolibérale. L'État n'est pas considéré comme étant en mesure d'exercer son rôle, faute de légitimité historique: dictature, violence, arbitraire, corruption, illégitimité démocratique, incapacité à créer et à maintenir ces systèmes de protection sociale qui contribuent au Nord à susciter l'adhésion des populations à l'action de l'État, ce dont témoigne, par exemple, l'importance du système de santé universel au Canada.

Au Sud, *l'État est en dehors des représentations des chercheurs et des acteurs sociaux en ce qui concerne la lutte contre les inégalités, les mécanismes d'exclusion, la défense efficace des droits, la protection des environnements*. On vit plutôt la détérioration généralisée des conditions de vie, les atteintes à l'environnement comme une imposition directe du néolibéralisme, et on se tourne alors vers des organismes communautaires, des ONG, des associations de la « société civile » pour trouver des solutions aux problèmes. En effet, les institutions publiques, mais aussi les syndicats et les coopératives, traditionnellement inféodés aux partis politiques, sont discrédités dans l'esprit des chercheurs et de la population, jugés *a priori* incapables de répondre aux besoins fondamentaux de la population, tandis que la désorganisation de l'État et sa corruption leur ont coupé tout moyen matériel d'agir¹⁶.

16. À ce point, il peut être intéressant de noter que lors d'une rencontre à Buenos Aires, en décembre 2007, avec des acteurs sociaux, il n'a jamais été question d'État, de politiques publiques dans les discussions sur les stratégies de solution

Pour les chercheurs du Nord, les catégories de population « objets » de la recherche sont souvent construites par les politiques publiques : pauvres, exclus, travailleurs salariés, travailleurs atypiques, etc. Certes les chercheurs font alors œuvre critique en « déconstruisant » ces catégories, mais il reste *qu'elles constituent, par la présence active de l'État qui les consacre, un référent commun à partir duquel s'organise la recherche et qui permet aux chercheurs de se doter d'un langage convergent et donc d'échanger sur un sujet commun puisqu'il est constitué et consacré par l'action publique*. L'État est ainsi activement présent dans la définition (à laquelle d'ailleurs les chercheurs sont invités à participer) des catégories, des problèmes mais aussi des solutions. Il définit le terrain et s'attend à ce que les chercheurs interagissent avec les hauts fonctionnaires concepteurs et gestionnaires des politiques et les nourrissent.

Pour les chercheurs du Sud, ce référent commun existe peu. Dès lors, *la contribution des chercheurs ne sera pas orientée vers une participation à la solution des problèmes sous l'égide de l'État, mais plutôt vers une mise en évidence de situations sociales jugées négatives*, selon des normes de justice et de promotion des droits humains¹⁷, sans que des réponses à caractère universel puissent toutefois y être apportées, les aides ne pouvant provenir que de stratégies de soutien mutuel, d'auto-organisation locale, et au mieux d'ONG ou d'organismes de la société civile soutenus financièrement depuis l'étranger. Dans ce cas d'ailleurs, ces ONG auront tendance à définir des priorités d'aide qui correspondent aux sensibilités idéologiques de leurs bailleurs de fonds du Nord qui les inciteront à définir parmi les populations dans le besoin des thèmes prioritaires ou des groupes cibles¹⁸.

à apporter aux problèmes relevés. On a plutôt cherché à s'organiser soi-même, localement et collectivement, avec l'appui financier d'organismes internationaux, le plus souvent européens.

17. Dans ce sens des organismes tels que CLACSO jouent un rôle déterminant en Amérique latine en ce qu'ils définissent des programmes de recherche dans une distance critique à l'égard des gouvernements. Ils contribuent à « faire exister » l'Amérique latine dans le champ de la recherche en sciences sociales, auprès des réseaux universitaires tant au Sud qu'au Nord.
18. On pourra citer le cas de la coopération allemande, très importante en Amérique latine. Pour l'essentiel, cette coopération passe par le canal de deux fondations rattachées aux deux grands partis allemands : la Démocratie chrétienne, CDU, conservatrice, Fondation Conrad Adenauer ; le parti socialiste, SPD, Fondation Friedrich Ebert. L'une et l'autre sont financées par le gouvernement fédéral allemand au prorata du nombre de votes obtenus tous les quatre ans, lors des élections générales, par chacun des deux partis. Il s'agit donc de fonds publics prélevés sur les impôts des électeurs. Les thèmes d'intervention privilégiés par chacune des Fondations à destination des projets de développement international doivent donc correspondre autant que possible aux sensibilités idéologiques de leurs électeurs respectifs. Ainsi, le thème de la famille (soutien à la famille, éducation familiale, prévention de la violence intrafamiliale, mais pas celui du

C'est donc l'ensemble de ces dynamiques institutionnelles qui expliquent, à notre avis, que les études des chercheurs du Sud dressent, à partir de références aux droits humains universels ou aux besoins fondamentaux, des bilans négatifs des impacts de la transformation des conditions de vie. Ces références sont d'ailleurs promues par les organisations internationales qui souvent se réclament de ces droits universels et besoins de base pour prendre en charge, localement ou régionalement, l'aide nécessaire que l'État national n'est pas en mesure de dispenser.

Une capacité d'action au plan local et au plan global plutôt qu'une capacité d'influence au plan national

Au fond, l'«étonnement» ne provient pas tant du fait que les chercheurs du Sud dressent un bilan de détérioration, les chiffres et les constats de terrain parlent, *mais que ce constat soit détaché d'une action définie dans le cadre de politiques nationales de protection sociale ou environnementale pour être orienté vers des acteurs de la «société civile» et leurs ramifications internationales.* Au Sud, cet appel à un acteur international supplée à l'absence d'action d'un État national qui a choisi de ne pas soutenir – sous la pression des organismes mondiaux (BM, FMI), promoteurs, par exemple, des «mesures d'ajustement structurel» ou de la privatisation des programmes sociaux – les efforts de construction d'une cohésion nationale à travers des investissements sociaux, de santé et d'éducation, pour laisser plutôt une grande partie de ses ressources s'évader ou s'orienter vers des intérêts privés, nationaux et étrangers.

Le palier local, la municipalité, le village ou le quartier apparaissent dès lors, dans bien des cas, comme des lieux ou des territoires délimités où peut se constituer une cohésion sociale locale, à une échelle maîtrisable par une diversité d'acteurs qui parviennent à se concerter en fonction d'objectifs de services à rendre ou à offrir à la population, si possible avec une participation active de sa part. Des «mondes» locaux de solidarité peuvent ainsi se constituer qui sont d'une grande efficacité car ils échappent aux bureaucraties étatiques souvent lourdes et corrompues. Les organismes

droit à l'avortement) pour la Fondation Adenauer, et pour la Fondation Ebert, les thèmes de l'écologie, du développement durable, du soutien aux communautés *indigenas* dans la mesure où l'on considère que celles-ci sont sensibles à la préservation de leur environnement. Les Fondations envoient sur le terrain latino-américain des agents de projets qui aident les groupes et communautés à formuler les projets qu'ils entendent soumettre pour financement dans les termes et catégories susceptibles de cadrer avec les priorités thématiques de chacune des Fondations. On fera brièvement état dans la section suivante de la critique de Mato (2002, 2005) au sujet de ce «détournement» des mobilisations originelles par les instances de financement du Nord.

d'aide internationaux privilégient ce type d'action qui permet de démontrer aux commanditaires du Nord que les investissements qu'ils consentent au Sud à destination des populations défavorisées ont un impact et, selon la formule consacrée, « font une différence ». Certains organisateurs de cette « société civile en émergence » qui financent ces projets, et leurs relais locaux, pensent même parfois qu'en multipliant ces projets participatifs, une culture des droits démocratiques va petit à petit émerger au sein des populations concernées, suscitant des revendications politiques à l'endroit d'États qui les ont en fait abandonnées. C'est une stratégie des petits pas vers une construction de la démocratie par « contamination ».

Évidemment, le problème est que ces projets sont toujours d'une durée limitée puisqu'ils ont un statut de « démonstration » en direction des bailleurs de fonds. On peut multiplier les histoires d'horreur de populations isolées qui, après avoir bénéficié pendant cinq ou huit ans de l'implantation d'un dispensaire ou d'un lieu d'accueil pour femmes violentées voient soudainement disparaître cette ressource au nom du principe qu'« il avait été convenu dès le départ que les populations devraient prendre le relais après une phase d'appui initiale », alors qu'elles n'en ont évidemment pas les moyens ni financiers, ni professionnels, et que l'État n'offre aucune contribution, lui que les bailleurs étrangers avaient soigneusement tenu à distance. Une autre limite de ce type d'action locale se trouve dans le fait qu'elles ne mettent pas en cause les insuffisances ou les aberrations des règles du fonctionnement étatique. Ainsi, nous avons pu voir au Mexique, des ONG étrangères se mobiliser depuis des années pour scolariser des enfants et des jeunes de familles rurales qui ne s'étaient jamais rendues aux bureaux de l'état civil pour y déclarer la naissance de leurs enfants et auxquels, en conséquence, les lois interdisaient tout accès à l'éducation faute d'avoir une identité civile reconnue par l'État. Tous ces phénomènes et pratiques sociales sont dûment documentés par des chercheurs des sciences sociales.

Dans la plupart des pays, des partis locaux de « gauche » sont parvenus, dans quelques cas, à s'emparer du pouvoir municipal et parfois à le détenir pendant plusieurs années, voire des décennies. Dans les meilleurs des cas, on voit alors se constituer localement une véritable infrastructure de services, dignes d'un État providence local, offrant des services de santé, d'éducation, d'aide sociale, de logement. Parfois, ces municipalités bénéficient de quelques transferts des provinces où elles se trouvent, ou même de l'État fédéral. En outre, et surtout, elles peuvent compter sur des aides étrangères importantes pour soutenir leur infrastructure de services, comme c'est le cas, par exemple, de la municipalité socialiste de Rosario en Argentine qui peut compter sur des aides de l'Union européenne, de la région d'Émilie-Romagne en Italie, de la ville de Bologne (de longue

tradition de gestion par l'ex-parti communiste italien), par le syndicat de la Confédération générale du travail d'Italie (CGIL), etc. Évidemment, dans de tels cas, les universités locales se mobilisent et la recherche en sciences sociales qui y est menée témoigne d'un dynamisme et d'un enthousiasme qui contrastent avec les travaux qui ne peuvent compter sur ces îlots de démocratie locale.

C'est bien à partir de la mise en évidence et de la prise en compte de ces différences fondamentales entre chercheurs du Nord et du Sud, dans leur rapport à l'État, que nous pouvons maintenant aborder le thème des transformations du rôle de l'État en Amérique latine, sous la pression des processus d'intégration économique.

LA TRANSFORMATION DU RÔLE DE L'ÉTAT : D'UNE TRADITION D'ÉTAT AUTORITAIRE À UN ÉTAT POPULISTE ET, FINALEMENT, À UN ÉTAT MINIMAL

Un contexte historique déterminant

L'État, en Amérique latine, est tributaire de la manière dont, dès la Conquête, les rapports au territoire se sont institués, basés sur une exploitation intensive des ressources naturelles et des populations immédiatement mises en esclavage, au profit des métropoles européennes. Un rapport de dépendance coloniale, économique et politique, à l'égard de ces métropoles, a marqué l'essor de ces colonies. Les conquérants se sont attribué d'immenses espaces, à la base de la structure de la grande propriété et des régimes d'autorité et de dépendance à l'égard du grand propriétaire qu'elle induit. Cette structuration de l'espace, des rapports sociaux, mais aussi des imaginaires collectifs n'a pas été fondamentalement modifiée par les révolutions libérales du premier tiers du XIX^e siècle, ni par les vagues successives d'immigration européenne paysanne et ouvrière de la fin de ce XIX^e siècle. Une tradition de gestion autoritaire des rapports de travail s'est maintenue et a caractérisé la constitution progressive des États nationaux traditionnellement porteurs des intérêts des élites traditionnelles. Pour toutes ces raisons, l'idée même d'un État démocratique a toujours été profondément étrangère à l'histoire de l'Amérique latine. C'est là une question très complexe que d'essayer de comprendre pourquoi et comment un continent qui a connu cinq types de conquête coloniale européenne – espagnole, portugaise, anglaise, française et hollandaise – a pu donner naissance à des régimes économiques, politiques, sociaux et culturels aussi

différents (voir Seed, 1995)¹⁹. Une partie importante de l'explication réside certainement dans le rôle que les institutions politiques héritées des pays d'origine ont joué, incluant le statut même de l'État et de l'Église dans les métropoles, la structure de propriété de la terre, le rapport aux peuples indigènes, aux esclaves, l'apport des immigrations européennes successives, le rôle des mouvements sociaux, à commencer par le mouvement ouvrier et les traditions socialistes, coopératives, mais aussi corporatistes dont il était porteur. Nous ne retiendrons ici que quelques éléments de cette structuration historique qui contribuent à éclairer certaines caractéristiques du fonctionnement contemporain des États latino-américains.

Des territoires riches en ressources naturelles à exploiter

Les territoires conquis dans cet espace qu'on allait rapidement appeler «Amérique latine» ont toujours été considérés par les métropoles européennes comme des territoires riches en matières premières, pouvant être avantageusement exploités, voire pillés, grâce à une main-d'œuvre indigène mise en esclavage puis suppléée par des esclaves importés d'Afrique. C'est pourquoi les métropoles européennes se sont toujours efforcées de maintenir ces territoires dans une relation de dépendance économique et politique, jusqu'aux révolutions libérales du XIX^e siècle, soit trois siècles après l'arrivée des conquérants. C'est donc dire que les institutions politiques sont restées largement sous-développées. Ce n'est que lorsque ces territoires sont devenus officiellement indépendants au plan politique, mais non au plan économique, qu'ils ont pu se doter d'institutions politiques propres. Mais la structure des rapports de classe, les rapports politiques, les rapports entre les villes et l'arrière-pays, le *campo*, la structure même de l'économie tournée vers l'exportation ont toujours constitué autant d'éléments qui allaient déterminer les orientations culturelles et politiques profondes des sociétés latino-américaines, jusqu'à aujourd'hui. Décrivons ces processus plus en détail.

Dès les débuts de la présence européenne, les conquérants se sont approprié les territoires et les populations qui les occupaient en fonction de leur potentiel de richesses, n'hésitant pas à déplacer ou à éliminer ces populations²⁰. Les comportements des entreprises multinationales agroalimentaires ne diffèrent pas aujourd'hui de ceux des siècles passés :

19. Patricia Seed (1995) contribue à cette réflexion en esquissant une typologie des cérémonies de «prise de possession» du «Nouveau Monde» en fonction des cinq types de conquête, entre 1492 et 1640.

20. On estime que le Mexique comptait entre 10 et 25 millions de population indigène en 1530 et qu'il n'en restait plus qu'un million en 1605 ; à l'échelle du continent, entre 40 et 60 millions en 1530, et 12 millions en 1650. À cause de ce

accaparement d'immenses territoires pour planter de l'eucalyptus (destiné à la pâte à papier), du soja (source d'énergie, biocarburants) ou encore pour faire de l'élevage extensif, au détriment des occupants indigènes, au mieux chassés et compensés en argent, au pire éliminés physiquement, comme cela se passe actuellement au Brésil, au Chili ou en Colombie, par exemple.

Le phénomène de la grande propriété et des rapports sociaux qu'elle induit

Le phénomène de la grande propriété (Mesclier, 2006), *latifundia, estancia, hacienda* – véritables « pays dans le pays », avec leur système non seulement économique, mais politique propre (incluant l'exercice de la justice assortie du pouvoir de sanctions), fondé sur le quasi-esclavage, sous l'autorité autoproclamée du grand propriétaire – a structuré l'activité économique agricole et minière au cours des siècles, mais aussi l'imaginaire des rapports sociaux des pays latino-américains, instaurant une division économique, sociale et culturelle profonde entre les propriétaires, leurs métayers, d'un côté, et de l'autre, les travailleurs agricoles, les *peones*, ou miniers, les *mineros*, inscrits dans un rapport à la fois de servitude, de dépendance et de protection quasi féodal. Les grands domaines coloniaux se sont très vite constitués après la Conquête et ces propriétés sont généralement demeurées indivises. L'émancipation des colonies latino-américaines pour devenir des Républiques indépendantes, dans le premier tiers du XIX^e siècle, a favorisé l'introduction de valeurs libérales universalistes associées aux droits humains. Mais ces valeurs professées par les élites urbaines n'ont entraîné ni décolonisation culturelle, ni progrès social, même si elles ont structuré les imaginaires des élites. Bien plus, dans ce processus d'émancipation, on a supprimé le statut particulier et les garanties données par la couronne espagnole aux indigènes. On s'est approprié de nouvelles terres, en même temps que les mouvements d'expropriation de terres de l'Église et des terres communales, au Mexique, allaient permettre de créer des *haciendas*, autres formes de *latifundia* qui vont poursuivre l'exploitation intensive de la main-d'œuvre indigène et paysanne. Le reportage bouleversant d'un journaliste états-unien, John Kenneth Turner, est à ce titre exemplaire de ces rapports de servitude absolue. Il publie en 1911, sous le titre *Barbarous Mexico/México barbero*, le récit de l'enquête qu'il a menée relativement à la mise en esclavage de milliers d'indiens du peuple Yuki de l'État de Sonora au Nord du Mexique, déplacés de force par l'armée,

« génocide fondateur » (Rouquié, 1998, p. 98), on a importé 4,5 millions d'esclaves noirs, dont 2 millions au Brésil, regroupés sur les terres basses, plantations de canne à sucre et mines, pour suppléer à la disparition des indiens.

4 000 kilomètres au Sud, vers les haciendas du Yucatan en manque de main-d'œuvre pour l'exploitation du *henequén* (fibre de sisal) et vendus aux grands propriétaires – qui contrôlent jusqu'à 2500 travailleurs-esclaves – par des colonels de l'armée mexicaine, avec la complicité du gouverneur de l'État qui touche un bénéfice sur cette vente.

Les tentatives de réforme agraire se sont succédé au cours des siècles; elles sont constitutives de la Révolution mexicaine en 1910, par exemple, mais aussi de véritables insurrections au Brésil et dans plusieurs pays d'Amérique centrale. Ces réformes n'ont abouti au mieux qu'à des aménagements qui ultimement préservent les intérêts des grands propriétaires terriens traditionnels ou des nouveaux géants de l'agrobusiness.

La structure fondamentale des *latifundia* demeure aujourd'hui, que l'on pense aux mobilisations paysannes du Chiapas, du Guerrero au Mexique, du Guatemala, des populations indigènes de la zone andine, au mouvement des Sans Terre au Brésil, des Mapuche au Chili, etc. Certains analystes (Lander, 2004, p. 45-56) considèrent que *la propriété de la terre à l'échelle du continent est aujourd'hui plus concentrée que jamais*. L'État en Amérique latine a toujours soutenu les intérêts des grands propriétaires et des exportateurs, au détriment des intérêts des populations rurales et indigènes. Il a avant tout été un mécanisme de relais commercial au service des exportations, sur lesquelles il imposait des taxes douanières²¹, celles-ci constituant sa principale source de revenus, bien avant l'impôt des particuliers ou des entreprises, qui est toujours demeuré modeste et dont, traditionnellement, les plus riches ont le plus souvent réussi à s'exempter. Les récents déboires de la présidente d'Argentine, Cristina Kirchner, qui a perdu en juillet 2008 une importante bataille politique contre les grands propriétaires de cultures de soja dont elle voulait augmenter les droits de douane à l'exportation, viennent confirmer la puissance des intérêts des grands propriétaires, en même temps que l'incapacité de l'État de s'assurer des revenus grâce à des taxes à l'exportation des produits agricoles, à défaut de parvenir à rendre efficace une perception adéquate grâce à l'impôt sur le revenu ou les bénéfices, comme le font les États du Nord.

21. Dans nos échanges avec des collègues argentins ou mexicains, nous avons découvert, par exemple, que les programmes sociaux, en Argentine, sont financés par une taxe à l'exportation des produits, ou, au Mexique, par les bénéfices de la Loterie nationale (*Sorteo*), et non pas, comme au Canada, à partir de l'impôt général. La signification de cette différence de source de financement est importante: l'aide sociale publique en Argentine dépend des aléas des échanges commerciaux, au Mexique, des revenus de la Loterie dont on sait que les principaux acheteurs de billets sont les gens à revenu modeste, alors qu'au Canada, elle est l'expression d'une solidarité institutionnelle entre les riches et les pauvres.

Une opposition milieux ruraux/milieux urbains fondatrice du régime des caciques

Cette structuration historique des milieux ruraux a entraîné la constitution d'une symbolique de l'espace politique particulière en Amérique latine, fondée sur une opposition milieux ruraux/milieux urbains structurante des rapports sociaux et culturels²². Il faut se rappeler que jusqu'aux années 1950, les pays latino-américains étaient essentiellement des pays ruraux. Aujourd'hui encore, au Mexique, par exemple, le tiers des habitants vit dans des communautés rurales. Cette division milieux ruraux/milieux urbains découle directement de la structure de la grande propriété et elle a à son tour déterminé la structure des villes où résident les *encomenderos*, grands propriétaires terriens, ou maîtres des mines, dans un rapport de distance, voire d'isolement total d'avec les *campesinos* et, encore davantage, des *indigenas*. L'architecture urbaine reflète bien cette rupture où les résidences des grands propriétaires sont entourées d'immenses murs à l'intérieur desquels on découvre le luxe extrême de véritables paradis, havres de paix isolés du bruit et de l'agitation du peuple, à la végétation luxuriante où coulent les fontaines, se pavent les paons ou s'ébattent les perroquets. À ce titre, la politique de l'État se fait en ville, en fonction des intérêts économiques des grands propriétaires et des grands commerçants, alors que les milieux ruraux demeurent dans une relation de dépendance politique et culturelle – même si cette dépendance est aujourd'hui masquée par les apparences d'une certaine modernisation matérielle – à l'égard des *caciques*, relais locaux du système politique, depuis la Conquête (Mesclier, 2006).

Ces structures matérielles et culturelles ont instauré une conception du politique particulière, extension d'une culture de soumission incarnée par la présence et le rôle du *cacique*. Le cacique est un grand propriétaire ou un marchand ou encore un notable qui sert d'intermédiaire « obligé » entre les « vassaux » à l'œuvre dans les champs et la société d'affaires, active

22. L'ampleur du phénomène urbain en Amérique latine est presque totalement indépendante du taux d'industrialisation (Rouquié, 1998, p. 71 ; Gouëset et Dureau, 2006). En effet, contrairement aux villes d'Amérique du Nord et d'Europe qui se sont construites dans la foulée de l'industrialisation, celles de l'Amérique centrale et du Sud ne sont que partiellement la conséquence de l'industrialisation. Les immigrations européennes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle ont certes contribué à fournir une main-d'œuvre pour une industrialisation partielle, telle qu'on la trouve, par exemple à Medellín en Colombie ou à São Paulo ou Buenos Aires, mais, de manière générale, la ville d'Amérique latine n'est pas d'abord une ville industrielle et son développement, depuis les années 1950, au point de devenir des mégapoles comme Mexico ou São Paulo, est essentiellement dû à la déstructuration des milieux ruraux qui amène les *campesinos* à se rapprocher de la ville dans l'espoir d'y trouver les ressources nécessaires à leur survie (Gouëset et Dureau, 2006).

dans les villes. Le cacique organise un réseau de faveurs qui a pénétré le fonctionnement des partis politiques, mais aussi des bureaucraties publiques, et qui demeure actif aujourd'hui. C'est par lui qu'on obtient un emploi. Chaque individu favorisé est l'éternel débiteur et le captif de son bienfaiteur dans cet échange inégal fait de « relations de réciprocité inégalitaires » (Dagnino, 2002, p. 25 ; Rouquié, 1998, p. 97).

Dans ces conditions, ce sont les hommes les plus énergiques, les plus violents qui s'affirment. Les liens personnels, l'allégeance à celui qui est capable d'offrir une certaine protection sont à la base de la structure politique. Le chef de clan entraîne sa famille et ses obligés dans la lutte pour le pouvoir local, régional ou national. Sa clientèle d'obligés comprend tous ceux à qui il donne du travail, prête de l'argent ou rend un service. Ainsi se créent des relations d'avantages mutuels entre partenaires inégaux. [Le cacique] sait créer des réseaux de loyauté [...] des relations de népotisme, plaçant à des postes clés des membres de sa famille dont il assure l'enrichissement rapide » (Rouquié, 1998, p. 263). Le « caciquisme » est caractérisé par une absence de séparation entre les sphères privée et publique [...] il représente une incursion du domaine privé dans le domaine public, des relations clientélistes et paternalistes dans lesquelles même les droits les plus élémentaires associés à la citoyenneté sont octroyés au peuple comme des faveurs par les détenteurs du pouvoir, comme une « citoyenneté concédée » (traduction de « *ciudadania concedida* ») (Dagnino, 2002, p. 25).

L'absence d'une expérience historique de pratiques démocratiques

L'expérience du politique en Amérique latine s'inscrit dans l'ensemble des pratiques issues des rapports que nous avons identifiés. Celles-ci sont complètement éloignées des traditions, des pratiques et des valeurs de la démocratie libérale telles qu'elles prévalent au Nord. *L'élu n'est pas un représentant du citoyen*, mais un intermédiaire dont on attend qu'il distribue des ressources publiques (emplois, contrats, argent, etc.) à des personnes privées, ses commettants. Le « vote apparaît comme un bien échangeable parmi d'autres et contre d'autres biens plus immédiatement utilisables ». Ainsi, les systèmes politiques favorisent la constitution de *clientèles*,

le rapport de clientèle étant d'abord une sorte d'assurance, un antidote à la précarité de l'existence [...] Ces relations de clientèle se développent dans un contexte social où des garanties durables et surtout impartiales de statut et de sécurité n'existent pas : ni les moyens élémentaires d'existence ni ceux d'une protection sociale efficace n'y sont attribués par des mécanismes objectifs et impersonnels [...] Le clientélisme d'État apparaît donc comme une extension des réseaux de patronage : le patronage de parti fait dépendre le vote non pas de l'opinion de l'électeur mais des services obtenus et de la protection dispensée [...] Les services dispensés par la machine politique pallient l'absence de protection sociale publique. L'État se substitue aux multiples patrons indépendants et instaure un clientélisme de masse. L'organisme d'aide sociale et le syndicat « étatisé » remplacent le grand propriétaire : la création de réseaux de clientèle est ainsi une des voies royales du patronage étatique [...] (Rouquié, 1998, p. 267-278).

La forme la plus spectaculaire de ce type de politique clientéliste a été observée dans une majorité de pays entre les années 1930 et le début des années 1980. Des régimes populistes corporatistes autoritaires, à parti unique (ou du moins des régimes où le parti au pouvoir se donnait les moyens de contrôler l'ensemble du jeu politique) se sont constitués, sous l'égide d'un État autoritaire, en mesure d'organiser sous une forme corporatiste les principaux secteurs de la société, comme ce fut le cas au Mexique, au Brésil, en Colombie ou en Argentine²³, en les encadrant dans des organisations partisans efficaces, entre autres en leur procurant un accès exclusif à une série de bénéfices associés aux grandes mesures de protection sociale : santé, chômage, retraite, logement, vacances, consommation, etc. C'est, dans l'histoire de l'Amérique latine, le seul moment où l'État s'est manifesté comme un acteur fort, sur le mode autoritaire, en instaurant des régimes populistes. Ces États ont promu des politiques protectionnistes qui ont favorisé le développement de certains secteurs industriels et agricoles, grâce à un éventail de subventions, mais aussi à l'octroi d'avantages financiers et sociaux à certains regroupements professionnels qui ont ainsi permis de créer des classes moyennes urbaines dans plusieurs pays, fers de lance de ces régimes populistes. C'est ce système, basé sur un endettement croissant au cours des années 1960 et 1970, mais aussi sur un encadrement politique serré empêchant le développement d'une société civile forte, qui a éclaté à la fin de ces années, ouvrant la voie aux dictatures militaires, puis, après les échecs de ces régimes autoritaires, à une inscription accélérée de ces pays dans un ordre néolibéral promu par les accords de libre-échange. Nous détaillerons davantage les caractéristiques de ces régimes populistes dans la section suivante.

Un autre aspect de cette absence historique d'expérience démocratique réside dans le phénomène d'« appropriation de l'appareil d'État » par les partis politiques au pouvoir qui tentent justement de garder le pouvoir par tous les moyens licites et illicites, d'utiliser à leurs fins partisans, et en fonction des intérêts particuliers qu'ils représentent, la puissance de l'État, n'hésitant pas à commettre, pour l'atteinte de leurs objectifs propres, de véritables abus policiers, voire militaires, s'appropriant même les ressources de l'État et les distribuant de manière arbitraire à leurs partisans. Il n'existe pas de culture wébérienne de la fonction publique en Amérique latine fondée sur une rationalité de fonction et une culture

23. Voir pour ces divers pays la série *Sociedad civil, esfera publica y democratization en America latina*, résultats d'une vaste enquête menée dans la plupart des pays latino-américains et financée par la Fondation Ford, publiée par le Fondo de Cultura economica, Mexico : E. Dagnino, *Brasil* (2002), et en particulier l'article de A.C Chavez Teixeira, E. Dagnino et C. Almeida Silva, « La constitucion de la sociedad civil en Brasil », p. 21-76 ; A. Panfichi, *Andes y Cono Sur* (2002) ; Alberto J. Olvera, *México* (2003).

de service public (*civil servant*). D'ailleurs, la fonction publique est généralement peu professionnalisée et des efforts considérables sont accomplis, souvent grâce à des financements internationaux, pour tenter d'atteindre cette professionnalisation et une certaine objectivité bureaucratique (au sens wébérien) dans ses pratiques²⁴. Pour illustrer cette appropriation de l'État et de ses institutions par les partis qui accèdent au pouvoir, on peut mentionner cette pratique répandue dans de nombreux pays qui veut que les fonctionnaires en place, même de bas niveau, soient renvoyés lorsque le parti qui les a nommés perd et cèdent leur place à une nouvelle classe de fonctionnaires associés aux nouveaux élus (de Alba, 2008, ainsi que le chapitre de cet auteur dans cet ouvrage). La fonction publique est donc étroitement dépendante des partis, d'autant plus que l'habitude veut que, dans de nombreux cas, les dossiers constitués par les fonctionnaires sortants soient détruits de manière à nuire à leurs successeurs et à faire disparaître les traces d'éventuelles irrégularités qu'ils auraient pu commettre²⁵. Quel meilleur exemple trouver pour illustrer cette appropriation de l'État par les partis au pouvoir et cette absence d'indépendance de la fonction publique, qui en même temps illustre sa profonde inefficacité et donc nourrit le désaveu dont il est l'objet? On est bien aux antipodes du fonctionnement d'une administration publique qui tire sa légitimité et son efficacité du caractère démocratique de l'État.

L'évolution récente

L'abandon du modèle de « substitution des importations » et la fin de l'État populiste

À partir du début des années 1980, alors même que s'achèvent les régimes dictatoriaux dans la plupart des pays concernés, se profile une transformation radicale du rôle de l'État. On assiste en effet à la destruction progressive mais rapide du régime de l'État populiste, distributeur de services et d'avantages à des groupes organisés qui, tels les syndicats, l'assurent en échange de leur soutien. À première vue, au plan de l'organisation des services, l'État populiste peut sembler comparable à l'État providence de type keynésien que connaissent à cette époque les sociétés industrielles. Mais, en réalité, *la logique politique de ces deux formes d'État est totalement différente*. Si l'État providence est aux pays du Nord ce que l'État populiste est à l'Amérique latine, selon la formule de Portes (1995, p. 8), le premier

24. C'est par exemple l'effort considérable que poursuit le Centro latinoamericano de Administracion para el Desarrollo (CLAD), <www.clad.org.ve>.

25. Cette pratique nous a été récemment rapportée à l'occasion de l'accession au pouvoir du nouveau maire de Buenos Aires et de son équipe, en décembre 2007.

est porteur d'un projet intégrateur et universaliste, le second est fondé sur un projet sectoriel et clientéliste. Aux droits sociaux²⁶, qui ne peuvent être effectifs que s'ils s'accompagnent d'une contrepartie identifiable, en l'occurrence des cotisations sociales ou l'impôt général²⁷, s'opposent les privilèges et l'arbitraire, la relation d'inféodation et d'obéissance rendue possible par le relais des syndicats chargés d'encadrer idéologiquement et physiquement les travailleurs.

L'année 1982 marque pour le Mexique l'abandon du modèle de l'industrialisation par « *substitution des importations* » caractérisé par un État autoritaire, moteur de l'industrialisation (De la Garza, 2006, p. 177); ce modèle avait prévalu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'État protégeait alors les industries nationales de la compétition internationale, en leur accordant des subventions, davantage sur des critères de partisanerie politique, ouvrant la voie à des niveaux élevés de corruption, que sur des critères d'efficacité économique, et en exerçant un contrôle des prix agricoles, mais aussi des prix à la consommation, du moins pour certains produits de base. Le syndicalisme tant ouvrier qu'agricole avait toujours été, dans le cas du Mexique, mais aussi de l'Argentine et du Brésil, étroitement intégré au parti au pouvoir dont il s'était fait le relais servile des intérêts²⁸. Certaines catégories de travailleurs ont connu durant cette période dite

26. « Les droits sociaux sont des droits de créances sur l'État qui requièrent pour être garantis des politiques publiques qui ne peuvent être effectives que si elles sont soutenues par des devoirs, tels que le devoir fiscal ou le devoir de versement des cotisations sociales » (Bandeira et Marques-Pereira, 1995, p. 11).

27. L'article de Michael Herb (2003) « Taxation and Representation » alimente ici une réflexion complémentaire fort intéressante. L'auteur soutient que la démocratie est impossible sans système fiscal d'imposition (« *Taxation promotes representation* »). Sa réflexion est fondée sur une étude de l'état de la démocratie dans les pays qui peuvent compter sur d'importantes rentes produites par l'exploitation des ressources naturelles, en particulier le pétrole. Il conclut: « *Oil does hurt democracy.* » Pourquoi? Parce que cette rente dispense l'État de percevoir des impôts, privant du même coup les citoyens du droit d'exercer un contrôle sur la gestion même de l'État par des gouvernants qui estiment n'avoir aucun compte à rendre à une population qui ne contribue pas par ses impôts à son fonctionnement. Cet État rentier devient presque autonome par rapport à sa propre société, gagnant sa reconnaissance par la distribution d'avantages plutôt que par la représentation démocratique. Le mode de gouvernance de l'actuel gouvernement du Venezuela illustre bien ce constat. On peut imaginer comment le gouvernement mexicain tire le bénéfice d'une exploitation intensive des ressources pétrolières du pays grâce à PEMEX. Pas de doute, la rente pétrolière contribue à tuer la démocratie!

28. Dans ces conditions, les syndicats n'ont jamais pu élire démocratiquement leurs leaders, plutôt désignés par le parti au pouvoir et très corrompus, tout défaut d'allégeance, toute velléité de grève étant sévèrement réprimés (De la Garza, 1993). En fait, c'est un syndicalisme corporatiste qui s'est développé dans la plupart des pays latino-américains sous l'égide de partis autoritaires et populistes.

de « *substitution des importations* » des augmentations de salaire (1976 étant l'année la plus favorable), ainsi qu'un certain niveau de protection sociale en matière de santé, de chômage, de retraite et de logement, en échange de leur appui aux politiques de l'État ou, plus exactement, aux politiques du parti assurant la direction de l'État (Agustín, 1998)²⁹.

En 1982, le Mexique fait face à l'épuisement de ce modèle: depuis dix ans, les tensions financières s'accumulaient et l'État ne pouvait maintenir son rôle que par une stratégie d'endettement international. Résultat, il se trouve dans l'incapacité d'honorer sa dette extérieure, tandis que le secteur agricole est en crise, en partie victime de la politique étatique de soutien privilégié au secteur industriel. On procède donc, à l'instigation de la Banque mondiale, à une vague de privatisations, l'État se retirant de l'investissement productif, à diverses dérégulations, à l'ouverture au marché extérieur, à la fin de la politique de soutien financier à l'industrie, à la consécration de la prééminence du secteur financier et au recours au taux de change comme levier de régulation de l'économie.

Cette transformation brutale, aux conséquences dramatiques pour les salariés, est rendue possible grâce à une mainmise sur les syndicats tant industriels qu'agricoles. Les relations de travail sont directement soumises aux intérêts de l'économie et des entrepreneurs, les syndicats partageant avec le parti au pouvoir la responsabilité de soutenir les nouvelles orientations économiques. Les analystes de la scène mexicaine considèrent qu'une seconde phase de transformation majeure du rôle de l'État a consisté, au début des années 1990, en l'accélération des processus amorcés: privatisations, dérégulations, ouverture aux marchés extérieurs, etc.; cette phase, qualifiée d'« *ouverture néolibérale* », dans le cadre du traité de libre-échange de l'ALENA, a entraîné la suppression progressive de tous les subsides à l'agriculture, l'élimination de la Banque de crédit rural (Otero, 2006, p. 32), dans un pays où plus de la moitié de la population vivait encore, au début des années 1990, dans des zones rurales. Suppression également des subsides à la plus grande partie des entreprises, dérégulation et ouverture du pays aux investissements étrangers et intégration pour l'essentiel de l'économie mexicaine à celle des États-Unis: en moins d'une décennie, les exportations mexicaines vers les États-Unis passent de 70% à 90% du total des exportations, illustrant l'extrême dépendance du Mexique (Otero, 2006, p. 40; De la Garza, 2006).

29. Pour une relation historique critique de ces années au Mexique, voir l'ouvrage de José Agustín, *Tragicomedia mexicana*, 3 tomes, Mexico, Planeta, 1998.

La transformation des conditions de travail et de la condition ouvrière

Quant aux conditions de travail et de rémunération, pour ce qui est du secteur formel de l'économie (soit à peine 35 % de la main-d'œuvre, 65 % de celle-ci se trouvant dans le secteur informel, ce rapport s'étant régulièrement détérioré depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA), les rémunérations totales du secteur manufacturier, entre 1988 et 1998, ont diminué en termes réels de 46 %, dans tous les types d'entreprises, mais plus fortement dans les PME, alors qu'entre 1976 et 2002 la diminution de la rémunération en termes réels a été de 75 % (De la Garza, 2006, p. 181). Cette évolution traduit l'imposition unilatérale d'une flexibilisation de la main-d'œuvre, sous l'égide des syndicats et, de plus, accompagnée d'une réduction draconienne de la protection sociale attachée à l'emploi. C'est la prévalence de l'évolution des entreprises vers le modèle d'exportation des *maquiladoras* (p. 197), ces entreprises d'assemblage insérées dans des processus de production internationaux, très faiblement intégrées à l'économie nationale, et qui comptaient en 2004 pour 46 % des exportations manufacturières du Mexique.

Les critiques à l'égard de l'ALENA sont graves et virulentes : les effets de l'Accord ont été essentiellement négatifs pour la majorité de la population mexicaine. Les traités de libre-échange ne cherchent pas à promouvoir un marché commun intégré, mais au contraire des projets qui tablent sur les énormes différences de salaires et des coûts de la main-d'œuvre pour en tirer avantage : « Le principe directeur de l'ALENA et de la ZLEA est bien la mobilité du capital et l'immobilité de la force de travail » (Katz, 2004, p. 27). On reproche entre autres à l'Accord, au plan de l'emploi et de l'évolution de la structure économique du Mexique, d'avoir mis l'économie du Mexique en crise, en particulier son secteur manufacturier qui, depuis la fin de l'année 2000, présente des taux de croissance négatifs, en particulier dans le secteur des *maquiladoras* dites de première génération (assemblage), alors que ce secteur avait été le plus dynamique de l'économie mexicaine au cours des années 1980 et 1990. Toute la stratégie concernant la main-d'œuvre est basée sur le postulat de son abondance et de ses bas coûts en raison de ses faibles qualifications. Contrairement à ce qui était espéré, et compte tenu des caractéristiques indiquées de la main-d'œuvre, le processus d'ouverture économique du Mexique ne s'est pas traduit par une large implantation et diffusion de hautes technologies, le modèle de développement ayant plutôt compté sur une intensification du travail basé sur les bas salaires (De la Garza, 2003, p. 10).

Certes, les exportations se sont accrues, mais les salaires sont demeurés bas, la main-d'œuvre, peu qualifiée, les conditions de travail contribuant à précariser la situation des salariés. Le chômage s'est accru

dans le secteur de l'emploi formel. Corollairement, les microentreprises (cinq employés ou moins) se sont multipliées au point de représenter, en 2002, plus de la moitié de l'ensemble des emplois non agricoles (Rendon et Salas, 2000, p. 64), alors que le nombre de grandes et de moyennes entreprises s'est réduit. Seuls les secteurs de l'automobile et les *maquiladoras* de deuxième génération (entreprises manufacturières d'un meilleur niveau technologique, avec des lignes d'assemblage automatisées, un plus grand nombre de techniciens et d'ingénieurs) et de troisième génération (entreprises à forte composante de connaissances) sont indéniablement sortis gagnants de l'ALENA (Carrillo et Iranzo, 2000, p. 124; Carrillo et Hualde, 2001; De la Garza, 2005; Villavicencio, 2006).

Au total, on constate (Otero, 2006; de Grammont, 2006; Cima-damore, 2006) que le Mexique a, en un peu plus de dix ans, perdu sa souveraineté en matière de main-d'œuvre : il ne contrôle plus ni ses conditions de travail, ni la rémunération de la force de travail. Une polarisation croissante, tant sociale que spatiale s'est développée : les régions du Sud du pays, à forte concentration de population *indígena* ne cessent de s'appauvrir : entre 1993 et 2003, le PIB par habitant passe de 45 % de la moyenne nationale à 41,6 % dans les États de Oaxaca et du Chiapas (Sud), alors qu'il progresse de 169,4 % de la moyenne nationale à 180,8 % dans l'État de Nuevo León, et de 248 % à 257,8 % dans le District fédéral (Ville de Mexico) (Dussel, 2006, p. 74).

La croissance du travail informel

À l'échelle de l'Amérique latine, cette fois, la croissance continue de *l'emploi informel*, mais aussi l'affaiblissement constant des syndicats ouvriers (Bensusan, 2006) complètent ce tableau de la détérioration des conditions de travail. Comment définir le travail informel ? D'une manière simple, comme « l'ensemble des activités qui génèrent un revenu mais qui ne sont pas régulées par l'État dans un environnement social où des activités similaires le sont » (Portes, 1995, p. 123). Dans son *Rapport de conjoncture du travail, 2007, Informe de coyuntura laboral 2007*, l'OIT évalue qu'en Amérique latine, 60 % des emplois se trouvent dans le secteur informel, ne bénéficient d'aucune protection sociale et sont instables. Par ailleurs, 17 millions de travailleurs du secteur formel (qui comprend environ 200 millions de travailleurs) sont au chômage, un ensemble de données tout à fait comparables à la situation observée au milieu des années 1990. Les indigènes et les descendants des esclaves africains sont touchés de manière disproportionnée par le phénomène ; les femmes, dans ces deux groupes, sont les plus affectées et elles souffrent de discrimination ouverte sur le marché du travail.

Dans les pays du MERCOSUR (configuration de 2001), moins d'un tiers de la population active (30 millions sur un total d'environ 100 millions de travailleurs) bénéficie d'une situation régulière de travail. Les deux autres tiers travaillent à leur propre compte, font partie de l'économie informelle ou sont chômeurs (Godio, 2004, p. 20).

Au plan analytique, on remarquera que le débat sur la transformation du travail et plus particulièrement sur l'essor du travail « informel » ainsi que la littérature qui est consacrée à ces questions ont été principalement produits au cours de la décennie des années 1980 au moment même où la BM, dans la foulée de ses politiques d'« ajustement structurel », voyait dans le travail « informel » une solution aux impacts négatifs sur l'emploi des mesures économiques qu'elle promouvait, un « amortisseur de crise » (Rubbers, 2007, p. 319).

On retrouve donc d'emblée la problématique des relations entre le travail, le droit du travail et l'État, dans un contexte social et politique où les instances internationales de régulation incitent les États latino-américains à rompre ces relations. Ainsi, les années 1980 ont vu l'abandon de toute politique d'emploi. Si c'est bien la non-intervention de l'État dans la régulation du travail qui définit le contexte de l'informalité (Portes, 1995, p. 9), l'informalité n'est toutefois pas le signe de l'absence d'État ; elle est au contraire constitutive du rapport que l'« État minimal » entretient avec la société. En ne régulant pas l'organisation du travail, même minimalement, l'État rend le travail dépendant des liens sociaux, du bon vouloir du donneur d'ordres, mais aussi de son despotisme. Il soumet le travail à une stricte relation de marché entre des individus, sans aucune médiation d'un droit du travail. « L'État ne dit plus le droit, mais il se contente de gérer une combinaison de règles sociales dont le droit n'est qu'une partie » (Noiseux, 2000, p. 57). Il contribue ainsi à rétablir une relation archaïque de vassalité que, dans l'histoire du travail, le salariat avait justement cherché et réussi à abolir (Castel, 1995 ; Portes, 1995, p. 45).

À ce titre, la progression de l'informalité témoigne d'une régression des relations sociales dans le secteur formel soumis à la pression des processus d'externalisation des tâches, de la réduction des coûts de production et donc des salaires, à la déréglementation recherchée par les grandes entreprises (Noiseux, 2000, p. 55), mais aussi aux fermetures d'entreprises qui poussent les salariés vers des formes précaires et non protégées de travail, bloquant les perspectives de mobilité sociale ascendante dans l'emploi salarié doté de droits. En effet, de plus en plus au cours des années 1990, les travailleurs sont ballottés entre le travail salarié à court terme et le travail précaire alors que le travail salarié fait défaut. Le secteur informel se gonfle des travailleurs en provenance du secteur formel (De la Garza, 2006).

En outre, pour le spécialiste français du travail et de la protection sociale en Amérique latine Bruno Lautier (2003, p. 4), « plus que par la croissance du "secteur informel", les années 1990 ont été marquées par "l'informalisation du salariat" ». Conséquent, les travailleurs et les employeurs ont cessé de cotiser aux caisses sociales chargées d'offrir aux travailleurs dûment salariés les couvertures d'assurance maladie et de retraite, affaiblissant irrémédiablement la structure de la protection sociale. Le régime de protection n'étant plus financé par les ayants droit, les dépenses sont alors reportées sur le budget général de l'État qui n'a évidemment pas les moyens de remplir les engagements pris. Les salariés sont alors amenés à se tourner, soit ceux qui en ont les moyens, vers des régimes privés d'assurance, accélérant ainsi le déclin et l'épuisement des systèmes publics corporatistes de protection sociale.

Cette évolution montre, une fois de plus, que la capacité d'application des politiques et des mesures de protection sociale, le droit du travail, *repose nécessairement sur une forte capacité d'autonomie du politique*. C'est justement ce dont témoigne *a contrario* l'essor du travail informel toléré sinon recherché par l'« État minimal ».

L'immigration vers le Nord

La question de l'immigration des *campesinos*, cruciale pour le Mexique, mais aussi pour les pays d'Amérique centrale, autant d'ailleurs que pour les pays d'Amérique du Sud (Bolivie, Pérou, Paraguay qui connaissent une immigration paysanne vers le Chili et l'Argentine) est directement liée aux transformations des conditions de travail, mais aussi à l'effondrement de la production agricole traditionnelle: un membre d'une famille rurale mexicaine sur deux travaille aux États-Unis. Cette proportion a doublé en dix ans, alors qu'en 1994, seule une famille sur quatre comptait un de ses membres aux États-Unis (Otero, 2006, p. 53; Delgado-Wise, 2006, p. 195 et 201-205). Près de 28 millions de Mexicains (nés au Mexique ou d'origine mexicaine) vivent aux États-Unis, soit un Mexicain sur cinq (le Mexique compte 105 millions d'habitants), ou encore un Mexicain sur trois qui occupe un emploi. Le pays est le plus grand « expulseur de main-d'œuvre » au monde, avant la Chine et l'Inde (Delgado-Wise, 2006, p. 202) et cette population a envoyé dans son pays d'origine plus de 25 milliards de dollars en 2007³⁰, ce qui constitue le plus grand transfert

30. Phénomène beaucoup plus récent: l'immigration des cerveaux mexicains vers les États-Unis et le Canada. Ainsi, 5% des médecins formés au Mexique vont travailler au Nord, soit un pourcentage double de celui de la moyenne latino-américaine (Banque mondiale, *Migration and Remittances Factbook*, 2008).

d'argent provenant de salaires au monde, les *migradolares*, mais aussi la deuxième source de revenus du pays après le pétrole et avant le secteur manufacturier.

L'exportation de main-d'œuvre n'a cessé de croître depuis le début des années 1990, malgré tous les obstacles que posent les États-Unis et la répression qu'ils exercent à l'égard de ces migrants. Le caractère profondément asymétrique des relations d'échange entre le Mexique et les États-Unis est illustré par ce « transnationalisme par en bas » si l'on se réfère à ces migrations légales et illégales du Mexique et plus largement d'Amérique centrale vers les États-Unis (Delgado-Wise, 2006, p. 195; Ariza et Portes, 2007), alors que cette relation ambiguë entre les États-Unis et le Mexique peut être qualifiée de « transnationalisme par en haut » si l'on pense à la pénétration des entreprises d'origine américaine au Mexique et en Amérique latine.

Le secteur agricole et la souveraineté alimentaire

Le Mexique a également perdu sa souveraineté alimentaire en décidant de réorienter radicalement sa politique agricole. Ainsi, en 1992, par la réforme de l'article 27 de la Constitution, ainsi que de l'ensemble de la législation se rapportant au secteur rural, le gouvernement mexicain a mis fin au système de la répartition des terres (*reparto agrario*) en privatisant la propriété sociale agricole et *en incorporant la terre et les ressources naturelles (forestières, hydrauliques, minières, halieutiques [pêche]) dans une logique marchande* (de Grammont, p. 39; Mackinlay et de la Fuente, 1996). En complément, et en vue de garantir les titres de propriété pour permettre la viabilité des investissements en milieu rural, le gouvernement a lancé un programme de titularisation de la propriété sociale de la terre, le *Programa des Certificacion de Derechos Ejidales y Titulacion de Solares (PROCEDE)*³¹. La réforme de 1992 des territoires des *ejidos*³², directement produite par les

31. Au moment de ces réformes, environ 53 % de la superficie totale du pays appartenait à des *ejidos* (propriétés communautaires) et à des communautés, mais seule une petite partie de ces terres était cultivable (de Grammont, 2006, p. 39; Perez Castaneda, 2002; Cornelius et Myhre, 1998).

32. Les *ejidos* sont des formes de coopératives créées par la réforme agraire mexicaine de 1917, associées à un territoire soumis à une législation foncière et à une organisation du travail particulières. La fin de la réforme agraire en 1992 « permet de parcelliser les terres communes et autorise les membres (de l'*ejido*) à disposer de droits fonciers pleins et entiers sur les terres qu'ils occupent » (Mesclier, 2006, p. 163). Chacun reçoit un titre de propriété enregistré et soumis au droit commun. Une des raisons qui poussent les familles à obtenir des droits individuels sur les terres *ejidiales* est la promesse de l'accès au crédit financier dans le contexte où les banques agraires de développement ont été supprimées dans le cadre des politiques néolibérales (*idem*, p. 166). Ces réformes sont étendues à la plupart

exigences juridiques du traité de libre-échange (ALENA) visant à éliminer toutes les barrières institutionnelles à l'essor du libre-marché³³ a entraîné la remise en question radicale des acquis des réformes agraires et sonné le glas de la réforme agraire proclamée en 1917. Ces réformes ont été exigées par la BM et l'agence américaine de développement (USAID) pour obtenir de nouveaux prêts agricoles. Les exigences incluaient la remise de tous les titres de propriété et un nouveau cadastrage des terrains réalisés par repérage de GPS. Cette réorganisation cadastrale des territoires a par ailleurs couvert la quasi-totalité de l'espace latino-américain au cours des années 1990, expression de la prise en main du continent par les institutions financières du processus de mondialisation (Mesclier, 2006, p. 162 et suivantes).

Tous les analystes s'entendent pour reconnaître que les *campesinos* (qui représentent aujourd'hui environ 30 millions de personnes, soit un peu plus du quart de la population du Mexique, et pour près de la moitié *indios*; Bartra, 2006, p. 48) et la petite production agricole familiale ont été les grands perdants de ces réformes (de Grammont, p. 39). Les organisations et syndicats agricoles qui avaient été constitués durant la période de l'État populiste mexicain n'ont aucunement été en mesure de défendre les intérêts des *campesinos* et de la petite production familiale, le gouvernement ayant plutôt choisi désormais comme références et alliées de sa politique agricole les grandes transnationales de l'agrobusiness.

Ainsi, en 1994, le Mexique a officiellement abandonné dans sa politique l'idée de rechercher l'autosuffisance alimentaire et a adopté une stratégie d'orientation de la production agricole en fonction des « avantages comparatifs ». En d'autres termes, il a explicitement choisi de se définir dans une relation stratégique de complémentarité de la production agricole nord-américaine, ce qui revient en fait à s'inscrire dans une relation de dépendance étroite à l'égard de la production agricole des États-Unis (Encinas, 1995). C'est pourquoi le pays importe de manière croissante des produits de base, alors que jusqu'en 1992 il était autosuffisant à 80 % pour les principaux produits de consommation courante, et exportait même jusqu'à 20 % de sa production alimentaire.

des pays. Elles permettent dans bien des cas à des entreprises de l'agrobusiness d'acheter des terres à des membres des communautés ayant obtenu des titres de propriété individuels et d'y introduire des formes de monoculture intensive (*idem*, p. 169).

33. Dans ce cas, la parcellarisation des terres *ejidiales* pouvait nuire à l'accès des transnationales de l'agrobusiness à de nouvelles terres, alors que les cultures de ce secteur exigent d'immenses surfaces pour assurer leur rentabilité (voir à ce sujet les travaux d'Horacio Mackinlay, 1991, 1996 et 2004).

La possibilité de renégocier en 2008 certains aspects du traité de l'ALENA en matière d'agriculture a été activement promue par les associations de *campesinos* qui réclamaient un rééquilibrage des rapports entre le Mexique et les États-Unis en matière de politique agricole, mais le gouvernement mexicain, appuyé par les transnationales du secteur, a opposé une fin de non-recevoir à cette exigence.

L'environnement, les politiques environnementales

Les atteintes à l'environnement produites par la réduction des mécanismes publics de régulation, dans le cadre de l'essor des logiques marchandes associées aux traités de libre-échange constituent également une préoccupation grandissante pour les analystes, entre autres à cause de leur impact majeur sur les territoires *indigenas*. On assiste à la rapide concentration de la production agroalimentaire par les entreprises transnationales qui pratiquent la monoculture sur d'immenses terres d'excellente qualité, terres qu'elles se sont souvent appropriées au détriment des *pueblos indigenas*, de manière quasi légale ou non. Ainsi, le soja, le maïs, les forêts d'eucalyptus destinés à la production de pâte à papier sont des exemples de monocultures industrielles intensives à base d'OGM, systématiquement enrichies d'engrais, arrosées de fongicides et d'herbicides, alimentées en eau à partir d'une appropriation exclusive des ressources aquatiques qu'elles contribuent à polluer, entièrement tournées vers l'exportation et finalement recourant à très peu de main-d'œuvre, faisant en sorte que ces transnationales ne présentent même pas l'intérêt de créer des emplois pour la population locale puisqu'il s'agit finalement d'une « agriculture sans agriculteurs » (de Grammont, 2006, p. 12). Qui pis est, elles contribuent directement à marginaliser encore davantage la petite agriculture et à distordre les marchés locaux ou régionaux traditionnels. Ces entreprises se sont vu offrir une voie royale à leur expansion par les divers traités de libre-échange qui ont systématiquement favorisé une libéralisation des pratiques d'investissement et de commerce à l'échelle continentale. Ce sont même elles qui ont été les principales inspiratrices de cette insertion des pays dans une culture politique et économique néolibérale (Otero, 2006), avec ce paradoxe que nous mentionnions au début de ce chapitre, et qui illustre bien leur puissance, qu'elles sont parvenues à faire échec à la ZLEA dont les termes ne leur convenaient pas.

La croissance de la pauvreté et des inégalités

Les pays d'Amérique latine n'ont jamais connu des formes de démocratie qui les auraient amenés à se mobiliser, à travers les politiques d'État, contre les inégalités. Ces pays demeurent parmi les plus inégalitaires, résultats

des disparités dans la propriété, dans l'accès aux terres, dans l'éducation, qui produisent une profonde dualisation des sociétés. La persistance des inégalités témoigne de « la fragmentation des intérêts sociaux », la faiblesse de la société civile étant « relative à son incapacité à organiser des intérêts collectifs au sein d'unités territoriales ou fonctionnelles qui soient simultanément capables de résister à la subordination à l'État et de demander l'inclusion dans les structures politiques nationales ». Les hauts taux d'inégalité minent le développement de la société civile : « tandis que les sociétés civiles fortes favorisent les formes inclusives de libéralisme, les sociétés civiles faibles [mènent] à des formes exclusives de libéralisme caractérisées par des inégalités extrêmes » (Slakmon et Ducatanzeiler, 2004, p. 253-261).

La pauvreté atteint des sommets. En 2002, selon les données de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL, Commission régionale des Nations Unies), il y avait 221 millions de pauvres en Amérique latine, soit 52,3 % de la population, dont 93,4 millions d'indigents, c'est-à-dire des personnes dont le revenu est insuffisant pour nourrir leur famille, soit 22,5 % de la population. La pauvreté perdure : en 2006, on évaluait que 60 % de la population mexicaine était pauvre, un des plus hauts taux de l'Amérique latine, et que près de la moitié de cette population pauvre vivait dans l'extrême pauvreté (Alarcon-Chaires, 2006, p. 42). On se retrouve donc devant un paradoxe : le Mexique *connait plus de démocratie politique et moins de justice sociale* (de Grammont, 2006, p. 12), paradoxe qui s'étend à l'ensemble de l'Amérique latine, conséquence directe des orientations politiques et économiques impulsées à l'ensemble des sociétés depuis près d'un quart de siècle.

C'est surtout dans les campagnes que sévit l'extrême pauvreté³⁴, directement associée à la question récurrente de la propriété des terres, où, dans de nombreux États mexicains, comme au Chiapas ou au Yucatan, par exemple, ainsi bien sûr qu'en Amérique du Sud, existent toujours, malgré les réformes agraires, les structures *latifundistes*, devenues en partie aujourd'hui les vastes territoires des transnationales de l'agrobusiness. Le poids de l'histoire continue d'influer sur la vie de dizaines de millions de

34. Une enquête réalisée par des chercheurs de l'UNAM-Centro de Analisis Multidisciplinario, et publiée en janvier 2008 (L. Lozano Tovar *et al.*, *Situacion del campo en México: pobreza, marginacion, explotacion y exclusion*), révèle que parmi les 30 millions de Mexicains vivant en milieu rural, seuls 8,5 millions ont un travail, 10 millions n'ont aucun revenu et 8,8 millions ne touchent qu'un salaire minimum. Plusieurs foyers reçoivent de l'argent (*remesas*) de parents travaillant aux États-Unis. L'enquête montre que 91 % des *campesinos* ne peuvent pas payer le coût des aliments de base, du logement et de l'énergie et qu'ils doivent compter sur le *remesas* pour y parvenir. Leur niveau de vie moyen a baissé de 44 % entre 2000 et 2007.

campesinos. On peut même dire qu'il s'est accru avec le libre-échange en ce qu'il a permis à de nombreux grands propriétaires d'établir de nouvelles alliances avec les transnationales en vue d'une nouvelle forme d'exploitation intensive de leur terre, entraînant généralement une expulsion de *campesinos* et d'*indigenas* qui se voient privés de leur activité agricole traditionnelle. Selon tous les analystes, l'avenir économique de ces populations est extrêmement sombre. C'est pourquoi les plus jeunes migrent vers les mégapoles, Mexico, ou São Paulo ou encore dans les *villas miserias* de Buenos Aires ou de Lima. Ces mégapoles ont vu leur population plus que doubler dans les vingt dernières années. Et pour une partie des Mexicains, ce sera souvent l'immigration vers les États-Unis, une immigration d'ailleurs de plus en plus jeune et nombreuse, selon le rapport *Migration and Remittances Factbook* (2008) de la Banque mondiale.

Depuis le début des années 1990, la BM, dont les politiques ont directement contribué à l'accroissement des inégalités, a fait de la lutte contre la pauvreté l'une de ses grandes priorités, en spécifiant que cette lutte, pour connaître le succès, doit être menée de manière ciblée (Gutiérrez Briceño, 2005). Cela signifie une fois de plus que les organismes internationaux incitent les États à se détourner des politiques sociales bâties sur le salariat et associées aux régimes «populistes» pour privilégier une intervention minimale qui vise «les plus vulnérables». Cette intervention s'accompagne d'une pédagogie cherchant à «donner du pouvoir» (*empowerment*) à ceux qu'on définit désormais comme «pauvres» autant parce qu'ils manquent de ressources financières que parce qu'ils sont sans pouvoir. C'est à eux que sont destinés les programmes de microcrédit – qui incitent les pauvres à se transformer en petits entrepreneurs grâce à un prêt gouvernemental initial de quelques centaines de dollars – qui se sont multipliés dans tous les pays depuis une dizaine d'années, là encore encouragés par la BM. En outre, l'implantation de ces stratégies ciblées de lutte contre la pauvreté sera de préférence confiée par la BM à des ONG internationales, considérées comme plus aptes à travailler avec les pauvres, de manière directe, plutôt qu'à des personnels attachés à des programmes gouvernementaux. Là encore, on cherche à contourner les États et leurs bureaucraties considérées comme pléthoriques, inefficaces et corrompues, et donc on les affaiblit d'autant, de manière cohérente avec l'objectif d'instituer un «État minimal».

La dépolitisation de la question sociale

Même si les dirigeants politiques développent une rhétorique sociale en direction des groupes dont les partis au pouvoir s'efforcent de conserver l'allégeance, on assiste à un véritable abandon des mesures sociales, désormais laissées à l'initiative des ONG locales ou internationales. Dans ce

sens, la question sociale se trouve dépolitisée. La politique sociale n'est tout simplement plus au cœur des processus de légitimation puisque les dirigeants font désormais reposer leur légitimité sur la stabilisation monétaire, l'acceptation des règles formelles du jeu démocratique ou, plus simplement, sur leur capacité à éviter ou juguler les crises économiques et sociales (Lautier et Marques-Pereira, 2004, p. 194 et suivantes) Et comme le signalent ces auteurs, la « transformation des matrices cognitives et des cadres idéologiques » est si profonde qu'elle s'applique aussi bien aux gouvernements ouvertement engagés dans le libéralisme qu'aux dirigeants de « gauche », qu'il s'agisse de Lula au Brésil ou Lopez Obrador au Mexique. Lautier (2002, p. 4) formule par ailleurs une hypothèse de travail intéressante en se demandant dans quelle mesure toute l'offensive que développe la BM en matière de lutte contre la pauvreté (thème qui, dans la mission globale que se donne la BM remplace celui du « développement ») ne vise pas ou au moins n'a pas pour effet « d'éliminer tout le débat sur la protection sociale, particulièrement celle qui est liée au salariat [...] Ce n'est plus de protéger l'ensemble d'une population qu'il s'agit, mais seulement "les plus vulnérables", ceux qui ne sont pas en mesure "d'accéder au salariat", comme si l'accès au marché était en soi une assurance d'échapper à la pauvreté [...] il s'agit de mettre ces populations en état de se déplacer sur le marché³⁵ ».

Qu'en est-il, dans ces conditions, du rôle des organismes de la « société civile » et des mouvements sociaux ? S'inscrivent-ils activement dans ce processus de dépolitisation ? Sont-ils au contraire porteurs d'aspirations démocratiques et d'autonomie populaire ?

Le rôle de la « société civile »

Nous complétons notre démarche en nous interrogeant sur le rôle de la « société civile », qui, après le marché et l'État minimal, constitue le troisième pôle des schémas proposés par la BM pour le renouvellement de la gouvernance des « sociétés émergentes » :

35. Le discours de la BM « présente trois traits saillants : le premier est que toute protection sociale non "ciblée" sur les pauvres extrêmes est corporatiste, et profite de fait à ceux qui en ont le moins besoin ; le second est que l'aide aux pauvres doit être faite en nature, et non sous forme de redistribution monétaire, car celle-ci est détournée par voie corruptive ; le troisième est qu'il faut avant tout mettre les pauvres en mesure de valoriser leurs "capabilities" (Sen est appelé à la rescousse avec un zeste de Yunus) » (Lautier, 2002, p. 4). Cette analyse rejoint celle que nous avons formulée concernant les politiques sociales et les conceptions conservatrices de la pauvreté du gouvernement Reagan (Lesemann, 1988).

- Comment donc conçoit-on cette « société civile » dans les organismes supranationaux (BM), en Amérique latine et en Amérique du Nord ?
- Comment la conçoit-on dans ces démocraties du Nord, dont elle est constitutive du fonctionnement, là où elle a été formulée dans le cadre de l'essor des démocraties libérales il y a plus de deux siècles ?
- Cette notion, enfin, évoque une dynamique sociale et politique propre d'autonomie et d'indépendance à l'égard des pouvoirs politiques, généralement associée à la notion de « mouvements sociaux », même si ceux-ci ne l'évoquent guère, sauf dans leurs tractations avec les organismes politiques internationaux.

Cette notion recouvre donc une pluralité de sens que nous chercherons à identifier en les situant dans leurs contextes sociopolitiques respectifs. Les acteurs eux-mêmes jouent de cette pluralité de sens dans leurs stratégies d'action et de recherche de financement. La notion même de « société civile » est souvent un langage que les acteurs utilisent stratégiquement dans leur quête d'autonomie et de défense des droits fondamentaux, jouant du registre local, national autant qu'international, voire mondial. Nous évoquerons brièvement au terme de cette section le cas des mobilisations des *pueblos indigenas* qui concentrent et illustrent les diverses caractéristiques que nous venons de souligner.

Pas de « société civile » forte sans État fort

L'affirmation « pas de "société civile" forte sans État fort », que nous empruntons à Duchastel (2004, p. 35), dans laquelle « État fort » renvoie non pas, bien sûr, à une notion d'État autoritaire, mais bien à l'idée d'un État dont la légitimité démocratique est forte, s'inscrit dans la tradition, issue des lumières, de la recherche d'un équilibre entre *liberté des individus* de se regrouper et de s'organiser, et *contraintes de l'ordre politique* par le moyen de la loi, de l'impôt, voire de la violence institutionnelle. On pourra partager la définition de Kaldor (2003, p. 16; traduction libre) : « la "société civile" est un espace politique où les associations de citoyens cherchent, en dehors des partis politiques, à formuler des règles qui gouvernent une ou plusieurs aires de la vie sociale. Dans ce sens, les activités de la "société civile" sont une mise en œuvre de la citoyenneté, c'est-à-dire des pratiques grâce auxquelles les gens revendiquent leurs droits et exercent des responsabilités en tant que membres d'un ensemble politique ».

Comme le rappelle Duchastel (2004, p. 35-36) : « la catégorie de société civile a été pensée dans le contexte des sociétés dont le principe d'institutionnalisation était l'État-nation ». *La société civile prend son sens à travers la médiation étatique*. Elle ne peut exister sans la présence de formes

juridiques et politiques avec lesquelles elle entre en relation. Aussi bien les conservateurs que les libéraux aux États-Unis ont consacré Tocqueville³⁶, depuis les années 1970, chantre de la « société civile » dans leurs débats sur la gouvernance et la cohésion sociale (Lesemann, 1988). Cette période correspond à celle où les *think tanks* des fondations privées états-uniennes ont articulé les concepts stratégiques d'une « nouvelle gouvernance » – dont celui de « société civile » – dans le cadre du projet des États-Unis de « répandre la démocratie et la liberté par l'extension de l'accès au marché », dans leurs efforts pour contrer l'influence soviétique dans le monde et particulièrement en Amérique latine. L'apparition de cette réflexion de philosophie politique sur la gouvernance et le rôle de la « société civile » s'inscrit directement dans le contexte de la guerre froide qui conduira à l'implosion de l'Union soviétique, exploit de l'Administration Reagan, célébré comme la victoire de la liberté sur la tyrannie (d'État). Dès lors le terrain sera libre pour permettre aux États-Unis de reprendre l'initiative politique et économique en direction des Amériques. Ce sera la proposition d'intégration continentale de l'Amérique du Nord, puis de la ZLEA. Il faut également corrélérer l'émergence du discours sur la « société civile » avec la fin des dictatures et des régimes autoritaires en Amérique latine, régimes soutenus par Washington dans sa volonté de contrôler la « menace communiste » sur les marches de son empire (Kaldor, 2004; Mato, 2004, p. 73). Cette émergence d'une « société civile » est dès lors appelée de leurs vœux tant par Washington que par la BM, la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'Organisation des États américains (OEA), entre autres (Panfichi, 2002, p. 13). Pour ces organisations financières et politiques internationales, la « société civile » doit soutenir, en Amérique latine, la « transition démocratique ».

C'est dans ce cadre que la pensée de Tocqueville devient une référence, lui qui déclare : « Pendant que la démocratie cherche l'égalité dans la liberté, le socialisme cherche l'égalité dans la restriction et la servitude » (1840, II, 4^e partie, chapitre VI). Ainsi, pour Tocqueville, la « société civile » est le domaine des associations autonomes et volontaires qui nourrissent la démocratie, comme Putnam (1993, 1999) le conçoit dans sa fameuse réflexion sur la cohésion sociale. Il s'agit donc de positionner une « société civile, comme acteur indépendant de l'État, qui ouvre des espaces d'émancipation pour les acteurs sociaux ». Cette définition nourrira explicitement les travaux de la BM (Rabotnikov, Riggirozzi et Tussie, 1997, p. 52 et

36. Alexis de Tocqueville (1805-1859), aristocrate normand, auteur entre autres de *De la démocratie en Amérique*, 1835 et 1840. Un des auteurs français les plus connus et reconnus aux États-Unis.

suivantes) et de toute la technocratie internationale dans leurs stratégies de reformulation de la gouvernance pour le monde, et pour l'Amérique latine en particulier.

Le rôle de la « société civile » : reformuler la gouvernance pour l'Amérique latine

Deblock et Brunelle (1999, p. 27-31) synthétisent ainsi les axes de cette « nouvelle gouvernance » :

Avec la fin de la guerre froide, la conjoncture n'aura jamais été aussi favorable pour [énoncer] un véritable cadre normatif transnational fondé sur des principes de gouvernance qui reconnaissent, entre autres, la présence des droits civils et politiques sur les droits économiques et sociaux [...] la reconnaissance des libertés individuelles... et la participation de la société civile à la vie publique et l'éducation démocratique.

Il s'agit, selon les grands organismes internationaux :

- de mettre en place un nouveau modèle de gouvernance, inspiré du modèle états-unien et légitimé par les grandes institutions internationales, à commencer par la BM (p. 28) ;
- de reconnaître la démocratie comme cadre général de la vie politique ;
- de favoriser la participation directe de la société civile aux affaires publiques et la prise en charge par les citoyens eux-mêmes des problèmes qui les concernent, comme la pauvreté, l'éducation, la santé ;
- de rendre les relations entre l'État et la société civile plus transparentes... Sont visés : la corruption, l'arbitraire dans les décisions, l'information statistique et réglementaire, l'indépendance du système judiciaire ;
- de réduire la bureaucratie publique, de décentraliser l'appareil gouvernemental par le renforcement des administrations municipales ;
- de moderniser le système électoral de manière à favoriser la transparence, l'alternance politique.

On vise donc à *construire un cadre normatif sur des principes de démocratie qui vont au-delà de la seule reconnaissance de la liberté commerciale, selon un modèle qui octroie la centralité du développement des sociétés à la « société civile » et non plus à l'État* (p. 29). « Cette volonté de faire de la démocratie, avec son corollaire de la "bonne gouvernance", la pierre angulaire de la dimension politique [du projet] de la ZLEA, s'appuie sur l'objectif final qui consiste à *assurer un environnement social, politique et économique stable* » (Clermont, 2004, p. 245).

À ce titre, et pour contrer la représentation qui prévaut aujourd'hui, avec raison, d'un gouvernement américain promoteur d'un néolibéralisme sauvage, il faut insister sur le fait que *les États-Unis ont, dans les années 1990, cherché à faire avancer le « dossier social » de l'intégration continentale* pour l'inclure dans les discussions formelles dans le cadre de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (Benessaïeh, 1998, p. 821 ; Maschino, 2001, p. 133), associé à une *charte sociale panaméricaine* : droits collectifs en matière de travail, normes fondamentales du travail, liberté d'association et protection du droit à s'associer et à négocier collectivement, équité dans l'emploi, interdiction du travail des enfants et du travail forcé. Dès 1994, au Sommet de Miami, le Département d'État des États-Unis et le Conseil de sécurité voulaient « persuader les chefs d'État de l'ensemble de l'hémisphère du bien-fondé de voir à ce qu'une clause sociale, inscrite à l'agenda de la consolidation démocratique, soit partie du projet d'intégration hémisphérique » (Benessaïeh, 1997, p. 821).

Certes, ces grands principes n'ont pas abouti à une signature effective de ces accords, à cause de la résistance de plusieurs gouvernements et de syndicats latino-américains protectionnistes, mais aussi de la frange conservatrice du Congrès américain et des économistes orthodoxes – voulant que le fonctionnement du marché soit laissé à sa propre régulation (*ibid.*, p. 802) – qui se sont opposés aux orientations plus libérales du gouvernement Bush (père), puis du gouvernement Clinton, mais ils ont formellement fait partie pendant plusieurs années de la négociation globale. Et c'est en partie parce que cette clause sociale ou l'« Accord sur une charte du travail » n'ont pas abouti que l'insistance a été stratégiquement mise sur la « société civile », car il était essentiel, aux yeux des États-Unis que les réformes économiques et politiques soient réalisées *dans un climat de stabilité sociale*. La Déclaration de principes du Sommet des Amériques de 1994 à Miami établissait une complémentarité nécessaire explicite entre prospérité, démocratie et plus grande justice sociale (*ibid.*, p. 823).

Ces événements sont importants car ils témoignent de la variété non pas du libéralisme, mais des libéralismes promus par les États-Unis et les institutions internationales en matière de « société civile ». Cette variété de libéralismes crée un espace politique de débats et de tensions qui est au cœur des enjeux politiques du continent : l'un, dur, doctrinaire, qui consacre la préséance exclusive du marché comme mécanisme de régulation des sociétés, l'autre, modéré, pragmatique, qui affirme bien sûr la préséance du marché, mais prend en compte la nécessité d'une régulation étatique, condition de production d'une stabilité sociale grâce à la reconnaissance d'une citoyenneté sociale plus ou moins étendue,

porteuse de valeurs d'émancipation et de liberté des individus³⁷. Cette variété et les ambiguïtés politiques qu'elle produit sont à l'œuvre partout sur le terrain de l'action et de la recherche, qu'il s'agisse de mobilisations locales ou régionales, de productions académiques, de financement de mouvements sociaux ou de la recherche. Elles prévalent tant au Nord qu'au Sud, transcendent les partis, les disciplines scientifiques, les mobilisations sociales, bref, elles sont au cœur du politique. Sans doute la version dure et doctrinaire du libéralisme prévaut-elle aujourd'hui – puisque la BM relance même l'idée d'une politique d'« ajustements structurels » –, mais elle est peut-être aussi en déclin, si l'on en juge par les difficultés que pose son implantation à l'actuelle administration américaine, par les limites de l'action de la BM (voir les critiques de J. Stiglitz, Prix Nobel d'économie et ancien économiste en chef de la BM jusqu'en 2000), après la gestion désastreuse réalisée par le doctrinaire Paul Wolfowitz, imposé par l'administration G.W. Bush, chassé de la présidence de la BM en juin 2007, après seulement deux ans en poste. Ces limites, les institutions les reconnaissent elles-mêmes aujourd'hui. Elles sont autant la manifestation des importantes tensions politiques qui affligent les institutions internationales que des critiques et pressions qu'exercent les mouvements organisés de la « société civile » à l'échelle mondiale et, particulièrement, des Amériques.

« Société civile » : l'ambiguïté politique de la notion et l'espace d'action qu'elle ouvre

Si, comme on l'a constaté, « il n'y a pas de société civile forte sans État fort » et qu'en Amérique latine, l'État n'a pas, comme on l'a vu, de forte légitimité démocratique, qu'advient-il dès lors de la « société civile » ? On se référera à nouveau à Duchastel (2004, p. 46) qui constate *qu'en Amérique latine, la société civile n'est pas pensée et ne se manifeste pas dans son rapport à l'État*, ni non plus comme fondement d'un gouvernement démocratique, mais *qu'elle est vue comme la somme des formes de vie associative liées à des situations, questions ou intérêts particuliers*. « La société civile devient une métaphore ; elle ne peut prétendre faire partie d'un dispositif institutionnel garantissant l'exercice de la démocratie » (*ibid.*).

37. On reconnaît généralement trois dimensions à la citoyenneté : la citoyenneté *civile*, associée à la liberté individuelle et à ses droits propres (égalité devant la loi, liberté d'expression, de pensée, de religion), la citoyenneté *politique*, associée au principe de la démocratie libérale (droit d'élire et d'être élu au suffrage universel), la citoyenneté *sociale* qui se réfère aux droits à la santé, à l'éducation, au logement et à la sécurité sociale (retraite), sur lesquels s'est construit et développé l'État providence dans les pays du Nord, avec un principe d'universalité (Ziccardi, 2007, p. 8).

Cette conclusion, « logique » par rapport aux prémisses que nous avons établies, ne prend toutefois pas en compte l'ambiguïté de la notion inscrite dans cette tension entre une conception doctrinaire et une conception pragmatique. C'est pourtant dans l'espace créé par cette tension que s'engouffrent stratégiquement les « mouvements sociaux » de la société civile, c'est-à-dire les « *regroupements ou associations d'individus privés qui réussissent à partager un idéal commun et public* » (Mato, 2004, p. 80). Cet idéal commun et public peut concerner la promotion et la défense de la citoyenneté à travers les revendications relatives aux droits civils ou sociaux, etc. Certains mouvements sociaux mettent au cœur de leur pratique la notion d'*émancipation*, telles les mobilisations populaires pour la démocratie dans les années 1980 et 1990, les mouvements des sans-terre, les luttes des paysans pauvres pour la réforme agraire, les mouvements indigènes avec leurs revendications fondamentales sur le territoire et la terre (comme nous le verrons au terme de cette section), les mouvements de femmes auto-organisées, etc. Cet espace de tensions se trouve investi par divers mouvements ou organisations, actifs dans l'espace local ou national, qui comptent sur les financements internationaux qui leur sont octroyés, faute de trouver dans cet espace local ou national, et particulièrement auprès de l'État national, les ressources dont ils auraient besoin pour se constituer en véritables interlocuteurs civils de leur État national. « La société civile s'affirme dans ces cas comme force impulsant d'importantes transformations politiques, répondant de manière autosuffisante à des besoins auxquels la sphère politique n'a pas su répondre³⁸ » (*ibid.*).

38. Nous irons toutefois jusqu'à considérer comme constitutifs d'une « société civile » active certains mouvements d'acteurs liés à la nouvelle organisation des services sociaux municipaux, même s'il s'agit de services organisés officiellement par des instances ultimement « étatiques ». Expliquons-nous. Dans le cadre de la décentralisation de l'organisation des services sociaux de l'État central vers les municipalités, exigée par le FMI et la BM dans les années 1990, dans le cadre de l'établissement de la nouvelle gouvernance, on constate le nombre considérable d'ONG, d'initiatives et d'associations locales qui suppléent, dans pratiquement tous les pays latino-américains, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, à l'absence de services municipaux en matière de services sociaux, de santé, éducatifs, de garde pour les enfants ou les personnes dépendantes, de logement, de transport, etc. Dans de nombreux cas, ces ONG ou initiatives collaborent étroitement avec les autorités municipales tout en conservant leur indépendance. Les financements sont la plupart du temps d'origine extranationale, mais pas exclusivement. Ils sont parfois organisés dans le cadre de municipalités tenues par des partis socialistes. On a entre autres donné l'exemple de la municipalité de Rosario en Argentine. Dans certains pays, ce sont des professionnels des services sociosanitaires locaux, diplômés universitaires, qui prennent en main une clinique ou un projet d'organisation de quartier ou un projet d'économie sociale ou coopérative. Ces organisations de quartier ou organisations rurales font appel aux solidarités territoriales, visent à les renforcer et s'efforcent de fonder leur action sur une participation citoyenne et une gestion démocratique,

Les mouvements et organisations de la « société civile » sont, pour beaucoup d'entre eux, inscrits dans un territoire, mais leur action déborde de ce territoire pour participer à des réseaux nationaux et transnationaux « qui regroupent des acteurs non gouvernementaux, des organisations nationales et internationales, associées à des mouvements sociaux locaux, des médias, des églises, des syndicats, des organisations de consommateurs, des intellectuels, ainsi que des représentants d'élus de partis nationaux ou même de l'exécutif du gouvernement » (Keck et Sikkink [1998], cités par Benessaïh, p. 112). Cette dernière caractéristique vient alimenter notre réflexion sur l'*ambiguïté* de cette « société civile », des mouvements qui la « produisent », leur profond mélange institutionnel, le flou des frontières des territoires de mobilisation et des acteurs qui y interviennent³⁹.

dans le respect des relations hommes-femmes. Ces actions locales acquièrent pour de nombreux militants de base une signification de réalisation concrète de leurs idéaux politiques, dans un contexte de désaffection, voire de défiance à l'égard des structures de l'État accaparé par les grands partis nationaux.

Ce qui nous intéresse ici, c'est le fait que, dans de nombreux cas,

- l'organisation des services débouche sur une forme ou une autre de mobilisation sociale, même si ce n'est pas le but premier de l'association;
- stimule des liens sociaux, table sur des solidarités existantes, en suscite de nouvelles, travaille sur le lien social, compte sur les sociabilités ou en produit de nouvelles, travaille sur les liens de confiance, la dignité humaine des individus;
- stimule des formes d'auto-organisation, d'organisation collective autour de l'organisation des services;
- suscite souvent une dynamique de défense et de promotion de droits et d'émancipation.

On est dans une dynamique globale souvent assez proche de celle des mouvements sociaux, fondée sur des revendications historiques populaires, même si ces comportements ont pour origine la production de services. Les professionnels animateurs de ces ONG ou de ces services municipaux participent sans doute pour beaucoup d'une culture internationale et peut-être continentale de la « société civile » qui leur est transmise dans le cadre de leur formation initiale, de sessions de perfectionnement auxquelles ils participent, s'associant par le fait même à des réseaux continentaux dans ces domaines. Par le fait qu'ils sollicitent et reçoivent des financements internationaux dont le rationnel repose sur cette culture de « société civile », ils la connaissent et se l'approprient, ne serait-ce que dans les processus d'évaluation des initiatives, dans la perspective du renouvellement de leur financement.

39. Rabotnikov *et al.* (1997, p. 53) signalent à ce propos que la BM est le précurseur des relations avec les organisations de la « société civile » au plan international à travers la création en 1990 d'un forum BM-ONG, ouvert aux organisations des pays en développement. La dynamique ainsi créée est qualifiée par Rabotnikof de « pendulaire » dans la mesure où alternent, entre la BM et les ONG, bonne entente et tensions vives concernant plusieurs pratiques de la BM, en particulier celle issue des politiques dites « d'ajustement structurel ». Ainsi, dans le cadre de ce forum se créent des liens entre ONG du Nord et du Sud, et avec la BM. C'est

La question soulevée ici est de savoir quels « mouvements » ou organisations sont dûment constitutifs de la « société civile ». Tout dépend du critère de sélection choisi. Si l'on opte pour celui de l'*autonomie*, de l'*indépendance*, de l'*émancipation* des acteurs à l'égard du pouvoir politique, et donc de l'État, on écartera d'emblée les *syndicats* et les *coopératives officiels*, les *mouvements de travailleurs* et les *groupes corporatistes dans la mesure où ils ont été ou sont encore, en Amérique latine, directement inféodés aux partis et aux pouvoirs organisés, survivances des régimes populistes dont ils ont historiquement constitué un rouage essentiel*. On exclura également les mouvements politiques dont la raison d'être est la prise de pouvoir d'État dans le cadre du système politique, dans une perspective de contrôle du système politique existant ou d'une prise de pouvoir politique révolutionnaire.

La question s'avère plus complexe et ambiguë en ce qui concerne les nombreuses associations qui émanent et représentent localement des organismes internationaux considérés comme constitutifs de la « société civile », tels que les associations internationales de défense de l'environnement, de défense de droits humains, les relais de fondations internationales, d'églises de diverses confessions, d'universités, etc. Il ne s'agit pas tellement ici de trancher cette question, mais plutôt de mettre en évidence combien l'action de la « société civile » est fondamentalement *ambiguë*, « contaminée », porteuse d'intérêts contradictoires, apparemment peu conciliables, parfois même de compromis difficilement discernables. Ainsi, les sections locales de tel organisme international ne sont que très rarement de purs « bureaux » décentralisés d'une technocratie située à Londres ou à New York. Sur place, des militants ou des bénévoles se mobilisent, à la fois relais de l'organisation centrale et de ses valeurs, et construisent leur propre autonomie d'action et de sens, à la base même de leur efficacité. Ils sont la manifestation de ces « acteurs sociaux émergents », caractérisés par leur autonomie, même si leurs activités peuvent être financièrement soutenues par des organismes internationaux. La réflexion sur une « société civile » autonome de l'État s'inscrit pragmatiquement dans une tension, nourrie par l'ambiguïté de l'action concrète, entre visions de la « société civile », sources de financement de l'action, choix des alliances et finalités poursuivies.

Certains mouvements, fondamentalement autonomes, émergent des structures « traditionnelles » : un nouveau syndicalisme surgit dans certains pays, comme en Argentine, par exemple, à l'extérieur des structures syndicales traditionnelles. Il en va de même dans le secteur coopératif,

également au plan de la Banque interaméricaine de développement (BID) que se tissent des liens soutenus avec les ONG à l'échelle continentale, promouvant la modernisation de l'État et le renforcement de la « société civile ».

de l'économie sociale. Ces nouvelles organisations, encore faiblement instituées, autonomes du pouvoir politique, sont pour nous constitutives d'une « société civile » fortement marquée par son autonomie. De la même manière surgissent des « communautés de base » autour d'un regroupement de laïcs ou de prêtres qui se positionnent à distance des églises officielles.

Fondés sur des revendications historiques *populaires*, certains mouvements sont le fruit de mobilisations locales ou régionales – parfois coordonnées à un plan national – sur des enjeux d'abord vécus au plan local, où s'expriment et ont réellement lieu les mobilisations, la participation, les réponses aux besoins et problèmes; ils développent un style d'action politique non conventionnel, basé sur l'action directe (qui contraste avec le modèle traditionnel d'intermédiation des intérêts que les partis ou les organismes institutionnels développent): ce sont, par exemple, *des organisations de mobilisation pour la survie* (des organisations de base, dirigées par des femmes qui organisent des cuisines populaires [*comedores populares*] pour répondre aux besoins de base en matière d'alimentation, d'éducation, de petit commerce). Ce sont aussi *des organisations de paysans pauvres revendiquant l'accès à des terres cultivables* ou luttant contre l'expulsion de terres récupérées par de grands propriétaires terriens, ou encore *des organisations féministes populaires* conduisant les femmes de régions rurales ou de bidonvilles à prendre le destin de leur famille en main, à lutter contre la violence patriarcale, etc.

Il faut enfin prendre en compte *les mouvements sociaux de classe moyenne urbaine, fondés sur les droits ou des enjeux globaux*. Ils mobilisent ou construisent des identités qui sont à la source d'un lien social, indispensable à la mobilisation, à la capacité pour les individus de se reconnaître profondément dans les enjeux de mobilisation poursuivis, à la confiance que les actions envisagées vont être menées de manière équilibrée, respectueuse des uns et des autres, sans être entravées par des directions ou bureaucraties extérieures à la réalité locale ou régionale. Ainsi, *les organisations de droits humains et de défense de la citoyenneté* concrétisent ce qu'il est convenu d'appeler la « politique des droits »: elles cherchent à construire un espace social autonome, indépendant de l'État, où les droits démocratiques fondamentaux puissent prendre forme. Une partie de l'Église catholique, des membres des partis de la « nouvelle gauche », autant que des mouvements de familles de victimes, dont les fameuses *Madres de la Plaza de Mayo* en Argentine ou encore la célèbre *Coordinadora Nacional de Derechos Humanos* au Pérou, sont à l'origine de ces mouvements. Aujourd'hui, plusieurs de ces mouvements participent à la constitution de commissions d'enquête nationales sur la violation des droits humains, luttent pour une démocratisation et une transparence

accrues de la gestion des gouvernements. Ils sont tous en lien avec des organisations internationales similaires et c'est un domaine où la solidarité internationale joue par excellence et où le niveau supranational exerce des pressions importantes sur les gouvernements nationaux.

Par ailleurs, on doit mentionner également *les organisations féministes de classe moyenne* qui ont pour caractéristiques en Amérique latine de s'être développées en relation étroite avec les partis de gauche, dans une prise de distance d'avec l'Église catholique et sa hiérarchie. Elles ont connu le même débat que dans les pays du Nord : mobilisation contre l'oppression de classe ou contre l'oppression de genre ? La professionnalisation d'une importante partie des militantes féministes a pour conséquence qu'on les retrouve aujourd'hui en nombre dans des associations spécialisées, dans les universités, dans des structures d'État et dans des organismes internationaux. Ces militantes sont très scolarisées, participent aux débats internationaux dans leurs domaines respectifs, à des réseaux thématiques internationaux, ce qui fait d'elles des passeurs d'idées politiques et de représentations culturelles, actives dans la construction d'un espace culturel continental, voire mondial. Il en va de même pour le secteur de l'environnement : *les organisations environnementales*, certainement moins puissantes qu'au Nord, créent toutefois une pression sur les gouvernements latino-américains pour incorporer formellement cette thématique dans leurs politiques. Les groupes locaux et nationaux se font les porte-parole de multiples mobilisations sociales à partir de communautés locales qui se mobilisent contre des projets menaçant de détruire leur environnement.

Cette interpénétration constante du local, du régional, du national et du supranational, en particulier dans le domaine du financement des actions de la « société civile », mais aussi bien sûr par les contacts que permettent les structures de communication actuelles et les déplacements de élites du Nord vers le Sud, autant que du Sud vers le Nord, y compris des plus modestes associations, permet à Mato (2002) de décrire comment et combien les représentations sociales des groupes mobilisés évoluent, comment la manière dont les acteurs comprennent le monde se transforme et les amène à réorienter leurs actions sur des registres transnationaux⁴⁰, mais aussi comment les schèmes cognitifs et les représentations des groupes du Nord qui soutiennent financièrement beaucoup d'actions de groupes du Sud pénètrent dans les groupes du Sud. Leurs cadres d'analyse (la société civile, le partenariat), les modalités de fonctionnement (démocratique, respectueux des droits) sont influencés par les cadres du Nord et ils s'approprient rapidement les représentations dominantes associées aux

40. Voir également, pour un exemple, la note 18.

financements. C'est, là encore, un autre exemple de la pénétration ambiguë des champs d'action, avec *un effet de construction d'un espace idéologique de plus en plus commun entre le Sud et le Nord*, même si plusieurs acteurs y entrent en conflit ouvert avec les bailleurs de fonds ou d'autres partenaires dans ce processus de coconstruction de politiques, programmes et stratégies d'action. On peut donc considérer qu'il y a à la fois proximité et distance entre les conceptions des mouvements sociaux de la « société civile », et pas seulement contamination et récupération de ces mouvements.

Plusieurs des acteurs de ces mobilisations sont ainsi amenés à modifier leurs représentations des enjeux, et donc leurs pratiques et les représentations qu'ils ont de leurs pratiques, en dirigeant désormais leurs revendications traditionnelles à l'égard de l'État vers la scène internationale. Le processus de globalisation offre des occasions nouvelles et des possibilités de solutions à des problèmes bloqués depuis longtemps au plan national. L'action sociale et politique est en train de devenir transnationale et elle transforme les voies et moyens par lesquels les acteurs comprennent et font l'expérience du monde (Benessaïeh, 2003, p. 118).

C'est enfin dans cet espace de débat autour des conceptions du libéralisme et dans les tensions entre les divers acteurs qui les incarnent que l'on retrouve plusieurs chercheurs et associations de chercheurs du Sud qui jugent qu'il est de leur responsabilité politique et morale d'appuyer par leurs recherches les mouvements de mobilisation sociale, écologique, mais aussi identitaires. Pour plusieurs, *il y a une responsabilité des chercheurs de faire apparaître, de rendre visible, par leurs travaux la réalité sociale et politique dont l'État ne se préoccupe pas*, du moins au sens des États du Nord. Ils savent que s'ils ne sont pas écoutés par leur État, ils trouvent par contre un écho parmi les organisations de la « société civile » locale, les représentants d'ONG ou de fondations internationales. C'est là qu'entre en jeu, pour eux aussi, la réflexion sur la « société civile » et sur les réseaux de connaissance, d'influence et d'alliance internationaux qu'elle autorise.

Les mouvements indigenas comme partie constitutive d'une « société civile » active

Les mouvements *indigenas* expriment sans aucun doute les mobilisations et concentrent les revendications les plus fondamentales à l'échelle du continent – territoriales, identitaires, socioéconomiques, juridiques et culturelles –, en même temps qu'ils se manifestent à tous les niveaux de manière coordonnée – local, national et supranational, alors que les gouvernements nationaux –, mais aussi la BM et le FMI, et enfin les intellectuels (Mato, 2004) interviennent activement dans la structuration des politiques et des débats.

L'irruption sur la scène publique des *pueblos indigenas* comme acteurs politiques est l'un des phénomènes majeurs de la fin du xx^e siècle en Amérique latine. À partir des années 1990, une forte mobilisation sur la question des droits territoriaux s'est manifestée (Llancaqueo, 2005, p. 68), transformant les mouvements *indigenas* en acteurs politiques nationaux et internationaux, revendiquant leur reconnaissance comme collectivités différentes, *comme nations sans État*, requérant la production de normes de droit positif et d'une jurisprudence basées sur le principe de l'auto-détermination, de la reprise de possession et du contrôle de territoires perdus, de la défense et de la promotion des identités (langues, coutumes), de la défense et de la promotion des droits fondamentaux (*ibid.*, p. 70). Ces revendications mettent en question les projets d'intégration nationale promus par les élites, incluant les idéologies du métissage ou de l'indigénisme caractéristiques des régimes populistes.

Ces conceptions institutionnelles ont en effet été mises en cause par les expériences d'autonomie des communautés indigènes, les diverses reconnaissances institutionnelles, la ratification de l'entente 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) *Convenio OIT, sobre pueblos indigenas y tribales en países independientes*, de 1989, sur la base de laquelle la majorité des pays latino-américains ont élaboré les législations relatives aux peuples *indigenas*, les lois spéciales, les décentralisations administratives, les remunicipalisations, les processus de « colonisation depuis en bas » du pouvoir local et régional (*ibid.*, p. 71, n° 8).

Les *droits territoriaux indigenas* sont en effet cruciaux en tant qu'ancrage de la différence *indigena*; ils se heurtent de front à la globalisation économique et indiquent comment celle-ci compromet l'intégrité des territoires *indigenas*, constituant des obstacles formidables pour des projets viables d'autonomie, garantissant effectivement les droits à l'autodétermination (*ibid.*, p. 79). La globalisation économique a en effet pour caractéristique de pouvoir créer, modifier, faire périr de manière incessante les territorialités. Cela est nouveau. Pour Brenner et Nyk (2002) et on « n'a pas seulement affaire à l'expansion physico-géographique du capitalisme, mais aussi à la transformation des espaces sociaux et politiques dans lesquels on vit, à une reconfiguration contradictoire de l'espace social » (cité par Llancaqueo, 2005, p. 83; traduction libre). Cette atteinte permanente aux droits territoriaux est *l'aboutissement d'un long processus de déterritorialisation* (*idem*, p. 85) amorcé par la Conquête, avec pour résultat la perte de la territorialité politique et de la souveraineté, la soumission coloniale, la pression sur les terres indigènes pour le développement de l'agriculture et de l'élevage, l'exploitation des ressources naturelles, les grands travaux avec

leurs impacts systémiques, et aujourd'hui, la dépossession des territoires *indigenas* par la pression exercée sur les systèmes de savoirs traditionnels et la biodiversité.

C'est pourquoi la question des territoires ne doit pas être comprise dans une logique de revendication de droits de *propriété*, droits sur lesquels se base le droit civil; il s'agit plutôt d'un concept plus large et différent qui est relié au droit collectif à la survie comme peuple organisé, incluant le contrôle de son habitat comme condition nécessaire pour la reproduction de sa culture et pour son propre développement (Kreimer, 2003). Les revendications territoriales mapuches en Argentine illustrent cet enjeu des territoires. Elles poursuivent, selon Laura Kropff (2005, p. 111), trois objectifs: consolider le peuple-nation originaire mapuche comme une entité préexistante aux États provinciaux et nationaux qui ont occupé son territoire; exiger la reconnaissance par l'État du droit au territoire; générer des espaces où puisse être mis en pratique le droit à l'autodétermination et à l'autonomie. Cette revendication s'accompagne en outre d'un processus de récupération culturelle: rituels, langues et savoirs (Briones *et al.*, 2003).

Si les mobilisations *indigenas* ont connu succès et retentissement au cours d'une décennie qui va de 1992 à 2002, cette période faste pour la reconnaissance des droits des peuples *indigenas* semble toutefois actuellement terminée, selon la plupart des analystes. On constate, en effet, conséquence de l'ajustement des systèmes juridiques nationaux avec les régimes internationaux de libre-échange, un affaiblissement, voire une tentative de négation des droits des peuples *indigenas*, en particulier en ce qui concerne les droits territoriaux: accès et contrôle des terres, ressources naturelles, biodiversité, propriété intellectuelle, consentement et souveraineté, bref, ce qui constitue le noyau dur des droits collectifs (Llancaqueo, 2005, p. 73; Otero, 2006, p. 25 et 118). Les revendications et les mobilisations *indigenas* sont très importantes dans la mesure où elles touchent directement aux intérêts des entreprises transnationales du fait qu'elles concernent la propriété et le contrôle des terres; elles sont pour cette raison beaucoup plus centrales, en termes de droits, que les revendications des droits humains, des femmes, des pauvres qui ne touchent pas directement, comme telles, aux territoires.

Selon Andolina, Radcliffe et Laurie (2005, p. 137), en se référant au Convenio 169 de l'OIT, les États et organisations officielles se sont approprié les concepts de droits des *pueblos indigenas* et les ont rattachés aux programmes d'implantation d'une économie néolibérale, à la décentralisation, à la participation et à la responsabilité citoyennes. Les gouvernements ont adopté un discours multiculturaliste, l'ont formalisé à travers des modèles de décentralisation pluralistes, fondés sur la notion

de « capital social » dans la formulation de leurs politiques destinées aux *pueblos indígenas*. Par ce processus, les acteurs transnationaux ont reconstruit des identités communes qui réifient les espaces locaux et les identités particulières, en en faisant des *pueblos locales*. D'ailleurs, actuellement, la BM est en train de formuler un cadre global de développement pour les *pueblos indígenas*: le transnational se charge de définir les nouveaux rapports entre les *pueblos indígenas*, les États et les grandes corporations transnationales.

Cette initiative heurte de front les identités *indigenas* inscrites dans des territoires historiques et qui se sont renforcées au cours de la dernière décennie grâce au développement, chez les *pueblos indígenas*, des représentations d'une appartenance à des territoires qui ne correspondaient pas aux espaces des États nationaux (Andolina *et al.*, p. 138). Il s'agit là d'une question fondamentale, de l'émergence d'un rapport conflictuel qui renvoie à la construction historique de l'État-nation, vidé des contenus, des significations et de la présence des *pueblos indígenas* (Cimadamore *et al.*, 2006, p. 23), d'un conflit juridique et politique qui transcende les frontières: à la vision nationale promue par les États, les mouvements *indigenas* opposent une vision plurinationale de l'État (*ibid.*, p. 24). Ce conflit se structure autour de quatre revendications: une rupture démocratique d'avec l'actuel État uni-national et la construction d'un État pluriel qui permette la participation des *pueblos indígenas* et de la société en général; la lutte contre les inégalités et les injustices économiques comme base du dépassement de l'exploitation et de la discrimination; la transformation de l'organisation socioculturelle des sociétés (hiérarchisées sur la base du racisme et de la ségrégation) au profit d'une « horizontalité » interculturelle; et enfin une autonomie effective des *pueblos indígenas* (Simbana, 2005).

La BM et la BID apparaissent ainsi aujourd'hui comme les nouveaux *policy makers* des politiques destinées aux *pueblos indígenas*. Elles soutiennent la formation de nouveaux discours néo-indigénistes qui entrent en compétition avec le discours *indigena*. Elles se dotent d'une nouvelle génération de technocrates spécialisés en « affaires indigènes »; ainsi naissent des *think tanks* néolibéraux (Llancaqueo, 2005, p. 75) qui organisent une réponse systématique, politique et intellectuelle, face aux blocages qu'engendrent les résistances *indigenas* aux initiatives des entreprises transnationales dans les territoires *indigenas*, au nom du libre-échange et de la liberté d'initiative et de commerce.

La fin de la décennie des *pueblos indígenas* laisse une longue liste d'affaires en suspens, et le refus du Canada, ainsi que des États-Unis, de signer la déclaration de l'Assemblée générale de l'ONU relative aux *peuples*

autochtones témoigne de la stratégie néolibérale qui s'organise eu égard aux revendications *indigenas* relatives à la défense des territoires et au droit à l'autodétermination des peuples.

CONCLUSION

Nous avons construit ce chapitre sur une interrogation, présente dans son titre-même : dans les nouveaux rapports qui se mettent en place en Amérique latine entre le Marché (dont le rôle est illustré par les accords de libre-échange entre pays ou à l'échelle des sous-continent), l'État et la Société civile, assiste-t-on à des *changements de « régimes » institutionnels* dont témoigneraient les travaux des intellectuels des sciences sociales ?

Clarifions d'emblée, une fois encore, le sens que nous donnons ici à cette notion de « régime » : elle va bien au-delà d'une référence à des changements de gouvernements dans tel ou tel pays, à la faveur d'élections ou de coups d'État. Elle évoque et englobe non seulement les règles, les procédures ou les normes formelles des institutions politiques, mais aussi les systèmes culturels et les modèles moraux qui fournissent les cadres de signification qui guident l'action humaine et la rendent possible. Ces schémas cognitifs influencent ce qu'on peut *imaginer* faire dans un contexte donné, révélant ainsi les profondes interactions entre les institutions et l'action individuelle ou collective⁴¹.

C'est dans ce sens que nous assistons à des *changements de « régimes »* profonds en Amérique latine et c'est dans cette perspective qu'il faut comprendre l'analyse des travaux des intellectuels que nous avons effectuée. Si des changements tels que l'essor de la consommation, du cadre bâti des centres-villes, des réseaux routiers, du tourisme constituent autant de signes évidents de l'évolution des comportements économiques d'une partie de la population, *les comportements culturels, qui renvoient, eux, à une transformation des systèmes de valeurs et des imaginaires individuels et collectifs* sont moins directement perceptibles. Ils n'en sont pas moins à l'œuvre et influent sur les sociétés, qu'il s'agisse de la culture clientéliste, des rapports culturels de dépendance, des relations d'autorité dans la vie quotidienne, des mouvements d'immigration vers les mégalo-poles ou vers le Nord pour survivre à des conditions insupportables, de la transformation des normes de la conjugalité, du respect de la loi, des interdits. Ou encore, qu'il s'agisse, dans le cadre d'une société « nouvelle », de l'émergence d'un individu, sujet de droits, ou de collectivités aspirant à transformer leurs

41. Voir la note 7.

conditions de vie en se mobilisant pour combattre les injustices dont elles sont victimes. On est bien en présence de profonds *changements de régimes institutionnels*, de modes de régulation de la vie en société.

Schématiquement, on est passé d'une tradition d'*État autoritaire* à une forme *populiste et clientéliste* d'organisation politique qui, dans la plupart des pays, permettait d'encadrer le « peuple » en fonction d'une organisation corporatiste des catégories sociales : ouvriers, paysans, etc. L'État assurait l'essentiel de la médiation des rapports sociaux, appuyé par l'Église et, dans plusieurs pays, par l'armée. Le système scolaire et académique jouait également un rôle central dans la constitution d'une identité collective nationale. On le voit bien au Mexique ou en Argentine, par exemple. Au plan économique, l'État assurait un essor national par des politiques protectionnistes dites de « substitution des importations ». La « société civile », au sens où nous l'avons décrite d'un véritable contre-pouvoir à celui de l'État, était pratiquement inexistante et les *pueblos indigenas* étaient inscrits dans un rapport de soumission et de dépendance à l'égard non seulement de l'État, mais également de l'ensemble de la structure de classes de la société. Leur existence même était souvent niée⁴².

Ce « régime » populiste a volé en éclats à partir des années 1980 sous la pression des institutions financières internationales, mais aussi de l'ensemble des organismes mondiaux de régulation qui, globalement, ont favorisé le développement de politiques néolibérales à l'échelle internationale, à la faveur de l'écroulement du système soviétique et de l'expansion des entreprises transnationales. Les fonctions des États ont été réduites, en même temps que les taxes à l'exportation des produits nationaux – qui assuraient l'essentiel des revenus des États, à défaut d'avoir pu instaurer un régime d'imposition universel sur les revenus des particuliers et des entreprises. Les sources de revenu et donc les capacités d'action des États en ont été réduites d'autant, au point d'en faire des *États minimaux*. Cette situation a entraîné la dévolution des pouvoirs des États nationaux à des niveaux inférieurs de responsabilité, tels que les régions et les municipalités, sans toutefois accompagner ce processus de dévolution de ressources financières correspondantes.

Dans la perspective des organismes internationaux qui imposent une réduction radicale des interventions des États centraux clientélistes, c'est la « société civile » qui doit prendre le relais, au plan local, de l'organisation des services de base destinés aux populations. Et comme les ressources

42. Des collègues universitaires argentins nous affirmaient par exemple, à la fin des années 1990, qu'il n'y avait plus de *pueblos indigenas* en Argentine parce qu'ils avaient tous été éliminés dans les guerres avec le Paraguay à la fin du XIX^e siècle!

financières locales sont le plus souvent inexistantes ou inaccessibles, ce sont les organismes internationaux (politiques d'aide et de coopération pour le développement des gouvernements du Nord, fondations privées et publiques du Nord, associations mondiales représentatives de la « société civile », particulièrement dans les domaines des droits, de l'environnement et de la « protection » des *pueblos indígenas*) qui vont intervenir pour soutenir financièrement et idéologiquement les initiatives de la « société civile » locale, présumée porteuse de dynamiques démocratiques. Au plan du travail de recherche en sciences sociales, le schéma est essentiellement le même : les organismes de recherche du Nord contribuent à soutenir les travaux des universités du Sud pratiquement sans ressources (du moins jusqu'aux années 2000)⁴³, tout en inscrivant auprès des chercheurs de ces universités des thématiques cohérentes avec les grandes orientations, les « régimes » promus par les organismes internationaux : démocratie, participation populaire, promotion et défense des droits individuels, coopération, coproduction des politiques, etc., ainsi que des orientations de recherche de type recherche-action et recherche participative, cohérentes, à leur tour, avec ces « régimes ».

Le « régime » d'*État minimal*, qui implique la présence d'un marché dynamique et d'une « société civile » active, a permis l'émergence de nouvelles « classes moyennes » – qui constituent au mieux 15 à 25 % de la population, selon les pays, alors qu'au Nord, on estime les classes moyennes à près de 75 % – qui développent des comportements de consommation comparables à ceux de leurs homologues du Nord, même si leur pouvoir d'achat, constitué nécessairement de deux revenus, est moindre. Ces classes accèdent aux marchés des assurances privées (dominés par les firmes étrangères du Nord) en matière de santé, de retraite, au marché de l'éducation privée, et surtout à la propriété. Mais, dans des pays foncièrement *dualisés*, aux plans économique, social et culturel, elles doivent se protéger. D'où la création systématique de zones entières d'habitation fermées, réservées exclusivement aux résidents, d'où l'on sort en automobile pour déposer en toute sécurité les enfants à leurs écoles (privées) ou se rendre dans des centres d'achats comparables à ceux du Nord. On assiste donc à

43. Si dans plusieurs pays les ressources des universités publiques sont rares, surtout dans le domaine des sciences humaines, par contre, des pays comme le Brésil, le Mexique ou l'Argentine ont vu les budgets des organismes subventionnaires (tels que le Conacyt, le Conicet, etc.) croître régulièrement depuis une décennie. Toutefois, on l'a signalé, les subventions pour la recherche appliquée et la recherche-action en sciences sociales, pour documenter la situation des catégories sociales défavorisées (soit la grande majorité de la population) demeurent limitées et proviennent dans les faits souvent des pays du Nord.

une privatisation à grande échelle de l'appropriation et de l'utilisation de l'espace, et à une réduction d'autant de l'espace public, surtout en milieu urbain (Ramirez Kuri, 2003; Arce Macias et Portes, 2005).

Aux côtés de ces « classes moyennes » récemment constituées dans la foulée de la mise en place des *États minimaux* et de la prévalence des activités de marché qui l'accompagne, survivent des groupes d'ouvriers syndiqués, constitués par les anciens *régimes populistes* qui, encore aujourd'hui, les soutiennent très partiellement dans la mesure où ils sont des alliés du parti au pouvoir. Une relation clientéliste demeure qui permet, par exemple, de toucher quelques revenus de retraite d'un système public en faillite ou de bénéficier de soins de santé limités. Survivent également, et une fois encore, il s'agit là de nettes majorités de la population, des secteurs entiers caractérisés par une grande pauvreté et une marginalité, pour une part d'origine rurale, ayant migré vers les métropoles, actifs dans le secteur informel de l'économie, privés de toute protection sociale et, dans les faits, juridique, soumis à des petits chefs locaux mafieux qui les encadrent et reproduisent à leur endroit les relations clientélistes classiques de ces États populistes qui n'existent plus. Enfin, il y a ces mouvements sociaux, ces initiatives d'une « société civile » active que l'on trouve, par exemple, parmi certains groupes des *pueblos indígenas* qui revendiquent l'émancipation, l'autodétermination, réappropriation des terres et par là des identités. Même si elles vivent dans le plus grand dénuement, ces populations se définissent explicitement en dehors de toute relation avec les États existants, à l'exception de relations avec des institutions internationales du Nord qui leur viennent en aide.

En réaction à l'éclatement sociologique de ces sociétés historiquement édifiées par les États nationaux, à l'incapacité de ces États devenus minimaux de reconstituer des formes nouvelles de cohésion sociale dans les espaces nationaux, et compte tenu de la faiblesse des « sociétés civiles » qui ne peuvent se positionner en véritables interlocutrices de leur État national, émergent presque « naturellement », d'une part, des mouvements autonomistes et, d'autre part, des formes diverses d'incivisme. Parmi elles, la corruption, la défiance généralisée des électors à l'égard des représentants politiques, l'autodéfense et la justice expéditive exercées directement par des citoyens, la peur de l'insécurité, mais aussi la croissance des réseaux mafieux liés aux trafics de drogues et d'armes, avec les règlements de compte auxquels ils procèdent en toute impunité, au point de prendre véritablement le contrôle de la vie civile, comme cela se produit depuis le début de 2008 dans certains États du Nord du Mexique⁴⁴.

44. Où c'est l'armée, forte de 18 000 hommes, qui est appelée pour combattre les narcos. Jusqu'au moment où l'on apprend (*La Jornada*, 20 mars 2008) que l'un des chefs militaires de cette offensive est lui-même associé aux narcos que ses troupes doivent combattre...

Plus qu'à une *dualisation* de la société – qui illustre par elle-même l'incapacité croissante des États à assurer la cohésion sociale, sinon la décision induite par les institutions internationales de renoncer carrément à assurer la fonction étatique de cohésion sociale –, nous assistons à un processus de *juxtaposition* de plusieurs sociétés, dans le même espace national, correspondant à autant de « régimes » *qui se côtoient mais ne s'interpénètrent pas*.

BIBLIOGRAPHIE

- AGUSTÍN, José (1998). *Tragicomedia mexicana*, 3 tomes, Mexico, Planeta.
- ALARCÓN-CHAIRES, Pablo (2006). «Riqueza ecológica versus pobreza social: contradicciones y perspectivas del desarrollo indígena en America latina», dans Alberto D. Cimadamore, Robyn Eversole et John-Andrew McNeish (dir.), *Pueblos indígenas y pobreza, enfoques multidisciplinarios*, Buenos Aires, CLACSO, p. 41-70.
- ANDOLINA, Roberto, S. RADCLIFFE et Nina LAURIE (2005). «Gobernabilidad e identidad: indigenidades transnacionales en Bolivia», dans P. Davalos (dir.), *Pueblos indígenas, Estado y Democracia*, Buenos Aires, CLACSO.
- ARCE MACIAS, Carlos, Enrique CABRERO MENDOZA et Alicia ZICCARDI (2005). *Ciudades del siglo XXI: ¿Competividad o Cooperación?*, México, CIDE, Porrúa.
- ARIZA, Marina et Alejandro PORTES (dir.) (2007). *El país transnacional, migración mexicana y cambio social a través de la frontera*, México, UNAM, IIS.
- BABB, Sarah (2005). «Del nacionalismo al neoliberalismo: el ascenso de los nuevos *Money Doctors* in México», dans Mato Daniel (dir.), *Políticas de economía, ambiente y sociedad en tiempo de globalización*, Caracas, FACES, Universidad central de Venezuela, p. 155-172.
- BANDEIRA, Lourdes et Bérangère MARQUES-PEREIRA (1995). *La citoyenneté sociale en Amérique latine*, Paris, L'Harmattan.
- BARTRA, Armando (2006). «Milpas airadas: hacia la autosuficiencia alimentaria y la soberanía laboral», dans Gerardo Otero, *México en transición: globalismo neoliberal, Estado y sociedad civil*, México, Miguel Ángel Porrúa, p. 35-54.
- BENESSAIEH, Afef (1997). *Les aspects culturels de l'intégration économique: une américanité en construction? Le cas mexicain*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Centre d'étude sur l'intégration et la mondialisation (CEIM).
- BENESSAIEH, Afef (1998). «De l'Amérique du Nord au projet hémisphérique: les États-Unis, la clause sociale et l'art de la vertu démocratique» *Revue Études internationales*, vol. 29, n° 4, décembre, p. 799-830.
- BENESSAIEH, Afef (2003). «Seven Theses on Global Society», *Cultural Dynamics*, vol. 15, n° 1, p. 103-126.
- BENSUSAN, Graciela (2006). «Las reformas laborales en America latina», dans Enrique De la Garza Toledo (dir.), *Teorias sociales y Estudios del Trabajo: nuevos enfoques*, Barcelona et México, Anthropos y UAM – Iztapalapa, p. 367-384.
- BOUCHARD, Gérard (2000). *Genèse des nations et culture du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal.
- BRENNER, Neil et Theodore NYK (2002). *Spaces of Neoliberalism. Urban Restructuring in North America and Western Europe*, Londres, Blackwell.

- BRIONES, Claudia *et al.* (2003). *Aboriginalidad, provincia y nacion*, BsAs, UBA, Mimeo, proyecto de investigación UBACyT.
- CANET, Raphaël et Jules DUCHASTEL (dir.) (2004). *La régulation néolibérale. Crise ou ajustement?*, Montréal, Athéna.
- CAPDEPUY, Vincent (2005). *Naissance d'une communauté sud-américaine?*, Paris, Association française pour le développement de la géographie.
- CARRILLO, Jorge (dir.) (2001). *Mercados de trabajo en la industria maquiladora*, México, Plaza y Valdés.
- CARRILLO, Jorge et Alfredo HUALDE (2001). «La maquiladora electrónica en Tijuana: Hacia un cluster fronterizo», *Revista Mexicana de Sociología*, juin, p. 79-116.
- CARRILLO, Jorge et Consuelo IRANZO (2000). «Calificaciones y competencias laborales en América latina», dans Enrique De la Garza Toledo, *Tratado latinoamericano de sociología del trabajo*, Mexico, Fondo de Cultura Económica.
- CASTEL, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CHAOUCH, Malik Tahar (2007). «La teología de la liberación en América latina: una relectura sociológica», *Revista mexicana de sociología*, vol. 69, n° 3, p. 427-456.
- CIMADAMORE, Alberto D., Robyn EVERSOLE et John-Andrew MCNEISH (dir.) (2006). *Pueblos indígenas y pobreza, enfoques multidisciplinares*, Buenos Aires, CLACSO.
- CLERMONT, Francis (2004). «La démocratie à la rescousse du capital dans les Amériques», dans Raphaël Canet et Jules Duchastel (dir.), *La régulation néolibérale. Crise ou ajustement?*, Montréal, Athéna, p. 227-250.
- CORNELIUS, Wayne A. et David MYHRE (1998). *The Transformation of Rural México: Reforming the Ejido Sector*, La Jolla, Center for US-Mexican Studies, UC, San Diego.
- CUEVA PERUS, Marcos (2007). *El nuevo mundo en la encrucijada*, México, UNAM-IIS y Itaca.
- DAGNINO, Evelina (dir.) (2002). *Sociedad civil, esfera pública y democratización en América Latine: Brasil*, México, Fondo de cultura económica.
- DAVALOS, Pablo (dir.) (2005). *Pueblos indígenas, Estado y Democracia*, Buenos Aires, CLACSO.
- DE ALBA, Felipe (2008). *La gestion de l'eau à Mexico, un problème de gouvernance ou de gouvernabilité?* Thèse présentée à la Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.
- DE GRAMMONT, Hubert (compilation) (2006). *La construcción de la democracia en el campo latinoamericano*, Buenos Aires, CLACSO.
- DE GRAMMONT, Hubert et Horacio MACKINLAY (2006). «Las organizaciones sociales y la transición política en el campo mexicano», dans Hubert De Grammont, *La construcción de la democracia en el campo latinoamericano*, Buenos Aires, CLACSO, p. 23-68.
- DE LA GARZA, Enrique (2001). «Problemas clásicos y actuales de la crisis del trabajo», dans Enrique de la Garza et Julio César Neffa (compil.), *El trabajo del futuro, el futuro del trabajo*, Buenos Aires, CLACSO, p. 11-32.
- DE LA GARZA, Enrique (dir.) (2005). *Modelos de producción en la maquila de exportación. La crisis del toyotismo precario*, México, UAM-Iztapalapa y Plaza y Valdes.
- DE LA GARZA, Enrique (2006). «Corporativismo sindical y modelo neoliberal en Mexico», dans Gerardo Otero, *México en transición: globalismo neoliberal, Estado y sociedad civil*, México, Miguel Ángel Porrúa, p. 173-190.

- DEBLOCK, Christian et Dorval BRUNELLE (1999). *Un régionalisme en trois dimensions*, Cahier 99-6, Groupe de recherche sur l'intégration continentale, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- DELGADO-WISE, Raúl (2006). «Migración e imperialismo: la fuerza de trabajo mexicana en el contexto del TLCAN», dans Gerardo Otero, *México en transición: globalismo neoliberal, Estado y sociedad civil*, México, Miguel Ángel Porrúa.
- DUCHASTEL, Jules (2004). «Du gouvernement à la gouvernance. Crise ou ajustement de la régulation?», dans Raphaël Canet et Jules Duchastel (dir.), *La régulation néolibérale. Crise ou ajustement?*, Montréal, Athéna, p. 17-50.
- DUREAU, Françoise, Vincent GOUËSET et Evelyne MESCLIER (2006). *Géographies de l'Amérique latine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- DUSSEL, Enrique (2006). «Liberalización comercial en México: ¿Quién se ha beneficiado?», dans Gerardo Otero, *México en transición: globalismo neoliberal, Estado y sociedad civil*, México, Miguel Ángel Porrúa, p. 55-88.
- ENCINAS, Alejandro (1995). *El campo mexicano en el umbral del siglo XXI*, Mexico, Espasa Calpe.
- GODIO, Julio (2004). *El MERCOSUR, Los trabajadores y el ALCA. Un estudio sobre la relación entre el sindicalismo sociopolítico y la integración en el Cono Sur*, Buenos Aires, Biblos.
- GOUËSET, Vincent et Françoise DUREAU (2006). «L'Amérique latine des villes», dans Françoise Dureau, Vincent Gouëset et Évelyne Mesclier, *Géographies de l'Amérique latine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 231-361.
- GUTIÉRREZ BRICEÑO, Thais (2005). «La construcción transnacional de políticas de alivio a la pobreza y de sus aplicaciones», dans Mato Daniel (dir.), *Políticas de economía, ambiente y sociedad en tiempo de globalización*, Caracas, FACES, Universidad central de Venezuela, p. 191-209.
- HALL, Gillette et Harry PATRINOS (2005). *Pueblos indígenas, pobreza y desarrollo humano en América Latina: 1994-2004*, Washington, World Bank.
- HALL, Peter et Rosemary TAYLOR (1997). «La science politique et les trois néo-institutionnalismes», *Revue française de science politique*, vol. 47, n^{os} 3-4, p. 469-496.
- HERB, Michael (2003). «Taxation and Representation», *Studies in Comparative International Development*, New York, Springer, vol. 38, n^o 3, p. 3-31.
- KALDOR, Mary (2003). *Global Civil Society. An Answer to War*, Londres, Polity.
- KATZ, Claudio (2006). *El rediseño de América latina. ALCA, MERCOSUR y ALBA*, Buenos Aires, Ed. Luxemburg.
- KECK, Margaret et Kathryn SIKKINK (1998). *Activists beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press.
- KREIMER, Osvaldo (2003). «Formas tradicionales de propiedad y supervivencia cultural. Derecho a tierra y territorios», *Informe del relator del Grupo de trabajo de la OEA sobre Derechos Indígenas*, 7 et 8 novembre 2002).
- KROPFF, Laura (2005). «Activismo mapuche in Argentina: Trayectoria histórica y nuevas propuestas», dans Pablo Davalos, *Pueblos indígenas, estado y democracia*, Buenos Aires, CLACSO, p. 103-131.
- LANDER, Edgardo (2004). «Modelos Alternativos de integração? Projetos neoliberais e resistências populares», *Observatório Social da América Latina*, vol. 5, n^o 15, p. 45-56, septembre-décembre.
- LAUTIER, Bruno (1994). *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte.

- LAUTIER, Bruno (2002). *La Banque Mondiale et sa lutte contre la pauvreté: sous la morale, la politique*, Paris, GREITD et IEDES, Université de Paris I. Inédit.
- LAUTIER, Bruno (2003). « Une protection sociale mutualiste et universelle: la condition de l'efficacité de la lutte contre la pauvreté en Amérique latine », Symposium international sur la solidarité et la protection sociale dans les pays en voie de développement, Turin, 23-25 avril.
- LAUTIER, Bruno et Jaime MARQUES PEREIRA (2004). *Brésil, Mexique. Deux trajectoires dans la mondialisation*, Paris, Karthala, 346 p.
- LESEMANN, Frédéric (1988). *La politique sociale américaine, les années Reagan*, Montréal et Paris, Saint-Martin et Syros.
- LESEMANN, Frédéric (2007a). « Reflexiones sobre la comparación y la metodología comparativa », dans Mirta Vuotto (dir.), *La co-construcción de políticas públicas*, Buenos Aires, Prometeo Libros Ed., p. 13-18.
- LESEMANN, Frédéric (2007b). « Sistemas Nacionales de Innovación y Regímenes Institucionales », dans Federico Stezano et Gabriel Velez Cuartas (dir.), *Propuestas Interpretativas para una Economía Basada en el Conocimiento*, Buenos Aires, Mina-Davalos, p. 67-109.
- LLANCAQUEO, Toledo V. (2005). « Políticas indígenas y derechos territoriales en América latina: 1990-2004 ¿Las fronteras indígenas de la globalización? », dans Pablo Davalos (dir.), *Pueblos indígenas, Estado y Democracia*, Buenos Aires, CLACSO.
- LOFGREN, Mikael et Hakan THÖRN (2007). « Global Civil Society, More or less Democracy? », *Development Dialogue*, vol. 49, octobre, p. 5-14.
- LORTILLE BRUEL, Romain et Frédéric LESEMANN (2008). « Les finances publiques comme expression des solidarités: enjeux éthiques et choix politiques », *Éthique publique*, n° 20, printemps, p. 83-93.
- MACAS, L. (2005). « La necesidad política de una reconstrucción epistémica de los saberes ancestrales », dans Pablo Davalos (dir.), *Pueblos indígenas, Estado y Democracia*, Buenos Aires, CLACSO.
- MACKINLAY, Horacio (1991). « La política de reparto agrario en México (1917-1990) y las reformas al artículo 27 constitucional », dans Alejandro Massolo *et al.*, *Procesos rurales y urbanos en el México actual*, México, UAM-Iztapalapa
- MACKINLAY, Horacio (2004). « Rural producer's Organizations and the State in Mexico » dans K. Middelbrook (dir.), *Dilemmas of Political Change in Mexico*, San Diego, University of California, Institute of Latin American Studies.
- MACKINLAY, Horacio et Juan de la FUENTE (1996). *La sociedad rural mexicana frente al nuevo milenio*, Mexico, INAH/UNAM, p. 81-116.
- MASCHINO, Dalil (2001). « La question du travail », dans Sylvain F. Turcotte, *L'intégration des Amériques*, Montréal, Fides, La Presse, p. 133-140.
- MATO, Daniel (2002). *Estudios y otras prácticas intelectuales latinoamericanas en cultura y poder*, Caracas, CLACSO y FACES, Universidad Central de Venezuela, p. 21-46.
- MATO, Daniel (2004). « Redes transnacionales de actores globales y locales en la producción de representaciones de ideas de 'sociedad civil' », dans Daniel Mato (dir.), *Políticas de ciudadanía y sociedad civil en tiempos de globalización*, Caracas, FACES, Universidad central de Venezuela, p. 67-93.
- MATO, Daniel (2005). « Redes de "think tanks", fundaciones, empresarios dirigentes sociales, economistas, periodistas y otros profesionales en la promoción de ideas (neo)liberales a escala mundial », dans Daniel Mato (dir.), *Políticas de economía, ambiente y sociedad en tiempo de globalización*, Caracas, FACES, Universidad central de Venezuela, p. 131-153.

- MESCLIER, Évelyne (2006). «Les espaces ruraux de l'Amérique latine dans la mondialisation», dans Françoise Dureau, Vincent Gouëset et Évelyne Mesclier, *Géographies de l'Amérique latine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 137-227
- MILLAN B., Julio A. et Antonio ALONSO CONCHEIRO (2000). *México 2030, Nuevo Siglo, nuevo País*, México, Fondo de Cultura económica.
- MIRANDA, Moema (2007). «Global Civil Society and Democracy – A Difficult but Unavoidable Task: Visions from the South», *Development Dialogue*, vol. 49, octobre, p. 97-108.
- NOISEUX, Yannick (2000). *Le secteur informel au Mexique*, GRIC, Université du Québec à Montréal, n° 2000, 14 <www.unites.uqam.ca/gric/pdf/03-2000-noiseux.pdf>.
- OLVERA, Alberto J. (2003). *Sociedad civil, esfera pública y democratización en América Latina: México*, México, Fondo de Cultura Económica/Universidad Veracruzana.
- OTERO, Gerardo (2006). *México en transición: globalismo neoliberal, Estado y sociedad civil*, México, Miguel Ángel Porrúa.
- PANFICHI, Aldo (dir.) (2002). *Sociedad civil, esfera pública y democratización en América latina: Andes y Cono Sur*, México, Fondo de Cultura económica.
- PENA, Francisco (2005). «La lucha por el agua. Reflexiones para México y América latina», dans Pablo Davalos, *Pueblos indígenas, estado y democracia*, Buenos Aires, CLACSO, p. 217-233.
- PÉREZ CASTANEDA, Juan Carlos (2002). *El nuevo sistema de propiedad agraria en México*, México, Palabra en Vuelo.
- PORTES, Alejandro (1989). «La informalidad como parte integral de la economía moderna y no como indicador de Atraso», *Estudios sociológicos*, vol. 7, p. 369-374.
- PORTES, Alejandro (1995). *En torno a la informalidad: ensayos sobre teoría y medición de la economía no regulada*, México, FLACSO y Porrúa.
- PORTES, Alejandro (2004). «La sociología en el continente: convergencias pretéritas y una nueva agenda de alcance medio», *Revista mexicana de sociología*, vol. 65, n° 3, p. 447-483.
- PUTNAM, Robert (1993). *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, Princeton University Press.
- PUTNAM, Robert (1999). «Le déclin du capital social aux États-Unis» *Lien social et politiques*, vol. 41, p. 13-22.
- RABOTNIKOV, Nora (2003). «Pensar lo público desde la ciudad», dans Patricia Ramirez Kuri, *Espacio público y reconstrucción de ciudadanía*, México, FLACSO y Porrúa, p. 17-24.
- RABOTNIKOV, Nora, María Pía RIGGIROZZI et Diana TUSSE (compil.) (1997). *Los organismos internacionales frente a la sociedad civil: las agendas en juego*, Buenos Aires, FLACSO.
- RAMÍREZ KURI, Patricia (dir.) (2003). *Espacio público y reconstrucción de ciudadanía*, México, FLACSO y Porrúa.
- RENDON, Teresa et Carlos SALAS (1996). «Ajuste estructural y empleo: El caso de México», *Revista Latinoamericana de Estudios del Trabajo*, vol. 2, n° 2.
- RENDON, Teresa et Carlos SALAS (2000). «El cambio en la estructura de la fuerza de trabajo en América latina», dans Enrique De la Garza Toledo, *Tratado latinoamericano de sociología del trabajo*, México, Fondo de Cultura Económica.
- REYES HERÓLES, Federico (2000). «México 2030: Las señales de la vida política», dans Julio A. Millan Bojalil et Antonio Alonso Concheiro, *México 2030, Nuevo Siglo, nuevo País*, México, Fondo de Cultura económica.

- RODRIG, Dani (2002). *Globalization for Whom?*, <www.harvardmagazine.com/on-line/070280.html>.
- ROUQUIÉ, Alain (1998). *Amérique latine, introduction à l'Extrême-Occident*, Paris, Seuil.
- RUBBERS, Benjamin (2007). «Retour sur le "secteur informel"», *Sociologie du travail*, vol. 49, p. 316-329.
- SCHOLTE, Jan Aart (2007). «Global civil society – Opportunity or obstacle or Democracy», *Development Dialogue*, vol. 49, octobre, p. 15-28.
- SEED, Patricia (1995). *Ceremonies of Possession in Europe's Conquest of the New World, 1492-1640*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SIMBANA, F. (2005). «Plurinacionalidad y derechos colectivos», dans Pablo Davalos (compilation), *Pueblos indígenas, Estado y Democracia*, Buenos Aires, CLACSO.
- SLAKMON, Catherine et Graciela Ducatanzeiler (2004). «Démocratie et inégalité en Amérique latine. Vers la privatisation de la citoyenneté?», dans Raphaël Canet et Jules Duchastel (dir.), *La régulation néolibérale. Crise ou ajustement?*, Montréal, Athéna, p. 251-268.
- SOUTH CENTRE (2005). Espace politique pour le développement du Sud, novembre, vol. 1.
- STIGLITZ, Joseph (2004). *Post Washington Consensus*, Initiative for Policy Dialog Working Paper, p. 1.
- TURNER, John Kenneth ([1911]2006). *México bárbaro*, México, Editorial Tomo.
- VILLAVICENCIO, C. Daniel (dir.) (2006). *La emergencia de dinámicas institucionales de apoyo a la industria maquiladora de México*, México, UAM – Xochimilco y Porrúa.
- ZICCARDI, Alicia (2007). «Pauvreté urbaine et politiques sociales en Amérique latine», Paris, Réseau d'information et de solidarité avec l'Amérique latine.



DU JEU DES AMÉRIQUES DU CONTINENTALISME INTÉGRATIONNISTE AUX PRATIQUES TRANSNATIONALES MIGRANTES

Pierre-Joseph Ulysse
Université de Montréal

Les dix ans de négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) induisent, au Nord comme au Sud, une dynamique de propositions et de contestations impliquant non seulement des gouvernements mais aussi des hommes d'affaires, des journalistes, des militants de mouvements sociaux, des responsables d'ONG, des artistes ou des migrants. Alors qu'au début de ce XXI^e siècle se poursuivent les mouvements d'intégration régionale et subrégionale comme une manière de garantir la stabilité économique et de se replacer dans l'économie mondiale, plusieurs pays de l'Amérique latine tentent de reconsolider leurs relations commerciales avec les États-Unis à travers la signature bilatérale de traités de libre-échange, tout en développant des liens politiques et économiques privilégiés avec l'Union européenne et d'autres régions du monde. Cet état de situation

amène à poser la question de savoir ce qu'il faut comprendre par «les Amériques» au-delà des seuls enjeux relatifs aux échanges économiques et commerciaux.

Ce questionnement à première vue complexe tient de la représentation qu'au-delà de la géographie et de la géopolitique les Amériques sont traversées par une multiplicité d'enjeux, d'intérêts et de visions transmise au moyen de projets d'intégration en compétition les uns avec les autres. La présente réflexion est structurée autour de la notion de *jeu des Amériques*, prise comme une idée transversale permettant d'aller au-delà des associations et analogies faciles – parfois posées sous forme d'évidences – et d'*ouvrir le raisonnement sur un éventail plus large de défis, de doutes, de méfiances et d'incertitudes mais aussi de possibilités*. Nous ne saurions certes négliger l'importance de la «surpuissance» hégémonique des États-Unis dans la configuration des relations intracontinentales. Ici, le choix est toutefois d'inscrire les tentatives d'intégration ainsi que les échecs répétés au cœur d'une trajectoire historique passionnante, constituée non seulement de faits à décrire mais aussi d'événements à comprendre et à interpréter dans un dialogue qui peut être proprement latino-américain¹.

La perspective adoptée met en interface *le continentalisme intégrationniste, le régionalisme économique et les pratiques transnationales migrantes*, trois axes en tensions devant permettre de cerner le jeu des Amériques dans ses dimensions tant macrosociologiques (par le haut) que micro-sociologiques (par le bas)². Nous formulons l'idée que raisonner en termes de «jeu des Amériques» exige beaucoup plus que de se pencher sur des procédures d'évolution. C'est tâcher de rendre compte des manières dont sont articulées des temporalités distinctes et des séquences chronologiques. C'est essayer de dépasser la configuration structurelle à un moment donné – qui est en elle-même évolutive – pour faire l'inventaire de différentes conditions de possibilité et de réalisation. C'est finalement dépasser la logique d'étapes successives pour cerner la complexité des expériences historiques, les variations sémantiques, les modifications de sens et des significations et le renouvellement des pratiques; en d'autres mots, c'est

-
1. Qui dit dialogue dit multiplicité de voix et de lectures dont aucune n'est privilégiée et un univers large d'attentes, d'aspirations et de sens. C'est aussi dire la rencontre de collectivités d'individus porteurs d'identités (histoires, traditions, langues, repères culturels) et d'imaginations créatrices (aspirations individuelles et collectives; représentations distinctes du monde, etc).
 2. Cette double dimension précise la distinction que nous comptons établir avec la problématique d'intégration qui, dans sa portée tant continentale que régionale, ramène à des tentatives jusqu'ici non abouties, en concentrant plus souvent l'attention sur les initiatives portées par les grands acteurs étatiques et les élites politiques et économiques.

tenter de cerner les articulations, les désarticulations et les réarticulations entre les visions du passé, du présent et de l'avenir. La conscience de l'historicité jouera sur trois registres : d'abord, montrer que les projets d'intégration des Amériques ne datent pas d'aujourd'hui, ensuite, rendre compte que l'Amérique latine n'est ni figée ni homogène³. La conscience de l'historicité permettra, en troisième lieu, de tenir compte des discontinuités, de saisir les points de rupture, les moments où une idée, une pratique ou une action entrent en conflit avec d'autres dans les intentionnalités de reconfigurer les Amériques.

Ce cadre de lisibilité du temps des Amériques a l'avantage d'envisager différentes facettes de l'intégration continentale et de présenter celle-ci comme un panorama complexe sur lequel pèsent encore bien des indéterminations et des impensés. Nous entendons par indéterminations les facteurs qui, tout en n'étant pas pris en considération dans les scénarios de départ, forcent à réorienter le cours de l'action, et à rendre l'issue incertaine. Ces facteurs viennent modifier les formes recherchées en y provoquant des infléchissements, des déformations, des transformations et des métamorphoses. En ce sens, on peut dire que toute initiative d'intégration continentale engendre ses propres *structures dissipatives* et des ruptures de symétries (Hugon, 2006), habitée qu'elle est d'un éventail d'indéterminations (opposition, résistance et contre-proposition), et de motifs souvent indicibles.

L'impensé renvoie aux liens, pas nécessairement explicites, entre situations et acteurs socio-historiques qui les construisent, leur donnent sens et disent leur sens. La série d'évènements qu'implique le jeu n'est jamais écrite à l'avance ni fixée de manière déterminée, même si peuvent exister des règles et des procédures. L'évènement prend forme, se développe et s'institue éventuellement sous l'égide d'actions réfléchies et de résistances à ces actions. Son sens se recompose et se renégocie en fonction de l'inventivité de chaque génération, de la capacité de celle-ci de transformer le réel et d'accéder à une liberté réflexive, sans laquelle il n'y aurait ni sujet historico-politique et liberté individuelle effective, ni héritage collectif et choix éclairé de l'avenir. Un impensé n'est pas réductible aux situations qui l'engendrent, encore moins aux modalités de réponses que les acteurs sociaux apportent à cette situation. Il s'enrichit sans cesse de dimensions nouvelles et se complexifie au gré d'autres évènements, que ceux-ci soient en antériorité, en simultanéité ou en postériorité. L'impensé peut ici se

3. En ce sens, dire «latino-américain» se profile comme une posture réductrice et simpliste, particulièrement lorsqu'il s'agit de désigner des populations aux origines différentes les unes des autres.

définir comme la résultante des tensions permanentes entre la liberté humaine et les limites structurelles, tensions médiatisées sous l'emprise des repères symboliques et des représentations collectives.

La force et l'originalité de cette approche tiennent à sa capacité de prendre en considération d'autres imaginaires collectifs, d'autres réseaux d'action et dynamiques d'intégration sur un continent où la démocratie formelle et représentative est souvent soumise à de rudes épreuves. Nous faisons l'hypothèse que cerner le jeu des Amériques – sous ses formes régionales, transnationales ou continentales – exige une pensée capable de saisir un réel fragmenté, multidimensionnel et multicentrique. L'intégration continentale n'est pas de nature ontologique, mais un construit discursif et relationnel filtré à travers une infinité de systèmes de médiations. Elle ne peut se réaliser que dans un rapport politique entre des groupes d'individus porteurs d'histoires, d'identités, de cultures et de réalités, irréductibles les unes aux autres. Comme son champ de possibilités prend forme au croisement du triple travail de renégociation du réel, de symbolisation et de réorganisation de la mémoire collective, l'analyse doit être en mesure d'en révéler les défis, d'identifier des facettes contradictoires mais en perpétuelle mouvance et, finalement, de bien intégrer les idées de dualités, de luttes, de divergences et de séparations.

Le chapitre est organisé en quatre parties. Alors que la première porte sur les causes de l'échec de la ZLEA, la deuxième présente plusieurs dynamiques d'intégration régionale à partir de l'idée que l'interdépendance représente une évidence avec laquelle on essaie de composer au plan du continent depuis les années 1960. Les deux premières parties ont pour intérêt d'indiquer que, par le haut, le jeu des Amériques est à la fois conditionné par un continentalisme intégrationniste historique et les réalités conjoncturelles d'États nationaux pris dans un ensemble de relations asymétriques mais profondément jaloux de leur souveraineté. La troisième partie étend la réflexion sur le jeu des Amériques aux *pratiques transnationales migrantes*, tout en faisant ressortir leurs impacts sur le devenir de bien des États nationaux latino-américains. Afin de rendre ce concept plus opératoire pour notre questionnement, nous introduisons dans la réflexion la notion de *processus d'intégration par le bas* que plusieurs auteurs latino-américains fondent sur l'analyse de la contribution des flux migratoires et des réseaux de solidarités transnationaux et continentaux au développement économique, social, politique et culturel de plusieurs pays latino-américains (Ariza et Portes, 2007 ; Escobar, 2007 ; Guarnizo, 2007). La quatrième partie inscrit le jeu des Amériques dans le double mouvement de transition et de traduction (de Sousa Santos, 1995), c'est-à-dire au creux de la verticalité institutionnelle au fondement du continentalisme intégrationniste historique et de l'horizontalité des pratiques transnationales

migrantes. Cette vision est avant tout sociopolitique, traduisant l'idée que, porté par des consciences tant individuelles que collectives, le *jeu des Amériques* ne pourra être saisi sans adopter une perspective remettant en évidence la pluralité des rationnels et des imaginaires à travers lesquels il se ressource et se réactualise sans cesse.

LA ZLEA : UN VECTEUR D'OPPOSITIONS

Le lancement de la ZLEA à Miami (1994) répond au vœu des États-Unis de construire une zone de libre-échange allant « de l'Alaska à la Terre de Feu », à l'exclusion de Cuba. Au fil de plusieurs rencontres ministérielles et de deux sommets des Amériques organisés respectivement à Santiago du Chili en 1998 et à Québec en 2001, les grandes orientations discutées ont été : 1) le renforcement de « la communauté de démocraties aux Amériques » ; 2) la promotion de l'intégration économique et du libre-échange ; 3) la lutte contre la pauvreté et contre la discrimination ; 4) le développement durable, la protection de l'environnement et la sécurité. Néanmoins, le Sommet extraordinaire de Monterrey (2004) ramène la discussion sur les objectifs de la « croissance économique avec équité », du « développement social » et de la « gouvernance démocratique ». Il importe, en référence à la déclaration de Nuevo León, de se donner « une vision renouvelée et renforcée par la coopération, la solidarité et l'intégration », avec une insistance particulière sur la lutte contre le terrorisme et le trafic de la drogue.

Il paraît dès lors peu étonnant que le caractère multidimensionnel, qui semble constituer la trame discursive depuis le Sommet de Santiago, se dissipe quelques mois plus tard dans la rédaction de l'avant-projet. Le chapitre II qui explicite les dispositions générales met surtout l'accent sur l'expansion du commerce mondial, la libéralisation des marchés, la croissance économique, la création des marchés publics, l'élimination des barrières au mouvement des capitaux et des gens d'affaires, la libre circulation des produits, des services et des investissements. L'impossibilité de trouver un compromis relatif à des objectifs somme toute économiques entre les différents pays participant au Sommet de 2005 à Mar del Plata en Argentine, notamment en ce qui concerne les subventions agricoles et la question de la propriété intellectuelle, est venue confirmer « la mort » déjà annoncée du projet de la ZLEA. Le projet d'intégration continentale n'a pas survécu aux tensions et aux aspérités qui s'y sont manifestées, souvent de manière peu élégante, peu politique et peu diplomatique, ainsi qu'aux divergences des partenaires des pays quant à la perception, la compréhension et la définition de l'intégration continentale (Pèz Montalbàn, 2007).

LES OPPOSITIONS À L'HÉGÉMONIE ÉTATS-UNIENNE

Les schèmes explicatifs et interprétatifs qui traversent cette période de dix ans s'avèrent multiples et de différents ordres. DeBlock (2005, p. 2) relève trois principales raisons à ce qu'il appelle « l'échec de la ZLEA » : les désaccords entre le Brésil et les EUA sur l'objet et les finalités des négociations, la confrontation de visions différentes de l'intégration et du développement et, finalement, l'opposition des significations attribuées au projet initial de partenariat économique. Les auteurs réunis autour de l'Observatoire des Amériques (Brunelle, 2005 ; Deblock, 2005 ; Duquette, 2004) imputent ces difficultés insurmontables à l'attitude hégémonique des États-Unis et à leur volonté d'imposer un modèle d'intégration économique reposant en profondeur sur le libre marché et la libéralisation économique qui pourrait servir de modèle pour les prochaines négociations multilatérales et de base pour transformer le système économique mondial, avec l'idée que les libertés commerciales induites dans un accord particulier pourraient servir de base et de paramètres pour des négociations ultérieures. Les États-Unis entendaient mener les négociations de la ZLEA en plein accord avec les principes guidant leur politique étrangère, soit la sécurité nationale et la libéralisation des échanges commerciaux (Brunelle, 2005), alors que le Brésil a continué de maintenir sa position qu'il ne saurait y avoir d'accord global sans une libéralisation du secteur agricole, notamment pour ce qui concerne les subventions agricoles et les barrières dressées contre les importations aux États-Unis, et sans un examen de la question de la propriété intellectuelle⁴.

Pour d'autres (Bonnassies, 2005 ; Lander, 2004), il est difficile de parler d'échec de la ZLEA sans prendre en considération les résistances populaires et la mobilisation radicale des mouvements sociaux et des organismes de la société civile contre le fondement néolibéral de ce projet d'intégration économique donnant préséance au droit des investisseurs de commercer et de faire des profits au détriment de celui du « citoyen ordinaire » d'avoir accès à une vie digne et décente. Les syndicats se sont mobilisés en vue d'atténuer les impacts sociaux négatifs qu'engendrent déjà l'augmentation du chômage et de la pauvreté, la flexibilité de l'emploi ainsi que la précarisation des conditions de travail.

4. Le Brésil estime que le niveau des subventions (subsides) accordées aux États-Unis, rend impossible une juste compétition dans le secteur des produits agricoles dans les Amériques, comme en témoignent d'ailleurs les effets catastrophiques de l'ALENA sur le secteur agricole mexicain. Un autre point de profonds désaccords reste la question de la propriété intellectuelle indiquant la volonté obstinée du gouvernement américain de chercher à breveter des « formes de vie supérieures » et naturelles.

À titre d'exemple, formée dès 1994, l'Assemblée des peuples de la Caraïbe (APC) revendique «la participation des peuples de la région» à la construction d'une Amérique juste, égalitaire et respectueuse des différences. Cette vision caribéenne des Amériques se structure autour de deux grands pôles que constituent la lutte contre la domination états-unienne et l'engagement dans la mise en place d'un modèle d'intégration continentale visant «le rapprochement entre les cultures nationales».

La volonté de rendre possible «une Amérique» autre que celle proposée dans le cadre de la ZLEA n'atteint toutefois sa pleine expression qu'avec la mise en place d'espaces de mobilisation et de contestation tels le Forum social mondial (FSM), le Sommet des peuples des Amériques, le Réseau mexicain d'action face au libre commerce (RMLAC). Instituée comme organe de coordination des luttes contre les traités néolibéraux de libre-échange au plan des Amériques, l'Alliance sociale continental (ASC) publie en 1998 *Les Alternatives pour les Amériques*, qu'elle désigne comme «une proposition intégrale pour une vision alternative du développement équitable et durable de nos sociétés» (ASC, 2002, p. 8). L'ASC lance à la grandeur des Amériques une consultation populaire (Consulta) sur la viabilité de la ZLEA en comptant particulièrement sur des réseaux déjà alliés dans la lutte contre l'ALENA. Citons, entre autres, le Common Frontiers au Canada, le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RCIQ), l'Alliance pour un commerce responsable aux États-Unis, le Réseau mexicain d'action face au libre commerce (RMALC) ainsi que le Réseau chilien pour l'intégration des peuples, devenu l'Alliance chilienne pour un commerce juste et responsable. D'autres groupes se sont joints plus tard à ces réseaux pour former la première cellule organisationnelle: le Réseau brésilien pour l'intégration des peuples, l'Organisation interaméricaine des travailleurs (ORIT) et la Coordination latino-américaine d'organisations de la campagne (CLOC).

Plusieurs mouvements sociaux latino-américains associent les luttes contre la ZLEA à celles contre le niveau d'endettement des pays du Sud, de même qu'à leur mobilisation contre le danger de militarisation que représentent déjà le *Plan Colombie* et l'arrivée des troupes américaines au Paraguay, selon la formule «commerce plus sécurité». En établissant un rapport complexe entre le social, le politique et l'économique, cette conscience des Amériques par le bas rompt, d'une part, avec le projet états-unien d'intégration continentale, d'autre part, avec les valeurs néolibérales portées par les élites économiques locales (Harnecker, 2001). Ces mobilisations qui jouxtent des mouvements sur tout le continent contribuent à relever les faiblesses et les limites du schéma binaire Nord-Sud, notamment en ce qui concerne l'explication des contrastes, des résistances et des oppositions à la ZLEA et à ses prédicats néolibéraux.

LE NOUVEAU PANORAMA POLITIQUE SUD-AMÉRICAIN

Les analystes politiques mettent en évidence le fait qu'au cours des dernières années, le panorama politique de l'Amérique du Sud a subi de profondes modifications avec l'arrivée au pouvoir de plusieurs nouveaux gouvernements: Chavez au Venezuela (1999), Lula au Brésil (2002), Gutierrez en Équateur (2002), Kirchner en Argentine (2003), T. Vázquez en Uruguay (2004) et Evo Morales en Bolivie (2005)⁵. Les résistances s'avèrent d'autant plus fortes et prégnantes que l'Amérique latine avait fraîchement en mémoire les impacts désastreux des politiques néolibérales imposées au cours des années 1980-1990 dans le cadre du Consensus de Washington, comme en témoignait d'ailleurs la succession de crises économiques et financières au Brésil, en Équateur, en Uruguay et en Argentine. On comprendra dès lors les résistances de ces nouveaux dirigeants de souscrire à une forme d'intégration continentale axée sur le libre marché, la libéralisation économique et la démocratie libérale, dans la mesure où celle-ci semble avoir perdu les capacités minimales de redistribution et est devenue une « coquille vide » (Canet, 2004) contre les injustices commises au nom des dogmes et grands déterminismes économiques.

L'expérience mexicaine avec l'ALENA n'a rien pour rassurer ces dirigeants de gauche face à la ZLEA car, lorsque monopolisés aux mains d'une oligarchie, la création de la richesse, le progrès économique et l'augmentation du PIB n'entraînent pas la réduction de la pauvreté, encore moins celle des injustices sociales et des inégalités structurelles (Dugas, 2004). Le début des années 2000 apparaît alors comme une période de questionnement politique, de contestation, de proposition et de jeu stratégique, plutôt que de stabilisation et de consolidation recherchées dans le cadre de la ZLEA. En 2001, le président Hugo Chavez lance l'Alternative pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ALBA) comme un contrepoids au projet états-unien de la ZLEA et un modèle d'intégration visant à garantir la souveraineté des peuples du point de vue économique, politique, social et identitaire, à partir des valeurs de solidarité et du respect des droits humains (Glass, 2004; Grito de los Excluidos, 2005). Dès son accès au pouvoir en 2002, Lula s'engage aussi à élargir le MERCOSUR et à en faire « une zone de convergence des politiques actives dans les domaines industriel, agricole, social, scientifique et technologique » (Lula da Silva, 2003) tout en misant sur le renforcement des liens avec les pays de l'Amérique du Sud pour bien se positionner dans les négociations continentales plus larges.

5. Il faut aussi souligner l'arrivée de Michelle Bachelet au Chili (2006), Oscar Arias (2006, Costa Rica), Daniel Ortega au Nicaragua (2006) et Rafael Correa en Équateur (2006).

La signature le 16 décembre 2003 du « Consensus de Buenos Aires » affirme une volonté latino-américaine, notamment du Brésil et de l'Argentine, de privilégier une croissance économique associée à l'équité sociale et de défendre les intérêts sud-américains. Ce document rédigé en 22 points recommande le renforcement du MERCOSUR, la mise en place de politiques de croissance économique, le développement de l'éducation et une gestion de la dette favorable à la réduction de la pauvreté. Les deux pays s'engagent à renforcer un ordre international multilatéral basé sur l'égalité des États et proclament le « droit au développement » en en faisant l'un « des droits fondamentaux des peuples ». Pour l'un de ses auteurs, le Mexicain Jorge Castañeda, le « Consensus de Buenos Aires » marque la fin des politiques néolibérales en Amérique du Sud et l'épuisement du « Consensus de Washington » centré sur la libéralisation du commerce, le retrait de l'État social, la privatisation des services publics, la marchandisation de biens sociaux tels que l'éducation ou la santé, la stabilité macroéconomique, la non-régulation du marché, l'élimination des droits de douanes et des barrières non tarifaires, ainsi que l'ouverture sans contrôle des frontières aux investisseurs étrangers.

Le *Traité commercial des peuples* (TCP) conduit sous l'égide de la Bolivie et signé par Cuba et le Venezuela en 2006 prévoit l'élimination de toutes les barrières douanières, ainsi que la promotion des échanges technologiques, des biens culturels, de la sécurité alimentaire, des luttes contre l'analphabétisme. Aux dires du ministre bolivien des Relations extérieures, le TCP doit être considéré comme « un espace d'intégration » dans le cadre de l'Alternative bolivarienne pour les Amériques. Il s'agit d'un type de relations politiques, économiques très différent de celles prévues par la ZLEA et les TLC.

Les aspirations brésiliennes

Du point de vue d'Arès et Turcotte (2001), la proposition commerciale des États-Unis visant à faire des Amériques un vaste marché entre directement en conflit avec le modèle de développement économique auto-centré que le Brésil privilégie depuis les années 1950. Elle remet aussi en question son rôle comme acteur politique et comme « intermédiaire obligé dans les débats opposant les petites économies en développement et les grands pays industrialisés ». N'entendant pas se confiner au seul rôle d'un contre-pouvoir face à la volonté hégémonique des États-Unis, le Brésil développe sa stratégie autour de cinq éléments : 1) le multilatéralisme au plan international ; 2) le rapprochement avec les pays de l'Amérique du Sud ; 3) la diversification des relations commerciales, 4) un faible niveau

d'interdépendance par rapport aux États-Unis dans le domaine économique et commercial, et 5) une politique réfléchie d'ouverture au marché (Turcotte, 2001).

Le Brésil adopte un modèle de coopération politique, diplomatique et commerciale l'amenant à agir aux plans régional, continental et trans-continental. Le 17 octobre 2007, lors du deuxième sommet du groupe IBISA (*Inde-Brésil-Afrique du Sud*) à Pretoria, Lula propose la création « d'un grand espace économique du Sud » qui comprendrait les pays du MERCOSUR, l'Inde et les pays faisant partie de l'union douanière de l'Afrique du Sud⁶. Sept accords de coopération ont été signés dans les domaines de l'éducation, des douanes et de la santé. L'intention qui est d'établir « le libre-échange sans affiliation idéologique définie » vise à renforcer, au-delà de l'Amérique latine, la coopération Sud-Sud en vue de faire contrepoids à l'influence des pays riches. Cette stratégie marque, dans un premier temps, une distanciation philosophique et politique à l'égard de la ZLEA ainsi que de l'orientation bolivarienne prise au travers de l'ALBA par le Venezuela et d'autres pays; elle indique en outre la volonté du Brésil de se positionner comme leader du nouveau front des pays émergents. Elle confirme l'idée selon laquelle ces grands États semi-périphériques – par le territoire mais aussi par leur population – aspirent aujourd'hui à jouer un rôle de plus en plus important autant dans leurs zones d'influence que sur la scène internationale en maintenant des alliances fluides et flexibles avec d'autres pays.

Des ancrages historiques diversifiés

Si les précédents courants explicatifs éclairent divers aspects de l'échec de la ZLEA, ils se limitent à l'analyse de situations qui, à plusieurs égards, ne peuvent être totalement comprises qu'intégrées dans une longue trame socio-historique, dans la mesure où le continentalisme a toujours été un enjeu de premier plan dans l'histoire des Amériques (Pinerio Iniguez, 2004; Sberro, 2001-2002). Le 24 juin 1823, le Costa Rica, le Honduras et le Nicaragua ainsi que le Salvador se sont regroupés, sous l'égide du Guatemala, pour former la Confédération des provinces unies d'Amérique centrale et devenir la République centraméricaine le 1^{er} juillet de la même année. Cette union politique a toutefois éclaté en 1838 sous la pression des guerres intestines, de la politique états-unienne dans la région et des hostilités manifestées tant par les oligarchies locales que par les firmes étrangères.

6. Cette union douanière regroupe autour de Pretoria la Namibie, le Lesotho, Swaziland et le Botswana.

Il revenait à Simon Bolivar de convoquer le 19 juin 1826 le premier congrès panaméricain avec pour visée de créer une « union des Amériques », alors qu'il proposait déjà de créer une confédération sud-américaine, selon la formule d'une « nation de républiques » entretenant des traités d'entraide et de coopération avec les États-Unis, le Brésil et Haïti. Cette utopie d'une supra-nation n'a pu encore une fois résister aux tensions et aux rivalités entre les nouveaux États et aux résistances des élites créoles locales, d'autant plus que la conscience collective assimilait l'émancipation à l'existence de républiques distinctes et indépendantes et non à l'intégration politique et économique (Piñeiro Iníiguez, 2004, p. 53). Les initiatives infructueuses comprenaient entre autres les conférences latino-américaines (1847-1848), de Santiago du Chili (1856) et de Lima (1864-1865), auxquelles ont toujours refusé de participer les pays importants comme l'Argentine, le Brésil, le Canada ou les États-Unis.

Auront toutefois émergé en 1889, dans le cadre de la conférence de Washington, le Bureau commercial des républiques américaines ainsi que l'Union panaméricaine. On aura accepté en décembre 1933, à Montevideo, le principe de la formation d'un « bloc régional américain ». La rencontre interaméricaine de Chapultepec sur « les problèmes de la guerre et de la paix », tenue du 21 février au 9 mars 1945, aura également préparé le terrain pour la réforme ayant mené à la mise en place en 1948 de l'Organisation des États américains (OEA). Le discours d'intégration fait partie de l'histoire de l'Amérique latine, conclut Piñeiro Iníiguez (2004), et de leur identité, ajoute Sberro (2002). Cela explique d'ailleurs que cette logique ait survécu aux guerres, au manque de volonté politique, aux maladroites des politiciens et aux incidences diplomatiques (Piñeiro Iníiguez, 2004)

D'un autre côté, guidés par la formule « l'Amérique aux Américains » de Monroe (1823), les États-Unis ont toujours privilégié le libre marché, les échanges commerciaux et les unions douanières comme mécanismes en mesure de leur garantir une mainmise économique sur le continent et le contrôle du Pacifique (Rouquié, 1982). Cependant, les inquiétudes suscitées par la propagande nazie les ont amenés, conformément au traité de Montevideo en 1933, à souscrire à la politique du « bon voisinage », à amplifier des échanges culturels et à activer l'organisation de plusieurs conférences interaméricaines de coopération (Rocard et Vagnoux, 1994). Ce changement d'attitude ne signifiait pas pour autant qu'ils avaient renoncé d'imposer leurs intérêts économiques dans la région. Haïti et Panama ont, respectivement en 1935 et 1936, conclu des accords de commerce préférentiel en échange de la renonciation au droit d'intervention de la part des États-Unis, alors que la République dominicaine a dû céder des terrains pour permettre l'établissement des bases de la marine américaine.

Alors que la signature du Traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR)⁷ s'inscrivait dans la lutte anticommuniste menée de 1950 à 1980 (voir Rouquié, 1982), le programme de l'« Alliance pour le progrès » lancé en 1961 par le président Kennedy visait à renforcer la coopération entre les Amériques du Nord et du Sud et à rapprocher leur destin à un moment où les États-Unis cherchaient à se doter d'atouts permettant de mieux lutter contre la menace communiste que représentait la prise du pouvoir par Fidel Castro en 1959. Kennedy maintenait qu'il était du devoir du gouvernement américain de soutenir le développement des Amériques en favorisant la compétition et l'élargissement des marchés, la fragmentation des économies latino-américaines étant en elle-même considérée comme une barrière à la croissance industrielle. Réitérée par Lyndon B. Johnson en 1967 et promue par George Bush en 1990 dans l'annonce de l'*Initiative pour les Amériques*, l'offre des États-Unis d'ouvrir leur marché aux démocraties de la région a résulté en la signature du *traité de l'Accord de libre-échange nord-américain* (ALENA) impliquant au Nord le Canada et au Sud le Mexique.

Quand le président Clinton a convoqué en 1994 le premier Sommet des Amériques à Miami et fait la proposition de construire la ZLEA, il s'est inscrit dans une trame socio-historique plaçant en confrontation deux systèmes de valeurs (de Sousa Santos, 2001) et deux visions des Amériques (Pèz Montalbàn, 2007) : la vision politique d'inspiration bolivarienne et la vision économique portée et soutenue par les États-Unis. Il ne s'agissait certainement pas, comme dans les tentatives précédentes, des seules mesures commerciales et de l'élimination des barrières douanières mais d'un nouveau partenariat économique plus large et du renforcement de la démocratie par le biais du développement du marché et de la croissance économique (Granell, 2001). Les propositions de la ZLEA semblent, pour le moins au tout début, chercher à faire le pont entre le panaméricanisme de Simon Bolivar, la logique de croissance économique sous-jacente à la création de la Banque interaméricaine de développement en 1956 et

7. Signé le 2 septembre 1947, ce traité avait pour finalités apparentes de maintenir la paix et la sécurité du continent américain. L'objectif était de donner aux États-Unis un instrument légal au cas où existerait en Amérique latine une intervention russe et de lui garantir un appui inconditionnel (du point de vue militaire, politique et économique) dans le cas d'un éventuel affrontement direct avec la Russie. Les signataires de ce traité s'engageaient à fournir des appuis politiques, militaires et économiques au cas où l'un d'entre eux serait attaqué par une puissance extracontinentale. Néanmoins, lorsqu'est venu le moment d'appuyer l'Argentine dans la guerre contre les Britanniques le 27 avril 1982, les États-Unis, le Chili, la Colombie et Trinidad et Tobago se sont abstenus de voter la résolution appuyant la souveraineté d'Argentine et ont exigé une solution pacifique. Les États-Unis ont, en violation des résolutions du TIAR, porté assistance militaire à la Grande-Bretagne en lui permettant d'utiliser leur territoire.

l'idée de progrès continental chère à John F. Kennedy (Blanquer, 2004). Elles n'ont malheureusement pu séduire et convaincre de la bonne foi des États-Unis des pays latino-américains dont les expériences nationales sont, en elles-mêmes, des histoires de résistances à ce qui est imposé et de luttes pour se maintenir dans leur historicité et leur souveraineté (Pérez-Baltodano, 2003; Piñeiro Iñíguez, 2004).

MULTIPLE, DIVISE ET HÉTÉROGÈNE

En raison des résistances des autres pays et de l'échec imminent des négociations multilatérales sur la ZLEA, la décision des États-Unis de signer des traités bilatéraux de libre-échange (TLC) avec le Chili en 2004 a été vivement critiquée. Le Central American Free Trade Agreement and Dominican Republic (CAFTA-DR)⁸ a précédé les négociations du TLC avec l'Équateur, la Colombie et le Pérou, dont la signature en 2005 a conduit le Venezuela à laisser la Communauté andine des nations (CAN) en guise de protestation. Le Panama, qui avait suspendu en 2002 ses négociations avec les pays d'Amérique centrale, a entamé en avril 2004 des négociations avec les États-Unis en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange (Dugas, 2004, p. 2). Finalement, l'initiative du Bassin des Caraïbes qui lie aide états-unienne et allègement commercial reflète encore la volonté et l'intérêt des États-Unis d'établir aussi des liens de commerce privilégiés avec les pays des Antilles.

Les TLC divisent l'Amérique latine plus qu'ils n'en facilitent l'intégration, insiste Vidal Caminos (2005); ils ont pour conséquence directe de creuser les écarts et d'augmenter les aspérités entre les pays favorables à la ZLEA et ceux qui s'y opposent. Canet (2005) parle de «la désintégration» des Amériques.

Un régionalisme économique

Si ces dernières critiques ne sont pas dépourvues de fondement, il importe tout de même de reconnaître que les TLC suivent à bien des égards la logique de blocs régionaux déjà constitués, dont l'existence et la superposition témoignent non seulement de la difficulté historique d'arriver à un projet global d'intégration continentale mais aussi du caractère multiple, divisé et hétérogène des Amériques. Le régionalisme a pris un élan avec

8. Lancé en 2002, le CAFTA-DR inclut les États-Unis, le Nicaragua, la République dominicaine, le Costa Rica, le Salvador, le Honduras et le Guatemala a connu son ultime étape de ratification par voie de référendum au Costa Rica en octobre 2007

la création en 1951 de l'Organisation des États de l'Amérique centrale (Organización de Estados Centroamericanos, ou ODECA) par la Charte de San Salvador⁹, directement inspirée de la Charte ayant mené en 1948 à la naissance de l'Organisation des États américains (OEA). Suivant l'expérience européenne, les pays membres de l'ODECA ont mis sur pied un conseil économique et signaient le 10 juin 1958 à Tegucigalpa (Honduras) un traité de libre-échange et d'intégration économique dont l'un des objectifs a été de faciliter la formation d'une union douanière. La signature le 15 décembre 1960 du Traité général d'intégration économique (ou traité de Managua) crée le Marché commun centraméricain (MCCA) réunissant le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador, auquel s'est joint le Costa Rica en novembre 1962. Le MCCA a connu de graves difficultés et une fin abrupte dans le cadre des conflits armés du début des années 1980. À la suite de la réactivation du processus au cours des années 1990, il a été remplacé le 12 décembre 1991 par le Système d'intégration centraméricain (SICA) entré en vigueur en février 1993.

Parmi les autres grands blocs régionaux, pensons entre autres à l'*Association latino-américaine du libre commerce* (ALALC en 1960) qui devient au tournant des années 1980 l'*Association latino-américaine d'intégration* (ALADI); l'*Association de libre-échange des Caraïbes* ou le CARICORM. La scission du *Groupe andin* a donné naissance à la *Communauté andine des nations* (CAN) et au *Système andin d'intégration* (SAI). L'ALENA met ensemble le Mexique, le Canada et les États-Unis, lorsque le MERCOSUR réunit à son début le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay. Finalement, mis sur pied en 1978, le *Traité de coopération amazonienne* (TCA) réunit le Brésil, la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, la Guyane, le Pérou, le Surinam et le Venezuela. Le 14 décembre 1998, ces pays membres ont signé le protocole de Enmienda menant à la création de l'*Organización del Tratado de Cooperación Amazónica* (OTCA) avec pour mission de promouvoir une intégration axée sur le développement durable et la solidarité régionale, sur la protection et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles renouvelables qu'offrent les forêts amazoniennes et, finalement, sur le renforcement des institutions démocratiques et des mécanismes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans la sous-région.

La dimension économique, et non les liens politiques, semble être le facteur déterminant de toutes ces ententes portées surtout par les élites commerciales nationales et internationales.

9. Signée le 14 octobre 1951 et entrée en vigueur le 14 décembre, la Charte de San Salvador devait marquer une nouvelle étape dans le rapprochement entre le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador.

Du MERCOSUR

Créé en 1991 par le traité de Asunción, le MERCOSUR propose, en plus d'une union douanière, de faciliter la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux entre les États membres ainsi que de favoriser l'intégration politique et culturelle de ce sous-bloc. Les efforts de l'étendre à tous les pays de l'Amérique latine ont conduit à l'organisation de la rencontre de Brasília le 5 et 6 novembre 2002, avec pour objectif de renforcer l'intégration économique du cône Sud¹⁰. Tenu le 16 décembre 2003, le sommet de Montevideo s'est soldé par l'incorporation de Pérou en tant que pays associé¹¹, la signature d'un accord de libre commerce avec la *Communauté andine des nations* (CAN) et la création de la Commission des représentants permanents. En décembre 2004, lors du Sommet de Ouro Preto (Brésil) et quelques jours après la signature de la Déclaration de Cuzco établissant la *Communauté sud-américaine des nations*, la Colombie, l'Équateur et le Venezuela sont devenus des membres associés, alors que le Mexique et le Panama envisageaient aussi de demander leur admission. Pour le dire comme le président Lula, le MERCOSUR s'est alors constitué « comme un axe dynamique d'intégration de l'Amérique du Sud » et est devenu « un puissant vecteur d'intégration transcontinentale ».

Les membres du MERCOSUR ne poursuivent pas pour autant les mêmes objectifs (Bouzas, 2001). Le Brésil y voit un tremplin pour se projeter et renforcer sa présence sur la scène internationale selon ses aspirations d'une puissance politique et économique intermédiaire. L'Argentine en fait un instrument pour les profits commerciaux et y entre pour des considérations de politique interne (Bouzas, 2001). Ces différences de perception ont créé de sérieux irritants quant à la possibilité de construire la confiance mutuelle et de penser un programme commun (Bouzas, 2001). Les autres partenaires du MERCOSUR, y compris l'Argentine, n'ont qu'un accès limité au marché brésilien, compte tenu du pouvoir discrétionnaire dont disposent les États membres. Ces rapports de force asymétriques engendrent de vives tensions dans les négociations et d'importantes crises dans les domaines de l'orientation politique, de la protection environnementale, des politiques publiques, de la coopération politique, des échanges commerciaux et de la refondation institutionnelle. Ils contribuent aussi

10. Ont participé aux discussions les pays du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), les pays de la Communauté andine de nations (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela), la Guyana, le Surinam ainsi que d'autres pays des Caraïbes.

11. Le Pérou rejoint ainsi la Bolivie et le Chili qui étaient devenus des membres associés du MERCOSUR dès 1996.

à accroître la perception qu'il existe peu d'intérêts communs entre les divers pays membres. Le MERCOSUR adoptera une stratégie gradualiste et flexible mais refusera le supranationalisme brésilien (Bouzas, 2001).

La gestation de l'UNASUR

L'intégration régionale de l'Amérique du Sud a connu une autre phase lorsque les 12 pays signataires de la Déclaration de Cuzco ont accepté le 23 mai 2008 à Brasília de faire juridiquement partie de l'Union des nations sud-américaines (UNASUR)¹². L'UNASUR symbolise l'étape la plus importante et la plus décisive dans l'histoire de l'intégration de la région et des Amériques (Velit Granda, 2008), avec des objectifs allant de la création d'une « identité et d'une citoyenneté sud-américaines » au vœu que les pays de l'Amérique du Sud soient en mesure de parler d'une seule voix dans des arènes internationales comme les Nations Unies ou l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

L'article 2 du traité constitutif retient des objectifs tels que la construction d'un espace d'intégration et d'union culturelle, sociale, politique et économique entre les peuples de manière participative et consensuelle ainsi que la lutte contre la pauvreté, les inégalités, la violence et l'exclusion auxquels sont soumis les citoyens. Les axes prioritaires restent l'éducation la création d'infrastructures collectives, ainsi que le financement des initiatives de protection de l'environnement.

Les grandes thématiques énumérées à l'article 3 incluent l'énergie, la biodiversité, la lutte contre la corruption, la drogue, le terrorisme, le trafic d'armes légères, ainsi que des problématiques sociales comme la participation citoyenne, la réduction de l'analphabétisme et la sécurité sociale. Y figurent également les problématiques migratoires et de respect des droits de l'homme, l'indigénisme et la nécessité de créer une identité sud-américaine respectueuse des différences et de la diversité culturelle. Les signataires sont conscients que, pour réussir cette entreprise d'intégration, il est indispensable de réduire entre les États membres les

12. Les États signataires sont quatre membres du MERCOSUR (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), les cinq États de la Communauté andine des nations (Pérou, Colombie, Venezuela, Bolivie et Équateur), plus le Chili, la Guyana et le Surinam. L'entité nouvellement constituée rassemble 377 millions de personnes sur un territoire de 17 millions de kilomètres carrés (soit près de 45 % du continent américain) représentant près de 30 % des réserves d'eau douce mondiales, 8 millions de kilomètres carrés de forêt, d'importantes réserves d'argent, d'huile et de gaz naturel et un marché interne (PIB) de 1,5 trillion de dollars américains. L'UNASUR inclut également la forêt amazonienne, les pampas, les Andes, avec de multiples accès maritimes sur les océans Atlantique et Pacifique ainsi que sur la mer des Caraïbes.

disparités socioéconomiques et les asymétries de pouvoir qui rendraient difficile le fonctionnement et susciteraient de la méfiance. Ils doivent aussi répondre aux grandes préoccupations mondiales contemporaines que sont les luttes contre le terrorisme, la corruption et la drogue (Velit Granda, 2008).

L'UNASUR se veut créatrice et innovatrice par rapport aux configurations régionales déjà existantes en étendant le projet d'intégration aux domaines énergétiques, aux infrastructures collectives et au financement du développement durable. Elle insiste sur la nécessité de renforcer le niveau de gouvernabilité de la région sud-américaine en essayant non seulement de neutraliser les tendances préexistantes à la fragmentation (Peña, 2008) mais aussi en veillant à assurer la paix, la stabilité politique, la consolidation de la démocratie et le développement durable. Elle propose de créer des biens publics partagés comme le transport, la protection de l'environnement et le respect de la biodiversité. Favoriser la participation citoyenne et l'inclusion sociale apparaît comme la clé de voûte pour la réalisation d'un espace régional intégré du point de vue politique, social et culturel. Renforcer le dialogue politique entre les États membres devient le moyen de garantir un espace de concertation en mesure de renforcer la participation de l'UNASUR sur la scène internationale (article 15).

UN NOUVEL ACTEUR POLITIQUE ?

Il ne fait pas de doute que l'UNASUR s'éloigne du modèle économique de la ZLEA pour penser un projet politique d'intégration sud-américaine couvrant les domaines environnementaux, culturels, sociaux, économiques, financiers, énergétiques et d'infrastructures. Outre une communauté économique, le projet prévoit à terme : *a*) une monnaie commune ; *b*) une citoyenneté et un passeport commun ; *c*) un parlement commun ; *d*) des accords militaires et une défense commune. Portée à la fois par l'offensive diplomatique brésilienne et l'activisme vénézuélien, l'UNASUR accorde la priorité à la concertation entre les membres, au dialogue politique, aux politiques sociales, à l'éducation, à la création d'infrastructures communes, à l'intégration énergétique et à l'environnement. L'objectif est de créer un espace de discussion sur les réalités d'abord sud-américaines et, par extension, latino-américaines en termes de besoins de défense et de gestion des conflits, tout en jetant des bases et en établissant des paramètres pour la formulation de politiques communes dans un avenir rapproché. Le traité constitutif insiste tout particulièrement sur la nécessité de renforcer le multilatéralisme en vue de construire un « monde multipolaire ».

La crise interne actuelle en Bolivie offre à l'UNASUR cette occasion de se poser comme une force politique et diplomatique. La Déclaration de Moneda (septembre 2008) apporte un soutien unanime et sans ambiguïtés au président Evo Morales, condamne la violence ayant mené à la mort de plus de 18 indigènes à Pando, tout en dénonçant le « coup civil » et la tentative de déstabilisation de l'ordre démocratique du pays. L'UNASUR forme une commission de soutien et participe à l'enquête sur les violences ayant eut lieu dans cette région nord de la Bolivie. La Déclaration de Moneda rejoint en substance la position de l'OEA et de l'UE et contraste fondamentalement avec celle des États-Unis. Elle marque, du point de vue de Phillips (2008), la naissance d'un nouvel acteur des politiques régionales dans une conjoncture caractérisée par l'opposition à l'ingérence nord-américaine dans les affaires politiques et économiques latino-américaines.

L'intervention de l'UNASUR et la diplomatie active du Brésil ont réussi à empêcher l'escalade des conflits en Bolivie, à contenir les tentatives d'interférences étrangères dans les affaires internes du pays et à isoler les tentatives d'exacerber les tensions dans la région, fait remarquer Zibéchi (2008). L'UNASUR développe déjà le réflexe de fonctionner moins comme une union douanière et un mécanisme d'intégration économique que comme une « union politique » désireuse de prendre en charge les problèmes régionaux et de se constituer en un important vecteur des relations internationales. La prétention est quasiment hémisphérique dans la mesure où les autres États d'Amérique latine et des Caraïbes ont le droit de demander leur adhésion en tant qu'États associés pour une durée de quatre ans et d'en devenir membres à part entière dès la cinquième année d'entrée en vigueur du traité (articles 19 et 20).

L'UNASUR resitue le processus d'intégration en Amérique du Sud à un carrefour où les différents blocs commerciaux de l'Amérique du Sud semblent de plus en plus converger vers la création d'une union politique. L'émergence de cette force de stabilisation sociale, politique et économique fait surgir des questions sur les modalités de cohabitation avec l'OEA qui a son siège à Washington et permet aux États-Unis d'être partie prenante de discussions sur des problèmes considérés comme particulièrement sud-américains.

Les éventuels défis

Les défis inhérents à la consolidation de ce nouveau bloc apparaissent néanmoins tout aussi grands et importants que les objectifs poursuivis, dans la mesure où il est, en premier lieu, constitué de blocs régionaux eux-mêmes non encore consolidés en termes d'intégration économique,

d'union douanière et de marché commun. Avec l'arrivée de l'UNASUR, l'Amérique du Sud compte cinq institutions d'intégration, les quatre autres étant le CAN, le MERCOSUR, l'ALADI et l'OTCA. La SICA n'a pu jusqu'à présent se constituer en une entité permettant aux membres de négocier collectivement avec d'autres pays leurs intérêts politiques et économiques (Rojas Aravena et Altmann Borbón, 2006). Le climat de méfiance engendré par la longue histoire de tentatives d'intégration ne débouchant pas sur des résultats significatifs amène généralement les pays des sous-régions à opter pour des ententes bilatérales afin de mieux se positionner dans l'économie mondiale. En outre, considérant l'intégration énergétique comme un moyen (outil) important pour promouvoir le développement social et économique ainsi que pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, plusieurs pays de l'Amérique du Sud ont œuvré à mettre sur pied le Conseil énergétique de l'Amérique du Sud (Consejo Energético de Suramérica) qui a déjà élaboré une stratégie continentale de l'énergie, un plan d'action et des propositions en vue de la signature d'un Traité de l'énergie en Amérique du Sud. Néanmoins, soutient Gudynas (2007), il faut en même temps reconnaître que la Déclaration de Margarita n'inclut aucune mesure concrète pouvant conduire à une intégration énergétique, dans le sens de partager les ressources au-delà des interconnexions ou de la vente et de l'achat de l'essence et du gaz.

En deuxième lieu, il importe pour cette nouvelle structure d'articuler des organisations où il existe de fortes divergences en ce qui concerne les priorités économiques et politiques des pays qui les composent. L'un des objectifs que s'était donnés le premier Secrétaire général, l'ex-président équatorien Rodrigo Borja, était d'unifier les divers processus à l'intérieur d'une seule institution. Néanmoins, une journée avant le Sommet de Brasília du 23 mai 2008 et la signature du traité constitutif, R. Borja démissionne pour protester publiquement contre le manque de volonté des participants de fonder une institution en mesure de se donner les moyens nécessaires à la réalisation d'un projet d'intégration ambitieux et multipolaire. Cette décision, qui avait déjà beaucoup à voir avec les réticences de fusionner le MERCOSUR et le CAN au cours des négociations, s'est officialisée lorsque les signataires ont adopté comme organe central un forum composé de 12 personnes représentant chacun un État membre et du Secrétaire Exécutif, alors que les présidents des différents pays retenaient l'autorité suprême. L'UNASUR se trouve, dès son émergence, confrontée au paradoxe inhérent à toute initiative régionale de devoir créer de nouvelles structures interétatiques qui n'affaiblissent pas les configurations nationales existantes (Garabachi, 2006). Les représentants politiques se font complices du jeu trouble évitant de délimiter à l'avance les contours de l'espace d'action, optant par le fait même pour des processus inachevés et un mécanisme d'intermédiation laxiste en

mesure seulement de proposer des solutions non définitives pouvant être renversées ou contournées. Borja a refusé, selon ses propres mots, de se trouver à la tête de « juste une autre bureaucratie » trans-étatique inefficace et sans réel pouvoir de décision.

La troisième série de défis concerne la lutte pour le leadership régional que se livrent Lula, plus respecté auprès des autres puissances mondiales, et Chavez, armé de sa « pétro-diplomatie » (Vignaux, 2005 ; Drouin, 2006). Alors que le premier est d'une tendance social-démocrate modérée qui entretient des rapports tendus mais cordiaux avec les États-Unis et adhère à l'économie du marché, le second est perçu comme étant de la gauche radicale de tendance néobolivarienne, populiste et antiaméricaine. Le Brésil ne manifeste pas d'enthousiasme pour des projets d'intégration comme la Banque du Sud (*Banco del Sur*) ou le Gazoduc du Sud (*Gasoducto del Sur*), pensant que les modalités d'intégration ne peuvent se réduire à des options idéologiques (Zibechi, 2008). Le Brésil cherche le « leadership par consensus » sans être disposé à en payer le prix politique et économique, pendant que le Venezuela s'engage sur la voie de la « diplomatie de l'énergie » en élaborant des projets et en partageant ses ressources avec différents pays (Gudynas, 2007). On est en présence d'un choc de modèles de société au sein même de l'UNASUR, avec une gauche modérée représentée par le Brésil, le Chili, l'Uruguay et, dans une certaine mesure, l'Argentine, et une gauche plus radicale comprenant le Venezuela, l'Équateur, la Bolivie et peut être le Paraguay, alors que la Colombie et le Pérou sont perçus comme étant de tendance plutôt de droite.

Il faut, en quatrième lieu, prendre en considération le fait que l'instauration de l'UNASUR s'est faite au moment même où existent des frictions politiques et des tensions diplomatiques entre la Colombie et ses voisins vénézuéliens et équatoriens accusés par Bogota de soutenir la guérilla marxiste des FARC, causant le renvoi du sommet de fondation qui aurait dû avoir lieu depuis le mois de mars en Colombie. La proposition de constituer un conseil de défense sud-américain se heurte aux réticences de l'Uruguay mais surtout à l'opposition de la Colombie qui préfère, en matière de sécurité, s'en remettre à l'OEA dont sont membres les États-Unis.

Le désir de se transformer en bloc hémisphérique englobant l'Amérique centrale et les Caraïbes multipliera, en cinquième lieu, les défis associés aux alliances idéologiques et à la tendance à placer les projets nationaux avant les intérêts régionaux (Ruiz Caro, 2008). Il pose surtout les questions de savoir comment répondre aux asymétries de ressources entre les pays et entre les régions. Comment arriver à des convergences en matière de relations internationales et de rapports avec les États-Unis ? Comment combiner développement et intégration quand existent autant d'intérêts

politiques et de positionnements idéologiques entre des partenaires assis autour d'une même table? Comment empêcher que des incompréhensions culturelles, linguistiques, identitaires, notamment concernant les Caraïbes, ne se convertissent en critères de marginalisation? De quels mécanismes disposera l'UNASUR pour abattre toutes ces barrières et relever tous ces défis? Enfin, comment faire face à autant de complexités sans courir un risque d'éclatement?

Ces questions restées en suspens ou, peut-être, jamais posées doivent trouver une réponse pour pouvoir engager « l'intégration par le haut » sur une nouvelle voie. Car si les relations entre l'Amérique anglo-saxonne et l'Amérique latine se basent sur des rapports asymétriques, l'Amérique latine est elle-même plurielle avec des pays parvenus à des étapes différentes de leur développement social, politique, économique et institutionnel.

ALLER AU-DELÀ DU RÉGIONALISME ÉCONOMIQUE ET DU CONTINENTALISME INTÉGRATIONNISTE

Un document de la CEPAL (2006) reconnaît cinq limites aux schèmes d'intégration existants : 1) le manque de mécanismes appropriés de négociation des désaccords et de résolution des conflits ; 2) le manque de volonté de traduire en politique interne les engagements pris et les accords signés ; 3) l'absence de mécanismes de régulation partagés ; 4) l'absence de politique macroéconomique coordonnée ; 5) la persistance de relations de pouvoir asymétriques entre les partenaires. Ces faiblesses provoquent ce que Rojas Aravena et Altmann Borbón (2006, p. 22) appellent le « déficit de certitude » que nous traduisons par le « déficit de capacités opératoires effectives ». Pour sa part, le président du Sénat d'alors, Frei Ruiz-Tagel (2007), évoque deux hypothèses en guise de réponse à la question de savoir pourquoi les élites politiques latino-américaines se trouvent souvent engagées dans la discussion de nouveaux projets d'intégration, alors qu'on n'arrive pas à concrétiser ceux déjà existants. La première voudrait que les contemporains aient perdu la pensée stratégique des « pères fondateurs » centrée sur les objectifs à moyen et long terme, la consistance et la persévérance ; aujourd'hui, ce sont le « caudillisme » et les « visions à court terme » qui prédominent. La seconde laisse croire que la majorité des propositions perdent de vue que l'intégration est d'abord une initiative politique avec une base économique et culturelle ; tout projet négligeant l'une de ces composantes apparaît peu viable et voué à l'échec.

Toujours en réponse à la question précédente, Frei Ruiz-Tangle (2007) maintient qu'il existe non pas une mais plusieurs Amériques latines qui se différencient par leur superficie et leur culture, leurs structures

économiques, politiques et institutionnelles, leurs rapports au monde et, finalement, par leur façon de comprendre et d'interpréter l'intégration. S'il est impensable d'imaginer que l'intégration puisse être menée à terme sans un ensemble de règles explicites et un cadre d'action formellement négocié, c'est aussi une erreur de concentrer tous les efforts sur la seule dimension économique et commerciale promue par les entrepreneurs et les grandes multinationales (Naranjo, 2007). Les dynamiques d'intégration présupposent, au-delà des unions douanières et de l'élargissement des marchés, la construction d'une union politique en mesure d'intégrer de manière digne et respectueuse une diversité d'expériences historiques, de représentations collectives et de visions du monde (Angel Centeno, 2007).

On peut en ce sens reprocher au discours intégrationniste, sous ses formes continentale ou régionale, d'être volontariste à plusieurs égards, faisant l'apologie d'une normativité juridique dénuée de fondement réel et de mécanismes de renforcement, de coordination et d'exécution. Les propositions de schèmes institutionnels complexes ne se transforment pas généralement en la mise en place de structures opérationnelles et organisationnelles assez fortes pour faciliter jusqu'à ce jour une intégration politique, économique et culturelle. Si ce manque de réalisation et de concrétisation témoigne clairement de l'absence d'une volonté politique, elle entraîne une perte de confiance que l'Amérique latine parviendra un jour à intégrer des républiques historiquement déconnectées et en compétition les unes avec les autres. La coexistence et la superposition des agendas d'intégration ne traduit pas seulement la complexité du jeu des Amériques, elle révèle en réalité les lignes de ruptures et la nature des fractures politiques, économiques, sociales et idéologiques que n'ont pu résorber à ce jour les seules initiatives intégrationnistes par le haut.

LE JEU DES AMÉRIQUES PAR LE BAS

L'éclairage qu'apportent la première et la deuxième partie de ce chapitre permet de mieux saisir *le jeu des Amériques par le haut*, notamment à travers les interventions et les interactions des États et des grands acteurs économiques latino-américains. Cette troisième partie abordera *le jeu des Amériques par le bas* en nous appuyant sur plusieurs penseurs transnationalistes mettant l'accent sur le rôle des individus, des groupes sociaux et des mécanismes interorganisationnels dans la structuration d'un *espace continental*, notion que nous continuons à définir comme étant mouvante et en constante requalification.

Des facteurs contextuels multiples

La perspective d'intégration par le bas apparaît d'autant plus éclairante qu'elle permet de prendre en considération de multiples dimensions du jeu des Amériques qu'évacuent les projets d'intégration portés par les États nationaux. À titre d'exemple, les régimes dictatoriaux des années 1960 et 1970 en Argentine, au Brésil, au Paraguay, au Chili, en Haïti, en Honduras, au Nicaragua ou au Salvador ont poussé plusieurs millions de réfugiés économiques et d'exilés politiques vers des pays tels que le Mexique, le Costa Rica, les États-Unis ou le Canada. La doctrine de la sécurité nationale et continentale pratiquée au cours des années 1960-1970 a, avec la complicité des États-Unis, conduit en toute impunité aux violations les plus flagrantes des libertés d'expression, des droits d'association et des droits humains partout en Amérique latine. Piñero Iñiguez (2004) paraphrase ironiquement que la seule intégration de l'Amérique réussie s'est effectuée selon les principes du *Plan Cóndor*, qui impliquent d'abord et avant tout la persécution et l'élimination de tout opposant politique.

Sur un autre plan, près de 10% de la population colombienne vit à l'extérieur de son pays en guerre. Les conflits politiques régionaux des années 1980 et les catastrophes naturelles ont provoqué l'émigration massive des gens originaires de l'Amérique centrale vers les États-Unis, le Canada et d'autres pays de l'Amérique latine (Santos, 2005). Les années 1990 ont vu arriver au Chili plusieurs milliers de migrants péruviens forcés de partir à cause de la dictature, des répressions politiques et de la violation systématique des droits humains fondamentaux. Une fois dans la capitale chilienne, ces exilés ont mis sur pied des associations visant à dénoncer les abus de pouvoir du gouvernement et à défendre les droits des concitoyens restés au pays (Luque Brazán, 2004). Si l'ensemble de ces mouvements évoquent les valeurs universalistes pour dénoncer respectivement les forces oppressives nationales et soutenir les revendications à la liberté (Bokser et Salas Parras, 1999), ils ont en même temps créé les conditions favorables à la mise en place de différents réseaux de solidarités transnationaux et à l'émergence d'une conscience latino-américaine.

Un troisième facteur important reste les impacts du phénomène de la globalisation et de la restructuration du capitalisme contemporain, caractérisés notamment par la segmentation du marché du travail et le passage d'une économie industrielle à une économie du savoir. La restructuration économique des dernières décennies, la nouvelle division du marché du travail à l'échelle mondiale et la réorganisation de la main-d'œuvre ont profondément affecté plusieurs pays de l'Amérique latine éprouvant de plus en plus de difficultés à s'intégrer à l'économie globale (Ariza, 2002). L'Équateur et le Pérou restent les deux pays connaissant les taux de migration socioéconomique les plus élevés en Amérique du

Sud (Altamirano, 2004), provoqués en majeure partie par la détérioration de la distribution des revenus et par l'aggravation de la pauvreté et du chômage. Comme l'augmentation de la dette externe et la diminution des dépenses publiques ont mené à une grave crise sociale dans les deux pays, la possibilité de transférer une certaine somme d'argent à la famille depuis un autre pays pousse des millions d'individus à tenter leur chance ailleurs (Acosta, Lopez O. et Villamar, 2005 ; Parella et Cavalcanti, 2006 ; Diaz, 1994). En agrandissant la brèche entre les pays pauvres et les pays riches, la mondialisation a obligé les habitants du Sud à chercher de meilleures conditions de vie dans les sociétés du Nord, même si, dans plusieurs cas, la fuite de capital humain entraîne une perte d'expertise et de capital financier (Altamirano, 2004).

Finalement, la privatisation de nombreux secteurs publics entraînée par les politiques d'ajustement structurel des années 1980, la diminution du rôle de l'État promue au cours des années 1990 dans le cadre du Consensus de Washington en même temps que la précarisation de l'emploi, l'augmentation du chômage et de la pauvreté constituent un troisième ensemble de facteurs ayant poussé à l'émigration une partie de la population latino-américaine qui voyait diminuer radicalement sa qualité de vie. La vague de migration récente des Mexicains aux États-Unis, qui s'est poursuivie après la signature de l'ALENA, témoigne en partie de cette importante disparité de possibilités et de revenus entre les deux pays et de la diminution des occasions d'emploi au Mexique (Velasco-Ortiz, 1998). Dans le cas des pays de l'Amérique centrale, il faut ajouter l'émergence d'une multiplicité de problèmes sociaux causée par un manque de budget public pouvant répondre aux besoins des populations et à leur demande croissante d'accès aux services primaires de santé, d'éducation, de logement (Santos, 2005).

Pratiques transnationales et enjeux continentaux

Les pratiques transnationales naissent du sentiment des individus d'être à la fois d'ici et d'ailleurs, de vivre une appartenance simultanée à au moins deux pays (Velasco-Ortiz, 1998). Si elles permettent d'observer « l'interpénétration entre les dimensions macrosociales et microsociales » (Luque Brazán, 2004) du jeu des Amériques, elles témoignent surtout d'un processus régulier, voire quotidien d'échanges économiques, de biens et de services entre les sociétés d'accueil et les pays d'origine (Stefoni, 2004), grâce au développement des moyens de transports et des technologies de l'information et de la communication. Elles peuvent être interprétées comme des mécanismes à l'aide desquels les migrants parviennent à

ouvrir de nouveaux horizons dans trois des principales sphères souvent retenues tant par le continentalisme intégrationniste étatique que par le régionalisme économique.

La sphère économique

La dimension économique du transnationalisme est sans doute la sphère la plus étudiée, étant donné la possibilité de quantifier les échanges et les transferts d'argent, de biens et de services. Selon une étude réalisée par l'Organisation internationale du travail, le montant de transferts à l'échelle internationale dépasse de loin l'aide au développement estimé à un total de 60 milliards. Le cas du Mexique est remarquable avec un montant de plus 15 milliards de dollars en 2005, ce qui représente près de 2,2% du produit intérieur brut (Tuíran, 2006). Alors que le Pérou et l'Équateur restent les deux pays de l'Amérique du Sud recevant les plus hauts taux de transferts monétaires, les transferts représentent la deuxième source d'entrée de devises étrangères tant en Colombie (cinq milliards) qu'en Équateur, notamment après celle rapportée par la vente de pétrole dans les deux cas.

Selon Acosta *et al.* (2005), les transferts des migrants ont contribué à la lutte contre la pauvreté dans les pays d'origine de deux manières, en premier lieu, en réduisant le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté grâce à une augmentation de leur revenu et de leur pouvoir d'achat; en deuxième lieu, en renforçant l'économie locale par le soutien apporté aux petites entreprises et commerces. Parella et Cavalcanti (2006) affirment que tout en contribuant à «l'enrichissement» individuel, les transferts ont d'importants impacts sur les économies régionales. En augmentant le pouvoir d'achat et la capacité de consommation des individus et des familles, ils créent une demande de biens et de services qui doit être économiquement favorable aux producteurs et commerçants locaux (Acosta *et al.*, 2005). En augmentant le revenu de plusieurs familles et communautés, les transferts pallient les manques de politiques publiques et jouent le rôle d'investissements sociaux dans les domaines de l'éducation et de la santé; ils ont aussi pour retombée d'améliorer les indicateurs de développement humain à moyen et long terme.

Les travaux de Acosta *et al.* (2005) font aussi ressortir les impacts macroéconomiques. Non soumis aux aléas des marchés internationaux, à la différence des exportations, les montants transférés par les migrants se sont avérés essentiels, dans certains cas, pour garantir la stabilité économique, assurer l'équilibre de la balance des paiements et attirer les investisseurs étrangers. Les transferts ont, du point de vue de ces auteurs, joué un rôle de premier plan dans le redressement de la situation de l'Équateur après

la crise économique de 2000 et participé activement au processus de dollarisation de l'économie de ce pays. Cette réalité s'observe dans bien d'autres pays, où les transferts représentent une entrée de devises fortes et contribuent à une certaine stabilisation de la monnaie nationale ainsi qu'à une meilleure garantie pour l'État au moment d'une demande de crédits (Altamarino, 2004; Parella et Cavalcanti, 2006). Dans un contexte de crise économique récurrente, les transferts d'argent de la part des migrants se placent en tête des transactions financières globales et se sont convertis en source de profit pour les grandes corporations telles la Western Union ou le Money Gram.

Il apparaît ici intéressant de mentionner l'étude d'Orozco (2002) sur le rôle du transnationalisme dans la transformation de l'économie centraméricaine et sur celui des migrants dans l'intégration de la région à l'économie globale. Pour l'auteur, si l'intégration économique est habituellement liée à des ententes de libre-échange au plan régional, continental et international, l'Amérique centrale compte davantage sur le nombre imposant de ses ressortissants vivant dans les pays développés, plus précisément aux États-Unis. Ces immigrants n'ont pas seulement contribué à faire évoluer l'économie de cette région du monde, passant d'une économie basée sur l'agro-exportation à une économie basée sur l'exportation de la main-d'œuvre, ils sont également à l'origine du développement de quatre aspects liés à une économie « globalisée » : le transfert d'argent ou la mobilité du capital financier, le tourisme, le transport aérien et les télécommunications. Les gouvernements d'Amérique centrale apparaissent plus intéressés à négocier entre eux une meilleure intégration macro-économique, comme les migrants procèdent à la mise sur pied de plusieurs agences internationales – formelles ou informelles – destinées au transfert d'argent, avec le potentiel de créer nombre d'emplois dans les sociétés d'accueil de même que dans les pays d'origine (Altamirano, 2004).

Les transferts des migrants compensent à plusieurs égards la piètre performance économique de certains pays latino-américains, soutiennent Lozano Ascensio et Olivera Lozano (2007). S'il est peu recommandé d'exagérer les impacts macroéconomiques de tels flux monétaires, il faut reconnaître que la régularité et la croissance de ces derniers en ont fait un facteur de garantie et un indicateur de solvabilité économique à l'heure, pour les pays récepteurs, de négocier des crédits internationaux. Guarnizo (2007) va encore plus loin en affirmant que les transferts des migrants ont acquis une grande importance comme mécanisme de stabilisation financière dans une bonne partie des économies latino-américaines. Ces flux monétaires n'aident pas seulement les pays récepteurs à se repositionner dans le monde financier global et par rapport aux crédateurs internationaux, ils subventionnent également les importations des biens

de consommation et des services nécessaires à la modernisation et au développement des entreprises nationales dans les secteurs de la construction et du logement, du tourisme, des divertissements et des loisirs tout comme dans celui de la communication.

La sphère culturelle

Pour Portes *et al.* (1999), les activités transnationales renvoient non seulement à la mobilité des biens et des services mais aussi à celle des personnes et des schèmes culturels et symboliques identitaires d'un pays à l'autre. L'idée du transnationalisme peut s'observer dans toutes les manifestations culturelles, culinaires, religieuses ou communautaires ainsi que dans tous les espaces d'expression dont la mission est d'aider les migrants à réactualiser leurs référents identitaires et à maintenir un lien fort avec leur région d'origine : journaux et magazines ethniques, émissions de télévision ou retransmissions radiophoniques en langues étrangères (Uribe Alvarado, 2005). Les maisons de la culture, les compagnies de danse, de théâtre, les groupes de musique ou les restaurants servant de la nourriture traditionnelle sont autant d'éléments favorisant un échange culturel transnational. Mahler (2002) affirme qu'en Amérique centrale l'hybridation de la culture locale et de la culture dite « gringa » peut être observée dans des aéroports placardés d'affiches faisant la promotion des services de transferts d'argent et de centres d'appel. De la même manière, le Nord s'est « centro-américanisé » ; les hamburgers et les patates frites ont laissé leur place aux plats typiques du Guatemala et du Salvador dans certains secteurs des plus grandes avenues de Los Angeles, New York et Washington

Du point de vue de Levitt (2001), l'impact des transferts sociaux et culturels, qui consistent en la réappropriation des valeurs, des styles de vie et des règles de conduite de l'autre, agit sur trois domaines principaux : a) *les structures normatives*, telles que les règles de conduite, les notions de responsabilités familiales, les principes de vie communautaire et les aspirations de mobilité sociale ; b) *les pratiques* issues de ces systèmes normatifs, telles que les tâches domestiques, les rituels religieux, la participation au sein des associations civiques ; et c) le niveau du *capital social* obtenu par le migrant à l'extérieur de sa communauté et transmis aux membres de sa famille. Les travaux de Parella et Cavalcanti (2006) attestent également de ces changements dans le cas du Pérou, notamment en ce qui concerne la reconfiguration des hiérarchies sociales et des relations de genre, les règles de mariage, les habitudes de consommation, les systèmes de valeurs et les modalités de fonctionnement des milieux associatifs et politiques.

Si les transferts sociaux et culturels resituent l'individu au cœur de la chaîne des transactions transnationales, il n'en demeure pas moins qu'ils sont des catalyseurs pour des innovations et des transformations juridiques et sociopolitiques, concluent Levitt (2004). Les organismes transnationaux ont le propre d'établir des ponts entre le pays d'ici et celui d'ailleurs. En s'imposant comme interlocuteurs entre les États et les communautés d'origine, ces organismes jouent un important rôle dans le développement local et conduisent à la construction d'une société civile migrante (Ariza et Portes, 2007, p. 25).

La sphère politique

Quant au transnationalisme politique, Vertovec (2004) et Landolt (2003) le définissent comme un ensemble de processus et de pratiques qui, tout en traversant les frontières et en rattachant plusieurs localités, détiennent la capacité de transformer les structures et les forums politiques établis et de construire de nouvelles pratiques et approches politiques. À la différence du transnationalisme économique qui prend racine dans des actions individuelles, le transnationalisme politique nécessite un degré de cohésion et réside en grande partie dans la capacité des migrants de s'organiser collectivement. Le cas du Salvador étudié par Landolt (2003) témoigne bien de ce processus d'organisation et de *renforcement* qui a abouti à une véritable participation des migrants dans plusieurs sphères de leur pays d'origine, ainsi que de leur influence sur les politiques publiques et sur la réorientation des stratégies économiques nationales. Du point de vue de Luque Brazán (2004), le contact avec une culture politique démocratique amène les migrants salvadoriens à reconsidérer le système politique du pays d'origine, ainsi qu'à œuvrer au renforcement des partis politiques, des associations communautaires et des réseaux de solidarités avec ceux restés au pays. Dans les années 1980, de nombreux immigrants originaires des pays d'Amérique centrale se sont servis de leur expérience migratoire pour promouvoir leur agenda politique au pays natal (Landolt, 2003). C'est la capacité des réfugiés politiques péruviens à établir des relations avec d'autres organismes de la société civile chilienne qui a facilité leur accès à des réseaux de solidarité et d'appui, conclut Luque Brazán.

Sur un autre plan, de nombreux pays latino-américains ont, depuis les années 1990, réformé leur loi de nationalité en vue de permettre que l'obtention d'une autre nationalité n'entre plus en conflit avec celle du pays d'origine (Alvarado, 2005). Les réformes constitutionnelles adoptées en 1996 par le Congrès mexicain permettent à toute personne née au Mexique de conserver ou récupérer sa citoyenneté quand elle obtient la naturalisation américaine, alors que les enfants de Mexicains nés à l'étranger seront désormais considérés comme des Mexicains de plein

droit (Escobar, 2007). Ces amendements menant à la double citoyenneté, au droit de vote pour ceux vivant à l'extérieur du pays et à l'extension générale des droits pour les Mexicains au-delà des frontières indiquent l'affaiblissement de l'idéologie nationaliste (Ariza et Portes, 2007) ayant longtemps contribué à stigmatiser et exclure les citoyens qui migrent vers les États-Unis.

Parmi les autres pays ayant adopté la double citoyenneté figurent la Colombie (1991), la République dominicaine (1994), l'Équateur, le Costa Rica (1995) et le Brésil (1996). Escobar (2005) souligne à cet effet le rôle que se propose de jouer l'État colombien dans la promotion du développement et l'organisation de ses nationaux à l'étranger, au moyen d'un décret adopté en 1994 encourageant les consulats à associer leur mission de protection des ressortissants colombiens à celle de la promotion de leurs droits politiques, sociaux et économiques dans les sociétés d'accueil. Toujours selon Escobar, cette capacité de conserver sa nationalité et sa citoyenneté d'origine a significativement encouragé les Colombiens vivant aux États-Unis à demander leur naturalisation et à s'impliquer politiquement.

Plus réticents à s'engager dans cette voie, d'autres pays ont choisi de créer des districts ou départements extra-territoriaux en vue d'accommoder et d'intégrer les communautés de migrants à la vie politique de leur pays d'origine, avec en arrière-plan l'objectif d'augmenter les transferts d'argent. Alors que Schiller parle d'État-nation *déterritorialisé*, Guarnizo et Smith (1998) recourent à la formule d'État-nation *transterritorial*. Ces formulations témoignent plus généralement de la manière dont la globalisation et la migration ont modifié notre conception de l'État-nation et redéfini notre compréhension de la citoyenneté (Escobar, 2007), traduisant le fait qu'aujourd'hui la territorialité cesse d'être un critère pour l'acquisition des droits civils et politiques.

Disons, pour terminer cette section, que les activités transnationales se réfèrent aux actions menées par les organisations de la société civile et par de simples citoyens, dont l'implantation et le développement nécessitent des contacts réguliers, soutenus et prolongés au-delà des frontières nationales, soutiennent Portes *et al.* (1999; Portes, 2001). Pour leur part, Glick Schiller *et al.* (1992) définissent le transnationalisme comme « le processus par lequel les immigrants construisent des champs sociaux reliant leur pays d'origine et leur pays d'accueil » (traduction libre). Ces relations aboutissent souvent à la mise en place d'un ensemble de réseaux d'actions et de structures décisionnelles révélant la nature des liens que les *transmigrants* maintiennent avec une ou plusieurs sociétés de manière simultanée.

Les activités transnationales attestent d'abord et avant tout de la volonté des individus de résister aux forces d'exclusion socioéconomique et de marginalisation politique, ainsi que de leur capacité à « agir » pour transformer leur milieu (Roberts *et al.*, 1999; Pedone, 2003; Portes et Landolt, 2000). Du point de vue de Castro Neira (2005), la consolidation des espaces et réseaux transnationaux offre paradoxalement la possibilité de réinventer et de préserver la diversité des formes culturelles et des manières d'être en dépit des forces homogénéisantes de la mondialisation. Alors que Garduño (2003) y voit des entités déterritorialisées cherchant à échapper à l'hégémonie totalisatrice de l'État-nation, Guarnizo et Smith (1998) utilisent le terme *translocalité* dont ils font un espace de résistance à la tempête néolibérale.

PENSER AUTREMENT LES INTERFACES DES AMÉRIQUES

L'un des maillons importants de l'intégration par le bas reste les associations de nature diverse mises sur pied autant dans les pays d'origine que dans les sociétés d'accueil. Les années 1980 en ont vu émerger plusieurs, portées par des Salvadoriens, des Guatémaltèques, des Mexicains, des Haïtiens ou des Dominicains impliqués aussi bien dans l'amélioration des conditions de vie dans les pays d'origine que dans l'activisme civil et politique auprès des instances américaines et canadiennes (Castro Neira, 2005). Ces associations de migrants exercent *trois fonctions principales* : une fonction *d'intégration* au sein de la société d'accueil, une fonction *d'assistance* dans le pays d'origine et, finalement, une fonction de *lien entre les deux* « territoires ». Elles visent, d'une certaine manière, à pallier l'absence ou la faiblesse de l'État d'origine dans des sphères telles que l'éducation, la santé, l'environnement ou le développement local. Andrade-Eekhoff et Silva Avalos (2004) les divisent en quatre groupes : celles affectées à des œuvres humanitaires, celles appuyant des projets d'infrastructures, celles centrées sur le développement sociohumain et, enfin, celles impliquées dans le développement économique des communautés¹³.

13. Selon Bokser (2004), l'intégration par le bas peut être entravée par le racisme, la discrimination, la bigoterie et l'intolérance manifestée dans certaines sphères des sociétés « réceptrices », comme l'indiquent d'ailleurs les cas des Mexicains aux États-Unis, des Nicaraguayens au Costa Rica ou des Péruviens au Chili. Selon Mahler (2002), un sondage démontre que près de 20% des Costaricains interrogés voient la migration nicaraguayenne évaluée à près de 8% de la population totale comme le principal problème auquel est confronté le pays, alors que 60% sont en faveur de la déportation des migrants en situation d'irrégularité. La non-reconnaissance des qualifications professionnelles, la segmentation du travail, les conditions d'obtention des visas de résidence et la désinformation politique constituent autant de facteurs contribuant à maintenir les immigrants

Quant aux réseaux transnationaux, ils participent, selon Ariza (2002), à la création d'un espace intangible d'interaction *intersociétal* dans lequel les référents identitaires et culturels sont influencés par les produits de l'imaginaire migratoire, tout en s'inscrivant dans un état d'*entre-deux* au plan de l'espace, du temps et des symboles. Les pratiques transnationales impliquent globalement de « dépasser le nationalisme méthodologique » (Llopis Goig, 2007)¹⁴ faisant de l'État-nation le lieu naturel et logique de la construction sociétale (Parella et Cavalcanti, 2006), pour prendre en compte la multiplicité des actions sous l'égide desquelles se trouvent, au-delà des frontières nationales, connectés entre eux « des individus, des familles et des communautés entières » (Andrade-Eekhoff et Silva Avalos, 2004). Du point de vue empirique, elles obligent à rompre avec la conception géographique de la nation et mettent à mal le paradigme de l'État-nation sur lequel s'appuient jusqu'à présent les processus d'intégration continentale ou régionale par le haut. Ces dissociations renforcent surtout la perception que l'idée des allégeances exclusives serait devenue caduque dans un monde qui se globalise et où les États faibles des Amériques exercent de moins en moins de pouvoir sur leur propre souveraineté (Escobar, 2005).

Identifier les points d'inflexions

Ce regard analytique s'appuie autant sur les indéterminations historiques déjà relevées dans la première partie du chapitre que sur trois points d'inflexions peu pris en considération dans le discours intégrationniste contemporain. Premièrement, jusqu'à présent, aucune des initiatives proposées n'est parvenue à réaliser le fragile équilibre entre les dimensions politiques, économiques et culturelles qu'exigerait l'élaboration d'un projet d'intégration continental susceptible d'aboutir. Alors que dominait autrefois la dimension politique, on assiste depuis une trentaine d'années à un recentrement sur les échanges économiques, commerciaux et financiers. Les références à une démocratie latino-américaine restent dans bien des cas des coquilles vides évacuant la question des droits politiques, économiques, sociaux et culturels des citoyens ainsi que la nécessité de leur garantir l'accès minimal au bien-être. L'épineuse question de la libre circulation des personnes fait encore peu partie des débats en cours, en dépit de la diversité des travaux de recherche démontrant les impacts de la

en position de désavantage économique et social, alors que les réfugiés politiques sont parfois maintenus dans des situations de vulnérabilité et d'extrême dépendance.

14. Pour une définition du nationalisme méthodologique et de sa remise en question dans la sociologie, voir Llopis Goig (2007).

migration transnationale et des migrants sur des transformations prenant place autant dans les sociétés d'accueil que dans les pays d'origine (Ariza et Portes, 2007 ; Garnizo, 2007).

Deuxièmement, l'idée d'intégration par le haut fait la promotion des bienfaits des unions douanières et de la libéralisation des échanges économiques, commerciaux et financiers, mais tient peu compte du fait que l'Amérique latine reste l'un des endroits les plus pauvres et les plus inégalitaires au monde, avec 40% de la population considérés comme pauvres ou très pauvres. La croissance économique récente qu'ont connue des pays comme le Brésil, le Chili ou le Mexique s'avère inversement proportionnelle à l'accroissement du chômage, de l'exclusion et des inégalités sociales, laissant une majorité de gens incapables de répondre à leurs besoins de base et d'avoir des conditions de vie décentes. Cela ne fait pas seulement croître le niveau de désenchantement et de mécontentement populaire à l'intérieur des pays et au plan du continent, mais crée en outre une crise de confiance dans les institutions existantes et alimente la méfiance à l'égard d'élites politiques et économiques jugées corrompues et peu crédibles.

Troisièmement, le discours d'association et de coopération se trouve affaibli par l'aggravation des tensions entre des pays partenaires bien souvent limitrophes, alors qu'il manque de mécanismes de conciliation efficaces et d'institutions pour résoudre les désaccords et controverses de différents ordres. Par exemple, le fonctionnement du MERCOSUR est constamment paralysé par les tensions commerciales entre l'Argentine et le Brésil ainsi que par les plaintes du Paraguay et de l'Uruguay cherchant aussi à défendre leurs intérêts en tant que puissances intermédiaires¹⁵. Si l'on ne peut nier qu'il y a du progrès avec la mise en place de l'UNASUR et le fonds Convergencia Estructural dans le cadre du MERCOSUR, il reste encore risqué d'avancer que les mécanismes existants parviendront dans un avenir proche à colmater les brèches et à compenser les faiblesses de la posture intégrationniste, notamment en ce qui concerne les discordances et les déconnexions entre les discours, les décisions et les pratiques.

Élaborer de nouveaux scénarios

Au cours d'un séminaire international organisé en 2006 par la FLACSO, la CEPAL et la Fondation Carolina sur les paradoxes de l'intégration en Amérique latine (*Paradojas de la Integración en América Latina*), Rojas Aravena

15. La même remarque s'applique pour l'ALENA, notamment en ce qui concerne l'attitude des États-Unis envers les deux autres partenaires et l'expérience canadienne dans les désaccords sur le bois d'œuvre.

et Altmann (2006) ont parlé de la nécessité d'ouvrir de nouvelles perspectives, d'élaborer de nouvelles stratégies et d'identifier de nouveaux espaces d'intégration. Ils soutiennent que l'incorporation du rôle des organisations de la société civile dans la réflexion contribuera à replacer au cœur du processus d'intégration les enjeux de gouvernabilité et de participation démocratique, de la même manière qu'elle aidera à prendre en considération les modalités d'action axées sur la solidarité, le dialogue et la convergence. Dans le cadre du même séminaire, Frei Ruiz-Tagle (2007) évoque lui aussi le besoin de penser de nouveaux scénarios et de nouveaux thèmes pour mener à terme un processus d'intégration que l'auteur juge « vital pour le développement de l'Amérique latine ». Il importe autant de rendre compte des fragmentations, des ruptures et des scissions que de repérer les nouveaux acteurs et les nouvelles thématiques en mesure d'impulser une vision renouvelée de l'intégration des Amériques.

C'est justement là que viennent s'inscrire l'idée du jeu des Amériques et sa capacité de mettre en lumière les interconnexions entre les pratiques issues de la migration transnationale et le processus d'intégration continentale. De notre point de vue, les pratiques transnationales donnent à voir depuis plusieurs décennies des efforts d'une « intégration pratique, graduelle et effective » réalisée au travers de grands réseaux de solidarités transcontinentales et au moyen de transferts d'argent, de biens et services opérés par les migrants. Ces flots d'interactions méritent d'être pris en considération pour leur volume et leurs impacts dans la construction d'un espace américain, mais surtout pour les occasions qu'ils offrent de découvrir d'autres facettes d'un processus d'intégration multipolaire des Amériques. Ils aident à cerner de manière articulée des séquences d'événements, des matrices d'actions et des ramifications allant au-delà des unions douanières et des repères géopolitiques. Les dynamiques transnationales plaident pour un concept d'intégration continentale ouvert, favorisant la libre circulation du capital, des biens, des services et aussi des personnes.

Ce repositionnement fait en sorte qu'on ne peut renouveler la pensée intégrationniste sans tenir compte des interconnexions globales entre l'intégration par le haut et l'intégration par le bas. Pris dans cette double dimension, le jeu des Amériques s'engage dans une triple réflexion empirique, stratégique et normative. Empirique, dans la mesure où en dépassant les données propres aux États nationaux latino-américains, les dynamiques et projets d'intégration analysés ébranlent la validité de la géopolitique dans ses fondements traditionnels. Stratégique, dans la mesure où ils tendent à créer des situations nouvelles non réductibles les unes aux autres et que leur instauration exige, dans des contextes d'indéterminations et d'incertitudes, de concilier les ambiguïtés et de

neutraliser les désaccords. Normative, dans la mesure où le régionalisme apparaît comme un compromis nécessaire, à la fois pour résister au continentalisme hégémonique des États-Uniens et pour dépasser les contraintes et limites inhérentes à l'instrumentalisation du discours bolivarien à laquelle se livrent certains États et certaines organisations de la société civile latino-américaine.

Les pratiques transcontinentales associées à la migration ne symbolisent pas simplement de nouveaux modes d'ancrage sur le continent d'individus forcés à un moment de leur vie de laisser leur pays d'origine et de s'implanter ailleurs, tout en maintenant des liens simultanés entre deux ou plusieurs sociétés. Ces pratiques participent pleinement de la reconfiguration des Amériques en provoquant des changements profonds et pas toujours perceptibles tant dans les pays d'origine que dans les sociétés d'accueil. Si leurs impacts apparaissent concomitants plutôt que directs par rapport à la manière dont est pensé jusqu'à présent le processus d'intégration continentale, les pratiques transnationales jouent dans nombre de pays latino-américains un rôle décisif en ce qui concerne la croissance économique, le développement social et la gouvernance démocratique, ce qui apporte un contenu concret à trois propositions vides du Sommet extraordinaire de Monterrey. Elles contribuent, au-delà des frontières nationales, à renforcer les solidarités transcontinentales, à lutter contre la pauvreté et à garantir l'accès minimal au bien-être, autant d'objectifs que privilégient aussi bien l'ALBA, le MERCOSUR que l'UNASUR. Il revient à Piñero Iñiguez (2004, p. 11-12) de préciser qu'en Amérique latine, l'intégration n'est pas une cause mais une nécessité, un moyen d'affronter les défis. C'est une dynamique de culture politique au sein de laquelle peut se rétablir le difficile équilibre entre le renforcement de l'État, la participation à des institutions supranationales et la défense des intérêts économiques et stratégiques de la nation. À cela s'ajoute, du point de vue des pratiques transnationales et de la perspective d'intégration par le bas, le bien-être collectif des citoyens, la réduction des inégalités, le développement humain, le respect de la (bio)diversité et la gouvernance démocratique.

CONCLUSION

Nous avons tout au long de ce chapitre cherché à mettre en relief les indéterminations, les impensés et les codifications dans ce qu'il faut entendre par les Amériques, comment et en fonction de quoi les définir. Ces efforts ont d'abord amené à marquer une distanciation critique par rapport aux perspectives proposant une lecture de l'échec de la ZLEA seulement en mobilisant des référentiels tels que le libre-marché, la libéralisation écono-

mique ou l'opposition à l'hégémonie états-unienne. Ces modes de *lecture immédiate* tendent, à nos yeux, à induire un *effet de vérité* difficile à soutenir empiriquement sur un continent traversé par une constellation de signifiés et marqué par de profondes disparités économiques, sociales, politiques, culturelles et territoriales.

Le choix en faveur d'un ancrage historique permet, dans un deuxième temps, de relever un ensemble de concordances et de discordances; de jeux, d'essais et de tâtonnements multiples; d'alliances, de contre-alliances et de mésalliances sur un continent où règne une forte hétérogénéité d'identités culturelles, d'économies politiques, de pratiques de citoyenneté, de philosophies sociales et de visions du monde. Au-delà des dénonciations contre le caractère néolibéral de la ZLEA, les luttes menées par formes d'intégration continentale interposées portent plus largement sur la conception fondamentale de la démocratie dans les Amériques (*représentative vs participative*) et des dynamiques de société (*droit du marché vs droits humains*), sur l'importance des services publics comme lieu d'exercice de la citoyenneté (*marchandisation vs accessibilité*), sur les modalités de redistribution des richesses globales (*charité vs justice*) et sur les questions regardant la biodiversité et les droits de propriété intellectuelle (*tentative de désappropriation vs maintien du patrimoine collectif*). Des modèles comme l'ALBA, le MERCOSUR ou l'UNASUR sont contre-hégémoniques non simplement parce qu'ils s'opposent à la ZLEA, mais parce qu'ils défient la conception même des Amériques qui lui est sous-jacente et parce qu'ils en constituent des alternatives. La multiplication des modèles et d'autres blocs régionaux laisse toutefois croire que « les Amériques » sont encore en devenir, à l'étape d'un projet historique qui ne se réaliserait que par l'articulation des différentes composantes d'un processus d'intégration multipolaire incluant entre autres la globalisation économique, les solidarités transnationales, la reconnaissance mutuelle dans les différences, le respect des droits humains et de citoyenneté, la protection de l'environnement et le respect de la biodiversité.

La décision audacieuse de mobiliser, dans un troisième temps, les pratiques portées par les individus et les réseaux transnationaux permet de réarticuler plusieurs facettes du jeu des Amériques non prises en considération par les processus formellement négociés – mais infructueux – de l'intégration *par le haut* portée par les instances étatiques. Citons entre autres les préoccupations pour l'amélioration du niveau de bien-être collectif et le développement socio-humain, le droit de vote aux citoyens hors des frontières nationales, la double citoyenneté, la création de districts électoraux extraterritoriaux et la déterritorialisation de certaines politiques nationales. Ces facteurs et impacts d'ordre social, politique, culturel et environnemental sont tous portés et réalisés au travers d'activités initiées

par des acteurs non institutionnalisés et inscrits dans plus d'un État national (Portes, 2001). Floues, incertaines et parfois même imprévisibles, les dynamiques transnationales se révèlent moins rétives aux processus de restructuration et de reconfiguration de l'espace continental américain et à la remise en cause des logiques nationales et territoriales.

Le jeu des Amériques concerne certes des lieux géographiques mais surtout des histoires hybrides alimentées par des forces symboliques avant d'être ancrées dans une diversité d'environnements économiques, sociaux, politiques et culturels. Il exige d'aller au-delà de la tentation du Nord de n'établir que des liens artificiels et instrumentaux visant, au nom d'une intégration économique, à désapproprier les pays plus pauvres et plus faibles du peu de ressources financières et naturelles dont ils disposent. La pensée légaliste et rationaliste structurée autour de déterminismes comme la démocratie, le droit des investisseurs, la liberté des individus, le libre marché, la croissance économique, la sécurité internationale et la lutte contre le terrorisme ne peut que sonner faux et vide pour des gens du Sud confrontés quotidiennement à toutes sortes de difficultés matérielles et existentielles, notamment lorsque ces notions sont posées dans des relations d'équivalence négligeant l'accès de tous à l'éducation, aux soins de santé et au bien-être, la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités entre les individus et entre les pays ainsi que le respect des différences culturelles, du patrimoine collectif et de la biodiversité.

L'imaginaire collectif informe et conforme les réalités instituées, selon l'idée même que le monde matériel ne peut être compris en dehors du jeu de significations multiples, souvent impensées, incertaines et indéterminées. Beaucoup plus que la réinvention institutionnelle, les formes du jeu des Amériques apparaissent désormais tributaires à la fois du processus de démocratisation des actions régulatrices des États et du niveau de performance des réseaux de solidarités transnationaux créés par les transmigrants et des organisations de la société civile.

BIBLIOGRAPHIE

- ACOSTA, Alberto, Susana LOPEZ O. et David VILLAMAR (2005). «Las remesas y su aporte para la economía ecuatoriana», dans Gioconda Herrera, Maria Cristina Carillo et Alicia Torres (dir.), *La migración ecuatoriana: transnacionalismo, redes e identidades*, Quito, Facultad latinoamericana de ciencias sociales, p. 227-252,
- ALTAMIRANO, Teofilo (2004). «Transnacionalismo, remesas y economía domestica», *Cuadernos Electronicos de Filosofia del Derecho 10*, <www.uv.es/CEFD/10/Altamirano.pdf>.

- ANDRADE-EEKHOFF, Katharine et Claudia M. SILVA AVALOS (2004). «La globalización de la periferia: flujos transnacionales migratorios y el tejido socio-productivo local en América Central», *Revista Centroamericana de Ciencias Sociales* vol. 1, n° 1, p. 57-87.
- ANGEL CENTENO, Miguel (2007). «Leviatanes y coyotes: migración y Estado», dans Marina Ariza et Alejandro Portes, *El país transnacional migración mexicana y cambio social a través de la frontera*, Mexico, Universidad autónoma de México, Instituto de Investigaciones Sociales, p. 205-230.
- ARÈS, Mathieu et Sylvain TURCOTTE (2001). *Libre-échange et hégémonie: les stratégies américaines et brésiliennes de négociation commerciale*, Note de recherche n° 03-02, Groupe de recherche en économie et sécurité, GRES, Université du Québec à Montréal.
- ARIZA, Marina (2002). «Migración, familia y transnacionalidad en el contexto de la globalización: algunos puntos de reflexión», *Revista Mexicana de Sociología*, vol. 64, n° 4, p. 53-84.
- ARIZA Marina et Alejandro PORTES (2007). «La migración internacional de Mexicanos: Escenarios y desafíos de cara al nuevo siglo», dans Marina Ariza et Alejandro Portes, *El país transnacional migración mexicana y cambio social a través de la frontera*, Universidad autónoma de México, Instituto de Investigaciones Sociales, p. 11-51.
- ASC (2005). *Asamblea Continental contra el ALCA: reforzar acciones contra el «libre comercio»*, <www.asc-hsa.org/article.php3?id_article=237&var_recherche=alba>.
- BASCH, Linda, Nina GLICK SCHILLER et Cristina SZANTON BLANC (1994). *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments, and Deterritorialized Nations-States*, Londres, Routledge.
- BLANQUER, Jean-Michel (2004). «Retour au politique et retour au pragmatisme», dans Jean-Michel Blanquer (dir.), *Amérique latine*, Paris, La Documentation française /IHEAL, p. 5-8.
- BOKSER, Judith (2004). «Ciudadanía, Procesos de globalización y democracia», *Revista Enfoque*, vol. 3, p. 7-33.
- BOKSER, Judith et Alexandra SALAS PARRAS (1999). «Globalización, identidades colectivas y ciudadanía», *Política y cultura*, vol. 12, p. 25-52.
- BONASSIES, Violaine (2005). «La transnationalisation des mouvements dans les Amériques et son impact sur la redéfinition du politique», *Cahier de recherche GRIC-CEIM*, n° 05-02.
- BOUZAS, Roberto (2001). «El MERCOSUR diez años después. ¿Proceso de aprendizaje o déjà vu?», *Desarrollo económico*, vol 41, n° 162, juillet-septembre, p. 179-200.
- BRUNELLE, Dorval (2005). «La zone de libre-échange: autopsie d'un échec», *RISAL*, vol. 12, janvier.
- CALVO, Thomas (1997). «Ver con los ojos de Candide», dans Jaime Preciado Coronado et Alberto Rocha Valencia, *América Latina: realidad, virtualidad y utopía de la integración*, Mexico, Universidad de Guadalajara, p. 9-11.
- CANET, Raphaël (2005). «Mobilisations continentales: le cas du mouvement altermondialiste dans les Amériques», *Les conférences d'Alter UQAM*, Congrès de la SQSP, 26 mai, <alteruqam.chaire-mcd.ca/>
- CASTRO NEIRA, Y. (2005). «Teoría transnacional: revisitando la comunidad de los antropólogos», *Política y cultura primavera*, vol. 23, p. 181-194.

- CEPAL (2006). *Migración internacional, derechos humanos y Desarrollo en América latina y el Caribe*, Naciones Unidas, <www.eclac.org/publicaciones/xml/0/24020/DGE-2303%28SES.31-11%29-Migracion-Web.pdf>.
- DEBLOCK, Christian (2005). Qui perd gagne? Le Brésil, les États-Unis et la zone de libre-échange des Amériques, *Diplomatie*, vol. 16, «Affaires stratégiques et cultures internationales», <www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/DIPLO16_Ch.Deblock.pdf>.
- DE SOUSA SANTOS, Boaventura (dir.) (1995). *Toward a New Common Sense: Law, Science and Politics in the Paradigmatic Transition*, New York, Routledge.
- DIAZ, Álvaro (1994). «Tendencias de la restructuración económica y social en América Latina», *Revista Mexicana de Sociología*, vol. 56, n° 4, p. 3-35.
- DROUIN, Catherine (2006). *L'Amérique latine à l'heure de la pétro-diplomatie*, Québec, Centre d'études interaméricaines, Université Laval, mars.
- DUGAS, Sylvie (2004). «L'ALENA: un bilan social négatif. Rapport du colloque *Les dix ans de l'ALENA. Bilan social et perspectives*». *La chronique des Amériques*, octobre, n° 33.
- DUQUETTE, Michel (2004). «À la table du Sommet extraordinaire de Monterrey: un menu très ordinaire mais épicé», *La Chronique des Amériques*, Observatoire des Amériques, janvier, n° 04.
- EDUARDO, Guarnizo et al. (1999). «Transnational Migration: A View from Colombia», *Journal of Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, n° 2, p. 397-421.
- ESCOBAR, Cristina (2005). «La doble ciudadanía y la participación política: inmigrantes en la interacción de la política», *Análisis político*, vol. 53, février-mars, p. 03-21.
- ESCOBAR, Cristina (2007). «Migraciones y derechos ciudadanos: el caso mexicano», dans Marina Ariza et Alejandro Portes, *El país transnacional migración mexicana y cambio social a través de la frontera*, Mexico, Universidad autónoma de México, Instituto de Investigaciones Sociales, p. 231-274.
- FREI RUIZ-TAGLE, Eduardo (2007). Nuevos escenarios y nuevos temas de la integración, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), Chile, Fundación Carolina, 341.24 F53n 2007.
- FREI RUIZ-TAGLE, Eduardo (2007). «Nuevos escenarios y nuevos temas de la integración», Présentation au Seminario Internacional Paradojas de la Integración en América Latina, Santiago du Chili, 13-14 décembre, Cuadernos Integración en América Latina, FLACSO, Costa Rica.
- GARABACHI, Ninou (2006). «Processus et politiques d'intégration régionale à l'œuvre à l'ère de la mondialisation: multilatéralisme régional et gouvernance mondiale», *Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales*, Argentine et Uruguay, 20-24 février.
- GARDUÑO, Everardo (2003). «Antropología de la frontera, la migración y los procesos transnacionales», *Frontera Norte*, vol. 15, n° 30 (juillet-décembre), p. 65-77.
- GLASS, Verena (2004). *Venezuelanos querem adesão a projeto alternativo à Alca*, <agencia-cartamaior.uol.com.br/agencia.asp?coluna=reportagens&id=1352>.
- GLICK SCHILLER et al. (1992). «Transnationalism: A new framework for understanding migration», dans Nina Glick Schiller, Cristina Blanc-Szanton et Linda Basch, *Toward a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity and Nationalism Reconsidered*, New York, New York Academy of Science.
- GRANELL, Francesco (2001). «ALCA, Estados Unidos, Europa», *Política exterior*, vol. 82, p. 73-86.

- GRITO DE LOS EXCLUIDOS (2005). *IV Encuentro Hemisférico de Lucha contra el ALCA, en La Habana. Campaña Continental de Lucha contra el ALCA y lanzamiento del ALBA*, <www.rebelion.org/noticia.php?id=14881>, consulté le 24 mai 2005.
- GUARNIZO, Luis Eduardo (2007). «Aspectos económicos del vivir transnacional», dans Marina Ariza et Alejandro Portes, *El país transnacional migración mexicana y cambio social a través de la frontera*, Mexico, Universidad autónoma de Mexico, Instituto de Investigaciones Sociales, p. 151-202.
- GUARDIZO, Luis Eduardo, Alejandro PORTES et William HUNTER (2003). «Assimilation and Transnationalism: Determinant of Transnational Political Action among Contemporary Migrants», *AJS*, vol. 108, n° 6, p. 1211-1248.
- GUARNIZO, Luis Eduardo et Micheal Peter SMITH (1998). *The Locations of Transnationalism. Transnationalism from Below: Comparative Urban and Community Research*, New Brunswick, Transaction Publishers.
- GUDYNAS, Eduardo (2007). *La diplomacia de la energía y el cruce de caminos en la integración suramericana*, Programma de las Americas, 20 juin 2007.
- HARNECKER, Martha (2001). *Cumbre de las Americas de Quebec: se masifica el repudio al neoliberalismo*, <www.plades.org.pe/publicaciones/docs_marta1.php>.
- HUGON, Philippe (2006). «Apport des courants théoriques francophones en économie du développement», dans Jean-Pierre Gern, *Les sciences sociales confrontées au défi du développement*, Paris, L'Harmattan, p. 127-182.
- KEARNEY, Michael (1995). «The effects of transnational culture, economy and migration of mixtex identity», dans Bubbling Cauldron, *Race, Ethnicity and the Urban Crisis*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- LANDER, Edgardo (2004). «Modelos alternativos de integración? Proyectos neoliberales y resistencias populares», *Revista del Observatorio Social de America Latina*, septembre-décembre.
- LANDOLT, Patricia (2003). «El Transnacionalismo Político y el Oaxacalifornia. The derecho al votar en el exterior: El caso de El Salvador y sus migrantes en Estados Unidos», dans Leticia Calderón Chelius (dir.), *Votar en la Distancia: La Extension de derechos políticos a migrantes, experiencias comparadas*, Mexico, DF, Instituto de Investigaciones Dr. José Ma. Luis Mora.
- LEVITT, P. et al. (2004). «Conceptualizing Simultaneity: A Transnational Social Field Perspective on Society», *IMR*, vol. 38, n° 3, p. 1002-1039.
- LEVITT, P.J.D. a. S.V. (2003). «International Perspectives on Transnational Migration: An Introduction», *IMR*, vol. 37, n° 3, automne, p. 565-575.
- LEVITT, Peggy (2001). «Transnational Migration: Taking Stock and Future Directions», *Global Networks*, vol. 1, n° 3, p. 195-216.
- LEVITT, P., J. DEWIND et S. VERTOVEC (2003). «Transnational Perspectives on International Migration: An Introduction», *International Migration*, vol 1, n° 3, p. 565-575.
- LLOPIS GOIG, Ramón (2007). «Desnacionalización y orientación global. La apertura de la Sociología», *Espacio Abierto Cuaderno Venezolano de Sociología*, vol. 16, n° 2, p. 197-208.
- LOZANO ASCENCIO, Fernando et Fidel OLIVERA LOZANO (2007). «Impacto económico de las remesas en Mexico», dans Marina Ariza et Alejandro Portes, *El país transnacional migración mexicana y cambio social a través de la frontera*, Mexico, Universidad autónoma de Mexico, Instituto de Investigaciones Sociales, p. 119-150.
- LULA DA SILVA, Luis Ignacio (2003). «Le Brésil et le Monde», *Le Monde*, 18 février.

- LUQUE BRAZÁN, José Carlos (2004). «Transnacionalismo y enclave territorial étnico en la configuración de la ciudadanía de les inmigrantes peruanos en Santiago de Chile», *Revista Enfoques*, vol. 3, p. 81-102
- MAHLER, Sarah J. (2002). «Las migraciones y la problemática transnacional: tendencias recientes y perspectivas para 2020», dans Klaus Bodemer et Eduardo Gamarra (dir.), *Centroamérica 2020. Un nuevo modelo de desarrollo regional*, Caracas, Editorial Nueva Sociedad, p. 160-196.
- NAIM MOISES (2000). «Avatars du "consensus de Washington"», *Le Monde diplomatique*, mars.
- NARANJO, Fernando (2007). «Política Exterior e integración. Oportunidades y desafíos», Présentation au Seminario Internacional Paradojas de la Integración en América Latina, Santiago du Chili, 13-14 décembre 2006, Cuadernos Integración en América Latina, FLACSO, Costa Rica.
- OROZCO, Manuel (2002). «Integración desde Abajo: el impacto de la migración en las economías de centro América y el Caribe», *Conferencia Las Américas: Retos y Dilemmas*, Habana, Centro de estudios sobre América.
- PARELLA, Sonia et Leonardo CAVALCANTI (2006). «Una aproximación cualitativa a las remesas de los inmigrantes peruanos y ecuatorianos en España y su impacto en los hogares transnacionales», *Reis*, vol. 116, p. 243-257.
- PEDONE, Claudia (2006). «Los cambios familiares y educativos en los actuales contextos migratorios ecuatorianos: una perspectiva transatlántica», *Athena Digital*, vol. 10, p. 154-171
- PEÑA, Félix (2008). «A integração no espaço sul-americano: A Unasul e o Mercosul podem se complementar?», *NUEVA SOCIEDAD*, número spécial en portugais, octobre, <www.nuso.org>.
- PÉREZ-BALTODANO, Andrés (2003). *Entre el Estado Conquistador y el Estado Nación: Proviencialismo, pensamiento político y estructuras de poder en el desarrollo histórico de Nicaragua*, Instituto de Historia de Nicaragua y Centroamérica, Universidad Centroamericana, Fundación Friedrich Ebert en Nicaragua
- PÉZ MONTALBÁN, Rodrigo (2007). «Algunas tendencias actuales sobre la integración latinoamericana», dans *América latina: permanencia y cambio*, Mexico, D.F., CCyDEL, p. 135-150.
- PHILIPS, Tony (2008). *The Bolivian Crisis, the OAS, and UNASUR*, Americas Policy Program Discussion Paper, Americas Policy Program, Center for International Policy (CIP), 30 septembre.
- PIÑEIRO ÍÑIGUEZ, Carlos (2004). *La nación sudamericana. Del imperativo histórico-cultural a la realización económico-política*, Buenos Aires, Grupo Editor Latinoamericano S.R.L., 207 p.
- PORTES, Alejandro (2001a). «Introduction: The Debates and Significance of Immigrant Transnationalism» *Global Networks*, vol. 1, n° 3, p. 181-193.
- PORTES, Alejandro (2001). «Inmigración y metrópolis: Reflexiones acerca de la historia urbana» *Migraciones internacionales*, vol. 1, juillet-décembre, p. 111-134.
- PORTES, Alejandro, L. Eduardo GUARNIZO et Patricia LANDOLT (1999). «The Study of Transnationalism: Pitfalls and Promise of an Emergent Research Field», *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, n° 2, p. 217-237.
- PORTES, Alejandro et Patricia LANDOLT (2000). «Social Capital: Promise and Pitfalls of Its Role in Development», *Journal of Latin America Studies*, vol. 32, p. 529-547.

- ROBERTS, Bryan R., Reanne FRANK et Fernando LOZANO-ASCENCIO (1999). «Transnational Migrant Communities and Mexican Migration to the U.S.», *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, n° 2, p. 238-266.
- ROCARD, Marcienne et Isabelle VAGNOUX (1994). *Les États-Unis et l'Amérique latine*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- ROJAS ARAVENA, Francisco et Josette ALTMANN BORBÓN (2006). «Multilateralismo e integración en América Latina y el Caribe», Séminaire international *Paradejas de la Integración en América Latina*, CEPAL/FLASCO et Fundación Carolina, Buenos Aires, 13-14 décembre.
- ROUQUIÉ, A. (1982). *L'État militaire en Amérique latine*, Paris, Seuil.
- RUIZ CARO, Ariela (2008). *UNASUR and the Challenge of Being South American*, Americas Policy Program, Center for International Policy (CIP).
- SALAZAR, R. (2002). *Comportamiento de la sociedad civil latino-americana*, Mexico, Libros En Red.
- SALAZAR, R. (2004). «Modelo organizacional para los partidos políticos en América Latina», *Nombre Falso*.
- SANTOS, Alonso (2005). «América Central: contrastes entre el proceso demográfico, el crecimiento económico y el mercado de trabajo», *Estudios geográficos*, vol. 259, p. 373-406.
- SBERRO, Stephan (2001-2002). «L'intégration régionale en Amérique latine: le mythe de Sisyphe», *Pouvoirs*, n° 98, p. 49-61.
- SOSNOWSKA, Joanna (2007). «Relaciones económicas entre América Latina y la Unión Europea: la integración», dans *América latina: permanencia y cambio*, Mexico, D.F, CCyDEL, p. 93-116.
- STEFONI, Carolina (2004). «Inmigración y ciudadanía: la formación de comunidades peruanas en Santiago y la emergencia de nuevos ciudadanos», *Primavera*, vol. 43, p. 319-336.
- TUÍRAN, Rodolfo (2006). «La Migración mexicana hacia Estados Unidos: las reformas en puerta y los retos futuros», *Papeles de Población*, vol. 48 (avril-juillet), p. 9-31.
- TURCOTTE, Sylvain (2001). *Le multilatéralisme brésilien et le libre-échange dans les Amériques*, Montréal, Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC), Université du Québec à Montréal. Cahier de recherche 01-13.
- URIBE ALVARADO, Ana B. (2005). «México Imaginado. Recepción cultural, telenovelas e inmigrantes», *Estudios sobre las Culturas Contemporáneas*, vol. 11, n° 21, p. 9-33.
- VELASCO-ORTIZ, Laura M. (1998). «Identidad cultural y territorio: una reflexión en torno a las comunidades transnacionales entre México y Estados Unidos», *Region y Sociedad*, vol. 4, n° 15, p. 105-130.
- VELIT GRANDA, Ernesto (2008). «Los desafíos de la unión sudamericana», *El Comercio de Perú*, <www.comunidadandina.org/prensa/articulos/elcomercio29-5-08.htm>.
- VERTOVEC, Steven (2004). «Migrant Transnationalism and Modes of Transformation», *International Migration Review*, vol. 38, n° 3, p. 970-1001.
- VIDAL CAMINOS, José R. (2005). *La integración latinoamericana, derrota definitiva del ALCA* (Entrevue avec Osvaldo Martínez), <www.asc-hsa.org/article.php3?id_article=273>, consulté le 18 mai 2005.
- VIGNAUX, Barbara (2005). «Venezuela: le pétrole au cœur de la diplomatie», *Le Monde diplomatique*, juin.
- ZIBÉCHI, Raúl (2008). *La UNASUR apaga su primer incendio en Bolivia: Brasil hace la diferencia*, Programa de las Américas, 23 septembre.



LES TRANSFORMATIONS
DE L'HISTORIOGRAPHIE
AMÉRICAINNE CONTEMPORAINE
L'ENJEU D'UNE CONSTITUTION
COSMOPOLITIQUE DE L'HISTOIRE
DES AMÉRIQUES

Jean-François Côté et Martin Nadeau
Université du Québec à Montréal

La manière par laquelle se déploie aujourd'hui la conscience historique dans les Amériques situe des débats d'interprétation d'une portée absolument remarquable; il ne s'agit en effet de rien de moins que d'une reconstruction de la perception de l'évolution historique continentale, qui plonge en fait au plus profond de la *signification* accordée au développement des sociétés en cause, depuis un horizon s'étendant des origines précolombiennes les plus lointaines, et rejoignant les préoccupations les plus actuelles qui se font jour dans les transformations en cours d'un bout à l'autre des Amériques. Dans ce vaste chantier mis en œuvre par l'historiographie et les historiens des Amériques, des visions s'affrontent qui permettent d'entrevoir que le travail de la mémoire historique

est animé d'une intense dialectique capable de réfléchir d'une manière nouvelle l'interprétation des Amériques, à la faveur de récits qui remettent en scène leur constitution. Et l'un des enjeux majeurs qui se profilent au sein de cette constitution historique des Amériques est situé par une thématique bien particulière : celle du cosmopolitisme. C'est en effet dans la possibilité de concevoir un « ordre politique continental universel » correspondant à leur réalité historique que les Amériques se redéfinissent aujourd'hui.

En fait, on peut dire que la radicalité des questionnements qui s'exercent sur le plan de l'historiographie des Amériques atteint des niveaux de complexité et de remises en question de nature fondamentale, susceptibles même de faire basculer toute la question de l'identité historique des Amériques du côté d'une interrogation de la possibilité même d'écrire cette histoire – ou de la mettre en *récit*; chez Walter Mignolo, en effet, comme chez José Rabasa ou Georges Sioui, et bien d'autres, c'est dès le début de la période coloniale que l'histoire, dans sa version occidentale, trahit la signification des Amériques en faisant l'impasse sur son passé précolombien¹. La réflexion qu'engagent Mignolo, Rabasa et Sioui, chacun de leur côté, met en exergue la suspension du *sens* de l'histoire des Amériques à partir de la mise en évidence des présupposés épistémologiques, éthiques et esthétiques qui la sous-tendaient dans ce contexte initial, et force en somme aujourd'hui à en réévaluer la portée – du fait précisément de l'interrogation sur la valeur *universelle* du savoir produit dans ce contexte, et du mouvement civilisationnel qui s'en réclament. Dès lors que sont mis en suspens les tenants culturels et civilisationnels, ainsi que les aboutissants des connaissances produites, ce qui se profile est la réouverture de l'histoire et d'un passé qui se trouvent désormais non plus seulement derrière nous mais bien *devant* nous. S'impose l'obligation de consentir à un examen approfondi de la teneur des discours historiens et de leurs contextes de production, ce qui pointe alors vers leurs limites non seulement historiques, mais bien anthropologiques, sinon archéologiques – dans le cas, par exemple, où l'on rejoint des traditions cultu-

1. Walter Mignolo, *The Darker Side of the Renaissance. Literacy, Territoriality and Colonization*, Ann Arbor, University of Michigan Press, [1995]2006; Walter Mignolo, *Local Histories/Global Designs. Coloniality, Subaltern Knowledges, and Border Thinking*, Princeton, Princeton University Press, 2000; José Rabasa, *L'invention de l'Amérique. Historiographie espagnole et formation de l'eurocentrisme*, trad. C. Forestier-Pergnier et E. Saint-André-Utudjian, Paris, L'Harmattan, 2002; Georges Sioui, *Pour une histoire amérindienne de l'Amérique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1999. Bien sûr ces questionnements ne sont pas nouveaux, puisqu'ils renvoient à de très nombreux travaux ayant déjà fait le même constat; ce qui est nouveau, c'est la radicalité du questionnement, qui met en cause les dimensions épistémologiques et philosophiques de l'écriture de l'histoire.

relles, non *écrites* comme le sont bon nombre de cultures et de traditions autochtones². Et ici, ce n'est pas que le contexte colonial des Amériques qui est en cause, mais tout autant son contexte national et son contexte contemporain – comme l'a rappelé notamment dans son récent ouvrage Thomas Bender, en proposant la réécriture de l'histoire des États-Unis, et comme le montrent des analyses qui mettent en cause les nouvelles formes d'expressions culturelles, pas nécessairement toujours écrites, qui apparaissent au travers de la problématique de l'intégration continentale³. Nous nous pencherons ici sur quelques dimensions importantes de ces transformations de l'historiographie des Amériques, en insistant entre autres sur le fait que les débats (explicites et implicites) qu'elles suscitent, à cause de ce qu'ils révèlent des moments toujours sensibles de l'histoire des Amériques, montrent la voie de leur constitution cosmopolitique, à savoir d'un ordre politique continental polyphonique et toujours ouvert à sa complétion⁴.

L'un des aspects non négligeables de cette constitution cosmopolitique est qu'elle fait se rencontrer des traditions historiographiques tenues jusque-là comme relativement « étrangères » les unes aux autres, comme

-
2. José Rabasa, *op. cit.*, p. 54-55, Walter Mignolo, *The Darker Side of the Renaissance, op. cit.*, p. 15 et 327. Mignolo met l'accent sur cette dimension « non écrite » des traditions autochtones (surtout celles des Mayas et des Aztèques) pour souligner, d'un côté, les autres modes dans lesquels elles se donnent (peintures et signes) et pour montrer, d'un autre côté, leur incompatibilité avec la tradition européenne moderne naissante au moment de l'émergence de l'historiographie. Voir notamment Elizabeth Hill Boone et Walter Mignolo (dir.), *Writing Without Words. Alternative Literacies in Mesoamerica and the Andes*, Durham, Duke University Press, 1994. Georges Sioui, quant à lui, table sur une vision philosophique de la spiritualité amérindienne pour soutenir que celle-ci peut servir de base à toute la réflexion contemporaine non seulement dans les Amériques, mais pour l'ensemble de la planète; ses positions développent l'idée d'une spiritualité amérindienne intrinsèquement ancrée dans la nature et parfaitement sensible aux rapports harmonieux de tous les êtres et de tous les peuples autochtones en particulier. Cette vision, déjà contestable en ce qui concerne les Amérindiens d'Amérique du Nord, devient à nos yeux tout à fait insoutenable dans le contexte des empires autochtones du reste des Amériques (Aztèques, Incas, Mayas, etc.).
 3. Thomas Bender, *A Nation among Nations. America's Place in World History*, New York, Hill & Wang, 2006. En ce qui a trait aux nouvelles formes d'expressions culturelles qui dépassent la forme écrite, voir notamment Néstor García Canclini, *Culturas híbridas. Estrategias para entrar y salir de la modernidad*, México, Grijalbo, [1989]2001, et Néstor García Canclini, *Diferentes, desiguales y desconectados. Mapas de la interculturalidad*, Barcelona, Gedisa, 2004, de même que Diana Taylor, *The Archive and the Repertoire. Performing Cultural Memory in the Americas*, Durham, Duke U.P., 2003.
 4. Cette question avait déjà été abordée dans J.F. Côté, « Le renouveau du grand récit des Amériques: polyphonie de l'identité culturelle dans le contexte de la continentalisation », dans D. Cuccioletta, J.F. Côté, F. Lesemann (dir.), *Le grand récit des Amériques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 9-37.

celles en provenance d'Amérique latine et d'Amérique du Nord, ou encore des Caraïbes (désignations qui demeurent elles-mêmes bien sûr des repères au mieux approximatifs); dans cette perspective, ces traditions historiennes peuvent se confronter, voire s'affronter, et *dialoguer* les unes avec les autres au sujet des questions qui leur sont communes, mais qui ont été souvent développées de façon indépendante et sans tenir compte de leur polysémie, ou de leur valeur antinomique – un exemple déterminant pour notre propos étant ici la signification accordée à l'hégémonie états-unienne au sein des Amériques depuis la fin du XIX^e siècle. Un autre aspect de cette perspective cosmopolitique, non moins important, est de faire apparaître avec encore plus de relief la relative « extériorité » de la tradition historiographique européenne avec celle déployée dans les Amériques – ce qui accentue pour ainsi dire l'exigence d'« originalité » de la seconde par rapport à la première, ou plutôt en fait leur « originalité » respective, ouvrant un autre niveau de dialogue entre ces discours tenus ordinairement pour équivalents les uns aux autres, ou comme poursuivant des objectifs similaires. Ici notamment, la question des différentes manières de définir la « modernité », dans ses diverses caractéristiques liées particulièrement au développement socio-historique des États-nations, par exemple, apparaît comme un enjeu central. Et ce n'est pas un hasard que ce soit par le biais de la « limite supérieure » du développement de la modernité, rassemblée dans la réflexion sur le cosmopolitisme, que ces développements puissent être le mieux situés, puisque les processus d'intégration continentale en cours au sein des Amériques appellent nécessairement une réflexion sur la *postérité* accordée à la modernité⁵.

UNE NOUVELLE HISTOIRE DES AMÉRIQUES : LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCRITURE

Comme nous l'avons mentionné, la problématique la plus radicale qui apparaît dans le contexte du renouvellement de l'historiographie contemporaine des Amériques est celle qui met en cause la possibilité même de l'écriture : dans un sens, et comme l'a présenté Enrique Dussel dans ses travaux, cette écriture est depuis ses origines essentiellement entachée d'eurocentrisme, et elle a ainsi empêché de considérer la valeur des traditions autochtones, dès lors que ces dernières ont été mises en contact avec les populations

5. Voir notamment à ce sujet Stephen Toulmin, *Cosmopolis. The Hidden Agenda of Modernity*, New York, Free Press, 1990. Nous verrons plus loin comment les questions soulevées à cet égard, parce qu'elles engagent une réflexion sur la philosophie de l'histoire, ne peuvent pas éviter la confrontation centrale de la rencontre de la civilisation européenne et de la signification des Amériques dans ce contexte.

européennes⁶. L'appropriation géographique ou territoriale des Amériques correspond ainsi à leur appropriation historique ou temporelle par l'Europe, qui se situe alors au centre du monde, et donc d'un empire qui devient tout aussi bien celui de la modernité⁷. L'idée qui se fait jour chez Dussel est celle de parvenir à réassumer cette *proto*-histoire des Amériques, dans une perspective autochtone, ce qui entraîne à ses yeux une inversion du *sens historique* investi dans le développement des Amériques, tout autant qu'une remise en question des apports civilisationnels liés à celui-ci, tels qu'ils ont été cristallisés dans la philosophie des Lumières, avec sa vision de l'émancipation, qui a trouvé ses échos les plus puissants dans les grands récits de la philosophie de l'histoire moderne européenne – principalement chez Kant, Hegel et Marx, et cela en dehors des différences que l'on trouve chez ces auteurs⁸. C'est dans cette veine, associée directement au vaste mouvement intellectuel de la « décolonisation », que les études de Walter Mignolo, en particulier, cherchent à développer une herméneutique « pluritopique » capable de s'ouvrir à la compréhension des formes de récits qui ne cadrent pas avec les formes de l'historiographie moderne naissantes au XVI^e siècle – ce qui implique notamment une comparaison des modes narratifs de l'historiographie occidentale capable d'en montrer justement la variété, sinon même l'hétérogénéité⁹; la perspective d'un développement historique linéaire simplement repris par le discours historien s'en trouve fortement ébranlée, et l'élargissement de vue qui en résulte permet de questionner à nouveau les manières d'écrire – et par conséquent de lire, de comprendre et d'interpréter – l'histoire, soit de la *constituer* pour ce qu'elle devient pour nous.

6. Enrique Dussel, *The Invention of the Americas. Eclipse of « the Other » and the Myth of Modernity*, trad. M.D. Barber, New York, Continuum, 1995, p. 20-48; aussi, Enrique Dussel, « Eurocentrism and Modernity », dans Fredric Jameson, Masao Miyoshi (dir.), *The Cultures of Globalization*, Durham, Duke U.P., 1998.

7. La coïncidence du développement de la modernité avec la « découverte » des Amériques a été mise en évidence par Immanuel Wallerstein et Anibal Quijano, « Americanity as a Concept, or the Americas in the Modern World System », *International Social Science Journal*, n° 134, 1992, p. 617-625. Cette perspective, qui a comme effet de couper court à la compréhension de la genèse de la modernité en Europe, à partir de la fin du Moyen-Âge, possède tout de même l'avantage de marquer un repère important pour la définition du « Nouveau Monde » qui apparaît alors, et cela *autant* pour les Amériques que pour l'Europe elle-même.

8. Hayden White, *Metahistory. The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1973.

9. Walter D. Mignolo, *The Darker Side of the Renaissance, op. cit.*, et en particulier le chapitre 4, « Genres as Social Practices: Histories, *Enkyklopaideias*, and the Limits of Knowledge and Understanding », p. 171-216.

Toutefois, et il est important d'insister sur ce point, il serait pour le moins paradoxal de ne pas voir dans les réécritures actuelles de l'histoire des Amériques un prolongement au moins indirect de la tradition historique occidentale (dans une nouvelle version critique, si l'on veut), comme il serait impensable de ne pas voir dans les récits européens au moment des « rencontres » avec les autochtones les débuts d'une ethnologie et d'une anthropologie permettant justement une révision (non moins critique) de leur sens et de leurs significations historiques dans un contexte aujourd'hui réactualisé¹⁰. Toute entreprise qui se penche sur l'histoire des Amériques et qui met en œuvre le travail de l'écriture et du récit s'inscrit nécessairement dans une tradition d'abord métropolitaine, puis nationale, et enfin contemporaine, et la traversée de chacune de ces « étapes » dans la constitution du sens qu'on attribue au développement des sociétés en cause appelle des remises en question qui participent activement à la reconnaissance graduelle de ce que sont les Amériques. Ainsi, ces interrogations de Mignolo, comme celles, parallèles, de Rabasa, ou même celles de Dussel ou de Sioui, concernant l'écriture historiographique espagnole de la Conquête (et qui pourraient être reprises en regard des traditions historiographiques française, anglaise ou portugaise, ainsi que des autres cadres métropolitains européens impliqués dans le processus de colonisation)¹¹, ne peuvent se départir de cet héritage dont elles participent, et en voulant l'enrichir par la juste part accordée à la présence autochtone, elles reprennent en les approfondissant certains problèmes étudiés par Hayden White concernant la poétique historique, c'est-à-dire surtout les procédés littéraires mis en œuvre dans le discours historiographique¹². À

10. Et ici, les usages que l'on fait par exemple des travaux de Bartolomé de las Casas, dans le contexte espagnol, sont particulièrement significatifs du fait que, déjà au moment des débuts de la colonisation, une dimension critique de la réflexion était à l'œuvre.

11. Un travail comparatif a d'ailleurs été entamé sur ce plan par Urs Bitterli, *Cultures in Conflict. Encounters Between Europeans and Non-European Cultures, 1492-1800*, trad. R. Robertson, Stanford, Stanford University Press, 1989. Mais il faut dire que le travail de Bitterli ne s'attarde pas à la mise en évidence des présupposés de l'écriture de l'histoire, et prend cette dernière comme elle se donne dans les différents contextes qu'il aborde, ce qui l'empêche d'entrer dans les considérations visant leur remise en question.

12. Ce que reconnaît Mignolo, lui dont le projet est en fait d'accepter les considérations de Hayden White concernant les procédés littéraires mis en œuvre par l'historiographie, mais en creusant les implications de ceux-ci ; il écrit : « *But perhaps what is more important in the reframing of historiography by the group of subaltern studies is the complicity between the subject and object of investigation [...], between subaltern studies and subalternity. Or, to put it in other words, it is not just the conceptual reframing of history as narrative, literature, or fiction that matters but, rather, the ways in which understanding the past could impinge on speaking the present as political and epistemological intervention* » W. Mignolo, *The Darker Side of the Renaissance*, op. cit., p. 126.

cet effet, et comme l'avait souligné depuis longtemps l'historien mexicain Edmundo O'Gorman, *l'invention* de l'Amérique s'est faite au travers d'une remise en question profonde et complexe où les dimensions cosmologique, épistémologique, théologique, de même que éthique et esthétique, de la réflexion européenne entraient nécessairement en considération. Et l'on pourrait ajouter que, dès ce moment, l'existence du « Nouveau Monde » et des populations autochtones travaillait de l'intérieur, et ne serait-ce que de manière implicite, silencieuse ou refoulée, la signification que prenait l'Europe elle-même dans ce processus avec cette mystérieuse altérité. Ce n'est donc pas du simple point de vue de leur participation à l'édification toute positive du « système-monde » capitaliste que les Amériques ont été définies depuis leur origine – bien que cette dimension en ait *aussi* fait partie – mais beaucoup plus largement d'un point de vue civilisationnel que leur invention s'est produite, et que leur représentation a pu naître à la conscience historique¹³.

On doit d'ailleurs souligner que, dans cette perspective, c'est dans la mise en question même de la signification des Amériques comme *trope*, pour utiliser la terminologie de White, que se condensent les débats, et que s'engagent les entreprises contemporaines de réécriture. Car dans la mesure même où l'appropriation narrative du terme « Amériques » signifie une possibilité de parler « au nom de », on conçoit aisément comment la *puissance* des récits réfléchit le *pouvoir* effectif des acteurs mis en scène. Ainsi, en passant de leur contexte colonial à leur contexte national, essentiellement vers le premier tiers du XIX^e siècle, dans les historiographies nationales naissantes au sein des Amériques, les récits historiques ont bien fait montre d'une capacité de mettre en forme la signification d'une expérience en concordance avec l'essor des États-nations – ce qui, bien sûr, n'empêchait aucunement la poursuite des conflits d'interprétation entre ces pouvoirs naissants et les pouvoirs métropolitains toujours en lutte avec leurs anciennes colonies, du fait notamment de la difficulté d'asseoir les nouvelles nationalités en cause sur des bases relativement indépendantes de leurs assises métropolitaines, en « inventant » de nouveau littéralement les *motifs* en fonction desquels se jouait alors la définition

13. Cela dit, pour contester la vision étroite de I. Wallerstein et A. Quijano, « Americanity as a Concept, or the Americas in the Modern World System », *loc. cit.*, à la lumière de la perspective beaucoup plus profonde de Edmundo O'Gorman, *La invención de América*, México, Tierra Firme, [1958]1999 (traduction française : Edmundo O'Gorman, *L'invention de l'Amérique. Recherche au sujet de la structure historique du Nouveau Monde et du sens de son devenir*, trad. F. Bertrand González, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007).

des identités d'un bout à l'autre des Amériques¹⁴. Ce moment est crucial pour la constitution des Amériques, du fait également qu'apparaissent déjà en lui des luttes « internes » concernant l'identité d'ensemble du continent (dans des visions panaméricaines qu'on retrouve, au tout début du XIX^e siècle, autant chez Simón Bolívar que chez James Monroe), libérée graduellement de l'emprise et de la tutelle européennes, ce qui fera entre autres que nous sommes toujours largement tributaires aujourd'hui des récits historiques qui prennent racine en situant la puissance narrative en rapport au pouvoir politique effectif qui se déploie. Et ce n'est pas un hasard si le pouvoir états-unien se reflète déjà dans sa capacité hégémonique progressive à *faire* une histoire qui soit à l'image d'une nouvelle figure d'un impérialisme continental. Si c'est moins dans le discours historiographique à proprement parler que dans le discours politique et culturel que le trope « America » commence à s'imposer définitivement aux États-Unis vers la fin du XIX^e siècle comme patronyme¹⁵, dans une confusion relative entre son ancrage national et ses visées continentales, il demeure que c'est justement à ces sources que viendront puiser les récits historiques du temps ainsi que ceux qui apparaîtront ultérieurement, à travers un dialogue intense sur la signification de la configuration historique qui émerge d'événements comme ceux de la guerre entre les États-Unis et l'Espagne en 1898, puisque de manière implicite, c'est là que se joue simultanément la polarisation, sinon l'antagonisme, qui viendra opposer le nord et le sud – ou, en fait, les États-Unis et le reste du continent – dans un contexte qui est dans une certaine mesure toujours le nôtre aujourd'hui¹⁶.

-
14. Voir notamment à ce sujet Michel Bertrand et Richard Martin (dir.), *Écrire l'histoire de l'Amérique latine, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, 2001. Ici, c'est toute la question des ambiguïtés relatives au rejet de l'identité métropolitaine (espagnole, portugaise, française et anglaise, surtout) qui rejaillit, avec les différentes manières d'appréhender l'ancrage de ces identités dans les Amériques, notamment en fonction de la modulation des rapports avec les autochtones et les populations africaines déportées durant la colonisation.
 15. Cela dit, il faut ajouter que la symbolique du terme « America » s'y était développée d'une façon déjà très nettement orientée dès les débuts du XVII^e siècle, à partir de la perspective téléologique issue du protestantisme puritain soucieux de marquer la réalisation historique du projet colonisateur des « Pilgrim Fathers » – voir à ce sujet Sacvan Bercovitch, *The Puritan Origins of the American Self*, New Haven, Yale University Press, 1975. Mais il s'agissait justement alors d'une histoire très lourdement lestée de considérations théologiques.
 16. Sur cette opposition entre les États-Unis et l'Amérique latine à partir de la fin de la guerre contre l'Espagne, voir notamment Leopoldo Zea et Mario Magallón (dir.), *1898 Desastre o reconciliación?*, México, Tierra Firme, 2000, ainsi que Leopoldo Zea et Adalberto Santana (dir.), *El 98 y su impacto en Latinoamérica*, México, Tierra Firme, 2001.

La réécriture de l'histoire des Amériques dont nous sommes témoins prend ainsi acte tout aussi bien des reconsidérations de la période coloniale que de la période nationale, et on peut ainsi dire que la période contemporaine qui s'ouvre à partir de la fin du XIX^e siècle aura d'abord pour tâche de consolider cette version au moins duale de la signification historique du continent, avant de s'attaquer aujourd'hui à la remettre en question en fonction d'une perspective plus récente qui appelle une interrogation de la portée impérialiste de l'histoire des États-Unis, et cela, de la part des historiens états-uniens eux-mêmes.

LA RÉÉCRITURE DE L'HISTOIRE NATIONALE ÉTATS-UNIENNE À LA LUMIÈRE DE L'OUVERTURE COSMOPOLITIQUE : AUTOCHTONES, IMMIGRANTS, CITOYENS ET... EMPIRE

L'un des ouvrages sans doute les plus importants qui situent cette perspective est celui tout récent de l'historien Thomas Bender, *A Nation among Nations. America's Place in World History*¹⁷. En effet, en plus de vouloir souscrire à une perspective cosmopolitique dans la compréhension historique de la constitution des États-Unis, qui lui permet de reprendre le récit des principaux épisodes de cette histoire en fonction de la prise en compte des relations internationales qui en ont structuré l'essor¹⁸, Bender fait jouer dans le titre même de son ouvrage une inversion d'un trope majeur ayant structuré la compréhension de la place de la société

17. Thomas Bender, *A Nation among Nations. America's Place in World History*, New York, Hill & Wang, 2006.

18. Il écrit ainsi, en introduction de son ouvrage : « *Nineteenth-century nationalist ideology became embedded in the development of history as a discipline, but it obscures the actual experience of national societies and produces a narrow parochialism at a time when we need a wider cosmopolitanism. [...] This book elaborates two nested arguments. The first is that global history commenced when American history began, in the decades before and after 1500. The second follows directly from the first: American history cannot be adequately understood unless it is incorporated into that global context. It then becomes a different kind of history with more explanatory power. It reconnects history with geography. It incorporates causal influences that work across space as well as those that unfold over time. It enriches our understanding of the historical making and remaking of the United States. It is, moreover, the only way to map and appraise the changing position and interdependencies that connect the United States today to the other provinces of the planet.* » Thomas Bender, *A Nation among Nations*, op. cit., p. 3 et 6-7. Bien sûr, on doit souligner que le sous-titre de l'ouvrage de Bender, *America's Place in World History*, ne manque pas de ramener l'ambiguïté d'une dénomination continentale à son référent strictement national, faisant ainsi jouer de nouveau la propension impériale d'une histoire états-unienne emblématique de l'histoire des Amériques, mais il s'agit ici d'un problème profond, qui tient à l'ambiguïté même du patronyme national des États-Unis d'Amérique – ou de son absence de spécificité...

états-unienne dans le monde du xx^e siècle; comprendre ici les États-Unis comme « *une nation parmi les nations* », c'est en effet remettre en question l'idée, devenue courante au xx^e siècle après qu'elle fut fortement popularisée par sa formulation chez Woodrow Wilson (« *the nation of nations* »), que les États-Unis représentaient plutôt « *la nation des nations* », dans une perspective typiquement impérialiste¹⁹. C'est donc sur plusieurs plans que la réécriture historiographique s'engage ici, en mettant l'imagination au service de la mémoire, et en s'efforçant de parvenir à une interprétation historique qui sache s'ouvrir à des éléments qui échappaient jusque-là à sa compréhension, en les intégrant à une explication susceptible de contenir leur cohérence d'ensemble.

C'est entre autres la recherche d'une telle cohérence qui a animé le débat sur la réécriture actuelle des récits historiques états-uniens, abordée dans deux numéros de la revue *Journal of American History* publiés sous la direction de David Thelen, en faisant apparaître dès lors soit de nouveaux objets, soit de nouveaux concepts, soit encore simplement des manières nouvelles de (re)présenter certains aspects de l'historiographie connue des États-Unis²⁰. Dans la foulée d'un colloque exploratoire organisé par Thomas Bender en janvier 1997 à la New York University, Thelen a proposé dans cette revue des introductions paradigmatiques ou « programmiques » à un champ de recherche que l'on peut définir à partir des termes de l'estompement ou du brouillage des frontières (*blurring of borders*), du postnationalisme ou du transnationalisme²¹, du continentalisme – ou encore par la formule « sauver l'histoire de la nation », d'après le livre de Prasenjit Duara, *Rescuing History from the Nation: Questioning Narratives of Modern China* (1995).

19. Sur l'explicitation de la dualité de la formule wilsonienne des États-Unis comme « la nation des nations », voir entre autres J.F. Côté, « L'identification américaine au Québec: de processus en résultats », dans Donald Cuccioletta (dir.), *L'américanité et les Amériques*, Québec, Éditions de l'IQRC, 2001, p. 16-17.

20. David Thelen, « Rethinking History and the Nation State: Mexico and the United States », *The Journal of American History*, vol. 86, n° 2, septembre 1999, p. 438-452; *id.*, « The Nation and Beyond: Transnational Perspectives on United States History: A Special Issue », *The JAH*, vol. 86, n° 3, décembre 1999, p. 965-975. En fait, dès 1992, Thelen a proposé à ce sujet des articles au *JAH*, tel « Of Audiences, Borderlands and Comparisons: Toward the Internationalization of American History », vol. 79, n° 2, septembre 1992.

21. Ron Robin, « The Exhaustion of Enclosures: A Critique of Internationalization », dans Thomas Bender (dir.), *Rethinking American History in a Global Age* (2002, p. 370), distingue les postnationalistes qui fragmentent le récit de l'État-nation afin de faire entendre des voix étouffées du passé, des transnationalistes s'attachant aux mouvements de populations qui traversent et concernent l'histoire de plusieurs nations.

Dans cette perspective continentale, post- ou transnationale, il s'agit, d'abord pour les historiens états-uniens, comme on vient de le souligner, de s'affranchir de l'«exceptionnalisme» des États-Unis, de la prédestination ou de la destinée manifeste de la nation états-unienne selon laquelle celle-ci doit recouvrir l'ensemble du continent nord-américain – comme cela était apparu sous la présidence de John Quincy Adams, affirmant l'emprise de la doctrine Monroe dans les années 1820, et comme cela avait été réaffirmé dans une partie de l'historiographie états-unienne au moins jusque dans les années 1930, par exemple dans l'ouvrage de l'historien James Truslow Adams, *The Epic of America*²². La réorientation de l'historiographie proposée par Thelen repose sur le questionnement du caractère central qu'a eu l'État-nation en tant que principe narratif dominant dans la construction des récits historiques. Ce principe narratif a été, selon lui, trop souvent tenu pour acquis, accepté spontanément ou naturellement, au détriment de principes différents susceptibles de rendre compte d'autres mouvements historiques d'importance. Thelen a d'abord précisé, dans le premier numéro en question du *Journal of American History*, l'objet de ces récentes pratiques historiographiques en examinant le cas emblématique du Mexique et des États-Unis. L'étude de la frontière entre les États-Unis et le Mexique a joué un rôle majeur dans la fondation du paradigme des «borderlands studies», des territoires frontaliers, qui est appliqué maintenant aussi bien pour l'étude des relations entre autochtones et Européens, Canadiens et États-Uniens, Africains ou Asiatiques et «Américains» (au sens large du terme). Il s'agit de voir, par exemple, comment les habitants du Texas et du Mexique ont débattu sur le sens de leur identité nationale entre le moment où leurs terres sont devenues mexicaines – à la suite de l'indépendance du Mexique en 1821 – puis états-uniennes, au terme de la guerre entre ces deux pays en 1848. Ceux-ci ont déployé différents rituels ou pratiques d'identité et de loyauté, incluant les récits historiques, afin de conserver l'allégeance d'un peuple vivant dans un espace, un territoire qui, d'un trait de plume succédant à une guerre éclair, est passé d'une appellation nord-mexicaine à ouest-états-unienne²³. Le concept de

22. James Truslow Adams, *The Epic of America*, Boston, Little, Brown & Co., 1931. L'historien James Truslow Adams est entre autres reconnu comme celui qui forgea l'expression «*American dream*», qui condensait à ses yeux toute la signification historique du développement de la société états-unienne, dans une perspective civilisationnelle originale basée sur l'idée d'autodétermination du *common man*.

23. Le cas des territoires frontaliers entre le Mexique et les États-Unis est en effet particulièrement éloquent: en trente ans, le nombre de résidents états-uniens ayant des ancêtres mexicains est passé de 4,5 millions à 17 millions. Cela crée, avec les déplacements de cette population ayant gardé contact avec le Mexique, un territoire frontalier qui, plutôt que de ressembler à cette mince ligne démarquant deux pays sur une carte géographique, s'étend en fait de Mexico à Chicago;

«borderlands», de territoires frontaliers, en opposition à celui de lignes de frontières («borderlines»), désigne un espace dans lequel les hiérarchies entre centre et périphérie, inclusion et exclusion, sont bouleversées, mais surtout un lieu où la «nationalité» a prise de manière relativement ambiguë; s'inspirant des études sur les frontières entre le Mexique et les États-Unis, les historiens qui utilisent ce concept montrent en effet qu'un territoire frontalier ne marque pas nécessairement une rupture culturelle, ni une barrière politique entre deux identités nationales distinctes²⁴.

L'argument peut même être poussé plus loin: Karen Ordhal Kupperman montre que l'Amérique états-unienne était «internationale» avant d'être nationale. Aux ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles, cette partie de l'Amérique, qui contenait les *futurs* États-Unis, constituait en effet un espace où étaient présentes plusieurs nations, plusieurs ethnies, qui ensemble ont été impliquées dans la constitution éventuelle du peuple états-unien – la plupart du temps sans que leur apport à cette constitution soit pleinement reconnue. Mais également, au début du ^{xvii}e siècle, la France, l'Espagne et l'Angleterre développent un intérêt pour l'Amérique du Nord, et la première décennie de ce siècle voit la fondation de Jamestown en Virginie en 1607, de Québec en 1608 en Nouvelle-France et de Santa Fe en Nouvelle-Espagne en 1610. Dans l'enseignement de l'histoire états-unienne, ces faits peuvent donc être analysés ensemble, et non selon le point de vue strictement national; en d'autres termes, les relations entre Jamestown, Québec et Santa Fe sont peut-être plus prégnantes et plus signifiantes du point de vue comparatif, et du point de vue de leur identité particulière, que celles les unissant à leurs métropoles respectives. Et si le Nouveau-Mexique et le Texas n'entrent dans l'histoire états-unienne que dans les années 1840, en dépit de l'antériorité de leur établissement en Amérique comme possession espagnole, cela signifie-t-il que le silence sur ce fait historiographique ne confère pas

de Guadalajara à San Jose. Plus particulièrement, s'étend un territoire frontalier dans lequel les histoires exclusivement nationales ont moins d'importance que l'intensité des relations concrètes entretenues de part et d'autre de ces régions. Thelen, «Rethinking History and the Nation-State: Mexico and the United States as a Case Study», *loc. cit.*, p. 447.

24. Ron Robin synthétise ainsi ce programme historiographique: «*When freed from the blinders of national history, the border represents a zone of pulsion, exchanges, interactions and free-flow. Within the physical space of borders, as well as the philosophical borderlands of cultural studies, seemingly stable identities are deterritorialized and renegotiated. Here, in the borderlands, a liberating confusion of identities challenges the surimposed boundaries of culture, class and region, as well as gender and nation*», «The Exhaustion of Enclosures: A Critique of Internationalization», *loc. cit.*, p. 372.

d'appartenance à l'Amérique états-unienne? La cohérence historique, et non la xénophobie, devrait être le principe narratif de l'histoire états-unienne, comme de l'histoire américaine dans son ensemble²⁵.

Plus encore, on peut soutenir dans cette perspective d'interprétation générale qu'en fait l'Amérique était « internationale » avant même que les Européens ne soupçonnent son existence; nous savons en effet que les autochtones développaient des rapports diplomatiques, guerriers, commerciaux, parfois sur de très longues distances. On sait par exemple que lorsque les premiers produits européens sont apparus en Amérique, ils circulaient sur ces réseaux élargis bien avant que les colons ne soient établis²⁶. Selon Kupperman, les historiens ont ainsi inconsciemment occulté le caractère « international » des Amériques par un modèle national simplifié, en termes de relations, entre une métropole européenne – hollandaise, française, espagnole ou anglaise – et ses colonies, et ce, par la contrainte des sources officielles, étatiques, sur lesquelles il reposait. Une étude du développement des colonies qui ne se confine pas à ces sources étatiques peut ainsi davantage mettre en relief le rôle des relations avec les autochtones, et l'importance des points de contact entre ces différentes colonies toutes liées par une interdépendance mutuelle qui forme la trame d'une histoire commune. Quoi qu'en pensaient leurs métropoles, ces colonies évoluaient par nécessité dans une arène qu'on peut considérer comme étant « internationale », ou peut-être plus précisément « continentale », et sans cette ouverture vers un commerce relativement ouvert et libre avec les autres, elles n'auraient pas été en mesure de se développer, voire par moments de subsister. Plutôt que de se représenter l'histoire de l'Amérique en termes de mouvements graduels des colons européens vers l'Ouest, les historiens peuvent ainsi considérer l'intérieur du continent comme une zone centrale d'échange international, où les populations européennes venant de l'Est se sont développées en relation avec les premières nations de l'intérieur – dans des rapports bien entendu asymétriques. En Europe, les métropoles ont pu de toute manière concevoir très vite l'importance

25. Karen Ordahl Kupperman, « International at the Creation. Early Modern American History », dans Bender, p. 110. Voir aussi Jack P. Greene, *Interpreting Early America: Historiographical Essays*, Charlottesville, University Press of Virginia, 1996.

26. « Early trading relationship with Europeans were often forged through American initiative, and Indian chiefs and traders expected to use their own diplomatic protocols to control the terms of the trade. Jacques Cartier's ships moving along the coast of the Gaspé peninsula in 1534 were approached by Indians "who set up a great clamour and made frequent signs to us to come on shore, holding up to us some skins on sticks". For Cartier, this was a first encounter, but not for his Micmac hosts », Kupperman, « International at the Creation [...] », *loc. cit.*, p. 106. Voir aussi Kathleen J. Bragdon, *Native People of Southern New England, 1500-1650*, Norman, University of Oklahoma Press, 1996.

de l'alliance avec les premières nations pour la conduite des guerres, qui s'amorcent en 1689 et se poursuivent jusqu'en 1815. Ces alliances entre les métropoles et les autochtones étaient essentielles dans le contexte colonial et, inévitablement, les colons européens se déplaçant vers l'Ouest ont été impliqués par ces alliances. D'où la nécessité de ne pas considérer l'histoire autochtone comme un sujet séparé de l'histoire des colons européens ; ces groupes évoluaient ensemble et ne se pensaient pas par conséquent à travers les catégories que les historiens ont imposées sur cette histoire, et cela en dépit des rapports de pouvoir asymétriques qui ont fini par priver les autochtones de leurs cultures d'origine – en même temps qu'ils les reléguent aux marges de la citoyenneté nationale. Ici, on devrait même faire ressortir que c'est dans cette contribution indirecte à cette prise de conscience « nationale », par la mise en question de l'identité européenne métropolitaine jouant sur la distance géopolitique, que les autochtones sont devenus des symboles refoulés dans la naissance d'un État-nation états-unien.

À cet égard d'ailleurs, après la fondation nationale des États-Unis que marque la Constitution de 1789, et surtout la refondation nationale au lendemain de la guerre de Sécession, des alternatives de représentations historiographiques ont pu apparaître pour ceux qui étaient d'emblée exclus du récit des historiens professionnels, faisant de la pédagogie citoyenne le pivot de leur narration centrée sur la nation, précisément parce qu'ils n'étaient pas considérés jusque-là comme citoyens à part entière : les Noirs, les femmes, les immigrants, deviennent graduellement des acteurs reconnus de l'histoire, alors qu'ils avaient été tenus jusque-là dans des considérations très marginales. La réflexion de W.E.B. Du Bois, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, tentant de resituer la signification de l'expérience africaine en Amérique, à travers l'esclavage mais aussi bien au-delà de celui-ci, témoigne éloquemment de cela. Ces « nouveaux acteurs » ont développé dans la conscience historique des récits qui n'étaient pas centrés sur la nation, mais sur d'autres expériences, telles que la race, le genre ou la diaspora, qu'il devient aujourd'hui important de considérer dans la reconstitution d'une histoire plus complète.

Ainsi, dans son étude de l'histoire des Noirs, Robin D.G. Kelley met au jour la perspective transnationale des Afro-Américains, dont l'ignorance chez les historiens professionnels est illustrée notamment par le fait que l'*American Historical Review* n'ait jamais porté attention aux travaux pionniers de W.E.B. Du Bois. En décrivant la « double conscience » des Afro-Américains et en parlant de la « couleur » ou de la « race » comme étant le problème du XX^e siècle, parce qu'elle leur a interdit de considérer simultanément leurs identités africaines et américaines, Du Bois, dans *The Souls of Black Folk* (1903), a anticipé, selon Kelley, la perspective trans-

nationale permettant de considérer ensemble des expériences et histoires diversifiées²⁷. Les premiers esclaves africains, arrivés dans les années 1620 en Virginie, ont su par exemple conserver une partie de leur appartenance identitaire à l'Angola, bien qu'étant en Amérique²⁸. De telles révisions de la constitution historique des États-Unis reflètent d'ailleurs en bonne partie une expérience qui se trouve également au Brésil, dans les Antilles et dans d'autres parties des Amériques, ce qui situe ces exemples comme autant de points de correspondance d'une expérience historique commune.

Dans cette foulée, le concept de diaspora est mis de l'avant par Kelley afin de dépasser les catégories de national et d'étranger limitant notre compréhension des dimensions internationales de l'histoire états-unienne. Les « études noires » (*Black Studies*), celles des Chicanos/Chicanas, des Américano-Asiatiques, ont adopté implicitement ce modèle de la diaspora pour comprendre l'expérience historique des États-Unis. À l'instar du concept de « *borderlands* », celui de diaspora examine les relations entre des lieux d'origine divers et l'Amérique²⁹. Kelley souligne l'importance du livre de Peter Linebaugh et Marcus Rediker, *The Many-Headed Hydra: Sailors, Slaves, Commoners and the Hidden History of the Revolutionary Atlantic* (2000), peut-être le meilleur exemple, selon lui, d'histoire transnationale – un modèle en quelque sorte pour montrer comment les études de diasporas peuvent être employées pour construire une histoire cohérente de l'Amérique. La notion de classe ouvrière transatlantique, ou impériale, incluant les Africains, les Autochtones et les Européens, y est développée. Linebaugh et Rediker montrent comment cette classe ouvrière « cosmopolite » a pu s'allier contre l'oppression : des rébellions historiques, comme celle de New York en 1741, ne doivent pas être assimilées qu'à des révoltes d'esclaves, puisque des Blancs, des Irlandais et des Autochtones y prenaient part ; c'est peut-être alors pour décapiter cette « *many headed-hydra* » que les classes dirigeantes ont tenu à durcir les lignes et les frontières de démarcation nationales, raciales, physiologiques et idéologiques³⁰.

Ces remises en question de la signification des mouvements migratoires qui appellent de nouvelles configurations analytiques participent donc d'une réécriture de l'expérience historique basée sur la prise en compte de nouveaux éléments de l'histoire. Bender témoignait d'emblée,

27. Robin D.G. Kelley, «How the West Was One: The African Diaspora and the Re-Mapping of U.S. History», dans Bender, p. 130. Il mentionne le livre de Paul Gilroy, *The Black Atlantic: Modernity and Double Consciousness*, Cambridge, Harvard University Press, 1993, inspiré de celui de Du Bois, en tant que modèle des études actuelles sur les diasporas.

28. Kupperman, *loc. cit.*, p. 111.

29. Kelley, *loc. cit.*, p. 123-124.

30. *Ibid.*, p. 134.

dans l'introduction de *Rethinking American History in a Global Age*, de la complexité des systèmes d'immigration autour du globe: la quête capitaliste de la main-d'œuvre bon marché (gratuite ou non), combinée à la quête du travail et de la liberté par des gens de toutes origines, a soutenu deux systèmes atlantiques (africain et européen) ainsi qu'un système de migration orienté vers le Pacifique. À cela s'ajoute un système de migration orienté du Sud vers le Nord à l'intérieur même des Amériques. Ces systèmes opèrent à un plan global, national, régional et local, et tous interagissent entre eux; il ne va donc pas de soi de soutenir que la nation soit le niveau d'analyse le plus important à considérer pour comprendre ces dynamiques³¹.

Dans une veine similaire, Dirk Hoerder adopte également une perspective continentale en considérant l'Amérique comme le carrefour entre l'Asie et l'Europe: des ouvriers asiatiques et européens travaillent dans les mêmes mines, les mêmes voies ferrées du continent américain³². Aux immigrations euro-atlantiques, afro-atlantiques et à toutes celles en provenance du Pacifique, incluant les mouvements de retour dans ces trois continents depuis l'Amérique, Hoerder ajoute les migrations internes, comme celle des loyalistes fuyant la Révolution aux États-Unis. Parfois, ces derniers sont accompagnés de leurs esclaves, parfois ce sont les esclaves seuls, échappant à leurs maîtres, qui viennent s'établir au Canada, où se développe un discours pour la protection des Noirs persécutés aux États-Unis³³; plus tard, le Canada accueille les États-Uniens fuyant la guerre de Sécession, comme beaucoup plus tard ceux fuyant les guerres du Vietnam ou de l'Irak. Bien que les causes de ces immigrations soient généralement distinguées en deux catégories principales, non libres ou forcées, comme celle liées à l'esclavage ou à la déportation, celle des réfugiés, qu'ils soient Acadiens, Amérindiens, loyalistes³⁴; libres, comme celle favorisée par la forte demande de main-d'œuvre, surtout à partir des années 1880, elles témoignent d'importants mouvements structurant le sens de la constitution d'une identité nationale dont on peut questionner l'univocité de la signification – comme le fait que, de 1870 à 1930, entre

31. Bender, introduction, p. 15.

32. Dirk Hoerder, «Euro- and Afro-Atlantic to Pacific Migration System: A Comparative Migration Approach to North American History», dans Bender, *op. cit.*, p. 195.

33. *Ibid.*, p. 204.

34. Notons au passage que cette catégorie d'immigrant non libre, à laquelle est assimilée celle de réfugié, tend à faire disparaître cette dernière; de même, dans le droit canadien actuel, le statut de réfugié serait repensé à partir d'un élargissement de la définition de l'immigrant. Du coup, le caractère éminemment politique de la catégorie «réfugié» est occulté. Et qu'en est-il de l'esclavage repensé sous la rubrique «immigration»?

300 000 à 400 000 Canadiens français ont migré en Nouvelle-Angleterre dans des usines de textiles, provoquant par le fait même *des deux côtés* de la frontière une expérience historique déterminante d'un point de vue démographique et culturel³⁵. Toutes ces migrations créaient en effet de nombreuses cultures régionales, auxquelles on portait évidemment moins d'attention dans la perspective de l'histoire nationale³⁶.

Cette façon de voir permet tout aussi bien de poser la question de l'immigration à partir du Pacifique; elle est à l'origine de la fondation d'un nouveau paradigme appelé «New Western History», que présente Ian Tyrell dans «Beyond the View from Euro-America: Environment, Settler Societies, and the Internationalization of American History»³⁷. Enrique Dussel a lui aussi souligné l'importance des origines asiatiques et des migrations provenant du Pacifique, pour comprendre les peuples d'Amérique³⁸. Ces liens migratoires renvoient à des mouvements d'Ouest en Est, rendant caduque la téléologie inhérente à la «destinée manifeste» et au sens du mouvement occidental du développement de la raison; en fait, la signification même de l'Ouest états-unien pose problème dans cette perspective: qu'arrive-t-il quand l'Ouest est en fait formé par l'Est opposé, soit celui du Pacifique? La «Raison» se déplace alors d'ouest en est? Tyrell propose que l'environnement, comme principe narratif, peut être plus pertinent que l'État-nation pour discuter par exemple de la Californie qui s'inspire des pratiques australiennes ayant un climat comparable³⁹.

35. Voir à ce sujet James Barret, «Americanization from the Bottom Up: Immigration and the Remaking of Working Class in the US, 1880-1930», *Journal of American History*, vol. 79, n° 3, 1992, p. 997-1020.

36. Hoerder distingue ainsi: 1) la vallée du Saint-Laurent francophone, l'Acadie biculturelle, la Nouvelle-Angleterre puritaine; 2) la frontière canado-américaine, formée d'immigrants allemands, scandinaves, finlandais, dans les régions des Grands-Lacs; 3) l'enclave allemande des États du «Middle-Atlantic»; 4) le «White-Black South»; 5) la zone hispanique de la Floride via l'enclave franco-espagnole de la Nouvelle Orléans, à la frontière du Texas, du Mexique, de la culture Pueblo, de la Californie; 6) la zone de contact euro-asiatique sur la côte ouest, avec sa culture amérindienne distinctive (Hoerder, *loc. cit.*).

37. Dans Bender, p. 168-191.

38. Dussel, *op.cit.*, p. 81. «*The Pacific formed the cultural center of the Amerindian protohistory and extended its influence throughout urban nuclear America in Mexico, Guatemala or Peru. In its protohistory, Amerindia derived in part from the generative nucleus of the Asian cultures of the Pacific.*»

39. Tyrell, dans Bender, p. 185.

Dans la perspective de ces retours sur l'historiographie, Thelen montre également comment la professionnalisation du métier d'historien s'est accomplie en parallèle avec le développement de l'État-nation⁴⁰. L'historien avait d'abord le mandat de documenter et d'expliquer la montée, la réforme et la chute des États-nations. Il avait aussi celui d'exercer une mission civique : celle d'enseigner aux citoyens que leurs expériences doivent être comprises et contenues à l'intérieur de récits centrés sur la nation⁴¹. Les départements d'histoire ont découpé le passé en unités nationales et la fonction de l'histoire était ainsi de proposer la représentation d'un peuple uni par la même destinée. Une telle histoire était peu attentive, voire aveugle, aux peuples traversant les frontières ; les immigrants, les métis, etc., apparaissaient ainsi comme des gens dont les expériences ne pouvaient s'inscrire dans un cadre strictement national. Philip Gleason considère comme une coïncidence frappante le fait que l'établissement de l'histoire en tant que discipline académique professionnelle aux États-Unis corresponde au moment même où l'immigration est devenue un enjeu politique de premier ordre, soit entre les années 1884 et 1926. Mais plus frappant encore est le fait que ces historiens professionnels n'ont accordé presque aucune attention à l'immigration, ni comme champ de recherche, ni comme problème social contemporain⁴². Après la Première Guerre mondiale en particulier, et du fait même de cette conjoncture politique particulière, les historiens seraient devenus véritablement obsédés par l'idée de faire des individus les membres d'un État-nation⁴³.

Pour Thelen, il s'agit ainsi de comprendre comment les peuples, les cultures, circulent par-delà les États-nations et de questionner dans quelles mesures les frontières nationales permettent de rendre compte et d'expliquer comment ces peuples vivent l'histoire. Il précise que le défi n'est pas tant d'imaginer différemment comment les gens ont vécu ou encore de développer des récits qui n'ont pas été imaginés auparavant,

40. « *As we are led by events to question the nation-states, we are also led to interrogate missions fundamental to the modern practice of history* », écrit Thelen dans le second numéro en question du *Journal of American History*, où il propose d'historiciser l'historiographie transnationale.

41. Thelen, « *The Nation and Beyond: Transnational Perspectives on United States History* », *art. cit.*, p. 965. Ron Robin, dans « *The Exhaustion of Enclosures [...]* », *loc. cit.*, p. 372, se montrant critique parfois des historiens utilisant ces concepts de « *borderlands* », ou de postnationalisme, suggère leur qualification ironique de « *postprofessionnel* ».

42. Philip Gleason, « *Crève-cœur's Question. Historical Writing on Immigration, Ethnicity, and National Identity* », dans A. Molho et G. Wood (dir.), *Imagined Histories. American Historians Interpret the Past*, Princeton, Princeton University Press, 1998, p. 121.

43. Thelen, « *The Nation and Beyond: [...]* », *art. cit.*, p. 970, citant à ce propos l'historien de l'immigration Donna R. Gabbacia.

mais au contraire de redécouvrir et de réactualiser ou de réutiliser des expériences et des narrations qui ont été évidentes pour bien des gens, mais qui ont été submergées par la professionnalisation du métier d'historien et l'affermissement de l'État-nation, deux phénomènes concomitants⁴⁴.

Ces prises de position sont donc intéressantes en ce qu'elles rassemblent des préoccupations de nature autant théorique que pratique pour les historiens, en situant tout aussi bien leur présence au sein de la société. On voit aussi très bien comment de telles révisions de l'historiographie sont en prise sur le contexte actuel, en présentant un panorama historique qui correspond en somme aux développements de la société contemporaine, où les Amériques sont perçues comme un lieu de relations transnationales qui pourrait paraître assumer au fond complètement la confusion entre les dimensions « nationale » et « impériale » de la société états-unienne, elle qui réclame depuis quelques décennies une ouverture radicale des frontières aux fins des politiques de libre-échange – comme le rappellent Thomas Bender, ainsi que Prasenjit Duara, qui élabore aussi de son côté une explication du capitalisme global qu'il articule à ce nouveau paradigme historiographique⁴⁵. La restructuration à grande échelle de communautés politiques en réponse aux impératifs du capitalisme global, ainsi que la chute et la reconstitution des États-nations après 1989, ont dénaturé la forme de la nation, ou du moins compromis, sinon miné, sa prétention à être une entité primordiale pour la compréhension historique. Duara ajoute que, pour expliquer les origines de cette nouvelle historiographie, il faut considérer également le développement des mouvements de la postmodernité ou du postmodernisme, eux-mêmes liés à celui du capitalisme avancé. Entendue en termes de déterritorialisation, de négation d'une identité stable, immuable, que l'on pourrait assigner une fois pour toutes à des phénomènes comme l'État-nation, la postmodernité incline fortement vers une attention plus grande accordée aux

44. *Ibid.*, p. 971.

45. Prasenjit Duara, « Transnationalism and the Challenge to National Histories », dans T. Bender (dir.), *Rethinking American History in a Global Age*, p. 31. En conclusion de son ouvrage, Bender écrit notamment : « *I must, however, also point out the danger in the narrative form I adopted and am advocating. Just as nineteenth-century narratives legitimated the nation and sustained a narrow patriotism, so the global approach might be used as an ideological defense of American global hegemony [...] the United States in global history might all too easily morph into U.S. history as global history. My aim has been quite to the contrary: not to write an apologia for empire but to present a cosmopolitan appreciation of American participation in a history larger than itself. There is indeed a civic purpose behind this book, but it is not to encourage hubris. Rather, it is to imbue our national history and civic discourse with appropriate humility, accepting the country's condition of being one among many in an interdependent world* » (Thomas Bender, *A Nation among Nations*, op. cit., p. 298).

mouvements des ressources, des peuples, des signes, des symboles et du sens. L'approche historique continentale, post- ou transnationale, peut donc avoir de multiples conséquences. Thomas Bender, dans l'introduction de *Rethinking American History in a Global Age*, parle ainsi du risque pour les historiens de s'avérer tout simplement des défenseurs de l'idéologie de la globalisation⁴⁶. Une conséquence plus heureuse de cette historiographie reste cependant, comme on l'a vu, l'attention soutenue qui est accordée maintenant aux autochtones, aux immigrants et aux cultures minoritaires en général. Ainsi, il faut reconnaître le rôle de *tous ceux* qui ont constitué et caractérisent plus que jamais l'histoire des Amériques, et comprendre cette expérience historique des Amériques en fonction de sa variété et de ses modulations.

C'est néanmoins à partir de ce renouvellement de l'historiographie nationale qu'est posée ici la question de l'émergence de nouvelles formes du cosmopolitisme aux États-Unis, qui s'engage dès lors dans un débat plus large sur cette question à travers toutes les Amériques. De ce point de vue, Thomas Bender appelle à des considérations qui sachent s'ouvrir à la pluralité des histoires en même temps qu'elles parviennent à assumer une postérité aux développements de la société moderne associés à l'État-nation, susceptibles donc de s'attacher à un cosmopolitisme enraciné dans un parcours historique sensible à des visées cosmopolitiques ancrées dans la pluralité des expériences⁴⁷. Mais le plus frappant est sans doute de constater que des remises en question similaires se produisent dans

46. Comme il le souligne: «*If globalization powerfully shapes our own time and our sense of contemporary history, it is important to capture the imaginative space it offers for historical reflection. But it is important to remember, too, that the danger of recapture is real. It will do historiography no good to work free of the nation and its ideology only to embrace the ideology and process of globalization. Such a move promises new blindness, and there is, besides, the danger of complicity, conscious or not, in a triumphalism that justifies the current phase of capitalism.*» (Thomas Bender, «Introduction», *Rethinking American History in a Global Age*, op. cit., p. 12.)

47. Il écrit à ce propos: «*We need to consider other histories: after all, transnational social solidarities (regions, movements, diasporas) are carriers of history, and so are subnational local, regional, and ethnic affiliations. Historical synthesis, like lived experience, should relate and at least contingently sum up a multiplicity of narratives of varying time frames (from la longue durée to events of the moment) and geographical scales (from the village to the globe). [...] There are those who say that the time has come to abandon national narratives; post-national history beckons. But not me. I believe such a move would be a mistake. We need, rather, a better form of national narrative. The nation is simply too important in modern history, in the past, in the present, and for the foreseeable future to stop studying it. It is the most effective structure for mobilizing human societies for economic development – as well as war, tragically – yet devised. If we regret the violence nations wreak on each other and sometimes on their own citizens, we must acknowledge that at present we have no more effective or alternative institution to defend and protect citizens and human rights.*» (Thomas Bender, *A Nation among Nations*, op. cit., p. 297-298.)

pratiquement tous les contextes nationaux, avec plus ou moins d'intensité selon les cas, et, disons-le aussi, avec plus ou moins de succès. Ce qui est en jeu ici, c'est la capacité d'envisager la définition d'un cosmopolitisme qui aille au-delà des limites nationales, tout aussi bien qu'au-delà des limites impériales⁴⁸. Et donc d'envisager comment écrire une histoire continentale qui tienne compte de la participation de toutes les sociétés en cause dans les Amériques⁴⁹.

LES NOUVELLES FIGURES DU COSMOPOLITISME : POSTÉRITÉ DE LA MODERNITÉ DANS L'ENSEMBLE DES AMÉRIQUES

L'écriture contemporaine de l'histoire des Amériques demeure donc avant tout tributaire des développements de la modernité, et cela même si les transformations qu'elle assume dans ses représentations parviennent à des reconfigurations qui n'appartiennent pas entièrement au contexte de la modernité, mais bien et plus exactement à ses suites – sinon à son dépassement, dans ce que plusieurs auteurs considèrent être ce contexte tout nouveau de la « postmodernité », qui inaugurerait une rupture totale avec la modernité. Il est possible toutefois d'entendre ce terme dans une de ses acceptions plus rarement retenue, soit celle qui, contenue dans la signification du préfixe « post », met l'accent justement sur la *postérité* accordée à la modernité, soit sur sa *filiation*, davantage qu'à la rupture simple et complète établie avec cette dernière. La réouverture des histoires nationales à laquelle consentent les historiens dans le contexte contemporain, et qui permet comme on l'a vu de déployer une perception différente de la constitution des sociétés dans les Amériques, en mettant l'accent sur des phénomènes qui excèdent les cadres stricts de l'État-nation, pour envisager plutôt le contexte international ou continental de sa formation, s'appuie en fait à notre sens davantage sur une telle perspective. Il est évident que les mouvements récents de convergence des sociétés vers des ententes politiques de libre-échange à travers toutes les Amériques stimulent cette réflexion, mais tout aussi clair que la réflexion (historienne ou autre) n'est

48. Voir notamment à ce sujet Sophia A. McClennen, « Inter-American Studies or Imperial American Studies? », *Comparative American Studies*, vol. 3, n° 4, 2005, p. 393-413.

49. Comme le posent Claudia Sadowki-Smith et Claire F. Fox, « Theorizing the Hemisphere. Inter-Americas Work at the Intersection of American, Canadian, and Latin-American Studies », *Comparative American Studies*, vol. 2, n° 1, 2004, p. 5-38.

pas limitée uniquement par cet horizon, car elle permet d'aller au-delà des termes contenus dans ces tractations politiques, en envisageant les enjeux plus larges et plus profonds que celles-ci recouvrent.

C'est ainsi par exemple que la problématique de l'impérialisme états-unien, et de ses suites éventuelles dans l'ordre d'une constitution cosmopolitique de l'histoire des Amériques, continue d'être aux prises avec un contexte de décolonisation, qui n'est plus lié directement à l'Europe, mais qui appartient bel et bien principalement aux relations que le continent entretient désormais avec lui-même. C'est en effet cette situation qui caractérise aujourd'hui l'opposition devenue classique entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Amérique du Nord, dans une perspective où leur histoire commune continue d'être habitée d'oppositions qu'on pourrait dire catégoriques, et qui tiennent justement à un héritage historique qu'il s'agit maintenant de reconsidérer. Car ce dont il s'agit dans le contexte contemporain, c'est de la mise en place d'une « alternative » entre une vision impérialiste et une vision cosmopolitique des Amériques, et de la possibilité que le discours historique participe activement à la constitution de cette dernière.

Pour ce faire, il faut considérer d'entrée de jeu que la problématique de la modernité possède une signification particulière dans les Amériques, étant donné que les expériences nationales en cause ne possèdent pas du tout la même constitution que celles qu'elles ont acquises au sein de la modernité européenne; en effet, si c'est sous le joug du colonialisme européen moderne, et donc en général sous celui de la modernité, que se sont développées les Amériques, et ainsi dans un rapport disons relativement « excentrique » par rapport à l'Europe proprement dite, l'essor en leur sein des cadres nationaux modernes et autonomes n'a pu se produire que tardivement, au XIX^e siècle en fait, et ils étaient alors déjà entraînés dans une dynamique continentale qui sortait également des limites strictes de la modernité telle qu'elle avait été définie jusque-là un peu partout en Europe, justement. D'ailleurs, la division que nous venons tout juste d'évoquer entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Amérique du Nord est elle-même tributaire de conceptions « supranationales » émergeant à ce moment-là, et parvenant à rassembler (de même qu'à diviser) de grandes entités « sous-continentales », par-delà la formation des nationalités, mais de manière concomitante, en donnant une configuration particulière des Amériques dont nous sommes en fait les héritiers directs⁵⁰. Les grandes lignes des

50. L'origine du terme « Amérique latine » est à ce sujet éloquent; alors qu'on lui attribue généralement une paternité française, au XIX^e siècle, il fait son apparition en 1856 chez le penseur chilien Francisco Bilbao, qui précise ainsi la réflexion d'autres penseurs d'Amérique du Sud se penchant sur la signification de leur nouvelle condition, dans les incidences de la formation des institutions

rapports entre les États-Unis et le Canada, ou celles des rapports entre les divers pays de l'Amérique du Sud, apparaissent en effet à ce moment, et c'est à ce moment aussi que se structurent les rapports de ce qui deviendra l'opposition entre le « nord » et le « sud » des Amériques – encore une fois, dans toute l'approximation de cette formule d'opposition, dont on doit comprendre qu'elle masque les oppositions internes aux termes mêmes (nord et sud) qu'elle met en présence. Cela signifie que l'originalité de la problématique de la modernité dans les Amériques se réfléchit nécessairement dans sa postérité actuelle, et que la problématique présente de reconstitution de l'histoire des Amériques est liée de façon indélébile à ces définitions qui ont émergé dans ce contexte. Ce qui signifie également que la problématique de l'impérialisme états-unien, qui prend lui-même résolument son essor dans ce contexte du XIX^e siècle, doit faire partie de la problématique du cosmopolitisme dans laquelle s'inscrivent les réécritures actuelles de l'histoire des Amériques. Car, au fond, impérialisme et cosmopolitisme ne sont que deux façons d'appréhender la définition d'une seule et même réalité, soit celle de la définition d'un « ordre politique universel » dans les Amériques, en soulignant que les rapports de pouvoir y sont, d'un côté, hégémoniques et unilatéraux, ou, d'un autre côté, répartis et partagés en fonction d'une structuration plus équitable et moins asymétrique. Il ne nous appartient pas ici de trancher sur la forme que prend cette définition du pouvoir politique dans le contexte actuel, en revanche, nous pouvons établir dans quel sens les contributions de l'historiographie vont par leurs visions d'ensemble et leurs interprétations de la constitution historique des Amériques.

Dans sa contribution à cette réflexion d'ensemble sur l'histoire du « Nouveau Monde », Gérard Bouchard s'est penché sur cette problématique, mais en privilégiant essentiellement la question de la définition de la nationalité, dans ses différents modes de développement et ses dynamiques de détermination par rapport à l'Europe métropolitaine ; les rapports internationaux, supranationaux et transnationaux du Nouveau Monde lui-même ont ainsi échappé en grande partie à son analyse⁵¹. Pour sa part, Yvan Lamonde s'est concentré dans plusieurs de ses travaux sur la manière dont la nationalité québécoise s'était constituée dans un cadre continental où prévalait la présence états-unienne, montrant ainsi comment a pu jouer la proximité continentale, entre autres, dans la définition d'une

nationales un peu partout sur le continent. Voir à ce sujet Miguel Rojas Mix, « La Generacion del 98 y la idea de América », dans Leopoldo Zea et Mario Magallon (dir.), *1898 Desastre o reconciliacion?*, op. cit.

51. Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000.

hybridité culturelle au fondement de l'identité québécoise⁵². C'est dans une perspective relativement comparable que l'historien Allan Smith, de son côté, s'est attelé à la tâche d'analyser la définition de l'identité nationale canadienne dans ses rapports avec les États-Unis, mettant cependant en relief certains mécanismes servant de repoussoir à une pure et simple assimilation d'une identité à l'autre, et faisant ainsi ressortir, lui aussi, les variations dans la définition d'une (id)entité nord-américaine⁵³.

Une réflexion analogue s'est aussi développée chez des historiens mexicains qui, par la force des choses, ont envisagé la participation du Mexique à l'histoire nord-américaine en fonction d'un rapport différencié, se structurant à travers les événements marquants dont il a été question plus haut; mais, en dépit de ces travaux, peu d'interprétations historiques se sont risquées jusqu'ici à envisager comment ces rapports à l'intérieur de l'Amérique du Nord avaient pu contribuer à jeter les bases d'un projet de reconnaissance continentale, et comment toutes sortes de sources ont pu alimenter la structuration des rapports d'interdépendance plus étroits. Ce qui apparaît ainsi, c'est non seulement une opposition interne à l'Amérique du Nord qui se structure selon les lignes de constitution des histoires nationales, mais, plus largement et plus profondément, la reconnaissance d'une dynamique impériale qui s'est établie depuis la fin du XIX^e siècle et qui réunit toute l'Amérique latine, de même que les Caraïbes, dans un rapport de domination avec les États-Unis⁵⁴.

Ce qu'il y a de remarquable ici, à nos yeux, c'est que la forme même de cet impérialisme paraît ainsi réaliser une *unification* des Amériques *contre* la puissance de domination des États-Unis, faisant très peu de cas des différences nationales et des diversités sous-régionales, laissant alors paraître au moins implicitement une forme de cosmopolitisme qui serait en quelque sorte sous-jacente à l'exercice de l'impérialisme, ou qui en donnerait pour ainsi dire une version critique susceptible de contenir la « véritable » identité des Amériques. Ainsi, lorsque Juan Bosch délimite la problématique de la décolonisation des Caraïbes en fonction des résistances anti-impériales qui l'ont caractérisée pendant toute son histoire,

52. Yvan Lamonde, *Ni avec eux ni sans eux. Le Québec et les États-Unis*, Québec, Nuit Blanche, 1996. Voir également Gérard Bouchard et Yvan Lamonde (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise au XIX^e et XX^e siècle*, Montréal, Fides, 1995.

53. Allan Smith, *Canada. An American Nation? Essays on Continentalism, Identity and the Canadian Frame of Mind*, Montréal / Kinston, McGill – Queen's University Press, 1994. Voir aussi la traduction française de cet ouvrage, Allan Smith, *Le Canada, une nation américaine?*, trad. S. Coupal, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.

54. Voir notamment Leopoldo Zea et Adalberto Santana (dir.), *El 98 y su impacto en Latinoamérica*, México, Tierra Firme, 2001.

et jusqu'à aujourd'hui – en dépit du changement d'identité des empires en question –, il le fait suivant un découpage géopolitique qui comprend non seulement les parties insulaires des Caraïbes, mais également la côte mexicaine et tout le littoral de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud; pour lui, la problématique historiographique des Amériques tient alors essentiellement à cette résistance contre l'impérialisme, européen d'abord puis états-unien, qui s'incarne de manière privilégiée dans la révolution cubaine et les visées du castrisme⁵⁵. On rejoint donc ici une perspective anti-impérialiste, ou encore « postcolonialiste », qui trouve des échos dans beaucoup de travaux historiographiques et de critiques de l'historiographie dont nous avons fait état plus haut. Nous concluons maintenant sur ce qu'il importe de retenir de ce chantier de l'historiographie contemporaine des Amériques, qui table sur la possibilité de reconcevoir l'identité d'ensemble du continent à l'heure où se déploient justement des transformations importantes dans la structuration des sociétés.

CONCLUSION

La première conclusion à tirer de ce bref examen des transformations de l'historiographie contemporaine se situe dans la pluralité des perspectives qui se dégagent du travail des historiens, dans une volonté d'ouverture ou de réouverture de la signification à accorder à l'expérience historique des Amériques. Cela ne va pas de soi, car cela implique des remises en question fondamentales sur la constitution de l'histoire et du sens qu'on y a accordé depuis au moins la fin du XVIII^e siècle. Ainsi, la volonté et la capacité de constituer des historiographies « régionales », plutôt que strictement nationales, et cela tant pour les Amériques, l'Europe, l'Asie que pour l'Afrique, s'inscrit clairement dans le contexte des intégrations continentales plus grandes qui se profilent à travers le mouvement de la mondialisation, en structurant de nouvelles entités géopolitiques sur la base d'une reconfiguration contemporaine de l'histoire mondiale – toujours aux prises cependant avec des nouveaux défis dans l'ordre de la reconnaissance de ses composantes essentielles et de ses constituantes dynamiques. Dans un sens, cette capacité à intégrer des ensembles plus

55. Il écrit: «*El primero de los imperios que entró en el Caribe fue España, así se tratara de un imperio a medias; el último fueron los Estados Unidos. El Caribe comenzó a ser frontera imperial cuando llegó a las costas de la Española la primera expedición conquistadora, que correspondió al segundo viaje de Colón. Eso sucedió el 27 de noviembre de 1493. El Caribe seguía siendo frontera imperial cuando llegó a las costas de la antigua Española la última expedición militar extranjera, la norteamericana que desembarcó en Santo Domingo el 28 de abril de 1965.*» (Juan Bosch, *De Cristóbal Colón à Fidel Castro. El Caribe, frontera imperial*, La Habana, Editorial de ciencias sociales, [1981]2003, p. 21.)

vastes dans l'orbe d'une historiographie renouvelée appelle la reconnaissance des traits plus particuliers façonnant la complexité des maillages sociaux à des échelles à la fois plus petites, et parfois plus profondes (dans l'identification des processus de migration, par exemple, ou alors dans la compréhension historique, anthropologique et archéologique des populations autochtones). Et la détermination de nouvelles entités historiques correspondant à des identités continentales particulières apparaît alors comme une possibilité de compréhension des processus dialectiques à l'œuvre sur les plans à la fois micro- et macro-social.

Une seconde conclusion découle de celle-ci, qui fait rejaillir la question du type de processus en cours dans cette constitution historique des Amériques. Dans la conclusion de son ouvrage sur *L'invention de l'Amérique*, Edmundo O'Gorman établissait que la signification originale du continent trouvait une résonance particulière dans le développement des États-Unis (ou de ce qu'il appelle l'« Amérique anglo-saxonne »), qui donnait finalement une acception complètement autonome dans l'histoire universelle à ce développement historique particulier – par rapport à l'Europe et à l'Occident; assumant ainsi l'originalité « géographique » des Amériques dans un premier temps, leur originalité « spirituelle » semble, dans un second temps, appartenir à la « pleine réalisation de l'être américain⁵⁶ ». Cette vision est cependant contestée de l'intérieur, pour ainsi dire, alors qu'elle est comprise par Leopoldo Zea, et précisément à l'inverse, comme une Amérique latine qui se pose « comme contrepoids face à l'Amérique saxonne », c'est-à-dire comme une « Amérique ouverte à toutes les expressions de l'humain face à une autre Amérique fermée, insulaire, et mesquine qui considère le bonheur des autres comme une limitation de son bonheur propre et exclusif⁵⁷ »; pour Zea, c'est en fait l'interpénétration de ces deux

56. Edmundo O'Gorman, *L'invention de l'Amérique*, op. cit., p. 162. O'Gorman poursuit en écrivant: « [...] de même que le processus qui inventa l'être corporel de l'Amérique mit en crise le concept insulaire archaïque du monde géographique, le processus de la réalisation de l'être spirituel de l'Amérique déclencha une crise dans le vieux concept du monde historique comme l'apanage du devenir européen. Grâce à ces deux contributions, la première, principalement ibérique, et la seconde, anglo-saxonne, l'homme de l'Occident se libéra de l'ancienne prison de son monde insulaire et de sa dépendance morale du centralisme européen de la vieille hiérarchie tripartite. C'est dans ces deux libérations, d'un niveau historique élevé, que se situe la grandeur de l'invention de l'Amérique, le double pas, décisif et irréversible, dans l'exécution du programme œcuménique de la culture de l'Occident. Cette grandeur est d'autant plus importante que, parmi tous les projets de vie qu'on a pu imaginer et essayer tout au long de l'Histoire universelle, ce programme est le seul qui ait offert une possibilité réelle de réunir tous les peuples de la terre sous le signe de la liberté. » *Ibid.*, p. 163.

57. Leopoldo Zea, *L'Amérique latine face à l'histoire*, trad. J.A. Mazoyer, J. Martin, Paris, Éditions Archives, 1991, p. 348.

mondes, qui se réalise notamment par l'immigration hispanique aux États-Unis, qui permet d'entrevoir un horizon de réconciliation des Amériques, par-delà les divisions historiques qui ont marqué les antagonismes entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud⁵⁸.

Tout en mettant un bémol à cette vision historique qui considère réalisée la fusion des cultures dans le creuset de l'Amérique latine – malgré les inégalités sociales persistantes, et notamment la ségrégation dont font encore souvent les frais les populations autochtones – parvenant à représenter l'incarnation d'un modèle politique universel pour les Amériques, nous concluons plutôt en troisième lieu sur l'idée que les développements historiques en cours, tels qu'ils peuvent être examinés par l'historiographie en chantier dont il a été question ici, s'ils permettent d'entrevoir la définition de certaines nouvelles formes de cosmopolitisme à l'œuvre dans les Amériques, permettent tout autant d'affirmer que leurs réalisations définitives sont d'un ordre projectif, et appartiennent seulement de manière ouverte à une histoire en devenir.

58. En référence au processus de métissage qui s'est, selon lui, réalisé depuis longtemps en Amérique latine, et qui gagnerait maintenant l'Amérique anglo-saxonne, il écrit: «C'est pourquoi ce peuple est appelé à délivrer un autre message, qui permettra aux hommes et aux cultures d'origine différente de s'entendre pour affronter ensemble un avenir commun. C'est grâce à cette relation que l'intégration totale de l'Amérique est possible, tout comme cela est tenté en Europe. La présence active de diverses races et cultures qui ont donné naissance à l'Amérique latine, se retrouve aussi dans l'autre Amérique, l'Amérique blanche, anglo-saxonne et puritaine. La présence active de minorités qui se transforment progressivement en majorités, rend possible aux États-Unis ce que de longs siècles de domination ibérique ont réalisé en Amérique latine. C'est ainsi que les États-Unis font de plus en plus partie, paradoxalement, de l'Amérique latine. Ils se latinisent du point de vue racial et du point de vue culturel. Ce qui rend possible la Maison Commune Américaine.» *Ibid.*, p. 352-353.



L'HYBRIDITÉ CULTURELLE, UN CONCEPT POUR PENSER L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

RÉFLEXIONS À PARTIR DE *L'ÉLOGE DE LA CRÉOLITÉ*

Claudine Cyr

Département de communication, Université de Montréal

L'hybridité est souvent présentée comme un concept exemplaire pour appréhender les identités dans le contexte contemporain où l'accroissement des échanges à l'échelle planétaire intensifie les contacts et les mélanges entre les individus et les différentes cultures et donne souvent l'impression d'un monde « global hybride ». Cependant, au-delà de cette vision impressionniste, l'hybridité culturelle semble parfois exprimer une certaine incapacité ou une difficulté à comprendre, à interpréter la diversité, la multiplicité, le flou permanent qui accompagnent ces cultures et ces identités en mouvement. Dans ce sens, un « discours hybride », comme le fait remarquer Serge Gruzinski, dissimulerait une aporie de la pensée sociale et tendrait aujourd'hui à devenir une sorte d'idiome planétaire qui, selon lui, « est l'expression

d'une rhétorique plus élaborée qui se veut postmoderne ou postcoloniale, où l'hybride permettrait de s'émanciper d'une modernité condamnée parce qu'elle est occidentale et unidimensionnelle» (Gruzinski, 1999, p. 41).

Il est vrai qu'il est dorénavant quasiment impossible de réfléchir à la culture et aux identités culturelles dans des termes dits essentialistes qui en font des entités fixes qui seraient en conséquence mises en danger de désintégration lorsqu'il est question d'échanges et de mélanges. Il est vrai, par ailleurs, que l'abstraction du sujet de droit se rapportant à une citoyenneté universaliste se confronte de plus en plus avec le « citoyen culturel » qui en arrive à remettre en question la norme occidental-universelle prévalente dans la définition et la reconnaissance des identités ; en d'autres termes, qui remet en question l'imposition d'une culture occidentale, en vérité partielle et particulière, qui s'est imposée comme l'étalon de mesure et la norme universelle sur les autres cultures (Aparici, 2003).

Même si l'intérêt pour la question des mélanges et des contacts culturels ne date pas d'hier dans la pensée sociale, c'est surtout, comme le souligne Michel Wieviorka, en relation ou en réaction avec des « courants d'idées privilégiant la différence collective et ses demandes [que l']on constate la résurgence de modes d'approche mettant derechef l'accent sur des thématiques du mélange » (2001, p. 69) et dans lesquels l'hybridité culturelle est posée comme un concept central. Ces courants impliquent donc la volonté d'un passage des identités fixes, catégorisées, autonomes et exclusives, au processus de mélanges ou de transferts culturels.

Ce type d'approche, articulé autour de l'idée d'hybridité, ne va pas sans causer de problèmes ni soulever son lot de critiques. Parmi celles-ci, notons celle de Marwan Kraidy qui fait remarquer les « dérives globales » de l'hybridité culturelle se traduisant par son utilisation superficielle (notamment à des fins commerciales), ce qui en réduit grandement la légitimité et le potentiel explicatif. Kraidy affirme dans ce sens que l'hybridité « [...] *becomes a floating signifier ripe for appropriation, precisely because we use the concept without rigorous theoretical grounding. [...] Such uses will tend to be descriptive rather than analytical, utilitarian rather than critical* » (2002, p. 323). Par ce constat, il invite à une réappropriation du concept en tenant compte de ces divers usages.

Pour Stéphane Vibert, qui relève lui aussi cet usage utilitaire manquant de rigueur théorique, une pensée de l'hybride ne peut servir à une véritable analyse des dynamiques identitaires au sein des sociétés contemporaines. Au contraire, selon lui, « afin de contourner les apories et de contrer les conséquences politiques de la "raison identitaire", à juste raison soupçonnée de verser dans l'essentialisme, s'est développée concurrentement une apologie du "métissage", de la pensée hybride, de la créolisation,

dont l'apparence sympathique ne doit pas éclipser l'indigence théorique » (2003, p. 162). Selon Vibert, les concepts « postmodernes » de métissage ou d'hybridité et leur mise en relation douteuse avec celui d'identité ne parviennent au mieux qu'à une dévalorisation des fondements politiques et éthiques d'un monde commun (en l'occurrence celui de la nation moderne) et de ses significations.

UN CONCEPT POUR L'AMÉRIQUE...

Au-delà d'une critique de ses « dérives globales » et avant d'être rejeté comme « rebus postmoderne », le concept d'hybridité culturelle mérite d'être questionné en étant contextualisé en fonction de ses usages et des objets d'analyse auxquels il peut se rapporter. Pour ce faire, nous interrogerons son potentiel analytique et idéologique à la lumière de l'expérience américaine. Nous entendons par expérience américaine l'ensemble des pratiques et des discours forgeant la vie, les identités, les communautés, les appartenances, les institutions, etc., des individus occupant et habitant l'Amérique, entendue dans sa dimension continentale. Un questionnement à partir et autour de l'hybridité alimente depuis longtemps les réflexions sur l'Amérique et sur l'expérience américaine. Celle-ci est en fait traversée et marquée d'une hybridité effective et d'une pensée de l'hybridité, les deux dimensions, empirique et interprétative, s'alimentant l'une l'autre.

Même si les dynamiques d'échanges et de mélanges ont toujours eu cours au sein d'autres rencontres conflictuelles de civilisations, elles ont atteint, selon Robert Stam, leur paroxysme avec la conquête et la colonisation de l'Amérique: « *the conquista shaped a new world of practices and ideologies of mixing, making the Americas the scene of unprecedented combinations of indigenous peoples, Africans, and Europeans, and later immigratory diasporas from all over the world* » (Stam, 1998, p. 3). En effet, comme l'affirment de nombreux auteurs (Chanady, 1999; Côté, 2001; Canclini, 1995), l'Amérique a été, depuis sa « découverte », un terrain réel et symbolique fertile pour l'hybridité culturelle. Au-delà des pratiques, des groupes et des cultures hybrides, c'est aussi toute une tradition d'œuvres littéraires et d'essais politiques et artistiques traitant du mélange culturel, du métissage et de l'hybridation qui couvre l'histoire du continent. Comme l'explique Zilâ Bernd, en première partie de *L'identitaire et le littéraire dans les Amériques* (1999), les productions littéraires et les « démarches identitaires » américaines expriment le désir de surmonter le découpage binaire et réducteur trop souvent encore rattaché aux réflexions sur l'identité :

Ainsi, plus qu'un besoin de définition identitaire, apparaît dans le contexte des Amériques, le besoin de relancer le débat dans la perspective du multiple. L'identité à label unique pose problème car cela implique nécessairement

cacher l'autre ou se fermer à l'autre. D'autre part, s'ouvrir entièrement à l'autre risque d'avoir comme résultante négative la perte de références propres (Bernd, 1999, p. 25).

Dans le même sens, Amaryll Chanady précise que « [...] les conceptions identitaires des sociétés du Nouveau-Monde sont souvent basées sur la symbolisation explicite de leur hétérogénéité » (Chanady, 1999, p. 15). Cette présence centrale de l'hétérogénéité nous renvoie à ce que Jean-François Côté considère être les fondements culturels de l'Amérique :

L'originalité culturelle américaine dans son ensemble [...] possède une identité hybride. Les différentes cultures nationales ne feront que traduire cette problématique initiale, selon des modalités similaires ou divergentes qui reconnaissent plus ou moins cette hybridité qui est pourtant fondamentale à toutes et à chacune (Côté, 2001, p. 24).

Sans entrer ici dans le détail, disons que le développement d'une pensée ou d'un paradigme de l'hybridité est en effet lié à celui des États-nations américains et des modèles identitaires qu'ils ont élaborés, c'est-à-dire, de façon schématique, le multiculturalisme, le melting-pot, la créolité, le *mestizaje* et la démocratie raciale. Par exemple, la différence est au cœur du multiculturalisme canadien. Ce modèle conçoit la diversité à partir de la coexistence des cultures et de la radicalisation de la différence (qui est la racine des relations entre cultures et qui se doit conséquemment d'être préservée). Au Brésil, suivant un modèle de démocratie raciale, une grande importance sera accordée au mélange des traits, des pratiques et des références comme façon d'intégrer la société brésilienne. Le melting-pot vise plutôt l'assimilation à une culture préexistante des nouveaux immigrants en sol états-unien¹. Le modèle du *mestizaje*, comme celui de la nation mexicaine, conçoit quant à lui la diversité à partir d'un mélange fondateur qui crée un être métis et qui intègre donc symboliquement les cultures fondatrices tout en visant ultimement leur sublimation.

Dans chacun de ces cas, l'expérience de l'hétérogénéité et le processus de l'hybridité culturelle sont toujours présents mais avec un statut et un rôle différents². Le concept ainsi que son opérationnalisation au sein d'idéologies unificatrices doit donc une part importante de sa définition

-
1. Ce modèle ne vise pas au départ l'intégration des Noirs descendants d'esclaves et les Autochtones.
 2. L'idéalisation de l'hybridité n'est pas un phénomène aussi récent que certains peuvent le croire comme en témoigne cette déclaration datant des années 1930 de Gilberto Freyre : « *Hybrid from the beginning, Brazilian society is, of all those in the Americas, the one most harmoniously constituted so far as racial relations are concerned, within the environment of practical cultural reciprocity that results in the advanced people deriving the maximum of profit from the values and experiences of the backward ones, and in a maximum of conformity between the foreign and the native cultures, that of the conqueror and the conquered* » (cité dans Taylor, 2003,

à des penseurs américains ayant élaboré une réflexion sur l'expérience américaine, que ce soit dans le domaine de la littérature, de l'anthropologie, de la philosophie politique ou de la sociologie. On pense notamment à José Martí, José Vasconcelos, Fernando Ortiz, Ricardo Rojas, José María Arguedas ou Gilberto Freyre ou, un peu plus récemment, à Roberto da Matta, Néstor García Canclini, Zilá Bernd, Jean-François Côté, Édouard Glissant, Renato Ortiz ou Amaryll Chanady. À cette liste non exhaustive, nous devons ajouter la contribution originale et particulièrement éloquente de Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant et Jean Barnabé qui ont écrit conjointement *Éloge de la créolité* que nous commenterons brièvement. *Éloge de la créolité*, en tant qu'expression culturelle américaine (donc objet d'analyse) mais aussi en tant que réflexion sur l'expérience américaine, nous permettra de contrer le manque de contextualisation dont souffre souvent autant l'utilisation du concept d'hybridité que les critiques qu'on en fait. Cet ouvrage nous conduira à remettre en question la réduction d'une pensée de l'hybridité à une simple apologie liée à un malaise d'une pensée postmoderne.

À la lumière de cette expérience américaine, il est difficile d'abonder dans le sens de la critique de Vibert, selon qui

[...] la pensée du métissage culturel néglige deux faits essentiels, l'un pouvant être décrit comme « historique » et l'autre tenant à la constitution même de la cohérence sociale nécessaire à tout établissement collectif humain. D'une part, l'apologie du métissage, tant biologique que culturel, s'instaure sur le déni des conquêtes et la survalorisation des rencontres pacifiées, somme toute bien peu nombreuses dans l'hybridation effective et l'acculturation de nombreuses sociétés (2003, p. 165).

C'est, tout au contraire, à l'intérieur de rapports de pouvoir historiquement fondés, vécus et interprétés que l'hybridité, au même titre que la créolité, se conceptualise, comme ne manqueront pas de le souligner les auteurs d'*Éloge de la créolité*.

Il ne s'agit pas ici de démontrer l'incontestabilité et l'applicabilité de l'hybridité culturelle à tout contexte contemporain de (trans)formation identitaire mais plutôt d'évaluer son potentiel explicatif ou analytique tout en tenant compte de la dimension idéologique et politique qu'elle comporte. Après une brève présentation d'*Éloge de la créolité*, nous tenterons d'y articuler quelques éléments problématiques d'une définition générale de l'hybridité. Nous nous appliquerons ensuite à questionner la dimension

p. 292). Cette déclaration se situe dans la même époque des projets civilisateurs des nations américaines où José Vasconcelos annonçait, pour sa part, la venue d'une race cosmique.

«politique» liée aux différents usages de l'hybridité. Finalement, nous tenterons de voir comment les critiques à l'égard de l'hybridité peuvent être surmontées quand celle-ci s'articule à une pensée de la Relation.

ÉLOGE DE LA CRÉOLITÉ

L'apparition de l'*Éloge de la créolité* sur le continent américain, plus précisément dans la région insulaire des Caraïbes, ne saurait être attribuée à un simple hasard historique et artistique. *Éloge de la créolité*, écrit conjointement par trois écrivains martiniquais (Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant) est le texte qui a suivi une conférence prononcée lors du Festival caraïbe de la Seine-Saint-Denis, en mai 1988. Considéré par plusieurs comme un véritable manifeste, *Éloge de la créolité* se positionne en faveur d'un renouvellement radical de la littérature créole. Revendication et assise théorique pour une créolité littéraire, son objectif est en même temps de poursuivre, par la littérature et le langage, la quête identitaire entamée par les mouvements précédents de la Négritude (Aimé Césaire) et de l'Antillanité: «Nous déclarons que la Créolité est le ciment de notre culture et qu'elle doit régir les fondations de notre antillanité. La Créolité est l'agrégat interactionnel ou transactionnel, des éléments culturels caraïbes, européens, africains, asiatiques et levantins que le joug de l'Histoire a réunis sur le même sol» (*Éloge*, p. 26).

En refusant tout en intégrant dans leur réflexion l'universalité, l'unicité et la pureté de l'identité, c'est en fait la diversité et le multiple que prône *Éloge de la créolité*. Aliénation identitaire, recherche d'authenticité et valorisation de/dans la diversité sont les pivots de la démarche et du mouvement de la créolité. Or, pour en arriver à une «harmonisation consciente des diversités préservées» (*Éloge*, p. 55), dans ce que les auteurs nomment la *diversalité*, c'est un retournement de l'extérieur (France, Afrique) vers l'intérieur (Antilles) que doivent effectuer l'imaginaire et la culture créoles. Entre les deux extériorités identitaires que sont la Négritude (initiation) et l'euroanéité (terminaison), la vision intérieure est un passage multi-dimensionnel et non linéaire. Selon les auteurs, la vision intérieure est révélatrice de la créolité, car elle «nous restitue à nous-mêmes en une mosaïque renouvelée par l'autonomie de ses éléments, leur imprévisibilité, leurs résonances devenues mystérieuses» (*Éloge*, p. 24).

Cette perspective intérieure que met de l'avant *Éloge de la créolité* exprime exactement la problématique de l'identité et de l'altérité, soulignée précédemment par Zilá Bernd, et qui *travaille* continuellement la norme identitaire de l'expérience américaine, c'est-à-dire les configurations variables d'une relation Nous/Eux qui, traversée du mouvement incessant

du multiple, donne forme aux différents modes de « vivre-ensemble » sur le continent. Ainsi, dans *Éloge de la créolité*, cette intériorité signifie un retour sur soi pour permettre l'ouverture au monde. « Il ne peut exister une véritable ouverture sur le monde sans une appréhension préalable et absolue de ce qui nous constitue » (*Éloge*, p. 41). Ce mouvement qui semble, à première vue, relever plus du repli identitaire que de l'ouverture semble paradoxal, mais il s'inscrit dans la perspective du multiple qui tend justement à rompre les catégorisations et oppositions binaires de la pensée occidentale (ouverture/fermeture, altérité/identité, universel/particulier) en se posant dans l'intervalle plutôt que dans les termes de ces oppositions.

Historiquement, la créolité est le fait de cultures déterritorialisées qui doivent se réinventer, ce qui ne signifie pas simplement le redéploiement d'une culture dans un nouvel environnement (phénomène que les auteurs associent à l'établissement de la culture et de la société états-uniennes). La créolité, faite de mémoire et d'oubli, c'est-à-dire construite dans une mise au jour de la « mémoire vraie » où l'histoire du colonisateur se conjugue aux histoires de négation et d'absence de témoignages, exprime tout à la fois les origines et les virtualités de la culture. « La créolité est notre soupe primitive et notre prolongement, notre chaos originel et notre mangrove de virtualités » (*Éloge*, p. 28). Cette vision particulière du temps et de l'histoire s'enracine dans l'oralité créole, en rupture avec une expression écrite « universal-moderne » et mimétique (caractéristique, selon Bhabha [1994], des cultures coloniales). Cet enracinement dans l'oral n'est pas une tentative de retour en arrière puisqu'il module justement le langage de l'existence d'aujourd'hui et l'écriture de cette existence, tout en se juxtaposant à une langue française hybride; langue française hybride car, selon les auteurs, « nous nous sommes approprié cette dernière. Nous avons étendu le sens de certains mots. Nous en avons dérivé d'autres. Et métamorphosé beaucoup. [...] Bref, nous l'avons habitée » (*Éloge*, p. 47).

Cet exemple linguistique où se chevauchent oralité et littérature, langues créole et française, nous montre bien que le projet identitaire porté par *Éloge de la créolité* n'est pas unidimensionnel ou exclusif et qu'il se rapproche plutôt d'une logique « anthropophage³ » en s'enrichissant de nombreux éléments disparates afin d'exprimer, de la façon la plus riche et large possible, la diversité d'une identité créole *en train de se faire*. Enfin, la diversité se trouvant au centre du manifeste de Bernabé, Chamoiseau

3. Voir à ce sujet, Oswald de Andrade, *Anthropophagies*, Paris, Flammarion, 1982. Cet ouvrage est d'autant plus intéressant à consulter pour prolonger cette réflexion qu'il constitue lui aussi un manifeste, prônant pour sa part un renouvellement radical des arts et des lettres dans le Brésil des années 1930.

et Confiant est celle d'une « spécificité ouverte » qui renvoie constamment à une tension entre l'idée d'une culture syncrétique et une volonté d'aller à l'encontre de l'achèvement et de l'immobilité. Bref, il s'agit d'un projet, qui, comme le précisent les auteurs, peut difficilement être compris dans toute sa complexité et ses particularités : « Notre plongée dans la Créolité ne sera pas incommunicable mais elle ne sera non plus pas totalement communicable » (*Éloge*, p. 53). Il s'agit donc ici, pour nous, de recevoir ce message lancé par les auteurs d'*Éloge de la créolité* et de tenter d'en comprendre le plus possible la dynamique et les enjeux dans le cadre d'une expérience américaine plus large, principalement en faisant « dialoguer » créolité et hybridité.

DÉFINITION GÉNÉRALE ET PROBLÉMATIQUE DE L'HYBRIDITÉ

L'hybridité peut être comprise, de façon générale, comme un processus permanent de transculturation et comme un mouvement multidimensionnel de transformations (Simon, 1999 ; Canclini, 1995 ; Chanady, 2003). La transculturation, selon la définition originale donnée par Fernando Ortiz en 1940⁴ et bien résumée ici par Jean Lamore,

[...] est un ensemble de transmutations constantes ; elle est créatrice et jamais achevée ; elle est irréversible. Elle est toujours un processus dans lequel on donne quelque chose en échange de ce que l'on reçoit : les deux parties de l'équation s'en trouvent modifiées. Il en émerge une réalité nouvelle, qui n'est pas une mosaïque de caractères, mais un phénomène nouveau, original et indépendant (Lamore, 1992, p. 47).

En plus d'être de l'ordre du processus, l'hybridité renvoie à un état d'hétérogénéité, à une simultanéité de différences (manifestée autant dans les pratiques que dans les références temporelles, ethniques, culturelles, etc.). On s'entend généralement pour définir l'hybridité par l'imprévisibilité quant à la nouveauté qui en émerge et par l'aspect rhizomatique plutôt que linéaire de son processus. De plus, la définition de l'hybridité est souvent traduite en termes de négociations, de « bricolages » (Canclini, 1995), de contestation (Bhabha, 1994) et on lui attribue un caractère généralement transitoire, ainsi que non harmonieux, voire conflictuel. Ces éléments sont ceux qui apparaissent le plus souvent dans les définitions de l'hybridité. Or, toutes ne se rejoignent pas quant à l'importance ou même à la signification de ces éléments.

4. Fernando Ortiz, *Contrapunteo cubano del tabaco y del azúcar*, La Habana, J. Montero, 1940.

En effet, de l'hybridité biologique à l'esthétique postmoderne de l'hybride, il y a tout un monde de situations, de méthodes et d'objets qui peuvent influencer et déterminer la définition et l'opérationnalisation du concept. Plusieurs problèmes surgissent lorsqu'on tente de donner une cohérence à ce large spectre. Parmi ceux-ci, notons le fait que l'hybridité peut caractériser ou expliquer autant des pratiques, des formes d'art et des productions culturelles que des cultures et des identités (individuelles ou collectives). Doit-elle alors être appréhendée de façon différente dans chacun de ces cas? De plus, il faut ajouter à notre définition sommaire que l'hybridité est certes un *fait* que l'on peut constater, décrire, expliquer mais qu'elle est aussi une valeur inhérente à certains discours et certaines représentations identitaires, pouvant alors être autant promue que rejetée, comme l'illustrent les modèles, les tensions et les projets identitaires au sein de l'expérience américaine. À cet égard, le problème soulevé ne concerne pas seulement l'*objet* (c'est-à-dire l'existence empirique de l'hybridité) mais aussi la façon de le penser.

Famille conceptuelle de l'hybridité et de la créolité : stigmates et potentialités

La créolité recoupe de nombreux éléments de l'hybridité culturelle telle qu'elle vient d'être définie. Leur similarité peut cependant être considérée comme un autre aspect « problématique » de l'hybridité. Un bref aperçu de ses origines et un rapide détour par d'autres concepts qui lui sont souvent associés feront mieux voir ce qu'impliquent les similarités et les différences lorsqu'il est question d'une telle famille conceptuelle.

L'hybridité, de la racine latine *ibrida* (Simon, 1999, p. 33), a acquis une importance sans précédent au cours du XVII^e siècle et particulièrement au cours de l'époque coloniale. À ce moment, « *within colonial discourse, the question of hybridity was linked to the prejudice against race-mixing, the "degeneration of blood", and the putative infertility of mulattoes* » (Stam, 1998, p. 2). Au fil du temps, du développement scientifique et de la réflexion philosophique, une part de l'hybridité s'est éloignée de ses origines biologiques et péjoratives, dans une mouvance générale à la fois culturelle et postcoloniale. En effet, comme le souligne Robert Stam, « *colonial tropes of irreconcilable dualism give way to postcolonial tropes drawing on the diverse modalities of mixedness: religious (syncretism); botanical (hybridity); linguistic (creolization) and human-genetic (mestizaje)* » (1998, p. 2). Ces modalités établies par Stam sont simplifiées et quelque peu réductrices de la complexité qui les caractérise et qui les rend parfois interchangeables, mais elles s'apparentent en effet à la famille conceptuelle de l'hybridité culturelle : métissage, créolité et syncrétisme.

Comme l'hybridité, la créolité et le métissage comportent effectivement un aspect biologique important en raison de leur origine se rapportant au croisement ou au mélange de *racés*. Cet aspect biologique, bien qu'il fasse référence en partie au mélange animal ou à l'aspect négatif et dégénératif des mélanges, ne peut pas être complètement évacué de l'utilisation actuelle des concepts de métissage, de créolité et d'hybridité. La référence aux mélanges ethniques ou raciaux demeure très significative dans certains cas, dont ceux, par exemple, de l'identité métisse brésilienne ou de la créolité qui fait directement allusion aux mélanges survenus entre Africains, Européens, Autochtones et Asiatiques. Dans le même ordre d'idées, les cultures hybrides de l'Amérique latine, analysées par Canclini (1995, 1999), font aussi référence au métissage biologique puisque, dans de nombreuses nations, ce dernier a été (et est encore) l'idéologie dominante à la base de l'identité nationale, idéologie élaborée en opposition au discours colonial.

Le propos d'Elisabeth Cunin est ici éclairant pour saisir comment, avant d'en arriver à être promu comme identité nationale (ou même identité globale), les mélanges où intervient le niveau biologique étaient, plus qu'une tare, une menace à l'établissement d'un vivre-ensemble dans un contexte d'hétérogénéité, et ce, par la position d'*entre-deux* qui en résultait :

Le métissage, dans l'Amérique coloniale, est perçu comme une menace permanente : menace biologique face à une conception européenne de pureté et de hiérarchie entre les races ; menace culturelle face aux syncrétismes de tous ordres ; menace politique face à la montée en puissance des revendications et des prétentions des métis ; menace sociale, enfin, face à la dilution de tout principe d'organisation, en particulier la distinction par castes (Cunin, 2004, p. 19).

Aujourd'hui, l'hybridité et le métissage sont souvent utilisés de manière interchangeable malgré leurs différences. Pour Serge Gruzinski, la principale différence entre les deux termes est d'ordre historique :

On emploiera le mot de métissage pour désigner les mélanges survenus au XVI^e siècle sur le sol américain entre des êtres, des imaginaires et des formes de vie issus de quatre continents – Amérique, Europe, Afrique, Asie. Quant au terme hybridation, on l'appliquera aux mélanges qui se développent à l'intérieur d'une même civilisation ou d'un même ensemble historique – l'Europe chrétienne, la Méso-Amérique – et entre des traditions qui coexistent souvent depuis des siècles (1999, p. 56-57).

Sherry Simon constate, quant à elle, une différence majeure entre l'hybridité et le métissage qui se situe dans l'idée de synthèse. Selon elle, le métissage renferme l'idée d'un aboutissement dans une synthèse durable des cultures mises en contact qui n'est pas présente dans le cas de l'hybridité. Pour elle, les produits de l'hybridité sont des « créatures du moment »

qu'il faut donc sans cesse redécouvrir. Elle affirme que « l'hybride n'est pas une nouvelle synthèse, n'est pas un achèvement. Le stade de l'hybridité est illusoire, l'hybride étant un état transitoire, un moment, qui donnera lieu à de nouvelles formes d'expression que l'on ne connaît pas » (Simon, 1999, p. 31). La source de cette différence repose dans le fait que dans la définition de Simon l'hybridité n'est pas directement associée à l'identité mais plutôt à un ensemble de traits culturels, de pratiques et d'expressions.

Dans cette optique, Sherry Simon met sur un pied d'égalité le métissage et la créolité comme porteurs d'une fin en soi ou d'un achèvement identitaire planifié. Or, comme nous l'avons vu précédemment, la dynamique identitaire de la créolité insiste justement sur la non-immobilité et l'absence de prédétermination fixée et décrétée à l'avance quant à la forme et à l'avenir des mélanges qui se produisent. Paradoxalement, Simon cite dans son ouvrage Édouard Glissant, l'un des tenants de la créolité, qui va justement à l'encontre de son affirmation :

La créolisation exige que les éléments hétérogènes mis en relation s'intervalorisent, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de dégradation ou de diminution de l'être, soit de l'intérieur, soit de l'extérieur, dans ce contact et dans ce mélange. Et pourquoi la créolisation et pas le métissage? Parce que la créolisation est imprévisible alors que l'on pourrait calculer les effets d'un métissage (Glissant, cité dans Simon, 1999, p. 46)⁵.

Cette explication de Glissant au sujet de la créolité se rapproche plus de l'hybridité dans ses aspects d'imprévisibilité et de mouvement permanent, que de celle du métissage (en effet plus souvent utilisée à des fins de catégorisation et d'identification collective).

Pour d'autres auteurs, comme John F. Burke, c'est la définition du métissage qui se rapproche le plus de celle de la créolité. Pour lui, le *mestizaje* « articule une "unité dans la diversité" en mettant l'accent sur la façon dont les cultures se transforment mutuellement sans nécessairement conduire à l'assimilation » (Burke, cité dans Wieviorka, 2001, p. 70). Toutefois, malgré les recoupements évidents, la définition du métissage de Burke opère une distinction très nette avec l'hybridité qui se caractérise, selon lui, « par son manque d'épaisseur historique ». Il affirme que « le métissage mêle des cultures dotées chacune d'une certaine histoire, de traditions, de références plus ou moins ancrées dans le passé, là où l'hybridité combine des cultures sans histoire ni mémoire » (dans Wieviorka, 2001, p. 76)

5. De façon plus précise, Glissant considère la créolisation comme un « métissage sans limites, dont les éléments sont démultipliés, les résultantes imprévisibles. La créolisation diffracte, quand certains modes du métissage peuvent concentrer une fois encore » (Glissant, 1990, p. 46).

Il est difficile de concevoir, à la manière de Burke, des cultures qui peuvent se mélanger mais qui n'ont pas d'ancrage historique ni de mémoire... Est-il ici question des cultures créoles ou autochtones, par exemple, dont les traces sont enfouies profondément sous les histoires coloniales officielles et dont la mémoire reste à (ré)inventer ou simplement à être dite⁶? Ou s'agit-il de la culture d'individus ou groupes en perpétuel mouvement et déplacement dans le « monde global », comme les nouvelles « communautés » de réfugiés, dont les traces seraient difficilement repérables et qui les priveraient d'histoire⁷? Difficile ici de savoir ce qu'entend exactement Burke par « cultures sans histoire ». Il est vrai que l'utilisation de l'hybridité est liée très souvent à des situations contemporaines de contacts et de mélanges et que celle du métissage est plus connotée historiquement. Or, pour les différences historiques, il est probablement préférable de s'en tenir à la distinction apportée par la précédente définition de Gruzinski qui a le mérite d'être plus précise et moins tranchée.

Il existe aussi une distinction « politique » fréquemment établie entre hybridité, métissage et créolité. Même si ses revendications ne sont pas de l'ordre du nationalisme traditionnel, le mouvement de la créolité va au-delà de la linguistique et de l'esthétique littéraire et s'étend aux sphères économique et politique. En fait, l'affirmation d'une culture créole renforcerait à terme la résistance face à certains mouvements d'intégration politique ou économique ainsi qu'une certaine souveraineté insulaire (voire une confédération) avec d'autres cultures et nations des Caraïbes. Ainsi, comme le signale Wiewiorka, contrairement à la créolité, « métissage et mélange impliquent des transformations infrapolitiques. Leurs acteurs n'attendent pas, en tant que tels, de mesures d'ordre politico-juridique » (Wiewiorka, 2001, p. 76). Cependant, cela ne signifie pas que l'hybridité (ou le métissage) n'implique pas des enjeux importants d'ordre politique.

Finalement, en ce qui concerne l'autre membre de la famille conceptuelle, le syncrétisme, là encore, l'interchangeabilité avec l'hybridité peut se produire. Selon sa définition usuelle, le syncrétisme est une « combinaison peu cohérente de doctrines, de systèmes initialement incompatibles » (*Le Robert*). Bien qu'il concerne plus particulièrement les religions, il renvoie lui aussi au mélange de pratiques et de références dont les résultats ne sont pas prévisibles. La parenté du syncrétisme et de l'hybridité existe aussi dans le type de problèmes et de critiques auxquels ils font face tous

6. Explication qui va dans le sens du fameux ouvrage d'Eric Wolf, *Europe and the People without History*, Berkeley, University of California Press, 1982.

7. Pour éclaircir cette distinction plutôt catégorique, il faudrait se pencher sur le texte de Burke dont il est question (ce qui n'a pas été possible dans le cadre de ce chapitre).

les deux: « s'il est incontestable que le syncrétisme doit être rapporté à des situations mouvantes et contradictoires, encore faut-il disposer des moyens d'appréhender ces contextes et ces relations autrement qu'en les qualifiant de "fluides et dynamiques" » (Gruzinski, 1999, p. 41).

La dimension « politique » du concept d'hybridité

L'importance que l'on doit mettre, selon Gruzinski, à comprendre le contexte dans lequel s'opère et est interprétée l'hybridité (le métissage ou la créolité) pour dépasser le simple constat du fluide et dynamique renvoie aux enjeux, disons, d'ordre « politique » qui sont aussi constitutifs de l'hybridité. À cet égard, l'hybridité se rapproche de la créolité en ce sens qu'elle expose et exprime les tensions inhérentes aux inégalités des collectivités américaines dont les destins oscillent, par leur hétérogénéité fondamentale et toujours reconduite, entre tradition et modernité, culture élitaire, populaire et de masse, pour paraphraser Canclini (2000, p. 72).

L'hybridité ne signifie pas des transformations culturelles et identitaires dans un contexte sans entraves où les individus ou les groupes sont libres d'agir et de déterminer aussi librement leur place au sein d'une communauté (nationale ou continentale). Au contraire, l'hybridité se rapporte plutôt à la façon de *circuler* et de se tailler une place (sociale, économique, symbolique) à l'intérieur d'une négociation constante de rapports de pouvoir. Dans ce sens, l'hybridité doit servir non pas de point d'arrivée mais de point de départ pour la compréhension des contextes alors mis en lumière. Afin d'aller au-delà d'une stricte qualification ou identification d'expressions, de pratiques ou de groupes d'individus, il faut donc se servir de l'hybridité en tant que concept permettant de saisir « la multipolarité des initiatives sociales, le caractère transversal des pouvoirs et les emprunts réciproques qui se réalisent sur fond de différences et d'inégalités » (Canclini, 2000, p. 74).

Dans ses nombreuses études⁸, Canclini démontre clairement comment l'hybridité « exprime » culturellement les rapports et les négociations de pouvoir à l'œuvre dans les collectivités fondées et organisées autour de l'hétérogénéité irréductible de leurs composantes culturelles et identitaires. Dans cette perspective, l'hybridité est porteuse de résistance, voire de subversion des catégorisations politiques, mais en même temps potentiellement récupérable politiquement ou idéologiquement. C'est d'ailleurs le problème que pose Sherry Simon en affirmant que l'hybridité ne peut pas agir par décret. Elle ne peut pas, en tant que telle, être promue politiquement et ainsi servir de « solution » dans les cas où

8. Voir notamment Canclini, 1995 et 1999.

l'application de politiques culturelles tendrait à élever la désintégration culturelle et sociale au rang de diversité et de réduire les inégalités à de simples «différences» culturelles.

Si l'hybridité ne semble pas pouvoir être «décrétée», c'est notamment parce qu'elle ne peut pas être pensée de façon unilatérale et indiquée comme la seule direction que peuvent prendre les dynamiques de transformations identitaires. Dans les sociétés contemporaines, les zones de contacts et les «rencontres» ne donnent pas toujours et nécessairement lieu à des processus d'hybridation. Les stratégies d'identification et de reconnaissance se traduisent parfois aussi (ou successivement) par des formes de replis identitaires, durables ou temporaires, comme c'est le cas entre autres dans l'essentialisme stratégique de certaines communautés autochtones ou de nouveaux immigrants. Nous entendons dans cette expression élaborée par Gayatri Spivak, «[...] *a critical position that validates identity as politically necessary but not as ahistorical or unchangeable*» (Fusco, 1995, p. 27). Ces dynamiques et formes d'identification sont complexes et par conséquent ne doivent pas être niées au nom d'une hybridité incontournable ou ayant force de loi.

Ainsi se pose dans cette tension entre transformation et préservation la démarche d'*Éloge de la créolité*: «Une des conditions de notre survie en tant que Créoles (ouverts-complexes) c'est le maintien de la conscience du monde dans l'exploration constructive de notre complexité culturelle originelle» (*Éloge*, p. 54). Dans ce sens, être créole, ce n'est pas se fondre dans l'autre, mais c'est vivre le *Tout-monde* (initialement proposé par Édouard Glissant), c'est-à-dire rechercher «le maximum de communicabilité compatible avec l'expression extrême d'une particularité» (*Éloge*, p. 53), en d'autres termes, créer sa cohérence en se rendant accessible aux autres sans toutefois que cette ouverture ne résulte en une irrémédiable acculturation.

La dimension «politique» et la tension entre le sujet universel et le sujet «porteur de différences» sont des enjeux bien présents dans la démarche de la créolité. L'universalisme ne peut qu'y être réducteur, mais cela ne signifie pas que la culture créole doive devenir monolithique et la diversité, rejetée par peur de disparition d'un ensemble de traits culturels considérés fondamentaux à la survie de l'identité. Au contraire, selon les auteurs d'*Éloge de la créolité*, «notre diversité première sera inscrite dans un processus intégrateur de la diversité du monde, reconnue et acceptée comme permanente. Notre créolité devra s'acquérir, se structurer, se préserver, tout en se modifiant et tout en avalant. *Subsister dans la diversité*» (*Éloge*, p. 54). Selon la logique créole, c'est en sortant des catégorisations binaires (identités/altérités, stables/instables, ouverture/fermeture, universalisme/particularisme, etc.) et même d'une «logique dialectique» de l'identité

que peut se résoudre le genre de tension dont il est question ici. Tout comme l'hybridité culturelle, la créolité n'est pas exactement de l'ordre de la synthèse (ou d'une résolution dialectique) étant donné que la culture n'est pas un achèvement mais une dynamique constante « chercheuse de questions inédites, de possibilités neuves... » (*Éloge*, p. 54).

Donc, pas de synthèse dialectique qui clôt le mouvement de l'identité, car la créolité, tout comme l'hybridité, rejette à sa manière l'obsession de l'ordre et du découpage et le fantasme des identités fixes et achevées. À ce titre, un problème dans la définition et l'usage de l'hybridité ressort lorsqu'on tente de penser systématiquement le caractère hybride d'un objet d'analyse (pratiques, expressions, groupes, etc.) en opposition à des termes fixes, au lieu de saisir cet objet pour ce qu'il est et d'en déterminer les forces et les courants qui le traversent et en constituent le caractère hybride (ce qui en fait ainsi un point d'arrivée plutôt qu'une porte d'entrée de l'analyse). En d'autres mots, le problème est celui de tenter de constituer l'hybridité comme le troisième terme d'une dialectique culturelle ou identitaire, faisant en sorte que ce qui est identifié comme hybride ne demeure qu'un « troisième terme » servant à parler d'autre chose, c'est-à-dire des deux entités préalables ou des deux termes de la relation. Le danger de ce type d'analyse est finalement que ce qui est caractérisé par l'hybridité ne reste en marge, ne soit qu'une « marginalité réifiée ». C'est exactement ce que refuse la créolité en se définissant comme « spécificité ouverte » dans le mouvement continu des cultures.

Ce que nous propose la créolité et qui peut nous permettre une meilleure compréhension de l'hybridité est en fait une pensée de la relation. Cette pensée de la relation est bien sûr celle d'Édouard Glissant, autre tenant de la créolité, qui la conçoit comme une poétique permettant de relater cette identité qui « n'est plus toute dans la racine mais aussi dans la Relation » (Glissant, 1990, p. 31). Nous retrouvons aussi une pensée de la relation dans l'empirisme radical de William James, selon qui la relation n'est pas qu'une tournure de l'esprit, mais une réalité, une chose en soi. Dans l'optique de James, « ce qui *existe* réellement, ce ne sont pas les choses, mais les choses en train de se faire » (Lapoujade, 1997, p. 7). Selon lui, l'expérience est à saisir dans la continuité de ses relations tant conjonctives que disjonctives. Ainsi, se placer dans la relation, comme le propose *Éloge de la créolité*, considérer le mouvement et les transformations qui surviennent, ne signifie pas se jeter dans le vide existant entre deux « réalités ». Se placer dans la relation n'est pas choisir de voguer sur de l'indéterminé qui s'opposerait à la détermination des choses « arrêtées ». Cela retournerait sinon, comme l'explique Brian Massumi (2002), de l'aporie postmoderne où l'indéterminé, l'entre-deux, s'oppose à la détermination mais n'est jamais considéré en soi, où il est toujours renvoyé à

une négation ou, au mieux, à une origine, à une nature qui lui est extérieure. Comme l'explique Massumi, « *The problem arises when no way is provided to conceptualize the in-between as having a logical consistency, and even ontological status, of its own* » (Massumi, 2002, p. 70). Cette aporie dont parle Massumi se retrouve implicitement dans les critiques adressées à l'hybridité qui, utilisée pour s'opposer à une définition essentialiste des identités, devient un adjectif qu'on lui accole ou carrément un substantif sans toutefois considérer cet hybride en soi.

CONCLUSION

Une façon de surmonter les « dérives globales » et les apories est donc d'articuler l'hybridité à une perspective de la relation qui n'élude en rien les enjeux liés, par exemple, aux tensions entre universalisme et particularismes, mais qui en offre plutôt une approche différente. En fait, l'hybridité articulée à une pensée de la relation ne renvoie pas tant à une identité à qualifier qu'à un renouvellement dans la façon de définir et de comprendre ce qu'est l'identité.

Afin de profiter de cette perspective qu'offre une pensée de la relation, la double dimension de l'hybridité, en tant que fait et valeur, doit toujours être prise en compte et constitutive de l'usage que l'on fait du concept. Si l'opérationnalisation du concept ne se fait qu'en tenant compte de sa dimension descriptive, le piège est de passer par l'idée de transformation contenue dans l'hybridité pour mieux retomber dans la catégorisation, c'est-à-dire s'arrêter au fait qu'une pratique ou une identité est hybride, et ainsi ne pas véritablement saisir ce que signifient les aspects hybrides des cultures ou identités mises en cause. Le piège est sensiblement le même si l'on ne pose l'hybridité que comme valeur positive, à promouvoir en opposition à une vision essentialiste de la culture. Le danger est ici de synthétiser (et donc de réifier), dans une identité ou une culture *hybride*, les constantes négociations de pouvoir qui y sont à l'œuvre. Dans ce sens, lorsqu'on la contextualise, il n'est pas question, comme le suppose la critique de Vibert, de faire de l'hybridité la « solution » aux problèmes identitaires par un enrichissement magique faisant disparaître les conflits et l'hétérogénéité irréductible au sein de relations sociales et de pouvoir complexes des sociétés dites postmodernes.

La créolité n'est pas l'objet d'un discours apologétique mais plutôt un rapport réflexif et projectif d'une expérience vécue, relatée et interprétée. Plutôt que de soumettre notre réflexion à une direction linéaire (menant par exemple d'une « identité-racine », pour reprendre un terme de Glissant, à une explosion des particularismes identitaires ou au

fantasme d'une identité hybride globale et désincarnée), nous pouvons faire de la créolité, autant que de l'hybridité, des concepts permettant un va-et-vient au sein de l'expérience américaine, passée, présente et future ; un va-et-vient au sein des significations qu'on lui attribue et des relations qui la constituent, incluant les relations de pouvoir s'exerçant à travers les identités culturelles.

BIBLIOGRAPHIE

- APARICI, Enrique Anruba (2003). «La culpabilidad de las culturas», *Sphera Pública*, n° 3, p. 161-172.
- BERNABÉ, Jean, Patrick CHAMOISEAU et Raphaël CONFIAnt (1989). *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, PUC.
- BERND, Zilá (1999). «Identités composites : écritures hybrides», dans André Bernard et Zilá Bernd (dir.), *L'identitaire et le littéraire dans les Amériques*, Québec, Éditions Nota Bene, p. 17-30.
- BHABHA, Homi K. (1994). *The Location of Culture*, Londres, New York, Routledge.
- CHANADY, Amaryll (1999). *Entre inclusion et exclusion. La symbolisation de l'autre dans les Amériques*, Paris, Honoré Champion Éditeur.
- CHANADY, Amaryll (2003). «Entre hybridité et interculture : de nouveaux paradigmes identitaires à la fin du 21^e millénaire», dans D. Durante et P. Imbert (dir.), *L'interculturel au cœur des Amériques*, Legas, University of Manitoba Press, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 21-34.
- CÔTÉ, Jean-François (2001). «Le renouveau du grand récit des Amériques : polyphonie de l'identité culturelle dans le contexte de la continentalisation», dans D. Cuccioletta, J.-F. Côté et F. Lesemann (dir.), *Le grand récit des Amériques. Polyphonie des identités culturelles dans le contexte de la continentalisation*, Québec, Les Éditions de l'IQRC – Presses de l'Université Laval.
- CUNIN, Elisabeth (2004). *Métissage et multiculturalisme en Colombie (Carthagène). Le «noir» entre apparences et appartenances*, Paris, L'Harmattan.
- FUSCO, Coco (1995). *English is Broken Here. Notes on Cultural Fusion in the Americas*, New York, The New Press.
- GARCÍA CANCLINI, Néstor (1995). *Hybrid Cultures. Strategies for Entering and Leaving Modernity*, Minnesota, University of Minnesota Press.
- GARCÍA CANCLINI, Néstor (1999). *La globalización imaginada*, Buenos Aires, Editorial Paidós.
- GARCÍA CANCLINI, Néstor (2000). «Cultures hybrides et stratégies communicationnelles», *Hermès*, vol. 28, p. 71-81.
- GLISSANT, Édouard (1990). *Poétique de la Relation. Poétique III*, Paris, Gallimard.
- GRUZINSKI, Serge (1999). *La pensée métisse*, Paris, Fayard.
- KRAIDY, Marwan M. (2002). «Hybridity in Cultural Globalization», *Communication Theory*, août, p. 316-339.
- LAMORE, Jean (1992). «Transculturation, naissance d'un mot», dans Jean-Michel Lacroix et Fulvio Caccia (dir.), *Métamorphoses d'une utopie*, Paris, Éditions Triptyque.
- LAPOUJADE, David (1997). *William James. Empirisme et pragmatisme*, Paris, Presses universitaires de France.

- MASSUMI, Brian (2002). *Parables for the Virtual. Movement, Affect, Sensation*, Durham, Londres, Duke University Press, 328 p.
- SIMON, Sherry (1999). *Hybridité culturelle*, Montréal, L'île de la tortue.
- STAM, Robert (1998). *Hybridity and the Aesthetics of Garbage: The Case of Brazilian Cinema*, *E.I.A.L.*, vol. 9, n° 1, janvier-juin, <www.tau.ac.il/eial>.
- TAYLOR, Diana (2003). *The Archive and the Repertoire. Performing Cultural Memory in the Americas*, Durham, Londres, Duke University Press.
- VIBERT, Stéphane (2003). « Perspective critique sur les concepts "postmodernes" d'identité et de métissage », *Société*, n° 23, automne, p. 147-170.
- WIEVIORKA, Michel (2001). *La différence*, Paris, Éditions Balland.

PARTIE 2



LOGIQUES
D'INTERACTION
SOCIALE
ET POLITIQUE



LA RECHERCHE INTERCULTURELLE : UN VOYAGE AU-DELÀ DE SOI L'ÉTUDE DU CAS DE TAMBOGRANDE AU PÉROU

Geneviève Meloche

Ph. D., Université du Québec à Montréal

*Toute description ou interprétation
faite d'une autre culture
sera toujours le reflet de sa propre culture.*
(traduction libre de l'anglais)

Van Maanen, 1988

DÉROULEMENT ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

J'ai effectué trois séjours au Pérou dans le cadre d'une recherche¹. Le premier, qui s'est déroulé de septembre 2002 à mai 2003, visait à faire une exploration générale du monde de la coopération

1. Cet article vise à rendre compte des résultats et de la démarche d'une recherche menée au Pérou entre 2002 et 2006 dans le cadre de la préparation d'un doctorat en communication à l'Université de Montréal.

internationale. J'ai rencontré des coopérants, des chercheurs et des intervenants sociaux. J'ai visité plusieurs communautés et pris connaissance de différents projets communautaires de développement. J'ai écouté celles et ceux à qui l'aide au développement était destinée, tout comme des chefs d'entreprises transnationales et des représentants d'États et d'agences de développement basées au Pérou.

C'est seulement à la fin de ce premier périple que je me suis intéressée au cas de Tambogrande. Cette histoire avait attiré mon attention avant d'aller au Pérou. J'avais lu un article dans la presse canadienne faisant état du référendum organisé en juin 2002 par les *Tambograndinos* pour se prononcer sur le projet d'exploitation de l'entreprise minière canadienne Manhattan. J'ai décidé d'aller rencontrer les militants de cette lutte sur le terrain, à l'extrême Nord du Pérou, près de la côte Pacifique. Ayant débuté en 1999, au moment où l'entreprise commençait des travaux d'exploration, le conflit avait rapidement acquis une notoriété internationale en raison de l'assassinat d'un leader de la lutte et d'actes de vandalisme perpétrés au siège de Manhattan à Tambogrande.

Durant l'année qui a suivi ce premier séjour à Tambogrande, mon objet de recherche a commencé à se dessiner autour de l'appropriation du développement local en contexte de conflit. Selon mon hypothèse de départ, l'engagement de la communauté de Tambogrande dans la production et la résolution d'un conflit avait entraîné une prise de conscience et une prise de parole la menant à une plus grande autonomie. J'ai voulu comprendre comment ces nouveaux lieux d'appartenance et de reconnaissance, créés par l'expression de solidarité, avaient contribué à l'apprentissage et à l'appropriation des enjeux liés à son développement, permettant aux membres d'une communauté d'accroître leurs capacités de prendre leur destin en main et de se développer.

En juillet 2005, je suis retournée sur le terrain pour approfondir les questions identitaires liées à la lutte. Lors de ce deuxième séjour, j'ai rencontré une centaine de personnes, mais surtout, j'ai partagé la vie quotidienne des membres de cette communauté durant plus d'un mois, ce qui a contribué à questionner ma pratique de recherche et à transformer ma propre identité. La posture que j'avais développée à ce moment s'appuyait sur un cadre théorique rudimentaire et la méthodologie s'inspirait de travaux semblables réalisés sur le terrain et de techniques d'enquête qualitatives classiques, dont il m'a été donné de constater les limites.

Près d'un an plus tard, soit en mai 2006, le fruit de mes premières analyses a été présenté aux acteurs de la lutte de Tambogrande et à des intellectuels péruviens afin de partager ma démarche et mes questionnements méthodologiques. Ces résultats préliminaires ont été dévoilés

sous forme de témoignages et de portraits ethnographiques. J'ai voulu, par ce style d'écriture, rendre compte du point de vue des *Tambograndinos* d'une façon aussi respectueuse que possible avec le souci de ne pas « effacer l'intention des gens derrière l'analyse et l'interprétation ».

Problématique: enjeux épistémologiques de l'interculturalité

Cette rencontre autour des premières conclusions de ma recherche a été le point tournant de ma démarche car elle m'a fait prendre conscience, au fil des semaines qui ont suivi, de l'écart à combler pour véritablement dialoguer avec l'autre et pour dépasser ses propres préjugés et son ethnocentrisme. La tendance à projeter sur les autres sa conception du développement est humaine; parfois involontaire, mais habituellement intéressée. Ma propre conception du développement, en se confrontant à diverses situations et contextes, n'a cessé d'évoluer au cours de la recherche. En tension entre le paradigme de la participation et des méthodes d'analyse et de recherche dont l'influence positiviste domine toujours les pratiques, mon expérience de recherche témoigne des défis réels associés à l'adoption, dans toutes les dimensions de mon travail, d'une perspective constructiviste.

Très souvent inscrite dans le paradigme des « experts du développement », caractérisé par un langage de statistique et des procédures normatives, chaque approche du développement est teintée d'une vision du monde, d'une certaine notion de l'environnement, de l'avenir et des solutions possibles pour remédier à la pauvreté (Rist, 1996). Les discours dominants « prescrivent des identités » normatives et reproduisent des inégalités. Ils reflètent des préoccupations extérieures et produisent ainsi de l'exclusion (Foucault, 1999). Dans ses efforts de compréhension des imaginaires collectifs, il arrive effectivement que le « penseur du développement » reproduise des représentations stéréotypées des acteurs locaux en les idéalisant ou en les objectivant en fonction de leurs problèmes.

Il arrive aussi que son analyse intensifie les contradictions avec les environnements liés à la modernité (comme les environnements technologiques) en les opposant aux traditions locales ou même ancestrales. Par ailleurs, la manière même de formuler le discours par les acteurs sociaux, qui associe un ensemble de concepts indéfinis comme l'égalité, les droits humains, le développement durable, les processus décisionnels participatifs, n'est pas prise en compte dans la résolution des conflits, ce qui produit de la confusion et amplifie même certains conflits. Avant d'étudier un conflit à caractère « environnemental », il semble essentiel, par exemple, de se demander quelle signification prend, dans une communauté du Sud, la protection de l'environnement dans les débats concernant la propriété terrienne et le droit des communautés à disposer

de leur développement. Par conséquent, il est impératif de comprendre ce que l'environnement signifie au Nord – du moins pour les intervenants concernés – pour comprendre le « sens de l'autre », c'est-à-dire sa grille d'interprétation.

Dans toutes les recherches – spécialement à caractère interculturel – impliquant des populations vulnérables et dépendantes (c'est-à-dire susceptibles de subir les impacts de notre intervention), un questionnement éthique doit guider les démarches scientifiques. C'est pourquoi ma réflexion porte sur mon expérience concrète, qui m'a aidée à reconnaître les enjeux méthodologiques et éthiques et à dégager de nouveaux outils pour apprendre à mieux dialoguer en contexte interculturel. À travers cet exercice d'introspection, j'ai notamment pris conscience que ma position devait être précisée et que ma place d'auteure devait être rendue plus explicite, notamment en décrivant les contextes qui constituent mon cadre d'interprétation pour l'analyse du cas. Cette prise de conscience a contribué à l'élaboration d'un cadre personnel d'intervention autour du principe d'engagement et ouvert de nouvelles pistes de dialogue et de compréhension des phénomènes identitaires étudiés.

Objectifs de recherche

L'ensemble du travail de recherche mène à une réflexion sur le rôle de l'intervenant et du chercheur pour sortir d'une conception déterministe et étroite du développement. Mon cheminement visait à dépasser un certain ethnocentrisme et à mieux saisir les contextes en évolution des communautés du Sud. À travers ma recherche, j'ai cherché à développer des moyens pour aborder « le développement » en tant qu'intervenante, et pour établir et dégager les bases d'un dialogue interculturel dans les relations asymétriques entre le Nord et le Sud, c'est-à-dire d'une réelle coopération.

Le but poursuivi par cette recherche n'était pas de définir ou de critiquer le concept de développement. Il s'agissait plutôt de comprendre ce qui se passe dans cet univers complexe qu'est le champ des relations de développement et de saisir ce que « l'invention du développement » produit en tant qu'institutions, relations sociales, pratiques et représentations. Plus précisément, j'ai voulu illustrer l'influence qu'exercent les relations Nord-Sud dans leurs dimensions micro- et macrosociales en postulant au départ que les liens sociaux se construisent à travers l'échange discursif. Ma démarche ne cherchait donc pas à démontrer, par une problématique de type hypothéticodéductif, la meilleure approche pour aborder les questions de développement international. J'ai plutôt cherché à analyser les dynamiques du développement sur le terrain en privilégiant l'étude des

processus d'interaction entre les différents acteurs concernés (y compris moi-même à titre de chercheure) à travers l'expérience de la communauté de Tambogrande au Pérou (dialectique local/global).

La recherche questionne la manière « ordinaire » de considérer les problèmes de développement en les présentant comme des « faits objectifs » plutôt que comme des phénomènes construits à partir d'idéologies et de valeurs. Je postule que c'est par la confrontation des logiques d'interaction sociale qu'il est possible de découvrir « des réalités² » diamétralement différentes de celles qui dominent chez les décideurs et acteurs de l'appareil de développement.

Pour aborder cette dimension épistémologique, je me suis interrogée sur les rapports de force sous-jacents aux discours : Qui adhère et produit le discours sur « le » développement ? À quels systèmes de valeurs fait-il référence ? Comment est-il effectivement perçu et véhiculé dans les communautés ? J'ai voulu lever le voile sur les productions locales et conflictuelles du développement et comprendre par qui et par quoi cette production (représentations, discours, identités, pratiques) se réalisait : les rôles tenus par les acteurs, la situation de conflit, les structures et la culture dans cette construction.

Avec la venue de la transnationale canadienne, la communauté de Tambogrande doit négocier son développement, y trouver une cohérence, car elle se trouve au cœur d'un débat où s'affrontent diverses visions du développement. Ces représentations sont construites à partir de différents cadres de références identitaires. Le but était de révéler la complexité des discours à propos du développement, discours qui tantôt se complètent et se nourrissent mutuellement (coopèrent) et tantôt se concurrencent et se contredisent.

Cela dit, le développement devrait, d'après moi, réhabiliter l'acteur local au cœur du projet de développement et mettre en lumière la subjectivité (et l'ethnocentricité) des intervenants/chercheurs, de même que leurs habitus scientifiques et sociaux. Par conséquent, le chercheur doit lever le voile sur la complexité des phénomènes interculturels et sur la multiplicité des points de vue des acteurs, c'est-à-dire permettre de relativiser les schémas d'interprétation des cultures dans les relations conflictuelles et de coopération.

2. Selon Berger et Luckmann (1996), la réalité est « construite socialement ». Le terme est utilisé en faisant référence à la multitude d'interprétations que l'univers symbolique des individus peut produire, étant entendu que ceux-ci ont tendance, dans leurs stratégies de maintien du pouvoir, à objectiver ce qu'ils perçoivent comme « leur réalité » et à la prendre pour une « vérité universelle ».

À travers cette recherche, qui s'intéresse à l'éthique d'intervention et aux problèmes de communication pour le développement en contexte de conflit, j'ai poursuivi l'objectif particulier de comprendre comment l'identité collective³ d'une communauté aux prises avec un problème de développement s'est *reconstruite* à travers sa lutte. Ce champ culturel de recherche, saisi comme un nouvel espace des luttes sociales (Bourdieu, 2002), vise à mieux comprendre les processus de changement social et particulièrement les processus d'appropriation des enjeux liés au développement et d'éducation politique, qui contribuent, notamment par l'influence des minorités actives (par la prise de parole et les délibérations), à modifier les cadres de références et l'identité collective.

Les conflits miniers en Amérique latine et la question identitaire

Les processus de recomposition politique vécus depuis les transformations des années 1990 en Amérique latine et l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles au Pérou, liée aux changements survenus dans les législations encadrant les investissements étrangers, ont eu pour conséquence l'émergence de divers mouvements politico-sociaux de revendications identitaires autour du contrôle et de l'usage de la terre. Ce phénomène est l'un des plus significatifs de l'histoire récente de l'Amérique latine et se caractérise par la transformation même de l'idée de conflit (Manero, 2003).

La multiplication des conflits liés à la gestion des ressources naturelles et à la propriété de la terre révèle un phénomène nouveau dans sa forme, mais qui s'inscrit dans une continuité historique en ce sens qu'il est porteur d'un lourd passé d'inégalités. De la colonisation jusqu'à la globalisation⁴, l'Amérique latine a vu naître diverses générations de résistants qui ont su adopter des stratégies de communication novatrices. Appuyés par les réseaux de solidarité internationale, les nouveaux mouvements de résistance du Sud se positionnent sur un échiquier mondial en utilisant un langage scientifique et les moyens de communication à la fine

3. L'identité collective se définit par opposition à l'autre et engage les membres d'un groupe dans un mouvement qui vise à défendre ses particularités. La communauté, le « nous » qu'elle crée, se distingue par la différence, l'opposition, le combat engagé pour défendre son caractère distinct. L'identité collective est donc un facteur puissant de cohésion sociale.

4. Aujourd'hui, les termes « mondialisation » et « globalisation » (de l'anglais *globalization*) sont utilisés pour désigner les processus d'intégration des marchés, qui résultent de la libéralisation des échanges, de l'expansion de la concurrence et des retombées des technologies de l'information et de la communication à l'échelle planétaire (voir Office québécois de la langue française).

pointe de la technologie. On observe, par exemple, de nouvelles formes de différenciation identitaire réhabilitant les paradigmes indigénistes au sein d'enjeux modernes comme de la protection de l'environnement.

Toute méthodologie de recherche et d'intervention doit, en ce sens, éviter d'abstraire les dimensions culturelles de l'analyse des rapports de pouvoir et des stratégies de changement social. Les modèles de résolution de problèmes élaborés par les acteurs sociaux permettent d'appréhender l'évolution des schémas identitaires et culturels propres à une communauté, dans un contexte où la mobilisation collective prend des formes qui échappent aux catégories traditionnelles du politique⁵.

Dans cette perspective, la mobilisation sans précédent de la communauté péruvienne de Tambogrande face à une transnationale minière canadienne a le mérite d'ouvrir de nouveaux horizons pour comprendre les alternatives aux modèles dominants de développement et prendre distance par rapport à la pensée économique voulant que « sans développement minier, point de salut ». Cette expérience singulière, pacifique et démocratique, contribue actuellement, par sa diffusion à travers l'Amérique latine et un peu partout dans le monde, à questionner et à façonner les pratiques et les modes de pensée dans le développement local.

CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET THÉORIQUE

Dans un contexte de plus en plus marqué par la mobilité des populations⁶ et la multiplication des réseaux de solidarité et de communication, le cas de Tambogrande au Pérou illustre comment la lutte de la communauté pour maintenir son mode de vie agricole face au projet de la minière canadienne Manhattan a participé à l'appropriation de son développement et transformé profondément les rapports sociaux et communautaires.

À la suite du conflit, les citoyens de Tambogrande se disaient plus en mesure d'affirmer et de défendre leurs propres choix de développement. Confrontée aux événements entourant la venue de la transnationale et à

5. La complexification des phénomènes sociaux se traduit par l'éclatement des lieux de pouvoir (et la confusion des rôles) de même que par l'absence ou l'occultation de fondements politiques et moraux aux principes et discours qui gouvernent la vie sociale et l'action collective.

6. Pour la première fois dans l'histoire, le nombre de citadins dans le monde sera égal à celui des ruraux, alors qu'on a cru durant des années que l'enrichissement des pays pauvres allait freiner l'exode. Les faits démontrent au contraire que depuis l'entrée en vigueur des traités d'intégration économique, les vagues de départs s'accroissent et se résorbent uniquement lorsque le PIB par habitant d'un pays pauvre atteint celui d'un nanti.

une série de décisions affectant son développement, la communauté s'est mobilisée et a pris conscience de ses capacités d'action, ce qui a permis l'émergence de nouvelles organisations sociales. La venue de l'entreprise minière et l'incertitude provoquée par cet événement ont amené la collectivité à trouver de nouvelles solutions et de nouvelles représentations relativement à la « quête angoissante de son identité ». En ce sens, la production et la résolution du conflit constituent un moteur de changement social.

Central à la théorie des minorités actives de Moscovici, le conflit sert à définir les mécanismes d'influence des acteurs pour s'engager dans un rapport de force avec la majorité. Leur lutte se joue sur le terrain symbolique pour gagner les sphères du pouvoir formel.

Théorie des minorités actives

Selon Moscovici, l'influence dans les interactions sociales est tributaire de styles de comportement qui témoignent que les opposants impliqués sont fortement engagés par un libre choix et que le but poursuivi est tenu en si haute estime que des sacrifices personnels sont volontiers consentis. L'investissement est l'un des types de comportement que Moscovici associe à l'influence des minorités actives. Il correspond à une attitude intransigente et à la consistance du projet qui revêt un caractère plus ou moins radical. La consistance du comportement est perçue comme un indice de certitude, comme l'affirmation de la décision de s'en tenir à un point de vue donné, comme reflet de l'engagement dans un choix cohérent, inflexible.

Sont qualifiés de « minorités actives » des acteurs qui se trouvent du « mauvais côté du pouvoir » en raison de leur statut. Elles se définissent selon le point de vue d'où l'on se place. Les paysans, qui constituent une grande proportion de la population péruvienne, sont dévalorisés au Pérou et représentent une minorité en ce sens dans leurs rapports de force avec les autorités et les élites péruviennes. La communauté de Tambogrande constitue une minorité active dans le conflit qui l'oppose au projet Manhattan ; elle est minoritaire par rapport au choix de développement promu par les autorités du pays. À l'échelle internationale, Tambogrande est également reconnue comme telle – du moins dans certains milieux de la coopération – à cause de son modèle de développement « opposé aux idéaux néolibéraux dominants ». Cette reconnaissance est fondée sur certains critères qui, comme nous le verrons plus loin, ont eu un effet structurant sur les discours locaux (traditions, droits ancestraux, respect de l'environnement).

Il importe donc d'analyser le contexte d'apparition et la disparition de l'influence des minorités actives – et leurs facteurs de réussite – pour en saisir le caractère ponctuel et pour mieux comprendre leur logique de

fonctionnement. Moscovici dit que pour être efficace, une minorité doit accepter le conflit avec la majorité; avoir une image visible; agir sur un terrain sensible; et faire face au problème de la récupération. Retenons que les minorités actives n'ont d'existence, ou d'influence, que dans leurs visées émancipatrices, c'est-à-dire à l'intérieur d'un projet, d'une lutte. Le concept de minorité active sert donc à désigner les processus d'influence à l'intérieur de ce projet, en l'occurrence dans le contexte d'un conflit minier, tandis que « la construction identitaire », comme il sera démontré dans l'analyse du cas, constitue le processus par lequel cette influence s'exprime et trouve sa reconnaissance interne et externe, notamment par des stratégies d'équité, de séduction et de coercition⁷.

Mettre au jour les logiques d'interaction sociale

Les situations interculturelles et conflictuelles ne peuvent être abordées dans l'abstraction d'une « rencontre de cultures », indépendamment des réseaux socio-institutionnels dans lesquels les interactions se réalisent. C'est pourquoi il a fallu d'abord effectuer un repérage des acteurs et de leurs intérêts, des enjeux et des zones d'incertitude⁸ exploitées par chacun. En appréhendant les cadres de référence sous-jacents à leurs discours, il a été possible de dévoiler les situations d'oppression, d'exclusion et de luttes internes vécues au sein de la communauté et les paradoxes auxquels sont confrontés les *Tambograndinos*, qui se trouvent au cœur d'un débat où s'opposent divers discours et modèles de développement.

L'analyse des rapports de force a aussi permis de faire des liens entre les dynamiques à l'échelle globale et locale et de mieux comprendre comment s'articulent les relations entre les États, les transnationales, les mouvements sociaux, les organisations non gouvernementales (ONG), les médias et les communautés en précisant les rôles que jouent chacun des acteurs sociaux qui interviennent pour médiatiser les conflits et en observant comment s'influencent et se contredisent leurs discours dans leur construction de la société.

7. Alliant à la fois le processus de socialisation comme résultant de la coercition sociale (Durkheim) et comme découlant au contraire de la séduction (Tarde), Ravault (1986, p. 259) utilise le néologisme « coersédution » pour rendre compte de processus psycho-socio-culturels par lesquels les relations interculturelles sont construites.

8. L'incertitude constitue la ressource fondamentale dans toute lutte, dans toute négociation. S'il y a incertitude, les acteurs capables de la contrôler l'utiliseront dans leurs tractations avec ceux qui en dépendent (Crozier et Friedberg, 1977). En même temps, l'incertitude, comme composante du lien social, sert à consolider le mouvement de lutte par le renforcement du sentiment d'appartenance et des solidarités.

Les enjeux sociaux et culturels de la lutte des Tambograndinos ont été étudiés en premier lieu d'après l'expérience des acteurs sociaux, selon une approche ethnométhodologique⁹. Contrairement au courant positiviste de recherche qui privilégie les études à grande échelle et l'expérimentation, l'ethnométhodologie s'intéresse aux expériences de vie quotidienne des individus et à leurs compétences pour appréhender le monde (conscience pratique) par l'observation des acteurs en situation empruntée à l'ethnographie. L'ethnométhodologie permet de mieux comprendre les transformations des pratiques sociales liées au développement car elle met en lumière la complexité des processus de construction identitaire.

Ensuite, la tâche plus complexe d'élucider les modèles culturels de résolution de problèmes mis en place par les acteurs, à travers leurs représentations, leurs vécus et leurs imaginaires, visait à détecter « le potentiel humain capable de mettre en œuvre un projet de développement ». L'enquête auprès des membres de la communauté s'est attardée sur les processus d'apprentissage liés à la mobilisation pour la lutte. J'ai étudié les changements de pratiques et de perceptions survenus depuis les débuts de la lutte sur des thèmes comme le rapport à l'avenir et à l'environnement, les transformations de l'organisation politique et sociale, dont la place des femmes et des jeunes dans la communauté. Mais les récits recueillis présentaient des limites pour appréhender le rôle des représentations dans la construction identitaire ayant eu cours durant la lutte.

Limites méthodologiques

Les difficultés d'accès aux phénomènes liés à l'identité par les méthodes d'enquête traditionnelles m'ont amenée à regarder du côté de la « mise en récit du chercheur », de ses propres idéologies, mythes et paradoxes. Toute interprétation fait intervenir un ensemble de grilles qui servent à la compréhension, c'est-à-dire à la constitution de sens des phénomènes sociaux. La construction de connaissance du chercheur est donc inséparable de sa mise en récit, de ses références et de ses contextes, bref, de sa propre identité (Giddens, 1987). Le recours à une approche réflexive a donné un sens nouveau aux données recueillies pour l'analyse de cas. Au lieu de poser la question « Comment se fait-il que l'individu agit comme cela dans telle situation ? », je me demandais pourquoi cela me faisait réagir,

9. Paradigme interprétatif et non normatif, l'ethnométhodologie permet d'avoir accès aux contenus des actes de la vie quotidienne accomplis machinalement et qui prennent sens dans les interactions. Les faits sociaux sont des accomplissements pratiques d'un processus intersubjectif (Schütz, dans Coulon, 1987). Giddens (1987, p. 347) souligne pour sa part l'importance d'être sensible aux habiletés complexes que déploient les acteurs dans la coordination des contextes de leurs activités quotidiennes.

pourquoi cet événement attirait mon attention. Cette méthode d'analyse a soulevé l'importance des processus d'intersubjectivité impliquant le chercheur.

Les références identitaires du chercheur et ses habitus interviennent, par un phénomène d'attribution¹⁰, dans la compréhension des processus de construction identitaire des sujets de la recherche. Le chercheur convoque des contextes de ses connaissances sur d'autres acteurs sociaux : de son expérience personnelle de ce type d'acteur social ; de sa sensibilité théorique propre (sa formation) ; de sa compétence psychosociale ; de sa compétence culturelle ; de sa morale et de son éthique personnelle.

Au cours des interactions (intersubjectivité), les individus se réfèrent à des représentations sociales dans l'affirmation de leur identité propre. L'identité se définit ainsi par le système dans lequel les acteurs se situent les uns par rapport aux autres, par leur positionnement, par un mouvement d'intériorisation et de contestation de la situation d'interaction qui définit les espaces relatifs de chacun, ce qui contribue à la construction de nouveaux espaces de signification (contextes d'interprétation).

Les processus de construction identitaire, observables sous forme de représentations, surviennent à travers des « événements perturbateurs », c'est-à-dire des expériences situées dans le temps et dans l'espace qui marquent la situation d'interaction, impliquant tant les sujets que le chercheur. Incidemment, les minorités actives se donnent des représentations propres permettant de comprendre leur environnement matériel et social changeant. Leurs discours assurent le sentiment de continuité de leur identité en produisant ces nouvelles appartenances, c'est-à-dire de l'affectivité investie dans de nouveaux symboles et discours.

Dans ce contexte, le chercheur doit prendre conscience de sa « position » dans les processus d'interaction dans lesquels il est engagé. Il doit assumer ses responsabilités en anticipant, autant que possible, les impacts de son intervention et en tentant d'appréhender les phénomènes sans les banaliser ni réifier l'événement étudié, qui n'a pas encore produit toutes ses potentialités. Cela n'est possible que par un certain décentrement par rapport à ses propres références, donc par une connaissance aiguë de celles-ci.

10. Dans les processus de construction identitaire, les individus émettent un jugement et cherchent à valider ou invalider leur évaluation. Comme le premier jugement est fondé sur la perception d'un ensemble d'éléments en fonction des expériences précédentes du chercheur, ce dernier doit prendre conscience de ses a priori et habitus afin de prendre une distance critique par rapport à son objet d'étude (Moscovici, 1979, dans Mucchielli, 1986, p. 60).

Décentrement et subjectivité

Les problèmes de recherche sont subjectifs par définition et l'enjeu est principalement de faire en sorte de déconstruire ses propres perceptions, opinions, *a priori* par rapport à ceux-ci, comme l'explique Sabelli (1993).

Dans le champ de la recherche appliquée aux questions du développement, les problèmes subjectifs liés à la recherche déterminent très souvent l'orientation de la démarche. Les vertus à la mode notamment (solidarité, humanitarisme, charité laïque ou religieuse) s'incorporent à la pensée jusqu'à faire disparaître la réalité derrière les désirs. Puisqu'il s'agit de démarches orientées vers l'action, même dans le cas où le chercheur ne se trouve pas investi d'une quelconque responsabilité dans les programmes d'intervention, le problème personnel demeure facilement assimilable à l'objet, si bien que le questionnement de la réalité devient superflu et l'intérêt pour la compréhension lucide des phénomènes sociaux ressenti comme totalement inutile (p. 104-105).

Sabelli se réfère aux difficultés auxquelles se heurte le chercheur dans la phase de construction de l'objet d'étude et utilise la notion « d'obstacle » de Bachelard pour réfléchir sur les problèmes d'objectivité. « On ne peut rien fonder sur l'opinion, il faut d'abord la détruire », dit Bachelard (1971, dans Sabelli, p. 104). Je pense toutefois que le désir de rigueur et le besoin de découvrir doivent se nourrir, en première lecture, des phénomènes étudiés, de l'intuition du chercheur. Réprimer de prime abord la subjectivité serait une erreur qui donnerait une fausse impression d'objectivité, sans qu'il soit possible d'identifier les habitus et les *a priori* qui structurent les perceptions du chercheur et influencent son analyse.

Todorov (1982) a décrit les difficultés d'appréhender l'autre en dehors de son propre cadre de référence. Comme l'affirme également Moscovici, notre rapport à l'autre en est un d'étrangeté, que l'on cherche à combler en objectivant l'autre¹¹, à l'aide de différents processus subjectifs où se mêlent observations et croyances. La compréhension mutuelle n'est donc pas essentiellement de l'ordre de la bonne volonté. Elle tient aux décisions, aux méthodes de travail, aux comportements et aux changements sociaux qui traduisent des intérêts variés et opposés.

Pour accéder aux données, c'est-à-dire pour appréhender le cadre de références des sujets et comprendre les phénomènes significatifs pour eux (leurs représentations de la réalité), il faut créer un lien social, ce qui

11. Ces procédés sont généralement motivés par la peur de l'inconnu. On cherche alors à trouver des similarités avec soi ou encore à se dissocier, en plaçant l'autre dans une position d'objet, prévisible et contrôlable.

rend techniquement impossible l'objectivité ou l'extériorité à son objet. C'est pourquoi il importe de trouver les moyens de maîtriser les instruments d'accès à la compréhension des acteurs et de leurs problèmes en développant des outils d'observation des mécanismes d'intersubjectivité impliquant les chercheurs et les intervenants œuvrant dans le monde de la coopération internationale.

En résumé, la recherche est fondée sur l'a priori que les individus sont unis à la société (territoire, histoire, culture, organisation) par des processus de construction identitaire intersubjectifs, soit la reproduction, le renouvellement et la transmission des représentations et idéologies, qui forment les univers symboliques comme lieux de lutte et d'appropriation.

Afin de mieux comprendre ma grille d'interprétation des phénomènes étudiés, il importe de présenter d'abord quelques éléments du contexte dans lequel s'est développé le conflit qui oppose la compagnie minière canadienne Manhattan et la communauté de Tambogrande, puis les principaux acteurs du conflit, leur positionnement et intérêts et les alliances qu'ils ont tissées au fil des événements.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DU CONFLIT AVEC MANHATTAN

Avant les investissements de la Banque mondiale pour l'irrigation de la vallée de San Lorenzo dans la province de Piura, il y a cinquante ans, Tambogrande était constitué de quelques fermes seulement. Plus de 15 000 habitants ont été encouragés à s'y établir par un programme de colonisation. Cette région est ainsi devenue l'une des plus importantes productrices de fruits au Pérou.

Durant la réforme agraire du gouvernement Velasco, dans les années 1970, les agriculteurs de San Lorenzo se sont mobilisés pour conserver leurs terres. Ils ont manifesté la même résistance afin de repousser les ambitions de diverses entreprises minières désireuses de faire de l'exploitation minéralogique à Tambogrande au cours du dernier siècle.

En 1978, l'État péruvien a déclaré par décret suprême que l'exploration et l'exploitation d'une partie du district de Tambogrande était de « nécessité nationale ». À partir de ce moment, la population a su que des entreprises souhaitaient exploiter des minerais sous leur sol. Par la suite, des conflits ont éclaté entre la population, les autorités et les compagnies minières étrangères. Le refus de l'exploitation minière par la population de Tambogrande et de la vallée de San Lorenzo date ainsi de plusieurs années et l'opposition des *Tambograndinos* s'est manifestée à travers des fronts de défense de mieux en mieux organisés.

En 1990, l'arrivée au pouvoir de Fujimori a provoqué un boom minier sans précédent au Pérou. C'est dans la foulée de la privatisation de cette industrie et de la publication, en 1998, d'un autre décret suprême présidentiel déclarant la nécessité publique des investissements étrangers pour la survie de l'exploitation minière que la compagnie canadienne Manhattan acquiert les droits pour 10 concessions (10 000 hectares) pour une période de quatre ans à partir du 6 mai 1999. Ce décret l'autorise à développer un projet de mine à ciel ouvert afin d'extraire de l'or, de l'argent et des concentrés de cuivre et de zinc dans la zone urbaine du district de Tambogrande et dans la vallée de San Lorenzo, une zone traditionnellement agricole où la majorité de la population vit de l'agriculture. Le projet prévoyait notamment la relocalisation de 8 000 habitants, l'achat de 540 hectares de propriétés agricoles, le détournement de la principale rivière et une utilisation substantielle des ressources en eau disponibles pour pouvoir exploiter le gisement.

Dès que les travaux d'exploration ont commencé, la population s'est mobilisée à travers un front de défense. Les *Tambograndinos* ont déployé un certain nombre de stratégies communicationnelles pour manifester leur opposition, allant du débat public à la tenue de réunions d'information, jusqu'à l'organisation d'une consultation populaire, en passant par les alliances aux plans national et international à travers des réseaux universitaires, humanitaires, médiatiques et religieux.

Le soutien de nombreuses organisations sociales et non gouvernementales de la région de Piura, et d'autres basées à Lima ou encore à l'étranger, a permis à l'opposition de se doter de quelques outils importants pour soutenir ses critiques envers le projet d'activité minière de la compagnie Manhattan. Dès le début de l'année 2000, une dizaine d'organisations de droits humains et environnementaux¹², dont plusieurs liées à l'Église catholique, ont formé un Comité technique d'appui à Tambogrande (*Mesa Técnica*). Le financement ainsi que l'appui technique et logistique au front de défense sont venus essentiellement d'ONG dont Oxfam America, le Mineral Policy Center Environmental Mining Council of British Columbia et les Amis de la Terre du Costa Rica.

12. Acción Solidaria para el Desarrollo – *CooperAcción*; Asociación Civil – LABOR; Asociación Pro Derechos Humanos – APRODEH; Comisión Episcopal de Acción Social – CEAS; Coordinadora Nacional de Derechos Humanos; Diaconía para la Justicia y la Paz del Arzobispado de Piura y Tumbes; Fundación EcuMénica para el Desarrollo y la Paz – EDEPAZ; Grupo de Investigaciones Económicas – ECO. À ses débuts aussi: Sociedad Peruana de Derecho Ambiental et Cepes.

Par ailleurs, la plus importante organisation revendicatrice des droits indigènes au Pérou, CONACAMI (Coordinadora Nacional de Comunidades Afectadas por la Minería), qui réunit des groupes représentant des communautés affectées par des activités minières, a également appuyé le front de défense.

Certaines des organisations nationales en appui à Tambogrande sont parmi les plus respectées au Pérou. Leur soutien au front de défense est motivé par leur volonté de favoriser la participation des citoyens aux décisions affectant le développement de leur communauté. De fait, l'obligation de consulter la municipalité provinciale et la municipalité du district sur la viabilité des activités d'exploration n'avait pas été respectée avant l'octroi des concessions. Par ailleurs, la révision du cadre normatif et administratif portant sur les investissements et l'utilisation des ressources naturelles fait partie des objectifs de plusieurs de ces organisations, tout comme la dénonciation des violations des droits de la personne.

Consultation populaire

Les acteurs de la lutte, qui souhaitaient tout simplement le retrait de l'entreprise minière, ont dénoncé les irrégularités et le manque de transparence qui ont marqué le processus depuis le début du projet¹³. Ils ont organisé, en juin 2002, une consultation populaire qui se voulait une réponse de résistance démocratique et pacifique au projet Manhattan. La question posée à la population reflétait l'intention du conseil municipal d'obtenir une opinion tranchée, soit le rejet, soit l'acceptation de l'activité minière en général dans tout le district.

Le contexte politique était tendu durant la consultation municipale du 2 juin 2002, d'après l'organisme canadien Droits et Démocratie, désigné pour observer le processus électoral. Malgré le fait que le vote était volontaire, plus de 70% de la population y a participé, alors qu'au Pérou le vote est habituellement obligatoire. Résultat : 98% de la population s'est prononcée contre le projet mais Droits et Démocratie a observé « des réactions très critiques, voire intolérantes » de la part des promoteurs du projet visant à invalider les résultats du vote. Ce taux de participation

13. Des amendements à la loi ont dû être adoptés afin de permettre l'exploitation des concessions de Tambogrande par Manhattan puisque, selon l'article 71 de la constitution du Pérou, les étrangers ne peuvent posséder des mines à l'intérieur de 50 kilomètres des frontières à moins que cela soit considéré de nécessité publique. L'autorisation de l'exploitation par décrets suprêmes et le contournement des lois protégeant les zones frontalières et les zones urbaines, de même que le début des travaux avant même que les procédures légales soient complétées, ont été considérés par les opposants comme des preuves de partialité, sans compter le fait que l'État péruvien était partenaire à 25% dans le projet.

exemplaire et l'éloquence des résultats du référendum n'ont pas fait plier l'État, qui n'a pas voulu les reconnaître légalement. Les audiences publiques prévues à la loi pour l'approbation des projets, incluant la présentation d'une étude d'impact environnemental par la compagnie minière, ont donc été maintenues. L'ensemble de ces facteurs a contribué à intensifier le conflit. Après une succession d'importantes manifestations et face à l'opposition grandissante, le projet Manhattan a finalement été retiré en 2005, créant un précédent au Pérou et en Amérique latine.

Positionnement des acteurs

Différents acteurs sont intervenus au cours du conflit, mais les discours se sont rapidement polarisés. D'un côté, il y a eu ceux qui s'opposaient au projet minier : le front de défense de la vallée de San Lorenzo et Tambogrande appuyé par diverses ONG de Piura et de Lima ainsi que par l'aile progressiste de l'Église catholique. Les ONG opposées au projet Manhattan partageaient le même discours sur le conflit en s'appuyant sur la démocratie locale et en mettant l'accent sur les risques environnementaux au moyen de contre-arguments techniques.

Le front de défense, dont la principale tâche consistait à empêcher l'activité minière à Tambogrande et dans la vallée de San Lorenzo, se basait sur le principe que la population avait le droit de décider de son avenir et de son développement. Il considérait injuste que des activités comprenant des risques pour la santé, l'environnement et l'organisation sociale fussent imposées. Ses dirigeants argumentent également que la création d'emplois favoriserait surtout des étrangers et le gouvernement central. Selon le front, l'activité minière était également susceptible d'affecter le secteur agricole et les revenus tirés de l'agro-exportation. Enfin, le front de défense s'est aussi donné comme mission de défendre l'environnement contre la pollution que pourrait provoquer l'activité minière.

De l'autre côté, l'entreprise minière Manhattan, une petite transnationale (son unique projet était celui de Tambogrande) dont le siège est situé à Vancouver, souhaitait exploiter ses concessions minières dans le district de Tambogrande. Durant le conflit, elle était appuyée par le milieu entrepreneurial¹⁴ de Piura représenté par la Chambre de commerce de même que les institutions liées à l'Opus Dei comme l'Université nationale de Piura et le quotidien de Piura *El Correo*.

14. Certains acteurs du secteur privé ont cependant été critiqués par rapport au projet de Manhattan. Le Collège des ingénieurs de Piura a affirmé devant la Commission de l'environnement que l'étude d'impact environnemental n'était

Le gouvernement canadien n'a pas pris position par rapport à la consultation, ni commenté l'attitude de la minière canadienne dans son refus de reconnaître les résultats du référendum de 2002. Les programmes de coopération du Canada témoignent par ailleurs de leur soutien à l'industrie minière au Pérou. On lit sur le site de l'ACDI : « Le Pérou est considéré comme un important partenaire du Canada en raison des intérêts canadiens grandissants dans le pays et du rôle constructif qu'il joue dans le monde [...] » Plus de la moitié de l'aide canadienne au Pérou¹⁵ est octroyée à un programme destiné au ministère de l'Énergie et des Mines (MEM), qui a pour objectif, entre autres, « d'accroître sa capacité d'administrer les ressources en minéraux et en métaux du pays¹⁶ ».

De manière générale, la position de l'État péruvien, notamment le ministère de l'Énergie et des Mines (MEM), a été de s'en remettre aux processus légaux et aux procédures habituelles pour résoudre le conflit. Le MEM, qui est l'organisme gouvernemental au Pérou responsable de l'environnement et qui doit contrôler les impacts du secteur minier, a autorisé la présence d'entreprises minières dans la région et a donné son aval à la cession des droits miniers à Manhattan. Les opposants, qui soutiennent qu'aucun projet n'a été rejeté à la suite des processus prévus à la loi, ont souvent accusé le gouvernement de tenir un double discours et d'être juge et partie dans le conflit puisque le MEM a aussi pour mission de promouvoir les investissements privés du secteur minier qui représentent 50 % des activités économiques d'exportation du pays.

Le discours des protagonistes contre le projet minier Manhattan dénonce les contradictions du gouvernement péruvien dans sa gestion des industries minière et agricole. Il sème le doute sur sa légitimité en divulguant à la population les aberrations du système d'approbation des projets des transnationales minières comme Manhattan. Les opposants fondent notamment leur argumentation sur le contexte de corruption dans lequel ont été prises les décisions concernant l'octroi des concessions

pas convaincante et que les dommages du projet semblaient supérieurs aux bénéfices. Le Collège des médecins a émis, pour sa part, une opinion sur les risques pour la santé qu'entraînerait un tel projet.

15. Pendant l'exercice 2004-2005, l'aide publique au développement que l'ACDI a octroyée au Pérou totalisait près de 17,5 millions de dollars. Le PECAN représente 55 % de cette somme pour 2003-2008, soit 9,6 millions de dollars.
16. En même temps que se déroulaient les Tables rondes sur les industries extractives et la responsabilité sociale des entreprises, organisées par le gouvernement canadien en novembre 2006 à Montréal, une entente Canada-Pérou a été conclue au Pérou afin de « faciliter les investissements étrangers », ce qui a laissé les représentants de la société civile perplexes par rapport à la volonté du gouvernement canadien d'améliorer les pratiques éthiques des investisseurs canadiens comme il en avait manifesté l'intention.

minières et sur les manœuvres frauduleuses de la part de la compagnie minière et des représentants de l'État pour « acheter » la population, les médias et l'appareil judiciaire.

Pour persuader la population locale du bien-fondé de leur option de développement, les minorités actives valorisent le mode de vie agricole en restaurant ses fondements écologistes et ancestraux. Les valeurs liées à l'environnement constituent à la fois la base des revendications des opposants et le « lien de solidarité » entre les communautés à l'échelle mondiale. Ce lien donne accès à la reconnaissance et aux ressources du Nord pour mener la lutte et pour mettre en œuvre des projets de développement alternatifs.

L'analyse de cas révèle en effet que la dimension interactionnelle avec « l'étranger » s'avère fondamentale dans le succès de la lutte pour soutenir leur option de développement. La reconnaissance du mode de vie lié à l'agriculture demeure pratiquement impossible à obtenir à l'intérieur des frontières nationales : on fait donc appel à des groupes de référence externes pour légitimer l'option de développement agricole autrement marginalisé. Mais le regard d'autrui produit à la fois la reconnaissance et l'aliénation, ce qui traduit la complexité des phénomènes identitaires liés au développement.

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DE CAS

L'analyse du cas souligne l'importance des phénomènes d'appropriation des discours dans les interactions entre les acteurs locaux et internationaux. Celle-ci démontre que l'influence des minorités actives agit à différents niveaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté de Tambogrande. Quoiqu'elles soient composées de forces parfois divergentes, les minorités actives arrivent à formuler un discours d'opposition cohérent destiné à convaincre la population locale, les décideurs (le gouvernement et les dirigeants de la mine) et les acteurs externes que leur option de développement, leur solution, est la meilleure, voire la seule valable.

Par ailleurs, la recherche démontre qu'au-delà des visées instrumentales des opposants, leur lutte transforme en profondeur les rapports sociaux et communautaires par des stratégies d'éducation politique et l'implantation de systèmes plus équitables. Au cours de leur lutte, les minorités actives ont mis en place de nouvelles structures démocratiques et des modes de gestion participatifs permettant de maintenir une cohérence dans le développement et une unité au sein de la communauté. C'est ainsi que le contexte de la lutte a favorisé l'émergence et le renforcement d'une

kyrielle d'organisations sociales centrées sur les besoins particuliers de groupes moins visibles comme les femmes et les jeunes ou encore voués à la protection de l'environnement.

L'une des stratégies pour «consolider l'identité» – et conserver l'unité nécessaire à l'action – tout en maintenant le dynamisme propice au changement a été de créer des contextes favorables à la participation et à l'engagement, des contextes propices à l'innovation et l'apprentissage.

Un environnement favorable à la solidarité et l'innovation

Les organisations communautaires de Tambogrande et de la région de Piura jouent un rôle important, mais également des institutions comme l'école, les élus locaux et l'Église ont pris des initiatives favorisant la participation dans le cadre de la lutte. L'Église catholique péruvienne se positionne comme une institution résolument novatrice et moderne en regard des tendances internationales de développement. Son virage en faveur de l'environnement, de même que son intervention auprès des jeunes, témoignent de sa volonté de constituer un canal de diffusion, de sensibilisation et d'éducation en faveur des paysans et des groupes sociaux les plus démunis.

Dès 1999, l'évêque de Piura a désigné *Diaconía para la Justicia y la Paz*¹⁷, institution de l'archevêché qui défend les droits humains, pour accompagner la communauté de Tambogrande dans le conflit qui l'opposait à Manhattan. Interlocutrice entre la communauté et l'entreprise minière, *Diaconía* a essayé d'établir le dialogue et de trouver une solution pacifique au conflit. À la suite de l'échec du processus de dialogue, *Diaconía* a continué d'appuyer la communauté, notamment en participant à la *Mesa Técnica*, dont elle assumait la coordination.

Des organisations satellites de l'Église catholique de Piura, comme *Radio Cutivalu* fondée durant la période de terrorisme, en 1986 par le CIPCA¹⁸, ont joué un rôle politique de premier plan dans la défense des

17. *Diaconía* est une institution de l'archevêché de Piura et Tumbes créée en 1987 afin de favoriser la paix dans un contexte de violence politique. La pastorale sociale cible les problèmes économiques, politico-sociaux en lien avec la doctrine sociale de l'Église catholique. *Diaconía* et CEAS ont publié l'historique du conflit en 2006.

18. Fondé par les jésuites en 1972 dans le courant de la théologie de la libération, CIPCA (Centro de investigación y promoción del campesinado) se préoccupe de développement d'entreprises en milieu rural, de gouvernance locale et de planification régionale. CIPCA a suivi de près la situation, jouant à l'occasion le rôle de médiateur et de mobilisateur à travers sa radio. L'organisme a également réalisé une enquête à Tambogrande en 2001.

droits des paysans dans la région. Radio Cutivalu se présente comme « un outil de vigilance quotidienne » en faisant la promotion du développement régional et rural. À Tambogrande, la JARC, une organisation de jeunes catholiques œuvrant à l'échelle nationale, a également participé activement à la lutte contre le projet d'exploitation minière, affirmant clairement que son objectif était de « ne pas permettre le retour de l'entreprise minière à Tambogrande, puisque cela entraînerait la destruction de notre peuple. »

La municipalité et les associations de paysans de Tambogrande ont également pris un certain leadership au plan de l'éducation à l'environnement, notamment par la mise en place d'un bureau municipal de l'environnement et par la création de la Maison de l'agriculteur (*Casa del agricultor*). Cette dernière a pour mission de favoriser l'apprentissage de nouvelles technologies vertes, comme l'utilisation d'engrais organiques, mais aussi de sensibiliser des petits agriculteurs aux avantages de se regrouper pour avoir un meilleur rapport de force (et de meilleurs prix) face aux grandes entreprises productrices de fruits.

Comme ceux-ci en témoignent, la tâche d'éducation politique n'est pas facile, notamment à cause d'échecs (instaurer des formations coopératives) vécus dans le passé et de la crise de confiance envers les institutions, alimentée par des problèmes de corruption chroniques. Le contexte de la lutte a cependant stimulé l'apprentissage de nouvelles compétences et connaissances utiles à leur développement.

En outre, la menace perpétuelle de l'exploitation minière à Tambogrande et le conflit avec Manhattan, mais aussi les problèmes liés aux contingences quotidiennes et les phénomènes climatiques extrêmes qui touchent la région (*El Nino*) et les conditions de vie difficiles ont constitué des conditions propices à l'innovation, puisque ces événements ont confronté les acteurs sociaux et la population à des situations inusitées, les forçant à se repositionner.

Ce contexte a permis aux minorités actives de développer des stratégies d'action et de créer de nouveaux espaces de débats (incitant à l'apprentissage de nouvelles capacités d'action liées à la lutte) qui sont les lieux privilégiés de construction de connaissances socialement élaborées et partagées, c'est-à-dire d'un nouveau « nous », régissant les relations entre les individus et leur environnement physique et social.

Construction identitaire et appropriation des représentations et discours

L'analyse du cas illustre en quoi les organisations d'éducation politique que se donnent les minorités actives construisent de nouvelles identités collectives par leur manière particulière d'expliquer le monde social, en proposant à l'ensemble des acteurs concernés des solutions à court, moyen et long terme et en négociant des « représentations de la réalité » qui soient acceptables pour tous les intérêts en concurrence. Dans la poursuite de leur projet politique, les minorités actives produisent des systèmes de justification complexes expliquant les dynamiques sociales conflictuelles sous la forme d'idéologies¹⁹ de développement et de représentations, qui nourrissent de nouvelles constructions identitaires, à la fois au sein de la communauté locale, des acteurs sociaux, ainsi que des agents externes (intervenants d'ONG internationales, représentants d'entreprises transnationales, chercheurs, etc.).

Pour les minorités actives, les processus de construction identitaire ont comme finalité d'atteindre une légitimité morale, scientifique, politique et légale afin de trouver les appuis nécessaires pour faire plier en leur faveur « la majorité » et pour créer l'unité, la cohérence au sein de la population. Elles opèrent donc, par leurs discours, un renforcement identitaire sur la base des éléments servant leur option de développement.

Cela veut dire, entre autres, qu'elles mobilisent la communauté autour d'un projet en rupture avec le modèle de développement minier dominant, mais qui fait sens par rapport à son histoire et à sa culture. En même temps, leur discours vise à « séduire » les acteurs au sein des réseaux d'influence externes susceptibles de faire pression sur les décideurs nationaux.

Les représentations « bricolées » par les minorités actives pour alimenter la résistance renforcent des valeurs déjà existantes. Elles s'inspirent de certains éléments de leur histoire (lutttes antérieures) et de leur culture (rituels, coutumes ancestrales), qu'elles marquent avec force selon les besoins de la lutte, mais également de valeurs communément admises dans les réseaux avec lesquels elles interagissent comme la démocratie, les droits de l'homme et la protection de l'environnement. Le fait que

19. Lecoinge (1983) définit l'idéologie comme « un ensemble cohérent de représentations, valeurs, croyances et interprétations historiques [...] qui proposent une explication du monde et qui définissent leurs rapports à la société et aux autres hommes ». Ainsi, l'un des ressorts des groupes politiques et des institutions scientifiques demeure la défense et l'illustration de la propagation de l'idéologie, qui est constituée de l'ensemble de son système symbolique de référence.

les leaders de la lutte présentent Tambogrande comme un modèle de lutte démocratique et de développement agricole durable contribue à cet effort.

Les résultats de l'analyse démontrent toutefois que les membres de la communauté s'approprient ces représentations de manières diverses et inattendues. Les représentations véhiculées divergent parfois de celles proposées par les minorités actives et illustrent une variété d'aspirations, plus ou moins en lien avec les intérêts défendus par ces dernières. On retrouve, dans les témoignages des personnes interviewées, des personnages emblématiques comme mère Teresa, Godofredo, David contre Goliath, ou encore Fujimori «*el trabajador*» («le travailleur»), pour exprimer les valeurs qui leur sont chères: le travail, l'humilité, l'héroïsme, le partage, la non-violence, etc. Certaines de ces «images» renforcent des idéaux de résistance qui ont caractérisé leurs luttes par le passé, d'autres proviennent de sources plus particulières à leur situation. Les référents identitaires se situent à différents niveaux d'interaction et s'inspirent tant de situations réelles que de leur imaginaire.

Au-delà de ces images, tirées de la «mémoire collective» et de la lutte, les mêmes problèmes sociaux habitent toutefois le quotidien des *Tambograndinos*, c'est pourquoi ceux-ci ont recours à des «autorités morales» pour se représenter la réalité. Ainsi, les représentations proposées par les minorités actives remplissent une fonction psychologique importante en procurant aux *Tambograndinos* une reconnaissance de «leur» identité et de «leur» individualité, qui contribue à apaiser et à surpasser les incertitudes omniprésentes et à créer un sentiment de continuité dans leur existence.

Maintenir la cohérence à travers les conflits du développement

S'il y a incertitude²⁰, les acteurs capables de la contrôler l'utiliseront dans leurs tractations avec ceux qui en dépendent. Ainsi, il n'est pas surprenant que Manhattan fasse surgir le spectre du terrorisme pour perturber l'opinion publique et entacher la crédibilité de ses opposants. De leur côté, le front de défense et ses alliés font entrevoir les bouleversements que l'exploitation minière entraînerait chez eux si le projet Manhattan se réalisait.

20. Les croyances religieuses et le rapport à l'autorité seraient, selon Hofstede (1994), des mécanismes de contrôle de l'incertitude. Hofstede a établi des indicateurs pour évaluer différents traits culturels entre les nations comme le rapport au temps et à l'espace. Les facteurs économiques sont également déterminants dans sa grille d'analyse.

En jouant sur l'incertitude créée par l'arrivée de l'entreprise minière Manhattan, les leaders de la lutte ont accru le degré d'autonomie dont ils disposaient. Le rôle des minorités actives consiste précisément à tenter de réduire les contraintes et à mobiliser les « ressources symboliques » pour s'adapter à l'environnement (donc au système) et le transformer. Mais le front de défense doit pouvoir soutenir sa position et mobiliser la population à plus long terme. Il doit, pour cela, maintenir un équilibre avec la pensée dominante, c'est-à-dire maintenir un certain climat de stabilité tout en remettant en question l'option minière, et formuler un projet alternatif mobilisant.

Les minorités actives, par souci de cohérence, produisent des représentations puisées du contexte global de telle sorte qu'elles s'approprient une partie du discours lié au modèle de développement dominant. Elles cherchent aussi une certaine cohérence entre les visions divergentes du développement agricole que l'on observe au sein de la communauté de Tambogrande (agro-exportation vs agriculture de subsistance).

Vue de l'extérieur, cette recherche de cohérence présente des situations qui peuvent paraître paradoxales et qui confrontent les étrangers à leurs a priori concernant le développement : s'agit-il réellement de paradoxes, d'un état transitionnel ou d'une conception novatrice du développement ? Par exemple, les minorités actives favorisent les investissements étrangers dans leurs projets agricoles alternatifs puisque, dans l'esprit de la majorité, l'aide et le financement étrangers ont toujours été présentés comme « la » solution à la pauvreté dans le pays. Il n'est pas envisagé de pouvoir s'affranchir de cette dépendance. « L'esprit révolutionnaire » de leur projet peut donc sembler davantage associé aux moyens pris qu'aux résultats anticipés.

Cela s'explique par le fait que pour demeurer crédibles, les opposants doivent à la fois gérer l'incertitude que créent des situations inconnues auxquelles ils doivent faire face et maintenir une certaine cohérence entre les diverses visions du développement. Ils remettent en question certaines idées reçues, comme celle voulant qu'il soit impossible de résister à l'industrie minière (synonyme de prospérité), mais en maintiennent d'autres. Pour utiliser une expression connue, le nouveau projet de développement proposé par les opposants à la mine « ne jette pas le bébé avec l'eau du bain ». Les minorités actives savent que si le projet alternatif proposé suscite trop d'incertitude, la population aura tendance à perdre confiance et à leur retirer leur autorité morale, qui constitue la principale source d'influence dont elles disposent pour promouvoir l'option de développement qu'elles privilégient auprès de celle-ci.

En outre, quand le projet proposé par les minorités devient celui de la majorité locale, qu'il s'institutionnalise, celles-ci deviennent à leur tour soumises à l'opposition de nouvelles minorités qui émergent. De « nouvelles générations » de minorités actives font pression sur les dirigeants locaux et leaders de la lutte qui s'exposent ainsi aux aléas du pouvoir et à la critique, ce qui les force à demeurer « actives » et représentatives; sinon elles sont confrontées à la disparition par la perte de leur statut de minorités actives et de leur pouvoir d'influence. La recherche d'équilibre entre cohésion sociale, exercice du pouvoir et perturbations externes demeure donc perpétuelle. Les minorités actives interviennent donc dans les processus du changement souvent de manière ponctuelle pour tenter de l'orienter.

Un équilibre fragile

Le climat d'instabilité est intrinsèque aux changements, tant sociaux qu'individuels (changements de comportement); c'est pourquoi celui-ci est souvent introduit volontairement par les minorités actives qui provoquent des conflits. Mais, comme nous l'avons vu, ce climat d'incertitude doit devenir un moteur d'action et une source de mobilisation et non paralyser celles-ci. Cette tension provoquée par les minorités actives est effectivement nécessaire à l'expression de la solidarité, donc à la construction et au renforcement de liens sociaux.

Pour les minorités actives, il s'agit de faire pression et d'inciter les membres de la communauté à renforcer leur singularité, à se libérer de certaines contraintes et à se distinguer, mais sans abandonner complètement leur ancien mode de vie. Les minorités actives doivent préserver ou recréer un certain équilibre, ainsi qu'un certain état de fragilité et d'incertitude, puisqu'un espace (conflictuel ou critique) demeure nécessaire au changement, pour questionner, déconstruire et reconstruire un modèle de développement, des habitudes sociales, etc.

Pour pouvoir réaliser leur projet et conserver l'adhésion du peuple, elles doivent être un peu équilibristes. Dans le cas de Tambogrande, le changement culturel est venu des moyens pris, de la façon de mener une lutte « démocratique et non violente », qui a, en même temps, entraîné de nouvelles pratiques démocratiques.

De fait, l'équité est un facteur important dans le processus d'influence de Moscovici. De ce point de vue, les minorités actives tiennent compte de la position des autres et maintiennent un équilibre entre le style de comportement d'investissement (consistance et détermination) et la production d'équité, puisque la rigidité peut paraître intransigeante

au point de créer la méfiance. Pour cette raison, la mise en place de structures démocratiques demeure fondamentale, par exemple l'intégration des femmes dans la lutte et dans les décisions de la communauté.

Les représentants du front de défense ont réussi à maintenir l'équilibre fragile entre l'affirmation ferme des revendications contre le projet Manhattan, la démocratie interne et les appuis externes, équilibre qui a permis de gagner la lutte. Dans le cas de Tambogrande, les forces internes se sont harmonisées, mais les opposants étaient bien conscients que cela n'est pas toujours le cas et que les divisions internes font souvent avorter les projets de changement ou paralysent l'action locale en raison de l'instabilité trop grande qu'elles suscitent. Le contexte de pauvreté et de corruption constitue un important facteur d'instabilité dont les minorités actives doivent tenir compte.

En bref, les minorités actives doivent mobiliser des représentations pour pallier certaines incertitudes et gagner des appuis (des ressources symboliques) qui leur permettront d'acquérir une légitimité et une crédibilité. Pour cela, elles tentent d'établir un équilibre entre leurs aspirations et les contraintes des dépendances envers l'extérieur, entre la cohésion et la diversité des demandes particulières de la population, entre leur investissement et l'équité.

Développement: ruptures, appropriation et continuités

Comme nous venons de le voir, les minorités actives ne peuvent pas se permettre de rompre le lien social en remettant « complètement » en question l'idéologie qui sous-tend le projet de la compagnie minière. Elles doivent maintenir une cohérence en s'alimentant de la culture globale. Même pour les groupes les plus radicaux, il est difficile de rompre avec les modèles (discours) de développement dominants sans se retrouver totalement marginalisés. On procède, le plus souvent, à des réformes du système en place. Les discours alternatifs finissent par être « récupérés » par la majorité, et, dans un système démocratique, le changement passe par les pressions exercées sur les représentants pour que les politiques concordent avec les discours. En ce sens, la récupération constitue un indicateur de succès de l'influence exercée par les minorités actives autant qu'un indice d'intégration.

De manière globale, l'avènement du développement minier dans la région entraîne une rupture entre l'héritage culturel et « la technologie » et place les individus devant l'angoisse de la recherche de nouveaux cadres de références, de nouveaux repères.

D'un point de vue structuraliste, la crise identitaire, qui découle de cette rupture entre deux cultures de développement « incompatibles », est symptomatique des « incohérences du système ». D'un point de vue culturaliste, par ailleurs, les acteurs sociaux investissent la sphère symbolique et, par des rituels de reconnaissance et de contestation, entrent dans une dynamique conflictuelle pour créer l'incertitude nécessaire au changement et pour se donner l'espace requis à leurs revendications. Le conflit est, en ce sens, l'expression consciente, la prise de parole menant au changement, mais il n'est pas encore le changement. Il reste à l'état de symbole jusqu'à ce qu'un nouveau langage, une nouvelle culture émerge.

Les acteurs entrent donc dans un processus d'appropriation au fur et à mesure qu'ils donnent un sens nouveau aux discours et représentations, aux mots qu'ils empruntent, jusqu'à ce que leur identité s'affirme en se donnant les conditions nécessaires à la constitution d'un langage propre, c'est-à-dire en s'organisant une représentation. Pour cela, l'autonomie politique est un passage obligé. « Il est impossible de prendre la parole et de la garder sans une prise de pouvoir. Vouloir se dire, c'est s'engager à faire l'histoire », dit De Certeau (1968, p. 68).

L'appropriation du développement est donc favorisée par le contexte du conflit. Les minorités actives, à travers diverses actions de contestation et organisations sociales, construisent un discours de résistance face à l'entreprise minière, inspiré de l'histoire et du contexte politique et culturel. L'identité collective des *Tambograndinos* s'est construite à partir de l'ensemble des connaissances nouvelles ou réactualisées (ressources symboliques, représentations), transformant leurs perceptions de la situation. En plus de tenter de s'approprier les moyens de production et de diffusion, les minorités actives s'approprient la légitimité scientifique en démocratisant des savoirs et la légitimité morale en décentralisant le pouvoir. Cette forme d'appropriation constitue la prémisse d'un changement de trajectoire, d'une vision de l'avenir.

Bien que l'influence des minorités actives se restreigne souvent à des situations circonscrites dans le temps – ou à des projets précis –, leur action (et la mobilisation qu'elle nécessite) entraîne des changements dans la façon même d'envisager les problèmes et de les résoudre. Des changements d'ordre conceptuel et culturel qui interviennent dans la manière de comprendre le développement, en façonnant les visions de l'avenir.

Le changement de trajectoire, qui émane de l'expérience de la lutte de Tambogrande, questionne le pouvoir (qui doit décider du développement?) et amorce une appropriation progressive des lieux de décision en ouvrant les perspectives « à un monde de possibles ». L'appropriation, qui

a débuté avec le conflit, se poursuit par d'autres formes d'apprentissage, notamment à la démocratie participative et à des techniques agricoles novatrices.

Une nouvelle trajectoire

La différence entre « avant et après » le conflit se perçoit d'abord par l'émergence d'organisations sociales et politiques et de nouvelles pratiques (agricoles comme démocratiques) et initiatives sociales. Mais le processus d'appropriation observé se résume par une phrase qui revient souvent dans les récits: « *la gente sabe lo que quiere* » (« les gens savent ce qu'ils veulent »). On sait dorénavant qu'on peut changer les choses et on sait mieux comment atteindre ce à quoi on aspire. Il s'agit d'un changement dans la vision de l'avenir et du développement, fondé sur une capacité nouvelle d'aborder les problèmes.

Les pratiques quotidiennes changent lentement, mais on rêve à mieux de façon différente: de manière proactive et dans le monde « des possibles ». À défaut d'un changement profond des mentalités, des pratiques et de la culture, la trajectoire des *Tambograndinos* a changé radicalement. Cela s'avère fondamental dans le processus d'appropriation car c'est l'amorce d'un mouvement allant vers une autonomie et une autodétermination. Les bases de ce mouvement préexistaient à la lutte, mais le conflit a favorisé l'expression d'identités émancipatrices.

En résumé, la venue de l'entreprise minière et d'ONG a introduit une nouvelle dynamique qui a imposé la nécessité d'équité, dans une communauté dont le pouvoir était organisé de manière verticale. Cette tendance « démocratisante » a été renforcée par l'interaction avec les acteurs externes, nationaux et internationaux, ce qui a eu pour conséquence l'émergence de nouvelles structures apportées, notamment, par des connaissances/ valeurs sur les droits humains.

Paradoxes révélateurs

Les interactions (jeux de pouvoir) dans lesquelles les minorités actives sont engagées dans leur quête de légitimité et la recherche de solutions (cohérence/unité) mettent au jour la situation suivante: elles doivent exercer suffisamment de pression pour être entendues tout en présentant une image positive, non violente, reflétant leurs « aspirations profondes », cohérentes avec les systèmes de valeurs des réseaux concernés.

Cet exercice « de composition de la réalité » exige une reconstruction complexe des événements historiques (terrorisme, vandalisme, incendie du campement, désobéissance civile), des traits culturels (corruption, combativité) et des valeurs reconnues socialement (et mondialement) comme le développement durable ou l'égalité entre les hommes et les femmes.

Pour les membres de la communauté, l'enjeu est différent. Il s'agit de maintenir l'unité ou l'apparence d'unité promue par les minorités actives qui les représentent, tout en continuant à faire pression sur leurs dirigeants pour l'amélioration de leurs conditions de vie. La situation paradoxale vécue par la population l'amène, par exemple, à critiquer les dirigeants locaux tout en continuant de reproduire leur discours ou à se plaindre des étrangers canadiens qui viennent piller les ressources, « sauf ceux qui veulent aider ». Dans la dynamique de résistance/dépendance, il y a donc des bonnes ou des mauvaises entreprises et des ONG et des amis étrangers.

Il existe donc une disparité entre l'expérience conflictuelle et le déficit de son langage car, selon De Certeau (1968, p. 34), « toute négation se contente d'inverser les termes de l'affirmation qu'elle contredit ». Comme le langage utilisé est connu²¹, il est difficile d'y voir l'expression d'une révolution ou d'une innovation. Cependant, les discours – reproduits, récupérés ou appropriés – modèlent les perceptions du monde, et leur appropriation crée, en même temps, de nouveaux schémas culturels, de nouveaux espaces de signification qui nécessitent de nouveaux cadres d'interprétation, c'est-à-dire un espace commun d'analyse.

Les paradoxes détectés lors de l'enquête terrain révèlent les défis identitaires posés aux communautés dans l'appropriation de leur développement. Confrontés à la pratique, à leurs propres contradictions, les discours – ou les événements qu'ils réifient – prennent une autre signification. Il faut donc retenir que l'appropriation du développement (et le changement social) s'opère d'abord au plan symbolique, pour ensuite se réaliser dans la sphère politique. Les représentations et les discours, produits par les minorités actives, alimentent de nouvelles identités. L'analyse de cette lutte démontre en effet que la culture est d'abord faite de prises de parole, de manifestations symboliques, qui précèdent les pensées et les possessions matérielles. « Le symbolique visait à rendre possibles des perspectives jusque-là interdites ; c'était l'issue d'un malaise jusque-là sans langage et d'une *voix réprimée* », affirme De Certeau (1968, p. 18).

21. Les représentations se définissent souvent par des notions du passé pour expliquer le présent.

CRÉATION D'UN NOUVEL ESPACE DE SIGNIFICATIONS

Comme nous venons de le voir, les situations conflictuelles et paradoxales auxquelles sont confrontés les membres de la communauté de Tambogrande les forcent à construire un nouvel espace de signification, pour créer la cohérence et maintenir la continuité de leur identité. L'accumulation des stratégies d'adaptation, la mobilité des populations et les médias modernes font en sorte que les personnes ne sont pas uniquement associées à un espace, mais elles peuvent s'identifier à plusieurs lieux, à travers leurs rapports transnationaux et leur imagination.

La multiplication des rapports avec l'extérieur (mondialisation) engendre des subjectivités complexes, instables et fragmentées, qui sont en même temps particulières et globales. Cela requiert de nouveaux espaces de signification et d'interprétation des discours constitués par de nouveaux schémas culturels hybrides créés par l'interaction entre la communauté et les agents de l'extérieur. La venue de Manhattan et d'ONG a créé, en ce sens, une dynamique de reconnaissance par opposition et par séduction et a stimulé les processus de construction identitaires tout comme d'autres événements perturbateurs (comme des événements et catastrophes imprévisibles).

Les résultats de l'analyse de cas suggèrent différentes façons d'imaginer la différence identitaire et culturelle. La diversité des réponses obtenues lors des entretiens avec les membres de la communauté démontre l'importance de considérer les différents contextes d'interaction des acteurs dans l'analyse des processus de construction identitaire. Elle souligne le rôle primordial de l'imaginaire et des dimensions symboliques dans la construction sociale, qui se fait par un jeu d'intersubjectivités qui prescrit des identités par acceptation ou contestation de la situation d'interaction et détermine ainsi un espace interculturel.

Intersubjectivités et identités prescrites

Les interactions produites dans le conflit, par l'exaltation des processus de reconnaissance, ont incité les *Tambograndinos* à composer une image d'eux-mêmes à projeter, une représentation construite pour et par l'autre (étranger). Ces interactions ont contribué à réhabiliter et renforcer certaines pratiques liées à leur mode de vie agricole, comme les coutumes liées aux récoltes et à exacerber certains marqueurs identitaires associés à certaines croyances et à certains rituels ancestraux. Elles ont également introduit de nouvelles représentations dans le vocabulaire et l'imaginaire de la communauté.

Les *Tambograndinos* ont dû intégrer de nouvelles images d'eux que leur renvoyaient les étrangers comme les ONG, les gouvernements, les communautés voisines ou amies, les médias, les autorités, et le discours des scientifiques. Par conséquent, il s'agit, en même temps, d'un travail de double appropriation, car l'étranger (intervenant, chercheur, etc.) se redéfinit également à l'intérieur de ces interactions par intersubjectivité, c'est-à-dire par effet miroir d'association ou de différenciation.

Dans les discours destinés à convaincre et à mobiliser (en se présentant comme autorité morale), certains types de référents sont utilisés tant par les minorités actives que par les autorités au pouvoir, ce qui rend ces discours inextricables et porte parfois à confusion, tant pour certains membres de la communauté que pour les intervenants externes au conflit. L'État péruvien se retrouve dans la position d'arbitrer les conflits entre deux types de visions prescrites de l'extérieur: la première, puriste, idéalise les communautés autochtones et la seconde représente celles-ci dans le cadre d'une vision du sous-développement, à la limite de la condition humaine. D'un côté, la civilisation de l'être et, de l'autre, celle de l'avoir.

Pour plusieurs représentants des intérêts économiques, la terre devient une ressource susceptible de générer des revenus et de résoudre, par effet d'entraînement (lire croissance économique), des problèmes sociaux et la pauvreté. Les « indigènes²² » ne sont pas considérés comme des producteurs, au sens de l'économie néolibérale. « On ne peut faire des affaires avec eux », disent les dirigeants d'entreprise. Les communautés autochtones apparaissent comme des inadaptées, incapables d'initiatives, gênant la marche vers le développement et le progrès. En un mot, des inutiles qui, conséquence inexorable, doivent d'une façon ou d'une autre disparaître.

Entre les perceptions/identités véhiculées par les intérêts économiques et l'État et les ONG d'aide au développement, les minorités actives « bricolent » leur discours. Pour analyser comment elles se sont approprié certains univers symboliques pour légitimer leur position, j'ai retenu trois éléments des discours des minorités actives. Il s'agit du « discours indigéniste », du « discours de la résistance » et du « discours sur l'environnement ». Ces discours constituent des récits mythiques²³ en ce sens

22. La traduction littérale d'*indigenas* en français serait « communauté autochtone ». Cependant, ce terme est souvent utilisé dans son sens péjoratif ou tiré de traitsés ou de groupes de revendication privilégiant cette appellation, c'est pourquoi je conserve parfois le mot « indigène » en le mettant entre guillemets.

23. Selon Clanet (1990, p. 79-105), les mises en récits mythiques constituent des modes d'expression sociale des identités collectives. Celles-ci mettent en scène les conflits intrapsychiques (crises identitaires), en présentant des héros, des péripéties, qui fournissent des explications aux situations présentes.

que l'histoire qu'ils racontent, et qui sollicite l'imaginaire, est présentée et reçue comme « vraie » et qu'ils proposent des visions du monde incluant « l'origine », l'événement duquel tout résulte.

Bien que les trois types de discours soient interreliés dans leur rapport à la lutte, à l'histoire, au territoire et à la nature, je tente ici d'analyser comment ces critères et ces arguments finissent par être considérés *de facto* comme des identités, et à être érigés en véritables mythes, alors qu'il s'agit, en fait, de constructions. Pour le chercheur qui étudie les processus de construction identitaire, il s'agit de ne pas confondre la lutte pour le contrôle d'un territoire et le sentiment d'appartenance au territoire par la communauté, qui sont des choses distinctes et parfois difficiles à distinguer.

Les leaders de la lutte donnent effectivement à l'appartenance au territoire une grande importance, mais les résultats de la recherche sur le terrain révèlent que cette composante fait partie d'un processus dynamique, qui n'affecte pas les individus – membres de la communauté – de la même manière selon les circonstances. Commençons d'abord par démythifier la notion « d'appartenance au territoire » à la lumière des résultats de l'analyse de cas, pour ensuite regarder de plus près en quoi ces discours se composent comme des récits mythiques et sont influencés par les interrelations Nord-Sud.

Rapport au territoire, à l'environnement et à l'histoire

Les processus de construction identitaire sont difficiles à appréhender, particulièrement les systèmes de représentations autour de thèmes aussi complexes que l'environnement ou encore l'appartenance au territoire. Comme il a été évoqué, il est préférable d'envisager les identités collectives comme des constructions complexes, à travers des jeux d'influences, plutôt que comme l'effet d'une « conscientisation des masses » mise en œuvre par les acteurs. Il s'agit de comprendre les différents discours sous-jacents aux représentations du territoire.

La notion « d'appartenance au territoire » est largement exploitée par différentes parties dans leur rhétorique de la lutte et dans leur quête de légitimité. Pour certains, le territoire devient objet de convoitise et, pour d'autres, il symbolise la lutte elle-même, comme « sujet de l'histoire ». Deux « familles de discours » animent le débat dans le conflit de Tambogrande. La première concerne le mode de vie et les valeurs rurales et la seconde est axée sur des visions du développement liées à la croissance économique et aux investissements étrangers. L'environnement est, dans les deux cas, le fondement de discours opposés.

Mais l'analyse des récits des acteurs et des citoyens présente des systèmes de représentation beaucoup moins organisés et plus nuancés que ces antagonismes. Ces récits dénotent le caractère actif des acteurs dans leur «réception» du discours, dans leur appropriation. Ils révèlent que le sentiment d'appartenance au territoire diffère selon qu'on se place à un plan international, national ou local, de même que selon l'âge, l'occupation et le statut de ceux-ci. Les systèmes de valeurs auxquels les acteurs font référence appartiennent à des univers temporels et spatiaux fort différents. L'individu peut se référer tantôt à sa localité, tantôt à des organisations sociales ou religieuses, de même qu'à des modèles de développement à l'échelle internationale, pour désigner ce qui représente pour lui son «appartenance». Ses références territoriales peuvent varier considérablement selon le contexte et surtout en fonction des acteurs avec qui il interagit.

Les observations établissent un lien entre les contingences économiques et le «sentiment d'appartenance». Même parmi les propriétaires de grandes exploitations (colons), protégeant plus farouchement leurs intérêts économiques et leurs terres, certains disent avoir envisagé l'expropriation en échange d'une somme importante d'argent. La valeur de la terre est donc relative et touche autant le sentiment identitaire que les intérêts économiques. C'est sans doute le caractère friable du critère d'attachement à la terre qui a fait dire à certains spécialistes, dont Jose De Echave de CooperAcción²⁴, que si la compagnie minière avait su mobiliser les «bonnes ressources», elle serait parvenue à ses fins. L'attachement est bien réel, mais pas à n'importe quelles conditions. Plusieurs communautés andines ont d'ailleurs accepté la venue des entreprises minières en raison de leur situation économique précaire. Le cas de Tambogrande est en ce sens exceptionnel car peu de communautés ont pu résister à ce type de développement par le passé.

Pour les opposants au projet minier, la mobilisation de ressources symboliques a été déterminante. Leurs récits relatent l'importance de cette lutte sur le plan culturel. Les membres de la communauté locale se trouvent au cœur d'un débat où s'affrontent diverses visions du déve-

24. Fondée en 1997, CooperAcción est une organisation non gouvernementale sans but lucratif dont les activités visent le développement durable dans les régions touchées par l'exploitation intensive des ressources naturelles, notamment l'exploitation minière. Travaillant avec les organisations sociales, les autorités locales, les communautés agricoles, les petits exploitants miniers, les pêcheurs artisanaux et les petits entrepreneurs de ces régions, CooperAcción a pour objectif de contribuer à l'atteinte d'un équilibre environnemental, économique et social entre l'exploitation de ces ressources et le développement des localités et du pays. Tambogrande fait partie des zones d'intervention de CooperAcción, qui y a été présent tout au long de la lutte.

loppement. Ils produisent des représentations reflétant les paradoxes des relations qu'ils entretiennent. Ces situations créent parfois de la confusion et peuvent paraître en contradiction avec l'idéologie qu'ils souhaitent mettre de l'avant. Les perceptions du Nord et les mises en récit des mythes locaux structurent les discours autour d'éléments ethniques, culturels, historiques et liés à l'environnement. Le paradigme indigéniste est de plus en plus présent dans les représentations paysannes. Les minorités actives mettent notamment en récit le mythe de la *Pacha Mama* pour affirmer le sentiment d'appartenance des *Tambograndinos*.

Pacha Mama et le mythe indigène

L'analyse a permis de mettre au jour l'existence d'un phénomène de «mythification de la cause indigène» pour soutenir les revendications paysannes. Cette mise en récit vient des minorités actives, mais également de certaines ONG et d'intellectuels. Leurs discours sont fondés sur la valorisation de la relation originaire entre la *Pacha Mama* (terre mère) et les communautés locales.

Mais les paysans péruviens pratiquent une forme de ségrégation envers les autochtones considérés comme une sous-classe de la classe populaire et ne souhaitent pas nécessairement s'identifier au «mouvement indigéniste». Se référant à CONACAMI, une organisation qui représente plus de 600 communautés du Pérou aux prises avec des conflits liés à des projets miniers, le directeur d'Oxfam America au Pérou, Javier Arorca, relève que certaines personnes n'apprécient pas plus d'être qualifiées de «pauvres» que d'«indigènes».

Il y a une question très importante au Pérou actuellement, qui a à voir avec une organisation qui est impliquée dans le conflit de Tambogrande et qui semble vouloir aller au-delà de ce pour quoi elle a été créée, soit de représenter la communauté. La question est que certaines des organisations représentées ne sont pas indigènes et ne se reconnaissent pas comme telles. Il y a de la confusion. Ils [CONACAMI] trouvent toujours plus d'appui dans la communauté [internationale] et cela leur laisse croire qu'ils pourraient devenir un mouvement politique dans le pays. Il est possible que cela se produise mais cela est un sujet qui a surgi depuis les conflits [miniers]. Ils sentent qu'ils ont un motif qui leur donne une force politique. La question autochtone est mêlée à d'autres problèmes plus importants. [...] les communautés paysannes ne veulent pas qu'on les appelle «indigènes» [traduction libre]²⁵.

25. *Hay un tema muy importante ahora en el Perú, es una organización que fue involucrada (en el conflicto de Tambogrande). Unos sienten que va más allá de lo que fue el motivo de su creación, para representar a la comunidad. El tema es que algunas de las organizaciones no son indígenas ni se reconocen así. Ahí hay como una confusión. Cada vez van encontrando más apoyo en la comunidad y eso les dan a pensar que*

Certains leaders de la lutte de Tambogrande se réfèrent en effet au droit international afin de tenter de démontrer la légitimité du droit de leur communauté à disposer de leur territoire. Le Projet de déclaration interaméricaine des droits des peuples indigènes ne donne pas de définition précise de « l'indigénéité », pouvant autoriser des communautés paysannes à revendiquer ces droits : « Les peuples indigènes ont le droit collectif et individuel de préserver et de développer leurs identités et caractéristiques distinctes, y compris le droit de s'identifier comme indigènes et d'être reconnus en tant que tels » (Article 8 du Projet de déclaration interaméricaine). Par ailleurs, l'Article 1 de l'Organisation internationale du travail (OIT) stipule ce qui suit : « Le sentiment d'appartenance indigène ou tribal doit être considéré comme un critère fondamental pour déterminer les groupes auxquels s'appliquent les dispositions de la présente convention. »

Dans un pays comme le Pérou, composé à 85 % de métis, les revendications des communautés autochtones ne correspondent donc pas forcément au sentiment d'appartenance des communautés paysannes. Les témoignages recueillis indiquent bien le malaise. On peut alors se demander en quoi le rapport à la terre, tiré de la « mythologie indigène », correspond à la réalité des colons et des autochtones de Tambogrande, qui n'ont en outre pas ou peu de lien avec les cultures et traditions andines, mis à part l'intérêt qu'ils voient à obtenir l'appui de la communauté internationale.

Par ailleurs, s'ils ne peuvent avoir de succès immédiat avec l'argument du droit international pour revendiquer leur « droit ancestral à la terre²⁶ », ils utilisent l'argument historique et leur statut de « dominé/colonisé » pour exiger réparation et légitimer leur mouvement de résistance auprès des réseaux d'aide au développement.

La volonté de soutenir les communautés autochtones et paysannes par les agences de développement occidentales a un effet suggestif sur les communautés du Sud en général qui sollicitent ou acceptent leur aide. Escobar (1995) déplore que cette volonté soit parfois motivée par des acteurs qui ne font pas la distinction entre leur propre lutte (contre l'idéologie néolibérale) et celle des communautés du Sud.

ellos podrían volverse en un movimiento político en el país. Puede ser que eso ocurra, pero es un tema que surgió desde esos conflictos. Sientan que puede ser un motivo que les da fuerza política. El tema indígena no ha sido fuerte pero si tú lo ves mezclado con otro problema es más importante. [...] las comunidades campesinas no quieren ser llamadas como indígenas (Oxfam America).

26. La convention 169 de l'Organisation internationale du travail sur le droit à la terre et au territoire et l'autodétermination des peuples autochtones.

Il est probable, comme le soutient Escobar, que certaines pratiques péruviennes aient survécu depuis l'avant-conquête, surtout dans la région andine: «[...] les paysans ont appris à se servir des instruments de la modernité sans trop perdre de leur propre vision du monde» (traduction libre de l'anglais)²⁷. Mais sur les côtes du Pérou, où la «société moderne» a fait son apparition il y a longtemps, ce discours semble avoir été réapproprié au fil des luttes et de la résistance face à la domination occidentale, comme il l'a été dans les sociétés occidentales urbanisées, qui ont connu une rupture avec leurs origines et avec la nature. L'apprentissage de techniques agraires plus respectueuses des cycles de la nature et de l'environnement observé sur le terrain constitue un exemple de réappropriation de ce lien avec la nature qu'on dit ne jamais avoir perdu.

Ce discours en lien avec les origines ethniques n'est pas sans créer de confusion chez ceux qui se sentent blancs ou *criollos*. De fait, ce type de discours prend ses origines dans le système colonial qui a «créé l'identité indienne». Séparée et subordonnée, cette identité crée, selon Anson (1998), «les conditions de la rébellion radicale latente», exaltée par certaines figures symboliques de la lutte pour l'indépendance. L'organisation du pouvoir au Pérou est devenue, selon lui, un des facteurs renforçant ces processus symboliques autour de figures politiques.

Fondements des discours de la résistance

Au fur et à mesure que le politique perd du terrain, les personnages politiques deviennent des figures emblématiques. Le grand succès de Fujimori, en dépit des crimes dont il est accusé et de son exil, représente une manifestation de cette exaltation d'une figure d'indépendance, voire de résistance.

Ce phénomène s'explique, d'après Anson (1998), par la faiblesse des organisations politiques actuelles. C'est pourquoi il croit que l'héritage colonial continue d'avoir autant de poids dans les discours et constructions identitaires.

Le Pérou contemporain n'a toujours pas résolu son problème principal: se convertir en acteur politique moderne à travers l'institutionnalisation d'un État qui articulerait effectivement les identités des groupes et de personnes et les institutions. Tant que cela durera, le pesant héritage colonial continuera probablement à être le point de référence, même s'il est de moins en moins adéquat à rendre compte de la situation (Anson, p. 93, dans Isabel Yépez del Castillo, 1998).

27. «[...] *peasants have learned to use the instruments of modernity without losing much of their vision of the world*».

Plus récemment, le succès d'Humala indique que l'idée d'un État moderne sur la base d'une culture andine ancienne est de plus en plus populaire au Pérou, à l'instar des pays voisins pro-chavistes et castristes. Le candidat aux élections présidentielles de 2006 reprenait des arguments renforçant cette dichotomie entre des communautés du Sud et la domination impérialiste américaine.

L'héritage actuel des hiérarchies coloniales se retrouve dans la vie quotidienne, dans un racisme qui n'ose pas dire son nom, mais aussi, de façon plus subtile, dans certaines formes de néo-indigénisme, et dans certaines interprétations intellectuelles qui considèrent le Pérou comme le résultat d'une confrontation d'un monde andin idéalisé et d'un monde occidental monolithique, considéré comme la source de tous les maux (Ansion, p. 93, dans Debuyst *et al.*, 1998).

Cette forme de néo-indigénisme s'appuie notamment sur les mouvements de rébellion *Túpac Amaru* à la fin du XVIII^e siècle et du Sentier lumineux, durant les années 1980. Ces tentatives de construction d'un État moderne sur la base de l'ancienne culture andine ravive l'idée d'une rébellion radicale latente annonçant un retournement du monde et un retour au pouvoir du monde andin face à la domination espagnole des *criollos* qui repose sur le mythe d'*Inkarri*²⁸.

L'Amérique latine a été « occupée et exploitée » par l'Europe pendant environ cinq siècles – par les colonisateurs espagnols et portugais – puis par une panoplie d'intérêts étrangers, dont les États-Unis et le Canada, venus « coloniser économiquement » ce territoire. L'héritage de la colonisation ibérique et des luttes d'indépendance qui suivirent ont créé ce que certains appellent « les problèmes de la terre ».

Pour les défenseurs des communautés paysannes, la terre est d'abord considérée comme un « bien social », et non un objet de convoitise au service des intérêts privés. La terre, « patrimoine de l'humanité, donnée en gérance pour le bien de tous », doit rester en priorité aux mains de ceux qui la travaillent. Et les travailleurs de la terre ne doivent pas être spoliés par les gros propriétaires de la capacité d'ensemencer et de récolter les fruits nécessaires à leur subsistance et à celle de leurs proches.

28. *Inkarri*, de la figure mythifiée de l'Inca dont il ne serait resté que la tête après la victoire des Espagnols (Ansion, 1998). Le corps d'*Inkarri* serait en train de se reconstituer lentement à partir de sa tête. Quand il sera reconstitué, il reviendra et, ce jour-là, le monde se retournera. La mythologie inca parle aussi d'un cycle de 500 ans de domination avant un retour au pouvoir.

La problématisation de la terre à travers l'histoire a eu la fonction symbolique de matérialiser le lien social inégalitaire, comme le démontre Escobar (1995, p. 167) : « Bien que cette question [la possession des terres] revête une importance cruciale, il ne faut pas oublier que la résistance paysanne ne traduit pas seulement la lutte pour la terre et de meilleures conditions de vie, il s'agit surtout d'un combat pour les symboles et pour le sens, une lutte culturelle. »

Or ce lien à la terre a évolué pendant que les discours se sont cristallisés sur des catégories fondées sur l'ancien rapport colonial, qui prennent leurs sources dans le rapport bipolaire entre Occidentaux et Andins. Anshon (1998) affirme que ces catégories simplificatrices demeurent des références fondamentales pour les acteurs sociaux. La question est de savoir dans quelle mesure et de quelle manière cette interprétation néo-indigéniste du Pérou actuel encore liée à l'héritage colonial – les anciennes identités ethniques et culturelles – devient la base des identités qui se construisent dans une société moderne.

Mais, encore une fois, on note le renforcement et la mythification exercés par les agents du Nord, qui idéalisent les luttes du Sud et certains de leurs symboles. Les traditions ancestrales et révolutionnaires sont renforcées par une « communauté internationale » particulièrement sensible à la question indigène et aux prises avec ses propres enjeux identitaires, bien que la notion « d'autochtonéité » soit de plus en plus remplacée par celle des métis. Malgré le fait que les communautés côtières forment des cultures hybrides (Garcia Canclini, 1995), certains considèrent la préservation de leurs traditions (et de la biodiversité) comme un artefact et non pas comme une culture vivante, ce qui entraîne la réification de ses symboles. On assiste à l'occidentalisation de la problématisation des problèmes à laquelle se greffe un élément résolument nouveau, et peut-être moins bien compris dans le discours des mouvements de revendication du Sud : le rapport à l'environnement.

Tout comme le rapport aux origines et à l'histoire, l'environnement des communautés du Sud a souvent été problématisé en fonction de catégories du Nord, ce qui n'est pas sans conséquences pour ces dernières, qui se voient contraintes d'adopter un discours à mi-chemin entre leurs perceptions et traditions et ce qu'on souhaite entendre d'elles, ce qui ne facilite certainement pas la compréhension et la résolution des conflits.

Visions croisées de l'environnement au Nord et au Sud

Une partie du malentendu à la source des conflits dits environnementaux réside, selon Muradian, Martinez-Alier et Correa (2003), dans la manière dont les populations du Sud sont perçues et considérées. Dans le système

de valeurs des sociétés industrialisées, la qualité de vie et l'intolérance au risque environnemental (qui s'exprime chez nous par le « pas dans ma cour ») sont directement liées aux revenus.

Cette thèse postmatérialiste considère que les gens pauvres sont tellement occupés par leur survie qu'ils n'ont pas le loisir de se préoccuper de l'environnement. Selon cette perspective, quand les besoins de base sont comblés (logement, nourriture, vêtements), les gens peuvent commencer à penser à des enjeux non matériels comme l'environnement. Dans l'évolution d'une société, les préoccupations pour l'environnement et la nature arriveraient donc dans les derniers stades de développement de la modernité.

Ces théories n'arrivent toutefois pas à expliquer l'émergence des mouvements de résistance dans les régions pauvres du globe, ce qui indique que les caractéristiques socioéconomiques ne constituent pas un critère valable pour expliquer, à elles seules, l'intérêt de ceux-ci pour des causes environnementales et la construction de leur rhétorique identitaire autour de celles-ci. La relation entre la société et l'environnement n'évolue pas de manière linéaire et prévisible, mais de façon complexe, en lien avec les enjeux culturels.

Ainsi, le sens donné à l'environnement changerait considérablement en fonction du temps et de l'espace (Redclift et Woodgate, 1994, dans Muradian *et al.*). Aux États-Unis, bien que les origines de l'environnementalisme se trouvent en partie dans une vision romantique et idéalisée de la nature, les luttes environnementales ont plutôt suivi le courant des batailles pour les droits civils et la justice sociale des communautés afro-américaines. Il en serait de même au Sud. Un courant théorique s'est ainsi développé autour de « l'environnementalisme des pauvres », qui serait fondé sur des valeurs différentes des valeurs de « l'environnementaliste-nord-américain-moyen ».

Pour plusieurs groupes marginaux, l'environnement est effectivement une question de survie et non seulement une question de qualité de vie. Alors que « conservation » et « durabilité » sont les mots clés au Nord, « justice » et « droits » sont les mots clés pour les mouvements environnementaux dits périphériques.

Dans cette optique, ces nouveaux mouvements environnementaux dans les périphéries ne sont pas le sous-produit des valeurs environnementales d'une évolution dans l'économie vers un stade postindustriel (Pichardo, 1997, dans Muradian *et al.*)²⁹, mais de nouvelles représentations

29. Les nouveaux mouvements protestataires environnementaux et leurs demandes par rapport à la qualité de vie sont conçus différemment des mouvements sociaux de l'âge industriel (droit des travailleurs).

des anciens modes de résistance. Cette théorie va donc au-delà de l'hypothèse voulant que l'environnement soit simplement devenu un phénomène mondial (Adeola, 1998, dans Muradian *et al.*). L'évolution du discours sur le développement et l'environnement illustre comment à la fois « la pensée dominante » et les mouvements sociaux se sont appropriés de manière diamétralement opposée certains systèmes de valeurs et concepts.

Ce que l'on considère parfois comme des phénomènes de récupération sont en fait des appropriations différentes de notions que tous revendiquent comme des réalités, des vérités ou des identités, au nom de l'environnement, de l'histoire ou d'une certaine légitimité « ethnique ». Quel que soit leur fondement, ces récits mythiques ont généré ce qu'on pourrait appeler un « habitus d'autonomie », qui se consolide au gré des luttes et des gains et qui, selon moi, est distinctif des communautés latino-américaines.

La contrepartie de l'habitus d'autonomie constitue évidemment l'influence des agents externes sur la destinée de ces communautés, tant sur le plan des représentations que des pratiques de développement. Entre dépendance et résistance, cette influence externe est certes déterminante dans plusieurs de ces batailles culturelles pour l'appropriation du territoire. Engagé dans la recherche de voies de dialogue, le chercheur « étranger » se trouve devant le défi de déconstruire ces discours enchevêtrés et de reconnaître ses propres a priori, ses propres récits mythiques.

APPRÉHENDER LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT EN CONTEXTE INTERCULTUREL

La confusion créée par les multiples sens accordés aux concepts liés au développement traduit la lutte symbolique que se livrent les acteurs dans le champ culturel. De part et d'autre, on procède à une mythification des concepts fondateurs de son idéologie de développement (ethnie, culture, histoire et environnement), qui devient de plus en plus difficile à défendre puisque ces différentes représentations produites par les protagonistes sont absorbées dans « l'unité de l'identité ». De plus, la situation de conflit exalte les processus de reconnaissance. Cela pose des enjeux épistémologiques au chercheur qui n'a accès qu'aux discours et aux représentations produits pour les étrangers qu'il représente, donc destinés à le convaincre.

Les outils d'enquête utilisés et le traitement des données recueillies présentaient des limites pour appréhender les processus de construction identitaire. Celles-ci sont imposées notamment par le cadre d'interaction et l'ethnocentrisme du chercheur. Le format standardisé des entrevues induit un certain type de « comportements attendus » dans le cadre d'une activité de recherche. Les sujets, qui ont vu d'autres chercheurs auparavant,

connaissent en effet le format des entretiens de même que les attentes du chercheur. Dans le contexte des interactions qu'il entretient avec les membres de la communauté, le chercheur « reçoit » une image de lui-même (et du Nord) qui lui permet de rendre compte, par un processus d'inter-subjectivité, des attentes respectives.

Les acteurs engagés dans la lutte représentent leur cause pour une communauté internationale, pour des acteurs globaux. Le chercheur entre dans une « mise en scène », dans une dynamique de séduction et de coercition. Aux yeux des protagonistes, soit il coopère, soit il compétitionne. Dans ce climat où l'exception prend le poids d'une règle, il doit négocier sa place dans la relation pour chercher à savoir en quoi le système est en cause et comment le nouveau langage proposé par les minorités actives est porteur de changement. Il doit faire un effort d'introspection pour y voir plus clair.

Mon intuition de départ était de comprendre les conditions d'émergence du changement social pour savoir en quoi le conflit était générateur d'une prise de parole et de conscience menant à une certaine appropriation des enjeux liés au développement. Je cherchais à savoir comment les acteurs sociaux favorisent les processus d'apprentissage. Je présupposais que la perte de sens du politique prenait une forme différente au Sud. Il me semblait que la force des traditions « là-bas » n'avait pas encore totalement été emportée par le « vide » ressenti au Nord. Je cherchais, en quelque sorte, une explication ou un modèle qui permettrait (peut-être) à nos « sociétés perdues », au Sud comme au Nord, de sortir de leur misère, de leur « désenchantement » et de leurs crises identitaires.

Bien que mon objet de recherche eût été formulé de manière différente de mon questionnement initial, la première lecture que j'ai faite des événements telle qu'elle apparaît dans mon journal de bord quotidien sur le terrain (notes ethnographiques) témoigne de cette recherche intensive d'une source d'inspiration susceptible de « contaminer le monde³⁰ ». J'ai, d'une certaine façon, répondu à l'appel du « mytique révolutionnaire » comme l'avaient fait d'autres chercheurs, des journalistes et des agents de développement avant moi. J'ai compris que, malgré le fait que j'étais critique par rapport à cette idéalisation du Sud véhiculée par une certaine tendance que l'on pourrait qualifier « d'utopiste », je n'en étais pas complètement détachée

30. Mucchielli (1986, p. 6) dit que les réflexions et publications sur le thème de l'identité seraient des tentatives de trouver des repères et des remèdes à la « déstabilisation actuelle des individus et des cultures collectives ».

Ce qui est significatif, c'est que cette mythification s'est opérée pendant que j'étais de retour du terrain, à écrire mon premier rapport de recherche qui témoigne de ma volonté de respecter leur mémoire³¹. C'était une reconstruction des événements influencée par le contexte dans lequel j'étais, et mon récit répondait, à certains égards, à l'image de la lutte que les *Tambograndinos* voulaient propager.

À partir du moment où je me suis démasquée moi-même, si j'ose dire, je suis allée vers l'autre extrême: celui de me distancer de l'objet d'étude. Je suis donc passée d'un désir inavoué de trouver dans «l'exotique» l'événement historique et le «modèle à suivre» à une position hypercritique. Je cherchais le différent, l'étrange, l'anormal. Cette attitude m'a permis de déceler les paradoxes dans les discours et de débusquer les inégalités sociales. Je cherchais les sources de controverse et je les trouvais effectivement.

Cette distanciation m'a fait prendre conscience de certains de mes habits et m'a mise dans une situation plus inconfortable vis-à-vis de moi-même et des acteurs locaux. Je remettais systématiquement en question mes perceptions et la crédibilité des récits³². Toute évidence m'était devenue suspecte. J'étais sur mes gardes continuellement, de crainte de me piéger moi-même. Mais ce verrouillage empêchait toute analyse cohérente et intelligible des phénomènes et j'ai dû me «rapprocher» à nouveau pour comprendre l'autre. Comme dit Geertz, j'entendais les mots mais pas la musique, alors qu'au départ j'entendais de la musique qui n'existait pas (ou essentiellement dans mon imaginaire).

Après la phase de la communion (fusion) et celle de la négation de ma subjectivité (rejet de l'autre) est venue finalement la phase de l'engagement et de la «négociation de ma subjectivité». Déchargées du mythique et de l'étrange, les situations me sont apparues simplement humaines. Une fois le sentiment d'incohérence dépassé, je reconnaissais à nouveau les similarités entre moi et l'autre, c'est-à-dire que les processus de construction identitaire procèdent de la même façon sur moi que sur l'autre, mais à

31. Dans son analyse de l'écriture anthropologique, qui se trouve entre la littérature et la science, Geertz (1988) souligne les effets pervers de la distanciation maintenue artificiellement et les enjeux de l'écriture qui contraste avec l'expérience sur le terrain et qui dévoile davantage le point de vue des chercheurs.

32. Le directeur du Département de communication de l'Université nationale de Piura m'a raconté que le cimetière avait été saccagé lors de la venue d'une entreprise minière française dans les années 1970. Après vérifications sur les lieux mêmes, on m'a dit que des pluies diluviennes avaient détruit une partie du cimetière cette année-là. Le journaliste avait-il inventé cette histoire ou encore cru sur parole des citoyens qui ont voulu gonfler la révolte? Cet événement a accru ma suspicion.

partir d'un cadre culturel différent. Le lien s'est en quelque sorte consolidé et la compréhension a pu « émerger ». L'engagement dans la relation était possible du fait qu'une « vérité universelle³³ » transcendait toutes les incohérences et toutes les questions en suspens. Il a été alors possible de commencer à voir de la nouveauté dans ce qui apparaissait comme banal et routinier.

L'analyse des interactions entre le chercheur et la communauté m'a permis de critiquer ma démarche et d'amorcer une réflexion méthodologique et théorique. Cet exercice réflexif s'avère important pour analyser les difficultés méthodologiques rencontrées « par le chercheur étranger qui débarque » et qui souhaite éviter de reproduire (et mythifier davantage) un discours dominant qui risque d'exacerber les conflits. Il importe avant tout de tenter d'anticiper l'impact de son intervention et de fonder les principes éthiques, dont l'engagement est le pivot, qui permettront d'ouvrir le dialogue et de prendre position dans la relation.

Par ailleurs, mes efforts pour entrer en dialogue avec « l'autre » se sont confrontés à diverses voix, à diverses trames de dialogue qui composent mon interaction avec les différents lecteurs et destinataires de ma recherche. Certaines de ces voix me sont apparues plus attrayantes, voire mythiques, comme les récits des sujets de la recherche. D'autres se sont faites plus discrètes, notamment la mienne qui a appris à s'affirmer et à se déculpabiliser au fil de l'expérience. Certaines voix, plus insistantes, se sont parfois imposées : celles des représentants de mon institution universitaire avec ses normes d'écriture et ses contraintes de temps, celle des bailleurs de fonds et des directeurs d'étude avec leurs exigences académiques propres et parfois contradictoires.

Outre l'exigence « d'aborder les répercussions de genre, d'être utile pour les gens concernés, de contribuer aux savoirs actuels et d'utiliser des méthodes accessibles aux populations locales pour partager les résultats de la recherche », une des exigences de mes bailleurs de fonds était « d'utiliser une méthode de recherche quantitative à l'aide de techniques de statistiques », ce qui n'était pas facile à concilier avec l'approche ethnométhodologique privilégiée au départ. Ces exigences ne m'ont pas aidée à adopter une approche constructiviste (moins « positiviste »). En même temps que le travail de rédaction du rapport m'apprenait comment penser et agir en contexte interculturel, il a constitué, à l'instar des sujets de la recherche, un lieu de lutte symbolique pour la liberté de parole.

33. Godbout (2000) émet l'hypothèse que l'introduction de l'incertitude est nécessaire au lien social, car elle permet à la confiance de se manifester. Cette manifestation de l'humanité, la confiance, constitue un lien universel.

Ainsi, malgré mes intentions de donner la parole aux sujets locaux et de faire ma place d'auteure, force est de constater que le résultat final est influencé par ces voix institutionnelles qui décident ultimement de la valeur de ma démarche intellectuelle. C'est au moment du retour qu'il faut intégrer notre identité transformée par l'expérience à nos cultures d'attache. Ma recherche témoigne de mes efforts pour préserver les deux à la fois, dans l'ici et dans l'ailleurs, et pour traduire cette expérience en connaissances utiles et pertinentes là-bas comme ici. Pour suivre cette démarche, il a été nécessaire de retracer mes allers-retours entre ici et là-bas, à partir des intuitions de départ.

CONCLUSION

Plus que tout, cette expérience m'a permis de comprendre l'importance de l'engagement en m'aidant à saisir les enjeux de la coopération, tant au Sud qu'au Nord. De fait, ma démarche de recherche s'inscrit dans le large réseau de solidarité qui s'est constitué autour du cas de Tambogrande, allant bien au-delà de mon engagement intellectuel. Les répercussions de la lutte de Tambogrande se sont fait sentir dans plusieurs organisations canadiennes en lien avec le Pérou.

À l'instar de plusieurs ONG canadiennes, pour qui le travail avec les communautés minières du Pérou et leur appui aux *Tambograndinos* ont renforcé leur position en faveur de celles-ci, SUCO a lancé une campagne publique sur « les investissements responsables ». Cette campagne visait à questionner l'éthique des entreprises et à inviter les citoyens canadiens à faire pression sur les entreprises canadiennes qui œuvrent dans les pays du Sud pour qu'elles respectent les normes environnementales et les droits fondamentaux des populations.

Ce type d'appui du Nord est souvent déterminant dans la destinée des populations et dans leur choix de développement. C'est pourquoi l'éthique d'intervention doit, selon moi, guider les réflexions et les pratiques de tous les intervenants dans les politiques de développement local. Peu de méthodes de travail proposent une réelle éthique de la coopération allant dans le sens du paradigme participatif. Quand un code de conduite sur les pratiques d'intervention existe dans les agences de coopération, peu de moyens sont mis en place pour évaluer son application, et pratiquement aucun suivi n'est fait pour en mesurer la pertinence et l'impact. Dans un contexte d'interdépendance accru où les dérives des politiques de développement passées sont bien connues, il me semble nécessaire de développer des outils d'analyse permettant de mieux situer les enjeux et impacts de son intervention.

En ce sens, ma démarche et mes questionnements pourront servir, je l'espère, à l'élaboration de conduites d'intervention plus cohérentes avec les revendications des ONG envers les « entreprises délinquantes ». Mon expérience au Pérou m'a donc offert une occasion exceptionnelle de cheminer pour acquérir les connaissances et les compétences pour intervenir dans les questions liées au développement. J'ai voulu partager les découvertes que le *je* fait de *l'autre*, et pousser la réflexion un peu plus loin, pour mieux comprendre comment se font ces apprentissages du dialogue et de l'engagement dans un cadre interculturel.

BIBLIOGRAPHIE

- ADEOLA, Francis (1998). « Cross-national Environmentalism Differentials: Empirical Evidence from Core and Noncore Nations », *Society and Natural Resources*, vol. 11, p. 339-364. Dans Roldan Muradian, Joan Martinez-Alier et Humberto Correa, 2003.
- ANSSION, Jean-Marie (1998). « Centralisation du pouvoir et changements d'attitudes culturelles au Pérou », dans Isabel Yépez del Castillo, *Amérique latine. Espace de pouvoir et identités collectives*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan, p. 89-112.
- AVILA FERNÁNDEZ, Rocío (2000). *La Empresa Transnacional minera en Tambogrande redefiniendo relaciones de poder y género*, Pontifica Universidad Católica del Perú, Faculté de Sciences sociales, monographie dans le cadre du diplôme de Genre, décembre.
- BALVIN DIAZ, Doris et José Luis LOPEZ FOLLEGATTI (2002). *Medio ambiente, minería y sociedad: Una mirada distinta*, Lima, Asociación Civil Labor, 228 p.
- BERGER, Peter et Thomas LUCKMANN (1996). *La construction sociale de la réalité*, Paris, Éd. Masson/Armand Colin, 257 p.
- BOURDIEU, Pierre (2002). *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 268 p.
- BOYLE, Eva (2006). *Tambogrande: Mangos, limones y oro. Historia de un conflicto minero ambiental*, Lima, Diaconia et Ceas, 157 p.
- CABRERA, Myriam (2004). *La Comunicacion y la Administracion de Conflictos. Implicaciones para el Sector Minero*, Lima, Pérou, Asociación Civil Labor, 64 p.
- CERTEAU, Michel, de (1968). *La prise de parole. Pour une nouvelle culture*, Paris, Desclée De Brouwer, 134 p.
- CLANET, Claude (1990). *L'interculturel: introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 236 p.
- COULON, Alain (1987). *L'ethno-méthodologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 123 p.
- CROZIER, Michel et Erhard FRIEDBERG (1977). *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 478 p.
- DUMAS, Brigitte et Carmen GENDRON (1991). « Savoirs écologiques et représentations sociales », dans José A. Prades, Jean-Guy Vaillancourt et Robert Tessier (dir.), *Environnement et développement. Questions éthiques et problèmes socio-politiques*, Montréal, Fides, p. 245-271.
- ECHAVE (DE), Jose (2001). *Construyendo un proceso de toma de decisiones frente a operaciones mineras*, Lima, Éditions CooperAcción, 148 p.

- ESCOBAR, Arturo (1995). *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, University Press, 226 p.
- FAVREAU, Louis (1997). «L'organisation communautaire en Amérique latine», dans Laval Doucet et Louis Favreau, *Théorie et pratique en organisation communautaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 415-436.
- FOUCAULT, Michel (1999). *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 81 p.
- FREIRE, Paulo (1968). *Pédagogie des opprimés*, New York, Seabury Press, 202 p.
- GARCIA CANCLINI, Néstor (1995). *Hybrid Cultures. Strategies for Entering and Leaving Modernity*, Mexico, Grijalbo, 281 p.
- GEERTZ, Clifford (1985). *Local Knowledge*, New York, Basic Books, p. 2-16.
- GEERTZ, Clifford (1988). *Works and lives. The Anthropologist as an Author*, Palo Alto, Stanford University Press, 149 p.
- GHILS, Paul (1992). «La société civile internationale: les organisations internationales non gouvernementales dans le système international», *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 133, p. 467-482.
- GIDDENS, Anthony (1987). *La constitution de la société*, Paris, Presses universitaires de France, 474 p.
- GODBOUT T., Jacques (2000). *Le don, la dette et l'identité*, Montréal, Boréal, 177 p.
- GOFFMAN, Erving (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 214 p.
- HOFSTEDE, Geert (1994). *Uncommon Sense About Organizations*, Thousand Oaks, Sage, 199 p.
- LAFORCE, Myriam (2006). «Réformes économiques, espaces politiques et conflits socio-environnementaux: les impacts de l'investissement minier au Pérou», Montréal, Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique, Université du Québec à Montréal, conférence prononcée lors d'une table ronde organisée par le CCDHAL, 24 mars.
- LECOINTE, Michel (1983). *Les militants et leurs étranges organisations*, Paris, Syros, 187 p.
- MANERO, Edgardo (2003). *L'autre, le même et le bestiaire. Les représentations stratégiques du nationalisme argentin. Ruptures et continuités dans le désordre global*, Buenos Aires, Philosophie Amérique latine, 598 p.
- MICHAUD, Guy (dir.) (1978). *Identités collectives et relations inter-culturelles*, Bruxelles, Éditions Complexe, 249 p.
- MORIN, Edgar (2005). *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, 158 p.
- MOSCOVICI, Serge (1979). *Psychologie des minorités actives*, Paris, Presses universitaires de France, 266 p.
- MUCCHIELLI, Alex (1986). *L'identité*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je?», p. 123.
- MURADIAN, Roldan, Joan MARTINEZ-ALIER et Humberto CORREA (2003). «International Capital vs. Local Population: The Environmental Conflict of the Tambogrande Mining Project, Peru», *Society and Natural Resources*, vol. 16, n° 9, p. 775-792.
- PADRÓN, Mario (1988). *Las organizaciones no gubernamentales de desarrollo en el Perú*, Lima, Desco, 208 p. In *Desarrollo desde arriba y desde abajo. Información y comunicación en las ONGS de America Latina*. Hurtado, 1995.
- PARPART, Jane (1989). «Deconstructing the Development Expert. Gender, Development and the Vulnerable Groups», dans Jane Papart et Kathleen Staudt, *Women and the State in Africa*, chapitre 12, p. 713-715.

- RAVAULT, René-Jean (1986). « Défense de l'identité culturelle par les réseaux traditionnels de coersédution », *International Political Science Review*, vol 7, n° 3, juillet, p. 251-280.
- RAVAULT, René-Jean (1986b). « Colonialismes culturels et coersédutions autochtones », *Communication information médias théories pratiques*, vol. 8, n° 1, Montréal, Saint-Martin, p. 54-106.
- RIST, Gilbert (1996). *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 406 p.
- ROUSSEAU, Stéphanie et François MELOCHE (2002). *L'or et la terre: enjeux du développement démocratique – Rapport de la Mission d'observation de la consultation municipale de Tambogrande, Pérou*, Ottawa, Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique), 18 p.
- SABELLI, Fabrizio (1993). *Recherche anthropologique et développement. Éléments pour une méthode*, Paris, Neuchâtel, Éditions de l'Institut d'ethnologie, 163 p.
- SEMINARIO OJEDA, Miguel Arturo (1995). *Historia de Tambogrande: Una aproximación socio-económica del medio Piura (1532-1932)*, Tome I, Lima, Maza.
- SERVAES, Jan (2000). « Communication for Development in a Global Perspective: The Role of Governmental and Non-governmental Agencies », dans Jan Servaes, *Walking on the Other Side of the Information Highway – Communication, Culture and Development in the 21st Century*, Penang, Southbound, p. 47-59.
- TODOROV, Tzvetan (1982). *La conquête de l'Amérique: la question de l'autre*, Paris, Seuil.



LES NOUVEAUX BÂTISSEURS DE LA CITÉ DANS L'AMÉRIQUE DES PAUVRES LE RÔLE DES RÉSEAUX

Jean Goulet

Ph. D., Études urbaines, Université du Québec à Montréal

La « cité », c'est à la fois le synonyme de la ville, comme unité politique et territoriale, et le sens même de l'organisation sociale marquée par une population dense regroupée en un même lieu. Bâtir la cité pour les anciens, cela signifiait d'abord la construction de cette organisation citoyenne réservée à ceux qui avaient « droit de cité », bien plus que l'érection des bâtiments et le traçage des rues qui en étaient l'expression physique. La cité, c'était la société organisée, civilisée (du latin *civis*, qui signifie citoyen), occupant un espace urbain ainsi que son *hinterland*, son aire d'influence.

Les cités-États ont longtemps dominé l'histoire des sociétés. Avec le temps, elles ont perdu une partie de leur rôle au profit de celui des États, alors que les cités devenaient des villes dont le pouvoir politique s'effaçait derrière celui des institutions nationales. Même si plusieurs observateurs

annoncent la « renaissance » des villes, devenues les grands carrefours des échanges économiques, les lieux de concentration du pouvoir politique et les pôles de la mondialisation, il reste que l'État demeure le centre décisionnel et l'espace institutionnel où s'articule l'organisation sociale, où s'exprime la technocratie régulatrice.

Mais quand l'État se désagrège ou qu'il apparaît « absent » ou impuisant, qu'advient-il de la société? Comment se réalise, à l'aube du XXI^e siècle, la construction si nécessaire de la cité qui garantit la survie et le développement d'un groupe humain? Que se passe-t-il chez ceux et celles qui sont laissés à eux-mêmes, sans organisation supérieure, sans technocratie qui dicte les règles et assure le fonctionnement du système urbain?

Une partie de la réponse se trouve peut-être au cœur des milieux urbains les plus pauvres et les plus délaissés des Amériques : les bidonvilles, les *slums*, les *favelas*. Parmi ceux-ci, les quartiers précaires de Port-au-Prince, en Haïti, abritent depuis des décennies une population abandonnée par un État au mieux indifférent, au pire prédateur, mais surtout un État faible et sans ressource. Si le regard souvent posé sur ces enclaves de pauvreté et d'extrême pauvreté amène à conclure, un peu rapidement, à l'anarchie comme mode d'organisation sociale et au chaos comme image prédominante de celle-ci, une analyse plus attentive nous invite à une tout autre conclusion : celle où l'on voit émerger, malgré des ressources faibles et des obstacles inimaginables, de nouveaux et originaux constructeurs d'une véritable cité.

À partir de visites et d'observations dans une douzaine de bidonvilles de Port-au-Prince, d'enquêtes auprès d'une soixantaine de ménages et d'une trentaine d'associations et organismes, de rencontres auprès de différents intervenants (ONG, ambassades, représentants de l'État, etc.), le tout réalisé entre 1999 et 2005, la recherche qui est à l'origine de ce texte a permis d'explorer l'univers des bidonvilles de Port-au-Prince, d'en constater l'étonnante complexité et surtout de poser un autre regard sur un monde qui demeure méconnu et victime de bien des préjugés.

UNE VILLE À LA DÉRIVE DANS UN PAYS EN CRISE

Port-au-Prince est la capitale politique et la métropole économique d'Haïti. On estime sa population, en 2006, à environ 2,3 millions de personnes, soit 28 % de la population haïtienne qui compte un peu plus de 8 millions d'habitants. À ce nombre, il faut ajouter une diaspora de quelque 2 millions d'Haïtiens d'origine (un nombre qui varie selon les sources), dont peut-être

un million en République dominicaine, le pays voisin qui partage l'île d'Hispanola avec Haïti, et quelque 500 000 aux États-Unis, principalement en Floride.

Haïti est le pays le plus pauvre des Amériques et le plus pauvre de l'hémisphère Nord de la planète. Sa population est très majoritairement noire, créole et francophone. Il s'agit aussi de la première république « nègre » de l'histoire, créée en 1804 et issue de la révolte des esclaves. Ceux-ci provenaient d'une population arrachée brutalement à leur terre africaine pour servir de main-d'œuvre dans les plantations sucrières, caféières et autres dans cette colonie française des Caraïbes. Après la fondation de la nouvelle république, le pays est demeuré largement rural avec une population paysanne disséminée dans une foule de petits villages et hameaux, souvent sous la forme d'un regroupement familial de quelques maisons autour de la maison du patriarche : le *lakou*, la forme classique du système rural haïtien. Les villes constituaient des centres institutionnels, financiers et commerciaux, des lieux de résidence de l'élite haïtienne et d'une classe moyenne naissante, alors que les déplacements internes de population demeuraient soumis à certains contrôles politiques jusqu'au milieu des années 1980. La structure urbaine haïtienne était et demeure largement dominée par la capitale, Port-au-Prince, où se concentrent l'ensemble des activités administratives et institutionnelles, et qui regroupe plus des deux tiers de la population urbaine, le reste étant réparti dans 133 villes dont une dizaine de chefs-lieux.

L'histoire d'Haïti depuis 200 ans est celle d'une crise politique perpétuelle, marquée par des gouvernements fragiles, des coups d'État à répétition (32 en 200 ans d'histoire) et des occupations étrangères (dont celle des États-Unis de 1915 à 1934), des dictatures brutales dont la plus connue reste celle des Duvalier, père et fils (1956-1986) et qui témoigne du système de prédation qui a caractérisé l'État haïtien conduisant à un clivage marqué et durable entre l'État et la nation. Avec un État prédateur qui lui refusait les services auxquels elle aspirait, la population haïtienne pouvait compter sur l'aide internationale apportée par des missionnaires et organisations caritatives qui ont occupé l'espace laissé vacant. Elle pouvait aussi compter sur ses propres moyens, par des pratiques d'entraide et de solidarité (dont le *konbitisme*, le système de corvées volontaires, reste le meilleur exemple).

Le début de la décennie 1980-1990 aura marqué une importante transition pour la nation haïtienne. C'est la période d'intensification d'un exode rural vers les villes, d'expansion des bidonvilles, de contestation de plus en plus vigoureuse du duvaliérisme, jusqu'à la fuite du dictateur en 1986. Les régimes militaires brutaux alternent avec l'expérience souvent douloureuse de la démocratisation de la vie politique, pendant que les

villes, particulièrement Port-au-Prince, connaissent une croissance démographique exceptionnelle, largement puisée dans les populations pauvres des campagnes haïtiennes. Entre 1980 et 2000, la population de Port-au-Prince passe de 700 000 habitants à deux millions, alors que les infrastructures urbaines n'ont guère été conçues que pour 500 000 personnes. Les nouveaux ménages qui déferlent vers Port-au-Prince ou qui se forment dans la ville doivent se tourner vers le secteur informel de l'habitat pour trouver à se loger. Les bidonvilles déjà présents dans l'espace métropolitain connaissent alors une croissance rapide, tandis que se forment tout aussi rapidement de nouveaux quartiers précaires. C'est ainsi qu'au début du XXI^e siècle, on relève dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, plus de 357 quartiers bidonvillisés (ou « cités » comme on les nomme) abritant au-delà de 1,7 million de personnes sur les 2,3 millions d'habitants recensés.

L'ÉMERGENCE DES RÉSEAUX BÂTISSEURS

L'ère de libéralisation de la période de fin du régime duvaliériste et post-duvaliériste aura été marquée par l'émergence d'une foule d'associations, d'organisations communautaires urbaines ou paysannes, de comités de quartiers, de groupes d'obédience religieuse, comme si un barrage venait soudainement de s'effondrer et qu'une nation cherchait à bâtir de nouvelles institutions sur la base d'une forme de démocratie directe, pour créer un État conforme à ses espoirs et ses attentes. Dans les bidonvilles de Port-au-Prince, on a assisté à des travaux d'amélioration du milieu et à la mise en place de services urbains de proximité, issus de l'initiative des ménages constitués en différents réseaux.

Dans le bidonville de Village de Dieu (10 000 hab.) où l'on pénètre en franchissant l'une ou l'autre des grandes arches annonçant le nom du lieu, on recense une place publique éclairée, un terrain de football, une fontaine publique avec douches, un réseau d'électricité, sept églises évangéliques dont l'une, l'Église du Rédempteur, occupe un impressionnant temple de 1000 places, des rues et ruelles bétonnées dotées de caniveaux. Adjacents à l'église se trouvent un orphelinat, une école primaire et une école secondaire. Il existe aussi plusieurs écoles privées laïques dans le quartier. Le bidonville de Baillergeau (15 000 hab.) compte quatre kiosques d'eau, deux terrains de football, une salle de douches communautaire, environ 3000 mètres linéaires de ruelles, corridors et escaliers bétonnés, quelques ponceaux et passerelles, au moins six églises évangéliques et autant d'écoles primaires, ainsi qu'une salle communautaire. Dans Cité L'Éternel (50 000 hab.), en plus des kiosques d'eau et des douches publiques, des corridors bétonnés, des huit églises et des cinq écoles privées, on note

la présence d'une école communautaire, d'une place publique et d'un centre de santé communautaire. Cette situation se répète ainsi avec plus ou moins d'intensité dans chacun des bidonvilles visités. Elle témoigne aussi de l'existence d'une vie de quartier.

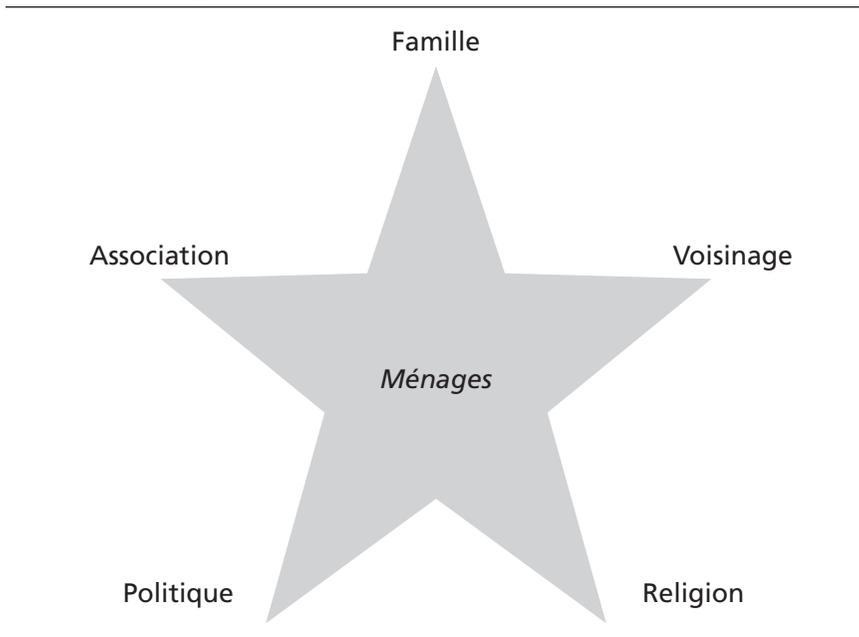
LE MODÈLE DES RÉSEAUX, BÂTISSEURS DE LA CITÉ

En définissant la ville comme «*le réseau des réseaux*», on peut ainsi saisir que c'est par des réseaux innombrables et des liens complexes entre eux et à l'intérieur d'eux que se construit, s'aménage et se vit la ville. Un réseau se définit comme «*un ensemble de liens que l'on peut rencontrer à l'intérieur des limites de n'importe quelle communauté ou organisation*» (Agier, 1999, p. 109) ou encore comme un «*champ social fait de relations entre les personnes*». Ces ensembles ou ces champs sont évidemment innombrables à l'échelle d'une grande ville, mais peuvent être plus aisément identifiés et mesurés à une échelle plus locale. Une petite communauté aura un nombre limité de réseaux, traduisant les liens existants entre les unités de base de la communauté, normalement les ménages (composés de un ou plusieurs individus occupant un même logement). En retenant cette unité de base, il est possible de bâtir un modèle des réseaux actifs au sein d'une communauté plus limitée dans l'espace et dans le nombre. Il est également possible de regrouper les réseaux par «*familles*» pour tenter de traduire, dans un schéma simple, le «*réseau des réseaux*» qui constitue la structure sociale de cette communauté.

Lomnitz (1977) s'est particulièrement intéressée au phénomène des réseaux dans les bidonvilles, à partir d'une analyse exhaustive de l'organisation du bidonville mexicain de Cerrada del Condor. Elle a bâti un modèle des réseaux, principalement en fonction des échanges se réalisant entre les individus ou les ménages. Ces réseaux de réciprocité (*reciprocity networks*) sont essentiellement des réseaux de voisinage dont les membres sont unis par des liens de parenté, bien que puissent s'y glisser à l'occasion des étrangers. La durabilité du réseau et l'intensité des échanges réciproques qu'on y relève sont fonction de la proximité sociale entre les membres de la famille. Elle a aussi noté l'existence d'associations locales et de groupes religieux et politiques. Le modèle de Lomnitz offre une première base qui nous permet de conceptualiser un modèle des réseaux en action dans un bidonville. En appliquant l'idée des réseaux à une petite unité sociale et territoriale (en l'occurrence le bidonville) et en s'inspirant des travaux de Lomnitz et d'autres chercheurs, on peut schématiser une organisation de réseaux qui exprime le déploiement des ménages dans cet espace.

Les réseaux sont l'expression de une ou plusieurs formes de proximité: proximité géographique d'abord, traduisant le partage d'un même territoire, mais également proximité sociale témoignant du partage d'une même réalité socioéconomique, et proximité d'intérêt illustrant la définition d'objectifs communs ou de croyances partagées. Puisque ce sont les relations entre les personnes qui déterminent la constitution du champ social qu'est le réseau, on conviendra que ces relations ne jouent véritablement leur rôle structurant que lorsqu'elles recèlent une certaine intensité ou, dit autrement, une densité forte ou une proximité. L'univers physiquement restreint du bidonville favorise l'intensité des relations, à laquelle s'ajoutent les autres facteurs (intérêts, origine, statut professionnel, culte, etc..) qui sont à la base de la construction d'un réseau.

FIGURE 1
Schéma de l'organisation des réseaux dans les bidonvilles



La figure 1 offre une grille de lecture du bidonville, celle à travers laquelle nous examinons les jeux des acteurs, la production des services de proximité, les logiques d'organisation et ultimement l'autoconstruction de la ville dans l'espace du bidonville. Ce modèle traduit deux fonctions. D'une part, il représente les différents points de chute des ménages dans

l'organisation sociale du bidonville et, d'autre part, il illustre les différents points d'appui dans le processus de déploiement des services urbains de proximité.

Notre modèle postule que les ménages adhèrent à l'un ou l'autre, ou à plusieurs de ces cinq types de réseaux, lesquels rendent compte de la quasi-totalité des relations et échanges productifs dans le bidonville, toujours en rapport avec les services urbains de proximité. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'adhésion à des réseaux externes ou d'une autre nature (les gangs de rue par exemple), mais de telles adhésions ont moins d'impact direct en matière d'offre de services urbains de proximité et concernent moins les ménages que les individus.

Qu'entend-on par échanges productifs? Il s'agit essentiellement des relations qui impliquent l'émergence et/ou le maintien d'un service quelconque ou d'un aménagement ayant un caractère de durabilité.

Cinq grands types de réseaux

Le **réseau familial** représente le premier des cinq types de réseaux. Il s'agit d'un réseau qu'on rencontre très fréquemment, étant même assimilé aux unités fondamentales d'une communauté. Un ménage correspond à un individu ou plusieurs individus, généralement (mais pas exclusivement) unis par des liens familiaux et occupant un même logement. Une communauté comptera un grand nombre de ménages différents unis par des liens de parenté. Tout comme un village peut être érigé sur quelques grandes familles, il en va de même pour un quartier et encore davantage pour un bidonville issu d'une migration rurale réalisée souvent dans un cadre familial. Ainsi, le membre de la famille qui s'est installé en ville devient son antenne dans la ville: c'est lui qui transmet l'information sur les occasions urbaines aux membres demeurés à la campagne, puis qui devient l'hôte qui reçoit et initie à la vie urbaine les membres de la famille finalement convaincus du potentiel de la nouvelle vie qui les attend. C'est aussi l'oncle ou la tante qui hébergera l'étudiant venu poursuivre sa scolarité en ville. C'est le frère qui invite sa sœur et son beau-frère à s'installer à proximité. C'est le père qui marie sa fille et facilite son installation en lui offrant un terrain où bâtir la maison. Ou encore, c'est la grande famille au complet, composée de 10 ou 12 ménages, qui participe à une invasion (opération concertée de prise de possession d'un site) pour s'emparer d'un terrain vacant dans la ville et y bâtir rapidement ses nouveaux logements, une pratique fréquente dans les villes de l'Amérique latine.

Le **réseau de voisinage** est d'une importance aussi grande que celle du réseau familial, sinon plus grande. Il est en effet difficile, dans un milieu aussi dense que celui du bidonville, d'ignorer son voisinage.

Le réseau de voisinage s'impose fréquemment par la nécessité d'établir des ententes sur le partage des espaces communs. Mais la négociation obligée n'inscrit pas automatiquement les négociateurs dans un réseau, car un réseau implique des liens plus forts et plus durables qu'un contrat tacite et ponctuel entre deux ou plusieurs ménages.

Là encore, comme pour le réseau familial, le processus migratoire peut être la source d'un réseau de voisinage. Outre les familles, ce sont parfois des hameaux, des sections de village ou des villages complets qui participent à une invasion pour s'installer en ville. De la même façon, le chemin vers la ville passe par un ami du village qui vous y accueillera. Dans certains pays, ce réseau de voisinage sera le reflet d'un réseau ethnique ou tribal : une partie du quartier proviendra d'un même village ou appartiendra à un même groupe ethnique, favorisant ainsi le maintien de liens étroits de solidarité et imposant une dynamique sociale basée sur les origines.

Si le réseau familial se définit par une proximité fondée sur des liens de sang, le réseau de voisinage exprime une proximité dans l'espace géographique. Un tel réseau implique à la fois un caractère de proximité des lieux et un caractère de quotidienneté des relations. Le voisinage, c'est l'univers qu'on fréquente tous les jours, souvent plus que la famille, qui ne fait pas nécessairement partie du voisinage immédiat. Le voisinage, c'est l'ensemble de logements, c'est le corridor commun, c'est la ruelle ou la rue, c'est une zone homogène et particulière du quartier. Le réseau se bâtit donc dans cet espace de proximité qui impose un partage de la vie quotidienne (Miraftab, 1998). Cet aspect fait en sorte que le réseau de voisinage est peut-être le plus authentiquement urbain de tous les réseaux.

Le **réseau associatif** traduit les intérêts partagés par certains membres d'une communauté. Les associations, formelles ou non, sont l'expression de la multitude d'intérêts en cause. Bien que souvent confinés à une zone géographique, les réseaux associatifs peuvent déborder de cette zone au profit d'intérêts qui n'ont que peu de rapports avec le territoire. Par exemple, une association culturelle ou une association de défense des droits de la personne pourra regrouper des membres provenant de plusieurs lieux différents.

La présence d'associations communautaires et d'organisations populaires dans les bidonvilles est un phénomène qui a été largement analysé et documenté. Peu importe l'endroit sur la planète, il apparaît que la mise en commun des idées et des ressources à travers une structure organisationnelle plus ou moins formelle constitue un réflexe pour trouver des solutions aux problèmes communs ou exprimer une identité collective. Les mouvements populaires urbains se sont ainsi imposés comme les

grands acteurs de la construction sociale et physique des espaces pauvres (Rodrigo, 1990; Moser, McIlwaine et Holland, 1997; Moctezuma, 2001; Satterthwaite, 2001).

Le **réseau religieux** exprime, au même titre que l'association communautaire, un partage d'intérêts. Il se définit toutefois comme le reflet d'une adhésion à un culte commun ou à une foi commune. Son caractère particulier est la fidélité à un rite ou à un type de comportements, ainsi que sa structure très formalisée et souvent hiérarchisée. L'appartenance à une église représente souvent un espace identitaire très fort, d'une nature similaire au militantisme politique. La conviction de partager les mêmes croyances et les mêmes idées, ainsi que la régularité des rites et les éléments de référence que sont les lieux de culte, font des réseaux religieux un point focal de la vie individuelle et collective.

Sous l'égide des prêtres, pasteurs et autres ministres du culte, et par la dynamique propre au phénomène religieux, le réseau religieux est constamment en processus de renforcement. On cherche à consolider les fidèles dans leur foi, à recruter de nouveaux adhérents, à éviter la déviance et à assurer la pérennité de l'institution. Le réseau religieux est en soi l'expression d'un ordre social qui a une importance parfois considérable dans une communauté, sans oublier les services auxquels il permet d'accéder (Prédron, 2002), ce qui peut représenter pour beaucoup de fidèles un argument supplémentaire d'adhésion. On peut se référer aux communautés islamiques en Afrique du Nord, aux églises évangéliques en Amérique latine ou aux paroisses catholiques du Québec du milieu du xx^e siècle. Si la foi est d'abord une question individuelle, elle est souvent vécue de façon partagée avec tous les membres de la famille immédiate. Dans certaines cultures, on ne tolérera pas de divergences dans l'expression de la foi ou dans l'adhésion au culte, à l'intérieur d'un ménage ou d'une collectivité.

Le **réseau politique** joue également un rôle majeur. L'adhésion à un parti politique, à un mouvement revendicatif ou à un groupe de pression organisé a souvent fait partie et fait encore partie du paysage social, en milieu rural comme en milieu urbain. La proximité propre au milieu urbain, et encore plus aux bidonvilles, rend le réseau politique encore plus intense. Cette intensité est évidemment entretenue par le système de clientélisme. Ainsi, outre de renforcer le processus identitaire, le fait d'adhérer à un groupe partageant les mêmes idées s'inscrit comme une stratégie de survie ou d'amélioration de son sort ou de celui de la communauté. Tout comme pour l'appartenance religieuse, il arrive que l'appartenance politique soit loin d'être le résultat d'un cheminement individuel, mais s'apparente plutôt à un geste collectif impliquant plusieurs ménages.

Le parti politique, comme institution relativement permanente, et le système de clientélisme en vigueur contribuent à établir le réseau politique sur des bases solides et à le stabiliser. Il faut toutefois mentionner que la logique politique qui peut prévaloir dans l'organisation de la vie urbaine ou de certains de ces aspects ne correspond pas automatiquement à l'existence d'un réseau.

Les réseaux qui construisent les bidonvilles

L'une des tendances qui émergent fréquemment de la littérature sur les bidonvilles semble directement inspirée de la pensée hygiéniste du XIX^e siècle. Les bidonvilles y sont ainsi décrits comme le lieu de toutes les misères, de toutes les imperfections, comme l'expression même de l'anti-ville. Les services urbains y sont décrits comme inexistantes. Ce type d'analyse soutient les solutions à la « Hausmann¹ », qui vont de la destruction des bidonvilles jusqu'à l'installation de grandes infrastructures publiques pour assainir le milieu et garantir l'efficacité des fonctions urbaines. Les programmes publics de trame urbaine et d'équipements des bidonvilles constituent un prolongement adouci de cette tendance, même s'il faut souligner que les solutions lourdes trouvent encore un large écho au sein de la bourgeoisie urbaine et des hauts fonctionnaires concernés par les affaires urbaines.

L'analyse du système urbain des bidonvilles à travers les réseaux qui le composent demeure toutefois une approche encore peu documentée, à l'exception des stratégies résidentielles et du phénomène des associations locales. La fourniture d'équipements et de services urbains dans les bidonvilles a ainsi souvent été perçue, de manière limitative, comme la résultante d'un rapport de force entre l'État et les bidonvillois regroupés en associations plus ou moins ponctuelles et circonstancielles. Hors de cette conception de l'État pourvoyeur, les réalisations recensées dans les bidonvilles, indépendamment de toute intervention publique, sont fréquemment définies de façon simpliste comme l'expression de la débrouillardise des populations concernées. En conséquence, les réalisations sont elles aussi perçues comme des mesures temporaires, de qualité toute relative, « en attendant mieux ».

Une autre tendance, que l'on pourrait qualifier de socio-humaniste, se sert du bidonville pour faire le procès de l'État bourgeois. Le bidonville y est alors décrit et analysé comme un lieu d'exclusion sociale et spatiale,

1. Le baron Georges Haussmann est connu à titre de grand planificateur urbain. Il dirigea les grands travaux qui transformèrent Paris au XIX^e siècle, notamment par l'ouverture des grands boulevards.

un ghetto de pauvreté, une zone de contre-culture qui produit ses propres règles et ses propres codes. Les populations qui y vivent se débrouillent en attendant que l'État joue enfin son rôle, qu'il rende justice en fournissant les « vrais » services auxquels elles aspirent et ont droit.

Cette vision est héritée en partie de la transposition du concept de la lutte des classes à la lutte pour le droit à la ville. Si la ville efficiente est le lieu où s'exerce le pouvoir de la classe dominante, pouvoir qui transparait dans un aménagement fonctionnel favorable à la productivité du capital et au confort de cette classe, alors les espaces périphériques bidonvillisés non fonctionnels (par rapport à l'efficacité technocratique de la ville centrale) abritent une autre classe : les dominés, les exclus plus ou moins temporaires qui représentent l'« armée de réserve » de main-d'œuvre en attente. Les bidonvilles ne sont alors, comme l'exprimait Henri Lefebvre, qu'un témoignage de l'incapacité de l'industrialisation capitaliste de fixer la main-d'œuvre disponible (Roncayolo et Paquot, 1992, p. 425). Ainsi, les luttes populaires dans les bidonvilles d'Amérique latine pour la régularisation des titres de propriété, pour l'installation de réseaux d'égouts et d'aqueducs, pour la construction d'écoles et d'hôpitaux, sont-elles examinées en fonction d'un combat des dominés contre les dominants qui contrôlent les pouvoirs publics, les seuls pouvoirs qui seraient aptes à fournir une réponse fonctionnelle aux besoins exprimés et qui assureraient la fin éventuelle de la marginalisation.

Les équipements et services urbains de proximité y sont observés et recensés, parfois avec un regard admiratif qui masque un bruit de fond discret, mais constant. Les services urbains y sont présentés comme la résultante imparfaite de stratégies collectives visant à suppléer temporairement à l'absence de l'État. Ces services seraient alors une mesure temporisatrice à l'intérieur d'un processus global de négociation/revendication entre les populations des bidonvilles et l'État. Ultimement, c'est l'État qui demeure le vrai responsable et qui devra fournir aux pauvres les services auxquels ils ont droit. Or, ce qu'on juge à l'examen des réalisations produites exclusivement par les bidonvillois, c'est le faible niveau des ressources en cause, sans s'attarder à la fonctionnalité des services mis en place.

Des chercheurs se sont aussi intéressés aux stratégies et aux réseaux familiaux et collectifs, en s'attardant aux relations et aux échanges présents à l'intérieur de ces réseaux. Les services de proximité sont alors vus comme des monnaies d'échange dans un système de réciprocité plus ou moins complexe, comme des outils de survie collective au sein d'une jungle urbaine hostile, ou encore, dans une perspective strictement économique, comme un produit issu de l'optimisation de ressources faibles.

Une autre tendance, plus marginale et pas nécessairement récente, fait le constat de l'efficacité des bidonvillois dans le processus de production de l'espace urbain. Il ne s'agit pas de l'admiration de la débrouillardise et de l'ingéniosité des pauvres, mais plutôt de la constatation objective d'un système urbain fonctionnel qui est l'antithèse de la ville des technocrates. Les auteurs qui appartiennent à ce courant sont souvent mal compris, mal interprétés, sinon décriés. On les accuse de faire l'apologie du bidonville et de la souffrance humaine qu'on y retrouve, et de contribuer à une forme de déresponsabilisation de l'État en le confortant dans son non-interventionnisme. Pourtant, en acceptant de modifier le regard, on peut voir émerger un tout autre univers, pauvre en ressources mais riche en services, en aménagements et en équipements, et surtout riche en vie collective. Un univers qui demeure certes perfectible et qui véhicule l'image ultime de l'inégalité des rapports entre les hommes, mais néanmoins un véritable univers urbain.

Le bidonville est d'abord un espace de proximité intense. Il s'agit d'une proximité organisée à travers des équipements et des services qui se déploient et se mettent en place selon diverses logiques, la logique publique (bonne gouvernance) étant l'une d'elles bien sûr, mais en fonction de l'importance de l'État et des institutions dans la vie publique. Espace de proximité donc, et en conséquence espace localisé soumis à des processus de développement local qui témoignent d'une interaction entre des acteurs internes ou externes au bidonville.

Nous avons pu regrouper les différents acteurs en réseaux en proposant un modèle issu des études et analyses réalisées sur les bidonvilles à travers la planète. Ce modèle ne rend pas nécessairement compte de l'ensemble des « champs sociaux » dans le bidonville, mais il s'arrime avec la présence des équipements et services urbains de proximité puisqu'il englobe l'ensemble des échanges productifs en relation avec ces services. Le modèle proposé, en n'établissant pas le poids relatif de chacun des réseaux (alors que la littérature met généralement l'accent sur les réseaux familial et de voisinage) laisse ainsi une porte ouverte à une interprétation nuancée qui peut varier selon les terrains examinés.

Ce qui nous intéresse, ce n'est pas tant le nombre et l'intensité des relations propres à un réseau donné (auquel cas la famille et le voisinage l'emporteraient effectivement haut la main) que la place prise par les réseaux dans le processus de production des services urbains de proximité qui forgent et transforment le bidonville et assurent son intégration à la vie urbaine globale, ou en d'autres mots assurent l'inclusion dans la ville des soi-disant exclus.

Lutter contre la précarité consiste à doter le bidonville de l'ensemble des symboles de la ville: des écoles, des espaces communautaires, des commerces, des services accessibles, des équipements communs, des codes de vie conformes à la densité d'occupation. Bien au-delà de la course à la propriété privée, l'appropriation du territoire urbain et de la vie urbaine passe par la construction effective des symboles qui forment et stabilisent ce territoire et l'organisation sociale qui s'y déploie. Ces symboles, ce sont les équipements et les services urbains de proximité qu'on retrouve dans tous les bidonvilles du monde. Comment se bâtissent et se structurent ces services dans un contexte où n'existent que peu ou pas d'interactions entre les réseaux présents dans les bidonvilles et l'État?

L'ACTION DES RÉSEAUX DANS LES BIDONVILLES DE PORT-AU-PRINCE

Comme dans tous les groupes humains, les ménages des bidonvilles de Port-au-Prince adhèrent fréquemment à un premier réseau de base: **la famille**. Dans un même quartier, on retrouvera les parents, les frères, les sœurs, les oncles, les tantes, les cousins et cousines. On comptera aussi de la famille en campagne et très souvent à l'étranger (la diaspora). Dans certains quartiers, comme *Baillergeau*, on pourra trouver trois ou quatre familles dominantes. La solidarité familiale sera invoquée pour la construction de la maison, pour l'approvisionnement, pour le partage de tâches. Les transferts de fonds entre membres d'une même famille représentent une somme colossale en Haïti: entre 800 millions et un milliard de dollars américains provenant de la diaspora permettent chaque année d'assurer la survie ou le confort des parents demeurés au pays (PNUD, 2002).

Le réseau de voisinage, encore bien davantage que la famille, est incontournable dans un milieu fortement urbanisé et il est fréquemment renforcé par l'origine commune des migrants: une partie du quartier proviendra souvent du même village. Un tel réseau sera mis à profit pour l'aménagement des espaces partagés: négociation pour définir la localisation de ces espaces, partage des frais de bétonnage du corridor ou de la ruelle, raccordement électrique ou partage d'une latrine (moyennant paiement d'une redevance), construction d'un ponceau ou d'un caniveau. Dans Fort National, les voisins d'un même corridor disposeront tous de la clé du cadenas qui permet de fermer la porte du corridor qu'on a installée pour se protéger des intrus la nuit venue. Dans Cité L'Éternel, on fera appel au voisinage en cas d'urgence, par exemple si un voleur tente d'entrer dans une maison. Les voisins seront aussi appelés à poser des gestes de solidarité en cas de sinistre, maladie, coup du sort, ou simplement pour soutenir les plus faibles et les plus démunis.

Les bidonvilles, c'est bien connu, fourmillent de groupes, organismes et associations de tous types. Ceux de Port-au-Prince n'échappent pas à cette règle: clubs de football interquartiers; groupes sociocommunautaires; associations culturelles; organisations pour l'amélioration des conditions de vie; etc. Il s'agit là de **réseaux associatifs** que l'on compare souvent au ciment d'une communauté. Certaines de ces associations, fédérées ou non, sont à la base d'une gestion locale de services publics. Dans Village de Dieu, c'est un comité de quartier qui administre la distribution de l'électricité dans le quartier, en vertu d'un contrat intervenu avec Électricité de Haïti (EDH). Dans Fort Mercredi, deux associations locales participent à la formation d'un *komitè dlo* (comité de l'eau) qui devra gérer la distribution de l'eau potable selon une entente avec la Centrale autonome métropolitaine de l'eau potable (CAMEP). L'Organisation des jeunes de Baillergeau (OJEB) tout comme le Comité de gestion de Fort National (COGEFNAL) ont initié et organisé, dans leur quartier respectif, le bétonnage de milliers de mètres linéaires de caniveaux, escaliers, corridors et ruelles. Une brigade de vigilance assure la sécurité des résidents de Village de Dieu, tandis que les délégués de neuf organisations populaires de Cité L'Éternel administrent le Centre de santé communautaire du quartier. Les fonds nécessaires à la réalisation des projets proviennent de plusieurs sources: profits engendrés par la revente de l'eau potable ou de l'électricité; collecte auprès des résidents (taxe volontaire); captation de l'aide fournie par des ONG ou par des organismes internationaux; activités de financement et dons privés. Si certains projets illustrent une forme de partenariat entre l'État et le local (eau, électricité), il convient de souligner que ce sont les associations locales qui ont d'abord initié le processus, qui ont dû vaincre les résistances des organismes gouvernementaux et faire la preuve du bien-fondé de leur projet.

Les associations sont aussi le lieu où se vit et se développe le système de représentation par délégation, où s'articule une vie démocratique, parfois bancal, mais structurée. La possibilité de parler au nom du quartier, de collecter des fonds, de solliciter l'effort collectif pour réaliser un projet, nécessite une légitimité qui ne peut s'appuyer que sur une forme de reconnaissance publique. Les associations sont donc généralement organisées sous la forme d'une assemblée générale qui désigne, par un processus électif, les membres du conseil d'administration. Parfois, l'assemblée des membres se confond avec l'assemblée des résidents du quartier. Souvent, une charte ou un document constitutif officiel représentera la base juridique de l'association.

Le réseau religieux est un phénomène très intéressant. Dans tous les bidonvilles visités, les églises protestantes foisonnent, et plus particulièrement celles de la branche évangéliste et pentecôtiste. Dans une

société qui s'affirmait jusqu'à tout récemment catholique à plus de 80 %, le protestantisme, en progression rapide, rejoindrait aujourd'hui 40 % de la population en Haïti (Cayemites *et al.*, 2001), un chiffre qui atteindrait 60 % dans les bidonvilles, ce que confirme la tendance exprimée lors des entrevues auprès des ménages. Les pauvres des bidonvilles tournent le dos au catholicisme et adhèrent massivement au message de la théologie de la prospérité², véhiculé par des pasteurs qui sont des leurs et qui vivent avec eux dans leurs quartiers. Regroupant plusieurs centaines, parfois des milliers de fidèles, les nombreuses églises d'un quartier réussissent chacune à bâtir leur temple, et souvent à construire un orphelinat, un dispensaire médical, une école primaire, une école secondaire, parfois même, comme dans Village de Dieu, à gérer une entreprise de fabrication de cercueils. Ainsi, une des petites églises du bidonville de Cité L'Éternel, nommée l'Église de Dieu Sanctifié par la Grâce, compte quelque 900 fidèles et supervise une école primaire qui accueille 500 enfants. Cette structuration impressionnante de la vie sociocommunautaire s'effectue au rythme des ressources dégagées auprès des fidèles, des revenus provenant des activités connexes, parfois des dons d'églises étrangères, parfois de la captation de l'aide internationale. Il arrive que la place occupée par une organisation religieuse soit si importante qu'elle domine socialement et physiquement tout un quartier. La propension des églises à intervenir dans tous les champs de la vie collective facilite le recrutement des adeptes et leur fidélité : ils ont ainsi accès à un système en mesure de répondre à des besoins importants du ménage (santé, éducation) sans oublier le sentiment d'appartenance et les soutiens moral, affectif et parfois matériel qui sont offerts.

Le réseau politique est peut-être le plus fuyant des réseaux. Il est très présent dans certains quartiers (Cité Soleil, Bel Air) à cause du système de clientélisme en vigueur. Ainsi, durant une partie de la présidence de Jean-Bertrand Aristide, les ménages de Cité Soleil ont eu accès à l'électricité 24 heures par jour, alors que la moyenne ne dépassait guère 3 ou 4 heures dans toute la zone métropolitaine. C'est aussi Cité Soleil qui fournissait les effectifs des manifestations d'appui au régime en place et c'est là que se constituaient les principales milices de soutien, ce quartier étant considéré comme le berceau du parti Lavalas. Dans la plupart des quartiers toutefois, la stratégie mise de l'avant consiste à s'assurer de la bienveillante neutralité des représentants du pouvoir (députés, élus municipaux) dont on sait qu'ils sont incompetents ou impuissants, une opinion partagée par tous les ménages et toutes les associations rencontrées

2. La théologie de la prospérité, d'inspiration nord-américaine, repose sur la croyance que « Dieu nous a pourvu de ressources et nous avons la responsabilité, avec son aide, de les mettre à profit ».

dans tous les quartiers. Même si on n'attend rien de leur part, personne ne veut les heurter de front et on s'efforce de leur permettre de préserver leur image. Parfois, on fera jouer ses relations auprès d'un député plus puissant ou d'un haut fonctionnaire pour obtenir le remplacement d'un transformateur, le dragage d'un grand collecteur d'égout à ciel ouvert, une collecte spéciale des ordures, etc.

CONCLUSION

Reconnaître que le bidonville n'est pas qu'un habitat autoconstruit, mais bien une cité auto-organisée, interpelle et ébranle nos conceptions traditionnelles de la ville, nos modes de consommation, nos principes d'organisation sociale. Le célèbre penseur Ivan Illich a qualifié les bidonvilles de véritable défi et de pied de nez à la société occidentale. En acceptant de considérer le bidonville non pas comme un camping temporaire, un espace transitoire, un lieu insalubre à éliminer ou un espace d'exclusion, mais bien comme un véritable quartier urbain, on découvre une structure urbaine effective qui s'exprime à travers un habitat certes dense mais stabilisé, doté de services de proximité, d'équipements et d'aménagements collectifs, des principaux éléments du confort moderne, où s'exercent des pratiques de solidarité et une grande intensité des relations et d'échanges, grâce à des réseaux qui sont au fondement de la construction sociale et physique du quartier. Il existe bien sûr des quartiers ou des parties de quartiers qui doivent faire face à des problèmes importants d'insalubrité ou qui présentent des risques environnementaux incompatibles avec un habitat sain et durable. Ces situations pourront exiger des solutions plus radicales. Mais le bidonville dans son ensemble n'est pas un espace imparfait : il est simplement un espace pauvre, en transformation, qui optimise de façon surprenante les faibles ressources à sa disposition.

Constatant que les bidonvilles de Port-au-Prince, même laissés à eux-mêmes, sont aménagés, équipés et dotés de certains services, avec, bien sûr, des carences et des faiblesses évidentes, il est certain que ces activités ne sont ni le fruit du hasard, ni le résultat de réflexes cumulés de survie. Bâtir une école n'a rien à voir avec la survie au quotidien : c'est un geste qui témoigne d'une projection dans l'avenir. Comment, pourquoi, dans quelles circonstances particulières se forment, se structurent et s'organisent ces services et équipements de proximité dans des territoires pauvres en ressources ?

Ces services et équipements sont une production réticulaire dont l'unité de base est constituée par les ménages, organisés en différents réseaux, qui mettent sur pied des services, bâtissent des équipements, aménagent le territoire.

Une agglomération urbaine comme Port-au-Prince, qui doit accommoder bon an mal an plus de 10 000 nouveaux ménages (selon les estimations les plus conservatrices), n'a pas d'autre choix. Dans une situation où ni l'État, ni le secteur privé traditionnel, ne sont en mesure de répondre à une telle demande, celle-ci doit trouver sa propre voie par elle-même. Les lois démographiques s'imposent envers et contre tous les dénis. Les bidonvillois, lorsqu'ils construisent ou louent une maison, s'installent pour longtemps. La forme urbaine qui en découle est désormais fixée socialement, spatialement et dans le temps. Le bidonville est un quartier urbain et un corps social constitué. On ne peut y intervenir en le dénonçant ou en appliquant des solutions technocratiques, même au nom des plus beaux principes. En aménageant leur espace, en le dotant d'équipements et de services de proximité, les bidonvillois ont déjà tracé des pistes de solutions: il suffit de suivre le chemin.

Dès la fin du premier quart du XXI^e siècle, soit dans moins de vingt ans, les bidonvilles de la planète compteront près de deux milliards d'êtres humains, essentiellement concentrés dans les pays en développement. Est-ce une catastrophe planétaire qui s'annonce? Oui, si l'on croit que la «vraie» ville est celle qui habite les rêves des planificateurs du Nord, celle qui répond aux critères occidentaux de fonctionnalité technocratique. Non, si on accepte que les éléments de confort «à l'occidentale» ne sont pas obligatoirement les seuls grands indicateurs de la qualité de vie, et que la solution aux problèmes d'insalubrité n'est pas uniquement liée aux infrastructures lourdes et aux formes urbaines traditionnelles.

Les bidonvilles de Port-au-Prince ou d'ailleurs ne sont ni une plaie, ni une solution: ils sont simplement une réalité, incontournable et immuable. Ils sont l'expression même du «droit à la ville» non pas revendiqué, mais bel et bien réalisé par les pauvres, les exclus, les laissés-pour-compte. Les résidents des bidonvilles sont les grands bâtisseurs des villes de demain. Ils sont, par leur nombre, leur action et leur impact, les principaux acteurs de la nouvelle société urbaine planétaire qui vient d'émerger au tournant du millénaire et qui se construit sous nos yeux. Ils s'imposent, de façon évidente, comme les nouveaux bâtisseurs de la cité.

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER, Michel (1999). *L'invention de la Ville: banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris, Édition des Archives contemporaines, 176 p.
- AGIER, Michel (2003). «La ville nue: Des marges de l'urbain aux terrains de l'humanitaire», *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 (mars), p. 57-66.
- BARNES, John A. (1954). «Class and Committees in a Norwegian Island Parish», *Human Relations*, n° 7.

- CAYEMITES, Michel, Marie Florence PLACIDE, Bernard BARRIÈRE, Soumaïla MARIKO et Blaise SÉVÈRE (2001). *Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services, Haïti 2000 (EMMUS III)*, Calverton, Ministère de la Santé publique et de la Population, Institut Haïtien de l'Enfance et ORC Macro, 488 p.
- FAYMAN, Sonia et Lilia SANTANA (2001). *Rapport introductif sur la ville inclusive*, Quatrième Forum international sur la pauvreté urbaine, Marrakech, 74 p.
- FERGUSON, Bruce et Jesus NAVARRETE (2003). « Reducing Slums », *Environment and Urbanization*, vol. 15, n° 2, p. 201-215.
- GILBERT, Alan et Josef GUGLER (1992). *Cities, Poverty, and Development: Urbanization in the Third World*, 2^e éd., Oxford, Oxford University Press, 331 p.
- GOIRAND, Camille (2000). *La politique des favelas*, Paris, Éditions Karthala, 370 p.
- HANNERZ, Ulf (1983). *Explorer la ville: éléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Éditions de Minuit, 418 p.
- HECTOR, Cary et Hérard JADOTTE (dir.) (1991). *Haïti et l'après-Duvalier: continuités et ruptures*, 2 tomes, Montréal / Port-au-Prince, Éditions Henri Deschamps / CIDHCA, 620 p.
- ILICH, Ivan (1977). *Le chômage créateur – postface à la convivialité*, Paris, Seuil, 89 p.
- LOMNITZ, Larissa Adler (1977). *Networks and Marginality – Life in a Mexican Shantytown*, New York, Academic Press, 230 p.
- MIRAFTAB, Faranak (1998). « Complexity of the Margin: Housing Decisions of Female Housholders in Mexico », *Society and Spaces: Environment and Planning*, vol. 16, p. 289-310.
- MOCTEZUMA, Pedro (2001). « Community-based organization and participatory planning in south-east Mexico City », *Environment and Urbanization*, vol. 13, n° 2, p. 117-133.
- MOSER, C., C. McILWAINE et J. HOLLAND (1997). *Household Responses to Poverty and Vulnerability*, 4 volumes, Urban Management Program, Washington, World Bank.
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise (1997). *Habiter la ville marocaine*, Casablanca, Gaëtan Morin Éditeur, Maghreb, 315 p.
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise (2003). « Les chemins tortueux de l'expérience démocratique marocaine à travers les bidonvilles », *Espaces et Sociétés*, n° 112, n° 1, p. 59-81.
- PRÉDRON, Sylvie (2002). *Les pentecôtistes au Guatemala*. Miméo, 6 p.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT – PNUD (2002). *Situation économique et sociale: Bilan 2002 d'Haïti*, Port-au-Prince, PNUD, 148 p.
- RODRIGO, Jean-Michel (1990). *Le sentier de l'audace: Les organisations populaires à la conquête du Pérou*, Paris, L'Harmattan, 204 p.
- RONCAYOLO, Marcel et Thierry PAQUOT (1992). *Villes et civilisation urbaine, XVIII-XX^e siècles*, Paris, Larousse.
- SATTERTHWAITE, David (2001). « From Professionally Driven to People-driven Poverty Reduction: Reflections on the Role of Shack/Slum Dwellers International », *Environment and Urbanization*, vol. 13, n° 2, p. 135-138.
- VALLADARES, Licia (2000). « Qu'est-ce qu'une favela? », *Cahiers des Amériques latines*, n° 34, p. 61-72.

MOBILISATIONS SOCIALES ET NOUVEAUX CLIENTÉLISMES LES LUTTES POUR L'EAU À MEXICO



Felipe de Alba

Ph. D., Université de Montréal,
(avec la collaboration de Elías Huaman,
Universidad Autónoma Metropolitana [UAM], México)

L'augmentation des conflits sociaux se rapportant à la question de l'eau dans la métropole de Mexico¹ semble liée aux problèmes structureaux inhérents au régime politique mexicain (González, 1965). Plusieurs angles d'analyse sont possibles pour traiter de cette situation. D'un côté, l'on observe une tendance à la détérioration du niveau de vie dans les secteurs périphériques (*áreas marginales*) de la ville, ce qui concorde avec les prédictions faites par certains auteurs depuis déjà quelques

1. La métropole de Mexico est constituée des 16 arrondissements (*delegaciones*) du District fédéral (DF), des 58 municipalités de l'État de Mexico (EDOMEX) et d'une municipalité de l'État de Hidalgo (selon le POZMVM, 2000). On estime aujourd'hui la population totale de la métropole à 24 millions d'habitants, selon la source citée.

décennies (Lomnitz, 1975)². D'un autre côté, ces conflits auraient pour origine une pénurie chronique de l'eau dans la vallée de Mexico (Perlo Cohen et Gonzalez Reynoso, 2006) et, notamment, une incapacité au plan politique à reproduire le cycle naturel de la ressource, générant de ce fait des problèmes d'inéquité et d'injustice sociales difficiles à résoudre (Marín, 2004). Par ailleurs, la problématique sociale serait d'autant plus accentuée que l'on constate une croissance disproportionnée de la population dans la zone périurbaine de la métropole³.

Dans ce chapitre, nous verrons qu'au-delà de ces facteurs les conflits entourant le problème de l'eau participent de ce que nous appelons une « crise des canaux traditionnels de résolution des conflits » qui s'observe à différents niveaux de gouvernement et à travers de nouvelles formes de mobilisations sociales. En termes généraux, il est possible d'affirmer que les problématiques de gestion métropolitaine à Mexico se sont complexifiées au cours des dernières décennies, au fur et à mesure que les gouvernements concernés créaient ou réformaient leurs propres organismes afin de répondre aux défis de *l'aménagement métropolitain*, sans pour cela chercher concrètement à établir des ponts institutionnels avec la société civile. Aussi, tenterons-nous de déterminer si l'absence de cette dernière condition aura ou non constitué un frein à l'ouverture démocratique et, de manière générale, à l'adoption de mesures effectives de participation sociale.

Notre objectif est d'observer comment, en certains cas, se forment de telles crises entre les différents acteurs concernés, d'abord au travers de controverses, de polémiques et de désaccords de toutes sortes qui caractérisent les « conflits intergouvernementaux », mais aussi sous la pression des divers mouvements de protestation que l'on définira ici par le terme de « mobilisations sociales ». Deux types de problématiques peuvent ainsi être distingués aux fins de notre analyse : d'une part, les formes plus ou moins traditionnelles de la « coopération » intergouvernementale et, d'autre part, les actions émergentes d'un tissu social et politique engagé dans le

2. Au Mexique, émigrent chaque année vers le Nord ou les États-Unis environ 400 000 personnes, provenant en majorité des communautés rurales qui ont été marginalisées en raison de l'abandon des politiques sociales par le gouvernement fédéral. De son côté, la métropole mexicaine accueille annuellement près de 300 000 personnes qui s'établissent dans les zones périphériques, produisant à l'évidence une forte demande de services publics à laquelle aucune institution n'a jusqu'ici été en mesure de répondre.

3. Le concept de métropole est ici considéré en tant qu'extension territoriale se référant autant à l'unité politico-administrative de la ville centrale qu'aux unités qui lui sont contiguës et qui correspondent aux diverses localités formant la banlieue. Entre ces deux ensembles existe une continuité qu'illustrent les allers et retours des populations entre le centre de l'activité économique et les espaces périphériques du domicile et des activités de loisirs.

traitement de thèmes stratégiques pour la métropole. Parmi ces derniers, la question de l'eau et celle des services publics en général occupent une place déterminante.

Cette distinction entre deux niveaux d'analyse s'impose à l'évidence, particulièrement à l'époque actuelle où l'on assiste à la fois à de profondes transformations du régime politique mexicain et à une déstabilisation des processus institutionnels. Les gouvernements éprouvent certaines difficultés dans leur tentative d'adapter les institutions aux changements vertigineux que connaît actuellement la métropole, laquelle se trouve sous la juridiction de trois entités politico-administratives différentes (District fédéral, État de México et d'Hidalgo). Les organismes, les directions et les formes de planification et de gestion de ces trois entités présentent, il va sans dire, une « diversité d'intérêts » (Iracheta, 1997) et d'objectifs.

L'instabilité institutionnelle à laquelle nous nous référons comporte tout autant un effet *dévastateur* que *constructif*. En fait, le démantèlement d'une partie importante des systèmes de protection sociale au plan de la métropole (De Alba et Jouve, 2005a) semble avoir eu pour effet la formation de nouvelles configurations géostratégiques de l'action institutionnelle à l'échelle du pays, ce qui nous permet d'évoquer un repositionnement des coordonnées de la géopolitique du conflit social au Mexique. Nous croyons à cet effet que le processus des changements politiques au Mexique suppose de concevoir la métropole comme une sorte de *centre stratégique en conflit permanent* ayant continuellement des répercussions sur les prises de décision politiques à l'échelle nationale (Nieto, 1999, p. 12). En ce sens, et selon ce qui sera démontré, aucun autre thème d'importance associé à la métropole de Mexico ne suscite autant de résistances (au plan local ou national) que celui de la nécessaire coordination intergouvernementale⁴, de telles résistances étant en fait dirigées contre certaines stratégies socio-institutionnelles de gestion des conflits. Cela s'observe notamment dans

4. Afin de circonscrire la problématique, six principes susceptibles de guider les actions intergouvernementales sont identifiés : *a*) une *espace* juridictionnel déterminé (municipal ou entre entités fédératives) permettant de mieux délimiter l'action ; *b*) un cadre à définir (un plan partiel de développement urbain, une aire de conservation ou de protection de l'environnement, un arrondissement ou une municipalité, une zone limitrophe) qui puisse fixer les règles de l'action publique et, éventuellement, la fragmenter ; *c*) un processus de distribution polarisé de l'utilisation des ressources, par exemple du sol (emplacements industriels et zones ouvrières, centres commerciaux et unités résidentielles), de l'eau (insuffisance ou gaspillage ou absence de couverture, zones de carences ou en processus de désertification, etc.), *d*) un processus de définition des temps (délais de réponse aux demandes) et lieux (les privilèges d'accès et les niveaux institutionnalisés de l'inégalité) de cette action gouvernementale ; *e*) une délimitation des espaces stratégiques, soit la localisation d'infrastructures permettant de justifier et de définir les objectifs d'investissement tant publics que privés ; finalement,

les cas où la planification urbaine ou encore l'action de certains acteurs sociaux est soumise à des intérêts à caractère politique ou liés à des groupes particuliers (Sánchez, 2001; Treviño, 1999; Coulomb et Duhau, 1993), créant ainsi de nouvelles formes de *clientélisme*⁵.

Ce chapitre propose donc une analyse de la conjoncture mexicaine caractérisée par une absence de volonté politique de faire converger des actions civiles, de nature publique ou privée, en vue d'un plan d'aménagement métropolitain. Bien qu'elle ait pour objectif de montrer les niveaux de la « simple collaboration ou coordination » de ces diverses interventions, cette analyse permettra également d'illustrer l'utilisation des ressources et des services en tant que composante d'un processus de légitimation politique de type clientéliste. Il semble donc pertinent dans cette perspective de suggérer l'usage de critères stricts d'évaluation des politiques publiques, tels que la nécessité d'établir « la distribution des responsabilités de manière pragmatique et avec l'accord mutuel de toutes les parties » (CNUAH, 1996). Ce qui nous amène à situer au cœur de notre problématique les crises décisionnelles de la politique métropolitaine au Mexique⁶.

L'EAU ET LES CONFLITS SOCIAUX

Quelle pertinence peut avoir l'hypothèse d'un lien entre le conflit social dans la métropole mexicaine et l'évolution du régime politique au pays? Quelles que soient les réponses à cette question, il importe de ne jamais

f) les systèmes socio-institutionnels qui rendent possible une meilleure intégration fonctionnelle de territoires visés par la planification et qui sont intégrés par voie d'accords institutionnels avec divers acteurs sociaux ou politiques.

5. De manière générale, nous pouvons avancer que, dans ce contexte de relations instables, les institutions centrales qui transfèrent certaines fonctions et attributions aux collectivités locales sans les ressources correspondantes, ni les habiletés et compétences requises, continuent d'encourager une urbanisation sans contrôle au sein de la métropole mexicaine. Cela est dû à une instabilité institutionnelle qui sert généralement les intérêts particuliers d'agents économiques et politiques, ceux qui à leur convenance « étirent », « réduisent » ou « contournent » les normes juridiques et sociales (Huamán, 2005, p. 130).
6. Une crise décisionnelle dans un contexte de gestion métropolitaine peut se définir en fonction de trois éléments principaux : a) l'incapacité gouvernementale face à la résolution de problèmes stratégiques ; b) *l'inefficacité politique des acteurs* (sociaux, politiques ou économiques) pour développer des ententes et obtenir des consensus au sujet des problèmes communs à la région ; c) le *développement de conjonctures critiques* lorsque, à l'occasion de décisions prises par le gouvernement ou par d'autres acteurs sociaux ou politiques, se constituent des mouvements de protestation qui remettent en question l'ensemble des structures décisionnelles de la métropole.

perdre de vue le caractère multidisciplinaire des études à réaliser sur ce thème. Ainsi, si l'explosion démographique s'avère un vecteur important pour expliquer les caractéristiques du conflit social (Garza, 1990, 2000), aux analyses de type social et économique devra nécessairement se greffer une perspective relevant de l'analyse politique. À cet effet, diverses études montrent déjà la division et la polarisation auxquelles a été soumis ces dernières années le territoire politique de la métropole.

Nous soutenons que l'hégémonie du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) est non seulement remise en question, mais qu'elle se caractérise par une instabilité constante, se modifiant au gré de conjonctures particulières (principalement au plan électoral) qui deviennent l'occasion, pour les acteurs de la scène nationale autant que locale, de conflits incessants pour le contrôle de l'espace politique. À cet égard, ceux des dernières années trouvent une expression singulière dans les controverses et les mobilisations qui ont caractérisé la gestion politique de l'eau. Notre propos consiste à traiter ce type de conflits sous l'angle d'une *crise décisionnelle* des institutions gouvernementales dans leur rapport à certains acteurs sociaux⁷.

Bien entendu, compte tenu du nombre important de variables en cause et du peu d'information systématique disponible (Enríquez Pérez, 2002), nous ne pourrions ici procéder à l'inventaire de tous les conflits sociaux. Nous nous concentrerons plutôt sur quelques manifestations ainsi que sur quelques études partielles réalisées à ce jour sur le sujet. Nous chercherons essentiellement, à la lumière de ces données, à développer une analyse des mobilisations sociales qui ont surgi ces dernières années dans la métropole mexicaine (voir Garza, 2000, et Pradilla, 2000, entre autres). En règle générale, deux types de mobilisations peuvent être retenues aux fins d'une telle analyse: celles qui se rapportent à l'utilisation du sol et celles qui sont liées au service de l'eau. Dans ce chapitre, nous attarderons surtout à ces dernières.

IDENTITÉ POLITIQUE ET MOBILISATIONS SOCIALES: ORIGINES, SOUTIENS ET RUPTURES

La nature des mobilisations sociales pour les services de l'eau à Mexico semble refléter de nouveaux éléments d'analyse de la situation particulière de Mexico parce qu'elles amènent certains auteurs à établir leur parenté

7. Par conflit décisionnel, nous entendons les actions et les réponses des acteurs sociaux métropolitains à l'égard des décisions gouvernementales en matière de services publics et, en particulier, de services de l'eau.

avec une série de mouvements de protestation qui, bien que se prêtant à des interprétations différentes et ne présentant aucun lien organique explicite entre eux (Köppen, 1989), se sont également développés dans le contexte de problématiques régionales particulières. Pour d'autres, ces mobilisations sociales sont une conséquence de l'explosion démographique et se traduisent principalement par des demandes de services supplémentaires (Castro, 1998; Castro, Kloster et Torregrosa, 2004; Iracheta et Villar, 1988; Borja, 1992). Enfin, et de manière plutôt marginale, encore d'autres auteurs ont affirmé que ces mobilisations sociales ont entre autres été associées à l'ouverture du régime mexicain et à la démocratisation politique (Aziz Nassif, 1996).

En créant des « espaces de ségrégation » (Prévôt Schapira, 2000) particuliers, l'apparition de nouveaux acteurs métropolitains aura également été associée à des mouvements de résistance envers l'application d'un modèle néolibéral au Mexique ou du moins à certains de ses effets les plus importants dans la métropole (Campbell, 1997). Par exemple, et bien qu'avec un succès moyen, les communautés rurales traditionnelles et les groupes défavorisés mettent en évidence des résistances face aux idées de « modernisation » proposées par les élites politiques mexicaines, notamment à travers des manifestations qui ont su gagner la sympathie de la classe moyenne au pays (Osava, 2005).

En un certain sens, *l'identité politique* représente un enjeu intéressant pour ces groupes qui vivent depuis très longtemps dans les pires conditions d'exclusion sociale (Lomnitz, 1975). Le caractère de résistance sous-jacent à cette identité a été un élément clé lors des périodes de crise, dans la mesure où celles-ci exprimaient l'épuisement progressif des mécanismes de légitimation politique des divers gouvernements de la métropole. D'un autre côté, ces mêmes groupes n'ont pas manqué de recevoir le soutien d'acteurs politiques et sociaux traditionnellement associés à la gauche du Parti de la révolution démocratique (PRD). Cependant, ces acteurs ont été forcés de reconnaître les caractéristiques organiques propres des groupes qu'ils appuyaient, lesquelles ont transformé le sens des mouvements sociaux au Mexique. Selon nous, en effet, les nouvelles formes de « mobilisations sociales » qu'incarnent ces groupes se distinguent des vieux « mouvements sociaux » de trois manières :

- a) Les groupes concernés ont un caractère « indépendant » dans la mesure où ils échappent à l'influence directe du corporatisme, c'est-à-dire qu'ils n'appartiennent pas aux syndicats ou aux groupes corporatifs paysans du PRI, ou ne sont pas directement liés à d'autres structures partisans (ou s'en sont progressivement séparés), ou en raison de leur caractère minoritaire, ont seulement reçu l'appui des partis d'opposition (Treviño, 1999).

- b) Les acteurs n'appartiennent pas à une classe sociale unique puisqu'ils représentent, en général, le principe d'une société civile qui, comme nous l'avons dit, a progressivement cherché à se libérer de la tutelle de l'ancien régime (clientélisme et corporatisme).
- c) L'identité (historique, de groupe, territoriale) est conjoncturelle⁸ et ne se définit plus sur le long terme, comme cela se produisait auparavant lorsque les groupes sociaux impliqués se soumettaient aux mécanismes de contrôle de l'appareil corporatif (Aguilar, 1988).

Il convient sur ce point de s'interroger sur la direction que prennent les conflits sociopolitiques dans la métropole mexicaine. Notre analyse nous amène à supposer que les groupes sociaux se sont radicalisés au cours des dernières années et que, dans le cas particulier des conflits pour les services de l'eau et l'utilisation du sol, leurs mobilisations ont eu, surtout depuis 1997, un impact sur les processus électoraux et le remplacement des autorités. Il s'agirait, en d'autres termes, d'un type de conflit social qui transcenderait son espace traditionnel pour en occuper un autre au plan politique⁹. Suivant cette hypothèse, ces mobilisations pourraient s'accroître à court terme dans la mesure où, comme dans le cas de l'eau, elles impliquent une prise en compte du « désastre écologique » que prédisent déjà les spécialistes pour la métropole au cours des deux prochaines décennies (Perló Cohen, 2001).

En ce sens, la nature même de ces mobilisations peut se concevoir à travers les « changements de paradigme » qu'illustrent les altérations que connaît actuellement le tissu politique du régime. Dans le cas particulier de la métropole, ces altérations se traduisent par la transformation du « mode de domination » clientéliste, lequel était auparavant défini par la relation entre un parti au pouvoir, les autorités gouvernementales et les organisations sociales pour négocier la gestion des territoires et, surtout,

-
- 8. Peut-être peut-on trouver en elle la raison de l'action immédiate des autorités locales, ou encore sa dimension locale, étant donné que ces mobilisations disparaissent rapidement dès qu'elles ont obtenu satisfaction à leurs demandes.
 - 9. Il est également suggéré ici que la pénurie en eau (ainsi que les conflits sociaux qui y sont reliés) participe d'une conscience sociale divisée. En d'autres termes, d'un côté, le problème de l'eau est reconnu comme un « phénomène socialement évident » et la population a conscience que l'eau constitue une ressource renouvelable mais rare et de grande valeur d'un point de vue écologique (Borja, De Alba *et al.*, 2004). D'un autre côté, on constate dans la population de la métropole une sorte d'inconscience et des pratiques de gaspillage alors que s'observent des disparités au plan de la consommation domestique, laquelle est considérable dans les conditions actuelles de précarité (Melville et Cirelli, 2000; CCE, 2004). Cela se produit dans les zones est et sud-est de la métropole où se retrouvent aussi les problèmes de services les plus importants, une croissance démographique significative et le problème chronique d'une forte carence en eau.

des services publics. Il importe cependant de rappeler l'énorme diversité des objectifs et des demandes figurant au programme des organisations traditionnelles (Cisneros, 1993, p. 101).

Il s'agit donc pour nous ici d'explorer le changement qui s'est opéré au Mexique, depuis les années 1980 et 1990, entre un clientélisme corporatiste *producteur* de mouvements sociaux légitimes (et faisant partie du jeu politique traditionnel du régime) et des formes de mobilisations sociales à caractère plus indépendant qui, comme nous le verrons, auront peut-être donné prise à un nouveau type de clientélisme. Jusqu'à présent, seuls certains auteurs ont suggéré cette transition entre un vieux clientélisme corporatiste et un nouveau dit «indépendant» (Tosoni, 2007). Ils sont encore moins nombreux à avoir tenté d'expliquer le rapport entre ce processus et le phénomène de l'arrivée au pouvoir de nouveaux gouvernements dans la capitale en 1997. Par exemple, Avila (2001) explique en quoi les rapports entre les mobilisations sociales pour l'eau, l'urbanisation et les processus politiques ont fait partie d'un processus plus large de «construction sociale» d'une telle mobilisation.

Selon notre perspective, ces mobilisations sociales entretiennent une relation subtile avec le processus de démocratisation du pays, lequel se produit parallèlement au processus de démantèlement de l'État providence au profit d'un État d'orientation néolibérale. Par conséquent, les conflits entourant les services de l'eau, par exemple, résulteraient des problèmes auxquels doivent faire face les autorités afin de satisfaire à la demande (problèmes de dotation ou de couverture du réseau de distribution de l'eau).

Si nous concevons que de tels conflits découlent de l'incapacité du gouvernement à assurer une meilleure distribution de l'eau à la population, deux aspects peuvent alors être dégagés. Premièrement, il est possible d'imaginer qu'avec la persistance d'une distribution inadéquate de l'eau par le gouvernement (et le recours à des pratiques comme celle du *tandeo*¹⁰), les autorités du district fédéral ou de l'État de Mexico tendront à s'accuser mutuellement du caractère populiste de leurs interventions, ce qui constitue un trait typique des nouvelles formes de légitimation politique (Perló Cohen et Gonzalez Reynoso, 2006). Nous faisons l'hypothèse que les causes politiques de ce phénomène résident dans les décisions concernant la tolérance gouvernementale relative à la croissance explosive de la

10. Le *tandeo* est une pratique gouvernementale de distribution de l'eau à laquelle on a recours lorsque le réseau de distribution du service ne se rend pas dans les zones particulières, soit par défaut de couverture (nouvelles zones urbaines), soit par insuffisance de la ressource elle-même. Il s'agit, en quelque sorte, d'une pratique de rationnement de l'eau dans certaines situations particulières.

métropole (Davis, 1998). Le second aspect indique que pareille situation pourrait amener les autorités à être confrontées à des masses urbaines «désespérées» en raison du manque d'eau et de l'absence de stratégies à long terme au sein de l'espace métropolitain. Un exemple récent de ce type de conflit est le cas de l'«Armée des femmes zapatistes pour la défense de l'eau» qui regroupe des femmes mazahuas de l'État de Mexico, et dont la mobilisation apparaît «simplement» comme le produit de décisions erronées de la part du gouvernement fédéral (CNA) à l'endroit de communautés autochtones vivant en zones d'approvisionnement en eau pour la métropole (De Alba et Kloster, 2007)

Selon notre perspective, en raison des racines sociales et des identités politiques ainsi que des ruptures du tissu social que les autochtones mazahuas ont mises en évidence, il serait possible d'évoquer les liens entre un problème social de l'eau et les usages politiques qu'associent ces groupes à un imaginaire collectif national. En d'autres termes, il s'agit ici d'un cas de gestion fédérale affectant une communauté locale dans un contexte qui devient national, notamment en raison de l'évocation d'un *imaginaire de résistance autochtone (le zapatisme)*. Cette dimension identitaire semble devoir montrer que de telles mobilisations tendent à se radicaliser, comme nous le verrons plus loin.

Nous référant à la notion de *métropole politique* – ici définie en tant qu'espace naturel de conflit dans la société contemporaine (De Alba, 2005) –, nous tenterons maintenant d'établir un lien entre les conflits sociaux pour l'eau et les récentes transformations au plan national. Cela peut être démontré par l'«activisme» des organisations sociales qui interviennent dans les zones défavorisées. Par exemple, dans l'ensemble de la métropole, les municipalités de banlieue de l'État de Mexico hébergeaient en 2000, selon la Direction générale de développement politique du gouvernement de cet État, un total de 1124 organisations sociales. Contrairement à une perception de «changement politique» situant ces organisations à distance de l'appareil corporatif, on estimait que plus de 70% d'entre elles étaient affiliées ou sympathisantes du PRI. Par contre, avec l'augmentation du phénomène de fragmentation politique, les autorités nouvellement élues (présidents de municipalités, députés, sénateurs et fonctionnaires publics) apparaissent diversement liées à ces mêmes organisations sociales. Nous parlons donc ici d'un autre (sous-)phénomène qui a mené au pouvoir de nouveaux groupes politiques et qui inclut, par ailleurs, les dirigeants des organisations sociales, générant à son tour de nouveaux *cacicazgos* et *leaderships*, c'est-à-dire un nouveau tissu du clientélisme traditionnel. Nous avons analysé ailleurs ce phénomène du clientélisme sous ses anciennes et nouvelles modalités et sous son rapport à d'autres aspects de la fragmentation politique. Nous y reviendrons plus loin en détail.

Nous soutenons que certaines des causes des mobilisations actuelles sont reliées au climat politique qui domine dans la métropole mexicaine depuis les récentes années (Crespo, 1998; Székely, 1998; Coulomb, 1993; Iracheta et Villar, 1988; Retortillo, 1985). Ces mobilisations ont mis en évidence un climat caractérisé par de profonds changements institutionnels (Eibenschutz, 1999; Castillo, Ziccardi et Navarro, 1995). Comme nous le verrons, de tels changements limitent à leur tour la marge de manœuvre des décisions stratégiques que peuvent prendre les gouvernements.

Clientélisme traditionnel, mobilisations sociales et fragmentation politique

Le régime mexicain se fondait auparavant sur une forme de domination unipartiste qui était exercée par le Parti de la révolution institutionnelle (PRI), et dont le schéma décisionnel était de type *corporatif* et *clientéliste*. Ce régime s'est consolidé lorsque se sont formées des organisations qui ont regroupé *corporativement* les militaires, les paysans, les ouvriers et d'autres «secteurs populaires». Ces organisations ont mis en évidence le contrôle bureaucratique du parti au pouvoir (PRI) ainsi que le leadership exercé par les *charros* (Cosío Villegas, 1972). La figure du «charrisme» se présente comme la clé d'une telle domination politique qui soumettra pendant des décennies les travailleurs aux règles du PRI (pressions, menaces de réductions salariales et de pertes d'emplois, chantage pour l'obtention des crédits agricoles, manipulation électorale du vote des pauvres, tant en milieu urbain que rural, etc.), de manière à assurer une importante base électorale. Dans ce contexte, la métropole de Mexico deviendra le creuset de toutes ces tendances et, en tant que capitale du pays, sera pendant plusieurs années la vitrine d'un régime autoritaire. Comme nous le verrons, cette situation va changer à partir des années 1980.

La ville de Mexico, à l'origine de l'actuelle métropole, représentait à une époque la «perle» du régime politique mexicain, incarné depuis la Révolution de 1917, par le PRI. En grande partie grâce à la richesse pétrolière tirée de l'exploitation de réserves importantes d'hydrocarbures dans le golfe du Mexique au cours des années 1970 – le fameux «boom pétrolier» –, le PRI sera finalement parvenu à renforcer un type d'État interventionniste dont les politiques sociales avaient pour objectif de résoudre les problèmes de développement socioéconomique au plan national.

Cependant, depuis les années 1980, la déréglementation de l'économie mexicaine et la volonté de la soumettre à la «main invisible du marché» ont amené les dirigeants à vouloir inscrire le pays dans le concert des grands et le faire participer à la nouvelle économie globale. On peut avancer qu'en raison de ses implications, cette décision fut d'autant plus

brutale que la métropole mexicaine avait connu, depuis les années 1960, une *macrocéphalie administrative* et avait été l'objet d'un contrôle bureaucratique étroit par une partie de l'appareil de l'État. Par contre, à partir des années 1980, les gouvernements du pays ont clairement opté pour une orientation néolibérale. Au même moment, tantôt en complémentarité, tantôt en opposition, les canaux de la politique se sont ouverts à de nouveaux acteurs provoquant un accroissement de la compétitivité partisane. C'est à ce moment historique que nous situons le phénomène de la *fragmentation politique* (De Alba, 2006a). Ce processus, à caractère graduel et progressif bien qu'implacable dans ses décisions et orientations, couvre la période des années 1980 jusqu'au milieu des années 1990. Dans la métropole, en témoignent les réformes politiques qui ont donné lieu en 1997, pour la première fois dans l'histoire récente, à l'élection d'un gouvernement local. Depuis lors, le pays se distingue par une forte tension entre un État fédéral néolibéral et des tendances à une extrême fragmentation politique.

Il faut d'abord préciser qu'avant les changements des années 1990 la gestion métropolitaine était parfaitement intégrée grâce à une méthode de médiation de type néocorporatiste entre l'État, contrôlé par le PRI, et les représentants de la société civile cooptés par la machine « priiste » et recourant systématiquement au clientélisme, lequel se manifestait à travers un tissu complexe d'interrelations entre le pouvoir public, le secteur privé et les organisations sociales de Mexico (De Alba et Jouve, 2005a)¹¹.

Cette problématique de la métropole nous fournit des éléments pour l'analyse de la *géopolitique du conflit*. Selon cette logique, nous constatons que les mobilisations sociales ont développé depuis quelques décennies leur propre espace et leur mode d'expression dans la métropole de Mexico et qu'elles participent, depuis les réformes institutionnelles des années 1990, d'une nouvelle conjoncture historique. Elles interrogent comme jamais auparavant la gouvernabilité au sein de la métropole à partir du phénomène de la fragmentation politique et des nouvelles formes de clientélisme politique.

11. Le contexte de ces relations a été caractérisé par les questions relatives à l'utilisation du sol, les demandes des organisations sociales étant négociées par intérêt politique et économique à travers la vente informelle de lots de terres, ce qui permettait éventuellement d'obtenir les services nécessaires pour l'établissement (dotation de l'énergie électrique, de l'approvisionnement en eau, de la collecte des ordures, du transport, du commerce informel et des marchés locaux). Il s'agit là fondamentalement du circuit de reproduction traditionnel du pouvoir dans la métropole.

Cette conjoncture historique de changements politiques a connu ses avancées et ses reculs. En premier lieu, on croyait au début de ces transformations que l'arrivée au gouvernement local des partis d'opposition allait diminuer les risques de conflit social et institutionnel, chose qui n'est d'ailleurs pas nécessairement survenue. En second lieu, de tels conflits, en tant qu'ils font partie d'un héritage historique, ont fait de la métropole un espace qui témoigne de multiples façons d'une aggravation de la polarisation sociale et de l'inégalité politique.

De notre point de vue, les mobilisations sociales ayant pour enjeu la pénurie, la distribution ou la consommation de l'eau, par exemple, font aussi ressortir un éloignement des pratiques actuelles par rapport au vieux clientélisme du système politique. Cependant, toute pratique clientéliste a-t-elle complètement été abandonnée? Les réponses à cette question ne sont pas aisées. Quelques auteurs ont analysé ce caractère clientéliste que certains faits politiques ont apporté au régime mexicain ces dernières années. Néanmoins, aucune recherche n'a été menée (ou aucune ne nous paraît satisfaisante) dans le domaine de la politique de l'eau, c'est-à-dire dans les rapports politiques qui découlent des mobilisations sociales pour l'eau dans la métropole. En revanche, quelques études ont signalé des expériences intéressantes sur la pratique clientéliste à Mexico. Selon Tosoni, par exemple, dans la métropole, «les pratiques clientélistes apparaissent comme un ensemble de biens, de services et de faveurs qui sont accordées en échange de loyauté, d'obéissance et de votes» (Tosoni, 2007, p. 50; traduction libre). Pourtant, reconnaît cette auteure, «ces pratiques présentent des caractéristiques contradictoires» parce que, bien qu'«elles habilite un *rapport hiérarchique*», elles n'en sont pas moins «mutuellement profitables» en même temps qu'«elles engendrent inégalité et réciprocité»; ces relations sont à la fois «*volontaires et obligatoires*» en ce que leur opération «requiert des biens matériels» et sont, par conséquent, liées aux services publics (Tosoni, 2007, p. 50).

Le travail de Tosoni (2007) met en évidence les liens entre les organisations sociales et leurs mobilisations respectives dans leurs rapports aux partis politiques. À l'observation de ces rapports, il est aussi possible d'apprécier comment un «vieux» clientélisme comme celui du PRI peut se modifier en un autre type de clientélisme, cette fois avec les partis d'opposition, et jusqu'à quel point l'histoire de la métropole peut se concevoir comme *une articulation complexe d'acteurs et de mobilisations sociales évoluant avec le régime politique*.

FRAGMENTATION POLITIQUE ET FRACTURE SOCIALE

La notion de fragmentation politique dans la métropole a ceci de pertinent qu'elle permet également d'observer les déséquilibres régionaux entre la ville centrale et les aires périphériques, ou entre celles-ci et les zones rurales. Suivant cet angle d'analyse, l'arrivée de gouvernements d'opposition aurait des effets sur leur structure décisionnelle respective, entre autres sur l'inclusion ou non d'acteurs sociaux dans la future configuration de leur agenda politique (Castillo, Ziccardi et Navarro, 1995, p. 19).

À partir de cette notion de fragmentation politique, nous pouvons aussi observer comment l'apparition de gouvernements *différents* (issus des partis d'opposition) serait à l'origine de certaines décisions conflictuelles dans la métropole. Ainsi, l'augmentation de la compétitivité partisane accompagnée d'une institutionnalisation insuffisante font que, même avec de nouveaux gouvernements, des carences subsistent, entre autres, au plan de l'efficacité des nouveaux élus et des fonctionnaires.

À l'intérieur des deux entités que constitue la métropole de Mexico (le District fédéral et l'État de Mexico) s'est développé entre 1994 et 2003 un important processus de fragmentation politique découlant de la compétitivité politico-partisane (De Alba et Jouve, 2005b), ce qui a eu des conséquences directes sur la façon d'agir gouvernementale et provoqué une augmentation des symptômes de dysfonctionnements dans la coordination des différents niveaux de gouvernements à l'échelle de la métropole (Cuenca, 26 mai 2002). Si, auparavant, dans la tradition mexicaine, chaque changement de gouvernement impliquait que le nouvel ensemble de fonctionnaires ne considérait à peu près pas (sinon jamais) l'ancienneté de leur prédécesseurs ou la validité des programmes en cours, aujourd'hui, avec les « nouveaux gouvernements » (en raison de leur orientation idéologique), on tendra à favoriser les changements d'équipes et de fonctionnaires.

En conséquence, si les façons de faire de la bureaucratie métropolitaine au Mexique étaient auparavant soumises aux validations informelles du régime politique (copinage, clientélisme, corruption, etc.), plus qu'à un processus de sélection professionnel ou technique (service civil de carrière...) (Borja Hernández, De Alba *et al.*, 2004), elles rendaient alors inévitable la répétition de pratiques clientélistes au sein des gouvernements provenant des partis d'opposition. Si c'est le cas, soutiennent Castillo, Ziccardi et Navarro, cela serait dû au fait qu'au Mexique « il n'existe pas encore de règles suffisantes pour l'incorporation au gouvernement d'une fonction publique et de ses cadres techniques, ce qui fait qu'il est maintenant de tradition, chaque fois qu'entre en fonction une administration

gouvernementale, que l'équipe se renouvelle et que les programmes et projets n'aient pas nécessairement de continuité» (Castillo, Ziccardi et Navarro, 1995, p. 16)¹².

L'importance de ce point nous autorise à faire une brève réflexion. Nous croyons que les luttes sociales au sein de l'espace politique de la métropole possèdent d'autres particularités fonctionnelles, c'est-à-dire qu'elles sont soumises aux organisations et aux institutions tout comme le sont les rapports sociaux qui les sous-tendent. Comme le souligne d'ailleurs Duverger, «le pouvoir politique dans les grandes communautés (*lire* la "métropole") pose des problèmes particuliers qui acquièrent une acuité chaque fois plus grande dans les sociétés modernes» (Duverger, 1982, p. 61). C'est ainsi que, compte tenu de la faiblesse institutionnelle et du manque de règles prévalant aux changements d'équipes gouvernementales, on verrait favorisée, directement ou indirectement, l'apparition de nouveaux acteurs métropolitains aux caractéristiques contestataires plus marquées et, du même coup, le développement du phénomène de la fragmentation politique.

Le phénomène d'une « fragmentation » apparaît aussi dans le développement d'un nouveau tissu social ainsi que dans de nouvelles formes politiques de gouvernabilité métropolitaine. Ce dernier aspect est évoqué afin d'expliquer cette division de la métropole à partir des « zones d'influence » du parti qui gouverne chaque territoire (commune ou municipalité, gouvernement de l'État). En ce sens, les nouvelles « cartes de la compétitivité politico-électorale » (entre 1994 et 2003) permettent de constater que dans le nord de la métropole, dans les arrondissements et les municipalités à forte concentration industrielle, le PAN détient une forte influence. Dans l'est, au sud et au nord-est, il y a, selon l'année de l'élection, une présence marquée du PRD (1997) ou qui est partagée avec le PAN et le PRI (2000 et 2003). Ces zones sous influence du PRD enregistrent les indices les plus élevés de pauvreté et de croissance démographique alors qu'elles se caractérisent par une forte carence en services publics (De Alba et Jouve, 2006b).

Dans ce contexte, et contrairement à ce qu'on aurait pu croire, l'arrivée au pouvoir dans la métropole de partis d'opposition a eu pour effet, d'une part, d'accélérer le rythme des modifications apportées à la vie politique

12. En ce sens, nous convenons avec Castillo *et al.* qu'il est évident que « les ressources humaines sont d'une importance fondamentale pour obtenir une intervention gouvernementale aussi efficace que démocratique, et [que] de la capacité professionnelle et politique de celles-ci dépend, dans une grande mesure, du type de rapport qu'entretient le gouvernement avec les citoyens » (Castillo, Ziccardi et Navarro, 1995, p. 16; traduction libre).

et, d'autre part, de radicaliser les mobilisations sociales. Une telle radicalisation entraîne des processus encore inachevés de « pression-négociation » dans la définition des politiques publiques métropolitaines.

La radicalisation des mobilisations sociales devrait tôt ou tard amener le gouvernement à prendre des décisions sur le caractère public ou privé de la gestion des services urbains, ainsi qu'à procéder à une *réorientation* dans le traitement *social* de cette gestion. En ce sens, il est intéressant d'identifier des zones d'exception de la métropole, c'est-à-dire des espaces qui, en raison de leurs caractéristiques et contrastes, nous permettent de réfléchir aux nouveaux visages de l'inégalité métropolitaine dans leurs rapports à la croissance d'une ségrégation locale (Prévôt Schapira, 2000). Suivant Scott, on peut considérer qu'« avec l'augmentation de la polarisation du marché du travail, les privilèges cohabitent avec le gouffre de la pauvreté et de l'impuissance » (Scott, 1992, p. 118), ce qui nous permet de souligner que la *fragmentation* de la vie métropolitaine s'est accentuée et qu'elle devient le signe d'une profonde « ségrégation écologique », associée à un usage inégal des ressources. En plus de la compétitivité partisane, une telle division se reflète dans l'insuffisance ou la disparité de la couverture de services tels que l'eau, l'électricité ou le drainage.

En synthèse, la notion de *fracture sociale* nous permet de concevoir la métropole en tant que vecteur du conflit moderne. Comme l'ont signalé certains auteurs, il s'agit dès lors d'analyser les disparités entre, d'une part, quelques « aires modernes, résultant d'une promotion immobilière à rentabilité élevée orientée vers la satisfaction des besoins de la grande entreprise et des secteurs à hauts revenus » et, d'autre part, des « aires appauvries et sous-développées de l'économie populaire et des secteurs à bas revenus » (Pradilla, 2000, p. 10). Suivant la logique de cet argument, la fragmentation sociale serait la combinaison de cadres territoriaux d'exclusion, que pose la modernité métropolitaine, avec de subtils processus de ségrégation sociale et politique qui remettent en question les bonnes intentions de la plupart des politiques publiques métropolitaines, notamment celles qui concernent les services de l'eau, en réponse à la haute vulnérabilité aux désastres écologiques à venir.

CRISE, CONFLIT OU INGOUVERNABILITÉ ?

Durant les années 1980 et 1990, la métropole de Mexico est devenue le théâtre de profondes transformations à la suite des changements qu'a connus le régime politique mexicain. Au cours des dernières décennies, les acteurs et les processus de prise de décision ont également été modifiés, conduisant à une grave *crise décisionnelle* en raison des conflits entre les

divers niveaux de gouvernements et des changements juridico-politiques, particulièrement en ce qui concerne la gestion de l'eau, autant au plan national que local. Comme nous l'avons vu, ce processus s'est produit dans le contexte de l'implantation d'un État néolibéral pour lequel l'eau était moins une ressource naturelle soumise à une administration publique qu'elle ne devenait un bien économique administré par des entreprises privées ou avec leur participation (Bonnafé et Zentella, 2005)¹³.

Au même moment, et en réaction à ces transformations, se sont produites de nombreuses mobilisations sociales, innovatrices dans leurs demandes, bien que marginales par rapport à l'appareil corporatiste, ce qui de diverses manières aura servi de contrepoids dans la métropole à la majorité des tensions et des confrontations dont le pays aura été témoin au cours des deux dernières décennies du xx^e siècle. Notre perspective sur le « conflit social » et le « conflit institutionnel », dans une métropole aussi diverse que Mexico, nous permet de mieux comprendre les mobilisations sociales qui ont progressivement transformé les données socio-institutionnelles du domaine politique au Mexique. D'une part, le processus de transformations sociales, économiques et politiques, aurait débouché sur la création de premiers espaces d'élection dans la ville de Mexico (depuis l'Assemblée de représentants du District fédéral en 1986 jusqu'au gouvernement élu du DF onze années plus tard, en 1997). D'autre part, avec le nouveau gouvernement en fonction dans le District fédéral, on serait porté à attribuer à de telles mobilisations un sens de « participation sociale » susceptible de mener à une *institutionnalisation des acteurs sociaux* dans les espaces de représentation politique; on pourrait y voir, par ailleurs, l'établissement d'un ensemble de nouvelles pratiques clientélistes entre les gouvernements et les groupes sociaux mobilisés autour des problèmes de services.

Comme effet parallèle, complémentaire et d'opposition à toute cette vague de décisions à caractère néolibéral survenue à partir des années 1980, un grand nombre de mobilisations sociales ont été déclenchées, expressions d'une société soucieuse de tourner le dos à l'autoritarisme du vieux régime, autant qu'aux pratiques excluantes des administrateurs technocrates qui ont sérieusement contribué à faire chuter le niveau de vie de

13. Historiquement, le service de l'eau potable a été conçu par les sociétés comme un droit *naturel* attaché à l'appartenance à une communauté. Dans le contexte de la fragmentation politique et des conflits entre représentants de groupes « mercantilistes » (économie de marché) et ceux de groupes « politiques » prônant la démocratisation de l'administration des espaces de pouvoir, les modalités d'obtention de ce service se sont progressivement transformées, depuis l'imposition d'une cotisation pour droit d'usage jusqu'au paiement d'un tarif pour consommation d'un produit ou d'une marchandise.

la population. Certains auteurs ont nommé processus de « démocratisation » politique cet ensemble de phénomènes particuliers (Aziz Nassif, 1987). De plus, les nouvelles pratiques clientélistes des gouvernements de la métropole ont d'autant plus mené à une nouvelle relation avec les diverses formes de mobilisations sociales, que la légitimité de la pratique politico-institutionnelle ou politico-électorale tendait, au sein de l'espace métropolitain, à se transformer en une recherche *ad hoc* de solutions à caractère pragmatique (Bennet, 1997) auprès des citoyens¹⁴.

S'il doit être question d'un processus d'« institutionnalisation » des mouvements de mobilisation sociale et de leurs leaders, il reste encore à le démontrer. En attendant, contentons-nous d'observer qu'il s'agit ici d'un phénomène complexe qui est apparu en réaction aux différentes réponses institutionnelles proposées pour résoudre leurs problèmes. En général, ce processus affecte la gouvernabilité de la métropole, c'est-à-dire les « modalités d'ententes », « la définition de ses projets pour le futur » et « ses dynamiques institutionnelles » que définit l'ensemble social et institutionnel de cette même entité (Harvey, 1997). Si nous poursuivons dans le sens de cette interprétation, ce processus serait une conséquence sociale résultant de l'inefficacité politique du gouvernement à développer et à entretenir les services de l'eau (De Alba, 2002). Par conséquent, si la légitimité de l'action publique est en contradiction avec l'action politique d'acteurs déterminés, c'est dire que *l'efficacité de l'acteur institutionnel est confrontée à l'efficacité de l'action politique* des acteurs sociaux au sein de la gouvernabilité métropolitaine. Cela nous permet de revenir à notre idée de départ et de suggérer l'existence d'un phénomène permanent de remise en question de la légitimité dans la métropole, par le cumul des actions immédiates (*ad hoc*) au détriment de celles porteuses d'une vision de long terme, ce qui interroge encore une fois la gouvernabilité future de la métropole.

14. Pour valider cette affirmation relative à l'orientation pragmatique de ces pratiques clientélistes, mentionnons le cas des politiciens actifs ou en compétition électorale qui, durant leurs campagnes, ont offert de donner à la population nécessiteuse des camions citernes pour la distribution de l'eau (Melville et Cirelli, 2000). Cet exemple illustre ce que nous définissons comme une sorte de clientélisme politique dérivé des « usages politiques » de la déficience des services dans la métropole. Ce type de pratiques clientélistes, en raison de leur efficacité *immédiate*, semble parfois plus utile aux yeux de la population que les actions des équipes de spécialistes gouvernementaux qui planifient des solutions à long terme. Il s'agit là d'un phénomène qui a été abordé par divers chercheurs rattachés aux services publics de la métropole de Mexico (Perló, 2001 ; Castillo *et al.*, 1995 ; Coulomb et Duhau, 1993).

Vers une radicalisation des conflits pour l'eau ?

Selon les informations dont nous disposons¹⁵, au cours de la décennie 1991-2000, les conflits reliés au service de l'eau se sont accentués, en particulier en l'an 2000 dans les municipalités périurbaines de l'État de Mexico, et cela, contrairement au District fédéral qui, de son côté, a enregistré une diminution considérable de ces conflits. Leur analyse détaillée permet d'établir deux grands constats. En premier lieu, l'augmentation des luttes pour l'eau pourrait être reliée aux effets de l'expansion du territoire de la métropole sur les municipalités periurbaines. En un certain sens, les conflits pour l'eau auraient un « effet territorial » qui tiendrait à leur *localisation*. Bien que la métropole comprenne environ la moitié des cas de conflits de l'ensemble du pays (50/50 en 1991 et 47/53 en 2000), il est possible de distinguer une tendance à l'accroissement des conflits à l'intérieur de son territoire, du côté de l'État de Mexico (31 % en 1991 et 38 % en 2000), par rapport à une légère baisse de ceux qui surviennent sur le territoire du District fédéral (19 % en 1991 et 15 % en 2000¹⁶). Il s'agit là, selon nous, d'un effet direct de l'augmentation de la population qu'ont enregistrée ces municipalités au cours des dernières années.

Un second constat concerne les groupes contestataires proprement dits qui semblent avoir modifié de façon significative leur manière de concevoir la mobilisation, notamment du point de vue de leur relation avec les gouvernements de la métropole. Suivant notre hypothèse, ces groupes en seraient à concevoir, à entreprendre et à diriger des actions de plus en plus radicales. C'est ce que nous allons maintenant tenter de démontrer¹⁷.

-
15. Pour l'analyse des conflits liés à la gestion de l'eau, deux bases de données ont été utilisées. La première comprend un relevé systématique des articles de journaux datant de 1991, avec un total de 1327 articles, et développé par l'Institut mexicain des technologies de l'eau (IMTA, un organisme fédéral) à partir d'articles parus dans les revues et journaux suivants: *Excelsior, El Universal, El Día, UnomásUno, La Jornada, El Nacional, Herald de México, Metrópolis, Novedades, Ultimas Noticias, Prensa, El Sol, Ovaciones, Cuestión, Gráfico, Tribuna, Diario de México, Sol de Mediodía, La Afición, El Financiero*, et la revue *Proceso*. Pour l'information relative à l'an 2000, nous avons eu recours à un ensemble de 256 articles parus dans trois journaux mexicains – *La Jornada, El Universal* et *Reforma* – et traitant des conflits autour du problème de l'eau sur tout le territoire mexicain. Pour plus de détails sur la méthodologie et la classification utilisée, voir De Alba et Kloster (2007).
 16. Rappelons-nous qu'en l'an 2000, le nouveau gouvernement du District fédéral n'était au pouvoir que depuis à peine deux ans. Bien qu'il ne soit pas facile d'établir un rapport avec cet événement, nous faisons l'hypothèse qu'il peut y avoir une relation entre ce fait et la diminution des conflits.
 17. Avant d'aborder cette analyse particulière, peut-être peut-on ajouter que les mobilisations dont l'enjeu concerne l'utilisation, la distribution et la consommation de l'eau dans la métropole se fondent sur un certain nombre de principes, dont

Premières modifications: de l'autoritarisme à la contestation fragmentaire (1991 et 2001)

Le sens des mobilisations sociales s'est modifié concrètement suivant trois contextes distincts qui touchent aux modes de gouvernabilité prédominants. En premier lieu, ces mobilisations sont survenues à des moments particuliers du processus de représentation politique, notamment en périodes électorales. Deuxièmement, leur évolution est directement liée à celle de la métropole, c'est-à-dire qu'elles font partie d'une situation conflictuelle générale qui est allée en s'accroissant au sein de cet espace particulier. Finalement, dans la mesure où les mobilisations sociales se greffent progressivement aux pratiques clientélistes des nouvelles équipes de gouvernement, cette évolution est bien évidemment reliée aux changements dans les institutions.

Selon les données disponibles, les mobilisations qui se sont exprimées au moyen de dénonciations dans les journaux¹⁸ par une partie des groupes de *demandeurs* ou par des organisations sociales associées à ces conflits ont sensiblement diminué de 1991 à 2000 (de 70 % à 17 %). À l'opposé, les types « autres » ont augmenté de manière significative (de 30 à 83 %). L'explication de cette différence tient au plus grand pouvoir de négociation des autorités du PRI en 1991 par rapport à 2000, avec de nouvelles autorités.

Si les voies traditionnelles ne fonctionnent pas, quelles sont celles que sont susceptibles d'utiliser les groupes qui se mobilisent autour du problème de l'eau ? Trois réponses sont possibles selon l'interprétation que nous faisons de l'information. Premièrement, les actions de protestation « avec pression¹⁹ » ont augmenté significativement (de 17 à 40 % entre 1991 et 2000), ce qui expliquerait un abandon relatif des pratiques n'impliquant aucun accrochage avec les autorités (par exemple, la simple dénonciation à la presse). Deuxièmement, les actions « avec confrontation²⁰ », qui ont

les deux suivants: *a*) l'eau est exigée car elle témoigne d'un niveau de vie (là où l'on vit, l'eau se doit d'être incluse); *b*) l'eau est exigée car il s'agit d'un élément de base de la vie urbaine, dans un sens culturel (la cité comme symbole du progrès) autant que social (l'eau est le moteur de la vie urbaine – l'hygiène, etc.).

18. Il s'agit de dénonciations écrites ou verbales que les groupes de demandeurs ont formulées devant la presse ou qui ont été reprises par les journalistes. Ces actions témoignent d'un niveau très peu élevé de confrontation.
19. Ces actions comprennent les accusations, les dénonciations, les menaces d'actions plus vigoureuses, les plaintes et toute autre forme de protestations que suscitent les conflits analysés.
20. Cette catégorie comprend l'action directe, avec usage de la force physique ou morale pour empêcher toute intervention du camp adverse (généralement le gouvernement): les blocages de route, les occupations, les séquestrations, les

elles aussi augmenté dans des proportions semblables (de 13 à 43 %), montrent à leur manière qu'est en train de se transformer la confiance que ces mêmes groupes avaient auparavant dans l'utilisation de moyens pacifiques ou traditionnels. Troisièmement, si nous présentons autrement cette information en regroupant les deux précédents types d'actions (« avec pression » et « avec confrontation »), nous en arrivons à la conclusion que les mobilisations sociales tendent à se radicaliser (de 30 % en 1991 à 83 % en 2000). Chose certaine, en l'espace d'une décennie (1991-2000), les groupes sociaux auront fini par se convaincre de l'efficacité des méthodes de l'action directe pour obtenir satisfaction à leurs demandes. Mais s'agit-il vraiment d'une « radicalisation » ou plutôt seulement d'un changement de stratégie ou de la validation de l'efficacité de certains moyens de pression ?

Une autre perspective consiste en l'analyse des situations de conflit selon le thème ou le type de problématique qui constitue l'enjeu de la mobilisation. Ainsi, de ce que nous pouvons dégager du cadre général des conflits, les mobilisations semblent se développer en proportion plus grande autour d'enjeux liés aux politiques de distribution et d'utilisation de l'eau que définissent les autorités responsables de cette ressource. Cette proportion était de 40 % en 1991 et de 53 % en 2000²¹.

coupsures de conduites d'eau, les refus de paiement des factures d'eau, les sabotages, etc. Sont également considérées ici certaines actions en réponse à l'application de sanctions de type juridique (incarcération, privation de liberté, amendes, etc.). Par extension ont aussi été incluses les actions telles que les dénonciations et accusations graves où le dommage moral peut être équivalent à l'imposition de la force physique.

21. Par rapport à cette première source d'information, nous avons classé les luttes pour l'eau selon trois types. Un premier type renvoie aux luttes qui ont surgi en raison d'un investissement insuffisant dans les infrastructures pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Un second type de luttes se réfère au mouvement de contestation des politiques de distribution et d'utilisation de l'eau qui concernent les décisions ou la menace de restriction du service (en partie de la part des autorités à l'endroit d'une population déterminée). Ce type de problèmes concerne directement les « formes de décision » gouvernementale (à ses différents niveaux) relativement au service de l'eau, et est défini comme « injuste » par certains groupes qui en font ensuite un enjeu de mobilisation. Il s'agit également de décisions controversées ou douteuses liées soit à la réalisation de travaux d'infrastructure urbaine dits « négatifs » (car se posant comme une menace à une restriction de l'approvisionnement) ou « positifs » (systèmes de *tandeos* qui restreint l'approvisionnement à certains groupes pour mieux accommoder d'autres), soit à la gestion stratégique des barrages afin de fournir les uns en services au détriment des autres. Finalement, le troisième type de luttes touche les problèmes de recouvrement et d'administration du service de l'eau. Il se réfère aux conflits associés à la perception des frais de service (*cobro del servicio*) ou à la diminution de l'approvisionnement dans certains quartiers par l'organisme responsable des opérations (*organismo operador*). (Pour le développement de cet aspect, voir De Alba et Kloster, 2007.)

Les tendances de la contestation sociale et les conflits entre les gouvernements (2001, 2002)

Selon une troisième source d'information, qui nous sert à caractériser les conflits survenus au cours de l'année 2001 et des premiers mois de 2002²², nous observons également un changement dans les types de mobilisation, sans toutefois qu'il ne soit possible de faire une comparaison avec les données précédentes. Seulement deux classes d'événements ont été relevées dans ce cas : 1) ceux que nous regroupons sous le titre de « conflits sociaux » et qui se réfèrent aux luttes pour la gestion de l'eau dans la métropole (ou à toute autre forme d'expression d'un désaccord sur cette question) dirigées ou non par quelque groupe social ; 2) ceux que nous appelons « conflits intergouvernementaux » qui ont principalement eu lieu entre les nouveaux gouvernements élus en 2000 au plan des arrondissements et les présidents de municipalités de la zone périurbaine (voir De Alba et Jouve, 2005c).

Sur un total de 109 cas, nous avons pu dégager trois éléments importants. Premièrement, nous avons observé une occurrence légèrement plus élevée de conflits dans l'État de Mexico que dans le District fédéral (57 contre 52), ce qui semble confirmer les tendances des données précédentes. Deuxièmement, dans les deux entités, apparaît une nette prédominance des conflits de type social (CS) par rapport à ceux qui sont liés à des différences entre gouvernements (35 et 42 en 2001 ; 42 et 15 en 2002, respectivement). Troisièmement, une bonne partie des conflits sont localisés à l'intérieur des deux entités, soit l'État de Mexico et le District fédéral (De Alba et Jouve, 2005a, p. 131), indiquant par là leur sensibilité aux changements récents de gouvernement ou, en d'autres termes, leur caractère conjoncturel.

En synthèse, nous constatons, à la suite de cette revue générale de nos pistes actuelles de recherche que, dans le contexte de l'évolution des conflits pour l'eau dans la métropole de Mexico au cours des années 1991-2000 et 2001-2002, les mobilisations autour de ce thème ont eu pour effet de questionner non seulement le problème de la pénurie de l'eau, mais également la manière de le gérer et donc la gouvernabilité de la métropole en matière de services de l'eau. Si l'on tient compte du fait qu'il y a eu accentuation des moyens de pression et des affrontements autour de ce problème de l'eau, il apparaît que le mode de gestion des

22. Cette seconde base de données a été construite à partir d'une revue exhaustive des journaux du pays – *La Jornada*, *EL Universal*, et des quotidiens *Reforma* et *Millénio* – au cours de l'année 2001 et des premiers mois de 2002. Les événements analysés concernent 109 cas. Ces données ont été intégrées à l'information contenue dans Pradilla (2000).

ressources rares par les gouvernements est en train d'être remis en question. Dans ces conditions, ce sont avant tout les moyens et les pistes de solution aux conflits ou encore les formes de médiation de ces conflits par les gouvernements qui font l'objet de crises.

CONCLUSION

Quelle pertinence peut avoir l'hypothèse d'un lien entre les tensions politiques entourant le service de l'eau et l'évolution du régime politique mexicain ? Nous appuyant sur les résultats d'une recherche entreprise depuis déjà quelques années, nous pouvons dégager quatre types de réponses à cette question. En premier lieu, cette hypothèse nous a servi à définir le *domaine de la politique de l'eau* en tant que domaine d'analyse à multiples dimensions et requérant une perspective multidisciplinaire. Bien que l'explosion démographique soit considérée comme une composante importante d'une telle analyse, il nous paraît nécessaire de transcender les frontières du social et de l'économique pour nous concentrer davantage sur la dimension politique.

En deuxième lieu, et suivant cette perspective, de nouveaux angles d'analyse de la *géopolitique du conflit métropolitain* en Amérique latine ont été définis. Les métropoles, et la gestion de ressources stratégiques telles que l'eau, deviennent des éléments déterminants d'une telle analyse dans la mesure où une nouvelle synergie des interrelations à l'intérieur de l'espace métropolitain est susceptible de provoquer une altération (à travers les processus politiques électoraux), voire une remise en question des pratiques autoritaires de l'ancien régime et des transformations néolibérales. Les conflits qui sont survenus dans la métropole et qui ont été étudiés ici représentent un facteur de rénovation et d'impulsion des pratiques démocratiques en raison de la nature des transformations socio-institutionnelles et sociopolitiques qui ont affecté tous les acteurs sociaux. Un tel scénario exige transparence et culture de responsabilité, ainsi qu'une transformation substantielle des modes de participation de la population aux décisions stratégiques. Quoi qu'il en soit, et bien que ne soit pas exclu un retour à des formes d'autoritarisme, la métropole demeure un « facteur » de la modernité politique de l'espace local. Cette « modernité métropolitaine » ne pourra s'expliquer qu'à partir des pratiques néocapitalistes et de l'utilisation du conflit à des fins politiques.

En troisième lieu, la métropole se conçoit désormais comme un territoire continuellement sous tension, c'est-à-dire un espace permanent de remise en question dorénavant soumis à des processus *multirelationnels*, ce qui suppose l'obsolescence des analyses et décisions à court terme ou

de la vision d'une société bipolaire. En même temps, la métropole de Mexico devient le domaine de référence du *politique*: d'abord, du point de vue de la consolidation et de la transformation du régime, en tant que nouveau « centre » de délocalisation du vieil État providence; ensuite, dans la mesure où l'analyse du phénomène de fragmentation politique a permis de faire ressortir, au plan national mais surtout au plan local, les signes du déclin et de la recomposition des acteurs politiques.

Enfin, les mobilisations sociales qui se manifestent depuis des décennies dans la métropole de Mexico à travers leur propre espace et mode d'expression profitent, depuis les réformes institutionnelles des années 1980 et 1990, d'une nouvelle conjoncture historique qui fournit de nouveaux éléments pour une *géopolitique du conflit*. En outre, il semblerait que l'arrivée des partis d'opposition aurait diminué les niveaux d'intensité des conflits. Bien que cela fasse partie de l'héritage historique, de nombreux faits démontrent plutôt le contraire, à savoir qu'un processus d'accentuation de la polarisation sociale et politique est bel et bien en train de se produire.

Quelle orientation prennent actuellement les conflits *sociopolitiques* et *socio-institutionnels* autour du problème de l'eau dans la métropole de Mexico? Au cours des dernières années, les organisations se sont radicalisées, les demandes ont été reliées aux processus électoraux et au changement des autorités, et une sorte d'instabilité récurrente s'est installée. Il s'agit là d'un type de conflit social qui transcende son espace-temps pour en occuper un autre au plan politique, créant ce que nous avons appelé le domaine du politique à propos de l'eau.

En raison de la sérieuse pénurie d'eau, les scénarios pour le futur dans la métropole ne sont pas très optimistes. À court terme, il apparaît peu probable que les mobilisations sociales autour de cet enjeu se résorbent, bien au contraire, dans la mesure où, si l'on en croit le « désastre écologique » que prédisent les spécialistes pour les années à venir, le problème de l'eau risque d'aller en s'accroissant (Perló, 2001). Ce tableau pourrait même s'assombrir si à la montée des conflits se greffaient d'autres phénomènes tels que l'accroissement de la fragmentation politique, sans compter certains signes évidents de « décomposition sociale » qui apparaissent dans tout le pays ou l'incapacité historique à conclure des ententes au plan métropolitain qui soient favorables à la gouvernabilité métropolitaine.

BIBLIOGRAPHIE

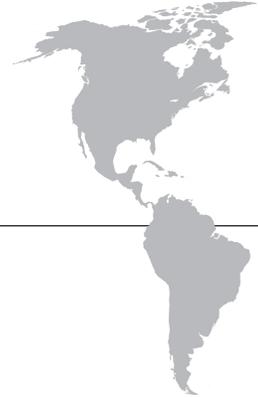
- AGUILAR, Camin, Hector (1988). *Después del Milagro. Un ensayo sobre la Transición Mexicana*, Mexico, Edit Cal y Arena, 320 p.
- ARCHER, Bernard (1993). «El triángulo de la gestión urbana», dans Antonio Azuela et Emilio Duhau (dir.), *Gestión Urbana y Cambio Institucional*, México, UAM-A, UNAM, IFAL.
- AVILA GARCÍA, Patricia (2001). *Urban Poverty and Water Management in Mexico. Causing Conflict: Managing Water Services in Poor Urban Areas and Squatter Settlements in Mexico*, Michoacán, Centro de Estudios Rurales de El Colegio de Michoacán.
- AZIZ NASSIF, Alberto (1996). *Territorios de alternancia. El primer gobierno de oposición en Chihuahua*, Mexico, CIESAS et Triana Editores.
- AZIZ NASSIF, Alberto (1987). «Electoral Practices and Democracy in Chihuahua, 1985», dans Arturo Alvarado Mendoza Alvado (dir.), *Electoral Patterns and Perspectives in Mexico*, La Jolla, San Diego, Center for U.S.-Mexican Studies, University of California, p. 181-206.
- AZUELA DE LA CUEVA, Antonio (1989). *La ciudad la propiedad privada y el derecho*, México D.F., El Colegio de México.
- BECERRA, Mercado et Clarisa OLGA (1997). *La propiedad social del suelo en el área metropolitana de Guadalajara su origen y evolución*, Guadalajara, Universidad de Guadalajara.
- BENNET, Vivianne (1997). *The Politics of Water: Urban Protest, Gender and Power in Monterrey, Mexico*, Pittsburg, University of Pittsburg Press.
- BONNAFÉ, Juliette et Juan Carlos ZENTELLA (2005). «L'originale participation du secteur privé dans l'eau potable de Mexico», *Flux*. Inédit.
- BORJA, Jordi, Esteban Wario HERNÁNDEZ, Felipe Murrieta DE ALBA, Alfonso Iracheta CENECORTA, Carlos Morales SCHECHINGER et Sara García JIMÉNEZ (2004). *El desafío metropolitano*, Mexico, D.F., PUEC-UNAM.
- BORJA, Jordi (1992). «Past, Present, and Future of Local Government in Latin America», dans Richard M. Morse et Jorge E. Hardoy, *Rethinking the Latin American City*, Washington, Woodrow Wilson Center Press, Johns Hopkins University Press, p. 131-143.
- CAMPBELL, Tim (1997). *Innovations and Risk Taking. The Engine of Reform in Local Government in Latin America and the Caribbean*, Washington, D.C., World Bank.
- CAPEL, Horacio (2000). «El agua como servicio público», *Revista Bibliográfica de Geografía y Ciencias Sociales*. A propósito del Seminario Internacional «Faire parler les réseaux : l'eau, Europe-Amérique latine», 22 mars 2000.
- CASTILLO, Héctor, Alicia ZICCARDI et Bernardo NAVARRO (1995). *Ciudad de México retos y propuestas para la coordinación metropolitana*, vol. 1, México, D.F., Universidad Nacional Autónoma de México, Universidad Autónoma Metropolitana.
- CASTRO, J E. (1998). *Water, Power, and Citizenship. Contemporary Social Struggles in the Valley of Mexico: A Long-term Perspective*, Oxford, University of Oxford.
- CASTRO, José, Karina KLOSTER ESTEBAN et María Luisa TORREGROSA (2004). «Ciudadanía y gobernabilidad en México: el caso de la conflictividad y la participación social en torno a la gestión del agua», dans J. Blanca et L. Marín, *El Agua visto desde la Academia*, Mexico, Academia Mexicana de Ciencias, p. 45-67.
- CISNEROS, Sosa Armando (1993). *La ciudad que construimos*, Mexico UAM, 228 p.
- CISNEROS SOSA, Armando (2001). *Crítica de los movimientos sociales*, México, D.F., M.A. Porrúa – Universidad Autónoma Metropolitana-Azcapotzalco.

- CLARKE, Paul (1996). *Deep Citizenship*, Londres, Pluto Press.
- CNUAH (1996). «Declaración de Recife», dans H. II. Recife, *Encuentro Internacional de Recife sobre la Pobreza Urbana*, Brésil, 17-21 mars 1996.
- CONAPO (1998). *Escenarios demográficos y urbanos de la zona metropolitana de la ciudad de México, 1990 2010*, México, D.F., Consejo Nacional de Población.
- COSÍO VILLEGAS, Daniel (1972). *El sistema político mexicano*, México, Joaquín Mortiz.
- COULOMB, René (1993). «Elementos para una sociología de la autogestión urbana en la ciudad de México», dans René Coulomb et Emilio Duhau (dir.), *Dinámica Urbana y procesos socio-políticos*, Mexico, UAM-A / CENVI.
- COULOMB, R. et E. DUHAU (1993). *Dinámica urbana y procesos sociopolíticos. Lecturas de actualización sobre la Ciudad de México*, México, UAM-A / CENVI.
- CRESPO, José, Antonio (1998). *Tiene Futuro el PRI?: Entre la supervivencia democrática y la desintegración total*, Mexico, Grijalbo, coll. «Estudios Comparados».
- CRUZ, Rodríguez, Ma. Soledad (1994). *Propiedad y suelo urbano en los municipios conurbados de la ZMCM*, UAM-A, décembre 1994.
- CUENCA, Alberto (2002). «Fustigan descoordinación en la zona metropolitana», *El Universal*, 26 mai, p. 3
- DAVIS, Diane E. (1998). *El Leviatán Urbano. La Ciudad de México en el siglo XX*, México, FCE.
- DE ALBA, Felipe (2005). «Geopolítica metropolitana y gobernabilidad del conflicto en la metrópolis de México: seis hipótesis para discutirla», *Territorios*, n°14, p. 119-142.
- DE ALBA, Felipe et Bernard JOUVE (2005a). «Gobernabilidad metropolitana de México, entre flujos globales y transformaciones políticas: ¿En la búsqueda de una “tercera vía”?», *Geografía Espacios y Sociedades*, vol. 1, n° 1.
- DE ALBA, Felipe et Bernard JOUVE (2005b). «Geopolítica metropolitana, el manejo del conflicto y la “crisis permanente” en el entorno de cambios políticos de la metrópolis de México», *Revista Anuarios Espacios Urbanos*, juin-septembre, p. 57-78.
- DE ALBA, Felipe et Bernard JOUVE (2005c). «La hidropolítica en la crisis decisional de la metrópoli de México: Coyuntura o síntomas de colapso?», *Revista Ciudades*, n° 66, p. 27-32.
- DE ALBA, Felipe et Bernard JOUVE (2006a). «Fragmentación institucional en México: La saturación del espacio político y la acción intergubernamental en una metrópoli en conflicto», *Revista Provincia*, n° 16, juillet-décembre, p. 109-159.
- DE ALBA, Felipe et Bernard JOUVE (2006b). «¿Son gobernables las metrópolis? Nuevo paradigma social y las “luchas” sociales por los servicios en México: Como una redefinición del espacio político», *Interações, revista internacional de desenvolvimento local*, vol. 7, n° 12, p. 165-176.
- DE ALBA, Felipe et Karina KLOSTER (2007). «Luchas por el agua en la metrópoli de México: el factor de la fragmentación política», *Revista Perfiles Latinoamericanos*, vol. 27, p. 137-159.
- DE ALBA, Felipe, Jordi Borja Alfonso IRACHETA et Esteban WARIO (2004). *Desafío metropolitano*, Mexico, PUEC, UNAM, 321 p.
- DE HOYOS, Irma Méndez (2007). «El sistema de partidos en México: fragmentación y consolidación», *Revista Perfiles Latinoamericanos*, vol. 1, n° 29, janvier-juin, p. 7-45.
- DUVERGER, Maurice (1982). *La république des citoyens*, Paris, Éditions Ramsay.

- EIBENSCHUTZ, Hartman Roberto (1999). *Bases para la planeación del desarrollo urbano en la Ciudad de México*, Tomes 1 et 2, México, Porrúa y la UAM, Unidad Xochimilco.
- ENRÍQUEZ PÉREZ, Isaac (2002). «Los procesos de globalización y la política pública como instrumento reestructurador del espacio urbano en México. Las Ciudades mexicanas y sus respuestas frente a la "Era de la Información"», *Revista Mensual de Economía, Sociedad y Cultura*, vol. 6, p. 24-46.
- GARZA, Gustavo (1990). *Estudios Demográficos y Urbano*, número spécial n° 13.
- GARZA, Gustavo (2000). *La ciudad de México en el fin del segundo milenio*, México, Colmex y GDF.
- GONZÁLEZ, Casanova Pablo (1965). *La Democracia en México*, México, Era, 333 p.
- HUAMÁN, Elías (1998). *Políticas de Regularización y acceso popular al suelo urbano*, México, El Colegio Mexiquense.
- HUAMÁN, Elías (2005). *Entre la irregularidad y la regularización del suelo urbano, la red del intercambio institucional y las políticas territoriales en la ZMCM, 1970-2002*, Mexico, UAM-A. Thèse de doctorat.
- HARVEY, David (1997). *Justice Nature and the Geography of Differences*, Oxford, Wiley-Blackwell.
- IRACHETA CENECORTA, Alonso Xavier (1997). *Planeación y desarrollo una visión del futuro. Una visión de futuro Problemas y perspectivas del desarrollo y la urbanización en México y el estado de México*, Mexico, P y V.
- IRACHETA CENECORTA, Alfonso X. et A. CALVO VILLAR (dir.) (1988). *Política y movimientos sociales en la ciudad de México*, Mexico, P y V editores.
- JOUBE, Bernard et Christian LEFÈVRE (2002). *Métropoles ingouvernables*, Paris, Elsevier.
- KÖPPEN, Elke (1989). *Movimientos sociales en México (1968-1987)*, México, Coordinación de Humanidades Universidad Nacional Autónoma de México, UNAM.
- LERESCHE, Jean-Philippe (1996). «Les nouvelles échelles de gestion urbaine: entre conflit et coopération», dans C. Jaccoud, M. Schuler et M. Bassand, *Raisons et déraisons de la ville. Approches du champ urbain*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 235-254.
- LOMNITZ, Larissa (1975). *Como Sobreviven los Marginados*, México, Siglo XXI.
- MARÍN, Juan Carlos (2004). *Notas para comprender la dimensión política en el abasto de agua y saneamiento*, Londres, INCO-DEV. Contrat PL ICA4-2001-10041.
- MELUCCI, A. (1996). *Challenging Codes*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MELVILLE, Roberto et Claudia Cirelli (2000). «La Crisis del Agua: Sus dimensiones ecologicas, cultural y política», *Memoria*, n° 134 (avril), p. 26-30.
- MELVILLE, Roberto et Claudia Cirelli (2000). «La Crisis del Agua: Sus dimensiones ecologicas, cultural y política», *Memoria*, n° 134 (avril), p. 26-30
- NIETO, Enríquez, Alejandro (1999). «Metrópolis un fenómeno de la sociedad moderna», *Foro Gobernar y administrar las metrópolis: un reto del futuro*, Toluca, Gobierno del Estado de México, p. 31.
- OSAVA, Mario (2005). «Megaciudades se vacían. Metrópolis brasileñas como Río de Janeiro y Sao Paulo pierden densidad poblacional y calidad de vida», *IPS*, p. 2.
- PERLÓ COHEN, Manuel (2001). «Gobierno mediocre: Cárdenas en el DF: promesas incumplidas, pragmatismo, ausencia de proyectos, fracasos», *Etcétera*, n° 354 (octubre).

- PERLÓ COHEN, Manuel et Arsenio E. Reynoso GONZALEZ (2006). *¿Guerra por el agua en el Valle de México? Estudio sobre las relaciones hidráulicas entre el Distrito Federal y el Estado de México*, México, UNAM-PUEC.
- PRADILLA, Cobos Emilio (dir.) (2000). *La ciudad de México hoy. Bases para un diagnóstico. Los límites del desarrollo urbano metropolitano*, Mexico, GDF, 340 p.
- PRÉVÔT SCHAPIRA, Marie-France (2000). «Segregación, fragmentación, secesión. Hacia una nueva geografía social en la aglomeración de Buenos Aires», *Economía, Sociedad y Territorio*, vol. II, n° 7, p. 405-431.
- RETORTILLO, Baquer et Martin SEBASTIÁN (1985). «Descentralización Administrativa y Organización Política», *Revista de Administración Pública, Descentralización*, n°s 63-64, p. 139-156.
- SÁNCHEZ, Albarrán Armando (2001). «Actores y Mercado de Tierras en una Zona Conurbana de la Ciudad de México: La Región Zumpango», Article inédit.
- SCOTT, A. (1992). «La economía metropolitana: organización industrial y crecimiento urbano», dans G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Las regiones que ganan*, Valencia, Alfons el Magnanim, Generalitat Valenciana, p. 108.
- SELIGMAN, Adam B. (1992). *The Idea of Civil Society*, New York, Free Press.
- SZÉKELY, Alberto (1998). «Desafío del nuevo escenario político para una participación social en la gestión del medio ambiente urbano en México», México, D.F., UAM-X, p. 2. *Encuentro Internacional de la Ciudad de México. Sobre Participación Social en la Gestión del Medio Ambiente Urbano. Celebrado en la Ciudad de México*, 16 au 18 novembre 1998.
- TAMAYO, Sergio (1999). *La lucha tenaz por la ciudadanía en México*, Mexico, D.F., Universidad Autónoma Metropolitana – Azcapotzalco.
- THOMPSON, Dennis F. (1999). *La ética política y el ejercicio de cargos públicos*, Barcelona, Gedisa.
- TOSONI, Maria Magdalena (2007). «Notas sobre el clientelismo en la ciudad de México», *Revista Perfiles Latinoamericanos*, vol. 1, n° 29, janvier-juin, p. 47-69.
- TREVIÑO, Ana Helena (1999). «Actores sociales y organizaciones por el agua», *Ciudades*, n° 43.
- VALENZUELA, J.C. (1992). «El estilo neoliberal y el estado Mexicano», dans A.C. Laurell (dir.), *Estado y políticas sociales en el neoliberalismo*, México, D.F., Fundación Friedrich Ebert Stiftung, p. 9-42.

ET SI L'ON PENSAIT L'ÉMIGRATION COLOMBIENNE AU FÉMININ ?



Beatriz Vélez

Chercheuse invitée,
Institut national
de la recherche scientifique (INRS)

Plutôt que d'exposer les résultats d'une recherche universitaire achevée, je présenterai ici quelques idées à caractère réflexif sur le sujet de la migration, une question que je vis personnellement et à laquelle je suis liée depuis plusieurs années par mon travail de recherche sur les processus de migration des femmes colombiennes à l'échelle nationale et internationale.

En retraçant mon parcours d'études, et avec l'analyse des données recueillies dans mes recherches, j'espère pouvoir cerner quelques pistes qui, éventuellement, pourront être utilisées par les groupes de recherche auxquels je suis rattachée tant au Québec qu'en Colombie afin de développer de nouvelles études.

Le titre de mon article se veut révélateur d'une dimension de l'immigration qui est souvent masquée par de grands thèmes de l'économie

comme la globalisation et la production mondiale. Il résulte du constat de la rareté des études et des analyses reliées à la féminisation de la migration, situation qui est probablement due à la prédominance – de plus en plus accentuée dans le milieu universitaire – de la logique marchande de l'offre et de la demande. Il me semble que le sujet relatif aux rapports hommes-femmes est devenu démodé alors qu'il était prédominant il y a déjà plus de quarante ans!

L'ÉMIGRATION DES FEMMES COLOMBIENNES

Les études sur la migration internationale des femmes colombiennes sont peu nombreuses, sauf en Espagne, où les médias se sont mis à parler du sujet davantage sur le mode du scandale que de l'analyse¹. Cette rareté étonne, car le contact direct avec les acteurs de la migration met en évidence que les rapports de genre sont au cœur des situations vécues par les nouveaux arrivants et que l'émigration colombienne, en augmentation constante, inclut de plus en plus les femmes.

Mes démarches de recherche en Colombie entre 2000 et 2004² ainsi que les études que j'ai menées depuis au Québec³ rendent compte du fait que les questions relatives au genre déterminent autant les processus de mobilité géographique que les changements relatifs à l'identité des sujets.

L'histoire des mœurs en Colombie permet de comprendre que la représentation sociale d'une femme s'aventurant seule à quitter le sol natal (le local, le *oikos*) était très négative. Dans la culture traditionnelle, il était commun que les femmes suivent leur mari ou leur famille paren-

-
1. Cette situation a été l'objet de plusieurs études, dont: Fabiola Ecot, « À l'ombre des médias », *Amérique latine – Histoire et Mémoire*, n° 8, 2004; *Médias et migrations en Amérique latine*, 2005, <alhim.revues.org/document418.html>, consulté le 10 septembre 2006; E. Bonelli et M. Ulloa (dir.), *Tráfico e inmigración de mujeres en España. Colombianas y ecuatorianas en los servicios domésticos y sexuales*, Madrid, ACSUR, Las Segovias, 2001, <www.acsur.org/acsur/ciudadania/Informetrafico.pdf>, consulté le 15 septembre 2006.
 2. *Representación e interpretación de la realidad social en niños y niñas de diverso contexto cultural a través del juego dramático y otras expresiones lúdico-artísticas*, Medellín, Grupo DIVERSER, Universidad de Antioquia, 2000; *Mujeres universitarias inmigrantes a Medellín. Que modelo de feminidad las inspira?*, Medellín, Departamento de Sociología, Universidad de Antioquia (inédit).
 3. *Ici et ailleurs: notes sur le mal-être et le bien-être des femmes colombiennes et la migration*, AUCC-CRDI (Association des universités et collèges du Canada-Centre de recherche sur le développement international); *Les politiques visant l'orientation et l'accompagnement des immigrants et immigrantes en région au Québec: leurs impacts sur la mobilité secondaire et les migrations urbaines des femmes*, Québec, Conseil de la condition féminine, 2006.

tale. Par contre, celles qui émigraient seules étaient l'objet du soupçon collectif du fait qu'on croyait qu'elles avaient quelque chose à cacher ou qu'elles risquaient d'en apprendre « trop ». Cette histoire enseigne que la maxime « *les femmes sont de la maison, les hommes sont de la rue* » synthétise une sorte d'« idéologie des lieux » du genre⁴ qui a façonné les rapports hommes-femmes.

Des recherches menées par le Grupo DIVERSER – auxquelles j'ai déjà fait référence plus haut – mettent en évidence des faits qui illustrent cette « idéologie des lieux » de genre par laquelle la culture a façonné des rapports sociaux de sexe en Colombie :

1. Des femmes afro-colombiennes du village de San Onofre (côte Atlantique près de Cartagena), qui émigraient au Venezuela pour travailler comme domestiques, étaient très mal vues par leur communauté à leur retour. On leur reprochait de s'être rendues très indépendantes et extrêmement libres et, même, on les punissait pour leur conduite désinvolte et on leur reprochait de préférer la fête aux devoirs domestiques.
2. Quant aux femmes de premières nations qui étaient de retour au sein de leur communauté après une absence de quelques années d'études universitaires en ville, elles se disaient mal perçues par les leurs. La communauté se méfiait d'elles comme si partir ailleurs signifiait accéder à un univers, au-delà de l'enceinte culturelle, porteur de perspectives et de savoirs qui échappaient au contrôle communautaire.
3. En ce qui a trait aux rapports entre l'école et le genre, on a observé que pour faire face aux limitations de l'espace disponible pour les activités physiques, les professeurs privilégiaient les jeux des garçons à ceux des filles en arguant que les garçons ont davantage besoin de se dépenser physiquement que les filles pour être attentifs en classe.

Mes études concernant la politique et les femmes⁵, et celles relatives à la manière dont les foules en liesse s'éclatent de manière sexuée dans les matchs de soccer⁶, permettent de comprendre la persistance de « l'idéologie

4. Par « idéologie des lieux » de genre, je fais référence à un mandat culturel d'après lequel s'opère une représentation sociale qui divise l'espace physique en instaurant des formes de vie et des interactions « légitimes » selon le sexe. La rue, l'espace public par excellence, devient ainsi pour les femmes un lieu de passage pour « faire la belle » et un lieu de sédentarisation pour les hommes qui peuvent l'habiter et la prendre pour leurs rassemblements politiques et sportifs, par exemple.

5. *Las mujeres en el tablero político colombiano*, Gobernación de Antioquia, 2007.

6. *Mujeres deportistas en medio urbano*, Departamento de Sociología, Universidad de Antioquia, 2002 ; *La puesta en escena del género. Hermenéutica de la masculinidad y de la femineidad en el fútbol colombiano*, Departamento de Sociología, Universidad de Antioquia, 2000-2002.

des lieux » de genre. Les témoignages et les récits des personnes interrogées ainsi que l'observation critique font écho aux difficultés auxquelles se heurtent les femmes colombiennes pour se faire une place dans leur société. Les inégalités de sexe déterminent l'accès à l'espace public et à l'argent, à l'exercice de l'autonomie et au rapport des femmes et des jeunes filles à leur corporalité, conditions que les immigrants que j'ai rencontrés considèrent comme très différentes au Québec.

Bien que la situation ait tendance à changer, l'accès à l'espace public urbain ainsi que les occasions offertes par la société colombienne semblent encore y être beaucoup plus légitimes pour les hommes que pour les femmes, même si les apparences peuvent tromper l'œil distrait. Cependant, l'idée de porter un soupçon sur des femmes qui prennent l'initiative de quitter leur sol national, soutenue par « l'idéologie des lieux » de genre, est aujourd'hui remise en question puisque la société encourage le départ des femmes. Pourrait-on dire que la migration prend un autre sens social ?

En Colombie, la mobilité géographique interne et externe (résultant ou non de la violence intérieure) semble ouvrir un chemin d'avenir pour les femmes qui de plus en plus quittent la campagne et les villages pour aller travailler ou étudier dans les villes colombiennes ou dans les grandes villes du monde. Cette idée brise l'iconographie féminine traditionnelle de la mobilité géographique d'après laquelle la femme restait imperturbablement attachée à sa demeure. Rappelons-nous que dans l'Odyssee, Ulysse est glorifié par le fait qu'il s'aventure loin de chez lui, tandis que Pénélope l'est pour rester à la maison. Maison, qui pour l'expatrié devient symbole de rêverie, car, en exil, il s'ennuie du doux enchaînement qu'elle représente : femme, demeure et patrie.

Mais pourquoi aujourd'hui cette idéologie, si proche d'une narration fondatrice de la culture occidentale, est-elle ébranlée en Colombie ?

Est-ce dû au fait que les temps postmodernes offrent une panoplie de nouvelles icônes où de jeunes hommes et femmes dotés de compétences très variées aux plans intellectuel et corporel sont les protagonistes d'histoires fantastiques de succès et d'argent ? Ou, au contraire, ces femmes colombiennes qui émigrent incarnent-elles la tendance sociologique à quitter leur pays à cause des impacts des inégalités économiques, politiques ou religieuses qui y sévissent sous des formes de plus en plus sordides ? Ces deux phénomènes font qu'en 2003, 175 millions de personnes vivaient dans des pays autres que celui de leur naissance, selon la Banque mondiale⁷.

7. Conexión Colombia, <www.conexioncolombia.com/>, consulté le 12 février 2007.

UN ÉBRANLEMENT CULTUREL QUI PRODUIT DE NOUVEAUX ULYSSE ET PÉNÉLOPE

La remise en question de « l'idéologie des lieux » de genre, d'après laquelle la quête d'identité masculine doit se bâtir dans l'exercice de la mobilité et dans l'exposition au « hors-familial » (l'inédit, le monde d'après Hannah Arendt⁸), dépasse l'enjeu économique, car elle est davantage entraînée par des changements culturels qui se sont produits en Occident au cours de dernières décennies, telle l'émancipation des femmes.

Aujourd'hui, les statistiques montrent une augmentation considérable de l'émigration féminine colombienne et l'on perçoit que la représentation sociale de la femme qui quitte le pays est extrêmement valorisée. D'après nos recherches au Québec, le réseau des femmes déjà installées dans le pays d'accueil est un énorme facteur de soutien à l'immigration de leurs consœurs.

L'immigration suscite parfois un ajustement des rôles dans le couple qui peut se traduire par une augmentation du pouvoir des femmes déclenchant ainsi de nouvelles dynamiques familiales. Cependant, la portée de ces nouveautés n'est compréhensible qu'à la condition de préciser ce qui sociologiquement détermine le statut de ces femmes dans leur pays d'origine, c'est-à-dire :

1. Les inégalités face au marché de travail, à l'accès aux ressources productives et à la capacité de crédit qui limitent les choix et les décisions des femmes dans leur pouvoir d'émigrer. (Par exemple, beaucoup de femmes s'endettent pour le voyage et deviennent ainsi très vulnérables face aux réseaux de passeurs et de profiteurs.)
2. La division sexuelle du travail oriente les actions des hommes et des femmes dans une matrice culturelle complexe de devoirs et de droits qui affectent les formes de la migration. La charge des enfants, du travail domestique et le soin des malades sont souvent considérés comme une obligation presque exclusive des femmes. Dans un contexte de crises économique et politique, le resserrement du marché de travail pour les hommes pousse les femmes à émigrer seules. Par la force des choses, elles deviennent souvent une source de revenus pour la parentèle restée au pays, troquant ainsi leurs obligations de sollicitude contre des responsabilités économiques sans pourtant atténuer les exigences de leur engagement éthique face aux autres.

8. Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1961.

« On doit travailler dur pour pouvoir aider tout le monde, y compris les voisins. Il y a tant de pauvreté qu'on est toujours en train de penser que cela pourrait servir à X et cela à Y. On n'a même pas le temps de penser à soi mais on voudrait partager avec les siens tout ce qu'on voit et qu'on aime ici. J'achète peu à peu des cadeaux pour les envoyer quand je peux, et offrir des petits plaisirs aux miens là-bas en Colombie⁹. »

La population féminine colombienne immigrante est très diversifiée. Au-delà de l'âge, du niveau de scolarité, du milieu (urbain ou rural), cette hétérogénéité est marquée par le statut familial, le but et l'année d'émigration, la position économique de la famille, le pays de destination et l'existence ou non d'une expérience préalable d'émigration de la personne ou de ses proches. D'où la nécessité de configurer différentes typologies de femmes immigrantes que je ne peux pas traiter ici. Cependant, pour continuer ma réflexion, je m'appuierai sur quelques données tirées du rapport final d'une recherche qui a été menée dans une région précise de la Colombie (Centro-occidental) où s'est produite une vague d'émigration de femmes vers l'Espagne entre 1999 et 2004¹⁰.

D'après cette étude, 15 % des foyers des villes de Pereira, Virginia et Dos Quebradas comportent au moins un expatrié, et parmi ceux-ci 77 % sont partis vers l'Espagne, pays où le nombre de Colombiens est passé de 6614 en 1994 à 225 504 en 2005. Parmi ces nouveaux arrivants en Espagne, le nombre de femmes économiquement actives a beaucoup augmenté car elles sont la source de 54 % de l'argent envoyé aux foyers de cette région centro-occidentale contre 46 % pour les hommes.

Ces femmes, qui se sont installées à Madrid et à Barcelone, sont parties seules ou en couple en laissant souvent leurs enfants avec la grand-mère et forment ce qu'on appelle une famille transnationale où la filiation féminine est décisive. Étant couramment sans papiers, car leur projet était de retourner rapidement en Colombie, leur insertion dans la société d'accueil est difficile. De ce fait, elles sont surexploitées, même

9. *« A uno le toca trabajar duro para poder ayudar a todos, incluso a los vecinos. Hay tanta pobreza que uno siempre esta pensando en que esto podría servir a X, y aquello a Y. Uno no tiene tiempo siquiera de pensar en uno pero quiere compartir con los suyos todo lo que ve y le gusta aquí. Yo voy comprando regalos poco a poco para mandarlos cuando se pueda y darles pequeños gustos a los míos allá en Colombia. »*

10. *« Genero y remesas Migración colombiana del AMCO hacia España », l'AMCO (Area Metropolitana Centro Occidente), l'OIM Suisse et la UN-INSTRAW (Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme). « Estudio sobre migración internacional y remesas en Colombia », l'Alianza País, consortium du M.R. Exteriores (« Colombia nos une »), le DANE, la Red de U Publicas del Eje Cafetero ALMAMATER.*

sexuellement, ce qui ne les empêche pas de soutenir économiquement la famille d'origine avec laquelle elles communiquent par téléphone au moins une fois par mois.

Bien qu'en principe il s'agisse d'une migration temporaire, appelée « migration parentale », où le succès migratoire est associé au progrès économique qui garantit un solide avenir pour la famille en Colombie, les conditions difficiles dans le pays d'accueil et l'incertitude sociopolitique dans le pays d'origine font, parfois, modifier le parcours migratoire des acteurs.

Pour l'année 2000, où l'émigration de Colombiens a doublé, les statistiques indiquent que 69,79 % des résidents légaux en Espagne étaient des femmes. Celles-ci ont beaucoup travaillé à la réunification de leurs familles comme semble l'indiquer le fait que 12,5 % de la population immigrante avait entre 5 et 15 ans.

Selon la même étude, la migration des femmes colombiennes enregistre une croissance semblable à celle d'autres pays de la région (République dominicaine, Équateur, Pérou) renforçant ainsi la thèse que la féminisation de l'immigration est un phénomène global que l'on constate aussi au Québec. Selon le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles : « Lorsque le pourcentage d'immigrants qui arrivent dans la province québécoise s'élève (2,9 %) au cours de la période 2001-2005, l'augmentation de l'immigration latino-américaine est de 13,2 % ; c'est-à-dire que ce dernier a progressé quatre fois plus. » Plus de la moitié des nouveaux arrivants latino-américains (55 %) sont des femmes.

Les changements du marché du travail dans les pays du Nord, où les femmes délaissent progressivement les travaux ménagers et les soins aux aînés et aux malades, renforcent la féminisation de l'immigration, car ce sont leurs consœurs des pays d'émigration qui prennent leur place. Ce qui fait surgir une question difficile pour le mouvement féministe : s'agit-il d'une sorte d'internationalisation de l'ancienne division sexuelle du travail que les féministes du premier monde ont pourtant contestée ?

En synthèse, les données de recherche montrent qu'au-delà de ce cadre explicatif, les femmes colombiennes immigrantes vivent une tension à caractère culturel où les rôles de mère et de soutien affectif de la famille sont déterminants. Cette tension se résout, parfois, par la mise en question de la tradition de genre de leur pays d'origine entraînant aussi un changement dans leur propre représentation sociale du féminin et dans leurs rapports familiaux dont les indicateurs seraient :

1. L'accès au niveau d'autonomie des femmes de la société d'accueil.
2. Une recomposition des rôles au foyer car les hommes participent beaucoup plus aux tâches domestiques.
3. Une concentration du pouvoir chez les femmes par le fait qu'elles envoient de l'argent dans le pays d'origine à titre de pourvoyeuses économiques.

LE TÉMOIGNAGE DE FEMMES COLOMBIENNES VIVANT AU QUÉBEC

Ce portrait est complété par le témoignage de femmes colombiennes vivant au Québec qui avouent avoir gagné en auto-affirmation personnelle depuis leur arrivée. Voici les réponses de quelques femmes à la question : « Comment percevez-vous votre image en tant que femme immigrante au Canada ? »

1. *« Mon image a crû de 200 % avec mon immigration. Mon estime de moi et ma capacité de prendre des décisions se sont renforcées à un point que je n'avais pas en Colombie. C'est un grand atout de pouvoir avoir un nom et une place à l'étranger. Ça demande beaucoup d'effort, de volonté, un esprit ouvert et beaucoup d'estime de soi pour surmonter les jours difficiles, ce qui à la fois alimente et fait croître l'image de soi¹¹. »*
2. *« Je me perçois comme une habitante de ce pays, cependant je me suis rendu compte de différences culturelles et sociopolitiques qui m'ont permis d'avoir une vision plus ample de moi-même et des autres. Je me suis sentie bien accueillie par une partie de cette société mais j'ai aussi perçu un peu de discrimination face aux immigrants. Mais il est important de savoir argumenter dans ce type de désaccords ou de comportements désagréables sans perdre son intégrité¹². »*

11. *« Mi imagen ha crecido en un 200 % con mi inmigración. La autoestima está reforzada y la capacidad de toma de decisiones tomó un matiz de seguridad que no tenía cuando vivía en Colombia. Es un logro muy grande, el poder hacerse a un nombre y a un lugar en el exterior amerita mucho esfuerzo, fuerza de voluntad, un espíritu abierto y mucha autoestima para sobrellevar los días difíciles, lo que a la vez alimenta y hace crecer la imagen propia. »*

12. *« Me percibo como un habitante mas de este país, sin embargo he notado diferencias culturales y sociopolíticas que me han permitido de tener una visión mas amplia de mi misma y de los demás... He sentido buena acogida por una parte de esta sociedad y también he percibido un poco de discriminación frente a los inmigrantes. Pero es importante saber argumentar y combatir este tipo de diferencias o comportamientos desagradables sin perder la integridad humana. »*

3. « *Je me perçois comme une femme entrepreneure, capable de relever les défis et d'aller de l'avant seule*¹³. »
4. « *Je vois positivement mon immigration. On perd beaucoup choses mais on en gagne d'autres : une nouvelle langue, une nouvelle culture, etc. Mais c'est nécessaire de travailler très dur pour le découvrir*¹⁴. »
5. « *Je me définis comme une femme qui va de l'avant avec l'envie de progresser à tous les niveaux : professionnel, personnel, familial et économique*¹⁵. »

Ces récits de vie, remplis d'espoir, nous rappellent d'abord le coût à payer pour immigrer, ainsi que le fait que pour plusieurs femmes l'expérience de l'émigration est perçue comme une sorte de mise en parenthèse de leur vie...

« *On est venu avec un projet de retour au pays, on est parti avec l'intention de réunir un capital et de retourner chez nous pour démarrer une petite affaire, chercher un crédit ou acheter une maison puisque en Colombie il n'y avait pas de travail ni d'avenir assuré*¹⁶. »

« *On est capable de se sacrifier et de supporter la souffrance parce qu'on voit un futur meilleur. On est surexploitée, on n'arrive pas à s'intégrer facilement, et on souffre de la rupture familiale mais on doit persister, on est capable*¹⁷... »

Sur la base de ces témoignages, il est possible de conclure que l'incitation économique à l'origine du projet d'émigration féminine devient aussi l'enjeu de réussir sa vie. Il reste donc à voir en quoi et comment ces projets de vie comptent dans les décisions économiques globales.

Face à cette réalité de la mobilité humaine qui découle du système économique actuel et face aux conséquences positives et négatives de l'émigration pour les femmes et leur famille, il me semble pertinent d'interroger la science de l'économie au sujet de ses responsabilités par rapport à la vie humaine. Partageant la même matrice étymologique, *oikos* (la

13. « *Yo me percibo como una mujer emprendedora, capaz de asumir retos y salir adelante, sola.* »

14. « *Mi emigración yo la valoro positivamente. Se pierden muchas cosas, pero se logran otras: un nuevo idioma, acercamiento a una nueva cultura, etc. Pero para descubrirlo es necesario trabajar muy duro.* »

15. « *Yo me defino como una mujer de empuje con ganas de progresar a todo nivel: profesional, personal, familiar y económico.* »

16. « *Uno viene con el proyecto de volver al país, uno viene con el propósito de reunir un capital y volver para comenzar un negocio pequeño, conseguir un crédito o comprar una casa porque en Colombia no había ni trabajo ni futuro asegurado.* »

17. « *Uno es capaz de sacrificarse y de soportar el sufrimiento porque uno ve un futuro mas sólido. Uno es sobreexplotado, uno no consigue integrarse fácilmente y uno sufre con la ruptura familiar pero uno debe persistir, uno es capaz...* »

demeure) que l'écologie, la science économique a historiquement trouvé une légitimité en tant qu'outil destiné à aider les humains à mieux gérer leur vie.

Si l'économie et l'écologie sont des sciences de la vie qui visent à faire de la nature une demeure viable et vivable¹⁸, pourquoi l'économie est-elle si réticente à s'occuper des questions qui sont liées à la subjectivité et aux désirs des êtres humains en ne voulant les considérer que sous la forme de données chiffrées? Et pourquoi cette science est-elle si obstinée à s'autoproclamer science objective uniquement déterminée par des lois abstraites et universelles?

Le monde sécularisé et technique de la réglementation et de l'administration des ressources qui détermine le savoir-faire de la science économique (*l'oikosnomos*) doit être contrebalancé par les apports d'autres sciences. L'économie semble avoir oublié que l'action humaine est aussi aiguillonnée par l'imagination matérielle et symbolique (Bachelard) que, pourtant, le vécu de femmes immigrantes ne cesse d'évoquer¹⁹. D'où émerge le besoin d'interroger la migration à partir d'une perspective *oikos*-logiste comme une technique capable d'entendre que la migration est aussi narration de vie...

En effet, en creusant «les choses dites» par les immigrants qui se plaignent d'avoir quitté «*lo mio, lo de uno...*» («le mien, ce qui est à moi...»), on peut percevoir une nostalgie du sol qui les a vu naître à la manière d'une image liée à des émotions et à des sentiments qu'on ne peut pas refouler vu notre condition d'êtres prématurés sans cesse en quête d'une *complétude* (Freud).

Quête que l'on retrouve dans la rêverie d'Ulysse qui, doucement enchaîné à sa femme, à sa demeure et à sa patrie, se dresse comme un archétype qui confère un sens inédit au vécu des femmes immigrantes

18. J'emprunte ces idées à Dominique Vermersch, Université de Rennes, qui a développé un programme d'une «éthique exigeante» par laquelle on sollicite et interroge les applications potentielles des sciences de la vie dans lesquelles l'on peut inclure l'économie et l'écologie. Par méconnaissance de tout son parcours scientifique, je ne peux cependant partager tous ses points de vue sur l'éthique en science.

19. Edgar Morin (1973, p. 144) écrit dans *Le paradigme perdu: la nature humaine*. Paris, Seuil: «Rappelons ici que [...] ce que nous appelons réalité est toujours imbibé d'affectivité et d'imaginaire, que le sujet a toujours une existence objective, mais que l'objectivité ne peut être conçue que par un sujet [...] Il y a opposition entre ces termes, mais ces termes sont ouverts inévitablement l'un à l'autre de façon complexe, c'est-à-dire à la fois complémentaire, concurrentielle et antagoniste.»

pour qui l'accès à l'argent ne suffit pas à tout combler, faisant écho à la pensée de Freud pour qui l'argent n'était qu'un substitut d'un désir plus profond.

En effet, le parcours de l'immigration au féminin enseigne que, au-delà de l'argent, ces expatriées ont plutôt besoin d'une terre d'accueil qui les rapproche de leur sol natal « perdu ». Ce que les anciens grecs assimilaient à *Gaia* et ce qu'aujourd'hui certains essaient de réaliser en rappelant aux sciences sociales et humaines de se préoccuper de lier l'économie à l'écologie, la société à la vie, c'est-à-dire à rendre la vie humaine désirable et viable.

PARTIE 3



LOGIQUES
D'ACTION
COLLECTIVE



INTÉGRATION OU DÉSINTÉGRATION CONTINENTALE ?

LES AMÉRIQUES ENTRE HÉGÉMONIE ET DIVERSITÉ

Raphaël Canet

Université d'Ottawa et Université du Québec à Montréal

LES RÊVES AMÉRICAINS

«Les pays particuliers doivent, je le crois, s'expliquer en fonction du continent auquel ils appartiennent ; on découvre alors [...] des points de vue généraux qui éclairent les points de vue particuliers. Il convient donc quand on étudie un pays de savoir s'élever au plan continental¹.»

Nous ne pouvons aujourd'hui qu'acquiescer à cette juste précaution méthodologique d'André Siegfried, qui soulignait l'importance à la fois de l'approche comparative et de la prise en compte des facteurs exogènes pour comprendre la réalité des États américains.

1. André Siegfried, Préface de Jacques Lauwe, *L'Amérique ibérique*, Paris, Gallimard, 1938, p. 2.

Certes, cette approche continentale s'est tout d'abord développée de manière négative, c'est-à-dire non pas en fonction de dynamiques internes propres à l'ensemble considéré, mais plutôt dans la comparaison avec une Europe lointaine, extérieure et toute-puissante (Espagne, Portugal, France, Angleterre, Pays-Bas) qui avait jeté son dévolu sur ces terres d'outre-Atlantique. C'est dans son opposition au *vieux continent* que le *nouveau monde* trouva originellement son unité. C'est dans cette perspective est-ouest que l'Amérique latine peut apparaître comme un *Extrême-Occident*, pour reprendre le mot d'Alain Rouquié qu'il ne nous semble pas abusif d'étendre à l'ensemble du continent². *L'Amérique* fut tout d'abord un rêve européen d'opulence, de richesses et de refondation qui cautionna à la fois l'appropriation sauvage de la terre et la destruction des sociétés précolombiennes. Cette vision première du continent découle ainsi naturellement de l'histoire traumatique particulière de ces territoires « découverts » par Colomb en 1492 et à l'imaginaire qu'il a pu nourrir de part et d'autre de l'Atlantique³, aux relations que les différents États qui le composent, de la baie d'Hudson à la Terre de Feu, ont pu entretenir avec leurs métropoles européennes. Et s'ils se sont affranchis par vagues successives du joug colonial depuis le tournant du XIX^e siècle⁴, les États américains n'en ont pas moins conservé un lien particulier avec l'Europe, notamment du fait de l'histoire de leur peuplement, dont l'empreinte est notable dans la culture, les institutions politiques...

Il n'en demeure pas moins qu'il semble tout aussi pertinent de développer une conception positive de cette approche de l'Amérique en substituant à la relation océanique est-ouest une perspective continentale nord-sud. Cette nouvelle orientation des pôles relationnels permet, d'une part, de rendre compte de l'autonomie assumée du continent américain par rapport à son homologue européen, dont la première manifestation fut le rejet des autorités coloniales européennes et son remplacement progressif par une puissance continentale à prétention hégémonique, les États-Unis. Elle entend aussi, d'autre part, rendre compte de dynamiques sociopolitiques continentales internes, qui ne sont pas sans liens avec

2. Alain Rouquié, *Amérique latine. Introduction à l'Extrême-Occident*, Paris, Seuil, 1998.

3. Sur le caractère extrême de cette rencontre de l'Europe avec son altérité que supposa la découverte puis la conquête de l'Amérique, voire l'ouvrage de Tzvetan Todorov, *La conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Seuil, 1982.

4. Remarquons cependant que 13 pays du continent américain ne jouissent toujours pas d'une pleine et entière souveraineté, parmi lesquels 11 sont encore soumis à leur métropole européenne, soit les Îles Vierges, Turks and Caicos, Caïmans, Bermudes, Anguilla et Montserrat, pour la Grande-Bretagne; les Antilles néerlandaises et Aruba pour les Pays-Bas; la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane pour la France.

l'affirmation de la puissance états-unienne, et qui peuvent déboucher sur des conceptions antagoniques *des Amériques*. Cela ne doit pas pour autant nous préserver de la prise en considération des dynamiques proprement nationales ; cependant, pour revenir à la citation initiale de Siegfried, cela nous permet d'élargir le cercle de la compréhension.

Ce changement de perspective nous permet alors de noter qu'au moment même où les États américains entraient de plain-pied dans la modernité politique dans la foulée de l'indépendance des États-Unis⁵, en adoptant la souveraineté nationale comme principe de légitimité et la république représentative comme forme de gouvernement, certains n'hésitèrent pas à dépasser cet horizon stato-national et à porter leur regard à l'échelle continentale. Deux visions, voire deux grands projets géopolitiques⁶ peuvent être dégagés.

Tout d'abord, celle énoncée dans la *doctrine Monroe* de 1823. Lorsque le président états-unien de l'époque déclare que Washington doit assumer des « responsabilités particulières » à l'égard du continent, même si cela se situe dans un contexte historique précis de solidarité anti-européenne avec les colonies espagnoles en voie d'émancipation, cela n'en démontre pas moins une tentation hégémonique sur l'ensemble du continent. Celle-ci ne tardera d'ailleurs pas à se trouver un fondement idéologique puissant dans la *destinée manifeste* énoncée dès 1839 par John L. O'Sullivan⁷. C'est au nom d'une certaine mission civilisatrice visant à affranchir les autres nations du monde en leur apportant la liberté universelle que les États-Unis se sont lancés dans la conquête de l'Ouest. Puis, au lendemain de la guerre de Sécession, ils se sont tournés vers le Sud. À la suite de la guerre du Pacifique (1879-1883) entre le Chili, la Bolivie et le Pérou, les États-Unis ont développé une diplomatie d'ingérence qui, sous couvert de panaméricanisme, ne faisait que légitimer un impérialisme grandissant sur le reste du continent. Ils se faisaient le gendarme des Amériques, comme cela fut clairement énoncé dans le *corollaire Roosevelt* de 1904. Ainsi, depuis la première intervention à Cuba en 1898 et durant le premier quart du

5. Notons qu'au moins 16 pays américains gagnent leur souveraineté dans le premier quart du XIX^e, soit Haïti, le Mexique, le Venezuela, le Paraguay, l'Argentine, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Nicaragua, le Honduras, le Salvador, le Guatemala, le Pérou, l'Équateur, la Bolivie, l'Uruguay et, dans une moindre mesure, le Brésil (indépendant en 1822 mais qui demeure un empire jusqu'en 1889) et la République dominicaine (indépendante en 1821 mais sous occupation haïtienne jusqu'en 1844).

6. Dorval Brunelle, « Le Canada et les Amériques : une politique plombée par la doctrine Monroe », *Chronique des Amériques*, n° 25, août 2005.

7. John O'Sullivan, « The Great Nation of Futurity », *The United States Democratic Review*, vol. 6, n° 23, novembre 1839, p. 426-430.

xx^e siècle, ce ne sont pas moins de 24 missions militaires que les États-Unis ont menées en Amérique centrale et dans les Caraïbes⁸. Dans cette perspective donc, les Amériques se présentent comme un continent sous influence, muni d'un centre incarné par cette puissance hégémonique que sont les États-Unis, et d'une périphérie objet de convoitises.

La seconde vision continentale émane des efforts de Bolívar pour rassembler les nations latino-américaines, notamment lors du Congrès *amphictyonique* tenu à Panamá à l'été 1826. S'inspirant de l'exemple de la Grèce antique, Bolívar souhaitait jeter les bases d'une véritable confédération hispano-américaine, de manière à favoriser l'harmonie entre les peuples et surtout de garantir en commun le respect de la souveraineté de toutes les nations confédérées à l'égard de quelque puissance étrangère que ce soit. Il importe ici de souligner le caractère confédéral⁹ de cette « société des nations sœurs » que Bolívar appelait de ses vœux. Le rêve du *Libertador* consistait ainsi à former une association d'États souverains unis par la volonté partagée de préserver, ensemble, leur indépendance et leur diversité, de se rassembler pour exister. C'est dans cette perspective que se sont réunies des délégations provenant du Guatemala, de la Grande Colombie, du Mexique et du Pérou de l'époque¹⁰. Des invitations avaient aussi été envoyées à l'Argentine, au Chili et à la Bolivie, qui ne se sont pas déplacés, de même qu'à la Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, à titre d'observateur, ainsi qu'aux États-Unis dont la délégation est arrivée après la clôture de la conférence. Sur ce dernier point, il est important de préciser l'attitude réfractaire de Bolívar à la participation du *colosse du Nord* à cet événement¹¹, de même que les positions ambiguës des délégués états-uniens eux-mêmes¹². Finalement, c'est plutôt afin tirer des avantages commerciaux de ce projet d'alliance politique que les États-Unis ont, semble-t-il, choisi d'y participer. De toute manière, cette conférence fut

8. Cuba, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Porto Rico, République dominicaine. Voir Olivier Dabène, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Paris, A. Colin, 2003.

9. Sur la distinction conceptuelle entre fédération et confédération, voir Raphaël Canet et Laurent Pech, « Fédération ou confédération ? Les cas canadien et européen », dans Jules Duchastel (dir.), *Fédéralismes et mondialisation. L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté*, Montréal, Athéna Éditions, 2003, p. 95-114.

10. Cela équivaut dans les délimitations territoriales actuelles à 11 pays, soit : Colombie, Costa Rica, Équateur, Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panamá, Pérou et Venezuela.

11. Ce sont le Mexique et la Colombie qui ont invité les États-Unis à cette conférence, et non Bolívar lui-même.

12. Frances L. Reinhold, « New Research on the First Pan-American Congress Held at Panama in 1826 », *The Hispanic American Historical Review*, vol. 18, n° 3, août 1938, p. 342-363.

un échec et le rêve confédéral contre-hégémonique de Bolívar s'évapora dans le tumulte de nombreux conflits régionaux qui débouchèrent sur la constitution d'une multitude d'espaces nationaux¹³. Les Amériques se fragmentaient. Le *Libertador* amer se retira, lançant que l'Amérique était ingouvernable. Il avait tenté de *labourer la mer...*

Monroe et Bolívar ont ainsi incarné, au moment même où s'imposait l'idée moderne de l'État national territorialisé, le combat entre deux projets d'intégration inconciliables : le *panaméricanisme des petites nations*, structuré autour de l'idéal de l'utopie égalitariste, et le *panaméricanisme des grandes nations*, fondé sur l'idéal de la domination¹⁴. Entre hégémonie et diversité, deux rêves américains se sont développés dans cette relation nord-sud à l'échelle du continent. Force est de constater qu'ils structurent toujours l'imaginaire continental alors que près de deux siècles se sont écoulés et que l'État national territorialisé est entré en crise dans le contexte actuel de mondialisation. C'est ce que nous verrons dans les pages suivantes. Après un retour sur le contexte actuel de changement d'échelle des sociétés que suppose le double phénomène de mondialisation et de régionalisme à l'œuvre un peu partout à l'échelle du globe, nous présenterons le dessein d'intégration essentiellement économique porté par le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), pour finalement dévoiler la dynamique de contestation sociopolitique que celui-ci a engendrée dans le sud de l'hémisphère, conduisant plutôt à un paradoxal processus de *désintégration* continentale.

UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE DES SOCIÉTÉS

Les Amériques sont entrées très tôt dans la modernité politique, dès le premier quart du XIX^e siècle, en adoptant le principe de l'autodétermination des peuples comme mode d'organisation sociopolitique. Remarquons qu'à cette période-là, en Europe, la plupart des pays étaient des monarchies, que régnaient toujours deux grands empires (ottoman et austro-hongrois) et que de nombreux pays n'avaient pas encore enclenché leur processus d'unification nationale (Allemagne et Italie). Dans cette perspective, la *souveraineté nationale* comme principe de légitimité et la *république représentative* comme forme de gouvernement étaient à cette époque bien plus des singularités américaines qu'européennes.

13. Du fait de l'éclatement des Provinces-Unies de La Plata, de la Grande-Colombie ou encore de la Fédération centro-américaine. Cf. Pierre Vayssière, *Les révolutions d'Amérique latine*, Paris, Seuil, 1991.

14. N. Andrew et N. Cleven, «The Pan American Centennial Congress», *The Hispanic American Historical Review*, vol. 6, n° 4, novembre 1926, p. 175-193.

Pourtant, c'est en Europe que le modèle théorique de l'État-nation moderne a été pensé, fruit d'une sociogenèse particulière, ce qui ne fut pas sans induire des effets de distorsion profonds lorsqu'il a été transplanté dans une situation sociohistorique fort différente. La théorie de la souveraineté absolue de l'État est-elle réellement applicable dans les pays de la périphérie? Quoi qu'il en soit, ce mode moderne d'organisation politique des sociétés, structuré autour de la place centrale jouée par l'*État national territorialisé* dans la régulation, se verra remis en question avec l'avènement de la mondialisation qui suppose un véritable changement d'échelle des sociétés.

Modernité, États-nations et souveraineté

Il peut sembler paradoxal de déceler les traces des premiers projets modernes d'intégration supranationale dans les Amériques, au moment même où semble formellement s'y implanter le modèle westphalien de l'État national territorialisé et pleinement souverain. En Europe, à la même période, c'est plutôt la volonté de démanteler les empires continentaux qui se manifeste avec le *Printemps des peuples*. L'une des hypothèses qui pourraient expliquer cet apparent paradoxe pourrait être le caractère exogène du concept d'État dans les Amériques qui est venu se surimposer à une situation socioéconomique et un héritage historique peu respectueux du principe de souveraineté. Dans ces *collectivités neuves*, pour reprendre le terme de Gérard Bouchard¹⁵, le triple questionnement sur l'incarnation, la légitimité et la délimitation territoriale du pouvoir mériterait d'être approfondi.

L'État est un concept historiquement déterminé qui décrit la forme moderne du pouvoir politique¹⁶. Le terme apparaît en Europe au tournant des xv^e et xvi^e siècles pour désigner ce que Simone Goyard-Fabre appelle «la communauté humaine en laquelle le rapport qui s'instaure entre le commandement de ceux qui gouvernent et l'obéissance de ceux qui sont gouvernés est le critère de la condition politique¹⁷». Dans ce que nous pourrions appeler la prémodernité, que ce soit sous l'Antiquité ou le Moyen Âge, les penseurs ou les praticiens de la politique pouvaient évoquer la *polis*, la *res publica*, la *civitas*, le *regnum*, le *corps politique* ou encore la *couronne*, mais jamais l'État pour désigner cette communauté humaine structurée par le pouvoir. C'est avec la Renaissance que le mot

15. Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2001.

16. Simone Goyard-Fabre, *L'État. Figure moderne de la politique*, Paris, Armand Colin, 1999.

17. *Idem*, p. 7.

État apparaît¹⁸, introduisant ainsi l'idée du gouvernement des hommes. Ce nouveau mode de régulation politique des sociétés, qui émerge avec la notion moderne d'État, porte en lui les germes d'un questionnement plus fondamental, on pourrait même dire révolutionnaire, celui de la légitimité du pouvoir politique. Au nom de quoi peut-on faire usage du pouvoir ? L'idée de souveraineté viendra apporter quelques éléments de réponse à cette interrogation fondamentale.

L'idée moderne de souveraineté¹⁹ est absolue. Elle rompt avec sa conception médiévale qui pouvait apparaître à géométrie variable, une sorte de souveraineté partagée, limitée²⁰. Le prince, ou le seigneur pouvait exercer son pouvoir souverain sur son territoire, mais il devait aussi se soumettre au roi ou à l'empereur, de même qu'à l'autorité cléricale, au pape. Bodin, en théorisant la souveraineté absolue, suppose ainsi la concentration du pouvoir et désigne l'État comme le bénéficiaire de ce pouvoir suprême. C'est en quelque sorte cette idée moderne de souveraineté qui a conféré à l'État sa force et lui a permis de s'imposer.

L'irruption de l'État lors du passage à la modernité amorce un triple processus d'autonomisation, de sécularisation et de démocratisation du pouvoir. La concentration du pouvoir, inhérente à l'idée moderne de souveraineté, préfigure l'autonomisation de l'État, comme centre ultime du pouvoir, par rapport à tout son environnement auquel il ne se trouve plus relié par une relation d'interdépendance, mais plutôt de domination absolue. La monopolisation du pouvoir dans l'appareil étatique permet ainsi l'uniformisation de l'autorité sur un territoire dont les frontières tendent de plus en plus à se matérialiser. Norbert Elias a très bien décrit ce processus de sociogenèse de l'État dans le cas de la France²¹. La notion

18. On attribue généralement à Machiavel la paternité officielle de l'emploi moderne du terme *État* dans son ouvrage *Le Prince* (1513) qu'il fait d'ailleurs débiter par cette phrase : « Tous les États, toutes les dominations qui ont tenu et tiennent encore les hommes sous leur empire, ont été et sont ou des républiques ou des principautés. »

19. Qui émerge avec le monumental ouvrage de Jean Bodin, *Les six livres de la République* (1576).

20. Josiane Boulad-Ayoub et Luc Bonneville, *Souverainetés en crise*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Mercure du Nord », 2003.

21. L'histoire politique de la France décrite par Élias, du XII^e siècle jusqu'à l'avènement de l'absolutisme aux XVI^e et XVII^e siècles, est celle d'une lutte pour le monopole du pouvoir (fiscal et militaire). La théorie de la souveraineté absolue de Bodin a permis l'avènement de l'État absolutiste, structuré autour de la monarchie, qui a finalement vaincu la tendance à la fragmentation due à la multiplication des pouvoirs locaux, caractéristiques de la féodalité. Le traité de Westphalie (1648), qui a mis fin à la guerre de Trente Ans qui déchirait l'Europe, est venu consacrer ce principe de l'autorité de l'État et de sa souveraineté territoriale. Norbert Elias, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

moderne de souveraineté supposait donc ce principe d'autonomisation (monopolisation) de l'État par rapport aux autres centres de pouvoir, infra-étatique (féodalité) ou supra-étatique (empire), mais aussi un processus de sécularisation, c'est-à-dire un détachement progressif du pouvoir politique de sa source religieuse.

Depuis les débuts de l'ère chrétienne, la relation entre le religieux et le politique, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, fut conflictuelle²². L'avènement de la modernité rendait cette filiation religieuse du pouvoir d'autant plus insupportable qu'elle pouvait déborder sur les pires atrocités (les guerres de religions européennes du xvi^e siècle). Il s'agissait là encore de palier une instabilité chronique et destructrice de la société féodale. Il faut cependant noter que, même si ces deux institutions sociales, l'Église et la royauté, en tant qu'incarnations du pouvoir, pouvaient entrer en rivalité, la légitimité du pouvoir demeurait transcendante, le pouvoir émanait toujours, en dernière instance, de Dieu. Le principe même de l'autorité politique demeurait de source divine. L'apparition de l'idée d'État va peu à peu conduire à la sécularisation du pouvoir, par la substitution d'une abstraction à une autre. Cette sécularisation du pouvoir sera vraiment achevée, du moins en France, avec la séparation de l'Église et de l'État, mais aussi avec l'émergence, à la fin du xvii^e siècle, de la notion de nation, conçue comme la source non plus transcendante, mais immanente de la légitimité politique²³.

L'avènement de l'État moderne, qui a supposé le double processus d'autonomisation et de sécularisation, ne pouvait s'accomplir pleinement sans l'ajout d'un troisième, celui de la démocratisation du pouvoir. En fait, si l'autonomisation (monopolisation) a pu conduire à la monarchie absolue, celle-ci fut minée dans son principe même par le processus de sécularisation. Comme l'avait remarqué Weber, l'*Aufklärung* allait conduire au désenchantement du monde, et ce désenchantement se répercuter sur les fondements de l'agir politique. Il n'était plus possible de remettre en question l'autorité papale, voire l'existence de Dieu, tout en continuant à perpétuer l'illusion de la source transcendante du pouvoir, de l'autorité de Dieu sur la *puissance* des rois. La consécration de l'État national territorial moderne supposait donc le passage de la *légitimité transcendante*

22. Depuis la formule de Saint-Paul *nulla potestas nisi a Deo*, en passant par la thèse des deux cités de Saint-Augustin (*La Cité de Dieu*, p. 430) et la théorie des deux glaives de Saint-Bernard de Clairvaux (xii^e siècle), il a sans cesse fallu penser le rapport entre la *puissance* du roi et l'*autorité* de l'Église.

23. Raphaël Canet et Jules Duchastel (dir.), *La nation en débat. Entre modernité et postmodernité*, Montréal, Athéna éditions, 2003.

et divine à la *légitimité immanente et démocratique*. Avec le principe de la démocratisation du pouvoir acquis débutait alors la longue marche de la démocratisation de la société.

L'État moderne a donc progressivement émergé en Europe à partir du XVI^e siècle, comme le fruit d'un triple processus d'autonomisation, de sécularisation et de démocratisation du pouvoir. Fondé sur les notions de souveraineté nationale et absolue, ainsi que de pouvoir stato-centré et territorialisé, l'État moderne est apparu comme une réponse, ou une solution historique²⁴, à un problème fondamental qui tourmentait les sociétés européennes de l'époque : la profonde instabilité et le climat de guerre permanente qui déchirait la société féodale, fragmentée en une multitude de pouvoirs rivaux, et soumise à l'empire plus vaste d'un pouvoir spirituel dominateur. Ce mode moderne d'organisation politique des sociétés, structuré autour de l'État national territorialisé et pleinement souverain, sorte de particule élémentaire de la société internationale, fut ensuite exporté aux quatre coins du globe par vagues successives²⁵.

Colonialisme, mondialisation et régionalismes

Cette théorie de la souveraineté absolue de l'État national territorialisé, associée à la conception d'une société internationale formée d'unités politiques formellement égales²⁶, résiste difficilement à l'épreuve des faits dès lors que l'on quitte la zone des pays du centre²⁷. En effet, si l'on adopte le point de vue des théoriciens de la dépendance et que l'on rejette l'idée de l'autonomie relative du système politique à l'égard du système économique, il est possible de constater, à la manière de F.H. Cardoso, une certaine continuité entre la situation coloniale typique et la situation de dépendance nationale que vivent bon nombre de pays latino-américains²⁸. Insérés dans un système d'échange global articulé autour de centres économiques hégémoniques (les pays de la triade) peu enclins à perdre leur mainmise sur les marchés mondiaux²⁹, les pays de la périphérie semblent disposer

24. Bertrand Badie et Pierre Birnbaum, *Sociologie de l'État*, Paris, Grasset, 1982.

25. Sur cette question, voir Bertrand Badie, *L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992, et Jean-François Bayart, *La greffe de l'État*, Paris, Karthala, 1996.

26. Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

27. Immanuel Wallerstein, *Capitalisme et économie-monde*, Paris, Flammarion, 1980.

28. Fernando Henrique Cardoso, *Politique et développement dans les sociétés dépendantes*, Paris, Anthropos, 1971.

29. À ce titre, il est intéressant de noter que le blocage dans les négociations commerciales multilatérales à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est surtout le fait des pays du centre qui refusent d'appliquer, dans le domaine

d'une bien piètre souveraineté. En somme, en Amérique latine, la souveraineté politique formelle s'est développée de manière parallèle à une dépendance économique réelle, ce qui porte considérablement atteinte au principe d'autonomie caractéristique de l'État moderne. Un tel paradoxe ne pouvait se développer sans incidences sociales.

Durant la colonisation, l'Amérique latine ne fut pas vraiment une terre de peuplement. Il s'y est plutôt instauré un rapport de type prédateur avec le territoire. On ne venait pas là pour coloniser ou développer de nouvelles terres, mais plutôt pour s'enrichir rapidement en exploitant les ressources et les personnes³⁰. D'où le type de peuplement avec installation le long des côtes (pour les États côtiers, la plupart des capitales sont des ports : Rio, Salvador, Buenos Aires, Montevideo, Lima) et l'appropriation de grands domaines terriens à l'intérieur du pays (*latifundias*, *fincas*) sur le modèle féodal. La période coloniale a conduit à la mise en place d'un ordre oligarchique dont la puissance s'appuyait sur l'exploitation et l'exportation des matières premières vers les métropoles. L'impératif était de vendre les ressources pour s'enrichir, et non pas de développer le pays et cette pratique économique s'est prolongée bien après les indépendances, l'Amérique latine se spécialisant dans le commerce des produits agricoles, des produits tropicaux, des minerais, puis, plus tard, des hydrocarbures. Cela a conduit à l'instauration d'un développement économique de dépendance à l'égard des marchés extérieurs. Ainsi, si les puissances coloniales avaient formellement perdu le contrôle politique du pays dès le XIX^e siècle, elles exerçaient toujours un contrôle économique.

Un tel mode de développement tourné vers l'extérieur et au profit d'une élite ne pouvait déboucher que sur la construction de sociétés inégalitaires dont la stabilité impose l'enracinement d'une ferme autorité. Le paternalisme du *caudillo*, qui se prolonge dans une politique clientéliste, a profondément influencé la culture politique latino-américaine où l'importance du leader charismatique et la personnification du pouvoir demeurent très présentes. Cela se retrouve notamment dans la forme des institutions

agricole, les mêmes règles de libéralisation qu'ils imposent par ailleurs aux pays de la périphérie dans toute une série de secteurs. Cette question a donné lieu à plusieurs confrontations entre blocs géostratégiques (Europe, États-Unis, G20...) lors de la dernière conférence ministérielle de Hong Kong. Voir René Audet et Raphaël Canet, « Agriculture et développement dans les brumes de l'archipel du commerce », *La Chronique de la Chaire MCD*, 15 février 2006; et René Audet, « L'OMC immobilisée contre les piliers de l'agriculture », *La Chronique de la Chaire MCD*, 31 juillet 2006, <www.chaire-mcd.ca/>

30. Eduardo Galeano, *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*, Paris, Plon, 1981.

politiques où dominent les régimes présidentiels³¹. Cette histoire, malgré un début prometteur, a limité le développement réel de la démocratie en Amérique latine puisqu'elle a reposé sur l'enracinement d'une société duale où deux éléments fondamentaux d'un régime démocratique, l'égalité et la sécurité, n'étaient pas vraiment assurés. Lorsque surgissaient des crises sociales, le recours à la force et à la dictature devenait un automatisme³². Là encore, les principes formels divergent considérablement de la réalité sociale.

Ainsi, même si elle fut précoce, l'accession à l'indépendance politique de nombreux États latino-américains s'est effectuée dans un cadre mondial des échanges qui les plaçait dans une situation de dépendance extérieure et de domination intérieure. Dans cette perspective, le modèle de l'État national territorialisé construit autour des concepts de souveraineté absolue et de pouvoir stato-centré semblait bien fragile dans les Amériques, laissant ainsi libre cours aux tentations hégémoniques. Cela explique l'apparent anachronisme du développement précoce des rêves d'intégration dans les Amériques. Les panaméricanismes, des grandes et des petites nations, qui se sont incarnés au début du XIX^e siècle dans la doctrine Monroe et le projet de Bolívar, répondaient à l'asymétrie des relations de pouvoir à la fois globales et continentales. Comme nous le soulignons dans notre introduction, c'est essentiellement sur des motifs politiques et sécuritaires que s'étaient construits ces rêves d'intégration. Depuis l'avènement de la mondialisation, ce sont les impératifs d'ordre économique et de prospérité qui semblent constituer les moteurs des projets d'intégration, même si l'asymétrie des rapports de pouvoir demeure en filigrane.

Bien que les processus qui se situent au fondement du mode moderne d'organisation politique des sociétés puissent être assez facilement réfutés dans le cas des pays de la périphérie, le modèle stato-national territorialisé avait pourtant réussi à s'imposer, du moins en principe. Mais, n'en déplaise aux tenants des thèses réalistes, l'avènement de l'ère globalisée est venu bousculer bien des certitudes. Les sociétés contemporaines, aux prises avec le phénomène de la mondialisation sont soumises à un processus grandissant de *changement d'échelle*³³. L'ère westphalienne, qui supposait

31. Dans l'ensemble des Amériques, seules les anciennes colonies britanniques (Canada, Belize et la majeure partie des îles de l'archipel des Antilles), à l'exception notable des États-Unis, ont adoptées des régimes parlementaires, tous les autres ont optés pour des régimes présidentiels (exception faite de Cuba qui demeure un régime socialiste à parti unique).

32. Olivier Dabène, *Amérique latine, la démocratie dégradée*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1997.

33. Jean-François Bayart, *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.

que l'État national territorialisé pouvait exercer le monopole de la régulation dans les champs politique, économique, social et culturel dans un espace bien défini, semble désormais révolue. Une multiplicité de flux transnationaux³⁴ (migrations, information, technologie, capitaux, idéologies) parcourt désormais la planète, faisant fi des frontières et permettant à une multiplicité d'acteurs d'étendre leurs actions bien au-delà de l'horizon national.

Face à ce défi du changement d'échelle des sociétés, l'intégration supranationale sous forme régionale ou continentale est réapparue comme une solution pour ces États en perte de souveraineté³⁵. Il existe cependant aujourd'hui plusieurs modèles d'intégration supranationale. Sur ce point, Christian Deblock distingue très habilement le « modèle concurrentiel à l'américaine » du « modèle communautaire à l'européenne³⁶ ». Le premier est articulé autour de l'idée de *liberté économique* qui met de l'avant à la fois un projet commercial de libre-échange, mais qui suppose aussi l'instauration d'une structure de gouvernance « qui sanctionne l'autonomie du marché vis-à-vis de l'État et qui, par conséquent, accorde à la société civile une large part d'autonomie³⁷ ». L'objectif premier de cette forme d'intégration est donc essentiellement économique. Cependant, elle ne peut être dissociée d'un projet politique sous-jacent conforme aux thèses développementalistes et aux canons de l'idéologie néolibérale voulant que la libéralisation accrue des échanges commerciaux soit le moteur d'un développement économique qui aboutira à terme à une démocrati-

34. Arjun Appadurai relève cinq flux globaux majeurs qui opèrent actuellement sur l'ensemble de la planète. Tout d'abord, les *ethnoscapes* qui renvoient aux flux de population (touristes, réfugiés, immigrants, exilés, travailleurs...) qui parcourent le monde. Ensuite, les *médiascapes* relatifs aux flux d'information de toutes sortes (radio, Internet, télévision, agences de presse, journaux...) qui permettaient justement à McLuhan de dire que la planète était devenue un village. Viennent ensuite les *technoscapes*, qui renvoient aux flux technologiques, c'est-à-dire aux transferts et échanges de technologie qui révolutionnent la pratique partout sur la planète. Suivent les *financescapes*, qui caractérisent les flux de capitaux, gérés par les Bourses, les banques centrales et les banques privées. Enfin, les *idéoscapes*, qui incarnent les flux d'idéologies, de manière de concevoir le monde (individualisme, conception de la femme, droits de l'homme, socialisme, libéralisme, altermondialisme...), qui sont facilités par les mouvements de population et surtout les *médiascapes* (Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001).

35. Bertrand Badie, *Un monde sans souveraineté. Les États entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999.

36. Christian Deblock, « Régionalisme, multilatéralisme et nouvel ordre international: La ZLEA comme modèle institutionnel », *Cahier de recherche GRIC-CEIM*, n° 03-03, juin 2003, <www.unites.uqam.ca/gric/pdf/2003-Cahier-Deblock.pdf>.

37. *Ibid.*, p. 25.

sation politique, puisqu'une société néolibérale de marché ne peut être qu'une société démocratique, que le libéralisme économique appelle le libéralisme politique.

Le second modèle d'intégration est, quant à lui, plutôt lié à l'idée de *régulation politique* qui prend acte de la nécessité de mettre en place des mécanismes et des autorités de régulation afin de tempérer l'autonomie à la fois des marchés et des États membres en recourant à l'instauration de normes internationales, ou communautaires. Ce modèle suppose la création d'institutions supranationales qui seraient investies du pouvoir régulateur antérieurement dévolu aux États et désormais transféré à un niveau supérieur. L'objectif de cette seconde forme d'intégration s'avère ainsi beaucoup plus politique que la précédente en ce qu'elle vise principalement, non pas la libéralisation des marchés, mais bien leur contrôle afin de maîtriser leurs effets pervers au nom d'un impératif de bien commun. Cette seconde forme d'intégration se fonde sur une vision moins idyllique du néolibéralisme et des effets vertueux de la main invisible du marché dans la régulation sociale.

Entre hégémonie et diversité, comment les deux modèles d'intégration régionale contemporains précédemment énoncés à partir d'une approche d'économie politique peuvent-ils s'inscrire dans la continuité des rêves continentaux américains ? Le projet géopolitique sous-jacent à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et les réactions sociopolitiques qu'il a engendrées permettront de clarifier notre point de vue.

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE LA NOUVELLE TENTATION CONTINENTALE

Face au défi contemporain du changement d'échelle des sociétés, l'intégration supranationale sous forme régionale est apparue comme une solution. Dans les Amériques, nous assistons actuellement à la tentative de mettre sur pied un régionalisme que l'on pourrait nommer *stato-économique* dans le sens où il est promu par les États et gouvernements de la région et que la finalité de cette intégration est essentiellement économique. Il s'agit de mettre en place une zone de libre-échange hémisphérique. En ce sens le projet d'intégration des Amériques est fort différent du régionalisme *stato-politique* qui se développe aujourd'hui en Europe et qui vise principalement la création d'une nouvelle association politique d'États.

Cependant, ce projet d'intégration libre-échangiste ne fut pas sans susciter de nombreuses mobilisations sociales dans l'ensemble de l'hémisphère contre la dimension trop libérale et mercantile du projet. Négligeant les peuples au profit du marché, la ZLEA fut bientôt vouée aux gémonies

par de multiples mouvements sociaux se rassemblant notamment lors des Sommets des peuples. Ainsi, replacées à l'échelle des Amériques, toutes ces mobilisations sociales semblent incarner le projet d'une intégration alternative, prenant la forme d'un *régionalisme sociopolitique* puisqu'il émanerait d'une initiative provenant de la société et que sa finalité serait avant tout politique.

Le projet de Zone de libre-échange des Amériques

Le projet de former une vaste zone de libre-échange s'étendant de la terre de Baffin à la Terre de Feu est né en pleine euphorie de la mondialisation néolibérale, cette *mondialisation heureuse* pour reprendre le mot d'Alain Minc³⁸ qui s'imposait avec une troublante évidence au milieu des années 1990. Il faut cependant rappeler que quelques années plus tôt, Francis Fukuyama ne voyait rien d'autre que l'aboutissement de l'Histoire et le triomphe de la démocratie libérale émerger des décombres du mur de Berlin. Sans entrave ni modèle alternatif, la révolution libérale pouvait embrasser le monde en imposant la démocratie de marché³⁹.

Le projet d'une intégration économique continentale des Amériques fut initié à partir des pays du nord du continent, au centre desquels trônent les États-Unis, selon une stratégie étapiste⁴⁰. L'idée de création d'un vaste marché nord-américain est lancée par le président Ronald Reagan lors de la campagne électorale de l'été 1980. S'ensuivront des négociations bilatérales avec le Canada qui conduiront à la signature de l'Accord de libre-échange canado-américain (ALE) en 1987, et qui entrera en vigueur deux ans plus tard. Cet accord s'élargira au Mexique avec l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui, pour sa part, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1994. L'instauration du libre-échange visait l'élargissement des marchés domestiques et la stimulation des investissements directs étrangers afin de consolider les économies de la région, le tout dans une perspective libérale, dans le but d'accroître le niveau de vie de la population tout en

38. Alain Minc, *La mondialisation heureuse*, Paris, Plon, 1997.

39. « Au fur et à mesure que l'humanité approche de la fin du millénaire, les crises jumelles de l'autoritarisme et du socialisme n'ont laissé en lice qu'un seul combattant comme idéologie potentiellement universelle : la démocratie libérale, doctrine de la liberté individuelle et de la souveraineté populaire. Deux cents ans après avoir animé les révolutions américaine et française, les principes de liberté et d'égalité ont prouvé non seulement qu'ils étaient durables, mais qu'ils pouvaient ressusciter. » Francis Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992, p. 67-68.

40. Christian Deblock et Dorval Brunelle, « De l'ALE à la ZLEA : Régionalisme et sécurité économiques dans les Amériques », UQAM, Groupe de recherche sur l'intégration continentale, <www.unites.uqam.ca/gric/ale.zlea.html#fnB33>.

créant des emplois. Notons au passage que dans une perspective québécoise, ces objectifs n'ont pas été véritablement atteints. Les accords de libre-échange n'ont pas stimulé significativement les exportations québécoises ni favorisé la diversification de sa production exportable et, en ce qui concerne le marché de l'emploi, il n'a pas vraiment connu d'expansion⁴¹.

Dans l'intervalle, le président américain George Bush avait lancé, en 1990, son *Initiative pour les Amériques* qui ambitionnait l'élargissement des négociations commerciales à l'échelle continentale. Ce projet se concrétisera avec l'ouverture, à Miami en décembre 1994, du premier Sommet des Amériques par le président Clinton, réunissant les 34 pays d'Amérique « démocratiquement élus » (c'est-à-dire tous les pays des Amériques sauf Cuba). Les pays de l'ensemble se sont alors accordés sur le projet de création d'une zone de libre-échange pancontinentale d'ici 2005, la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Quatre autres sommets ont eu lieu afin de faire état de l'avancement des négociations, à Santiago du Chili en 1998, à Québec en avril 2001⁴², à Monterrey, au Mexique, en 2004 et à Mar del Plata en Argentine en décembre 2005.

Ce projet d'intégration visait essentiellement à mettre en place un cadre normatif continental, axé sur la primauté de la règle de droit, visant à favoriser un modèle d'intégration en profondeur par le marché et à limiter la propension interventionniste de l'État. Or, le problème fondamental de ce projet d'intégration réside dans l'asymétrie des réalités économiques de chacun des pays concernés (les États-Unis représentent à eux seuls 77 % du PIB total des Amériques). Cela conduit à concevoir la ZLEA comme « un processus d'intégration asymétrique et polarisé sur les États-Unis⁴³ ».

Notons toutefois que les États-Unis, qui se font aujourd'hui les meneurs de ce projet d'intégration, ont longtemps été réticents à cette idée. Ce n'est qu'au cours des années 1980 et 1990 qu'ils ont manifesté un regain d'intérêt pour la chose, et cela essentiellement pour quatre raisons. La première fut le rejet définitif du modèle économique de développement autocentré jadis privilégié par les pays latino-américain, à la suite de la crise de la dette qui commence à faire rage dans la région dès les années 1980. Une fois cet obstacle idéologique levé, le projet d'intégration économique

41. Dorval Brunelle, « l'ALENA cinq ans après : un bilan critique », UQAM, GRIC, avril 2000, <www.unites.uqam.ca/gric/gric-00-4.htm>.

42. Brigitte Vaillancourt, « Le libre-échange dans les Amériques : de l'ALÉ à la ZLEA. Une chronologie des principaux événements », UQAM, GRIC, mars 2001, <www.unites.uqam.ca/gric/rgionaliste.htm>.

43. Dorval Brunelle et Christian Deblock, « La ZLEA : une intégration à l'américaine ? », dans S.F. Turcotte (dir.), *L'intégration des Amériques. Pleins feux sur la ZLEA, ses acteurs, ses enjeux*, Montréal, Fides, 2001, p. 35.

pouvait devenir envisageable. Le second élément fut la prise de conscience de la féroce concurrence internationale qui, dans le contexte grandissant de mondialisation, impose de créer des zones régionales de croissance au sein desquelles les entreprises pourraient acquérir la compétitivité nécessaire afin d'affronter les marchés internationaux. La troisième raison est plutôt d'ordre politique. Elle est liée au retour à la démocratie (donc à la fin des régimes autoritaires) dans la région, rendant moralement plus acceptable, et politiquement stable pour les investissements, l'intensification des échanges. Enfin, les États-Unis, sur le plan de la représentation, semblent avoir opéré un changement d'opinion à l'égard de leurs voisins américains devenus ainsi plus dignes d'attention⁴⁴.

Quoi qu'il en soit, au milieu des années 1990, alors que la mondialisation économique et la démocratie libérale semblaient triompher, les États-Unis se sont lancés dans la réalisation de l'ambitieux projet de Monroe: unifier les Amériques autour de son pôle hégémonique. Cependant, si la logique d'unification autour du centre dominant est similaire à la visée de Monroe, la manière est aujourd'hui différente. Comme nous le précisons plus haut, le projet de ZLEA est une forme de régionalisme stato-économique, il ne vise pas *a priori* à délimiter une zone d'influence politique. C'est l'extension d'un marché commun qui constitue le moteur du processus d'intégration continentale. C'est donc sur des bases essentiellement mercantiles et des rapports commerciaux que devait s'édifier ce *Partenariat pour le développement et la prospérité*, tel qu'il fut présenté à Miami en 1994⁴⁵, véritable communauté des démocraties de marché des Amériques.

Le *panaméricanisme des grandes nations* cher au président Monroe s'était développé au début du XIX^e siècle comme une forme de domination politique et militaire du continent alors que semblait s'ouvrir l'ère stato-nationale. En fait, cette forme de domination politique s'est affirmée d'autant plus aisément, que dans la plupart des pays d'Amérique latine, la souveraineté politique formelle servait la plupart du temps de simple paravent à une dépendance économique réelle. À la fin du XX^e siècle, alors que la mondialisation semble avoir profondément altéré le modèle de l'État national territorialisé rendant manifeste l'inadéquation entre les frontières de l'activité économique et celles de la régulation politique, c'est par la promotion du modèle concurrentiel axé sur la liberté économique que s'affirme la puissance hégémonique continentale états-unienne.

44. Voir Christian Deblock et Sylvain Turcotte, « La Zone de libre-échange des Amériques: Les États-Unis seuls maîtres à bord? », *Cahiers de recherche GRIC-CEIM*, n° 03-06, octobre 2003, <www.ceim.uqam.ca>.

45. Pour plus d'informations, consultez le site officiel de la ZLEA détaillant le processus du Sommet des Amériques: <www.ftaa-alca.org/View_f.asp>.

Réactions sociales et projets contre-hégémoniques

Ce projet d'intégration économique d'inspiration néolibérale ne fut pas sans susciter de profondes réactions de la part des populations concernées. On pourrait même aller jusqu'à dire que, de l'ALENA à la ZLEA, ces différents accords économiques ont préparé la voie à l'émergence du mouvement altermondialiste qui agite aujourd'hui le monde entier. En effet, la plupart des chercheurs qui travaillent sur la problématique de l'altermondialisme s'accordent pour voir dans la révolte zapatiste au Mexique, le 1^{er} janvier 1994, jour de l'entrée en vigueur de l'ALENA, le premier signe de la réaction sociale face à la mondialisation néolibérale⁴⁶. Notons aussi que ce sont les Zapatistes qui ont initié l'idée d'organiser des lieux de rassemblement afin de discuter des enjeux et des stratégies à adopter dans le contexte de mondialisation néolibérale. La Première Rencontre intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme (ancêtre du Forum social mondial) a été organisée au Chiapas en 1996. L'idée sera ensuite reprise par le mouvement de contestation du projet de ZLEA, qui organisera son Premier Sommet des Peuples, à Santiago du Chili en 1998 en marge du second Sommet des Amériques. Dans la même veine, la forte mobilisation internationale contre l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) en 1998, moment charnière dans l'évolution du mouvement altermondialiste, trouve son origine dans la contestation de l'application au plan mondial des principes énoncés dans le chapitre 11 de l'ALENA concernant les droits des investisseurs, et qui aurait résulté de la signature de cet accord dans le cadre de l'OCDE⁴⁷.

Dès lors, nous pouvons établir un lien entre cette logique du régionalisme stato-économique à l'œuvre dans les Amériques et l'émergence du mouvement altermondialiste. Face à ces accords de libre-échange qui font la part belle aux investisseurs au détriment des populations, nous assistons à un phénomène de transnationalisation de mouvements sociaux qui entendent défier le nouvel ordre mondial. Là encore, les racines américaines du mouvement sont notables. À titre d'exemple, notons que la prise de conscience mondiale de ce phénomène a eu lieu au moment de la bataille de Seattle qui s'est déroulée en marge de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), tenue dans l'État de Washington en novembre 1999. De plus, le Forum social mondial, qui est

46. Yvon Le Bot, «Le zapatisme, première insurrection contre la mondialisation néolibérale», dans M. Wieviorka (dir.), *Un autre monde...*, Paris, Balland, 2003, p. 129-140; ainsi que José Corrêa Leite, *Fórum Social Mundial. A história de uma invenção política*, São Paulo, Editoria Fundação Perseu Abramo, 2003.

47. Rémi Bachand, «Le droit de l'investissement», dans S. F. Turcotte (dir.), *L'intégration des Amériques. Pleins feux sur la ZLEA, ses acteurs, ses enjeux*, Montréal, Fides, 2001, p. 149-157.

devenu depuis sa première édition en 2001 la vitrine de *l'altermondialisme créatif* qui a succédé à *l'antimondialisation contestataire*, s'est déroulé à quatre reprises à Porto Alegre (Brésil), ainsi qu'à Caracas (Venezuela).

Cette mouvance altermondialiste s'inscrit en dissidence par rapport à la pensée unique du dogme néolibéral. Proclamant haut et fort « un autre monde est possible ! », les milliers de personnes qui se rassemblent dans les forums sociaux entendent célébrer la *fin de la Fin de l'Histoire*⁴⁸, le retour d'un projet de société alternatif à la société néolibérale de marché qui nous est offerte. Ces forums apparaissent ainsi comme des espaces de convergence, de réflexion et d'action afin de permettre l'expression d'une nouvelle utopie qui entend ranimer l'espoir de construire un monde plus harmonieux, des sociétés plus justes et solidaires en s'appuyant sur les mouvements sociaux. Car ces mobilisations constituent à la fois le symptôme d'une crise du politique et de ses instances représentatives, et les lieux d'expérimentation de pratiques novatrices afin de renouveler la vie démocratique, notamment en invoquant davantage de participation. En faisant la promotion d'une mondialisation par le bas, la mouvance altermondialiste a ouvert de nouveaux espaces afin de penser et de construire l'alternative au néolibéralisme en s'appuyant sur les aspirations populaires.

Replacées à l'échelle des Amériques, toutes ces mobilisations sociales semblent incarner le projet d'une intégration alternative, qui est notamment portée par l'Alliance sociale continentale, et qui prend la forme d'un *régionalisme sociopolitique* puisqu'il émane d'une initiative provenant de la société et que sa finalité est avant tout politique : plutôt que le libre commerce, c'est la justice sociale que devrait viser le projet d'intégration. Dans cette perspective, les Sommets des Peuples organisés par l'Alliance sociale continentale (ASC) depuis 1998 en marge des rencontres de chefs d'États qui négocient la construction de la ZLEA, cherchent à stimuler l'élaboration de stratégies d'actions conjointes entre les multiples organisations et mouvements sociaux dans les Amériques afin de faire advenir un modèle de développement réellement démocratique et qui profite à l'ensemble des peuples de la région.

Mais cette énergie sociale, véritable revanche des sociétés face à la crise des États⁴⁹, peut certes stimuler la créativité et l'expérimentation de pratiques alternatives de toutes sortes, elle alimente aussi des programmes politiques mis de l'avant par différents partis de gauche en Amérique

48. Naomi Klein, *Journal d'une combattante*, Montréal, Leméac/Actes Sud, 2003.

49. Jules Duchastel et Raphaël Canet (dir.), *Crise de l'État, revanche des sociétés*, Montréal, Athéna éditions, 2006.

latine. C'est notamment le cas de la Révolution bolivarienne du président Chavez au Venezuela, et de son Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA).

L'ALBA se définit explicitement en opposition à la ZLEA, et ce, de deux façons. Tout d'abord, avec une vision différente des finalités et des modalités du processus d'intégration économique. Ainsi, l'ALBA s'oppose à une vision *stato-économique*⁵⁰, basée sur l'idée de liberté économique où l'on encourage, par le biais d'accords interétatiques, la libéralisation des échanges commerciaux et l'avènement d'un marché continental dégagé de l'emprise de l'État. L'ALBA se présente plutôt comme un projet d'intégration *stato-politique*, basée sur l'idée de régulation politique afin d'encadrer l'autonomie des marchés et de limiter les impacts de la libéralisation sur les sociétés au nom de la défense et de la promotion du bien commun.

Les thèmes de l'accès aux marchés, de la propriété intellectuelle, des investissements, etc., sont évidemment repris, mais dans une optique de nationalisation des ressources, de protectionnisme, de souveraineté nationale et d'avantages *coopératifs*, plutôt que d'avantages *comparatifs*⁵¹. Ainsi, l'ALBA se distingue des autres formes d'accords régionaux en plaçant au premier plan, et de façon souveraine face aux intérêts économiques, les valeurs des droits humains et des travailleurs, de participation de la société civile aux négociations internationales, de l'environnement⁵², ainsi que l'intégration physique et culturelle des peuples⁵³.

Les premiers accords conclus dans le cadre de l'ALBA l'ont été officiellement lors de la IV^e Rencontre des luttes hémisphériques contre la ZLEA en avril 2005, à La Havane (Cuba). Concrètement, il s'agissait alors d'une quarantaine d'accords bilatéraux de coopération et d'échanges commerciaux entre le Venezuela et Cuba pour une valeur initiale de plus de

50. Pour une meilleure compréhension des différentes formes d'intégration stato-économiques, stato-politiques et sociopolitiques, voir le texte de R. Canet et N. Guay, « Intégration ou désintégration continentale ? Bilan des alternatives à la veille du troisième Sommet des peuples des Amériques de Mar del Plata, du 1^{er} au 5 novembre 2005 », *Chronique des Amériques* n° 34, octobre 2005, <www.ameriques.uqam.ca>

51. Emir Sader, « Résistances et intégration. Alternatives latino-américaines », *Le Monde diplomatique*, février 2006.

52. Il importe néanmoins de souligner à ce sujet que, face à certains projets énergétiques régionaux, tels que le controversé projet de gazoduc de 8000 kilomètres reliant les Caraïbes au Rio de la Plata, on n'a pas véritablement avancé sur la question du développement des énergies propres et même, de façon plus large, dans le domaine des politiques environnementales.

53. Verena Glass, « Venezuelanos querem adesão a projeto alternativo à Alca », *Quarta Maior*, 10 février 2004, <agenciacartamaior.uol.com.br/agencia.asp?coluna=rep_ortagens&id=1352>.

400 millions de dollars, et qui incluait notamment l'envoi de plus de 20 000 médecins, dentistes et entraîneurs sportifs cubains pour les missions vénézuéliennes⁵⁴. En retour, le Venezuela livrait de grandes quantités de pétrole à Cuba, près de 80 000 barils par jour, ce qui permettait à l'île de mieux faire face à sa crise économique⁵⁵. Plus récemment, Chavez a créé l'entreprise Petrocaribe, « destinée à livrer à onze pays de la Caraïbe du pétrole à prix réduit, avec des facilités de paiements⁵⁶ ».

D'autres accords bilatéraux ont été signés entre le Venezuela et des pays latino-américains, tels que le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay. Citons aussi les projets Petrosur, qui vise à regrouper les entreprises pétrolières publiques d'Argentine, de Bolivie, du Brésil, d'Équateur et du Venezuela, la Banque du Sud, ainsi que Telesur, la nouvelle chaîne de télévision financée par le Venezuela (51 %), l'Argentine (20 %), Cuba (19 %) et l'Uruguay (10 %). Ces projets se fondent sur la *déprivatisation* des ressources, le respect de l'autonomie nationale, la solidarité et la lutte contre la pauvreté, ainsi que la mise en place d'infrastructures pour le développement autonome de l'Amérique latine. En somme, des valeurs très semblables à celles de l'ALBA. Dans cette perspective, les projets en question s'inscrivent bien dans le cadre idéologique d'une intégration politique de l'Amérique latine, dont l'une des orientations serait de faire face au déficit énergétique et au monopole de l'information étrangère dans la région.

Au-delà de ces projets et accords bilatéraux, il est malgré tout difficile d'imaginer, pour l'instant du moins, que l'ALBA puisse s'imposer comme cadre idéologique d'une éventuelle Communauté sud-américaine des nations, ou d'une communauté élargie à partir du MERCOSUR. En effet, malgré les appels de Chavez à politiser le MERCOSUR⁵⁷, ce bloc régional connaît certaines tensions⁵⁸ et vit, selon Claudio Katz⁵⁹, une

54. Voir le texte de Jean-Michel Caroit, « Cuba: retour à la révolution », *Le Monde*, 29 juin 2005.

55. Claudia Jardim, « Par et pour les Latino-Américains », *Le Monde diplomatique*, juin 2005.

56. Emir Sader, *op. cit.* p. 17.

57. Hugo Chavez, « MERCOSUR debe ser un proyecto de los pueblos », Discours de clôture du XXIX^e Sommet du MERCOSUR, Montevideo (Uruguay), 9 décembre 2005. Texte repris dans la brochure *Palabras antiimperialistas*, Caracas, Ministère de la Communication et de l'information, 2006.

58. Voir notamment à ce sujet, Jacques Ginesta, *Los sistemas de integración a comienzos del siglo XXI*, 2003, <www.cedep.ifch.ufrgs.br/biblioteca/textoelectronico.htm>. Voir aussi Nicolas Foucras, « XXVIII^e sommet des chefs d'État du MERCOSUR: visions divergentes et critiques de l'union douanière », *Centre d'études interaméricaines*, 2005, <www.cei.ulaval.ca/>.

59. Propos recueillis par Nathalie Guay dans le cadre de l'atelier « ALBA: une alternative aux Amériques » au VI^e Forum social mondial à Caracas le 26 janvier 2006.

période de *postlibéralisme bourgeois* sous la gouverne de pays qui, comme le Brésil, sont dirigés par des gouvernements de centre gauche appuyés par la bourgeoisie. Et, mis à part Cuba, l'ALBA comme modèle d'intégration politique n'est pas promu par les dirigeants du MERCOSUR et de l'Amérique latine. On se souviendra d'ailleurs que, si le quatrième Sommet des Amériques qui s'est tenu à Mar del Plata (Argentine), en novembre 2005, a certes débouché sur un échec, les divisions entre les différents pays étaient bien plus complexes que ce que laisse supposer le discours chaviste. Outre le fait que 29 pays de la zone étaient d'accord pour relancer les débats sur la ZLEA, le *front du refus* composé des « cinq mousquetaires » (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay et Venezuela) n'était pas homogène. Si les quatre pays du MERCOSUR attendaient un geste de bonne volonté des pays du Nord sur le dossier des subventions agricoles (notamment dans le cadre de l'OMC) pour revoir leur position sur la ZLEA, le Venezuela faisait bande à part en proclamant haut et fort « la mort de la ZLEA ». En somme, ce *panaméricanisme des petites nations* qui entend promouvoir un projet contre-hégémonique respectueux de la diversité constitutive des Amériques et centré sur le sud du continent semble, tout comme son prédécesseur, éprouver de grandes difficultés à s'affirmer. Est-il toujours aussi difficile de *labourer la mer* ?

CONCLUSION : IMPOSSIBLE AMÉRIQUE, PROBABLES AMÉRIQUES ?

Nous affirmions précédemment que l'altermondialisme, comme projet politique alternatif à la mondialisation néolibérale, serait porteur, dans les Amériques, d'une forme de régionalisme sociopolitique qui viserait à infléchir la tendance trop fortement néolibérale du projet d'intégration stato-économique véhiculé par la ZLEA. Nous pouvons dès lors affirmer que cette forme de contestation *par le bas* se double désormais d'une contestation *par le haut* qui s'incarne dans les projets alternatifs de *régionalisme stato-politique* prônés par certains gouvernements du sud du continent.

En effet, dans le contexte sociopolitique agité de ce XXI^e siècle naissant, plusieurs gouvernements latino-américains, dans la foulée du retour à la démocratie qui s'est généralisée à partir des années 1980, ont profité de cette lame de fond des mobilisations populaires contre les formes d'intégration strictement économiques pour effectuer ce que Jean-Michel Blanquer nomme « un retour au politique⁶⁰ ». Prenant le contre-pied des

60. Jean-Michel Blanquer, « Retour au politique et retour au pragmatisme », dans J.-M. Blanquer (dir.), *Amérique latine*, Paris, La documentation française/IHEAL, 2004, p. 5-8.

thèses libertaires, défendues notamment par John Holloway, proclamant qu'il convient de « changer le monde sans prendre le pouvoir⁶¹ », certains gouvernements de gauche (notamment le Brésil de Lula, le Venezuela de Chavez, la Bolivie de Morales, l'Équateur de Correa ou encore l'Argentine de Kirchner) tentent de faire preuve d'un certain volontarisme politique en s'appuyant sur les institutions étatiques afin d'infléchir le cours de la mondialisation néolibérale vers des préoccupations plus sociales.

Certes les stratégies politiques et économiques empruntées par chacun de ces gouvernements varient considérablement et sont aussi soumises à la critique, cependant, elles révèlent une troisième voie qu'il est possible d'emprunter dans le contexte actuel de changement d'échelle des sociétés. En effet, entre, d'une part, la régulation néolibérale des sociétés selon la logique du marché mise de l'avant par les projets libre-échangistes et, d'autre part, la résistance populaire et l'auto-organisation de la société civile émanant des mouvements sociaux rassemblés dans la mouvance altermondialiste, nous pouvons entrevoir la possibilité du volontarisme politique et de l'interventionnisme étatique afin de rééquilibrer les termes mondiaux de l'échange pour qu'advienne une mondialisation plus équitable. Cette voie n'est cependant possible que dans le cadre d'une véritable coopération interétatique. Or, en l'absence d'un système mondial de régulation, pourquoi ne pas prôner l'instauration d'un système international de régulation à l'échelle régionale ?

La création du G-20 autour du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud, qui a permis au *Sud global* de présenter un front commun sur la question de l'agriculture lors des dernières négociations commerciales multilatérales organisées dans le cadre de l'OMC, et qui a conduit à l'échec de la réunion ministérielle de Cancún en 2003, illustre le potentiel de cette forme de coopération interétatique. Notons par ailleurs que cette stratégie politique de confrontation entre blocs régionaux (les États-Unis, l'Europe et le Sud global) inaugurée à Cancún s'est ensuite répétée au sein du processus de négociation de la ZLEA. En effet, malgré la tentative de compromis avancée lors de la huitième Rencontre ministérielle de Miami en novembre 2003 rovoyant à la baisse la portée de l'accord (ce que l'on a appelé la *ZLEA-light*), le projet de ZLEA se trouve aujourd'hui dans l'impasse⁶².

Le blocage actuel des négociations commerciales au plan multilatéral (OMC) ou régional (ZLEA) vient donc nous rappeler que les États ont encore leur rôle à jouer dans la mondialisation. Comme le soulignait

61. John Holloway, « Douze thèses sur l'anti-pouvoir », *Contre Temps*, n° 6, février 2003, p. 38-44.

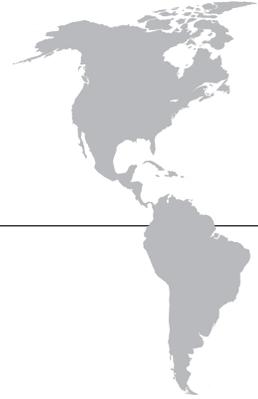
62. Alexandra Ricard et Dorval Brunelle, « L'échec des négociations de la ZLEA », dans *Asymétries*, n° 1, 2005, p. 52.

Polanyi⁶³, le libre marché n'est pas un fait de nature mais bien le fruit d'un acte politique. La question n'est donc pas de savoir si l'État doit intervenir ou non dans la régulation de l'économie mondiale, mais plutôt quelle forme de régulation nous voulons choisir et dans quelle société nous souhaitons vivre.

Ainsi, nous pouvons voir dans l'Alternative bolivarienne pour les Amériques prônée par le gouvernement Chavez, qui propose de substituer au projet néolibéral d'intégration continentale marchande des biens et des services une intégration régionale des peuples et des personnes⁶⁴, un projet alternatif d'intégration des Amériques. Même chose, mais sur un mode moins radical, avec la Déclaration de Cuzco, du 8 décembre 2004, qui prévoit une fusion du MERCOSUR avec la Communauté andine et surtout son intégration progressive dans une union politique et économique de toute l'Amérique du Sud, la Communauté sud américaine des Nations (CSAN). On voit poindre dans ces différents projets la revanche contemporaine de Bolívar sur Monroe. En effet, la dimension politique et sociale de ce projet d'intégration alternatif, initié à partir des pays du Sud, conduit à remettre fortement en question la viabilité du projet de ZLEA tel qu'il est aujourd'hui proposé. D'autant plus que, à la suite de la réunion de Waco au Texas, visant l'établissement d'un partenariat nord-américain en matière de commerce et de sécurité (PSP), il semblerait que les États-Unis, sous l'administration Bush (fils), semblent manifester leur intention de se replier au Nord du continent. Ces nouvelles logiques révèlent une accentuation du clivage Nord-Sud dans les Amériques, qui se double d'une opposition idéologique entre conservatisme et progressisme. L'éloge du libre marché semble donc avoir engendré un processus de *désintégration continentale* dans les Amériques. La contestation de l'hégémonie renforce l'affirmation de la diversité, l'Amérique cède la place aux Amériques.

63. Karl Polanyi, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

64. Pierre Mouterde, « Un pays en profonde transformation », *Le Devoir*, 5 août 2005, p. A9, 2005.



L'ANIMATION EN AMÉRIQUE LATINE NON PAS REMPLIR UN VASE, MAIS ALLUMER UN FEU¹

Jocelyne Lamoureux
Université du Québec à Montréal

TISSER LES MAILLES D'UN RÉSEAU

Nous nous proposons² dans ce chapitre d'aller à la rencontre de théoricienNEs, de professeurEs, d'animateurs et animatrices, d'acteurs et actrices sur le terrain en Amérique latine, engagéEs dans l'animation socioculturelle professionnelle et volontaire. Cette découverte, relativement récente, et les liens entretenus depuis sont pour nous, qui consacrons

-
1. Paraphrase de Michel de Montaigne (1533-1592): «Éduquer un enfant n'est pas remplir un vase, mais allumer un feu.»
 2. L'auteure de ce texte remercie très sincèrement Iliá Castro, étudiante à la maîtrise en sociologie, qui, outre sa participation active aux colloques de Bordeaux et de São Paulo présentés ci-après, a traduit de l'espagnol au français la plupart des textes des conférenciers latino-américains présentés lors du colloque de Bordeaux pour les *Cahiers de l'action culturelle*, vol. 3, n° 1.

une partie de nos responsabilités à enseigner cette problématique³, une source fructueuse de réflexion non seulement sur les expériences très riches de cette région du monde, mais sur l'influence des idées et pratiques latino-américaines, ici même, au Québec.

Commençons par évoquer le cadre qui rendit possible ce rendez-vous. Au moment où se mettaient en place les activités du projet *La construction des Amériques aujourd'hui: regards croisés, transnationaux et transdisciplinaires*, présenté en introduction à ce livre, et où nous comptions expérimenter la «rencontre de diverses altérités», nous avons eu le privilège de participer à un ambitieux cycle de colloques internationaux de type universitaire et scientifique sur l'animation socioculturelle dans divers continents du monde.

Un premier colloque international à Bordeaux, France

Sous la direction et l'énergie sans bornes d'un important théoricien de l'animation⁴, Jean-Claude Gillet, professeur en sciences de l'éducation à l'option Animation sociale et socioculturelle au département Carrières sociales de l'Institut universitaire de technologies (IUT) Michel-de-Montaigne de l'Université Bordeaux 3, eut lieu en novembre 2003 un premier colloque universitaire international (Europe et Amériques) sur l'animation. Intitulé *L'animation en France et ses analogies à l'étranger: Théories et pratiques: État de la recherche*, ce colloque a réuni quelque 200 chercheuses, professeurs et praticiennes, hommes et femmes d'Amérique latine, du Québec, du Liban, de l'Europe (d'une vingtaine de pays en fait) et proposa une première réflexion collective sur l'actualité et la pertinence des notions d'animation professionnelle et volontaire, sur l'élaboration d'une pensée scientifique mettant en tension théories et pratiques de l'animation. Quatre grands thèmes transversaux furent discutés en ateliers: 1) animation, citoyenneté et démocratie; 2) animation, développement, territoires et gouvernance locale; 3) volontariat, engagement, professionnalisation des acteurs: quelles formations?; et 4) éducation populaire, temps libre, récréation et animation.

Ce coup d'envoi à Bordeaux⁵ suscita beaucoup d'intérêt en raison de la qualité des échanges, des découvertes étonnantes faites sur les contextes nationaux singuliers, sur les concepts et valeurs promus et

3. Depuis 1976, nous enseignons, entre autres, la sociologie au programme Animation et Recherche culturelles de l'Université du Québec à Montréal.

4. Plusieurs ouvrages de Jean-Claude Gillet sont référencés dans notre bibliographie.

5. Soulignons aussi l'apport, au cœur de la démarche, de Jean-Pierre Augustin, collègue de Jean-Claude Gillet.

les multiples pratiques heuristiques, et de l'aspect festif, convivial de la rencontre. Le maillage des divers participantEs et la promesse de se retrouver deux ans plus tard furent convenus. On y décida de réaliser l'objectif de la création d'un Réseau international de l'animation dans une perspective plus implicite que très formalisée au plan de l'organisation, en élaboration plutôt que balisée, réticulaire et circulaire. L'Institut supérieur d'ingénieurs-animateurs territoriaux (ISIAT), qui « constitue un pôle bordelais de formations, d'actions et de recherches professionnalisées autour de l'animation sociale et culturelle », offrit son site comme tête de réseau. La création de ce dernier, ou de divers réseaux de l'animation, visait à mettre en commun et faire circuler idées, cadres d'analyse, références théoriques, pratiques facilitant la découverte réciproque à la fois des différences irréductibles et des enjeux universels auxquels chacunE est confrontéE dans son contexte national et culturel singulier.

Une deuxième rencontre à São Paulo au Brésil

C'est à la Pontifícia Universidade Católica de São Paulo, Brésil, qu'en septembre 2005 quelque 300 personnes participèrent à un second colloque international. Son grand thème, *Cidadania e democracia: desafios da Animação sociocultural na mobilização, participação e intervenção*⁶, chapeautait la poursuite des questionnements amorcés à Bordeaux, mais en y incorporant les spécificités, dilemmes et richesses propres à l'Amérique latine. La directrice générale de l'événement, Mariangela Belfiore Wanderley, coordonnatrice du Groupe d'études et de recherches sur les mouvements sociaux au Département de travail social de la Pontifícia Universidade Católica de São Paulo, a invité les participantEs à réfléchir et débattre des enjeux sociopolitiques, socioéducatifs et socioculturels des expériences d'animation, dont les conceptions de l'espace public en émergence, les trajectoires des mobilisations, l'éducation populaire, la subjectivité, les langages inédits et les dynamiques expressives novatrices, la réhabilitation de la mémoire, la transculturalité.

Le colloque fut un moment exceptionnel pour découvrir le Brésil parmi d'autres pays où abondaient de passionnantes expériences réflexives sur les liens entre l'État et la société civile (conseils paritaires en assistance sociale, en enfance-jeunesse, en santé, en éducation, budgets municipaux participatifs, projets d'économie solidaire [coopératives, banque du Peuple]); sur le renouvellement des pratiques d'animation à la citoyenneté et à la solidarité. Il fut aussi un moment clé pour rencontrer les acteurs et

6. « Citoyenneté et démocratie: Défis de l'animation socioculturelle dans la mobilisation, la participation et l'intervention ».

actrices faisant de l'action culturelle et sociale dans la cité avec le théâtre participatif, la danse, les musiques amplifiées, le cirque, les activités de conservation de la mémoire, les murales populaires.

Le rendez-vous de Lucerne en Suisse

Soulignons enfin qu'un troisième rendez-vous fut convoqué, cette fois à Lucerne, en Suisse, à l'automne 2007, pour un autre colloque international, intitulé *Animation socioculturelle: Enjeux locaux et globaux*. Ce furent alors, entre autres, l'univers anglo-saxon et allemand ainsi qu'une présence remarquée d'invités de l'Inde et de l'Afrique qui s'imposèrent sur la scène des échanges et des débats. On passa d'une concentration sur l'animation socioculturelle et l'éducation populaire à un questionnement sur un autre champ d'intervention, qui a, depuis longtemps, ses théoriciens et praticiens: l'organisation ou le développement communautaire. L'invitation lancée quelques années plus tôt par Gillet au colloque de Bordeaux à « penser l'agir local et agir le penser global » prend forme. Colloque d'une durée de trois jours comme les deux précédents, celui-ci se centre sur les phénomènes de la globalisation se manifestant dans toutes les sphères sociales, communautaires et personnelles, dont la mondialisation culturelle et ses visées de normalisation planétaire; les défis qu'ils posent et les façons de concevoir l'agir local. Quels rôles alors penser pour les approches participatives, le maillage des initiatives et solidarités, la cohésion à petite échelle, les compétences transculturelles dans le champ des tensions local-global, les savoirs issus du développement communautaire, les valeurs de justice et d'intégration sociales de l'animation? Sous la responsabilité de la professeure Mariana Christen Jacob, du Département de travail social de la Haute École spécialisée suisse occidentale, quelque 250 personnes ont échangé et débattu autour des trois thèmes suivants: 1) approches socioculturelles comme méthodes alternatives au sein du développement global; 2) orientations au sein du développement global: une comparaison internationale et, enfin, question critique: 3) existe-t-il des possibilités au plan local? Victor Ventosa Perez, professeur en sciences de l'éducation à l'Universidad Pontificia, de Salamanque en Espagne, exposa l'urgence de travailler de plus en plus en réseaux, grâce, entre autres, aux technologies de l'information et de la communication et confirma la création, depuis le précédent colloque, de la Red Iberoamericana de Animacion sociocultural (RIA)⁷, à Salamanque, Espagne, en octobre 2006.

7. Le réseau ibéro-américain d'animation socioculturelle.

L'ACCENT SUR LES EXPÉRIENCES LATINO-AMÉRICAINES

De façon très élémentaire, nous venons de situer le cadre général d'un projet de réseau international de l'animation qui nous a permis de rencontrer et de discuter avec des intellectuellEs et des praticienNEs dans ce domaine. Or, ce sont précisément les complexes et riches expériences latino-américaines qui ont retenu notre attention, et ce, pour diverses raisons : notre présence aux comités scientifiques des colloques de Bordeaux et de São Paulo (et au quatrième colloque prévu à Montréal, à l'automne 2009) où la participation latino-américaine fut très substantielle, notre soif de connaître les expériences en cause, notre appartenance au Groupe de recherche sur les Amériques (GIRA), notre participation aux manifestations lors du Sommet des peuples des Amériques, à Québec, en 2001, où s'était approfondie la reconnaissance de notre propre continentalité et américanité, et, enfin, l'intuition d'une influence latino-américaine beaucoup plus importante que reconnue généralement dans la tradition québécoise de l'animation socioculturelle. À ce sujet, d'ailleurs, nous avons l'habitude de souligner, en ce qui concerne l'animation québécoise, l'empreinte très nette de la France, avérée un foyer prestigieux de l'animation socioculturelle, et le poids du récréationnisme états-unien où se déploient, dans sa version la moins aliénée, une valorisation des initiatives de la société civile et l'importance symbolique du jeu. Les trois principaux creusets nationaux québécois de l'animation socioculturelle étant l'animation communautaire, le loisir socioculturel et l'art engagé de nombreux artistes et collectifs, de créateurs et créatrices. Pourtant, les expériences latino-américaines furent, elles aussi, très prégnantes dans notre histoire et il est important de mieux les analyser. À titre d'exemple, pensons à l'influence de la pastorale sociale et ouvrière de l'Église « militante » dans le développement communautaire, avec son option en faveur des pauvres inspirée en grande partie de la théologie de la libération, l'apport central joué par le pédagogue brésilien Paulo Freire sur la théorie et la pratique de l'éducation populaire au Québec, la présence très forte du personnalisme chrétien dans les trajectoires d'engagement, le rôle déterminant des mouvements sociaux dont particulièrement le mouvement des femmes, le mouvement communautaire autonome et le mouvement écologique, la matrice marxiste telle que portée par les luttes au Sud, l'inspiration encore présente d'Augusto Boal et son théâtre de l'opprimé. Il faudra, un jour, approfondir l'analyse des métissages, hybridations, afin de mieux saisir les influences et les traces sur nos propres interventions et pensées du riche héritage latino-américain.

Dans le cadre des contraintes du présent article, nous ne pouvons tracer la singularité des trajectoires diverses à l'œuvre dans les cultures nationales du sous-continent rencontrées. Les colloques participant

justement de ce travail concret d'élucidation historique de la profession d'animateur-trice. Or, comme ne cesse de le répéter Jean-Claude Gillet, l'animation est un lieu de conflits sur son sens, ses finalités, ses enjeux. Par contre, on y retrouve presque toujours une *volonté d'améliorer les formes de participation et d'action collective*, même si les pratiques sont composites, entrecroisées, quelquefois ambiguës, traversées par des variables multiples. Elles sont façonnées par les histoires nationales, régionales, locales ; leurs significations culturelles, idéologiques et politiques ne sont pas les mêmes ; les grands traumatismes nationaux (immigration, révolutions, répression, coups d'État, ingérences étrangères) sont partout présents dans les configurations des interventions, quoiqu'à des degrés divers et selon des formes multiples.

À la suite du colloque de Bordeaux, Alfredo Astorga (2004b, p. 56), professeur invité à l'Université andine Simon-Bolivar, de Quito, en Équateur, déclara en entrevue : « La diversité est grande, mais elle a été assumée comme une richesse et non comme limitation. L'existence [...] de points nodaux [...] comporte d'indubitables synergies. » Au-delà de leurs environnements singuliers, des cadres institutionnels particuliers, des modes d'intervention pluriels, les participantEs aux colloques ont tenté de donner sens à des interrogations communes et récurrentes que Jean-Claude Gillet (2006b, p. 26) synthétisa ainsi : « Sont-ce des pratiques de transformation ou d'intégration, des techniques aseptisées et instrumentalisées dans un marché de services ou une méthodologie libératrice ; simplement un ensemble de moyens ou des fins stratégiques clairement définies ? »

Afin de partager une toute petite partie des observations et analyses que la rencontre avec les pratiques latino-américaines a induites en nous, nous proposons d'examiner ces dernières sous les trois angles suivants qui constituent le cœur de la prochaine section : ancrage dans l'éducation populaire freirienne, loisir comme pratique de liberté et mutations des postures contestataires. Les expériences en cause s'avèrent non seulement ancrées dans des dynamiques propres à chaque contexte et à chaque expérience historique, mais aussi emblématiques d'un cousinage, d'une filiation à couleur latino-américaine, en plus d'être des contributions extrêmement intéressantes pour une réflexion holistique sur l'animation.

CONNAÎTRE ET APPRENDRE DE L'EXPÉRIENCE LATINO-AMÉRICAINNE DE L'ANIMATION

Paysages pluriels, mais trajectoires apparentées

Explorer diverses figures de l'animation socioculturelle en Amérique latine impose, d'entrée de jeu, un bref rappel d'éléments historiques et contextuels permettant de comprendre leur émergence. Trop souvent, l'Amérique latine est considérée comme une entité homogène, alors qu'au contraire diverses régions, un grand nombre de pays (qui d'ailleurs se sont souvent fait la guerre ou sont, comme on le constate aujourd'hui après l'incursion de la Colombie en Équateur, au bord du conflit armé), de multiples peuples créent un ensemble complexe et diversifié. Cette pluralité se retrouve évidemment aussi au sein même des différents pays. Par exemple, au Guatemala, on dénombre vingt-trois idiomes distincts et quatre grands groupes culturels parmi la population : xinca, maya, ladino et garifuna, en plus d'une présence occidentale internationale (González Ávila, 2004, p. 16). Nous tenterons donc au cours de cet article de retracer certains reliefs singuliers permettant de saisir l'ancrage sociohistorique des diverses analogies de l'animation socioculturelle.

Un second point préalable que nous voudrions souligner est le fait que les peuples latino-américains ont conquis leur indépendance des puissances coloniales durant la première partie du XIX^e siècle, soit plus d'un siècle avant les nombreux mouvements de décolonisation de ce qui fut nommé le « tiers-monde ». Rappelons les expériences pionnières que furent la rébellion autochtone dirigée au Pérou par Túpac Amaru en 1771, la révolte des esclaves à Saint-Domingue en 1791, l'appel à la révolution de la marche en 1810 de Simón Bolívar au Venezuela et au Pérou, les luttes de José de San Martín dans la région du Río de la Plata et de Bernardo O'Higgins au Chili. Les revendications d'affranchissement des empires coloniaux, de création d'une république, de démocratie, de séparation de l'Église et de l'État, de libéralisme et d'école publique ont même des résonances transcontinentales jusqu'à la rébellion des Patriotes, ici en 1837 et 1838 (Cuccioletta, 2001). Tout au long du XX^e siècle, on assiste à de multiples luttes où la thématique de la souveraineté du peuple est au premier plan. En effet, si une relative autonomie politique fut acquise historiquement, elle ne fut que partielle et constamment menacée, entre autres, par la position excentrée des formations sociales latino-américaines dans l'économie mondiale. Soumises à la rationalité du capitalisme dépendant, elles furent l'objet de contraintes, d'exploitation, de pillage et de servitudes par les pays centraux, au premier chef les États-Unis. Cette mise au point est nécessaire surtout en regard de la thématique lancinante de

la démocratie qui occupe, entre autres, le tableau pluriel des contextes nationaux et de la longue histoire de luttes latino-américaines contre la domination et l'exploitation.

Si aucun modèle uniforme ne se dégage du foisonnement latino-américain, un certain nombre de phénomènes rappellent pourtant une communauté de destins. Pour y référer, nous nous inspirons de l'auteur Pierre Mouterde (2002) qui, dans *Quand l'utopie ne désarme pas*, analyse l'histoire contemporaine latino-américaine en trois cycles. D'abord, des années 1950 au milieu des années 1970, sous l'extraordinaire impulsion de la révolution cubaine, le sous-continent foisonne de mobilisations sociopolitiques : c'est « l'heure des brasiers », *la hora de los hornos*, avec occupations de terres et d'usines, manifestations, marches, grèves, progrès électoraux de la gauche. Le Chili de Salvador Allende deviendra un autre point d'ancrage de 1970 à 1979. Des contestations « guérilléristes » se développent. De toutes obédiences – marxiste, castriste, trotskyste, indigéniste, guévariste, péroniste, maoïste –, elles enflamment le continent. Pensons aux groupes suivants parmi d'autres : les Tupamaros (Uruguay), le Sentier lumineux (Pérou), les Montoneros et l'Armée révolutionnaire du peuple (Argentine), les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), l'Armée de libération nationale (ELN) aussi de Colombie, le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) au Chili et, plus tard, l'Action de libération nationale (Brésil). L'Amérique centrale participe de cette même ébullition : le Front Farabundo Martí de libération nationale (Salvador), le Front sandiniste de libération nationale au Nicaragua et, encore plus récemment, l'Armée zapatiste de libération nationale (Chiapas, Mexique). Constituées dans diverses conditions et avec divers objectifs, elles vont, entre autres, être frappées de plein fouet par la répression violente qui s'abat sur l'ensemble de la région : coups d'État, régimes d'exception, dictatures militaires, emprisonnements arbitraires, torture, disparitions, assassinats sélectifs, exils. C'est le second cycle, selon Mouterde (2002, p. 64), qu'il nomme le moment des « dictatures de sécurité nationale », où l'ennemi est intérieur. Ainsi le sinistre Plan Condor fut une opération concertée de liquidation des dissidents d'Argentine, du Chili, du Paraguay, du Brésil, de Bolivie et d'Uruguay mise en place dans les années 1970-1980. Tout récemment, en mars 2008, les paramilitaires colombiens, milices d'extrême droite formées il y a trente ans par les grands propriétaires terriens alliés à certains responsables politiques, ont reconnu près de la moitié des 9 000 crimes (massacres de civils, meurtres ciblés d'élus et de syndicalistes) qui leur sont imputés par la Commission nationale de réparation.

On peut aisément comprendre les ravages consécutifs à ces années de plomb d'instabilité et de violence sur l'ensemble de la vie des populations : deuils, peurs prégnantes, mémoires en charpie, identités troublées,

institutions détruites, mouvements sociaux démembrés. Retenons plus particulièrement, par contre, que les expériences d'organisation, de lutte armée et les divers courants politiques et idéologiques en présence exerceront une influence non négligeable sur les façons de penser l'éducation populaire, la mobilisation et l'animation socioculturelle quelque vingt ans plus tard.

Simultanément, un autre raz de marée entraînait d'autres expériences de souffrance, de faim, de déliquescence des responsabilités étatiques, d'entrave à l'élaboration de politiques sociales par une mise en cause de l'État providence avant même que celui-ci ne soit véritablement institué, d'étouffement des solidarités, d'exclusion et de déliaison : il s'agit pour les dictatures de la consolidation d'une économie néolibérale et, à partir des années 1980 (appelées la *decada perdida*), du carcan général d'un ultralibéralisme économique et financier avec son cortège de croissance des inégalités, de hausse des prix, de privatisation, de flexibilisation et de précarisation de l'emploi, d'affaiblissement des services publics. Déjà que l'Amérique latine avait la réputation d'être l'une des régions du monde où les disparités et inégalités socioéconomiques étaient les plus scandaleuses, plusieurs pays se retrouvèrent sous l'emprise de la pensée unique. Lors de l'ouverture du colloque de Bordeaux, Jean-Claude Gillet (2004c, p. 3) nous rappelait d'ailleurs les expressions désignant les bidonvilles dans plusieurs pays, l'atmosphère de fin du monde, de misère, de surpopulation, de violence que l'on y retrouve : *favelas, tugurios, ranchos, villas miserias, ciudades perdidas, cantagriles*.

Selon Armony (2004, p. 61), s'appuyant sur Oszlak (1984), à propos de l'Argentine :

[...] On assiste à la mise en place d'une « privatisation compulsive de la vie ». Convaincus de « l'ingouvernabilité intrinsèque » d'une société civile « corporatiste » et dépendante de l'État « protecteur », les militaires s'attachèrent à démanteler toute forme d'association citoyenne, toute médiation institutionnelle comme le parti, le syndicat, le comité de voisins, le regroupement d'entrepreneurs. Dans leur vision, la « main invisible et anonyme » du marché serait dorénavant le seul principe de progrès [...] On devine ici, dans sa version extrême, la formule néo-conservatrice qui cherche à désactiver toute logique collective dans le but d'assurer l'épanouissement de l'initiative privée.

Au Brésil, non seulement note-t-on, à côté de l'étalage de richesses, une très grande misère, mais aussi une forme « d'endoctrinement symbolique », selon l'expression de Bourdieu, une naturalisation de l'inégalité, une banalisation des injustices sociales (Alves Júnior, 2004, p. 60). On se souvient aussi de l'influence désorganisant des « Chicago Boys » sur le Chili de Pinochet. Tous les pays de la région adoptent des restrictions et des réformes ciblant le libre-échange et les ajustements structurels du Fonds monétaire international et autres organismes multilatéraux.

Le troisième cycle consiste, dans les années 1980, en un lent retour à la démocratie formelle ou à ce que Mouterde (2002, p. 64) nomme des « démocraties restreintes sous tutelle », c'est-à-dire sous la coupe de gouvernements de droite et même de militaires comme en Argentine. Cela dit, après les longues années de dictature, de déni de justice et d'usurpation, la transformation démocratique signifie que s'ouvrent enfin des possibles.

Armony souligne (2004, p. 55):

En 1979, dix des treize nations de l'Amérique du Sud se trouvaient sous l'emprise de régimes autoritaires. Au cours des années 1980, elles se donneront toutes, sans exception, des gouvernements constitutionnels. L'Amérique centrale suivra, avec un léger décalage, un parcours similaire.

Si, par rapport à des régimes militaires, se donner enfin, par les urnes, un régime démocratique constitue un cheminement courageux renouant, entre autres, avec le filon historique des mobilisations populaires des pays latino-américains, l'arrivée au pouvoir dans les années 2000 de gouvernements de gauche et de centre gauche, de façon remarquablement massive, marque une autre étape dans l'organisation des diverses forces de changement social. En vrac, énumérons: Álvaro Colom Caballeros au Guatemala, Rafael Correa en Équateur, Evo Morales Ayma en Bolivie, Luiz Inácio Lula da Silva au Brésil, Michelle Bachelet Jeria au Chili, Tabaré Vázquez en Uruguay, Hugo Chávez au Venezuela, Daniel Ortega au Nicaragua.

Nous aurons l'occasion, plus bas, de voir quels nouveaux acteurs, quelles nouvelles formes organisationnelles et quels nouveaux enjeux apparaissent et sont constitutifs, dans la période actuelle, d'une évolution des pratiques contestataires. Les mouvements et les dynamiques se constituent en réseaux, libèrent de nouveaux espaces d'expression et contribuent à alimenter de nouveaux imaginaires et à inventer une nouvelle conscience citoyenne. Qu'il soit noté, par ailleurs, que la présence organisée des femmes et des indigènes sur la scène sociopolitique prépare des mutations extrêmement significatives. Les femmes et la réflexion féministe affectent durablement et l'analyse et la pratique des mobilisations. Entre autres, le cadre binaire mécanique société civile/État s'ouvre pour prendre en compte la sphère privée, domestique, familiale où sévissent aussi des rapports de pouvoir violents. D'ailleurs, cette brèche que constitue l'attention aux rapports sociaux systémiques de sexes prépare le terrain à une sensibilité envers d'autres figures d'exploitation, d'oppression et d'aliénation, dont les rapports racialisés et ethnoculturels. Ainsi, pour cette seconde catégorie, la mosaïque des cultures indigènes et la présence politique conséquente à leur fort pourcentage de la population au Guatemala (environ 60%⁸), en

8. Les pourcentages sont tirés de Mouterde (2002, p. 88-89).

Bolivie (environ 59%), en Équateur (environ 40%) et au Pérou (environ 36%) signent un renouvellement des pratiques populaires de résistance. Mouterde (2002, p. 104) analyse le mouvement autochtone de l'Équateur incarné par la Confédération des nationalités indigènes de l'Équateur (CONAIE) et cite Luis Macas (2000), l'un des dirigeants et porte-parole les plus respectés: « Un des apports du mouvement indigène et qui a changé le discours politique en Équateur est définitivement la proposition de constituer un État plurinational, de considérer la diversité ethniconational comme reconnaissance préalable pour construire la démocratie. »

En résumé, nous avons tenté, dans cette première partie, de souligner l'importance de l'histoire et des contextes sociaux dans l'analyse de phénomènes comme celui que nous proposons: les analogies de l'animation socioculturelle en Amérique latine. Toute analyse des pratiques, toute élaboration de concepts doit être située dans le temps et l'espace, car les expériences retenues sont conditionnées par les rapports sociaux. L'Amérique latine est loin de constituer un bloc monolithique, une région du monde au tracé unique, au contraire. Si les peuples ont tôt fait de briser les chaînes des mères patries colonisatrices, la construction de la démocratie fut difficile, avec quelquefois des avancées remarquables et, à d'autres moments, des étouffements meurtriers en raison des dictatures, des guerres, de la prébende et de la misère à large échelle. Les élites, les militaires et souvent l'Église se sont ligués. Comme dans d'autres régions, le néolibéralisme s'est jouté au populisme des régimes autoritaires et a imposé sa loi: tout se commercialise, se marchandise; l'État est là pour domestiquer, coopter et privatiser. Enfin, nous avons aussi souligné l'extraordinaire résurgence des protestations sociales durant les dernières décennies. Elles sont différentes de celles des années 1970-1980, réinventant l'action collective et la culture politique, comme nous le verrons.

Armony (2004, p. 84) affirme:

Les années 1980 ont été celles d'une profonde transformation en Amérique latine en ce qui concerne la question du vivre-ensemble. En Argentine, comme dans la plupart des autres pays de la région, un retour aux pratiques intolérantes et répressives de « réorganisation nationale » était devenu pratiquement impensable.

Dénominations incontrôlées, multiples incarnations

Rappelons la thématique du premier colloque sur l'animation, tenu à Bordeaux en 2003: « L'animation en France et ses analogies à l'étranger. Théories et pratiques: État de la recherche ». Les personnes d'Amérique latine participant à cette rencontre se positionneront dans l'analogie, d'autant plus que l'appellation « animation socioculturelle », dont il est véritablement question, a peu de résonance dans cette région du monde,

que ce soit comme expression générique, métier, formation universitaire ou enjeu de débats et recherches. En revanche, c'est sous diverses dénominations qu'existe une riche pratique d'animation socioculturelle comprise sous d'autres appellations conceptuelles et professionnelles. En Argentine, par exemple, selon Pablo Waichman (2004, p. 19), directeur de l'Institut supérieur du temps libre et de la récréation de la mairie de Buenos Aires, et professeur à l'Université de Flores, il n'est pas habituel de parler d'animation socioculturelle; on puise plutôt à d'autres termes et pratiques équivalents: «éducation non formelle, éducation populaire, tourisme culturel, récréation, gestion culturelle, participation communautaire». Victor Andrade de Melo, professeur à l'Université fédérale de Rio de Janeiro, affirme qu'au Brésil l'animation culturelle est d'abord comprise comme récréation. L'enseignant d'éducation physique semble être le professionnel désigné, tandis que, dans le domaine des arts, on parle d'éducation artistique et de médiation ou de gestion culturelles. Toujours au Brésil, Mariangela Belfiore Wanderley, coordonnatrice du Groupe d'études et de recherche sur les mouvements sociaux à l'Université catholique Pontificia de São Paulo, privilégie le champ du service social pour explorer les concepts polysémiques qui recouvrent un vaste champ de pratiques et de significations dont l'éducation populaire, l'animation sociale, l'éducation de rue, la mobilisation communautaire, l'action culturelle et, enfin, l'animation socioculturelle. Le Chilien Antonio Elizalde Hevia, président de l'Universidad Bolivariana de Santiago, directeur de la revue internationale *Polis*, préfère quant à lui les termes plus englobants de pédagogie sociale et d'éducation sociale. C'est au champ sémantique du service social et de l'éducation populaire que l'animation socioculturelle au Chili se nourrit. Selon Lucero Zamudio Cárdenas (2004), doyenne de la Faculté de sciences sociales et humaines de l'Université Externado de Bogota, l'animation socioculturelle est un concept ambigu et très récent en Colombie. Elle expose quelques définitions: «une forme d'action sociale survenant pour stimuler la promotion, l'organisation, la participation et l'intégration de secteurs exclus [...] afin que ceux-ci s'engagent dans la dynamique sociopolitique du milieu»; «la dynamisation d'une prise de conscience d'abord personnelle puis sociale autour de problèmes»; «l'action pédagogique non directive, participante, dialogue partant de la volonté d'autonomie des personnes et des communautés». Manuel González Ávila, professeur à l'École des sciences psychologiques de l'Université San Carlos de Guatemala, affirme (2004, p. 15) que: «*casi nunca se usa el término animación cultural*». Pour Alfredo Astorga (2004a, p. 40), professeur invité à l'Université andine Simón Bolívar, de Quito (Équateur): «[...] Il n'existe pas d'expression spécifique socialement reconnue dans notre pays (pour l'animation socioculturelle). Nous l'assimilerons donc aux concepts d'"éducation populaire" et de "promotion sociocul-

tuelle". » C'est en raison de la faible réflexion sur l'animation socioculturelle, de la multiplicité des pratiques et des frontières imbriquées autant au plan du champ sémantique que du champ pratique qu'il en est ainsi. Il faudrait cependant creuser plus profondément, car, somme toute, il existe une riche pratique de l'animation socioculturelle sous couvert d'autres dénominations conceptuelles et professionnelles, comme c'est d'ailleurs le cas au Québec. Comme nous l'affirmions au colloque de Bordeaux (Lamoureux, 2004, p. 217), après avoir évoqué l'expression « métiers foisonnants, appellation incontrôlée » :

Quel dénominateur commun rejoint cette directrice des communications dans une cinémathèque nationale, ces animateurs culturels dans un cégep (collège d'enseignement général et professionnel) ou dans une université, cette agente de développement dans un service de loisirs socioculturels d'une municipalité, ce producteur d'événements publics, cette chercheuse dans une chaîne de télévision privée, cette coordonnatrice d'une boîte de production et de diffusion de vidéos alternatifs, ce travailleur de rue d'un quartier chaud de la ville, ce conteur, ce jazzman, cet équilibriste de cirque, ces responsables d'une maison de la culture, d'un écomusée régional ou d'un centre d'interprétation de la nature, ces animatrices dans une maison de jeunes, un centre de femmes ou un projet d'éducation populaire ou encore cette fonctionnaire responsable de la politique sur la diversité ethnoculturelle de la métropole ? Ce sont toutes et tous des diplômés du programme d'Animation et recherche culturelles de l'Université du Québec à Montréal.

Mais revenons aux expériences latino-américaines.

C'est surtout à Cuba que nous retrouvons cette configuration appelée animation culturelle. Elle s'est d'abord incarnée après la révolution, en 1961, dans la campagne massive d'alphabétisation considérée comme la « première grande action d'animation » et où presque un million de Cubains apprennent à lire et à écrire. Cela ne peut qu'évoquer la réalisation récente de Chávez au Venezuela (80 % de la population au plan de la pauvreté) qui a réussi, par l'intermédiaire d'une gigantesque opération d'alphabétisation, à rejoindre quelque trois millions de personnes. À Cuba, comme nous le présentent Rita Gonzalez-Delgado et Lourdes de Urrutia-Barroso (2004), à la suite de la chute du mur de Berlin, de la sévère crise économique conséquente à l'écroulement du camp socialiste et à la recrudescence des privations orchestrées par le bloc états-unien envers l'île, une vaste action de réanimation totale de la communauté est mise en œuvre. Par exemple, 119 filières universitaires au plan municipal sont développées. Ce projet d'universalisation de l'enseignement supérieur regroupe, sous la direction de professeurs à plein temps des diverses facultés, des équipes de professeurs universitaires adjoints issus, entre autres, de la vie professionnelle de chaque territoire. Les divers programmes offerts dépendent des besoins de ce dernier, des champs d'intérêt et des demandes des étudiants et des

réelles possibilités des universités (40 universités à Cuba en 2000) à développer un tel projet. Plusieurs programmes d'animation socioculturelle ont été mis en place. Cette activité d'animation-réanimation entreprise par les filières ne se résume pas à l'extension universitaire, mais prône l'incorporation d'initiatives des acteurs locaux, devenant ainsi des centres de dynamisation socioculturelle des milieux, stimulant la formation et l'expression de la créativité, des capacités intellectuelles et artistiques, devenant, entre autres, des centres de perfectionnement et de formation continue des professionnels, servant de pôles où convergent les acteurs sociaux communautaires.

Même si l'appellation *animation socioculturelle* ne domine pas, on peut certes retrouver quelques programmes de formation, groupes de recherche, colloques et séminaires portant expressément sur celle-ci dans quelques contrées. Il existe, par exemple, à Medellín, en Colombie, une Escuela de animación juvenil et, ces dernières années, quelques rencontres sur l'animation ont été organisées à l'Université Externado de Columbia, à Bogotá. Au Brésil, les auteurs Victor Andrade de Melo et Edmundo de Drummond Alves Júnior (2003) ont expliqué dans leur livre *Introdução aos lazeres* l'intérêt des appellations *animation* et *animateur culturel et socioculturel*. Encore là, des pratiques d'action culturelle avec les jeunes sont tentées avec succès dans des favélas au nord de Rio de Janeiro. Pablo Waichman (2000), en Argentine, parle aussi de l'animation socioculturelle dans son ouvrage *Tiempo libre y recreación: Un desafío pedagógico*.

Ancrage dans l'éducation populaire freirienne

S'il est un fait extrêmement porteur d'une orientation, d'une méthode et d'un rayonnement indéniable, dès qu'il est question d'animation en Amérique latine, c'est le rôle paradigmatique et pratique du Brésilien Paulo Freire. Auteur d'ouvrages clés, dont *Educação como prática da liberdade* (1967) et *Pedagogia do oprimido* (1968), son influence fut aussi très prégnante au Québec où sa philosophie fut adoptée dans un très grand nombre de pratiques d'éducation populaire. Son rayonnement ne connaît pas de frontière.

Son ascendant fut revendiqué et analysé dans les explications sur l'animation et ses analogies par de très nombreux participantEs aux colloques de Bordeaux, de São Paulo et de Lucerne. Pour le Brésilien Luiz Eduardo W. Wanderley (2004), la thématique de l'éducation populaire acquiert une nouvelle orientation subversive, celle proposée par Freire, dont les postulats sont les suivants : les concepts et les pratiques sont situés dans le temps et l'espace, tributaires de la société dont ils accouchent et qu'ils visent à transformer. Le sujet mis en exergue par l'éducation populaire

est le « peuple », les « pauvres », les populations marginalisées, un sujet qui construit le projet pédagogique, politique qui façonne son émancipation. À visée libératrice, l'éducation populaire est comprise comme une nouvelle incarnation de la culture brésilienne au-delà des traditions conservatrices ou folkloriques, comme un engagement pour la justice sociale, comme une trajectoire pour les personnes et les groupes afin qu'ils deviennent acteurs de leur propre vie, de l'orientation de leur communauté. Sous cet angle, l'éducation n'est ni bancaire, ni manipulatrice; il s'agit d'une « pratique de liberté » mettant au cœur de son propos la personne s'éduquant, les cercles de culture et la participation à l'action.

On peut relever deux expériences porteuses. Par exemple, au Brésil, le Mouvement d'éducation de base (MEB), promu par la Conférence nationale des évêques brésiliens dans le courant de la théologie de la libération, consistait en des activités éducatives par l'entremise de la radio. Notons que l'éducation de base dans l'esprit de l'éducation populaire freirienne fut aussi une initiative colombienne (Zamudio Cárdenas, 2004, p. 156) et qu'on y fut pionnier dans l'utilisation de la radio, pratique qui essaima dans plusieurs pays de l'Amérique du Sud et des Caraïbes. Deuxièmement, l'expérience brésilienne d'animation populaire ANPO visait à transcender le processus éducatif et à développer la structuration et l'organisation des communautés, l'émergence de la conscience critique et créatrice ainsi que les changements dans les perceptions, représentations et attitudes. L'« option préférentielle pour les pauvres » des communautés ecclésiales de base a pris plusieurs formes: théâtre de rue, radio communautaire, bibliodrame, art infantile, photo, musique. L'influence de l'Église engagée socialement sera déterminante dans toute l'Amérique latine. Le concile du Vatican II avait ouvert le chemin des retrouvailles avec les pauvres du continent et donné un élan à la théologie de la libération (Núñez Hurtado, 2006, p. 90). En 1968, un engagement en faveur des exploités et des opprimés et un certain droit à la révolte des populations opprimées sont reconnus dans les *Documentos de Medellín* de la Conférence épiscopale latino-américaine (CELAM) et ces derniers documents donnent le coup d'envoi de la mobilisation des prêtres de la base dans plusieurs pays.

S'ajoutant à cette influence d'origine ecclésiastique, une équipe de Santiago, au Chili, le Centro para el Desarrollo Económico y Social de América latina (DESAL), développe une explication historique et structurelle de la pauvreté, la *teoría de la marginalidad*, et son antidote, la *promoción popular*.

Avec l'apparition de la contribution non seulement théorique et conceptuelle mais aussi méthodologique de Paulo Freire, est dégagé un espace inédit pour le développement et la radicalisation des pratiques

d'éducation populaire. Tout un travail sur la démocratie s'amorce et se consolide dans les années 1980 avec l'élaboration de politiques publiques, avec la création de réseaux nationaux et internationaux.

En Argentine, l'éducation aux adultes et l'éducation populaire puisent à deux sources : d'une part, les propositions de Paulo Freire et, d'autre part, dans le mouvement Peuple et Culture de France sur lequel nous reviendrons dans le prochain point. Mariano Algava (2004), à partir d'un document préparé par l'équipe d'éducation populaire, décrit ainsi la philosophie prônée par l'Université des Mères de la Place de Mai (créée en 2000) : « Sainement folles et follement saines. » Rappelons que chaque jeudi depuis 26 ans les mères-épouses-filles de disparus sous la dictature militaire arpentent la Place de Mai, à Buenos Aires, réclamant de savoir ce qu'il est advenu de leurs proches et exigeant que justice soit rendue. Le pouvoir les avait affublées du nom des « Folles de la Place de Mai ». Une partie de ces femmes, dont le groupe original s'est idéologiquement scindé, ont opté pour une approche plus radicale. Après analyse des ravages causés depuis 30 ans par le néolibéralisme, la *doctrina viscosa* (Sirvent, 2004, p. 51) et la dictature, à la suite du constat de l'impunité et de la corruption de la classe dominante, alors que le mouvement populaire semblait y avoir laissé son identité, son estime de lui-même, ses références et ses espoirs, elles ont conçu un projet fou. Selon Algava (2004, p. 50) :

[...] « Les folles de la Place de Mai », elles ont rêvé de folies avec effort, volonté et, à petits pas, elles se sont de nouveau mises en marche. [...] Elles ont rêvé à une Université populaire de lutte et de résistance qui puisse assumer la bataille culturelle contre le système hégémonique [...] pour signifier la fin des conditions subjectives d'oppression et de la pensée unique [...] et pour rendre compte des nouvelles formes d'actions collectives en émergence.

Puisant leur inspiration dans la pédagogie des opprimés de Freire, qu'elles qualifient de « *una pedagogía de la indignación, de la rebeldía, de la autonomía y de la libertad* » (Waichman, 2004, p. 24), travail émancipateur et non proposition éducative de domestication des laissés-pour-compte du système, et sensibles aux enseignements de Gramsci, elles ont fait de l'éducation populaire un outil de mobilisation permettant d'actualiser le changement rêvé. Il s'agit ici d'une pédagogie d'espérance, des rêves possibles, une utopie réaliste. D'ailleurs, Freire, cité dans Algava (2004, p. 51), ne disait-il pas : « [...] Ou nous sommes un petit peu fous ou nous ne ferons rien. [...] Il y a seulement un chemin pour accomplir des choses, agir, c'est d'être "sainement fou et follement sain". »

Aux questions portant sur ce qui distinguait ce projet de ceux des années 1960 et 1970 en éducation populaire, Algava (2004, p. 51) répond :

Prenant appui sur les multiples stratégies de survivance, de résistance et de lutte, nous convoquons et rendons propice le dialogue, l'échange d'expériences, l'exposition des défis, la visualisation des obstacles, la persévérance face aux adversités, la pensée dialectique, l'humanisation des relations, la prise en compte du corps, la récupération du rire dans le militantisme et de l'espoir dans le changement.

En fait, la conception actuelle de l'éducation populaire en train de se développer est directement tributaire des contributions reliées : à la lutte des femmes, aux débats sur le « genre » et les sexualités ; aux expériences des peuples indigènes, entre autres, à leurs façons de concevoir le rapport au pouvoir, que celui-ci parte de la base, de la communauté – non pour prendre le pouvoir, mais pour élargir l'espace du politique ; aux mobilisations récentes (2001) des chômeurs ou *piqueteros*, des ouvriers récupérant et gérant leurs usines, aux assemblées de quartier, aux *cacerolazos*, aux luttes paysannes. Plusieurs auteurs (Waichman, 2004 ; Coppola, 2004 ; Algava, 2004 ; Armony, 2004) traitent du fait que les transformations et les luttes dans la société argentine depuis la révolte des 19 et 20 décembre 2001 ont entraîné une résurgence de la pensée critique et créative, une révolution de la vie quotidienne, des relations interpersonnelles. Algava (2004, p. 52) dit très justement : « *La Educación popular es abrir la puerta para ir a jugarse* » (tiré d'une chanson d'enfant : « Ouvrir la porte pour aller jouer »). La tension ludique dont il est ici question est en quelque sorte le défi du changement, du risque, du jeu calculé, de la confrontation d'idées, de l'ouverture à tous les types de changement. Un vrai jeu, un défi, une aventure : celle de re-symboliser tous les aspects de la réalité et du vivre-ensemble, de mettre à l'essai des matrices d'apprentissage novatrices, de s'ouvrir à l'élaboration de nouvelles relations et subjectivités, de nouveaux savoirs.

María Teresa Sirvent (2004), professeure au Département des sciences de l'éducation de la Faculté de philosophie et de lettres de l'Université de Buenos Aires, et auteure de plusieurs études sur l'éducation des adultes et la culture populaire, a systématisé certains traits communs à l'éducation populaire, même si celle-ci comme champ d'expériences est très hétérogène tant au plan des visées que des pratiques. Il y a d'abord sa dimension sociopolitique sensible aux injustices et à l'oppression et assumant une vision de changement social lié à la capacité acquise des personnes et des collectivités à participer aux décisions qui les affectent. Ensuite, on retrouve sa dimension populaire, renvoyant aux sujets de son action, et à laquelle se greffe une dimension épistémologique qui envisage le savoir comme une construction collective et dialectique progressant entre théorie et pratique, un « social se faisant » et non un dogme ou un endoctrinement. Dans ses aspects méthodologiques, ce sont des modèles d'action ancrés dans la conviction que les personnes et les groupes à la base doivent décider.

Selon Mónica Sepulveda Lopez (2004), l'éducation populaire permet de répondre aux déséquilibres et iniquités sociales, de créer des espaces de réflexion, d'apprendre à agir ensemble. Si elle est apparue en Colombie dans un contexte de dictature, aujourd'hui l'éducation populaire, qu'elle nomme animation socioculturelle, est à repenser dans un contexte néolibéral autoritaire: conflit armé, déplacements forcés des populations, très grande exclusion et misère sociales, impossibilité de sécurité et de liberté, propositions directives sabrant dans la diversité culturelle et dans l'autonomie. Son propre travail d'animation socioculturelle et de pédagogie sociale avec des jeunes de la ville de Medellín vise à former des sujets, acteurs médiateurs, possédant une pensée critique, indépendante et originale, sensible à deux thèmes particuliers: les perspectives de « genre » et la culture citoyenne. Mais, comme le fait remarquer Lucero Zamudio Cárdenas (2004, p. 164), rien n'est jamais définitivement transformé: on peut glisser de l'action politique alternative à l'action strictement institutionnelle, du socioculturel à une fragmentation étanche entre ce qui est social et culturel, de l'éducation populaire à l'éducation adaptative, de la culture du politique à la culture de l'administration.

En résumé, dans les divers colloques, presque toutes les personnes participantes d'Amérique latine ont présenté l'éducation populaire soit comme un apport historique incontestable à leurs façons de voir l'animation socioculturelle et ses analogies, soit comme un défi de redéfinition et de réactualisation dans les contextes mouvants des mouvements d'aujourd'hui.

LE LOISIR COMME PRATIQUE DE LIBERTÉ⁹

Si l'éducation populaire latino-américaine issue de l'influence de Paulo Freire teinte de façon décisive les réflexions, analyses et interrogations sur l'animation socioculturelle et ses analogies entendues lors des colloques de Bordeaux et de São Paulo, il est un second champ d'action qui marque de façon particulière cette région du monde et c'est celui de la problématique du temps libre, du loisir et de la récréation (*tiempo libre, ocio, recreación / tempo livre, lazer, recreação*). Des pratiques et théories originales ont été développées, entre autres, en Uruguay, au Brésil et en Argentine.

Selon Fabián Vilas (2004), directeur à Montevideo du Centro Recreándonos (Centro de Promoción e Investigación del Tiempo Libre, la Recreación y el Trabajo Comunitario), il s'est pratiqué en Uruguay pendant plusieurs décennies une conception du loisir forgée à l'aune de la perspective états-

9. Titre du livre de Fernando Mascarenhas (2004): *Lazer como prática da liberdade*.

unienne et, plus globalement, anglo-saxonne, du récréationisme. Le pays se gaussait d'être « pionnier en Amérique latine de ce type de récréation ». Repos du guerrier refaisant sa force de travail, passage obligé d'un esprit sain dans un corps sain, rempart contre la délinquance et contre la non-intégration des immigrants, le modèle hygiéniste et disciplinaire s'est imposé. C'est dans les années 1960 que la posture fonctionnaliste est remise en cause et qu'apparaissent de nouvelles façons de comprendre les enjeux et défis du temps libre et du loisir.

Sous l'influence théorique et idéologique de l'éducation populaire latino-américaine, des travaux de Dumazedier sur le loisir, de l'animation socioculturelle européenne, notamment française (recherches) et espagnole (pratiques) et de la psychologie sociale portant sur les théories des groupes humains et sur la thématique du jeu s'amorce un processus de construction d'un mouvement de récréation uruguayen original.

De 1973 à 1985 sévit une dictature militaire. Cette période mortifère n'empêche pas la réflexion sur d'autres perspectives, sur la problématique qui nous occupe, alors que les associations catholiques, les clubs sportifs, les organisations rurales expérimentent la création d'espaces de formation et de *leadership*, surtout pour la population des jeunes adolescents. Ce que Vilas (2004, p. 199) appelle « *la gran explosión* », après la chute de la dictature et l'instauration d'institutions démocratiques, suscite, au sein de la récréation, une pléthore de propositions enthousiastes sur la participation et sur l'organisation sociale :

La récréation n'a pas échappé à cette poussée et est devenue l'un des enjeux de l'intervention relative à la participation citoyenne.

Une nouvelle praxis récréative, un nouveau paradigme de la récréation connus comme le modèle d'intervention sociale uruguayen se développe. Très grande démocratisation du sport et du loisir, création de collectifs de recherche et d'intervention comme le Centro Recreándonos (Centro de Promoción e Investigación del Tiempo Libre, la Recreación y el Trabajo Comunitario) et, enfin, mise en action d'une organisation latino-américaine très dynamique : le Foro permanente de tiempo libre y recreación (Vilas, 2004, p. 202). Toujours selon Vilas (2004, p. 206), le jeu, les camps, les arts sont perçus comme des outils de transmission des codes culturels, comme moyens pour accéder au patrimoine commun, pour s'approprier et transformer la réalité sociale.

Pour rendre compte de recherches et d'actions entreprises dans le cadre d'un projet avec une cinquantaine d'adolescents de la rue dans le Barra da Tijuca, à Rio de Janeiro, au Brésil, Edmundo de Drummond Alves Júnior, professeur à l'Université fédérale Fluminense, parle d'une

conception des pratiques de loisir s'appuyant sur l'idée de culture. Dans un ouvrage écrit avec un collègue, Victor Andrade de Melo (Melo et Alves Júnior, 2003), et cité dans Alves Júnior (2004, p. 59), il est précisé :

Lorsque nous parlons de culture, nous nous référons à quelque chose de large et de complexe, qui comprend des valeurs, des langages et des manières d'être, des rites, des symboles, des relations sociales, des luttes de pouvoir, des manipulations. Nous devons la comprendre non pas de manière linéaire et manichéiste, mais toujours à partir d'échange et de résistance. [...] Nous sommes en train de parler d'un champ de tension et de conflit [...] Agir en loisir signifie promouvoir une intervention pédagogique dans le domaine de la culture.

Connaître la dynamique des familles et des jeunes – chômage massif, stratégies de survie dans les rues des grandes villes, activités de soutien pour leurs familles ou encore processus expulsifs de l'école et de la famille, violence corporelle ou sexuelle – qui mène ces derniers à la rue s'avère très important. Projet comprenant l'apport de plusieurs intervenants (éducation physique, thérapie occupationnelle, service social, pédagogie), il nous intéresse d'abord par sa critique radicale de l'exercice physique, du sport et du loisir sous les chefs suivants : la compétitivité, la valorisation de la performance, la sélection élitiste, la logique de productivité partie prenante des sports « de rendement ».

Selon Alves Júnior, une relation de confiance mutuelle et de respect est patiemment construite, les jeunes étant les véritables acteurs dans le projet. La création de nouveaux espaces de subjectivation, l'expérience du corps dans ce nouvel environnement sont centrales. La *capoeira*, l'expression corporelle, les jeux de jonglerie, de contorsionnisme, d'équilibrisme, la danse, la lutte, les exercices de gymnastique, le mime permettent une forme de prise de parole non verbale, une exploration symbolique des réalités inégalitaires vécues, un apprentissage complexe entre contrôle et résistance, intégration et subversion, et un approvisionnement à faire en commun.

Pour Victor Andrade de Melo (Melo, 2004, p. 73), il règne actuellement au Brésil un grand mouvement de construction de la démocratie participative et le loisir envisagé comme droit et phénomène social d'importance peut être conçu comme un des « puissants outils d'intervention pour la recherche de la construction d'un nouvel ordre social plus fraternel et plus juste ».

Plusieurs auteurs brésiliens¹⁰ ont d'ailleurs contribué à théoriser le « *lazer como prática da liberdade* » (Mascarenhas, 2004, p. 9) :

10. Voir Melo (1999) et Melo et Alves Júnior (2003).

[...] *Um novo campo epistemológico [...] de intervenção no campo de lazer que apórtem para a organização e resistência dos grupos sociais e populares, reafirmando, assim, os princípios de uma sociedade mas fraterna, com respeito, dignidade e justiça social.*

Mascarenhas (2004, p. 78) précise certaines des thématiques qui font l'objet d'ateliers, de courts spectacles ou d'interventions de rue : « *racismo, machismo, policia, negritude, violencia, malher, drogas, bola, etc.* ».

Un dernier regard sur la contribution latino-américaine aux pratiques réflexives sur le temps libre, le loisir et la récréation nous amène en Argentine où cette problématique est aussi très développée.

Si la thématique du *tiempo libre/tempo livre* plonge, entre autres, ses racines dans l'éducation populaire freirienne comme en Uruguay et au Brésil, Pablo Waichman, quant à lui, pour l'Argentine, fera aussi référence à Joffre Dumazedier qui, en 1963, participe aux programmes de l'Université de Buenos Aires, et dont les analyses sur le loisir et la culture populaire ou encore sur la sociologie empirique du loisir sont traduites en langues espagnole et portugaise. Gustavo Coppola (2004, p. 56), professeur à l'Institut des professeurs d'éducation physique de Cordoba, quant à lui, affirme :

Notre vision de l'éducation populaire s'entremêle avec notre conception de la récréation [...] Ce champ n'est pas tributaire d'un système d'obligations, mais il génère un espace choisi librement de construction d'actions et/ou d'inactions. Il facilite aussi le choix collectif de l'agir et/ou du non-agir. [...] La liberté se construit socialement avec soi et les autres dans un cadre de négociation consensuel et dissensuel, sans oppression.

Mutations des postures contestataires

Nous avons signalé ci-dessus la ré-émergence relativement récente de la démocratie dans plusieurs pays de l'Amérique latine et l'organisation de plus en plus fréquente et originale de mobilisations contre les effets de l'hypercapitalisme et des mécanismes asservissants de la globalisation. Ces facteurs sont centraux pour les métiers de l'animation socioculturelle, de l'éducation populaire, du temps libre et de la récréation ayant pour but de créer de nouveaux espaces de subjectivation et de travail en commun. Si, comme le propose Gillet (1995, p. 190), la praxis de l'animation se modélise en trois pôles consubstantiels, celui de la « militance », celui de la technique et celui de la médiation et que les fonctions de l'animation sont de l'ordre de l'élucidation (champ cognitif de l'analyse), de la production (champ actif du savoir-faire) et de la facilitation (champ relationnel stratégique du savoir-être), une importance très grande doit être accordée au contexte historique, à la conjoncture des interventions et aux capacités stratégiques des animateurs et animatrices.

Or, des mutations sociales, politiques, culturelles d'envergure sont à l'œuvre dans les postures contestataires du sous-continent qui nous intéresse. C'est du Mexique que les Zapatistes ont fait connaître leurs revendications pour une citoyenneté inclusive et active. C'est du Brésil qu'a émergé le Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra (MST), que s'est constitué à l'époque un parti des travailleurs à la fois mouvement social et organisation politique (à partir, entre autres, de la Centrale unique des travailleurs [CUT]) et que se sont organisés, à partir de 2002, les premiers forums sociaux mondiaux de Porto Alegre qui allaient essaimer à travers la planète et constituer l'une des pratiques altermondialistes novatrices affirmant la possibilité d'un autre monde. Notons aussi les initiatives brésiliennes de démocratie participative : au plan des budgets municipaux, par exemple, où de nouveaux liens toujours paradoxaux entre l'État et la société civile s'expérimentent. C'est de l'Argentine et de l'extraordinaire mobilisation populaire contre la vie chère et l'impunité dirigeante (*Que se vayan todos!* « Qu'ils s'en aillent tous! ») en 2001 que sont issues les figures emblématiques des *piqueteros*, des *cacerolazos*, des collectifs d'artistes, du *teatro callejero* (de rue), des occupations et récupérations d'usines, des blocages routiers. Un vaste mouvement hétérogène de désobéissance civile pacifique, composé principalement de personnes ordinaires protestant et édifiant des moyens alternatifs d'entraide, de services, de troc, de luttes et projets, émergeait dans la sphère publique, la remplissant de chaleur et d'humanité.

C'est de la Bolivie de Morales, du Guatemala, de l'Uruguay, du Chili, du Nicaragua, de l'Équateur que les peuples indigènes lèvent la tête et proposent des changements radicaux dans la façon de concevoir le pouvoir et le rapport à la nature. Ils sont les protagonistes d'une très grande partie des mobilisations contre la soif inimaginable de profits des compagnies minières internationales, contre les prédateurs des forêts, des rivières, des terres, des plantes et savoirs autochtones, pour la survie et le développement de leur culture. Comme le souligne dans une entrevue Alfredo Astorga (2004b, p. 55), de Quito (Équateur) :

La présence indigène [...] est nouvelle dans le sens que la question du pouvoir est exposée avec plus de clarté, une légitimité et une force sans précédent. [...] Aujourd'hui, [elle] représente une vision du pays et du pouvoir en général.

Il ne s'agit pas ici de réifier des figures protestataires comme l'ont si souvent proposé les militants en mal de modèles ou de figures héroïques (le Che, le sous-commandant Marcos, Fidel Castro ou Hugo Chávez). Il est plutôt question de saisir que la donne a changé depuis les mouvements des années 1960-1970 où dominaient les figures du révolutionnaire marxiste, du prêtre engagé, de la guérilla clandestine ou du parti politique auto-

ritaire et les pratiques centralisées, dogmatiques, sectaires. C'est comme si avait surgi la figure collective du monde ordinaire, des laissés-pour-compte de la prébende, des communautés de base, chômeurs, ménagères et travailleuses, paysans, indigènes, jeunes des quartiers urbains pauvres. C'est comme si ce qui est à l'ordre du jour, ce n'est pas le renversement du système, mais plutôt le droit d'avoir des droits, dont celui à la dignité; la réclamation d'une citoyenneté effective où l'on n'acceptera plus de se faire dire de se taire.

Or, non seulement note-t-on un nouveau répertoire de revendications et de nouveaux acteurs autres que les partis politiques ou les organisations ouvrières et syndicales traditionnelles, mais le processus d'émergence des acteurs s'ancre dans un procès de subjectivation où l'émotion, les relations humaines, le corps, les rapports sociaux racialisés combinés à ceux de classes, de sexes, d'ethnies, de sexualité sont pris en compte, où le rire réintègre le militantisme (les Mères de la Place de Mai), où le service et l'entraide font partie de la lutte. À notre avis, c'est ici que s'exprime l'influence du mouvement des femmes dans toutes ses composantes. Le processus est aussi important que la fin, le pouvoir est plus circulaire que hiérarchique, les savoirs d'expérience tout aussi importants que les connaissances théoriques. Ce qui est aussi remarquable, c'est que l'idée d'un acteur unique central, figure d'avant-garde d'une idéologie salvatrice unique, est contestée ou n'est simplement plus possible. La prétention à l'hégémonie se dissipe, la compétence des acteurs, les plus exclus particulièrement, est reconnue: ils seront les protagonistes de leur propre changement et ceux plus généraux des changements sociaux. Selon Astorga (2004a, p. 40):

Dans les décennies antérieures, le caractère contestataire ou alternatif était plus net et s'exprimait tantôt dans la radicalité de la critique comme dans la référence à des utopies. [...] Actuellement, [...] les postures contestataires tendent à se définir au-delà des significations politiques traditionnelles et elles abordent des thèmes comme l'égalité sous toutes ses formes, les modes et les conditions quotidiennes de vie et la qualité de l'existence, la démocratisation du pouvoir et des décisions, la pratique de la citoyenneté, le plein exercice des droits et de leurs conditions d'obtention.

Victor Armony (2004), dans le cas de l'Argentine, analyse les expressions nouvelles des postures démocratiques, contestataires et alternatives, leur créativité sociale et politique dans un chapitre du livre *L'énigme argentine: Images d'une société en crise*, et Guillermo Almeyra (2006) fait de même dans son ouvrage *Rébellions d'Argentine: Tiers-État, luttes sociales et autogestion (1990-2004)*. Armony s'attarde à explorer les nouvelles avenues que prend l'action collective, entre autres, les gestes de désobéissance civile pacifique, en lien à la fois avec une critique acerbe des dirigeants politiques, mais aussi avec l'acceptation des institutions de la démocratie. Fréquemment, les acteurs évitent de passer par les partis politiques tradi-

tionnels et plaident directement leur cause auprès du pouvoir. Almeyra, quant à lui, étudie plutôt les perspectives autogestionnaires des projets alternatifs. Il revient d'ailleurs à ce sujet sur les parcours autogestionnaires initiés dans l'Algérie de Ben Bella et dans la Pologne de Solidarność. Les potentialités de ce choix sont analysées ainsi que les importants risques de dérives.

S'il fallait résumer ce qui ressort des communications et des contacts et conversations que nous avons eus avec les personnes latino-américaines présentes aux colloques de Bordeaux et de São Paulo, nous dirions que l'enjeu des postures contestataires est le rétablissement de la démocratie, sa consolidation et son élargissement, donc la démocratisation de la démocratie. Ce projet se fait d'une manière bien singulière selon les contextes historiques et les conjonctures dans les divers pays. On peut toutefois avancer que l'insistance mise sur la visibilité et l'audibilité des personnes à la base mobilisées constitue une constante. María Teresa Sirvent parle de l'importance de guérir des contextes de terreur et de radical dénuement, de reconstruire jusque dans le quotidien et le personnel, dans la façon d'envisager la réalité, dans le fait même de ressentir ou non la nécessité de participer. Fortifier les sociétés civiles affaiblies et les institutions sociales et politiques précaires, fonder et nourrir une nouvelle culture citoyenne où toutes et tous seront reconnus et participants demande un engagement individuel éclairé par de réelles délibérations ouvertes et inclusives, par la possibilité de critiquer, proposer, sortir des sentiers battus, créer du nouveau à la fois au plan très proche, local, communautaire et plus largement. Si l'expérimentation de formes alternatives de contestation et de survie permet l'émergence de sujets-acteurs s'appropriant les orientations de leur propre vie et celles de leur collectivités d'appartenance et plus largement enclenche des transformations vitales ici et maintenant, elle recompose aussi l'espace du politique, l'espace politique public social, ce qui ne peut qu'alimenter et transformer l'espace politique institutionnel.

Certes, tout n'est pas nouveau. Il y a modification et actualisation d'anciens schèmes, développement d'autres plus novateurs. Les pratiques sont riches et complexes, les acteurs incarnent des identités fluides, pragmatiques, proches de l'expérience subjective, comme le signale Armony (2004). Le temps n'est pas aux certitudes claironnantes, mais à la perplexité paradigmatique plus favorable aux expérimentations, à la créativité, au non-conformisme, aux initiatives alternatives. Lucero Zamudio, de Colombie, parle de « culture citoyenne » ; Astorga, de l'Équateur, parle de « stratégies de lutte et de négociation nouvelles disposant d'une forte puissance symbolique », González Ávila, du Guatemala, parle d'une nouvelle éthique du dialogue et son apport à la construction démocratique. Quoi qu'il en soit, sûrement qu'« un autre monde est possible » et que les pistes

et les signes que nous venons d'exposer sommairement sont à soutenir et à consolider dans un processus éducatif et d'animation socioculturelle permanent.

CONCLUSION

Nous sommes donc allée, dans le cadre restreint de ce chapitre, à la rencontre des altérités latino-américaines quant aux pratiques et théories de l'animation socioculturelle et de ses analogies. Consciente de la profonde singularité des expériences contextuées, situées, nous avons pourtant insisté davantage sur les transitions, les enchaînements, les points de passage que sur les ruptures et les fractures afin de saisir certaines des grandes parentés proches ou lointaines.

Si l'animation a généralement à voir avec la volonté d'améliorer des actions collectives et des formes de participation, comme nous avons pu le constater dans les divers récits entendus, on peut sans doute affirmer que la création de liens et de réseaux issus de l'organisation de trois colloques internationaux donne à voir un étonnant foisonnement d'interrogations sur la démocratie et le sens de la citoyenneté dans cette région du monde. Là où d'abyssales disparités entre les nantiEs et les laisséEs-pour-compte prévalent; là où les sociétés civiles sont encore très fragiles, les structures étatiques confrontées à des défis colossaux sur le plan des politiques publiques relatives à tous les domaines de gouvernance; là où les pressions des possédants nationaux et des organes financiers internationaux tentent de maintenir par tous les moyens leur hégémonie; là où la lame de fond de la puissance culturelle états-unienne tente de balayer la zone, on retrouve des résistances, des offensives créatrices, des utopies réalisables où l'animation dans sa version participative joue un modeste rôle.

C'est comme si, dans les initiatives de promotion et surtout de mise à jour de l'héritage de l'éducation populaire, celles d'occupation de l'espace potentiellement créateur du temps libre et de la récréation, celles d'invention, de maïeutique permettant de repenser le rapport à soi, aux autres, à la collectivité, au vivre-ensemble, on explorait le potentiel subversif de la démocratie. Il y a, bien sûr, la réhabilitation des dispositifs institutionnels de la souveraineté du peuple et l'attachement qu'on y porte, mais il y a aussi et surtout le questionnement incessant et polémique sur la «part des sans-part», sur le prétendu consentement général donné aux calculs politiques d'«équilibres économiquement profitables et socialement tolérables». Il y a l'interrogation soutenue et les expériences menées afin de rendre visibles et audibles les absents de la délibération et de la décision. Il y a la réflexion et les projets de subjectivation politique des

personnes et des groupes apparaissant et se faisant valoir dans l'espace public comme pouvoir paradoxal de ceux et celles qui n'ont aucun titre à l'exercer (Rancière, 2005, 1998 et 1995). Pour Jacques Rancière, l'activité démocratique signifie l'effraction de la logique égalitaire, l'actualisation de l'égalité sous forme de transgression, détournement, rupture du « sensible », c'est-à-dire de l'ordonnement des corps, des places, des fonctions et des pouvoirs. C'est la théâtralisation d'autres sites du politique, la démonstration par des « actes de parole » se déployant sur des scènes de manifestations symboliques, la mise en acte de l'égalité de n'importe quel être parlant avec n'importe quel autre être parlant. Nous affectionnons particulièrement cette définition de Rancière (1995, p. 53) :

L'activité politique est celle qui déplace un corps du lieu qui lui avait été assigné ou change la destination d'un lieu; elle fait voir ce qui n'avait pas lieu d'être vu, fait entendre un discours là où seul le bruit avait son lieu, fait entendre comme discours ce qui n'était entendu que comme bruit.

Les expériences latino-américaines d'animation ont laissé voir, à notre avis, une intrication plus forte qu'en Europe du projet socioculturel dans les enjeux politiques, un véritable questionnement permanent sur la démocratie politique.

Nous avons aussi pu observer dans les théories exposées et les pratiques rapportées la quête et la production de valeurs collectives axées : sur les droits de la personne; sur une notion complexe de l'égalité dont l'égalité des sexes, des cultures et des savoirs qui ne signifiait pas mêmeté et qui donc favorisait le pluralisme, enfin, une égalité devant exister au sein d'une diversité de sensibilités, d'acteurs, de projets; sur l'impératif de l'inclusion.

En terminant, nous pouvons affirmer avoir pris conscience de la grande incidence qu'ont pu avoir ici les théories et pratiques d'animation socioculturelle développées dans les Amériques centrale et du Sud. À nous maintenant de poursuivre l'intégration de ce maillon important dans notre propre histoire. À nous aussi de poursuivre les rencontres et les expériences partagées. Les réalisations qui les sous-tendent créent une résonance à l'échelle continentale qui contribue, entre autres, à retracer notre américanité.

BIBLIOGRAPHIE

- ALGAVA, Mariano (2004). «Sainement folles et follement saines», *Cahiers de l'action culturelle*, vol. 3, n° 1, p. 50. Numéro sous la direction de Jocelyne Lamoureux, Ilia Castro et Charles Rajotte et avec le soutien de Jean-Claude Gillet, entièrement consacré au Premier Colloque international sur «L'animation en France et ses analogies à l'étranger», tenu à Bordeaux, France, à l'automne 2003, publié par le Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC), Université du Québec à Montréal (UQAM).
- ALMEYRA, Guillermo (2006). *Rébellions d'Argentine: Tiers-État, luttes sociales et autogestion (1990-2004)*, trad. de l'espagnol par Noëlle Groult et Mariana Sanchez, Paris, Syllepse, 254 p.
- ALVES JÚNIOR, Edmundo de Drummond (2004). «Créer des liens entre l'éducation physique et le loisir dans un projet réalisé pour adolescents en situation de risque en Barra da Tijuca», *Cahiers de l'action culturelle*, vol. 3, n° 1, p. 58. Numéro sous la direction de Jocelyne Lamoureux, Ilia Castro et Charles Rajotte et avec le soutien de Jean-Claude Gillet, entièrement consacré au Premier Colloque international sur «L'animation en France et ses analogies à l'étranger», tenu à Bordeaux, France, à l'automne 2003, publié par le Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC), Université du Québec à Montréal (UQAM).
- ANDER-EGG, E. (2000). *Metodología y práctica de la animación sociocultural*, Madrid, Éd. CCS.
- ARMONY, Victor (2004). *L'énigme argentine: Images d'une société en crise*, Outremont, Athéna, 204 p.
- ASTORGA, Alfredo (2004a). «"Animation sociale": Tendances et tensions en Équateur», *Cahiers de l'action culturelle*, vol. 3, n° 1, p. 40. Numéro sous la direction de Jocelyne Lamoureux, Ilia Castro et Charles Rajotte et avec le soutien de Jean-Claude Gillet, entièrement consacré au Premier Colloque international sur «L'animation en France et ses analogies à l'étranger», tenu à Bordeaux, France, à l'automne 2003, publié par le Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC), Université du Québec à Montréal (UQAM).
- ASTORGA, Alfredo (2004b). «Synthèse d'une entrevue électronique», *Cahiers de l'action culturelle*, vol. 3, n° 1, p. 54. Numéro sous la direction de Jocelyne Lamoureux, Ilia Castro et Charles Rajotte et avec le soutien de Jean-Claude Gillet, entièrement consacré au Premier Colloque international sur «L'animation en France et ses analogies à l'étranger», tenu à Bordeaux, France, à l'automne 2003, publié par le Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC), Université du Québec à Montréal (UQAM).
- AUGUSTIN, Jean-Pierre et Jean-Claude GILLET (1997). «Pour un mouvement de recherche et d'expérimentation sur l'animation», *Agora Débats/Jeunesse* (Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire), n° 8.
- AUGUSTIN, Jean-Pierre et Jean-Claude GILLET (2000). *L'animation professionnelle: Histoire, acteurs, enjeux*, Paris, L'Harmattan, coll. «Débats jeunesse», 188 p.
- CAHIERS DE L'ACTION CULTURELLE (2004). vol. 3, n° 1. Numéro sous la direction de Jocelyne Lamoureux, Ilia Castro et Charles Rajotte et avec le soutien de Jean-Claude Gillet, entièrement consacré au 1^{er} Colloque international sur «L'animation en France et ses analogies à l'étranger», tenu à Bordeaux, France, à l'automne 2003, publié par le Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC), Université du Québec à Montréal (UQAM).

- CARBAJAL ARREGUI, Carola et Mariangela BELFIORE WANDERLEY (dir.) (2006). *Colóquio de animação sociocultural*, Actes du II^e colloque international d'animation socioculturelle tenu à l'Université catholique Pontificia, de São Paulo, Brésil, en septembre 2005, sur le thème « Cidadania e democracia: Desafios da animação sociocultural na mobilização, participação e intervenção », édition bilingue portugais-espagnol, São Paulo, Instituto de Estudos Especiais et Pontificia Universidade Católica de São Paulo, 252 p.
- COPPOLA, Gustavo (2004). « Entrevue électronique », réalisée, traduite et transcrite par Ilia Castro, *Cahiers de l'action culturelle*, vol. 3, n^o 1, p. 54. Numéro sous la direction de Jocelyne Lamoureux, Ilia Castro et Charles Rajotte et avec le soutien de Jean-Claude Gillet, entièrement consacré au Premier Colloque international sur « L'animation en France et ses analogies à l'étranger », tenu à Bordeaux, France, à l'automne 2003, publié par le Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC), Université du Québec à Montréal (UQAM).
- CUCCIOLETTA, Donald (2001). « De Bolivar à Papineau », *Le Devoir*, 4 avril.
- DUMAZEDIER, Joffre (1988). *La révolution culturelle du temps libre: 1968-1988*, Paris, Méridiens Klincksiek, coll. « Société », 309 p.
- FREIRE, Paulo (1967). *Educação como prática da liberdade*, plusieurs éditions en plusieurs langues depuis le manuscrit en portugais de 1967, <www.paulofreire.org/escritos.htm>.
- FREIRE, Paulo (1968). *Pedagogia do oprimido*, plusieurs éditions en plusieurs langues depuis le manuscrit en portugais de 1968, <www.paulofreire.org/escritos.htm>.
- GILLET, Jean-Claude (1995). *Animation et animateurs: Le sens de l'action*, Paris, L'Harmattan, 326 p.
- GILLET, Jean-Claude (1998). *Formation à l'animation: Agir et savoir*, Paris, L'Harmattan, 237 p.
- GILLET, Jean-Claude (dir.) (2004a). *L'animation professionnelle et volontaire dans 20 pays: Tome 1*, Paris, L'Harmattan, coll. « Animation et Territoires », 224 p.
- GILLET, Jean-Claude (dir.) (2004b). *L'animation professionnelle et volontaire dans 20 pays: Tome 2*, Paris, L'Harmattan, coll. « Animation et Territoires », 224 p.
- GILLET, Jean-Claude (dir.) (2004c). « Présentation du colloque », *Cahiers de l'action culturelle*, vol. 3, n^o 1, p. 2. Numéro sous la direction de Jocelyne Lamoureux, Ilia Castro et Charles Rajotte et avec le soutien de Jean-Claude Gillet, entièrement consacré au Premier Colloque international sur « L'animation en France et ses analogies à l'étranger », tenu à Bordeaux, France, à l'automne 2003, publié par le Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC), Université du Québec à Montréal (UQAM).
- GILLET, Jean-Claude (2006a). *L'animation en questions*, Ramonville-Saint-Agne (France), Ères, 223 p.
- GILLET, Jean-Claude (2006b). « A perspectiva socioeducativa da animação social », dans Carola Carbajal Arregui et Mariangela Belfiore Wanderley (dir.), *Colóquio de animação sociocultural*, Actes du II^e colloque international d'animation socioculturelle tenu à l'Université catholique Pontificia, de São Paulo, Brésil, en septembre 2005, sur le thème « Cidadania e democracia: Desafios da animação sociocultural na mobilização, participação e intervenção », édition bilingue portugais-espagnol, São Paulo, Instituto de Estudos Especiais et Pontificia Universidade Católica de São Paulo, p. 23.

- GONZÁLEZ ÁVILA, Manuel (2004). «El desarrollo de las actividades culturales en Guatemala» dans *L'animation professionnelle et volontaire dans 20 pays: Tome 2*, dans Jean-Claude Gillet (dir.), Paris, L'Harmattan, coll. «Animation et Territoires», p. 15.
- GONZALEZ-DELGADO, Rita et Lourdes de URRUTIA-BARROSO (2004). «Pour une caractérisation de l'animation à Cuba», dans *L'animation professionnelle et volontaire dans 20 pays: Tome 2*, dans Jean-Claude Gillet (dir.), Paris, L'Harmattan, coll. «Animation et Territoires», p. 33.
- LAMOUREUX, Jocelyne (2004). «Deux creusets de l'animation culturelle au Québec: l'engagement des artistes et la prise de parole communautaire», dans Jean-Claude Gillet (dir.), *L'animation professionnelle et volontaire dans 20 pays: Tome 1*, Paris, L'Harmattan, coll. «Animation et Territoires», p. 217.
- LAMOUREUX, Jocelyne, Ilia CASTRO et Charles RAJOTTE (dir.) (2004). *Cahiers de l'action culturelle*, vol. 3, n° 1, 84 p. Numéro avec le soutien de Jean-Claude Gillet, entièrement consacré au Premier Colloque international sur «L'animation en France et ses analogies à l'étranger», tenu à Bordeaux, France, à l'automne 2003, publié par le Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC), Université du Québec à Montréal (UQAM).
- MACAS, Luis (2000). «Diez años del Levantamiento del Inti Raymi en Ecuador», *América Latina en Movimiento*, n° 315, 13 juin, p. 12-15, <alainet.org/active/show_text.php3?key=764>.
- MASCARENHAS, Fernando (2004). *Lazer como prática da liberdade: Uma proposta educativa para a juventude*, 2^e éd., Goiânia (Brésil), Editora da UFG, 112 p.
- MELO, Victor Andrade de (1999). «Lazer: Intervenção e conhecimento», dans Anais Campinas (dir.), *I Congresso Regional Sudeste do CBCE: Faculdade de Educação Física da Unicamp*, São Paulo, Éd. Ibrasa, p. 17-21.
- MELO, Victor Andrade de (2003). *Lazer e minorias sociais*, São Paulo, Éd. Ibrasa.
- MELO, Victor Andrade de (2004). «L'animation culturelle au Brésil: Un panorama», dans Jean-Claude Gillet (dir.), *L'animation professionnelle et volontaire dans 20 pays: Tome 2*, Paris, L'Harmattan, coll. «Animation et Territoires», p. 70.
- MELO, Victor Andrade de et Edmundo de Drummond ALVES JÚNIOR (2003). *Introdução au loisir*, Tamboré-Manueli (Brésil), Éd. Manole.
- MOUTERDE, Pierre (2002). *Quand l'utopie ne désarme pas: Les pratiques alternatives de la gauche latino-américaine*, Montréal, Écosociété, 193 p.
- NÚÑEZ HURTADO, Carlos (2005). «Educación popular: Una mirada de conjunto», *Decisión Educación Popular* (Centro de Cooperación Regional para la Educación de Adultos en América Latina y el Caribe [CREFAL]), n° 10, avril, <tariacuri.crefal.edu.mx/decisio/d10/sab1-1.php>.
- NÚÑEZ HURTADO, Carlos (2006). «Educación popular: Una mirada de conjunto», dans Carola Carbajal Arregui et Mariangela Belfiore Wanderley (dir.), *Colóquio de animação sociocultural*, Actes du II^e colloque international d'animation socioculturelle tenu à l'Université catholique Pontificia, de São Paulo, Brésil, en septembre 2005, sur le thème «Cidadania e democracia: Desafios da animação sociocultural na mobilização, participação e intervenção», édition bilingue portugais-espagnol, São Paulo, Instituto de Estudos Especiais et Pontificia Universidade Católica de São Paulo, p. 87.

- OSZLAK, Oscar (1984). «Privatización autoritaria y recreación de la escena pública», dans Oscar Oszlak (dir.), *Proceso: Crisis y transición democrática*, vol. 1, Buenos Aires, Centro Editor de América Latina, p. 34, <bibliotecavirtual.clacso.org.ar/ar/libros/critica/nro10-11/OSZLAK.pdf>.
- RANCIÈRE, Jacques (1995). *La mésentente: politique et philosophie*, Paris, Galilée, 187 p.
- RANCIÈRE, Jacques (1998). *Aux bords du politique*, Paris, La Fabrique, et par la suite chez Gallimard, coll. «Folio/essais» n° 434, 261 p.
- RANCIÈRE, Jacques (2005). *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 106 p.
- SEPULVEDA LOPEZ, Mónica (2004). «La animación sociocultural en Columbia: Como escenario para la construcción de mundos posibles», dans Jean-Claude Gillet (dir.), *L'animation professionnelle et volontaire dans 20 pays: Tome 2*, Paris, L'Harmattan, coll. «Animation et Territoires», p. 137.
- SIRVENT, María Teresa (2004). «Animación sociocultural y educación popular en la Argentina: Una historia y un presente», dans Jean-Claude Gillet (dir.), *L'animation professionnelle et volontaire dans 20 pays: Tome 2*, Paris, L'Harmattan, coll. «Animation et Territoires», p. 43.
- VILAS, Fabián (2004). «Panorama de la recreación y la animación en el Uruguay: sus orígenes y su presente», dans Jean-Claude Gillet (dir.), *L'animation professionnelle et volontaire dans 20 pays: Tome 2*, Paris, L'Harmattan, coll. «Animation et Territoires», p. 194.
- WAICHMAN, Pablo (2000). *Tiempo libre y recreación: Un desafío pedagógico*, Buenos Aires, Éd. Kinesio.
- WAICHMAN, Pablo (2004). «Argentine: un pays de contradictions», *Cahiers de l'action culturelle*, vol. 3, n° 1, p. 18. Numéro sous la direction de Jocelyne Lamoureux, Ilia Castro et Charles Rajotte et avec le soutien de Jean-Claude Gillet, entièrement consacré au Premier Colloque international sur «L'animation en France et ses analogies à l'étranger», tenu à Bordeaux, France, à l'automne 2003, publié par le Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC), Université du Québec à Montréal (UQAM).
- WANDERLEY, Luiz Eduardo W. (2004). «Animation et éducation populaires au Brésil: 1960-2000», dans Jean-Claude Gillet (dir.), *L'animation professionnelle et volontaire dans 20 pays: Tome 2*, Paris, L'Harmattan, coll. «Animation et Territoires», p. 81.
- ZAMUDIO CÁRDENAS, Lucero (2004). «La animación sociocultural en Colombia», dans Jean-Claude Gillet (dir.), *L'animation professionnelle et volontaire dans 20 pays: Tome 2*, L'Harmattan, coll. «Animation et Territoires», p. 154.



LES MOUVEMENTS AUTONOMISTES AUTOCHTONES MEXICAINS UNE CITOYENNETÉ RÉINVENTÉE

Marie-José Nadal

Département de sociologie,
Université du Québec à Montréal

Les autochtones des Amériques sont des acteurs de la scène politique nationale et internationale depuis le milieu des années 1970. Paradoxalement, c'est à cette même période que les anthropologues avaient décrété la mort de l'Indien. De nos jours, alors que les Amérindiens interviennent à tous les niveaux (politique, économique, social et culturel), l'hétérogénéité de leur mouvement est devenue une évidence : d'une part, plusieurs tendances idéologiques le traversent et, d'autre part, ce mouvement est le produit d'identités multiples. En effet, les autochtones se diversifient entre eux par leur culture, leur langue, leur condition économique, etc., mais aussi par la relation qu'ils entretiennent avec l'État ou les partis politiques nationaux. Cette diversité ne les a pas empêchés de construire un mouvement autochtone dans les Amériques : ils se présentent en tant que descendants de Peuples

premiers qui ont été spoliés de leur territoire, de leur culture et de leur identité depuis la colonisation du continent américain, ce qui les a confinés dans un état de marginalisation chronique. Cette référence à une origine et à une condition sociale communes a forgé leur ethnicité au point que, dès les années 1970, ils interviennent auprès de l'ONU afin qu'ils soient reconnus en tant que peuples (López Bárcenas, 2002b). Bien que la Déclaration des Peuples indigènes promise par l'ONU pour la fin de la décennie des autochtones tarde à être produite, on peut dire que leur «voix» s'est imposée dans les débats concernant les grands enjeux politiques contemporains (García Canclini, 2004) dans tout le continent américain.

C'est ainsi que dans plusieurs pays des Amériques ils ont inscrit leur résistance au-delà des frontières nationales. En même temps, ils interviennent au plan national et local si bien que, dans plusieurs pays, ils ont obtenu le droit à l'autonomie. Dans d'autres cas, leur autonomie se construit dans la résistance, comme les *Caracoles*, ces régions autonomes zapatistes, du Chiapas, au Mexique (Burguete Cal y Mayor, 2002).

Dans ce pays, outre la revendication du droit à l'autonomie, les leaders exigent la reconnaissance de leurs organisations au sein de la société civile et revendiquent pour tous les indigènes leur inclusion dans la société globale en tant que citoyens à part entière. Cette terminologie prouve que pour exprimer leur volonté politique, et surtout pour se faire comprendre et légitimer leur place dans la société globale, ces nouveaux acteurs sont obligés d'emprunter des concepts qui ont été forgés dans les démocraties libérales, modernes et individualistes, c'est-à-dire dans des sociétés dont la caractéristique est d'avoir opéré une coupure entre le public et le privé. Cela pose un défi analytique : peut-on utiliser pour d'autres sociétés ces concepts, sans recul et sans qu'ils fassent l'objet d'une analyse épistémologique préalable ?

En effet, la présence dans la sphère politique de groupes sociaux nouveaux implique la nécessité de repenser le cadre conceptuel issu d'un contexte historique et politique particulier, afin de l'adapter aux réalités interethniques ou interculturelles contemporaines et de dépasser la définition du citoyen, pensée en termes universalistes, puisque les individus ou les groupes dont il est question se définissent au moyen d'appartenances qui ne sont pas uniquement politiques. En particulier, il nous faut analyser les identités et les rapports sociaux qui se créent lorsque des groupes ethniques ou culturels différents entrent en relation et revendiquent l'égalité dans la différence.

L'anthropologie politique s'est donné pour tâche d'analyser les systèmes politiques non occidentaux. Je m'inspirerai de Neveu (1997) afin de montrer la nécessité d'élargir les diverses définitions de la société civile et de la citoyenneté de manière à y inclure des groupes ou des sociétés qui n'effectuent pas de coupure entre le politique, le religieux ou la parenté, et qui se définissent à partir de systèmes d'allégeances multiples. Cette anthropologue démontre que, dans le cas des sociétés ethniques, la citoyenneté crée un mode d'appartenance nouveau, particulièrement politique, censé être dégagé des autres modes d'appartenance fondés sur le sang (la parenté¹), la subordination clanique; pourtant, on ne peut l'analyser qu'en l'articulant aux autres modes d'identification et d'allégeance. De plus, les logiques différentes résultant de la mise en œuvre de modes d'appartenance multiples créent des articulations et des dissociations observables au plan des alliances et des ruptures qui se forment sur la scène politique. Enfin, les pratiques politiques de ces acteurs nouveaux posent le problème de l'hétérodoxie lorsqu'ils reprennent à leur compte des principes tels que ceux de citoyenneté et de démocratie (qui ont été pensés en termes universels), qu'ils les adaptent à leur réalité culturelle différente et les réinterprètent à partir de leurs appartenances multiples.

Selon Neveu, l'analyse de la citoyenneté en tant que nouveau mode d'appartenance politique doit se faire selon deux axes. Dans un premier temps, à partir des modes de légitimation et de reconnaissance qui ancrent les acteurs dans la sphère politique: nous le verrons dans les revendications et les actions des autochtones mexicains. Dans un deuxième temps, à partir du niveau relationnel: cet axe sera développé dans l'étude des relations que les groupes sociaux établissent avec l'État et entre eux.

Phénomène contemporain, cette demande de reconnaissance et d'intégration à la vie politique nationale résulte de l'intensification des identités locales ou sectorielles qui s'expriment dans l'espace social et politique. Elle découle non seulement du renouveau indianiste mais aussi des mouvements migratoires, de la globalisation des marchés et de la communication. C'est pourquoi, ce chapitre doit être considéré comme une réflexion sur la nécessité de redéfinir le concept de démocratie pour l'adapter à la pluralité culturelle actuelle.

Je démontrerai d'une part que les autochtones gardent leur spécificité alors même qu'ils participent à un large mouvement de redéfinition de la démocratie (phénomène qui se retrouve dans d'autres sociétés contemporaines américaines). J'analyserai les caractéristiques de cette citoyenneté ainsi que les conséquences qu'implique l'intégration de la composante

1. Dans le cas du Mexique, j'ajouterai la parenté symbolique.

indienne dans la vie politique nationale. De plus, à partir de l'analyse de quelques exemples de pouvoir local, je mettrai en évidence la conception particulière que les autochtones mexicains ont du politique. Enfin, j'aborderai la nécessité de redéfinir le concept de citoyenneté dans les sociétés pluriethniques et pluriculturelles des Amériques.

UN MOUVEMENT AUTOCHTONE DÉMOCRATIQUE RADICAL ET PLURIEL

Le mouvement indien mexicain est un mouvement hétérogène dont j'ai étudié les diverses tendances dans un article faisant le bilan des dix dernières années de résistance indienne (Nadal, 2005a). Je ne retiendrai ici que la tendance qui s'organise à partir du soulèvement zapatiste de 1994 et que j'ai dénommée démocratique radicale et plurielle, en m'inspirant des analyses de Chantal Mouffe (2000 et 2001). En effet, dès cette date, de nombreuses organisations autochtones mexicaines ont opté pour une perspective politique qui cherche à régler la question indienne en même temps que la transformation radicale de la société mexicaine tout entière (Nadal, 1994). Dans cette mouvance idéologique, les autochtones mexicains se proclament Indiens, mexicains et même citoyens altermondialistes.

Ethnique et citoyen, ce mouvement est démocratique en ce sens qu'il défend les droits démocratiques fondamentaux d'égalité, de liberté et de justice, mais aussi les droits particuliers des peuples autochtones. Le radicalisme de ce mouvement est révélé dans la proclamation de la nécessité de changer en profondeur l'État afin d'obtenir le respect de ces droits fondamentaux et, en particulier, le respect de l'autonomie indienne au sein de l'espace national. Enfin, il s'agit d'un mouvement pluriel qui privilégie la construction de larges fronts d'opposition formés aussi bien d'organisations autochtones diverses que d'organisations non autochtones multiples aspirant, elles aussi, à une démocratie renouvelée, et qui proclament le devoir de s'unir largement malgré leur diversité idéologique². Dans ce cas, l'indigénéité articulée à d'autres identités nationales et supranationales devrait devenir une composante d'un projet de transformation radicale des sociétés. En définitive, selon Chantal Mouffe (*op. cit.*), la citoyenneté démocratique radicale et plurielle se construit à partir des trois caractéristiques suivantes : 1) l'éclatement des catégorisations sociales et des identités ; 2) cet éclatement est à l'origine de larges alliances selon le principe d'équivalence démocratique qui n'efface pas les différences

2. « Par notre composition sociale, on est un mouvement majoritairement indien ; politiquement, on est un mouvement de citoyens en armes avec des exigences de citoyens » (Sous-commandant Marcos et Le Bot, 1997, p. 240).

et 3) la nation comme espace de résistance. Dans notre cas, nous aurons à concevoir cette troisième caractéristique à partir de l'élargissement de l'espace national, puisque l'espace de résistance est envisagé par les Indiens au plan transnational et continental.

Tournant le dos aux institutions politiques, une grande proportion des organisations qui ont gravité autour de l'EZLN a préféré participer à de grandes alliances, ethniques ou non, nationales et continentales, pour construire des fronts de résistance à l'État illégitime ou au néolibéralisme. La diversité de ces alliances est affirmée dans la longue liste des ethnies participantes, déclinée lors des événements publics ou dans les communiqués, de même que dans la liste des associations, des organisations sociales ou politiques qui soutiennent les revendications autochtones. Ces alliances servent à joindre les différences (Baschet, 2002) dans la résistance à la domination de manière à obtenir un monde de « justice, de démocratie et de liberté³ » (revendications rendues publiques dès les premiers communiqués de l'EZLN, en 1994). Le mot d'ordre, « un monde qui contient beaucoup de mondes », deviendra la métaphore du sentiment d'appartenance à une communauté politique interethnique, composée d'une pluralité d'appartenances particulières porteuses de conceptions différentes de la citoyenneté et de la démocratie mais qui se rencontrent autour du principe d'équivalence démocratique n'effaçant pas les différences.

Si, pendant dix ans, le mouvement zapatiste a ignoré l'alliance avec les syndicats et les organisations de masses paysannes et ouvrières, cette rencontre politique s'est concrétisée par la suite, en particulier dans la remise en question des articles de l'ALENA concernant la question agraire. Depuis le mois de juin 2006, une organisation nouvelle retient l'attention des observateurs de la scène politique mexicaine : l'Assemblée populaire des peuples d'Oaxaca (APPO⁴), qui rassemble syndicats, organisations autochtones, étudiants, groupes de quartiers, artistes. Une grève d'instituteurs s'est transformée en large mouvement politique pour exiger la démission d'un gouverneur antidémocratique, corrompu et illégitime⁵,

3. Cette revendication sert à illustrer la composante démocratique que veut se donner le mouvement indien au plan national. Ce qui avait provoqué un large mouvement de soutien aux zapatistes lors du Dialogue de San Cristobal en 1994 (voir Nadal, 1994).

4. L'APPO est une assemblée d'assemblées née le 17 juin 2006 à la suite de la répression qu'ont subie les délégués de la section 22 du syndicat national des travailleurs de l'éducation ; 365 organisations ont participé à sa création. Notons, en particulier, la présence de la Coordination pour un Oaxaca magoniste, populaire et antilibéral (COMP), qui regroupe 22 organisations indiennes.

5. Voir l'article de Gustavo Esteva dans *La Jornada* du 20 novembre 2006, Opinion.

et pour lutter contre le « fascisme qui sévit dans l'État d'Oaxaca⁶ ». Le mouvement populaire d'Oaxaca est un mouvement éclectique où se mêlent les idéologies diverses du syndicalisme des professeurs, du communautarisme indien, de la gauche radicale et de la démocratie directe. Valorisant la diversité ethnique et l'organisation sous la forme d'assemblées, ce mouvement se définit comme une organisation démocratique, horizontale et collégiale qui opte pour un changement radical et démocratique de la société en généralisant l'autonomie à tous les secteurs. Dès lors, la question indienne s'incorpore à la question nationale et plus largement à la démocratisation des sociétés contemporaines. Le principe d'équivalence entre les luttes démocratiques met l'accent sur la nécessité de dépasser les rapports de domination pour accéder à une liberté et une égalité effectives. Dans cette perspective citoyenne, le « Nous » citoyen est un « Nous » hétérogène. Il permet l'édification d'une identité politique collective qui se construit à partir d'un dénominateur commun qui est politique, et qui résulte de la prise de conscience de la situation de subordination ou d'exclusion dans laquelle se trouve l'agent social dans les rapports de pouvoir.

Nous allons examiner plus en détail comment les militants autochtones mexicains revendiquent d'être considérés comme des acteurs politiques légitimes intervenant à la fois en tant que citoyens autochtones, mexicains et américains (au sens continental du terme). Il est regrettable que la linéarité du texte impose une présentation séparée pour chacune de ces trois composantes alors que, dans la réalité politique de ces treize dernières années, on les a vues opérer en même temps.

Des citoyens indiens: la dimension autochtone (pluriethnique) du mouvement

Le caractère pluriel du mouvement autochtone mexicain qui s'est organisé autour du soulèvement de l'EZLN rend compte de l'éclatement des catégorisations sociales et des identités évoqué par Mouffe. En effet, les autochtones ont mis en évidence leur conscience de faire partie d'ethnies différentes et dominées, assujetties par un développement qui les ignore et les confine dans la pauvreté, l'exclusion, la marginalité et l'émigration. Dès lors, ils se définissent comme Indiens, pauvres, parfois prolétariés ou encore paysans et de plus en plus marginaux et émigrés. Dans ce cas, l'émigration vient transformer des identités locales qui se redéfinissent au plan transnational ou supranational. Enfin, la différenciation sociale se fait sentir à l'intérieur même des communautés où les différences entre les sexes et les catégories sociales se sont renforcées avec la crise du modèle mexicain de développement et l'entrée du Mexique dans une économie capitaliste mondiale.

6. Voir la page Web de cette organisation.

Dès 1994, la défense des droits des peuples autochtones, brandie par l'EZLN, est présentée comme une revendication démocratique qui attire la sympathie de larges secteurs de la population mexicaine. Il s'agit d'un soutien hétérogène composé d'Amérindiens de différentes ethnies, de militants indiens et non indiens actifs au sein d'organisations sociales populaires ou professionnelles, de même que de simples citoyens qui aspirent à un changement, après plus de soixante-dix ans de domination d'un parti-État. En effet, dès 1994, une proportion importante de la société civile mexicaine s'est reconnue dans les revendications des insurgés zapatistes et a obtenu que le gouvernement engage des négociations au lieu de continuer à réprimer l'insurrection par les armes. Comme le souligne Duterme (2003), les autochtones mexicains ont su instrumentaliser l'indigénité de manière à profiter d'un espace politique ouvert à l'idée de respect des droits des peuples autochtones, de l'autonomie et de la démocratie. Ce zapatisme civil se consolidera en 1996, lors des négociations entre le gouvernement et l'EZLN. En effet, c'est à ce moment-là que les organisations indiennes se structurent au sein du Congrès national indigène (le CNI) et reprennent à leur compte la défense des Accords de San Andrés⁷. Souvenons-nous que ces accords, signés le 16 février 1996, engageaient l'État à inclure explicitement dans la législation mexicaine le droit des peuples autochtones à l'autonomie et à l'autodétermination (López Bárcenas, 2002a). Ils prévoyaient aussi la transformation du système juridique de manière à garantir l'exercice de leurs droits politiques, sociaux, économiques et culturels. Victoire indubitable pour les autochtones, cette étape des négociations avec l'État avait prouvé le sérieux et le caractère citoyen du mouvement indien, légitimé dans ses capacités de défense des droits des peuples autochtones et de la démocratie plurielle. Pourtant, le refus du président Ernesto Zedillo Ponce de León d'entériner ces accords révélera la fermeture des institutions politiques à l'idée de construire un espace politique pluriel au sein duquel la composante ethnique serait reconnue. On comprend pourquoi le thème des droits des peuples autochtones n'était, pour l'EZLN, que la première étape d'une série de négociations avec le gouvernement qui auraient dû porter, entre autres, sur la réforme politique de l'État mexicain. Pour cette raison, devant le refus d'entériner les Accords de San Andrés et de poursuivre les négociations, l'idée d'une alliance entre autochtones et non-autochtones pour inclure la question indienne dans la vie politique nationale prend de l'importance, comme le prouve la Caravane pour la dignité indigène

7. Le Congrès national indigène est créé dans le mouvement d'appui aux insurgés du Chiapas. Il s'agit d'un mouvement complexe: Beaucage, Duterme, Baschet, Hernandez Castillo (voir la bibliographie) analysent plus en détail les idéologies de différentes organisations autochtones.

de 2001. Espoirs et déceptions alternent dans cette démarche, jusqu'au moment où le nouveau président (Vicente Fox, premier président du PAN après plus de 70 ans de domination priiste) et les députés tournent le dos aux accords de San Andrés⁸ et limitent l'autonomie à l'espace restreint de la communauté indienne. Cependant, le rassemblement de 2001 est l'occasion qui permet au mouvement autochtone mexicain de se souder autour de la défense des droits autochtones et de démocratisation de la vie politique nationale (Díaz Polanco, 2001). J'en veux pour preuve le succès du III^e Congrès du CNI qui se tient juste avant l'arrivée triomphale des insurgés à Mexico, en présence de 9 000 délégués représentant 41 des 56 peuples autochtones mexicains, provenant de 27 États de la République. J'y vois une preuve de l'influence du zapatisme auprès des organisations politiques autochtones. Dirigeants zapatistes et congressistes s'accordent sur le fait que l'autonomie n'est qu'un aspect d'un changement global qui doit en finir avec le néolibéralisme. Le slogan « Plus jamais un Mexique sans nous » affirme la volonté d'inclure les Indiens dans une nation plurielle et rénovée.

À partir du moment où le nouveau gouvernement du « changement » n'a pas repris le contenu des Accords de San Andrés, les autochtones ne se sentent plus tenus d'avoir des relations avec les gouvernements (fédéral ou régionaux) et les partis traîtres. Le radicalisme du CNI se révélera par la suite dans sa décision de mettre l'autonomie en pratique (Bartra, 2001), dans la résistance à un pouvoir hégémonique qui réaffirme le paternalisme de l'État dans son refus de reconnaître à l'autonomie des Peuples autochtones son rôle de premier plan dans la construction d'un nouveau pacte social entre des citoyens égaux dans la différence et l'État. À partir de ce qu'ils qualifient de trahison, la résistance, la rébellion et la pratique de l'autonomie « de fait » deviennent les moteurs du mouvement radical indien. Le 13 novembre 2002, une cinquantaine d'organisations indiennes signent la Déclaration de Chilpancingo qui réaffirme leur volonté de s'unir pour obtenir la satisfaction de leurs droits et faire progresser leur objectif de « liberté, démocratie, pluralisme et respect de notre identité ». Dans le sud du pays, de plus en plus de communautés se déclarent autonomes, mais cet élan est parsemé de contradictions. En particulier, les zapatistes condamnent l'ambivalence de certaines communautés qui tout en s'étant déclarées en résistance et en ayant choisi l'autonomie « de fait » continuent à recevoir des subventions et des aides gouvernementales. Les zapatistes y

8. Après avoir fait un circuit qui l'a conduit du Chiapas à Mexico, la délégation de l'Armée zapatiste de libération nationale a rencontré les députés et le président « du changement », afin de les convaincre de l'urgence d'adopter une législation qui garantisse véritablement l'autonomie et les droits des autochtones.

voient un manque de rigueur idéologique, alors que les autres argumentent que recevoir de l'argent de l'État ne signifie pas qu'ils se laisseront acheter: ils connaissent les pièges du clientélisme.

En même temps, l'indignité revendiquée se concrétise dans le discours politique par une rhétorique, un style et des images particulières. D'une part, le contenu des discours fait référence à la spécificité des locuteurs: ils évoquent le devoir de réparation historique, le besoin de retrouver la dignité, l'ampleur de leur souffrance; d'autre part, dans leurs relations avec les autres organisations, les autochtones mexicains mettent de l'avant la supériorité des principes et des moyens organisationnels qu'ils ont expérimentés en marge de la vie politique dominante. Le « *mandar obedeciendo*⁹ » zapatiste traduit la volonté des militants de se démarquer de l'autoritarisme des partis politiques traditionnels et du système de démocratie représentative. Ce slogan a été repris comme symbole de la démocratie directe par une partie de la gauche mexicaine et altermondialiste pour s'opposer aux abus de pouvoir et à la corruption ambiante. L'EZLN n'est pas la seule organisation indienne à se prévaloir de cette différence. Pensons au Congrès national indien¹⁰ (CNI) qui se définit comme un espace de rencontre, comme une assemblée réunissant des communautés et des organisations de diverses idéologies dont les prises de décision se font par consensus; comme un espace horizontal qui n'a pas de structure de direction et qui place au même niveau les représentants d'organisations politiques, les autorités traditionnelles ou les représentants agraires. De même, l'Assemblée nationale indienne pour l'autonomie (ANIPA) se définit comme une organisation composée de « Mexicains, hommes et femmes, indigènes et non indigènes qui luttent pour une société démocratique, plurielle, tolérante, inclusive et participative ». Enfin, l'Assemblée populaire des peuples d'Oaxaca (APPO) insiste sur le bien-fondé du fonctionnement en assemblée populaire qu'elle a adopté de manière à empêcher la verticalité et le clientélisme dominants dans les organisations politiques nationales. L'impact de l'APPO dans l'imaginaire politique mexicain a été suffisamment fort pour que le 19 novembre 2006 naisse l'Assemblée populaire des peuples du Mexique (APPM), qui se définit comme un espace d'unité ouvert à toutes les forces populaires disposées à participer, « au-delà de leur filiation politique ou partisane », à la généralisation d'une nouvelle manière de faire de la politique, en incluant directement les citoyens aux décisions pour un projet alternatif de pays: « Aujourd'hui, plus que jamais, l'heure du peuple est arrivée », informait le communiqué (*La Jornada*, 19 novembre 2006).

9. Commander en obéissant.

10. Regroupement national d'organisations indiennes.

Cette expérience politique particulière est invoquée pour faire reconnaître la légitimité et le bien-fondé de faire de la politique « autrement » (nous retrouvons là le principe d'équivalence démocratique qui n'efface pas les différences). Il s'agit d'une recherche d'innovation à la fois idéologique et organisationnelle, ainsi que d'une volonté de se démarquer du traditionalisme des « us et coutumes » autochtones, et de l'universalisme démocratique moderne. En effet, en participant à un mouvement radical de démocratisation de la société mexicaine tout entière, les autochtones refusent la gérontocratie masculine coutumière, manipulée par les caciques qui n'admettent pas la dissidence ni l'expression des minorités. Le mouvement des femmes mexicaines sera un exemple du non-traditionalisme des autochtones.

Les femmes indiennes, en effet, illustrent la nécessité de se doter d'une idéologie inclusive pour sortir du sectarisme traditionnel et favoriser l'efficacité des larges coalitions (Jiménez Perez, 2003). Créée dans le sillage du soulèvement zapatiste¹¹, l'organisation des femmes indiennes met en évidence l'éclatement des identités autochtones. Tout en dénonçant, comme leurs « frères autochtones », la violence raciste de la société globale qui les atteint en tant que femmes, indiennes et pauvres, et qui les opprime directement dans leurs corps, elles sont les premières à critiquer la violence sexiste des « us et coutumes » locaux, en vigueur dans les communautés indiennes. D'autre part, si les Amérindiennes reprennent le combat pour l'autonomie dans les mêmes termes que les hommes, elles ajoutent que l'autonomie doit s'obtenir aussi au plan personnel; ce faisant, elles politisent des rapports sociaux qui étaient considérés jusque-là comme privés dans les communautés. Malgré cette démarcation, elles insistent sur leur volonté de ne pas créer de rupture au sein du mouvement autochtone, tout en exigeant d'être reconnues dans leurs différences, ce qui revient à appliquer le principe d'équivalence démocratique dans le respect de la différence. La représentante de la Coordination nationale des femmes indiennes (CNMI) écrit dans un article: « Nous ne voulons pas diviser, ni créer un autre peuple à l'intérieur de notre peuple »; « Nous devons commencer à analyser ce que nous devons laisser dans le passé, sinon il n'y aura pas de paix dans la société, dans nos peuples, dans nos communautés, dans nos familles ni dans nos cœurs » (Sanchez Néstor, 2003). L'inclusion ne se fait pas seulement en direction des peuples autochtones, elle se fait aussi en direction des autres organisations de femmes mexicaines.

11. La première Convention nationale démocratique des femmes autochtones s'est tenue, en 1994, dans le sillage de la première Convention nationale démocratique d'Aguascalientes organisée par l'EZLN pour unifier le mouvement d'opposition et la gauche mexicaine.

Ainsi, dans le mouvement autochtone, le « Nous » démocratique radical est un « Nous » pluriel, non exempt de contradictions qui peuvent se transformer en conflits, surtout lorsque le principe de l'inclusion démocratique est secondarisé en faveur de l'hégémonie. Afin d'en bien comprendre la pluralité, il conviendra d'analyser les contradictions et débats qui le traversent.

Des citoyens mexicains : la dimension nationale du mouvement indien

Comme il a déjà été mentionné, cette tendance radicale du mouvement indien mexicain défend que le respect des droits démocratiques s'obtiendra par un changement radical de société provoquant par la même occasion un éclatement de la communauté indienne traditionnelle. Ainsi, la communauté politique qui se forge dans la résistance à la domination n'est pas seulement nationale, ni seulement ethnique; de plus, elle est traversée par des idéologies différentes.

Telle est la conséquence de l'intégration de la vision autochtone dans la vie politique nationale car, contrairement à d'autres pays des Amériques, les autochtones revendiquent leur citoyenneté à la faveur de la pluralité de leurs appartenances et de leurs cultures. J'examinerai les modalités de légitimation de cette citoyenneté. Dans un deuxième temps, j'illustrerai la composante relationnelle de la citoyenneté en analysant les débats qui traversent ce mouvement.

Premièrement, contrairement au dualisme culturel des années 1990, le mouvement autochtone étudié ici rattache les droits autochtones à la transformation radicale de la société, argumentant qu'au même titre que la recherche d'une répartition plus juste des richesses ou l'exigence d'avoir des rapports sociaux plus égalitaires, l'autonomie devient un aspect de la justice, de la démocratie et de la liberté exigées pour l'ensemble des Mexicains. De cette manière, l'autonomie sort des frontières ethniques et peut concerner d'autres secteurs, tels les quartiers, les villages, les municipes ou les régions, les organisations sociales ou les syndicats. C'est pourquoi Díaz-Polanco (2006) parle de question ethnico-nationale.

Dans cette tendance radicale et plurielle, les autochtones recourent abondamment aux symboles patriotiques (utilisation du drapeau mexicain, évocation des héros de l'indépendance et de la révolution mexicaine), dans le but de paraître de bons patriotes luttant contre la trahison de ceux qui ont usurpé le pouvoir pour servir leurs propres intérêts. De cette manière,

en adoptant une perspective politique résolument émancipatrice¹² pour l'ensemble du pays, les autochtones se posent en véritables sauveurs d'une patrie vendue aux intérêts privés, souvent transnationaux.

Dès la première Déclaration de la Selva Lacandona, l'EZLN exige la tenue d'une Convention nationale qui devra nommer une assemblée constituante dont le mandat sera de rédiger une nouvelle Constitution¹³. En outre, les autochtones zapatistes revendiquent la légitimité de leur stratégie en invoquant l'article 39 de la Constitution mexicaine selon lequel le pouvoir émane du peuple. Plus tard, le Front zapatiste de libération nationale sera l'instrument par lequel Indiens et non-Indiens interviendront au plan national. Dans la longue entrevue qu'il accorde à Y. Le Bot (1997), le sous-commandant Marcos insiste sur le fait que, si tout ramène le zapatisme à son caractère indien, il faut donc que le zapatisme insiste sur la question nationale. De la même manière, le slogan de la Marche pour la dignité, « Plus jamais un Mexique sans nous », qui proclame le caractère pluriethnique de la nation mexicaine, met en évidence la volonté des autochtones de participer à une lutte plus large de démocratisation de la nation mexicaine. Dans la déclaration de Chilpancingo (2002), la citoyenneté des autochtones est clairement énoncée: les organisations signataires s'engagent à s'unir aux autres forces progressistes mexicaines afin de promouvoir « le développement social de la campagne et de la ville, de combattre la pauvreté » ainsi que « la participation citoyenne aux grandes décisions nationales, sous le principe de la démocratie citoyenne directe ». Les slogans de la fin du communiqué ne laissent pas de doute quant au caractère pluriel et radical de la citoyenneté revendiquée: « Pour l'unité et la reconstitution de nos peuples! Pour la reconnaissance constitutionnelle de nos droits! *Pour une nouvelle nation démocratique, pluraliste et inclusive!* Pour la libre détermination de l'autonomie de nos peuples! Plus jamais un Mexique sans nous! » (souligné par moi).

Les femmes indiennes, quant à elles, veulent être considérées comme des citoyennes à part entière, engagées dans la transformation radicale d'une société qui les opprime et leur retire le droit à la dignité. Reprenons leurs doléances. Elles condamnent la militarisation croissante des territoires autochtones avec son régime des « vices et coutumes » qui les avilissent. Elles s'insurgent contre la guerre de la faim, véritable « guerre d'extermination » qui assaille principalement les femmes et les enfants.

12. Ce point de vue est défendu dès le Dialogue de San Cristobal (1994), puis lors du Dialogue de San Andrés (1996) qui était prévu par l'EZLN comme une suite de négociations portant sur des thèmes allant jusqu'à la réforme de l'État.

13. Cette stratégie, qui se veut dans la continuité de la lutte pour l'indépendance et de la Révolution, sera reprise en 2006 par le candidat défait à l'élection présidentielle.

Elles refusent la pauvreté résultant des politiques néolibérales, la violence culturelle qui les rend honteuses de leur langue, de la couleur de leur peau et de leurs traditions. Elles rejettent les systèmes éducatifs qui ne tiennent pas compte des savoirs indigènes. Enfin, elles refusent de faire les frais d'un système de santé qui les méprise. Nous verrons aussi qu'elles exigent que les *us et coutumes* ne soient pas un prétexte pour violer les droits des femmes. Les solutions entrevues par les Amérindiennes mexicaines défendent une idéologie inclusive qui s'appuie sur l'interculturalisme pour pallier les manques de la société actuelle. De plus, nous avons vu que leur conception critique de la coutume les empêche de développer un traditionalisme communautariste qui limiterait leur citoyenneté (Nadal, 2005b).

Deuxièmement, si l'unanimité s'est faite autour de l'idée que l'espace politique national doit être un espace pluriel de résistance qui doit forcer l'État à rendre des comptes, permettre la participation citoyenne et freiner l'hégémonie des partis politiques; si, d'un autre côté, cet espace pluriel de résistance doit mener à l'éclatement de la communauté autochtone traditionnelle jugée trop rigide et verticale, il n'en demeure pas moins que cet espace politique est aussi traversé par des contradictions et des conflits, surtout depuis que l'EZLN n'est plus le seul protagoniste de la résistance. Les dissensions concernent la pratique de l'action politique, le choix des alliés avec lesquels doivent se construire de larges fronts de lutte; elles portent, aussi, sur les aspects idéologiques et le sens du changement radical: doit-il être anticapitaliste, doit-il refonder la démocratie pour qu'elle devienne participative ou directe? Malgré ces divisions, les Amérindiens ont participé avec une vigueur inespérée au mouvement de transformation de la société, au même titre que de larges couches de la population mexicaine; ils ont su imposer le respect du principe de l'équivalence démocratique dans l'espace de résistance nationale. Reprenons les caractéristiques principales du débat qui traverse les organisations.

Depuis ces dernières années, trois types de conflits ont éclaté: ils portent sur les stratégies et les moyens à utiliser pour mettre en place les fondements d'une nouvelle société démocratique, juste et libre. Il est vrai que les principes de démocratie, de justice et de liberté agissent ici comme référents vides (au sens de Laclau, 2000) qui rassemblent des courants de pensée divergents. Il n'en demeure pas moins vrai que les désaccords révèlent des visions différentes de la citoyenneté et de la démocratie qui affaiblissent le mouvement et dévoilent aussi que la tolérance et l'inclusion proclamées dans les discours ne sont pas faciles à mettre en pratique. Les débats tournent autour de la question des *alliances*, et donc de la question des relations entre les organisations indiennes et les institutions politiques nationales (partis ou syndicats); ils se réfèrent aussi aux

différentes conceptions de la *démocratie*, donc aux relations des citoyens avec l'État; enfin, bien que dans une moindre mesure, ils divisent autour de la question de la lutte armée.

La question des alliances

La question des alliances est primordiale pour le mouvement indien qui, tout en se démarquant du dualisme ethniciste, ne se sent pas représenté par les partis officiels, surtout depuis le vote par le Congrès mexicain de la Loi indigène de 2001, considérée par l'ensemble du mouvement indien radical comme une trahison des principes acceptés par les Accords de San Andrés¹⁴. Cette méfiance les tient éloignés des processus électoraux. Pourtant, un regroupement d'organisations majoritairement autochtones comme l'Assemblée nationale indigène plurielle pour l'autonomie (ANIPA) a décidé d'intervenir sur la scène politique nationale (ANIPA, 2002). Sans être un parti politique, elle s'est constituée en organisation politique nationale afin d'intervenir dans les élections, au sein d'alliances ponctuelles avec les partis politiques et afin que les droits des peuples autochtones soient défendus par les candidats. Décision hautement litigieuse, comme le prouve un compte rendu de réunion rendu public par le Congrès national indigène¹⁵. Le CNI critique la ANIPA, non seulement pour avoir fait alliance avec des partis politiques officiels, mais aussi pour recevoir, en tant qu'organisation politique, des subventions de l'Institut fédéral électoral. Enfin, il lui est reproché d'avoir des fonctionnaires parmi ses membres. Le même compte rendu fait état des réponses de la ANIPA: cette organisation critique le CNI pour son suivisme par rapport à l'EZLN, ce qui l'empêcherait d'être représentatif de l'ensemble des organisations indiennes. Le CNI rétorque qu'il est ouvert à tous: il en veut pour preuve le fait même que la ANIPA, malgré ses divergences, soit membre du CNI. Ce débat illustre bien que le principe d'équivalence démocratique dans les alliances pluralistes n'élimine pas la question du rôle hégémonique que jouent certaines organisations.

La controverse s'est exacerbée au sujet des élections présidentielles. En 2005, alors que le futur candidat, Andrés Manuel Lopez Obrador (AMLO), était l'objet de harcèlement de la part du pouvoir en place et d'un mouvement d'appui populaire impressionnant, l'EZLN publie la VI^e Déclaration

14. Voir la critique du CNI parue dans le Manifeste du CNI, 2001, <www.laneta.apc.org/cni/d-010501.htm>.

15. Paru dans le supplément de *La Jornada*, Ojarasca 72, avril 2003. Ce compte-rendu de l'assemblée élargie du CNI (région Centre-Pacifique) tenue en mars 2003, dans le municipe autonome de Suljaa, en présence de 309 délégués et autorités traditionnelles, fait état de la polémique.

de la Selva lacandona, ainsi qu'un communiqué du sous-commandant Marcos, accusant Lopez Obrador de ne pas être de gauche, d'être un populiste qui ne changera pas en profondeur la société mexicaine. La VI^e Déclaration lance le mot d'ordre de faire une « Autre campagne », en marge des partis politiques. Il ne s'agit pas d'abandonner les revendications des peuples autochtones, mais de les englober dans une lutte plus large qui regroupe tous les exclus, « *los de abajo* », pour remettre au premier plan la lutte contre le capitalisme, responsable de la « douleur indienne ». Pratiquant une écoute participative (rappelant la ligne de masse chère à Mao), le sous-commandant Marcos, rebaptisé « Délégué zéro », sillonne le pays pour enquêter sur les conditions de vie des déshérités : « connaître et écouter » pour « continuer à regarder en bas, sans chercher à diriger ». Quant à « ceux d'en bas », en exprimant leurs problèmes, ils s'exercent à une nouvelle manière de faire de la politique, en marge de la campagne pour les présidentielles, en marge des partis politiques. Les critiques ont été rudes contre l'EZLN¹⁶, surtout après la défaite si courte de Andrés Manuel López Obrador, l'accusant d'avoir semé la division parmi les forces de la gauche démocratique mexicaine. Le reproche le plus virulent est celui de sectarisme envers les mouvements sociaux, paysans et ouvriers et les organisations indiennes qui n'ont pas suivi les mots d'ordre de la VI^e Déclaration de la Selva lacandona, surtout quand, après l'Autre campagne, l'EZLN a résolu de construire avec « tous ceux d'en bas » un Programme national de lutte pour faire concurrence au processus de Dialogue national dirigé par Lopez Obrador. La première étape du Programme national étant de définir « qui appuyer et avec qui s'unir », beaucoup ont voulu voir une dérive autoritariste due à une analyse politique erronée qui confond le leader Lopez Obrador avec les masses qui le soutiennent.

De son côté, le mouvement de soutien à AMLO s'est organisé autour de la Coalition pour le bien de tous et, plus tard, autour du Frente amplio popular (FAP). Pour faire le lien avec notre questionnement, je ne retiendrai qu'un seul événement, la Convention nationale démocratique, en septembre 2006, qui a nommé López Obrador président « légitime » du Mexique. Ce procédé a fait l'objet de critiques concernant l'autoritarisme et l'antidémocratie de cet ancien dirigeant du PRI. Cependant, cet événement a mis en évidence la présence originale des autochtones : en

16. Pour Almeyra, Guillermo, 2006, « Las palabras y los actos », *Memoria*, vol. 208, <memoria.com.mx/node/807>. Si la qualité principale de l'Autre campagne est d'avoir donné la parole aux exclus, l'écoute ne contribue pas à élever le niveau politique. Une analyse du capitalisme ne peut se réduire à la dichotomie riches/pauvres ; ceux d'en bas/ceux d'en haut.

effet, 500 représentants de 33 peuples autochtones¹⁷, membres du CNI, se sont constitués en Convention nationale indigène pour intervenir au sein de la Convention nationale démocratique afin que le visage et la voix des autochtones y soient visibles et entendus. Leurs discours, se terminant par le slogan « Vive le Mexique indigène, démocratique et véritablement indépendant », insistent sur l'urgence de « reconstruire une nation inclusive en y incorporant le visage et la force indienne », suivant le principe d'équivalence démocratique qui n'efface pas les différences. Les femmes autochtones ont, elles aussi, participé à cet événement (Bulletin de presse, 2006, et Tiburcio Cayetano, 2006); elles soulignent qu'il s'agit d'une cause juste, mais que leur présence ne doit pas être considérée comme un appui ni à un parti ni à un dirigeant de parti politique en particulier. La distance avec les institutions officielles est maintenue.

En 2006 et en 2007, on remarque une augmentation de la participation des organisations indiennes à des mouvements larges et diversifiés (où l'on retrouve des partis, le FAP et les syndicats). Elles sont intervenues contre l'usurpation du pouvoir par un parti de droite; pour la défense de la terre et contre les privatisations imposées par le pouvoir de Vicente Fox; contre les accords en matière agricole inclus dans le traité de l'ALENA; contre les tentatives de privatisation des ressources énergétiques; contre l'augmentation du coût de la vie. De grandes manifestations ont répondu à la répression qui s'est exercée dans l'État d'Oaxaca contre l'APPO, ou à Atenco, contre le Front pour la défense de la terre. Ainsi, le 3 février 2007, plus de 600 organisations paysannes, autochtones et populaires ainsi que des syndicats (dont le Syndicat mexicain des électriciens), signent un « Pacte social pour la restitution de la légalité constitutionnelle et de la souveraineté populaire ». L'objectif est de freiner le néolibéralisme et de participer à la défense des intérêts des travailleurs. Les assistants décident d'éviter la dispersion des forces, constatant que « notre grande erreur continue d'être la division¹⁸ ». Les représentants du *Frente de los pueblos en defensa de la tierra* affirment que la contre-offensive contre le gouvernement illégitime se fera sur plusieurs fronts: « Non seulement dans la mobilisation de tous les efforts autogestionnaires, autoorganisationnels et autonomes qui existent dans les secteurs social, culturel et de l'éducation; mais aussi au plan micro et macro, dans le privé et dans le public et sans ce sectarisme qui oppose les réformistes aux révolutionnaires. » Enfin, la grande manifestation pour la défense du pouvoir d'achat montre que ces

17. Si on les compare avec le nombre d'organisations qui avaient accepté les décisions du III^e Congrès du CNI, en 2001, ces chiffres confirment que, dans ce cas, le CNI n'a pas agi de façon unitaire.

18. Discours inaugural prononcé par le secrétaire général du syndicat mexicain des électriciens.

larges regroupements se situent au-dessus des partis, puisque le président « légitime » Obrador a présenté son discours après ceux des organisateurs de la manifestation.

La conception de la démocratie

En ce qui concerne la conception de la démocratie, trois visions divergentes sont débattues. Pour certains, la démocratie viendra d'une amélioration du système électoral qui, pour le moment, reste frauduleux, mais peut être corrigé, d'où l'intérêt de former des organismes politiques reconnus et de contester les résultats des dernières élections présidentielles. La stratégie de l'ANIPA a déjà été présentée, de même que la participation indienne dans la contestation des élections présidentielles de 2006. Dans ce cas, les autochtones n'hésitent pas à participer à des regroupements dirigés par les partis ou les syndicats. La deuxième conception défend le point de vue que la démocratie s'obtiendra par l'exercice de l'autonomie dans tous les secteurs de la société. Ce point de vue est majoritaire au sein de l'APPO ou de l'EZLN. L'autonomie est vue comme la forme la plus efficace de résistance à l'État néolibéral. Elle permet, en outre, d'apprendre à inventer des rapports sociaux plus égalitaires, puisque tout le monde doit être impliqué dans les instances de prises de décision, lesquelles se prennent par consensus. Ainsi, dans l'État d'Oaxaca, de plus en plus les communautés troquent l'autonomie « *de jure* » octroyée par la Constitution de l'État depuis 1995, pour une autonomie « *de facto* », en résistance, qui cherche à s'étendre au plan régional pour défier le pouvoir du gouverneur de l'État, Ulises Ruiz. Cette autonomie de fait est pratiquée depuis plus de dix ans dans le territoire zapatiste du Chiapas, mais aussi dans d'autres États dont le Guerrero. La troisième conception prône une démocratie directe et participative, qui part d'initiatives populaires au sein desquelles le processus de décision se fait par consultation populaire et où les décisions se prennent à la majorité. Ces trois conceptions de la démocratie prouvent que le mouvement populaire, au sein duquel les organisations indiennes sont actives, n'est pas toujours préparé pour intégrer des représentations du politique émanant d'une culture politique différente et dominée dans l'espace politique national.

Notons pour terminer cette section qu'une minorité d'organisations qui prônent le changement radical défend la lutte armée pour répondre à la violence institutionnelle. Alors que le mouvement de contestation contre la répression dans l'État d'Oaxaca s'organisait au plan national, six bombes ont explosé dans la capitale du pays, dont l'une contre le siège du PRI et l'autre contre le siège du Tribunal électoral du pouvoir judiciaire de la Fédération (accusé de ne pas avoir accepté de recompter tous les bulletins de vote, en juillet 2006). Les représentants de six groupes armés ont donné

une interview au journal *La Jornada* (15 décembre 2006) expliquant que la répression du mouvement populaire d'Oaxaca prouve que toute tentative de transformer pacifiquement la société est vouée à l'échec, et qu'il est donc nécessaire d'agir sur deux terrains en même temps, la voie politique et la voie armée. L'établissement d'un nouveau pacte social peut se faire par la voie politique, mais le mouvement populaire a le devoir aussi de se défendre, avec les armes s'il le faut, contre la répression.

Un dernier point, quant à lui, fait l'unanimité dans le mouvement autochtone radical : il s'agit de la volonté d'élargir l'espace de résistance au-delà des frontières mexicaines.

DES CITOYENS AMÉRICAINS, DES CITOYENS DU MONDE : LA DIMENSION INTERNATIONALE DU MOUVEMENT INDIEN

Le radicalisme de cette tendance du mouvement autochtone se caractérise par son rejet du néolibéralisme et sa volonté de créer une société qui défend les intérêts des plus démunis, dont les autochtones, et ce, au plan transnational. Le caractère pluriel qui s'étend au plan international s'affirme dans les larges fronts de lutte contre le néolibéralisme, contre les traités de libre-échange ou contre les grands travaux d'infrastructure transnationaux, de même que dans la défense d'une indigénéité pluriethnique et parfois supranationale. Enfin, l'alternative démocratique est affichée dans la demande d'une société plus juste, prête à se pencher sur le sort de « ceux d'en bas » et qui respecte les droits humains fondamentaux.

L'organisation continentale et internationale des mouvements indiens s'est institutionnalisée avec la mise en place par l'ONU de forums, d'assemblées et d'ateliers regroupant des représentants de toutes les tendances (Foro permanente, 2005). Les femmes aussi ont leurs assemblées régulières telles que les Sommets continentaux de femmes autochtones. Ces rencontres internationales permettent aux dirigeants indiens de confronter les points de vue et de partager les expériences. Cependant, elles restent limitées et ne favorisent pas l'émergence de points de vue radicaux. C'est pour cette raison que le mouvement pluraliste radical a jugé important de créer des réseaux et des rencontres particulières afin que le respect des droits des peuples autochtones s'articule avec la remise en question du néolibéralisme. En effet, de la même manière que le respect des droits des peuples autochtones nécessite un changement politique radical au plan de la nation, dans une société mondialisée, la démocratisation et le respect des droits démocratiques passent par la lutte contre le néolibéralisme, à l'échelle continentale et régionale.

Nous savons que la rébellion du Chiapas a commencé le jour de la signature des Accords de libre-échange entre le Mexique, le Canada et les États-Unis (ALENA). À partir de ce moment, les autochtones ont pris position dans les débats concernant les grands enjeux relatifs à la mise en place de mégaprojets d'intégration régionale, qui accélèrent leur exclusion, de même que dans la critique globale du néolibéralisme.

En 1996, l'EZLN convoque les militants du monde entier à une rencontre contre le néolibéralisme. La Première déclaration de La Realidad contre le néolibéralisme et pour l'humanité, diffusée à la fin de cette rencontre, définit le néolibéralisme comme un « crime historique de la concentration des privilèges, de la richesse et de l'impunité », comme « une guerre mondiale contre toute l'humanité ». La déclaration accuse l'exclusion dont souffrent toutes les « minorités », qui sont la véritable majorité de l'humanité : il s'agit des Indiens, des jeunes, des femmes, des homosexuels, des lesbiennes, des immigrants, des gens de couleur, des ouvriers et des paysans. Les bases d'un large front antinéolibéral sont jetées de manière à créer « un monde qui contienne beaucoup de mondes » (nous retrouvons cette volonté de changement radical et de pluralisme qui a été présentée dans les deux autres composantes de la citoyenneté indienne).

Par la suite, les organisations indiennes vont se donner des objectifs plus précis tels que le Plan Puebla-Panama, le corridor biologique méso-américain ou la création d'un réseau routier et ferroviaire trans-isthmique reliant l'océan Pacifique à l'océan Atlantique. Dans tous les cas, ces projets d'intégration visent la croissance des échanges commerciaux et le désenclavage économique des régions isolées, ainsi que du développement d'une infrastructure routière, ferroviaire et énergétique ayant pour but de faciliter le commerce et d'implanter un réseau d'industries maquiladoras. Les autochtones des pays concernés par ces grands projets se sont regroupés afin de dénoncer le fait qu'ils n'ont pas été consultés, au mépris de la Convention 169 de l'OIT¹⁹. En outre, ils dénoncent la spoliation de leurs terres et de leurs savoirs pour le bénéfice des grandes entreprises transnationales. La Déclaration de Chilpancingo, déjà évoquée, affirme l'urgence de construire un large front international démocratique et pluraliste. Ce front s'opposera aux « projets d'extrême droite que sont le Plan Puebla-Panama et la zone de libre-échange des Amériques ». À l'heure du bilan de l'Autre campagne, l'EZLN s'est lancé un autre défi : construire un réseau américain d'organisations indiennes qui luttent pour les mêmes objectifs. Le 25 mars 2007, la deuxième étape de l'Autre campagne était

19. Cette convention oblige les États signataires à consulter les populations autochtones quand ils décident d'entreprendre des travaux qui touchent leurs territoires.

lancée. Le communiqué du sous-commandant Marcos rappelait que pour l'ÉZLN, le néolibéralisme est la quatrième guerre mondiale. Dans cette guerre, l'agresseur est l'État multinational au service du capital.

Parallèlement, la répression contre les mobilisations populaires suscite un mouvement d'appui international; c'est dans ce cadre que les Indiens mexicains construisent non seulement des solidarités continentales et internationales, mais aussi des alliances larges afin d'opposer des contre-pouvoirs à l'hégémonie néolibérale: citons les groupes d'extrême gauche regroupés au sein du zapatisme international, actifs principalement en Europe. Les manifestations de soutien à l'APPO et la dénonciation des emprisonnements abusifs ont fait les échos de la presse européenne et nord-américaine.

Enfin, la construction d'une citoyenneté radicale et plurielle transnationale, nord-américaine est activée par l'émigration qui s'est accélérée de manière exponentielle dans le dernier sextennat. Une étude de l'Organisation internationale des migrations, publiée en mars 2007, montre que plus de 3,4 millions de Mexicains ont émigré entre 2000 et 2006. Parmi ces émigrés, la proportion des autochtones s'est accentuée, ils proviennent de plus en plus des États du sud du Mexique. Il a été démontré (Lestage, 2004, 2001) que les émigrés gardent un contact d'autant plus grand avec leur lieu d'origine qu'ils participent depuis l'immigration au développement local de leur village ou de leur région. En effet, l'argent provenant des émigrés constitue le deuxième revenu du Mexique, après les devises pétrolières. Ces remises (20 milliards de dollars en 2006) sont envoyées aux familles, mais elles sont aussi utilisées pour des projets de développement dans le cadre des programmes «trois pour un», où pour chaque dollar de remise, les différents paliers de gouvernement ajoutent chacun un dollar. Dès lors, les associations d'immigrés se sont constituées en acteurs du développement. Les autochtones peuvent assumer leur citoyenneté sur la scène transnationale tout en demeurant des acteurs incontournables dans leurs communautés d'origine.

La conception particulière de la citoyenneté dans l'exercice de l'autonomie indienne

Nous venons de voir que l'action politique émanant de la revendication d'une citoyenneté à part entière pour les groupes ethniques qui en ont été exclus jusqu'à présent nous a entraînée à analyser les modifications qui ont affecté ces groupes minoritaires dans leurs relations avec la société globale. Cette interaction analysée sur la scène politique nationale et continentale a mis en évidence l'hybridation (Garcia Canclini, 1989) des groupes autochtones tissée à partir d'un va-et-vient incessant entre particularisme

et universalisme comme on peut le voir dans cette nouvelle citoyenneté imbriquée dans l'indigénéité et qui s'oppose au dualisme séparatiste prôné par d'autres tendances du mouvement indien. Cette hybridité s'est forgée aussi dans le va-et-vient incessant entre tradition et modernité, comme on a pu le voir dans la défense des principes organisationnels, inspirés de l'assemblée consensuelle communautaire indienne, censés résoudre la corruption et l'autoritarisme des partis politiques officiels.

Cette section portant sur des pratiques d'autonomie met en lumière la revendication d'une spécificité indienne qui consiste à introduire dans l'espace politique des appartenances autres que politiques. Cette réflexion débouche sur la nécessité de poser un regard nouveau sur les enjeux politiques, sociaux et culturels qui traversent les sociétés multiculturelles et multiethniques.

Il a déjà été mentionné qu'au Mexique le système traditionnel des charges coutumières politico-religieuses a persisté, en dépit de la Loi organique des municipalités de 1921. Cette loi stipule que les autorités municipales doivent être élues pour une durée de trois ans par le biais du système électoral national, lequel impose la représentation des partis politiques. Pendant plus de soixante-dix ans, les communautés autochtones se sont contentées d'inscrire sur la liste du PRI leurs autorités coutumières. Depuis la fin des années 1990, elles diversifient leur adhésion entre les différents partis de manière à inscrire leurs autorités dans la liste gagnante. Ce faisant, elles ont fait la preuve de leur capacité d'adaptation/résistance face aux exigences du système politique national (Hernández Díaz, 1999). Les autorités nationales ferment les yeux devant cette infraction tant qu'elle permet au parti au pouvoir de devenir un véritable parti-État²⁰. L'année de l'élection, les autorités coutumières deviennent les autorités municipales élues selon le système électoral mexicain. Cependant, le mandat des autorités coutumières étant d'une durée d'un an, les représentants élus n'ont plus de rôle politique important dès la deuxième année de leur mandat municipal, puisqu'ils sont déjà remplacés par de nouvelles autorités coutumières. Cet entrecroisement de pouvoirs illustre bien l'hybridation caractéristique des cultures autochtones mexicaines.

Afin de mieux comprendre les expériences d'autonomie, quelques précisions s'imposent au sujet de ce système coutumier d'autorité. D'une part, le système traditionnel de charges ne fait pas de séparation entre le politique et le religieux, alors que la séparation de l'Église et de l'État est

20. Le PRI s'est maintenu au pouvoir pendant plus de soixante-dix ans en contrôlant de cette manière les autorités indiennes mais aussi les syndicats ouvriers et paysans et les organisations populaires.

officielle au plan national depuis 1926²¹. En effet, les autorités politiques coutumières ont la responsabilité de l'organisation de la vie communautaire et religieuse; de plus, dans le système de charges coutumier, le même individu est appelé à remplir à tour de rôle des fonctions politiques et religieuses. D'autre part, la coutume privilégie une culture de participation collective et de prise de décision par consensus, qui se différencie du système représentatif électoral imposé aux plans municipal, régional et national. Enfin, le système de pouvoir coutumier est un système particulièrement masculin: les femmes en sont écartées. Les autorités locales (civiles et religieuses) sont nommées par le Conseil des anciens ou par l'assemblée communautaire; tous les hommes de la communauté sont obligés d'assumer à tour de rôle les charges politiques ou religieuses, dont la durée est d'un an car l'exercice d'une charge est très coûteux et nécessite le soutien de la famille élargie et symbolique. Donc, une dernière caractéristique s'impose, le système d'autorité coutumier ne fait pas de rupture entre le public et le privé, entre politique et parenté.

À partir du milieu des années 1990, la pratique de l'autonomie a réactualisé et redéfini la fonction de l'autorité coutumière. Deux exemples d'autonomie l'illustrent. Il s'agit de l'autonomie «de fait» zapatiste, qui s'exerce dans un territoire rebelle défini par l'encerclement militaire de décembre 1994, et dont le modèle se généralise à l'ensemble des communautés «en résistance» depuis 2002 pour résister au refus gouvernemental d'appliquer les Accords de San Andrés. Le deuxième exemple de pratique de l'autonomie concerne l'État d'Oaxaca, dont le Congrès a voté en 1995 la *Ley sobre los derechos de los Pueblos y comunidades indígenas*, qui prévoit un double système d'élections municipales: les autochtones pouvant choisir entre le système des partis politiques ou le système des *us et coutumes*. En 1995, 412 municipes sur 570 optèrent pour le régime des *us et coutumes* et pratiquent depuis une autonomie de droit.

L'autonomie de fait

Qu'en est-il de l'exercice de l'autorité dans les communautés rebelles qui ont choisi une autonomie de fait? Prenons l'exemple du Chiapas (Nolasco, 2003; Burguete Cal y Mayor, 2002): les zapatistes ont inventé un nouveau système d'autorité qui s'inspire du système coutumier en vigueur dans les communautés indiennes de cette région, tout en cherchant à le débarrasser

21. Dans les faits, la séparation entre l'Église et l'État n'est pas effective puisque les archevêques ou évêques prennent position publiquement lors des débats politiques publics. Ils sont intervenus au sujet de la rébellion du Chiapas ou d'Oaxaca; actuellement, ils sont très actifs dans le débat concernant la dépénalisation de l'avortement votée par les députés du District fédéral.

de ses aspects les plus rigides et sexistes. Pour cela, l'autonomie repose sur trois principes : l'horizontalité, le contrôle du Conseil des anciens par l'Assemblée générale et la participation des groupes qui ont été exclus jusqu'à présent du pouvoir coutumier. En effet, le Conseil des anciens, dénommé aussi Conseil municipal autonome, est maintenu. Ce Conseil a des fonctions de gouvernement local, ce en quoi il ne diffère pas du système coutumier ; par contre, il est contrôlé par l'Assemblée générale, composée de tous les jeunes et les adultes, hommes et femmes ainsi que des autorités religieuses. L'Assemblée générale nomme les représentants politiques et les responsables religieux²² ; elle a aussi pour mandat de contrôler les autres organes de pouvoir local que sont la Coordination générale des représentants, le Commissariat ejidal, les Conseils de femmes, de jeunes et de surveillance. Ces Conseils permettent la participation des groupes exclus du pouvoir coutumier, ils concentrent les fonctions d'organisation et de coordination mais non de décision.

Ainsi, la double caractéristique, politique et religieuse, est maintenue dans le système d'autorité autonome zapatiste. La volonté d'adhérer à des principes démocratiques apparaît dans le rôle de l'Assemblée générale et dans l'ouverture aux jeunes et aux femmes. La participation des Amérindiennes à la vie publique locale est une grande innovation qu'elles ont gagnée de vive lutte. Le mouvement des femmes autochtones est né en 1994 dans la critique du machisme de l'EZLN et du système coutumier indien. Elles décrètent alors une Loi révolutionnaire des femmes et continuent à s'opposer à la tradition qui les opprime : « Nos *us et coutumes* seront respectés tant et aussi longtemps que notre dignité sera respectée » ; « Nous voulons réformer les coutumes qui attristent nos cœurs »²³. De ces citations, il est évident que les « us et coutumes » deviennent le paradigme de la valence différentielle du sexe spécifique à chaque ethnie. Les « us et coutumes », quelles que soient leurs différences selon les ethnies, légitiment le contrôle de leur sexualité et de leur fécondité, leur exclusion de la vie politique locale ainsi que le non-respect du droit d'hériter, de posséder la terre, de travailler, de créer des coopératives qui reçoivent des crédits ou de bénéficier d'une formation professionnelle : « Nous avons toujours été considérées comme des objets et jamais comme des êtres humains » (comandante Esther, 2001).

22. En partant du bas de la hiérarchie, on trouve : les *présidentes*, les capitaines, les catéchistes, les diacres et les *principales*.

23. Citations extraites du Groupe de travail sur les droits des femmes indigènes, lors du Dialogue de San Andres, et relevées par Consuelo Sanchez, 2003.

Au Chiapas, les fonctions du municipes autonome sont multiples, l'autonomie s'exerce au plan du registre civil, du contrôle de la terre (soit la récupération et la répartition), de l'éducation, du contrôle des ressources naturelles, de la justice et de l'organisation religieuse, de la santé, du logement, du commerce, du transport, de l'information et de la culture. Tout est décidé en dehors des gouvernements municipal, de l'État ou fédéral, ainsi que sans les ressources de l'État. Depuis le 8 août 2003, les rebelles zapatistes ont rendu leur structure de pouvoir plus complexe en créant un système d'autorité régional, les *Assemblées de bon gouvernement*²⁴ (Gonzalez Casanova, 2003; Bartra, 2003, Díaz-Polanco, 2003). Les représentants du Congrès national indigène (CNI) qui participèrent à l'inauguration de ces *Caracoles*²⁵ ont adhéré à cette initiative afin de promouvoir l'autonomie indigène dans tout le pays. Selon eux, ce n'est que de cette manière que peuvent se pratiquer les droits des peuples indiens, condition préalable à l'exercice de leur citoyenneté au plan national. C'est ce que souligna la commandante Esther, lors de cette inauguration (commandante Esther, 2003): « Nous ne pouvons cesser d'être Indiens pour être reconnus en tant que Mexicains. » Donc, pour les zapatistes, cette structure complexe doit être envisagée comme la réinterprétation du système autochtone traditionnel afin de leur permettre d'être intégrés au plan national en toute égalité et dans le respect de leur différence. Cette vision autochtone du pouvoir a une application rendue célèbre par le « *mandar obedeciendo* », qui met à l'honneur la participation directe et le consensus. Dans un communiqué, les délégations indigènes présentes à cette inauguration précisent: « Avec l'appel de nos frères de l'EZLN, une période de renforcement et d'approfondissement de nos processus d'autonomie indigène a commencé dans les différents domaines et aux différents niveaux. » De son côté, la Commission de suivi du CNI affirme qu'avec le processus qui s'ouvre, « nous pourrions donner plus de vie à nos peuples et freiner les mécanismes néocoloniaux qui prétendent nous soumettre à leurs desseins. Aujourd'hui, la résistance ancestrale de nos peuples prend du sens et devra transiter vers leur reconstitution intégrale avec l'exercice pratique de l'autonomie ». Nous pouvons donc conclure que pour les mouvements

24. Les zapatistes ont créé une nouvelle structure régionale, les *caracoles*. Les autorités régionales sont les Assemblées du bon gouvernement (*Juntas de buen gobierno* ou JBG); elles ont les mêmes compétences au plan régional que les municipes autonomes zapatistes (MAREZ). Elles ont en outre le pouvoir de remédier aux déséquilibres entre les municipes autonomes (entre les riches et les pauvres qui reçoivent des aides différentes des ONG) et servent d'instances de médiation dans les conflits entre municipes. Les JBG ont le pouvoir de percevoir un impôt de 10%.

25. *Mexico, de Aguascalientes a Caracoles*, Agencia latinoamericana de informacion ALAI, 12 août 2003, <risal.collectifs.net/article.php3?id_article=591>.

autochtones mexicains, l'autonomie signifie une nouvelle manière de pratiquer le pouvoir, en dehors du système de partis nationaux et de la pratique des élections.

L'AUTONOMIE DE DROIT PRATIQUÉE DANS LES MUNICIPES INDIGÈNES DE L'ÉTAT D'OAXACA

Intéressons-nous maintenant à l'autonomie de droit pratiquée dans les municipes indigènes de l'État d'Oaxaca qui ont opté pour le régime des *us et coutumes* (Recondo, 1999). Comme dans le système traditionnel, le Conseil des anciens nomme les responsables des charges politiques et religieuses. Cependant, les autochtones d'Oaxaca ont assoupli les normes du système coutumier pour s'ouvrir aux dirigeants locaux issus des programmes de développement économique ou culturel. Ces hommes et parfois même ces femmes prennent part aux décisions, quelquefois à titre d'autorité coutumière. En effet, en 2000, neuf municipes régis par *us et coutumes* avaient ouvert le Conseil des anciens à quelques femmes. Ces nouveaux dirigeants locaux peuvent en outre promouvoir les idéaux des partis politiques auxquels ils adhèrent. De cette manière, le contenu idéologique du système de charges coutumier est modifié : le système des *us et coutumes* est redéfini par l'influence des partis. Nous retrouvons ici encore l'hybridité des systèmes autochtones contemporains. En effet, les partis politiques nationaux ne sont pas absents dans les villages régis par les *us et coutumes* ; ils interviennent dans les élections législatives ou présidentielles, quel que soit le régime choisi au plan municipal. En conséquence, le système coutumier s'articule au système national puisqu'il est réinterprété à partir des influences idéologiques plus larges issues de la société globale. Comparativement au Chiapas, l'autonomie des communautés régies par les *us et coutumes* est restreinte : d'une part, par le manque de financement, d'autre part, par le fait que la terre, le registre civil, l'éducation, la santé dépendent d'instances nationales.

Reprenons les caractéristiques du système d'autorité traditionnel qui se retrouvent dans les expériences d'autonomie de droit. Il s'agit de la non-séparation entre le politique et le privé, entre le politique et la parenté. En effet, les rôles privés et publics considérés comme une continuité sont pris en compte dans la vie collective (Bartolomé, 2003) : ainsi, un jeune sera qualifié de bon fils non seulement lorsqu'il obéit à son père mais aussi aux autorités. Un bon père est celui qui remplit ses obligations vis-à-vis de tous ceux qui dépendent de lui, dans la vie privée comme dans l'exercice de ses fonctions politiques ou religieuses. Un bon grand-père est celui qui sait conseiller tous ceux qui lui en font la demande. En outre, la position générationnelle définit autant les rôles domestiques que

les charges politiques et religieuses. Les jeunes, dans la politique comme dans la famille, seront les auxiliaires (les *topiles* ou *mayores*), les adultes, seront les chefs de famille ou les autorités locales (les *regidores*, les *agentes* ou les *alcaldes*); les vieux sont les personnes que l'on doit écouter dans la famille; en politique, ce sont eux les membres du Conseil des anciens, à condition d'être passés par tous les échelons. Pour être un homme véritable, un homme doit assumer tous les rôles dans le système de parenté; de même, il ne peut se désister lorsqu'il est désigné pour occuper une fonction politico-religieuse.

La logique familiale fonctionne aussi pour les femmes qui interviennent en politique. Les représentantes des organisations de femmes autochtones prennent la parole en tant que mères: «Nos fils méritent que nous leur donnions en héritage une nouvelle manière d'entrer en relation avec leurs sœurs²⁶» (Sanchez Néstor, 2003). La déliaison entre la mère et la femme opérée par les militantes féministes des années 1960, de manière à intervenir dans la sphère publique à égalité avec les hommes, ne se retrouve pas dans le mouvement des femmes autochtones.

En outre, tous les systèmes politiques autochtones se différencient du système national par la non-séparation entre le politique et le religieux (nous avons vu que les charges religieuses font partie du système d'autorité), et ce, dans l'organisation politique tant coutumière qu'autonomiste. Souvenons-nous que lors du soulèvement du Chiapas, des chamans chiapanèques se sont rendus sur le site archéologique de Palenque, lors des célébrations de l'équinoxe du printemps, pour annoncer la venue du Sixième Soleil ouvrant une ère nouvelle pour les Indiens qui les sortirait de la domination des Blancs. Dans le même sens, à Oaxaca, lors de la manifestation de l'APPO du 4 février 2007²⁷, le Saint enfant APPO est apparu. Dans le même sens, lors des grandes manifestations de l'automne 2006, on a vu les manifestants mettre sur le sol un crucifix, dans l'espace séparant le cortège de l'APPO des policiers, afin que les policiers ne chargent pas contre les manifestants. La séparation entre le politique et le religieux est loin d'être faite dans ce cas. Il ne faut pas confondre cette composante religieuse des mouvements autochtones mexicains avec celle de certaines organisations militantes qui, au nom de Dieu, entrent dans l'activisme politique. Si, dans ce dernier cas, on peut parler de métapolitique (Wieviorka, 2005), dans le cas du Mexique, il s'agit d'une action politique réinterprétée à la lumière de l'imaginaire politico-religieux autochtone. De plus, la participation à la sphère politique étant obligatoire, au moins

26. Sanchez Néstor, 2003, note 5.

27. Cette manifestation se produit deux jours après la Chandeleur, fête religieuse où les croyants vont faire bénir leur statue de l'enfant Jésus.

pour les hommes, ceux-ci s'en font une représentation différente que lorsqu'il s'agit de postes obtenus à partir d'une trajectoire de militant dans un parti politique.

Enfin, l'exercice des charges politiques et religieuses étant très coûteux, il convient d'analyser la pratique politique des autochtones à la lumière du système d'alliances où l'individu est soutenu par l'ensemble de ses alliés; en contrepartie, il leur fait profiter de toute rétribution ou bénéfice que cette charge lui apportera. Chez les autochtones mexicains, le don et le contre-don sont inhérents à la morale politique. Cette morale a favorisé la reproduction du clientélisme d'État, car le parti étant confondu avec l'État, les villageois se sentent obligés de voter pour ceux qui leur apportent subventions ou cadeaux électoraux. Nous sommes dès lors très loin de la notion individualiste du citoyen telle qu'elle est définie dans la pensée universaliste occidentale.

CONCLUSION

Le citoyen indien n'est pas un individu abstrait et isolé dans sa relation avec l'État. Il est défini par son genre, son âge, son appartenance à un groupe de parenté et à un système d'alliance complexe et contraignant. Il intervient en même temps au plan politique et religieux, il développe, en conséquence, une conception sacrée du pouvoir qui ne peut être envisagée comme quelque chose qu'on gagne ou qu'on perd par le jeu des élections. Cette conception de la citoyenneté n'est pas sans poser de problèmes dans le système national qui fonctionne avec une autre logique.

Une première conclusion s'impose. Les autochtones sont des agents de changement, des acteurs politiques qui contribuent au renouvellement de l'idée du politique et de l'autorité. Leur action met en évidence les relations entre citoyenneté, nationalité, genre, classe, ethnicité, parenté, religion. Articulée à la citoyenneté, l'ethnicité devient politique et non plus sociale ou culturelle, elle s'invente en dehors de tout particularisme traditionaliste ou fondamentaliste. Cette complexité questionne la nature et le fondement de la communauté politique et nous force à l'envisager à partir de groupes sociaux intermédiaires, tels que la famille ou la communauté, et non plus simplement dans la relation de l'individu à l'État.

Par ailleurs, analyser le mouvement politique des autochtones revient à chercher à comprendre les représentations distinctes sous-jacentes aux concepts utilisés de manière universaliste dans l'espace politique national, tels que ceux de démocratie ou de citoyenneté. Si, dans la modernité, la citoyenneté a fait sortir l'individu des communautés traditionnelles d'appartenance pour le placer dans la société de la politique instituée

(Neveu, 1997) ; si la citoyenneté a créé un nouveau mode d'appartenance proprement politique à la base d'une communauté de droit séparée des autres modes d'appartenance, il faut envisager la nouvelle citoyenneté radicale et plurielle qui émane des mouvements de résistance récents au Mexique comme une citoyenneté qui intègre les différences et les autres modes d'appartenance et d'identification dans un espace politique nouveau, redéfini à partir de l'éclatement des communautés et de la nation, dans un contexte de globalisation et d'intégration continentale. En s'adaptant à d'autres réalités sociales, les valeurs universalistes de citoyenneté et de politique se transforment. En particulier, la citoyenneté émane d'un ensemble complexe d'identifications et d'engagements, de représentations et de comportements qui permettent de resituer l'individu dans un groupe, ainsi que dans un ensemble sociétal large, pluriethnique et interculturel.

Au-delà d'une approche juridique et normative de la citoyenneté, une approche anthropologique politique des mouvements indiens est un moyen de compléter les connaissances relevant de la sociologie de la société civile qui a analysé l'expression d'une citoyenneté sociale et culturelle pour répondre aux besoins de groupes sociaux particuliers ; de même qu'elle s'est penchée sur les relations que la société civile entretient avec l'État, en particulier dans les sociétés postcoloniales, dont l'Amérique latine (Marques-Pereira et Bizberg, 1995 ; Haubert et Rey, 2000). De plus, l'approche anthropologique politique permet aussi de compléter les connaissances concernant l'ethnicité des Amérindiens (Warman et Argueta, 1991) en y ajoutant une dimension politique et d'analyser les relations interethniques dans leur complexité. En outre, cette approche permet d'approfondir les analyses sociologiques et anthropologiques des mouvements autochtones et des mouvements de femmes autochtones (Beaucage, 2005 ; Díaz-Polanco et Sanchez, 2002 ; Hernandez Castillo, 2002) en articulant le politique avec le non-politique. Enfin, elle a éclairci le débat concernant l'opposition entre communautarisme et universalisme (Balibar et Wallerstein, 1988 ; Elbaz et Helly, 2000).

Enfin, repenser la conceptualisation de la citoyenneté de manière à l'adapter à la pratique citoyenne des peuples autochtones nécessite que l'on se réfère à d'autres cadres théoriques que ceux qui rendent compte de la citoyenneté dans les sociétés occidentales (Schnapper, 2000). En particulier, il est important de se référer à l'analyse des idéologies des mouvements indiens, et à celle de la citoyenneté des groupes qui en avaient été exclus jusque-là. En effet, comme on l'a vu dans ce chapitre, le modèle analytique développé par Mouffe, relatif à la citoyenneté des femmes, a été utile pour comprendre comment les autochtones s'inséraient dans un mouvement citoyen démocratique, radical et pluriel, composé d'une

diversité d'organisations qui s'allient selon le principe de l'équivalence démocratique qui n'efface pas les différences. Cependant, la philosophie politique pensée pour les sociétés occidentales ne permet pas de penser la citoyenneté dans les groupes ethniques qui ne conçoivent pas le politique comme une sphère détachée des autres systèmes d'appartenance (comme la parenté et la religion). Il faut donc faire intervenir l'anthropologie politique afin de mieux cerner les relations interethniques et les pratiques politiques hétérodoxes dans le monde contemporain.

BIBLIOGRAPHIE

- ALMEYRA, Guillermo (2006). «Las palabras y los actos», *Memoria*, vol. 208, <memoria.com.mx/node/807>.
- BALANDIER, Georges (1967). *Anthropologie politique*, Paris, Presses universitaires de France.
- BALIBAR, Etienne et Immanuel WALLERSTEIN (1988). *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, Éditions La Découverte.
- BARTOLOMÉ, Miguel A. (2003). «Sistema y Lógicas en las culturas de Oaxaca», dans Millán, Saúl y Julieta Valle, *La comunidad sin límite*, Mexico, INAH, p. 67-122.
- BARTRA, Armando (2001). «Mesoamérica en la hora de los pueblos originarios», *Memoria*, vol. 150, <www.memoria.com.mx/150/Bartra.htm>.
- BARTRA, Armando (2003). «Caracoles! Descifrando la Treceava Estela», *Memoria*, vol. 176, <www.memoria.com.mx/176/bartra.htm>.
- BASCHET, Jérôme (2002). *L'Étincelle zapatiste. Insurrection indienne et résistance planétaire*, Paris, Denoël.
- BEAUCAGE, Pierre (2005). «Parcours de l'indianité: théologie, politique, anthropologie», *Cahier des imaginaires*, vol. 3, n° 3.
- BURGUETE CAL Y MAYOR, Araceli (2002). «Procesos de autonomía de facto en Chiapas. Nuevas jurisdicciones y gobiernos paralelos en rebeldía», dans L. Mattiace Shannan, R.A. Hernández et J. Rus (dir.), *Tierra, libertad y autonomía: impactos regionales del zapatismo en Chiapas*, México, CIESAS, IWGIA, p. 269-319.
- BURGUETE CAL Y MAYOR, Araceli (2003). «Las Juntas de buen gobierno. Otras autonomías de facto son posibles», *Memoria*, 167, <www.memoria.com.mx/node/260>.
- DÍAZ-POLANCO, Hector (2001). «Reforma sobre derechos y culturas indígenas», *Memoria*, vol. 144, <www.memoria.com.mx/144/Dpolanco/htm>.
- DÍAZ-POLANCO, Hector (2003). «Juntas del buen gobierno ¿Una etapa superior para la autonomía?», *Memoria*, vol. 176, <www.memoria.com.mx/176/d_polanco.htm>.
- DÍAZ-POLANCO, Hector (2006). *El laberinto de la identidad*, Mexico, UNAM.
- DÍAZ-POLANCO, Hector et Consuelo SANCHEZ (2002). *México Diverso. El Debate por la autonomía*, México, Siglo XXI.
- DUTERME, Bernard (2003). «Dix ans de "dignité rebelle". Bilan de la rébellion zapatiste», *Enjeux internationaux*, vol. 1, <www.enjeux-internationaux.org>.
- ELBAZ, Mikhaël et Denise HELLY (2000). *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Paris et Québec, L'Harmattan et les Presses de l'Université Laval.
- ESTEVA, Gustavo (2006). «Opinion», *La Jornada*, 20 novembre.

- EVANS-PRITCHARD, Edward ([1962]1974). *Les anthropologues face à l'histoire et à la religion*, Paris, Presses universitaires de France.
- GARCÍA CANCLINI, Néstor (1989). *Culturas híbridas. Estrategias para entrar y salir de la modernidad*, Mexico, Grijalbo.
- GARCÍA CANCLINI, Néstor (2004). *Diferentes, desiguales y desconectados. Mapas de la interculturalidad*, Barcelona, Gedisa.
- GONZÁLEZ CASANOVA, Pablo (2003). «Los "caracoles" zapatistas: Redes de resistencia y autonomía, Ensayo de interpretación», *Memoria*, vol. 177, <memoria.com.mx/node/262>.
- HAUBERT, Maxime et P.P. REY (2000). *Les sociétés civiles face au marché. Le changement social dans le monde postcolonial*, Paris, Karthala.
- HERNÁNDEZ CASTILLO, Rosalva A. (2002). «Entre la resistencia civil y el rechazo silencioso: distintas respuestas de los campesinos mames a la rebelión zapatista», dans Shannan L. Mattiace, R.A. Hernández et J. Rus (dir.), *Tierra, libertad y autonomía: impactos regionales del zapatismo en Chiapas*, México, CIESAS, IWGIA, p. 125-156.
- HERNÁNDEZ DÍAZ, Jorge (1999). «Las organizaciones indígenas y su participación electoral», *TRACE 36: Diversidad social, plural social*, <www.cemca.org.mx/affich_trace.php?id=169>.
- JIMÉNEZ PÉREZ, Cándida (2003). «Participación de las mujeres en el Congreso Nacional Indígena», *Memoria*, vol. 174, <memoria.com.mx/node/200>.
- LACLAU, Ernesto (2000). *La guerre des identités. Grammaire de l'émancipation*, Paris, La Découverte.
- LESTAGE, Françoise (2001). «Migrations indiennes et réseaux transnationaux: la communauté villageoise et le mouvement pan-ethnique oaxaqueño», dans M-F. Prévôt-Schapira et H. Rivière d'Arc (dir.), *Les Territoires de l'État-nation*, Paris, IHEAL.
- LESTAGE, Françoise (2004). «L'espace binational et l'espace frontalier: le cas des Mixtèques de Tijuana», dans M. Dautzier (dir.), *Le Mexique face aux États-Unis. Stratégies et changements dans le cadre de l'ALENA*, Paris, L'Harmattan, p. 237-255.
- LÓPEZ BÁRCENAS, Francisco (2002a). *Legislación y derechos indígenas en México*, México, Conaculta, coll. «Derechos indígenas», n° 3.
- LÓPEZ BÁRCENAS, Francisco (2002b). *Autonomía y Derechos Indígenas en México*, México, Conaculta, coll. «Derechos indígenas», n° 4.
- MARQUEZ-PEREIRA, Bérengère et Ilan BIZBERG (dir.) (1995). *La citoyenneté sociale en Amérique latine*, Bruxelles et Paris, CELA-IS et L'Harmattan.
- MOUFFE, Chantal (2000). «Féminisme, citoyenneté et démocratie plurielle», dans Terrel Carver et al. (dir.), *Genre et politique. Débats et perspectives*, Paris, Gallimard, coll. «Folio essais» n° 370, p. 167-202.
- MOUFFE, Chantal (2001). «Quelques remarques au sujet d'une politique féministe», *Actuel Marx*, vol. 30, p. 173-182.
- NADAL, Marie-José (1994). *À l'ombre de Zapata: Vivre et mourir dans le Chiapas*, Paris et Montréal, Le Félin et La Pleine Lune.
- NADAL, Marie-José (2005a). «Dix ans de lutte pour l'autonomie indienne au Mexique, 1994-2004», dans *Recherches amérindiennes du Québec*, vol. XXXV, coll. «Cultures et réalités autochtones», n° 1, p.17-27.
- NADAL, Marie-José (2005b). «Les revendications des femmes indigènes au sein du mouvement indigène mexicain», Congrès de la CASCA, Symposium *Prácticas cotidianas de los indígenas de México*, Mérida, Mexique.

- NEVEU, Catherine (1997). « Anthropologie de la citoyenneté », dans Marc Abelès et H.-P. Jeudy, *Anthropologie du politique*, Paris, Armand Colin, p. 67-90.
- NOLASCO, Margarita *et al.* (2003). « Una visión de lo heterogéneo: Nuevas formas de estructura social de los Indios de los Altos, de la Selva de Chiapas y de los refugiados guatemaltecos de la frontera Sur », dans Millán Saúl et Julieta Valle (dir.), *La comunidad sin límites. Estructura social y organización comunitaria en las regiones indígenas de México*, México, INAH, p. 213-290.
- RECONDO, David (1999). « Usos y costumbres, y elecciones en Oaxaca. Los dilemas de la democracia representativa, en una sociedad multicultural », *TRACE*, vol. 36, Diversidad social, plural social, <www.cemca.org.mx/affich_trace.php?id=169>.
- SANCHEZ, Consuelo (2003). « Identidad, género y autonomía. Las mujeres indígenas en el debate », *Memoria*, vol. 174, <memoria.com.mx/node/198>.
- SANCHEZ NÉSTOR, Martha (2003). « Derechos de la mujer indígena », *Memoria*, vol. 174, <memoria.com.mx/node/199>.
- SCHNAPPER, Dominique (2000). *Qu'est-ce que la citoyenneté?*, Paris, Gallimard.
- SOUS-COMMANDANT MARCOS et Yvon LE BOT (1997). *Le rêve zapatiste*, Paris, Seuil.
- TIBURCIO CAYETANO, Hermelinda (2006). *Discurso de Hermelinda Tiburcio Cayetano dirigido al pueblo de Mexico en la Convención Nacional Democrática*, Mexico, septembre.
- WARMAN, Arturo et Arturo ARGUETA (dir.) (1991). *Nuevos enfoques para el estudio de las etnias indígenas en México*, México, CIIH UNAM y Porrua.
- WIEVORKA, Michel (2005). *La différence. Identités culturelles: enjeux, débats et politiques*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube.

Déclarations, manifestes et discours publics

- AGENCIA LATINOAMERICANA DE INFORMACION – ALAI, 2003, « Mexico, de Aguascalientes a Caracoles », 12 août 2003, <risal.collectifs.net/article.php3?id_article=591>.
- BULLETIN DE PRESSE, 2006, *Por Nuestras Propias Voces: Mujeres Indígenas Hacia la Convención Nacional Indígena y la Convención Nacional Democrática (boletín de prensa)*, <www.alterinfos.org/spip.php?article532>.
- CONVENCION NACIONAL INDIGENA, 2006, *Appel*, <xiranhua.com.mx/noticias06/noticia047.htm>.
- DÉCLARATION, 2004, Quatrième rencontre continentale de femmes autochtones <convenciones.enlacemujeresindigenas.org/index.php?option=com_content&task=view&id=5&Itemid=5>.
- DÉCLARATION DE L'ANIPA, 2002, *Los retos del movimiento indígena nacional Declaración Política*. <www.memoria.com.mx/158/ANIPA.htm>.
- DISCOURS D'ERMELINDA TIBURCIO CAYETANO, 2006, *El nacimiento de un nuevo sueño, Convención nacional democrática*, <www.septien.edu.mx/institucional/cont/elnacimientodeunnuevosueno.html>.
- DISCOURS DE LA COMANDANTE ESTHER, 2001, prononcé à la tribune du Congrès mexicain, à l'issue de la « marche pour la dignité indienne », 28 mars 2001.
- DISCOURS DE LA COMANDANTE ESTHER, 2003, prononcé lors de l'inauguration des Caracoles, 9 août 2003, <mx.geocities.com/hugolof/ester.htm>.
- DISCOURS INAUGURAL, 2007, prononcé lors de la manifestation pour un « Pacte social pour la restitution de la légalité constitutionnelle et de la souveraineté populaire », 3 février 2007.

- EZLN, 1994, *Primera Declaración de la selva lacandona*, <www.ezln.org/documentos/1994/199312xx.es.htm>
- EZLN, 1996, *Primera Declaración de la Realidad*, <www.ezln.org/documentos/1996/19960130.es.htm>.
- EZLN, 2005, *Sexta Declaración de la selva lacandona*, <www.ezln.org/documentos/2005/sexta.es.htm>.
- FORO PERMANENTE PARA LAS CUESTIONES INDÍGENAS, 2004, HR/4751. Tercera Sesión, 14 de Mayo 2004. Nueva y décima reunión, «Mujeres indígenas son agentes de cambio y promotoras del desarrollo», <www.un.org/spanish/indigenas/2004/hr4751.htm>.
- MANIFESTE DU CNI, 2001, <www.laneta.apc.org/cni/d-010501.htm>.
- OJARASCA 72, 2003, *Informes de tierra caliente*, Supplément de *La Jornada*, avril 2003, <www.jornada.unam.mx/2003/04/14/oja72-informe.html>.



LES PORTEURS DU CHEMIN DE L'INCA TOURISME, MOBILITÉS MONDIALES ET INÉGALITÉS

Alexandra Arellano
Université d'Ottawa

L'étude des phénomènes découlant du développement de l'industrie du tourisme dans les pays en développement a fait l'objet de maintes analyses et approches conceptuelles qui, à différentes époques, ont exploré diverses facettes de mouvements qui maintiennent ou engendrent des relations économiques et sociales nettement inégales. Un éventail de recherches ont mis au jour une grande diversité d'enjeux reliés au tourisme: d'une anthropologie de la rencontre visiteurs / visités à la condamnation de la prétendue « contamination culturelle », des transformations socioéconomiques des populations hôtes, de leur appauvrissement et des inégalités face aux questions de développement et de mondialisation, du « *community based tourism* » aux ambitieux programmes de tourisme antipauvreté, ou encore du point de vue de la planification, des bonnes pratiques de gestion et du développement durable à l'éthique comportementale, aux codes de

conduites, à la responsabilité/solidarité et aux droits humains, les perspectives sont multiples. Malgré les différents moments où le tourisme a été envisagé comme solution ou alternative de développement local pour les régions pauvres, le système touristique dans son ensemble est largement conçu par des forces et des mécanismes commerciaux mondiaux qui font fi de ces efforts, souvent limités aux chartes, codes, guides, enquêtes et recherches académiques qui arrivent difficilement à englober la complexité des enjeux du tourisme international par rapport aux réalités locales. En fait, le système touristique est constitué de *mobilités mondiales* plus ou moins interconnectées et aléatoires qui pénètrent facilement dans des régions exotiques et vulnérables et les contraignent à un développement sans compassion.

Ce chapitre n'a pas la prétention de proposer des solutions à la complexité de ce phénomène, encore moins de trancher une fois pour toutes les questions relatives à la quête d'un développement plus juste et plus approprié. Cette étude explore la région de Cuzco au Pérou qui a subi des transformations majeures depuis le développement rapide du tourisme international des années 1990, *en réfléchissant sur les concepts d'exclusion/inclusion sociale par rapport aux mobilités mondiales du tourisme*. Il s'agit d'une approche de plus en plus nécessaire à la compréhension des processus de discrimination et de croissance des inégalités causées par le développement de l'industrie. Nous analyserons le cas des porteurs du Chemin de l'Inca, des paysans autochtones provenant de communautés quechuas considérées comme étant parmi les plus pauvres du pays. Représentant un peu plus de 6000 travailleurs et presque autant de familles, les porteurs ont intégré le système touristique international à travers le développement du Chemin de l'Inca comme destination écotouristique d'aventure. La courte histoire de leur fédération de travailleurs reflète, à première vue, un processus de mobilité sociale qui leur a permis d'intégrer la société civile grâce à la lutte pour la reconnaissance de leurs droits et l'amélioration de leurs conditions de travail. Une lecture exploratoire de ce groupe particulier illustrera les impacts socioéconomiques que peut entraîner le développement du système touristique international, avec ses avantages et ses désavantages pour les habitants de la région. En centrant notre sujet sur une communauté particulière et sur les transformations socioéconomiques qui l'ont affectée, cette analyse cherche à faire ressortir les tendances locales et nationales concernant la mobilité sociale résultant du tourisme, tout en explorant les mouvements mondiaux qui influencent et transforment aujourd'hui, et de façon très profonde, les réalités locales (Roca Rey et Rojas, 2002).

INÉGALITÉS, INCLUSION ET EXCLUSION SOCIALES

Traditionnellement analysée à travers des indicateurs économiques et de revenus, les inégalités et la pauvreté ont été reconnues comme étant des phénomènes complexes qui requièrent la compréhension qualitative de valeurs socioculturelles (Hills, Le Grand et Piachaud, 2002). La difficulté d'analyse associée à ces nouvelles problématiques a été illustrée par les travaux consacrés à l'exclusion sociale. Généralement équivoque et souvent définie comme un manque d'occasions permettant de participer au fonctionnement social, économique et politique de base de la société, ou comme la dénégation d'un accès égalitaire aux occasions offertes par une société (Buvinić, 2004), l'analyse de l'exclusion sociale représente ici cette préoccupation des États pour combattre les inégalités entre les citoyens en termes de : répartition des richesses et d'accès à des revenus, d'accès à des services et infrastructures de qualité, et de participation sociale et politique à la société civile (Buvinić, Mazza et Deutsch, 2004; Burchardt, Le Grand et Piachaud, 2002). Pendant que l'Europe et les pays développés cherchent des moyens pour améliorer les programmes d'inclusion sociale, notamment en ce qui a trait aux mobilités socio-spatiales – distance et isolement géographique, accès aux transports et aux moyens de communications (Cass, Shove et Urry, 2005) –, les pays moins développés de l'Amérique latine commencent à peine à adapter cette prise en charge de la pauvreté extrême (et non pas de pauvreté « relative » telle que dans les pays européens) à des initiatives de politiques et de programmes de l'État (Buvinić, 2004). Ainsi, les années 1980 ont été témoin de repositionnements sociaux et politiques où, par exemple, certains pays ont finalement reconnu des droits particuliers aux peuples autochtones (Pacari Vega, 2004). Ayant connu une histoire de domination, ces groupes souffrant de marginalisation endémique sont acculés à des niveaux de pauvreté extrême, d'analphabétisme et à des taux de mortalité infantile élevés. Aux indicateurs sociaux, politiques et économiques normalement analysés par les programmes d'exclusion / inclusion sociale, s'ajouteraient donc, en Amérique latine, des variables de pauvreté extrême telles que celles de discrimination ethnique et sexuelle liées à un racisme institutionnalisé (Roca Rey et Rojas, 2002), l'accès à la terre et au crédit (De Ferranti *et al.*, 2004), ainsi que la reconnaissance même de certains groupes comme sujets politiques. Une reconnaissance croissante de la diversité culturelle et ethnique, l'existence de lois visant à combattre la discrimination raciale et sexuelle sont autant d'exemples d'avancements récents qui renforcent la promotion de la solidarité citoyenne et des droits sociaux (Sen, 1999). Bien que très lents et controversés, ces progrès relatifs s'inscrivent donc dans la logique occidentale de l'inclusion sociale.

Au-delà du caractère multidimensionnel d'un sujet comme les inégalités présentes dans ces pays, bien des économistes, sociologues et anthropologues s'entendent pour dire que, de façon générale, la marginalisation manifeste des populations autochtones et de descendance africaine ne cesse de s'accroître (Roca Rey et Rojas, 2002; De Ferranti *et al.*, 2004; Buvinić *et al.*, 2004). Selon Ocampo, aucune région du monde ne connaît des niveaux d'inégalités aussi élevés pour ce qui est de la distribution de revenus: en fait, non seulement ces niveaux n'ont pas diminué dans les trois dernières décennies, mais dans certains cas, ils ont même augmenté (2004, p. 34). Tout comme la plupart des pays d'Amérique latine, le Pérou hérite d'une histoire d'inégalités intrinsèquement raciales qui date de la Conquête. Malgré la succession des gouvernements et des régimes qui ont contribué à construire le Pérou d'aujourd'hui, l'exclusion sociale y est institutionnalisée et semble survivre au développement économique depuis l'adoption d'économies de marché (De Ferranti *et al.*, 2004).

La sociologie européenne, particulièrement anglaise (voir Hills, Le Grand et Piachaud, 2002), de l'exclusion sociale a récemment adopté l'approche des études sur les « mobilités » (Urry, 2007) afin d'enrichir et de repenser les inégalités sociales en tenant compte de la mondialisation où les divers mouvements – de personnes, de capital, de signes, d'information – et les divers systèmes de mobilités contribuent à diversifier et à transformer l'échelle d'analyse de l'exclusion sociale (Cass, Shove et Urry, 2005). D'une analyse traditionnellement centrée sur le rôle de l'État, de son fonctionnement, de ses programmes sociaux, on passe maintenant à la prise en compte de nouveaux processus de renouvellement des pratiques sociales qui ne s'inscrivent plus nécessairement dans une structure sociale classique mais transcendent les relations de la société civile. Selon Urry (2007, p. 186), « *various mobilities fragment national societies through the emergence of local, regional, sub-national, networked, diasporic and global economies, identities and citizenships* ». Ce sont de multiples systèmes de mobilités qui reçoivent les inégalités, mais qui aussi diversifient les formes d'appartenance à une collectivité et modifient la relation même du citoyen avec le système national. Cela fait donc référence à un phénomène de prolifération d'identités régionales, l'apparition de minorités, de « *competing identities* », où les identités sont sujettes à diverses mobilités, forment un retour sur l'histoire et mettent en cause la représentation politique (Hall, 1990).

La « mondialisation » des inégalités se retrouve constamment pointée du doigt dans les nombreuses analyses des processus économiques mondiaux et de la croissance de l'écart entre riches et pauvres (Bauman, 1999). Cependant, même si ces propos ne sont pas nouveaux en soi, la littérature de l'exclusion sociale et des inégalités engendrées par le système

touristique dans les pays en développement n'a que superficiellement traité de l'impact de systèmes internationaux et de leur influence sur la nature même de l'étude de l'exclusion sociale. En d'autres termes, pour ce qui est des pays en développement, l'exclusion sociale ne devrait tout simplement pas être pensée en marge de ces mobilités mondiales structurantes, notamment, à cause du fait que ces pays n'ont tout simplement pas les ressources ni la « culture de l'aide sociale » des pays en développement. Par ailleurs, ces régions connaissent une histoire de dépendance économique et sociale par rapport : à des structures mondiales externes et des agences internationales telles que la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international ; à des organisations cherchant à unifier et forger des ententes universelles basées sur des systèmes de valeurs mondiaux telles que l'UNESCO ou Amnistie Internationale ; à des mouvements sociaux qui véhiculent des idéaux de la condition humaine tels que les droits humains, la promotion de la condition féminine ou le droit des travailleurs – la plupart du temps incarnés par des ONG internationales présentes dans les régions défavorisées ; et à des organisations commerciales et des groupes d'investisseurs étrangers qui influencent grandement, voire, contrôlent certains secteurs des activités économiques locales. En fait, l'approche des mobilités nous ouvre à des perspectives plus amples en tenant compte des processus mondiaux qui engendrent ou renforcent les processus, non seulement d'exclusion mais aussi d'inclusion sociale.

CUZCO AU CŒUR D'UN SYSTÈME TOURISTIQUE DE MOBILITÉS MONDIALES

Les mobilités occasionnées par le système touristique ont contribué de façon rapide et profonde à transformer le paysage social et économique du Pérou. Touchant plus particulièrement la région de Cuzco, le sud andin n'est plus ce qu'il était : située en altitude et peu accessible, Cuzco est tranquillement devenue, à partir des années 1960, le noyau touristique du Pérou avec le Machu Picchu au cœur de l'Empire inca et symbole par excellence des peuples premiers des Amériques. Mais bien plus qu'un symbole célébré mondialement et reconnu pour ses vestiges naturels et culturels par l'UNESCO et sa célèbre classification comme « Patrimoine mondial de l'humanité », la région de Cuzco est aujourd'hui un centre touristique qui accueille des centaines de milliers de visiteurs par année, après avoir rapidement développé une infrastructure de services accueillant majoritairement des Européens et des Nord-Américains. La croissance du nombre de visiteurs durant les quinze dernières années est remarquable :

en 1992, Cuzco accueillait 45 700 touristes tandis qu'en 2007, le nombre de visiteurs grimpe à plus de 700 000. De ce chiffre, 98 % de voyageurs visitaient le Machu Picchu (BADATUR, 2008).

Les bouleversements apportés par ces mouvements économiques, sociaux et culturels ne sont pas attribuables qu'aux politiques, investissements et projets de développement du gouvernement péruvien. En fait, c'est bien un système mondial touristique complexe qui a contribué à métamorphoser la région et ses habitants. Cornelissen (2005, p. 2) résume bien les composantes générales du système touristique mondial : « [...] *The global tourism system is an interwoven compound: it consists of a multiplicity of actors involved in the production and consumption of tourism; it is made up of several different structures of governance, trade, finance, transport and marketing; and it is shaped by numerous forces, agents and factors.* » L'intersection de ces différentes forces, acteurs et structures est donc agencée afin d'organiser le déplacement de centaines de milliers de visiteurs. Non seulement ce système requiert-il le déploiement d'importants capitaux fournis par divers groupes internationaux, mais il implique aussi l'apport de cultures étrangères et un système de valeurs complètement différent de celui du lieu hôte.

Plusieurs analyses aux attributs postcoloniaux voient dans ce phénomène la reproduction, le renforcement et l'expression même des inégalités mondiales. En fait, les mobilités liées au tourisme ne sont pas simplement des mouvements de capitaux et de systèmes de valeurs différents qui s'entrechoquent mais bien aussi l'arrivée, pour ne pas dire l'invasion, de sujets humains ayant des styles de vie et des perspectives complètement différents de ceux des habitants locaux. Cette relation est profondément inégale en soi. En fait, Bauman (1999) parle de « touristes » et de « vagabonds » ; de la nouvelle bourgeoisie mondiale « mobile » et des « immobiles ». Le phénomène du tourisme, dans cette perspective, illustre bien « l'accès à la mobilité ». Selon l'auteur, « la mobilité accède au premier rang des valeurs désirables, et la liberté de circulation, qui a toujours été un avantage rare et inégalement réparti, devient rapidement le principal facteur de stratification sociale de l'âge moderne et postmoderne » (Bauman, 1999, p. 9). En d'autres termes, la ville hôte de Cuzco est devenue un théâtre où se confrontent et se cristallisent ces inégalités mondiales dans le spectacle de l'ancienne capitale de l'Empire inca où les palais coloniaux et le centre historique regorgent d'hôtels cinq étoiles, de restaurants de cuisine internationale, de services de transport et de loisirs adaptés à une grande diversité de goûts étrangers. En dépit de ce luxe généralisé, de cette surabondance de produits, de nouveaux aménagements urbains et de services de qualité reflétant les transformations économiques générales de la région, le sud andin est encore aujourd'hui reconnu comme étant

l'une des régions les plus défavorisées du pays, rassemblant les populations autochtones les plus pauvres et les plus vulnérables du Pérou (Roca Reyes et Rojas, 2004). Un contraste étonnant où la pauvreté extrême des descendants de l'Empire inca côtoie la fortune des groupes privilégiés rassemblés en masse au cœur de l'ancienne civilisation.

Le processus de développement de l'industrie du tourisme au Pérou est particulièrement intéressant en ce qu'il témoigne d'une croissance remarquablement rapide, à partir des années 1990, ce qui en fait un phénomène relativement récent ayant provoqué d'importantes mutations à l'échelle nationale et, plus particulièrement, dans la région de Cuzco. Sur le plan des transformations majeures et structurelles de l'État – où une rupture se produit à l'occasion de la pire dépression économique et hyperinflation de l'histoire du Pérou pendant les années 1980 –, le pays passe d'une structure institutionnelle étatique à un modèle classique néolibéral implanté dès le début de la décennie du gouvernement Fujimori (1990-2000), connue comme le « Fujishock » (Cassado, 1998). Tout comme les principales activités économiques du pays entreprises pendant le gouvernement nationaliste militaire du général Velasco (1968-1980), le tourisme était antérieurement pris en main par des organisations publiques et semi-publiques ainsi que par des entreprises gérées par l'État. Ces années de travail et d'investissements (basés largement sur des prêts étrangers et des fonds de la Banque interaméricaine de développement) consacrés à développer le système touristique péruvien ne semblent pas avoir été vaines car les années 1970 ont connu le premier essor significatif de l'industrie à échelle internationale. Les revenus provenant du tourisme auraient plus que quadruplé en neuf ans (Desforges, 2000). Mais c'est bel et bien le gouvernement Fujimori qui, après la période noire du Pérou des années 1980 – crise économique majeure et guérilla sanglante du Sentier lumineux –, bénéficiera de l'essor le plus étonnant de l'industrie. En fait, en stabilisant l'inflation par des réductions budgétaires massives, des suppressions d'emplois dans les organismes gouvernementaux, ainsi qu'en démantelant le réseau du mouvement armé révolutionnaire, ce qui apporta une nouvelle stabilité politique et économique au pays, le nouveau leader charismatique entreprit un régime de privatisation qui non seulement attira un nombre considérable d'investissements touristiques étrangers mais entraîna une croissance spectaculaire du secteur.

Ce processus de néolibéralisation économique appliquée au tourisme accordera une grande place au système touristique mondial dans lequel la nation perdra peu à peu le contrôle. En fait, l'exemple le plus éloquent de ce laisser-faire est le monopole que détiennent les groupes étrangers dans le contrôle même du transport régional menant au Machu Picchu. Pérurail, en l'occurrence, fait partie du groupe Orient-Express Hotels, Trains and

Cruises qui est propriétaire d'une chaîne d'hôtels cinq étoiles de Cuzco et se spécialise dans des services touristiques de luxe un peu partout dans le monde. Cette compagnie contrôle la voie ferrée qui était, jusqu'à la construction d'un nouveau pont connectant la voie routière, le seul moyen d'accès au complexe archéologique et aux régions avoisinantes. Cette situation ne cesse de causer des controverses, dénonciations et accusations de la part des habitants de Cuzco et illustre leur impuissance.

De telles concessions octroyées à ces groupes financiers directement par le gouvernement Fujimori à des conditions nettement avantageuses vont de pair avec la volonté de contrôler l'industrie au plan national bien qu'officiellement on affiche une volonté de décentraliser l'administration du tourisme au plan régional et local. Malgré les efforts de collaboration et de participation des régions aux décisions centrales du ministère de l'Industrie, du Tourisme, de l'Intégration et du Commerce international (MITINCI), les bureaux de direction régionale sont souvent limités au traitement de l'information et n'ont que des budgets, des ressources et un pouvoir exécutif limités (Ladkin et Martinez Bertramini, 2002). À ce problème de coordination et de collaboration à l'intérieur même du secteur public s'ajoute donc une tension importante entre le secteur public et le secteur privé: le pays n'arrive pas à diversifier le produit touristique et les communautés hôtes sont radicalement exclues de la participation aux décisions qui concernent leurs propres richesses, leur patrimoine culturel, sinon leur propre sort. Par ailleurs, les organisations telles que l'Institut national de la culture (INC) et l'Institut national des ressources naturelles (INRENA) sont des organisations très importantes qui gèrent les trésors patrimoniaux qu'ils soient naturels (parcs nationaux et territoires protégés, INRENA) ou culturels (complexes archéologiques, architecture coloniale, œuvres d'art, INC). Ces organisations sont directement rattachées au pouvoir central (Luthi, 2007). Malgré le grand nombre d'organisations qui représentent les diverses parties prenantes de l'industrie, les orientations que prend le tourisme au Pérou et à Cuzco échappent au contrôle des intérêts régionaux et locaux. Des tentatives pour établir des plans de développement, tels que le Plan COPESCO (Commission spéciale de surveillance du plan touristique culturel PERU-UNESCO en charge du développement socioéconomique régional) créé en 1969, sont généralement assez efficaces mais ne se limitent souvent qu'à l'exécution de travaux d'infrastructure touristique et de restauration. Par ailleurs, au plan de la gestion, le Plan COPESCO évolue dans un va-et-vient constant entre le pouvoir des ministères nationaux et celui du gouvernement régional (gestion au plan national de 1969 à 1991 et de 2002 à 2004). Malgré des efforts de présence dans les régions, aucune stratégie à long terme ni gouvernance participative ne semblent prévaloir. Cette situation entraîne un état de confusion souvent avantageux pour le secteur privé et les

grandes entreprises qui dominent une administration et une économie tantôt informelles, tantôt corrompues (Ladkin et Martinez Bertramini, 2002).

LES PORTEURS DU CHEMIN DE L'INCA

Le Chemin de l'Inca est aujourd'hui l'un des sentiers de marche les plus prisés au monde. Considéré comme étant la meilleure porte d'entrée au Machu Picchu, les voyageurs affrontent un défi de quatre jours de marche en montagne équivalant à 70 kilomètres, à des altitudes allant jusqu'à 4000 mètres, avant d'atteindre la fameuse cité perdue (Arellano, 2004). Bien que cette route soit la plus connue, le chemin de l'Inca fait partie d'un système de routes, le Qhapac Nan, qui connectait l'Empire inca avec ses différentes régions qui aujourd'hui couvrent l'Équateur, le Chili et la Bolivie. Le segment de ce système connu comme le Chemin de l'Inca a fait l'objet d'un développement touristique informel vers la fin des années 1970. Il attire aujourd'hui des milliers de voyageurs. Directement lié au développement du tourisme, l'aménagement, la réglementation et le maintien de la route sont maintenant administrés par l'Unité de gestion de Machu Picchu (UGM). Cette organisation est aussi reliée à l'UNESCO, qui depuis l'inclusion du Machu Picchu dans la liste des sites du patrimoine mondial de l'humanité en 1983, produit un rapport sur l'état général de conservation annuel et formule des recommandations en appui aux programmes de protection et de gestion du site. En 2007, 64 000 voyageurs étrangers ont suivi le Chemin de l'Inca qui est, depuis 2002 et 2005, strictement limité à 500 entrées par jour, selon une proportion d'environ 300 porteurs et guides pour 200 voyageurs (Observatorio Turístico del Perú, 2008). Les prix sont fixes, mais ils diffèrent pour les étrangers, les locaux et les étudiants. Les participants doivent se conformer à des codes de conduites stricts, respecter des pratiques de conservation de l'environnement. Les campements ne sont autorisés qu'aux endroits désignés et aménagés.

Cette randonnée de quatre jours requiert un minimum de services et donc de travailleurs pour satisfaire les besoins des touristes généralement exigeants. Depuis les tout débuts du Chemin de l'Inca, les hommes des communautés paysannes habitant les environs d'Ollantaytambo – village de la vallée sacrée des Incas et site archéologique d'importance où débute le sentier – ont été sollicités pour transporter l'équipement nécessaire au service des randonneurs étrangers. Provenant des plateaux andins de la vallée sacrée des Incas, ces habitants représentaient une main-d'œuvre accessible, abordable, voire exploitable, capable physiquement de transporter des poids lourds en haute altitude. Willoc, semble avoir été un

des premiers villages visés pour recruter cette main-d'œuvre à laquelle on offrait un revenu complémentaire aux activités d'agriculture de subsistance habituelles. Aujourd'hui, la Fédération des porteurs Daniel Estrada est composée de 6200 porteurs provenant de différentes communautés de la vallée (incluant Calca, Urubamba, Lares, Anta, Paucartambo, Cusco, Taray et Quispicanchi). Dans leur étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale au Pérou, Roca Rey et Rojas (2002) concluent que les groupes quechuas vivant dans la Sierra (en montagne) présentent les indices les plus hauts d'exclusion sociale au plan national, comparativement aux populations de la côte ou à celles situées plus près de la zone métropolitaine de Lima qui connaissent les taux les plus bas. Essentiellement quechuas, ces communautés rurales marginalisées survivent sur des terres arides; leur niveau d'éducation ne dépasse souvent pas le primaire; les villages ne disposent pas d'eau potable, de services d'égouts, d'électricité, de téléphone, d'accès à des services de santé; les habitations sont faites d'adobe. Étant donné la vulnérabilité de ces populations, l'intégration à un système offrant de nouvelles possibilités de revenus s'avérait souhaitable, malgré les conditions d'emploi lamentables.

Une étude de Baur (2003) consacrée à l'évaluation de l'état de santé des porteurs du Chemin de l'Inca présente les résultats d'une centaine d'entrevues structurées faisant état des conditions de travail des porteurs en 2001, un peu avant l'implantation des récentes réglementations du Sentier. Selon les témoignages des porteurs, les mauvais traitements qu'ils subissaient concernaient autant les vêtements et chaussures inadéquats pour la marche en terrain accidenté, dans des conditions climatiques variables, le volume et le poids des marchandises à transporter, le fait qu'ils ne pouvaient pas emporter d'effets personnels avec eux, que la quantité souvent insuffisante et la piètre qualité de la nourriture offerte pendant le voyage qui se limitait à du riz, des pâtes, du sucre et de l'eau, en soulignant que, même pendant les nuits froides, les porteurs n'avaient pas le droit de faire chauffer de l'eau. Le taux de mortalité était élevé pendant le travail: travailleurs décédés de fatigue, chutes dans les falaises, complications de santé dues aux excès physiques. Leur salaire variait de 10 à 25 nouveaux soles péruviens par jour, ce qui équivalait à 2,90 et 7,25 dollars américains et, de ce montant, les porteurs devaient souvent soustraire le prix de la nourriture, du train de retour ainsi que le coût de bris ou perte d'équipement placé sous leur responsabilité. Ils étaient victimes de chantage, ne pouvaient pas se plaindre de crainte de ne plus être réengagés; ils n'avaient aucune sécurité d'emploi, ni d'assurance santé pendant ou après le travail, aucun soin lors d'accidents de travail et, s'ils ne terminaient pas la route, ils ne recevaient pas leur salaire. À partir des années 2000, selon Baur (2003) et selon une autre enquête de la ONG Inka Porter Project en 2004, les principales revendications des porteurs se limitaient à une garantie

d'un meilleur salaire de base, à de la nourriture adéquate durant le travail, à une couverture d'assurance santé et, de manière moins directe, à un meilleur accès à l'éducation pour leur enfants.

L'IMPACT DES MOBILISATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

L'apparition du tourisme et de cette nouvelle demande pour des travailleurs en montagne a sans doute transformé la vie de ces communautés. D'un côté, certains diront que l'industrie a tiré avantage de la vulnérabilité et de la pauvreté de ces communautés en les exploitant physiquement et économiquement. En plus d'abuser de ces populations, le système touristique aurait contribué à transformer, voire à contaminer la culture locale, les styles de vie et les traditions quechuas. D'un autre côté, la lecture de cette réalité sous l'angle de l'exclusion / inclusion sociale peut illustrer le phénomène de prolifération des identités régionales, où divers systèmes contribuent à provoquer l'émergence du local en fragmentant l'identité nationale officielle mestiza, dominante (voir Arellano, 2008). Ces mouvements mènent les porteurs à se définir comme quechuas, campesinos, serranos, bref, des autochtones non métissés ayant des droits et exigeant une reconnaissance identitaire configurée à travers leur nouvel emploi de porteurs. En effet, c'est en intégrant le système du tourisme, ou en fréquentant de plus en plus de voyageurs étrangers, d'agences de voyages, d'ONG et de tours opérateurs nationaux et internationaux s'intéressant aux impacts sociaux du tourisme, que ces groupes ont été confrontés à de nouveaux mouvements ne prenant pas nécessairement racine dans la société civile traditionnelle. En d'autres termes, selon Urry (2007, p. 189) « *The everyday practices of civil society are less societally structured through the interlink impact of these modes of international movement in the global era.* » Bien que dans les pays en développement ce processus ne soit pas nécessairement nouveau, le cas des porteurs comme population distincte exclue illustre bien la formation de ces mobilités qui vont transformer le style de vie et les occasions d'intégration et de participation à la société. En se libérant des structures marginalisantes de leurs conditions de vie rurales, les porteurs développent des relations qui leur permettent d'obtenir une certaine reconnaissance identitaire, l'amélioration relative de leurs conditions de vie et une forme d'inclusion dans la société.

Urry (2007) développe la notion de capital de réseau (*Network Capital*), basée sur les travaux de Bourdieu (1984). Les mobilités mondiales produites, dans ce cas-ci par le tourisme international, engendrent de nouvelles sociabilités grâce à l'accès, non seulement à des revenus et des emplois, mais bien à de nouveaux réseaux de solidarité et de liens informels, à de

nouvelles formes de capital social régional, national, mais aussi et surtout international, qui permettront l'adhésion à de nouveaux systèmes de régulation universels concernant les droits humains, les normes internationales du travail, etc. Ainsi, ces populations vulnérables et marginalisées qui n'ont pas accès à la mobilité sociale et encore moins aux mobilités géographiques et de loisir, ont tout de même développé ce capital de réseaux. Dans les termes de Urry (2007, p. 197) : « *The network capital is the capacity to engender and sustain social relations with those people who are not necessarily proximate and which generate emotional, financial and practical benefit [...] in making and remaking their social connections, the emotional, financial and practical benefits being over and above and non-reducible to the benefits derived from what Bourdieu terms economic and cultural capital.* »

Malgré les abus et les injustices dont les porteurs ont été l'objet, et bien que ceux-ci n'aient pas complètement disparu, le bilan de la défense de leur cause semble plutôt positif. C'est en 1988 que quelques porteurs cuisiniers et guides membres de l'Association péruvienne de tourisme d'aventure et d'écotourisme (APTAE) ont créé l'Association des travailleurs de tourisme d'aventure du Pérou (ATTAP) comprenant 2000 porteurs membres. En 2001, un groupe provincial était constitué, avec l'aide de la Fédération des travailleurs de Cuzco, pour former le Syndicat unique des porteurs de Cuzco (SINDUP) qui comprenait alors 3000 membres. Finalement, en 2004, SINDUP et ATTAP ont associé leurs efforts pour organiser un congrès des porteurs qui a eu pour résultat la création de la Fédération régionale des porteurs du Chemin de l'Inca Daniel Estrada (du nom d'un fameux Cusqueño, membre du Congrès, qui soutenait la cause des porteurs).

La prise de conscience des inégalités et la mobilisation contre les abus sont directement reliées au mouvement mondial de conservation (Mowforth et Munt, 1998) qui a pris d'assaut le sanctuaire de Machu Picchu dans les années 1980, à la suite, entre autres, de la désignation du site par l'UNESCO. Le développement du tourisme préoccupe quelques organisations locales ainsi que la communauté internationale à travers des organisations telles que l'UNESCO, des tours opérateurs responsables, des touristes, des ONG, ainsi que des groupes environnementalistes (Laats, 2005). L'un des grands propulseurs de changements a été le groupe Programa Machu Picchu (PMP), financé par la renégociation de la dette extérieure péruvienne avec la Finlande, où 6,15 millions de dollars américains ont été directement injectés dans la protection intégrale de l'environnement et la conservation de la biodiversité du site. En 1981, l'État, à travers l'INRENA, a déclaré officiellement le Sanctuaire historique de Machu Picchu (SHMP) zone naturelle et archéologique nationale protégée. La protection officielle du sanctuaire, qui inclut une large partie

du Chemin de l'Inca, le nouveau rôle de la communauté internationale à travers l'UNESCO ainsi que le Programme Machu Picchu Pérou / Finlande, contribueront à l'amélioration de l'état de conservation du Sentier et à sa protection. C'est ce mouvement général de protection qui mettra donc en lumière la mauvaise situation économique et sociale de la population du territoire protégé. Vers la fin des années 1990, à la suite des années de la crise péruvienne, le gouvernement publiera un premier plan-cadre de développement pour le sanctuaire et créera, en 1998, l'Unité de gestion Machu Picchu (UGM) qui comprendra la représentation de l'Institut national de culture (INC) et l'Institut national de ressources naturelles (INRENA) principalement, ainsi que le vice-ministère du Tourisme et la Direction régionale de Cuzco.

Parmi ces activités de conservation, le Programme Machu Picchu (PMP) établit un projet de formation environnementale pour les porteurs qui allait permettre de les sensibiliser au rôle des organisations qui gèrent le sanctuaire, aux principes de gestion des ressources naturelles, à la gestion de déchets solides et à l'histoire générale des sites archéologiques du Chemin de l'Inca. Avec le temps, les initiatives du PMP, des porteurs eux-mêmes et de certaines agences de voyages, d'associations, auront pour effet de légitimer et de favoriser les revendications des porteurs. Finalement, la *ley de los portadores 27607*, loi votée par le Congrès de la République à la fin de 2001, entrera en vigueur et visera à réglementer les conditions générales de travail des porteurs: la limite du poids est désormais fixée à 20 kilos, leur laissant 5 kilos d'effets personnels; les travailleurs doivent être nourris, vêtus et transportés convenablement par les compagnies; ils doivent être couverts par une assurance vie; le salaire minimum passe à 156 nouveaux soles pour les quatre jours (39 nouveaux soles ou 13 dollars américains par jour), les heures de travail, le repos, l'âge minimal pour travailler, l'équipement en général sont aussi fixés.

En plus de s'être regroupés en fédération, les porteurs sont aujourd'hui conscients de leurs droits, des abus commis ainsi que des recours auxquels ils ont accès. Plus directement voué à leur cause, de 2003 à 2005, un groupe de volontaires péruviens et étrangers, principalement britanniques, a créé l'ONG *Inka Porter Project* ayant pour mission d'améliorer les conditions de vie des porteurs du Pérou. Selon l'organisation, l'estime de soi des porteurs étant généralement très faible – allant de pair avec leur statut social très bas –, l'un des objectifs de l'organisation était de contribuer à améliorer leur niveau d'estime grâce à des projets communautaires impliquant les textiles, l'art, l'environnement, l'enseignement de langues, mais aussi des projets de formation aux droits fondamentaux (El Ch'aski, 2003). Des volontaires, surtout européens, ont activement collaboré à ces projets et ont également contribué à créer un site Web, à produire la publication

«*el Ch'aski Newsletter*», à réaliser un code de conduite du «*trekker*», un inventaire des agences de voyages «*responsables et éthiques*», respectueuses des politiques concernant le bien-être des porteurs, mais aussi de celles qui les ignoraient (voir <www.peruweb.org> et <www.tourismconcern.org.uk>). *Tourism Concern, International Porter Protection Group, International Mountain Explorers Connection et HimalAndes* sont autant d'organisations internationales qui ont soutenu ce projet et qui continuent d'être impliquées dans des campagnes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des porteurs.

Tous ces efforts de conscientisation ont donc eu un écho au plan national grâce à la nouvelle loi votée par le Congrès mais aussi grâce aux médias de Lima. Les principaux journaux ont constamment fait état des conflits résultant de la difficulté à faire respecter la nouvelle loi. Au plan international, des chaînes d'information telles que la BBC ont documenté la lutte des porteurs. Accédant à une reconnaissance politique en tant que travailleurs autonomes, les porteurs jouissent d'une visibilité nationale : leur cause est aujourd'hui connue de tous les Péruviens. En fait, la lutte pour la nouvelle loi s'est maintenant transformée en une lutte pour son respect, son contrôle et pour l'obtention de sanctions à l'endroit des agences qui ne s'y conforment pas. Le nombre de porteurs membres de la Fédération dépasse aujourd'hui de beaucoup la demande, ce qui permet à certaines agences d'éviter le paiement du salaire de base, d'augmenter le poids des charges et de continuer à faire chanter les porteurs qui n'ont d'autre choix que d'accepter ces conditions. En fait, tous les membres savent bien que des centaines d'hommes sont en attente de contrats et prêts à accepter des conditions inférieures. Les problèmes sont loin d'être résolus et la Fédération a perdu de la crédibilité à la suite de malversations de la part de certains de ses dirigeants. Mais ce qui a le plus fait reculer la cause des porteurs est sans doute la fin du Programme Machu Picchu en 2002. La fin du PMP, reconnu comme étant le principal mobilisateur de la cause des porteurs, a considérablement affaibli les efforts de coordination entre les diverses organisations et parties prenantes (Laats, 2005). Au-delà des conflits internes, des exigences perçues comme irréalisables ou trop fortes par les agences de voyages contribuent aussi à affaiblir le pouvoir de négociation des porteurs. À ces sources de tensions s'ajoutent l'ambiguïté de la loi et la difficulté de l'appliquer (voir Laats, 2005 ; Luthi, 2007).

Les porteurs reconnaissent toutefois que leurs conditions de vie se sont nettement améliorées. Selon un chercheur consultant ayant travaillé pour le Programme Machu Picchu, «*the people who are meant to benefit from these conditions belong to the "poorest of the poor", one could argue that the improved benefits for these groups counterbalance the conflicts that came into being*» (Laats, 2005, p. 138). Des maisons de bois remplacent maintenant

l'adobe et, de façon générale, en tant que travailleurs autonomes, les porteurs ont accès à de nouvelles formes d'assurance santé et de sécurité d'emploi auxquelles ils n'auraient jamais pu aspirer auparavant. Par ailleurs, les enfants des porteurs ont accès à une meilleure éducation, ce qui selon les enquêtes de Baur (2003) constituait l'une des principales aspirations de leur lutte. Tourism Concern continue à défendre les porteurs et à encourager les touristes européens « responsables » à voyager vers Cuzco : il dénonce les opérateurs touristiques abusifs, cherche à transformer les politiques et poursuit le travail de prise de conscience sociale tant au plan local qu'international.

CONCLUSION

Malgré une très forte identification à leur activité de porteur, la plupart des paysans continuent de travailler la terre dans leurs communautés. Les femmes, de leur côté, ont aussi intégré le système touristique mais de manière plus informelle, en accompagnant leurs maris à Ollantaytambo, le point de départ du chemin de l'Inca et une destination touristique en soi. Ces femmes ont intégré le marché informel de l'artisanat, où elles vendent des souvenirs dans les rues et à la station de train, une activité qui touche la grande majorité des femmes de la région qui voyagent quotidiennement vers les sites touristiques.

Plus de 6000 porteurs sont membres de la Fédération Daniel Estrada mais d'autres associations régionales naissantes continuent de se créer en même temps que se diversifie l'écotourisme d'aventure ; des routes alternatives vers Machu Picchu, et d'autres destinations dans la région telles que le mont Ausangate, le Salkantay, des routes de la vallée sacrée des Incas et le complexe archéologique inca de Choquequirao connu comme la sœur sacrée de Machu Picchu, sont autant de randonnées pédestres employant des porteurs. La situation des porteurs varie d'un sentier à l'autre, selon le climat, la géographie, l'altitude, la réglementation des sentiers, etc. Le Chemin de l'Inca est la seule route où l'on interdit les chevaux ou les mules, ce qui en fait une marche très difficile pour les travailleurs – d'où la dénomination de *porteadores* et non de *arrieros* (ceux qui guident et s'occupent des mules chargées de bagages). Même si les associations d'*arrieros* se comparent et s'associent aux revendications des porteurs du Chemin de l'Inca, ces derniers sont ceux qui bénéficient spécialement de l'intérêt médiatique, de l'aide internationale et de ce mouvement d'inclusion sociale.

Le système touristique dans la région de Cuzco touche, d'une façon ou d'une autre, toute la population. La reconnaissance des porteurs par une loi spéciale du Congrès a été en partie encouragée par la puissance de la symbolique d'exploitation du porteur et l'image projetée, où le poids de sa charge dépasse amplement sa taille et ses capacités physiques, où son habillement, chaussures et conditions de travail en général sont visiblement inadéquates et abusives et où leur image même contraste avec celle du touriste étranger de luxe se faisant servir par les descendants des Incas.

Le système touristique entraîne des transformations régionales complexes, aléatoires et contradictoires. La lutte que nous avons analysée peut être perçue comme une phase dans l'histoire continue des conflits et de leur résolution. Certes, il serait difficile d'attribuer les transformations que nous qualifions d'« inclusion sociale » aux seules campagnes des organisations internationales. Car, à mesure que se développe le Sentier, plusieurs dimensions contribuent à leur tour à favoriser ce processus d'inclusion sociale :

- par son emploi, le porteur gagne un nouveau statut de travailleur salarié; il gagne aussi un revenu à travers un emploi reconnu de travailleur autonome. Cela lui permet de s'intégrer à la société et d'y contribuer pleinement;
- la création de fédérations, d'associations et de syndicats appuyés par des leaders locaux avec l'expérience d'autres organisations a donné aux porteurs une force collective pour défendre leur cause et agir comme groupe;
- les ONG et les programmes d'aide internationaux ont servi d'arbitres, de promoteurs et de lobbyistes, en offrant des recours pour la lutte, des références aux normes internationales telles que les droits humains et les normes du travail, mais aussi des formations et des programmes d'aide aux communautés;
- la portée médiatique et le pouvoir symbolique de l'emploi de porteur, les médias en général, les journaux de Lima, la BBC, etc., ont joué en leur faveur;
- à une piètre image de soi comme groupe marginalisé et pauvre, à une conscience d'être considérés comme inférieurs par rapport aux entrepreneurs locaux de Cuzco et de Lima, succède l'image projetée par les touristes étrangers qui s'intéressent à eux, par les agences locales de plus en plus responsables, par les membres et programmes de conscientisation des ONG et par les diverses formations offertes pour accroître l'auto-estime individuelle et la construction d'une collectivité plus forte;
- le mouvement local de conscience sociale parmi les entrepreneurs et travailleurs de l'industrie du tourisme en général;

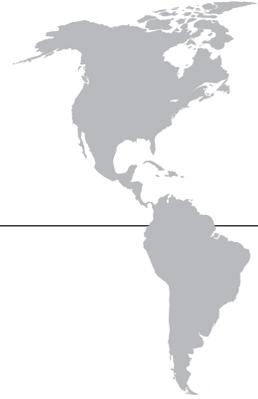
- le mouvement mondial de conservation en général, où l'UNESCO est le porteur des valeurs et des principes du développement dit « durable ».

Ces dimensions de mobilités enclenchées par le développement du système touristique à Cuzco s'entrecroisent donc et contribuent à produire des transformations profondes dans la région. Le processus d'inclusion sociale tel qu'il a été analysé à partir du cas des porteurs rend possible d'identifier quelques variables de participation à la société civile, dimension centrale des concepts d'inclusion et d'exclusion sociale (Burchardt, Le Grand et Piachaud, 2002). Premièrement, les porteurs participent maintenant à l'économie régionale et nationale en tant que travailleurs contribuables, ce qui fait en sorte qu'ils ont aussi une nouvelle capacité de consommer en améliorant par exemple leurs villages, leurs résidences. Ils sont aussi plus enclins à bénéficier de services tels que l'éducation, la santé, des assurances et la sécurité sociale. Deuxièmement, leur reconnaissance en tant que travailleurs autonomes par une loi spéciale ainsi que leur regroupement en fédération illustrent l'engagement politique et la reconnaissance du groupe comme sujets inscrits dans un processus politique de mobilité sociale. Enfin, le capital humain, les réseaux de solidarités et les interactions sociales témoignent d'une dynamique d'intégration régionale et nationale reconnue et valorisée par leur entourage. Bref, le cas des porteurs est un exemple souvent cité lorsque les Péruviens discutent de conscience sociale, de racisme, d'élitisme, ainsi que de bonnes pratiques commerciales. Comme l'exprime un économiste dans le journal *El Comercio*, l'inclusion sociale est une responsabilité des entrepreneurs et de toute la société, et non seulement des programmes gouvernementaux (Rivera del Aguila, 2007).

BIBLIOGRAPHIE

- ARELLANO, A. (2004). «Spirits, Bodies and Incas: Performing Machu Picchu», dans J. Urry et M. Sheller (dir.), *Tourism Mobilities: Places in Play, Places to Play*, Londres, Routledge.
- ARELLANO, A. (2008). «The Inca Heritage Revival: Indigenismo in Cuzco 1905-1945», *Journal of Tourism and Cultural Change*, vol. 6, n° 1, p. 39-56.
- BADATUR (2008). «Banco de datos de turismo de la Universidad San Martin de Porres», juillet 2008, <badatur.turismo.usmp.edu.pe/>.
- BAUMAN, Z. (1999). *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette Littératures.
- BAUR, I. (2003). «Inca Trail Porters: The Health of Local Tourism Employees as a Challenge for Travel Medicine», *Journal of Travel Medicine*, vol. 10, n° 2, p. 94-99.
- BOURDIEU, P. (1984) *Distinction. A Social Critic of the Judgment of Taste*, Londres, Routledge and Kegan Paul.

- BURCHARDT, T., J. LE GRAND et D. PIACHAU (2002a). «Degrees of Exclusion: Developing a Dynamic, Multidimensional Measure», dans J. Hills, J. Le Grand et D. Piachau (dir.), *Understanding Social Exclusion*, Oxford, Oxford University Press
- BUVINIĆ, M. (2004). «Introduction: Social Inclusion in Latin America», dans M. Buvinić, J. Mazza et R. Deutsch (dir.), *Social Inclusion and Economic Development in Latin America*, Washington, Inter-American Development Bank.
- BUVINIĆ, M., J. MAZZA et R. DEUTSCH (dir.) (2004). *Social Inclusion and Economic Development in Latin America*, Washington, Inter-American Development Bank.
- CASS, N., E. SHOVE et J. URRY (2005). «Social Exclusion, Mobility and Access», *The Sociological Review*, vol. 53 n° 3, p. 539-555.
- CASSADO, M. (1998). «Peru's Tourism Industry: Growth, Setbacks, Threats», *Cornell Hotel and Restaurant Administration Quarterly*, vol. 39, n° 1, p. 68-73.
- CORNELISSEN, S. (2005). *The Global Tourism System*, Hants, Ashgate.
- DE FERRANTI, D., G. PERRY, F. FERREIRA et M. WALTON (2004). *Inequality in Latin America, Breaking with History?*, Washington, The World Bank.
- DESFORGES, L. (2000). «State Tourism Institutions and Neo-Liberal Development: A Case Study of Peru», *Tourism Geographies*, vol. 2, n° 2, p. 177-192.
- EL CH'ASKI (2003). *The Inka Porter Project Newsletter*, juillet 2008, <www.peruweb.org/porters/downloads/NewsletterNovember2003.pdf>.
- HALL, S. (1990). «Cultural Identity and Diaspora», dans J. Rutherford (dir.), *Identity: Community, Culture and Difference*, Londres, Lawrence & Wishart.
- HILLS, J., J. LE GRAND et D. PIACHAU (dir.) (2002). *Understanding Social Exclusion*, Oxford, Oxford University Press.
- INKA PORTER PROJECT (2004). Juillet 2008, <www.peruweb.org/porters/>.
- LAATS, H. (2005). *Hybrids Forms of Conflict Management and Social Learning in the Department of Cusco, Peru*, Wageningen, Université de Wageningen. Thèse de doctorat.
- LADKIN, A. et A. MARTINEZ BERTRAMINI (2002). «Collaborative Tourism Planning: A case Study of Cusco», *Current Issues in Tourism*, vol. 5, n° 2, p. 71-93.
- LUTHI, K. (2007). *Développement Touristique local: L'exemple de Ollantaytambo au Pérou*, Lausanne, Institut de géographie, Université de Lausanne. Mémoire de licence.
- MOWFORTH, M. et Ian MUNT (1998). *Tourism and Sustainability, New Tourism in the Third World*, Londres, Routledge.
- OBSERVATORIO TURÍSTICO DEL PERÚ (2008). Juillet 2008, <observatorioturisticodelperu.com/>.
- OCAMPO J.A. (2004). «Economic Development and Social Inclusion», dans M. Buvinić, J. Mazza. et R. Deutsch (dir.), *Social Inclusion and Economic Development in Latin America*, Washington: Inter-American Development Bank.
- PACARI VEGA, N. (2004). «Social Inclusion and Indigenous Peoples' Rights», dans M. Buvinić, J. Mazza et R. Deutsch (dir.), *Social Inclusion and Economic Development in Latin America*, Washington, Inter-American Development Bank.
- RIVERA DEL AGUILA, D. (2007). «De quien depende?», *El Comercio*, 28 mai.
- ROCA REY, I et B. ROJAS (2002). «Pobreza y exclusion social: Una aproximacion al caso peruano», dans *Bulletin de l'Institut français d'études andines*, vol. 31, n° 3, p. 699-724.
- SEN, A. (1987). *The Standard of Living*, Cambridge, Cambridge University Press.
- URRY, J. (2007). *Mobilities*, Cambridge, Polity Press.



LES AUTEURS

Alexandra **Arellano** est titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université de Lancaster au Royaume-Uni. Elle est professeure adjointe à l'Université d'Ottawa. Ses études doctorales ont porté sur les manifestations locales et mondiales de la mémoire inca en lien avec la patrimonialisation et le boom du tourisme international de la fin des années 1990 à Cuzco, au Pérou. Elle s'est aussi intéressée aux fêtes populaires contemporaines, ou « festivalisation », de la société du point de vue du renouvellement d'imaginaires et d'identités. Ses travaux récents portent sur les mobilités mondiales du tourisme et les processus d'exclusion/inclusion sociale dans des sites du patrimoine mondial

Raphaël **Canet** est titulaire d'un doctorat en sciences sociales et sciences de la connaissance de l'Université de Paris IV Sorbonne, et d'un autre en sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Il est professeur à la Faculté de sciences sociales de l'Université d'Ottawa. Ses recherches portent sur la mouvance altermondialiste et la dynamique des forums sociaux. Il s'intéresse par ailleurs aux mobilisations politiques dans les Amériques, à la

question des identités, aux théories de la nation et du nationalisme, aux transformations de la citoyenneté en contexte mondialisé, à la société de l'information et à la gouvernance.

Il a publié *Nationalismes et société au Québec* (2003, Montréal, Athéna) et dirigé les publications *La nation en débat. Entre modernité et postmodernité* (2003, Montréal, Athéna), *La régulation néolibérale. Crise ou ajustement?* (2004, Montréal, Athéna) et *Crise de l'État, revanche des sociétés* (2006, Montréal, Athéna)

Jean-François **Côté** est titulaire d'un Ph. D. en sociologie de l'Université York de Toronto. Il est professeur titulaire au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, et chercheur associé au GIRA (Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques). Il a été professeur invité à la Chaire des Amériques de l'Institut des Amériques de l'Université de Rennes 2 (France), à la Universidad de las Americas (Puebla, Mexique) et à l'Université de Graz (Autriche). Il s'intéresse à la question de l'américanité, aux processus d'intégration continentale des Amériques, et a publié plusieurs articles sur ces questions.

Claudine **Cyr** est titulaire d'un doctorat en communication de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Depuis 2000, elle est coordonnatrice du Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA) à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société. Ses travaux portent sur les identités culturelles dans les Amériques, les cultures populaires, l'hybridité des pratiques culturelles américaines, l'espace public et l'américanité.

Felipe **de Alba** est titulaire d'un Ph. D. en aménagement de l'Université de Montréal. Il est associé de recherche à l'INRS-UCS et postdoctorant au Department of Urban Studies and Planning du MIT. Il a été fonctionnaire du gouvernement de la ville de Mexico (GDF) de 1997 à 2002 en matière de coordination métropolitaine, et fonctionnaire du gouvernement fédéral (1992-1996) en planification stratégique. Il est aussi coauteur des livres intitulés *Flux et territoires, vers un monde sans États* (2006), *Le défi métropolitain* (2004) et *Leaders mexicains du XX^e siècle* (à paraître). Il compte à son actif une quinzaine d'articles publiés dans des revues spécialisées touchant au phénomène métropolitain au Mexique et en Amérique latine.

Jean **Goulet** est titulaire d'un doctorat en études urbaines de l'Université du Québec à Montréal, avec une thèse portant sur l'organisation des services urbains dans les bidonvilles de Port-au-Prince (Haïti). Il est professeur associé au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il enseigne également à l'Université

Quisqueya (Haïti). Il dirige un projet de coopération internationale sur l'aménagement des quartiers précaires et le développement urbain durable en Haïti, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). En plus des questions relatives à l'urbanisation et les habitats précaires, il s'intéresse aussi aux domaines du transport urbain, des finances municipales et des politiques locales. Il est l'auteur de nombreux articles sur le sujet.

Jocelyne **Lamoureux**, Ph. D. (Université de Montréal), est professeure au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et membre du GIRA. Ses recherches portent sur les mouvements sociaux, la démocratie et le rapport au politique. Elle est l'auteure d'ouvrage et d'articles sur le mouvement des femmes, le mouvement communautaire autonome au Québec, les pratiques citoyennes et les rapports au politique, dont les liens paradoxaux entre l'État et la société civile.

Frédéric **Lesemann** est titulaire d'un doctorat en sociologie de l'École des Hautes Études en sciences sociales (Paris). Il est professeur titulaire à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-UCS) à Montréal. Il dirige le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA), le Groupe de recherche sur les transformations du travail, des âges et des politiques sociales (TRANSPOL) ainsi que le Réseau de recherche intercontinental sur l'économie/la société de la connaissance (RICEC). Il a été professeur invité aux universités de UC-Berkeley, Paris I et IV-Sorbonne, Rennes 2, Genève, FLACSO-México et UNAM-México. Il a publié divers articles sur l'État, les régimes institutionnels et la société civile en Amérique latine, ainsi que sur la société de la connaissance, l'emploi et le travail.

Geneviève **Meloche** est titulaire d'un doctorat en communications de l'Université du Québec à Montréal. Elle travaille depuis plus de 15 ans à titre de chercheure et d'experte-conseil en développement organisationnel. Elle a œuvré dans plus de 20 pays, principalement en Amérique latine, et a occupé des fonctions de direction de programmes en soutien aux pays en développement, en menant différentes activités de représentation politique, de réseautage, d'éducation et de recherche. Ses travaux de recherche abordent les questions de développement international sous l'angle de la défense des droits humains et des méthodologies pour une nouvelle éthique de la coopération dans le contexte des processus d'appropriation du développement par les communautés en contexte de conflit. Elle a collaboré à la production de diverses publications et est également l'auteure de mémoires et d'études comparatives dans les domaines sociaux et environnementaux.

Marie-José **Nadal** est docteure en anthropologie de l'Université de Montréal, professeure associée au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Ses intérêts de recherche portent sur l'anthropologie du genre et l'anthropologie politique; l'analyse de l'organisation collective des femmes autochtones mexicaines tant en ce qui a trait à l'économie sociale qu'aux mouvements de défense des droits des peuples autochtones. Elle s'intéresse à la construction de nouveaux espaces de pouvoir et à la mise en pratique d'une citoyenneté radicale pluraliste.

Martin **Nadeau**, Ph. D. en histoire de l'Université McGill, est l'auteur d'une thèse de doctorat portant sur la pratique du théâtre et le concept d'esprit public au XVIII^e siècle en France. Il enseigne actuellement au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Il a codirigé en 2008 avec François Charbonneau l'ouvrage *L'histoire à l'épreuve de la diversité culturelle* (Bruxelles, P.E.I. Peter Lang).

Pierre-Joseph **Ulysse** est titulaire d'un Ph. D. en sociologie de l'Université de Montréal, où il est professeur-chercheur dans le domaine des politiques sociales. Ses principaux champs de recherche portent sur la citoyenneté, la justice sociale, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ainsi que sur les enjeux sociaux, politiques et culturels de l'intégration continentale des Amériques. Il est chercheur associé au Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA).

Beatriz **Vélez** est titulaire d'un Ph. D. en anthropologie historique de l'Université Libre de Berlin, ainsi que d'un DEA en sociologie de l'École des Hautes Études en sciences sociales, Paris. Elle est chercheure invitée à l'INRS-UCS, Groupe GIRA, et professeure associée à l'Université de Sherbrooke, Réseau pancanadien de recherche sur l'immigration en dehors des grands centres. Elle est traductrice et membre du groupe Diverser à l'Universidad de Antioquia, Medellin, Colombie.

Le processus de globalisation intensifie et

transforme les relations entre les peuples, les États et les « sociétés civiles ». Par conséquent, il contribue à produire et à accélérer des mécanismes de métissage culturel, de « brouillage » de frontières, aussi bien géographiques que politiques ou symboliques, d'épuisement des institutions traditionnelles et de production de nouvelles synthèses culturelles.

Des chercheurs du Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA) se sont penchés sur les effets de la mondialisation et rendent compte des transformations survenues en Amérique tant sur les plans politique, sociologique et anthropologique qu'historique. Chacun à leur manière, ils s'intéressent aux logiques nationales et continentales d'action collective, aux mouvements sociaux et de mobilisations politiques ou culturelles, et ce, aux niveaux régional, national et international.



FRÉDÉRIC LESEMANN est titulaire d'un doctorat en sociologie de l'École des Hautes études en sciences sociales (Paris) et est professeur titulaire à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-UCS) à Montréal. Il dirige le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA), le Groupe de recherche sur les transformations du travail, des âges et des politiques sociales (TRANSPOL) ainsi que le Réseau de recherche intercontinental sur l'économie/la société de la connaissance (RICEC).



JEAN-FRANÇOIS CÔTÉ est docteur en sociologie de l'Université York de Toronto, professeur titulaire au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, et chercheur associé au GIRA (Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques).

Ont collaboré à cet ouvrage

Alexandra ARELLANO, Raphaël CANET, Jean-François CÔTÉ, Claudine CYR, Felipe DE ALBA, Jean GOULET, Jocelyne LAMOUREUX, Frédéric LESEMANN, Geneviève MELOCHE, Marie-José NADAL, Martin NADEAU, Pierre-Joseph ULYSSE, Beatriz VÉLEZ